

les cahiers du **GERME**

groupe d'études et
de recherche sur les
mouvements
étudiants

N° 33
2020-2021
12 Euros

les objectifs du GERME :

*"promouvoir la recherche sur les mouvements
et organisations d'étudiants et de jeunes à
l'époque contemporaine, en France, en
Europe et dans le monde
Elle vise notamment à*

- *la collecte des documents, archives, et veille
à ce que leur traitement et conservation soit
assurée dans les lieux et institutions adaptés*
 - *établir un inventaire des sources et
l'actualiser*
 - *organiser, participer, aider des
manifestations de tous ordres : colloques,
expositions, rencontres, séminaires*
 - *favoriser la publication des actes de
colloques, catalogues, articles, ouvrages*
 - *et utiliser tous moyens pour permettre
l'accomplissement de son objet social."*

DOSSIER

80 ANS APRÈS LE 11 NOVEMBRE 1940 : LES ÉTUDIANTS DE FRANCE DE L'OCCUPATION À L'APRÈS-GUERRE



SOMMAIRE

Éditorial.

Vie de la recherche, du Germe, des archives et de la Cité

ARCHIVES p.7

Ioanna Kasapi et Jean-Philippe Legois « La Cité des mémoires étudiantes, 2011-2012 : deux années décisives ». Amy Descazeaux, « Fonds de la Mino-Sciences (ACES UNEF Paris), 1963-1972 ».

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE p.15

Ioanna Kasapi et Robi Morder, «La nouvelle période du Maitron (1968-1981)»; Notes: Georges Danton - Ivan Denys - Etienne Mougeotte - Henri Weber.

DOSSIER p. 19

80 ANS APRÈS LE 11 NOVEMBRE 1940 : LES ÉTUDIANTS DE FRANCE DE L'OCCUPATION À L'APRÈS-GUERRE CONTRIBUTIONS p. 138

Alain Monchablon, «A propos de la Commune de Paris et des étudiants»; Robi Morder, «Il y a 40 ans, le congrès de fondation de l'UNEF ID», «Les étudiants et le 17 octobre 1961»

OBSERVATOIRE DES MOUVEMENTS

ÉTUDIANTS p. 144

Élections au CNESER, aux CROUS et CNOUS. Tristan Haute, «Voter ou non aux élections étudiantes: intérêts et limites d'une enquête par questionnaire localisée», Robi Morder, «L'UNEF menacée de dissolution: ce n'est pas une première»; «Questions pour comprendre «l'affaire» Avenir lycéen?».

LIVRES, THÈSES, MÉMOIRES p. 155

Joël Fallet, *Les maos de l'UCF: une histoire politique* (1970-1984); Philippe Buton, *Histoire du gauchisme: l'héritage de mai 68*; Roland Sylvain Mominé, *La violence dans le mouvement étudiant en Côte-d'Ivoire de 2000 à 2010*; Axelle Hyppolite-Martin, *Histoire et mutations communicationnelles des oeuvres universitaires: du CSO aux CROUS*; Ludovic Bouvier, *La providence des étudiants parisiens: histoire administrative du CP-PAR de 1936 à 1945*; Antonin Dubois, *Organiser les étudiants: socio-histoire d'un groupe social (Allemagne et France 1880-1914)*; Hugo Melchior, *Blouses blanches et Gwenn Ha Du:: la grève oubliée des étudiants de médecine de Rennes* (1973)

Résumés de thèses - rapports - autres livres notés.

REVUE DES REVUES p. 171

ÉDITORIAL

Deux années se sont passées depuis la sortie du n° 32 des *Cahiers du Germe*, ce sont deux années qui ont vu la pandémie mondiale ralentir, par moments bloquer, en tous cas transformer en grande partie les formes de la production et des échanges, y compris les productions et échanges scientifiques. Il a fallu nous y adapter. Comme on peut le voir dans la rubrique « vie de la recherche, du Germe, des archives et de la Cité » cela ne nous a en fin de compte pas empêché de réaliser nos projets : les séminaires qui avaient commencé en janvier 2020 ont ensuite continué en « distanciel », tout comme les JARME 2020. Nous n'avons pu célébrer les 25 ans du Germe comme nous le voulions en mai, nous l'avons fait en deux temps, en mai à distance et à la mairie du 11^e arrondissement de Paris en septembre 2020 où nous avons pu présenter les trois ouvrages parus cette même année : deux aux éditions Syllepse (*2006, une victoire étudiante* et *Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968*) et un à l'Harmattan (*Institution universitaire et mouvements étudiants*). C'est durant le deuxième confinement en novembre 2020 que nous avons pu maintenir la conférence pour les 80 ans du 11 novembre 1940, et – avec la Cité – les 12^e JARME. Etc.

Avec l'adaptation aux contraintes, comme dans toute crise, des moyens peu utilisés sont devenus familiers : visioconférences, réunions hybrides en « présentiel » et « distanciel », permettant de faire participer plus de chercheuses et chercheurs, archivistes, personnes intéressées à nos réunions, séminaires, journées et colloques. La chaîne Youtube de la Cité des mémoires étudiantes est ainsi devenue un instrument indispensable à la diffusion de nos travaux et initiatives. Et ce qui vaut à l'échelle nationale, vaut au plan international : les contacts établis avec un ensemble de chercheuses et chercheurs latino-américains comme la coorganisation du colloque sur le sport universitaire de novembre 2021 et juin 2022 en attestent.

Nous continuons à nous investir dans le « Maitron », dictionnaire biographique du mouvement social, pour cette nouvelle période (1968-1981) au cours de laquelle la représentation étudiante s'est dispersée, et qui voit émerger, peut-être un début de féminisation des organisations, en tous cas la question de la place des étudiantes dans les mouvements étudiants.

La crise sanitaire a violemment touché le monde étudiant, et mis en évidence dans l'actualité, à plusieurs reprises, le rôle des organisations et associations étudiantes, montrant et contrebalançant – un peu – l'image mise souvent en avant par les médias d'un militantisme étudiant réduit à ses seuls aspects polémiques. Tout cela mérite mieux que des commentaires superficiels qui sont bien souvent ceux des médias, mais aussi parfois des acteurs. La recherche et les archives, en une telle situation, sont importantes, pour signaler les continuités, les constantes, et repérer ce qu'il y a de véritablement nouveau, car il y a des mutations. Cela est utile pour les mouvements étudiants comme pour les pouvoirs publics et la société tout entière.

Comme le soulignent Ioanna Kasapi et Jean-Philippe Legois dans ce numéro, « la Cité des mémoires étudiantes fait partie des lauréats 2021 du programme Fonjep-Recherche sur l'enjeu suivant : « Développer la recherche (et les partenariats de recherche avec les laboratoires) sur les engagements des jeunes scolarisé·es, étudiant·es et lycéen·nes, pour mieux les connaître, les faire connaître et les faire reconnaître ». Cela va donc permettre à la Cité de développer sa nouvelle orientation depuis 2018, à savoir s'ancrer dans la démarche de recherche, développer les recherches autour des archives des engagements étudiants et lycéens et, avec le GERME, contribuer à la constitution d'un GDR (Groupe de recherche), puis d'un GIS (Groupe d'intérêt scientifique) ».

Notre AG tenue en septembre 2021 a tracé quelques perspectives à moyen terme, en voici quelques éléments. 2022 sera marquée par le 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Pour 2023, plusieurs thèmes de journée d'étude ou colloque ou JARME peuvent être réfléchis : les étudiants, lycéens et l'armée, à l'occasion des 50 ans de la mobilisation contre la loi Debré sur les sursis. L'on pourra revenir sur l'histoire de France (guerre d'Algérie, Larzac, comités de soldats) ou à l'international (USA/guerre du Vietnam), comme sur des débats plus actuels (SNU, service national universel). Autour des 20 ans du LMD, sur les différentes dimensions de l'engagement. La santé des étudiants avec le centenaire de la FSEF, les 75 ans de la création de la Sécurité sociale étudiante, et le travail effectué autour des archives et de l'histoire de la MGEL actuellement en cours. En 2023, ce sera également le centenaire des premiers Jeux mondiaux universitaires à Paris. Pour 2024, autour du centenaire de Paul Bouchet et des 140 ans de l'AGE de Paris.

En quelque sorte, c'est déjà un « pré-appel » à contribuer à nos travaux, dont la forme dépendra de l'engagement des chercheuses et chercheurs qui se manifesteront.

Ce numéro, dont le dossier est consacré autour du 11 novembre 1940 et de la Seconde Guerre mondiale, paraît alors que vient de disparaître le dernier compagnon de la Libération. Un signal qui nous rappelle la nécessité de transmettre et travailler la mémoire et l'histoire.

Robi Morder



Les cahiers du GERME

Édité par l'association GERME. 38, rue Petion 75011 PARIS www.germe-inform.fr

ISSN 1277-247X, Imprimerie spéciale

Directeur de Publication : Robi MORDER

Comité de rédaction :

David COLON, Didier FISCHER, Cécile HOCHARD, Jean Philippe LEGOIS, Ioanna KASAPI, Alain MON-CHABLON, Robi MORDER, Pierre MOULINIER, Emmanuel PORTE, Caroline ROLLAND DIAMOND, Paolo STUPPIA, Julie TESTI, Romain VILA.

Vie de la recherche, du Germe des archives et de la Cité

SÉMINAIRES, COLLOQUES, EXPOSITIONS, CONGRÈS

2019

L'exposition « 150 ans d'engagements étudiants » de la Cité des mémoires étudiantes qui avait été présentée à Strasbourg à trois occasions (en août lors du colloque franco-allemand des œuvres universitaires puis en septembre au congrès de la FAGE, en octobre à l'AG de l'AFGES, voir *Cahiers du Germe* n° 32) a continué à tourner.

15 et 18 novembre 2019. Paris Sorbonne Université et CESE. « Représenter les étudiant-es ? » 11e journées « Archives, recherches et mémoires étudiantes » du GIS Engagements étudiants.

4 décembre 2019. Journées Maitron

6-7 décembre. Lille. Congrès UNEF. Robi Morder sur la mémoire de Paul Bouchet et la charte de Grenoble.

12 décembre 2019. Isabelle Conte. Séminaire. « La Grande Masse des Beaux-Arts (1926-1968) »

16 décembre 2019. Paris, CESE. Germe et Cité présents aux 30 ans de la Fage, avec les panneaux de l'exposition « 150 ans ».

20 décembre 2019. Montpellier. Soutenance thèse Axelle Hypolite Martin, « Histoire et mutations communicationnelles des œuvres universitaires : du CSO aux CROUS ».



Exposition « 150 ans » au Palais universitaire de Strasbourg lors du 40^e colloque franco-allemand des œuvres universitaires, 25-29 août 2019.

2020

2 janvier 2020. Séminaire. Olivier Crouillebois « 1986: les germes de la crise. Le projet Devaquet avant le mouvement »

7 janvier 2020. AG de la Cité des mémoires étudiantes.

13 janvier 2020. Paris. Sorbonne. Maison de la recherche rue Serpente. Soutenance thèse Olivier Crouillebois, « Loi Devaquet : raisons et sens d'un échec ».

12 mars 2020. Paris. Axelle Hypolite Martin. « Histoire de la communication du CSO de l'entre-deux-guerres notamment au travers de la philatélie ».

19 avril 2020. Présentation du livre « 2006, une victoire étudiante ? » par Paolo Stuppia sur la chaîne YouTube de la Cité.

7 juin 2020. 25 ans du Germe : session 1 en visioconférence avec les chercheuses et chercheurs.

6 mai 2020. En visioconférence. Jury du 29^e concours de l'OVE.

28 mai 2020. En visioconférence. Séminaire. Andrea Otero Perdomo. « Les étudiants et la réforme à l'Université Catholique du Chili (1967-1981) ».

11 juin 2020. Séminaire. En visioconférences. Hugo Miroufle. « Du CO-PAR au Comité Régional des Œuvres. Évolutions et continuités des Œuvres parisiennes dans la Deuxième Guerre mondiale. 1937-1947 ».

11 septembre 2020. Paris, mairie du 11^e arrondissement. Session 2 en présentiel et en direct, 25 ans du Germe

29 septembre 2020. Paris 13^e, Coopérative « les grains de sel ». Paolo Stuppia. Présentation de « 2006 une victoire étudiante ? »

Octobre 2020. Présentation de l'expo « 150 ans » à l'entrée du restaurant universitaire du Campus Condorcet.

10 novembre 2020. En visioconférence. Conférence-débat Germe et Cité des mémoires étudiants, avec la présence de Fabrice Bourrée et de Claude Singer, « Le 11 novembre 1940 80 ans après »

17 novembre 2020. 12^e JARME. En visioconférence depuis le site de Gennevilliers (CY Cergy Paris Université / Inspé de Versailles). Un chantier d'avenir : militantes étudiantes & syndicalisme étudiant. 50 ans après le dernier congrès de la « grande UNEF » (Orléans, avril 1970). Contre le CPE (Contrat première embauche) : un mouvement étudiant face aux médias ?

29 novembre 2020. Lille. Soutenance de thèse de Tristan Haute, « Les salarié-e-s aux urnes : contribution à l'étude des ressorts collectifs et individuels des votes des salariés aux scrutins professionnels dans le secteur privé en France ».

14 décembre 2020. Paris-Buenos Aires rencontre en visioconférence du Germe et de la Cité avec l'équipe de chercheurs et chercheuses latino-américains.

2021

18 janvier 2021. Soutenance de thèse. Julie Testi, « La reconnaissance pédagogique des engagements bénévoles et militants : étude d'une politique universitaire qui fait long feu ».

2 février 2021. AG de la Cité des mémoires étudiantes.

9 février 2021. Paris. ITS. Témoignages des étudiants ESU/PSU autour du congrès de l'UNEF de 1970 et de la scission de 1971, avec une intervention de Robi Morder.

25 février 2021. Aubervilliers. Rencontre à la Cité avec le MNL (Mouvement nationale lycéen) sur les archives lycéennes.

13 mars 2021. Aubervilliers. Rencontre à la Cité avec le groupe pour l'histoire de l'UNEF

16 mars 2021. En visioconférence du campus Condorcet. « Fabrique Campus #4 – Étudiant.e.s: quels leviers contre la précarité? » interventions de: Ioanna Kasapi, Robi Morder, Aurélien Casta, Un.e intervenant.e du Mouvement Français pour un Revenu de Base (MFRB), Deux étudiant.e.s du syndicat Solidaires étudiant.e.s EHESS et un.e ambassadeur.rice étudiant.e du programme MAISON de la résidence Oméga du Campus Condorcet

16 mars 2021. Assemblée générale de l'Observatoire du droit de l'éducation. L'ODE a été créé en 2019 à l'initiative du laboratoire VIP de la faculté de droit et de sciences politiques de l'UVSQ, avec pour ambition « de conduire, de publier et d'encourager des études et des recherches ainsi que d'organiser des manifestations scientifiques dans le domaine du droit de l'éducation en France et à l'étranger, de constituer et de participer à des réseaux scientifiques œuvrant dans le même domaine, de participer à des actions formation et de réflexion sur l'évolution et l'enseignement du droit de l'éducation et d'émettre des propositions dans ces domaines. »

18 mars 2021. En visioconférence. Séminaire. Olivier Crouillebois Devaquet « 1986: Aspects du mouvement étudiant. »

25 mars 2021, en visioconférence. Débat « précarité et santé étudiantes » de l'AAUNEF, avec la LMDE, l'UNEF et l'association REVES-ETUDIANTS. Intervention Robi Morder sur le thème « Génération sacrifiée ? ».

15 avril 2021. En visioconférence. Séminaire spécial, 75 ans de la charte de Grenoble.

9 mai 2021. Visioconférence. Présentation du projet de rassemblement d'archives et documents de l'UNEF dite renouveau puis SE.

18 mai 2021, projection du film « jeunesses engagées », avec Marie Trellu-Kane, Présidente Exécutive d'Unis-Cité et Aymeric Corbé, Vice-Président de la FAGE en charge de l'Innovation Sociale.

20 mai 2021. En visioconférence. Séminaire. Chris Reynolds : « 1968 en Irlande du Nord ».

25 mai 2021. Campus Condorcet. Étudiants, intellectuels et artistes étrangers et post-coloniaux en France dans les années 68 avec des interventions de: Ioanna Kasapi et Angelica Muller.

11 juin 2021. dans le cadre du « Printemps de la mémoire », intervention de la Cité dans le séminaire sur « Patrimoine et lieux de mémoire ».

11 juin 2021. Lausanne. Soutenance thèse Lidia Lesnykh, "Le sport universitaire international au défi de l'autonomie (1919-1961)"

17 juin 2021. En visioconférence. Dans le cadre du Cycle de séminaires « Paris 1 Panthéon-Sorbonne :

Jalons pour l'histoire d'une université atypique », Séance 9 : « les organisations syndicales à travers les réformes de l'enseignement supérieur », avec Michel Pigenet, Laurent Frajerma, Robi Morder.

17 juin 2021. En visioconférence. Séminaire. Laurène Le Cozanet : « La gauche & la professionnalisation de l'enseignement supérieur ».

18 juin 2021. Montreuil, Lyon et en visio-conférence. Le Germe et la Cité, présents en tant que membres à l'AG de l'Institut Paul Bouchet,

20 juin 2021. Paris 20°. Au Priontemps de la mémoire, présentation du muséocube par la Cité des mémoires étudiantes, visite virtuelle de la crypte de la Sorbonne.

23 juin 2021. Paris 19°. Le Germe et la Cité à la table ronde STEP, 'projet européen de reconnaissance de l'engagement étudiant) avec animafac.

5 et 6 juillet 2021. En visioconférence depuis Buenos-Aires. 8^e journées d'études et de réflexion sur le mouvement étudiant. Avec, entre autres, Yann Cristal, Angelica Muller, Robi Morder.

15 août 2021. France. Revolte Camp' : « Mouvements lycéens et étudiants : histoire, mémoire, archives ». Avec Jean-Philippe Legois et Robi Morder.

28 août 2021. Blois. Université d'été du MJS. Conférence débat sur le syndicalisme étudiant, avec Robi Morder, la FAGE, la FSE, l'UNEF, le témoignage de David Assouline.

23 septembre 2021. Paris. Forum des images. Le Germe et la Cité étaient présents aux 25 ans de la revue Agora débats/jeunesse.

23-26 septembre 2021. Congrès de la FAGE.

24 septembre 2021. Campus Condorcet. AG du Germe.

16 octobre 2021. Auditorium de l'Hôtel de Ville,. Autour du 17 octobre 1961. Séance organisée par SOS Racisme, « Des jeunes dans la guerre, des jeunes contre la guerre », avec les témoignages de Alice Cherki, Jean-Jacques Hocquard, Dominique Wallon (anciens dirigeants de l'UNEF pendant la guerre d'Algérie), et Robi Morder.

17 octobre 2021. Auvergne. Julie Testi présente pour le Germe et la Cité à l'hommage à Georges Danton.

25 octobre 2021. Bologne. Journée d'études « Protagonism, activism and women's networks, in universities in the contemporary age ».

À signaler : exposition virtuelle: « À la conquête de la Sorbonne : Marie Curie et autres pionnières » une exposition virtuelle à relayer <https://nubis.univ-paris1.fr/exhibits/show/les-femmes-a-la-conquete>

2021/2022

Séminaires :

programme à venir sur le site du Germe.

Colloque international « Les étudiant-e-s et les sports dans le monde du 19^e siècle à nos jours ; Students and sports in the world from the 19th century to the present day »

16 novembre 2021. CY Cergy Paris Université, (Site universitaire de Gennevilliers) **Première session (la seconde aura lieu le 22 juin 2022 à Lausanne).** Voir l'appel à contributions sur <http://www.germe-inform.fr/?p=4358>

9.00-9.15 Discours d'ouverture : Gilles Monceau, directeur du laboratoire EMA, Ioanna Kasapi (GERME/Cité), Jean-Philippe Legois (Cité).

9.15-10.15 Patrick Clastres : conférence introductive. Les jeunes et les sports : la convergence de deux modernités à la fin du 19^e siècle?

10.15-11.30 Panel 1 : le sport dans l'Université entre France et Allemagne dans le premier 20^e siècle. Présidence : Emmanuel Porte (INJEP).

Joris Vincent : Quand les étudiants lillois s'intéressent aux sports : histoires et trajectoires singulières de 1895 à 1939.

Sébastien Stumpp : Les étudiants allemands entre traditions et modernité sportive. L'exemple de l'Université impériale de Strasbourg (1880-1914).

Axelle Hyppolite-Martin : La France honore Léo Lagrange par le timbre.

11.30-12.45 Panel 2 : les étudiantes et le sport en Roumanie et en France dans le premier 20^e siècle. Présidence : Sigolène Couchot-Schiex (CY Cergy Paris Université / EMA).

Cosmin-Stefan Dogaru : Women's Pursuits in Politics and Sports Clubs in the early 20th century Romania. Leisure and Sociability.

Amélie Puche : Les étudiantes et le sport sous la Troisième République : les timides débuts d'une pratique sportive.

12.45-14.00 Pause déjeuner

14.00-14.45 Lidia Lesnykh : Studying history of university sports: actors, institutions, practices.

14.45-17.15 Panel 3 : Sports universitaires et organisations étudiantes dans le premier 20^e siècle. Présidence : Robi Morder (GERME).

Erminio Fonzo : The Littorali dell sport: a tool for the fascistization of university students in Mussolini's Italy.

Christof Thöny : The development of university skiing in Austria.

Anna Prikhodko : The activity of student sports organizations in the Ukrainian regions of the Russian Empire at the beginning of the 20th century.

Paola Dogliotti et Paula Malan : L'Institut technique de la Fédération sud-américaine des YMCA en Uruguay : le parcours continental d'une formation professionnelle en éducation physique (1922-1950).

13e journée « Archives, recherches & mémoires étudiantes » : lire, écrire, compter/conter les archives (et l'histoire) de l'UNEF (1971-2001). 17 novembre 2021 CY Cergy Paris Université (Site universitaire de Gennevilliers).

17 novembre 2021. Cette année, avec le collectif « Pour l'histoire de l'UNEF », nous mettrons en lumière ces archives sous un angle particulier : des anciennes de cette UNEF (1971-2001) ayant confié leurs archives à la Cité, cette journée vise à susciter d'autres dons et projets de recherche et à préparer un colloque. Grâce notamment à l'appui de l'INA (Institut national audiovisuel) et de Ciné-Archives, nous mobiliserons également des archives audiovisuelles.

9h : ouvertures

- Virginie Tellier, directrice adjointe du laboratoire EMA (CY Cergy Paris Université / Inspé de Versailles).

- Louis L'Haridon, vice-président étudiant de CY Cergy Paris Université.

- Boubacar Drame, représentant du Réseau étudiant de Gennevilliers et chargé de projets éducatifs à la direction de l'enseignement et des services scolaires, Ville de Gennevilliers.

- Patrick Courilleau, vice-président Formation et Vie étudiante de CY Cergy Paris Université.

- Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers et président de l'UNEF (1986 – 1987, Nanterre).

- Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois (co-président-es de la Cité des mémoires étudiantes) : présentation du fonds de la Mino-Sciences.

- Frédérique Genevée ("Pour l'histoire de l'UNEF", secrétaire national, 1987-1988, Paris I) : présentation de l'état actuel des fonds.

9h50 : des archives nouvelles pour écrire l'histoire de l'UNEF (1971 – 2001)

9h50-11h10 : l'UNEF et l'élection de F. Mitterrand en 1981, quelle posture du syndicat et quelle prise de position ?

Co-présidence : Marie-Pierre Vieu, présidente (1994-1997, Toulouse) / Stéphane Sirot, historien spécialiste du syndicalisme, intervenant notamment à Sciences Po Paris & CY Cergy Paris Université.

- Etienne Bordes, docteur en histoire (Université Toulouse – Jean Jaurès).

Témoins : - Catherine Léger, secrétaire générale (1981-1983, Paris I).

- Sébastien Bachollet, secrétaire national UGE, président UNEF prépa (1979-1983).

- François Bonnarel, président d'AGE (Marseille, Paris), responsable FRUF et 3e cycle (1975-1984).

11h10-12h25 : l'UNEF et le mouvement de 1986, quelle place du syndicat et quelles répercussions sur son orientation ?

Co-présidence : Fabienne Tamim, bureau national (1990-1991, Paris VIII) / Olivier Dard (professeur d'histoire contemporaine à Sorbonne-Université, SI-RICE)

- Olivier Crouillebois, docteur en histoire (Sorbonne-Université).

Témoins : - Marc Rossetti, secrétaire général (1987-1988, Nanterre).

- Isabelle Lorand, secrétaire nationale de l'UEC, membre du bureau de la coordination nationale en 1986 (médecine, Paris XI)

- Xavier Aknine, président (1987-1988, médecine, Paris VI).

Avec la projection d'extraits de reportages télévisés de l'INA et de films de Ciné-Archives.

12h25-12h40 : distribution et explication du cahier des charges pour le colloque

- Ivan Béraud, responsable local (1983-1985, médecine, Paris V).

12h40 : repas au CROUS

13h40-15h : la scission de 1971 et le mouvement de 1976 au regard des nouvelles archives et des témoignages

Co-présidence : Brigitte Dionnet, bureau national (1976-1977, Paris I) / Alain Monchablon, historien, auteur notamment de L'histoire de l'UNEF (PUF).

- Robi Morder, juriste et politiste, chercheur associé au laboratoire Printemps (UVSQ/Paris-Saclay) et président du GERME.

Témoins : - Philippe Méhaut, bureau national (1972-1973, Nancy).

- Etienne Andreux, secrétaire général (1976-1977, Nancy).

- Dominique Fontaine, secrétaire national (1976-1977, Nancy).

Avec la projection commentée d'un fonds photographique (A.Miranda, responsable AGET-UNEF et ARC-FRUF, 1969-1974, Toulouse).

15h-16h : déjà, des avancées !

Co-présidence : Ingrid Chapard, secrétaire nationale (1997-1998, Paris VII) /

Julie Testi, docteure en sciences politiques (Université Paris Nanterre), allocataire post-doctorale au Centre d'histoire Espaces et Cultures (Université Clermont Auvergne).

- La reconstitution des BN, vers une prosopographie des responsables de l'UNEF (Guillaume Hoibian, président de la FRUF et bureau national, 1988-1990, Nanterre ; Laurent Ortalda, bureau national, 1989-1990, Nanterre).

- Des expériences de numérisation, en général, et de la numérisation de la presse de l'AGE de Nancy, en particulier (Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois, co-président-es de la Cité ; Julie Villemain, volontaire en service civique à la Cité des mémoires étudiantes).

- Adhérer à l'UNEF (1971-2001) : le chiffre d'orga (Guillaume Hoibian).

16h -17h : rencontre avec les syndicats étudiants actuels

Co-présidence : Gilles Boitte, secrétaire national (1981-1983, Reims) / Ioanna Kasapi, co-présidente de la Cité des mémoires étudiantes et doctorant en histoire (Université d'Angers / TEMOS).

Quel regard les syndicalistes étudiants d'aujourd'hui portent-ils sur l'histoire de l'UNEF (1971-2001) ?

Syndicats étudiants invités : UNEF, FAGE, FSE, Solidaires-étudiant-es, L'Alternative...

17h : pot offert par la Ville de Gennevilliers

17 novembre 2021 : inauguration de l'exposition « 100 ans de représentation étudiante » à la CIUP

(CIUP, du 17 novembre au 2 décembre 2021 (RER B Cité U)

Depuis 2018, avec le soutien du CROUS de Paris, chaque exposition est une invitation au voyage, dans l'espace, dans le temps et dans l'espace-temps des mémoires étudiantes ! Une invitation à changer de regard... Sur les mouvements étudiants ! Avec, pour guide, les recherches dédiées à ces engagements...

Les expos « 140 ans d'AGE », puis « 150 ans d'engagements étudiants » nous ont replongé dans cette histoire et ces mémoires collectives. Cette nouvelle expo

retrace l'histoire de la représentation étudiante, des premiers délégués au sein des conseils de discipline aux vice-présidences étudiantes, en passant par les décrets Capitant et le loi Faure.

Visites guidées, du 22 novembre au 2 décembre, les lundis, mardis et vendredis, de 12h30 à 13h30, avec quizz pour gagner des repas gratuits à chaque fin de semaine. Visites guidées d'une-demi-heure à 3/4 d'heure. Possibilité sur rendez-vous pour des groupes (scolaires ou autres). Contactez la Cité : info@citedes-memoiresetudiantes.org.

ARCHIVES

Nouvelle dynamique pour la Cité des mémoires étudiantes : des archives pour la recherche, encore plus !

Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois,

co-président-es de la Cité des mémoires étudiante

Notre contribution à la précédente livraison des *Cahiers du GERME*, il y a 2-3 ans, visait à remettre en perspective le début du 3^e cycle de développement de la Cité des mémoires étudiantes, marqué par le « retour aux sources » de 2018, à savoir le ré-ancrage de la Cité dans la recherche. Dans ce bilan triennal 2019-2021 marque.

Pré-conception / préfiguration, « resserrement archivistique » et « retour aux sources ».

Ces *Cahiers* s'étaient fait l'écho, dans son numéro 19 (3^e trimestre 2001¹), de la première année de son 1^{er} cycle de développement : les jalons avaient été posés, voire mis « en gazette » avec la publication des premières réflexions collectives issues des premières journées « Archives et mémoires étudiantes » de 2000 (à la BDIC devenue La Contemporaine) et de 2001 (à la CPU, Conférence des présidents d'universités).

Préfiguration et « resserrement archivistique »

Après le temps de la préfiguration (avec l'ex-Mission CAARME à Reims) et de l'essai d'« institutionnalisation des archives des non-institutions étudiantes », tant auprès des institutions universitaires que des collectivités territoriales ou des ministères (Culture, Enseignement supérieur, mais aussi Jeunesse), nous avons dû « resserrer » nos axes de développement, trop nombreux pour des archives étudiantes qui ne sont pas encore reconnues en tant que telles.

C'est le temps du développement de la Cité des mémoires étudiantes (créée le 17 novembre 2008) en

tant que telle, avec des objectifs uniquement de sauvegarde et valorisation des archives des engagements étudiants et un bureau composé uniquement de professionnels des archives. Pendant ce nouveau cycle de 9 ans, nous sommes parvenus à avoir toujours, au moins, une archiviste salariée, ce poste de responsable des archives étant partiellement financé par des collectivités, institutions et/ou ministères, et, surtout, le fonds de dotation de la Cité créé dès 2009 pour lui assurer un financement régulier, autonome de tout pouvoir public.

Après s'être installée à Aubervilliers, dès 2011, dans la perspective du développement sur ce territoire d'une « Cité des humanités » avec le Campus Condorcet, la Cité a signé, en juin 2013, une convention de partenariat avec les Archives de France/nationales lui permettant de pouvoir y déposer des fonds d'archives et de bénéficier des capacités de conservation et de communication (de ces archives) du site de Pierrefitte-sur-Seine.

Les mouvements étudiants apparaissant comme parmi les institutions les plus faibles, à la tendance lourde et permanente à la décomposition/recomposition, semblent organiser ce que nous avons appelé un « Fréteval permanent »², après des tentatives « anarchivistique »³, ou

« acrachivistique »⁴, nous avons adopté « une stratégie délibérément fragmentaire, où chaque sauvegarde est une petite victoire contre l'oubli ». Ainsi chacune des 5 expositions itinérantes réalisées (santé, guerre d'Algérie, international, AGE, 68), comme chacune de nos émissions *Remue-mémoires* (sur Radio Campus Paris) ou de nos publications / interventions, se veut



¹ Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes : enjeu historique et enjeux archivistiques » dans *Les Cahiers du GERME*, n°19, 3^e trimestre 2001, p. 6-14. Article repris en partie dans le n°193 de *La Gazette des Archives* (Paris, 2004, 181 p.).

² Voir notre contribution au précédent n° des *Cahiers*.

³ Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes : « non-lieu » de « mémoire » ? », *In Situ* [Enligne], 17 | 2011, mis en ligne le 1^{er} mars 2012.

⁴ Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes, retour aux sources » in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, *Étudiant-es en révolution*, Paris, Syllepse, 2018, pp. 125-136.

une mosaïque reliant certains des fragments du puzzle du grand tableau des mouvements étudiants.

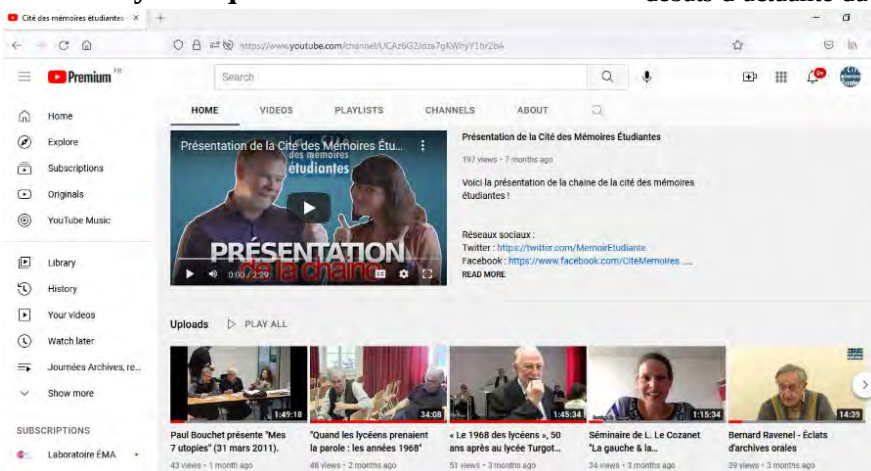
Et, si le mythe de Sisyphe aurait pu être un des mythes constitutifs du mouvement étudiant¹, il faut effectivement « imaginer Sisyphe heureux », accumulant petit à petit quelques bribes de ces « archives du rêve étudiant » pour reprendre la belle formule de Philippe Péchoux... et de Jacques Rancière². Nous étions encore dans la perspective d'inciter au don pour les fonds d'archives personnelles de militant-es, mais d'envisager des dépôts « directs » pour les structures étudiantes locales ou nationales, ce qui a été le cas pour le fonds de l'AGE de Dijon aux Archives municipales en 2011 (cote 34Z) et ce qui aurait pu être fait pour les fonds nationaux traités dans le cadre de la convention signée avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR/DGESIP/ vie étudiante) le 25 février 2016.

« Retour aux sources »

Nous avons, lors de nos Assemblées générales des 9 février et 16 novembre 2018, réorganisé (avec la mise en place d'une co-présidence) et réorienté la Cité pour entrer dans son 3^e cycle de développement.

Si la Cité des mémoires étudiantes n'a pas renoncé à toute réappropriation sociale des archives et mémoires étudiantes par ses actrices et acteurs passé-es et présent-es, ni à la sensibilisation de ces « producteurs », elle compte le faire en ne se basant que sur le second terme de la définition des archives de la loi refondatrice de 1979 : la « la documentation historique de la recherche ». Elle dépasse ainsi l'expérience de la co-direction du programme de recherche PICRI avec le CHS du XX^e siècle (Paris 1/CNRS), *Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968*, dont le colloque final est sorti, en 2020, aux éditions Syllepse.

2019-2021 : traitement, valorisation... & mise en dynamique de recherche.



Ainsi, la Cité a continué son travail de sauvegarde, de traitement et de valorisation pour la recherche.

Collecte et traitement

En 2019, nous avons pu sauvegarder les archives de « Promotion et défense des étudiants », malgré l'impossibilité de salarier tout archiviste. Nous continuons à penser nécessaire le financement spécifique du classement des archives étudiantes (structures, mais aussi militantes, voire orales et audiovisuelles), d'où notre lettre ouverte à la ministre et la proposition aux parlementaires de questions au gouvernement. Mais nous ne perdons plus de vue le but de tout ce travail, à savoir le développement de la recherche sur cet objet.

Grâce à deux étudiantes en archivistique de l'Université d'Angers, Amy Desciaux et Macha Zvenigorosky, nous avons pu expérimenter la reconstitution participative d'un fonds d'archives (tant à partir de recueils individuels que d'archives orales), celui de la Mino-Sciences (cf. introduction de l'instrument de recherche dans ce n° des *Cahiers*). Nous avons continué cette démarche pour les archives de l'UNEF.

Grâce à un étudiant en contrat d'apprentissage de l'Université de Versailles-Saint-Quentin, Camille Lemaire, et au soutien de la DRAC-Grand-Est, nous avons pu commencer l'archivage pérenne des archives audiovisuelles de congrès étudiants et d'autres événements ainsi que de témoignages filmés. Cela nous a permis d'élargir le périmètre de la chaîne YouTube de la Cité qui compte désormais sept playlists : éclats d'archives audiovisuelles (valorisant les archives de congrès et d'autres événements étudiants³), éclats d'archives orales (valorisant les témoignages oraux filmés⁴), séminaires du GDR-GIS « engagements étudiants » (mais aussi d'autres séminaires comme un des tous premiers séminaires Germe/Groupe de travail Sciences-Po "Nanterre après 1968" du 4 mai 2001, avec notamment René Rémond et Henriette Asséo), débats d'actualité du Germe (autour des initiatives de

débats sur l'actualité auxquelles le Germe et ses chercheurs participent), publications de la collection Germe (Syllepse et autres), journées archives recherches et mémoires étudiantes (dont une partie de la première organisée en février 2000), autres interventions de la Cité des mémoires étudiantes⁵.

Youtube de la Cité des mémoires étudiantes

¹ Jean-Philippe Legois, « Commune étudiante » dans Antoine Artous, Didier Epszajn, Patrick Silberstein (dir.), *La France des années 1968*, Paris, Syllepse, 2008.

² Cf. Philippe Péchoux, « Les fonds d'archives collectés en Bourgogne par l'ADIAMOS : les archives du rêve étudiant » dans *La gazette des Archives* (n°193), op. cit., p. 80.

³ Comme des Assemblées générales contre le CPE ou une Assemblée générale d'InterCampus qui fête ses 30 ans cette année.

⁴ À commencer par le premier collecté en 2002, celui du doyen Lucien Baumann, qui pourra alimenter le travail pour les 100 ans de l'AFGES en 2023.

⁵ Voici le lien vers les playlists : <https://www.youtube.com/channel/UCaZ6G2Jdza7gKWWhyY1hr2bA/playlists>

Valorisations et mise en dynamique de recherche

Dès 2018, nos différentes initiatives de valorisation sont insérées dans une démarche de recherche, à commencer par nos journées « Archives et mémoires étudiantes » qui deviennent « **Archives, recherches et mémoires étudiantes** » et se tiennent alors à la Maison de la recherche de Sorbonne-Université (28, rue Serpente, 75006), avec une première réunion pour la constitution d'un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) / Groupe de recherche (GDR) « Engagements étudiants » non seulement avec le GERME, mais avec les différents laboratoires de recherche intéressés.

En 2018, les 10^e journées JAME, devenues JARME, ont été dédiées aux « 50 ans de représentation étudiante ! » à la Maison de la recherche de la Faculté des lettres de Sorbonne Université. En 2019 les 11^e journées ont également été dédiées à la représentation des étudiantes à Sorbonne Université et au CESE. En 2020, les 12^e journées JARME ont été tenues en visioconférence autour des 50 ans du dernier congrès de la « grande UNEF » (Orléans, 1970) et du mouvement contre le CPE (Contrat première embauche). Enfin, en 2021, la 13^e JARME est consacrée, à nouveau en présentiel, aux archives de l'UNEF (1971-2001) et se tient sur le site de Gennevilliers de l'université CY Cergy Paris. En outre, la Cité s'implique toujours dans les séminaires du GDR-GIS lancés ces dernières années.

Côté expositions, en août 2019, nous avons présenté, lors du 40^e colloque franco-allemand des œuvres universitaires, l'exposition **150 ans d'engagements étudiants du local à l'international** à Strasbourg.

Nous avons également présenté cette exposition à trois autres reprises : à Strasbourg encore, lors du 30^e congrès de la FAGE et lors de l'AG de l'AFGES ; au CESE, à l'occasion des 30 ans de la FAGE. En 2021, toujours grâce au partenariat avec le CROUS de Paris, nous avons renoué avec les expos « réelles » en revenant sur **100 ans de représentation étudiante**.

La crise sanitaire nous a permis de développer, en mode virtuel, d'autres expositions, voire une réflexion muséale. D'une part, pour le 11 novembre 2020, soit les 80 ans de la manifestation à l'Etoile, avec la Fondation de la Résistance et le GERME, nous avons

contribué à la réalisation de l'exposition virtuelle du musée de la Résistance en ligne¹.

D'autre part, avec les Jardins numériques, mais aussi le soutien de la MGEL, du CROUS de Paris, de la DRAC et de la région Grand-Est, nous avons pu créer le **MuséoCube des mémoires étudiantes**. Ce **MuséoCube** permet de découvrir les patrimoines documentaire et archivistique estudiantins à partir de vues 360° du patrimoine bâti des mouvements étudiants. D'un lieu de mémoire à un autre, d'une temporalité estudiantine à une autre, d'espaces-temps mémoriels à d'autres, c'est bien une invitation au voyage qui vous est proposée, comme dans nos émissions *Remue-mémoires* sur Radio Campus Paris, mais avec des images en plus : soit images de documents, soit photographies d'époque, soit vues 360° des lieux de mémoires étudiantes, voire visites immersives comme dans la cour de la Sorbonne occupée en mai-juin 1968.



Nous avons participé à la 5^{ème} édition de la biennale « Le Printemps de la mémoire » organisée par le Réseau Mémoires-Histoires en Ile-de-France qui a eu lieu du 28 mai au 20 juin 2021. Plus précisément, nous sommes intervenus lors d'un séminaire sur « Patrimoine et lieux de mémoire » le 11 juin et puis, le 20 juin, nous avons présenté le projet du MuséoCube des mémoires étudiantes.

Nouveaux défis & nouvelles perspectives à l'horizon 2022-2024

Suite à l'appel à projets relatif aux « subventions attribuées pour l'année 2021 au titre de l'expérimentation du soutien aux partenariats de recherche des associations », la Cité des mémoires étudiantes fait partie des lauréats 2021 du programme Fonjep-Recherche sur l'enjeu suivant : « Développer la recherche (et les partenariats de recherche avec les laboratoires) sur les engagements des jeunes scolarisés-es, étudiant-es et lycéen-nes, pour mieux les connaître, les faire connaître et les faire reconnaître. ». Cela va donc permettre à la Cité de développer sa nouvelle orientation depuis 2018, à savoir s'ancrer dans la démarche de recherche, développer les recherches autour des archives des engagements étudiants et lycéens et, avec le GERME, contribuer à la constitution d'un GDR, puis d'un GIS. C'est donc à venir un programme triennal (2022-24) de développement de partenariats notamment scientifiques, de publications, de séminaires, d'expositions, journées et colloques. Avis aux amatrices et amateurs pour tout partenariat !

¹ Vous pouvez visionner l'exposition virtuelle sur ce lien : <http://www.museedelaresistanceen-ligne.org/expo.php?expo=132#:~:text=L'ann%C3%A9e%2020%20marque%20le,Paris%20le%2011%20novembre%201940.>

[02020%20marque%20le,Paris%20le%2011%20novembre%201940.](http://www.museedelaresistanceen-ligne.org/expo.php?expo=132#:~:text=L'ann%C3%A9e%2020%20marque%20le,Paris%20le%2011%20novembre%201940.)

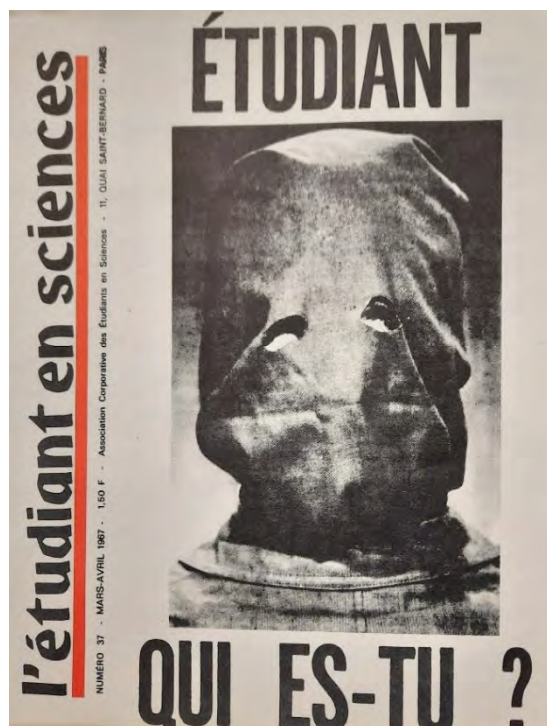
Fonds de la Mino-Sciences (ACES-UNEF, Paris), 1963-1972, 4AER

Introduction du répertoire numérique détaillé établi par Amy Descaux, étudiante stagiaire en Licence professionnelle Archives, médiation et patrimoine (Université d'Angers, 2020-2021) sous la direction d'Ioanna Kasapi et de Jean-Philippe Legois, co-président·es de la Cité des mémoires étudiantes

Éléments concernant le producteur

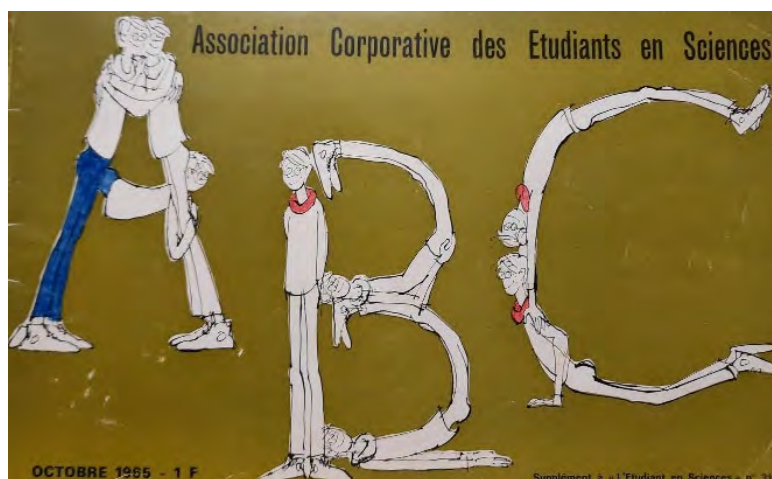
L'Association corporative des étudiants en sciences (ACES) de Paris est une des cinq AGE (Associations générales des étudiants) parisiennes créées par le congrès de l'UNEF à Dax en 1945. L'AGE de Paris a été dissoute en 1934 ; une Fédération des étudiants de Paris (FEP) a été créée en 1937. Pour permettre la pleine participation des étudiants parisiens, on déroge à la règle « une ville, une AG » au bénéfice de 5 « blocs » : médical, littéraire, juridique, scientifique, grandes écoles. A l'occasion de la guerre d'Algérie et de l'opposition entre majos et minos, partisans d'une prise de position de l'UNEF contre la guerre, et de la création durable de la FNEF (Fédération nationale des étudiants de France), ces AGE spécifiques scissionnent comme en droit (entre la Corpo de droit et l'AGEDESEP), restent à la « nouvelle mino » de la « gauche syndicale », comme à la FGEL ou passent de cette orientation syndicale étudiante à un compagnonnage avec la FNEF comme en médecine en 1965 (ANEMF), avec l'Association générale des étudiants en médecine de Paris (AGEMP). En sciences, l'ACES reste aux mains des « majos », mais se crée une « Mino-sciences », regroupant tous les militants et militants se réclamant de la gauche étudiante.

publications de l'ACES, dont le guide ABC de la rentrée 1965 illustré par Cabu.



Du point disciplinaire et national, les Corps de Paris et de province se regroupent dans un Office de spécialité, la Fédération nationale des étudiants en sciences (FNES).

L'ACES, plus connue auprès des étudiants et de l'administration sous le nom de « Corpo », est la plus grosse association d'étudiants en sciences de France. Forte d'environ 10000 adhérents (sur environ 30000 étudiants inscrits à la rentrée 1967), c'est l'interlocutrice par excellence de la faculté des sciences de l'Université de Paris. Comme le précisent ses statuts,



l'ACES est « constituée en dehors de toute inspiration politique ou confessionnelle et placée sous le Haut patronage de Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences » (Article 1^{er} des Statuts).

L'ACES, selon ses statuts, est une « fédération de groupes d'études », un groupe d'études équivalant un amphithéâtre élisant ses délégués à chaque rentrée. Les structures de l'ACES sont telles que le syndicalisme reste aux mains des délégués. Le huis clos interdit la présence de toute autre personne au CA ; les commissions spécialisées (universitaire, culturelle, etc.) ne sont ouvertes qu'aux délégués, etc...

Comme il est écrit dans le journal *L'Etudiant fantôme*, à la Corpo des Sciences, les décisions ne sont pas prises dans les amphis. Tout se passe "en haut", c'est-à-dire au Conseil d'administration (qui réunit tous les délégués des amphis de la faculté des sciences) voire au Bureau ("direction suprême de l'ACES").

Son but est de « représenter » les étudiant·es et « défendre leurs intérêts auprès de l'Université de Paris et des pouvoirs publics », « favoriser leur travail, faciliter leur vie matérielle et développer leur culture générale ».

Au début de chaque année universitaire, les étudiant·es de chaque certificat, réunis en Groupes d'Etudes, élisent leurs délégués d'amphi. L'ensemble des délégués forme le Conseil d'Administration qui élit à son tour le Bureau de la Corpo, lequel en est l'exécutif.

Les délégués d'amphi (dont le nombre est déterminé par le nombre même d'étudiants du groupe d'études/amphi) sont avant tout les représentants des étudiant·es de leur certificat. Ils sont chargés de résoudre tous les problèmes qui se posent à leur amphi

avec l'aide de leurs professeurs : (polycopiés, conditions de travail...). D'autre part, ils siègent au CA de la Corpo et participent aux commissions de travail et d'études sur les problèmes étudiants et en informent les étudiant·es de leur amphithéâtre.

Le bureau est aidé dans sa tâche par un comité composé de responsables aux diverses activités de la Corpo (polycopiés, bibliothèques, service social, sursis, sports, culturel, etc..) ce qui donne : présidence, vice-présidence intérieur, secrétariat général, trésorerie, vice-présidence universitaire, vice-présidence information, vice-présidence gestion, vice-présidence culture, secteurs syndical et extérieur.

Située au 11, quai Saint-Bernard (75005)¹, le rôle de l'ACES est de créer et développer un certain nombre de services pratiques : ouvrages scientifiques, photocopies, thèses, bourses, orientation, stages, activités culturelles proposées par le comité parisien des œuvres universitaires (CoPAR² : voyages, camps de vacances à Noël, Pâques, été, excursions dans la région parisienne pour les étudiants étrangers, distributions des billets à tarif réduit pour théâtres, devoirs de vacances, dispensaires médicaux, sécurité sociale, infirmeries, etc...). De plus, du Co.PAR, dépendent les Maisons de Faculté, organismes culturels ayant des liens étroits avec la Faculté et l'association étudiante de ladite Faculté : celle des sciences était au 5, rue des Ursulines (75005)³.

Du point de vue des bâtiments, malgré l'ouverture du centre d'Orsay, en 1958, les enseignements scientifiques sont transférés de la Sorbonne à la Halle aux Vins qui devient, en deux tranches (1958-61, 1964-68) le campus de Jussieu⁴.

Le schéma des délégués de la Corpo ACES / Mino-Sciences

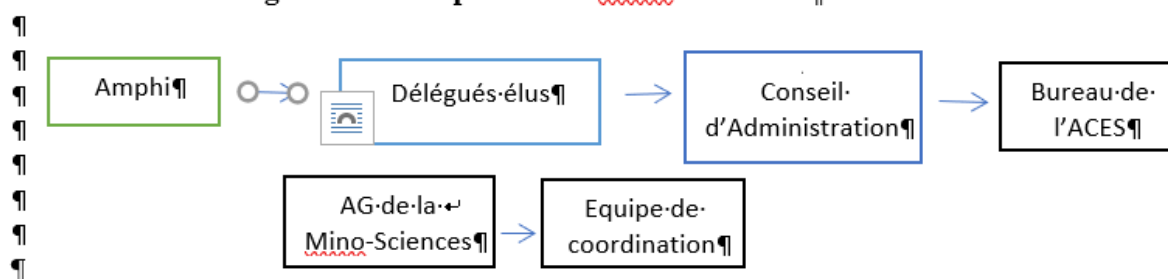


Figure 6. Schéma d'organisation de l'ACES et de la Mino-Sciences.

Le schéma des délégués de la Corpo ACES / Mino-Sciences :

A la Mino-Sciences, se retrouvent toutes les mouvances militantes qui se sont opposées à la guerre d'Algérie : socialistes (« unifiés »), communistes,

trotskistes, maoïstes, chrétiens de gauche, ... Si les étudiants du PSU (Parti socialiste unifié) ont eu une influence, notamment à la fin de la guerre d'Algérie (on retrouve Jacques Vigneron comme militant enseignant du SNESup), la composante politique principale de la Mino-Sciences pour la période couverte par

¹ Livret de l'étudiant, 1967-68, p. 712.

² Le CO.PAR ou Centre Régional des Œuvres Universitaires et scolaires (CROUS) de l'académie de Paris est un établissement public régi par la loi du 16 avril 1955. Un de ses buts est de s'occuper de tout ce qui concerne les intérêts matériels des étudiants : cité universitaire, restaurants universitaires, bourses, prêts d'honneur, fonds de solidarité universitaire.

³ Ibidem, p. 714.

⁴ Sabine Delanes, « Le campus de Jussieu », dans Christian Hottin (dir.), *Universités et grandes écoles à Paris : les palais de la science*, Paris, Action artistique de la ville de Paris, 1999, p. 199-205, p. 200.

ce fonds d'archives (1962-1972) est la mouvance communiste, même si tous les militant-es n'étaient pas encarté-es... Et même si cette mouvance a du parfois affronter celle des trotskistes lambertistes du CLER (Comité de liaison des étudiants révolutionnaires).

Grâce aux archives de ce fonds et d'autres manuscrits complémentaires de Christian Gilain, nous avons pu reconstituer plusieurs équipes de coordination de la Mino-Sciences élues en juin pour préparer la rentrée :

- AG de juin 1965 : Denis Chéniot, Christian Gilain, Jacques Julien. Trois membres seulement car trois candidats de l'ancienne équipe n'obtiennent pas la majorité requise (Jean-Claude Vessillier, Hélène Richard-Foy, Françoise Lesain) et le quatrième (Marc Rousset) démissionne par solidarité.

- AG de juin 1966 : Christian Gilain, Milot, Robert, Teffo, Perrin, Romaschneff, Ménahem, Rodary¹.

- AG de juin 1967 : Chavance, Gilain, Robert, Binet, Brygoo, Gauthier, Fajnzylberg, Kott, Cornilleau.

La question coloniale a créé des tensions au sein de l'organisation et, lors d'un Conseil d'administration extraordinaire de juillet 1956, la « mino » obtient la majorité et forme un bureau homogène. L'UNEF prend clairement position contre la guerre et organise mobilisations et manifestations, notamment celle du 27 octobre 1960. A cette période, un étudiant sur deux est alors adhérent à l'UNEF.

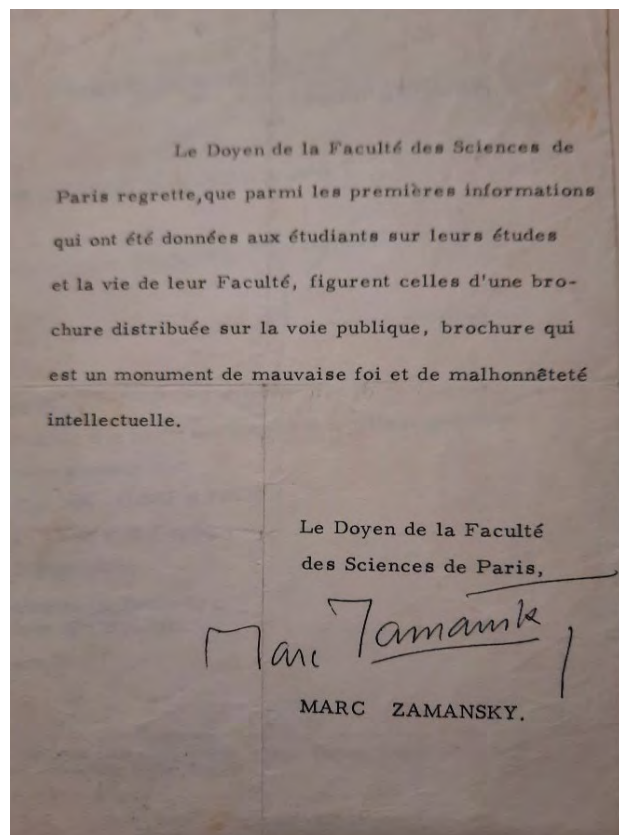
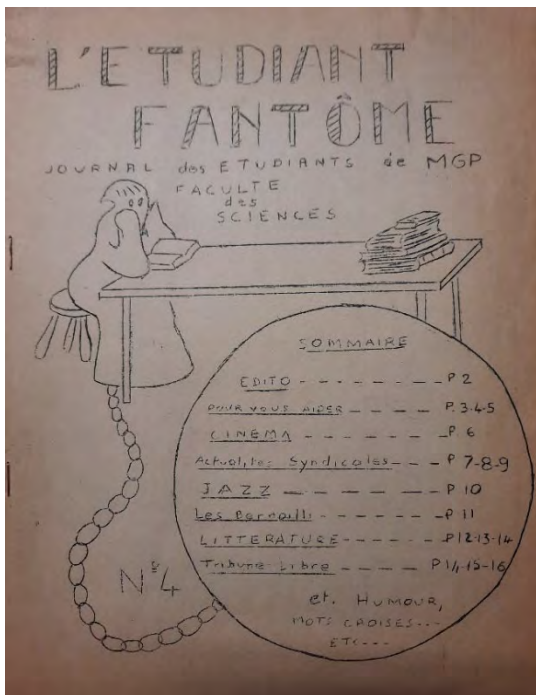
L'année 1968 a été un tournant historique majeur en France marquant une série de crises universitaire,

mais aussi sociale et politique. Avant et après, les années 68 ont marqué les mouvements étudiants tant en France que dans le monde. En France, c'est une double mutation universitaire, la massification des effectifs et le changement des fins des universités (Plan Fouchet). Les réformes Fouchet (1966) et Faure (1968) essaient de tenir compte de ces mutations. La loi d'Edgar Faure, adoptée le 12 novembre 1968 par le parlement, essaie aussi d'intégrer certains « éléments réformistes » du mouvement de mai-juin 1968 ; ses trois piliers sont l'autonomie, la participation et la pluridisciplinarité.

Le mouvement de mai-juin 1968 entraîne la division de plusieurs universités -tout au moins celle de Paris- et de l'UNEF. En 1971, se constitue l'UNEF dite « Renouveau », partisane de la participation, et de l'UNEF-Unité Syndicale (UNEF-US), boycottant les élections étudiantes². Les premières élections étudiantes sont celles, au printemps 1969, des délégués dans les UER³, dont le partage reflète également les divisions entre enseignants.

Les « minos » et les « majos » de l'ACES s'affrontent également à la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), créée en 1948, notamment à chaque élection à la section de Paris.

le doyen Zamansky fustigeait les "étudiants fantômes", appréciait peu la contestation étudiante et le faisait savoir...



¹ Composition très proche de celle du « contre-bureau » de l'ACES présenté sur l'imprimé de 4 pages « Changer la direction de la Corpo : pourquoi ? ».

² Sur l'histoire de la représentation étudiante, voir notamment la thèse de doctorat en droit de Monsieur Thibault Pinatel présentée et soutenue le 12 décembre 2014, Université

d'Aix-Marseille, Ecole Doctorale 67 Sciences juridiques et politiques, Faculté de Droit et de science politique, Centre de Droit Social – EA 901.

³ Les UER correspondent aux unités d'enseignement et de recherche, ce sont l'ancienne dénomination des actuelles Unités de Formation et de Recherche (UFR).

A Paris, un BAPU (Bureau d'aide psychologique universitaire) a été créé en 1956 ; un dispensaire (22, boulevard Saint-Michel) a été ouvert en 1962.

Enfin, l'opposition à la réforme de l'Enseignement supérieur dite « Fouchet » du nom du ministre d'autrefois (Journal Officiel du 23 juin 1966 concernant les deux premiers cycles universitaires, ainsi qu'au JO du 7 janvier 1966 concernant les IUT) s'enrichit de l'opposition à des mesures spécifiques prises par le doyen de la faculté des sciences de Paris, Marc Zamansky, qui fustige les « étudiants fantômes » et organise une sélection des étudiants. Il a d'ailleurs déclaré : « ...Il n'y a pas de démocratisation sans sélection... ».

Modalités d'entrée, constitution et intérêt du fonds

Le fonds de la Mino-Sciences est un don d'archives d'anciennes et anciens étudiant·es de la faculté des sciences de Paris à la Cité des mémoires étudiantes, en date du 13 juillet 2020.

Les donateurs individuels de ce fonds collectif étaient dans la mouvance communiste qui, après mai-juin 1968 et la loi Faure, a créé l'UNEF dite « renouveau ».

Composé de 10 cartons de dimensions 40 x 30 x 30 cm, le fonds de la Mino-Sciences, donné le 13 juillet 2020, est issu de 8 à 10 donateurs (métrage linéaire entre parenthèses) :

1. Michel CHAVANCE (0,8 ml)
2. Nicole et Gérard CORNILLEAU (0,1 ml)
3. Jacques DUFAUX (0,2 ml)
4. Georges FESTINGER (0,6 ml)
5. Christian GILAIN (1,8 ml)
6. Jacques JULIEN (0,1 ml)
7. Jean-Louis ROBERT (0,2 ml)
8. Jean-Luc TEFFO (0,2 ml)

Voici quelques informations biographiques des ani-
Michel Chavance : né en 1946. Il entre en propédeutique scientifique à l'université en 1964, puis continue en physique fondamentale l'année suivante ; la même année il s'engage auprès de la Mino-sciences, devenant également délégué d'amphi. Il y milite activement jusqu'au 5 mai 1968 où il rejoint l'UEC. Il intègre l'INSERM où il fait toute sa carrière, devient directeur de recherche et continue à avoir une activité syndicale.

- **Gérard Cornilleau** : né en 1948 ; il passe en sciences économiques ; sa femme, née en 1945, directrice de recherche au CNRS.
- **Jacques Dufaux** : né vers 1940, a surtout milité à l'UEC ; maître de conférences (physique) à Paris 7.

- **Georges Festinger** : né vers 1940, milite à la JEC ; mène aussi des études de lettres et milite à la FGEL.
- **Christian Gilain** : né à Paris en 1946 dans une famille ouvrière. En 1961, contre la guerre d'Algérie, il adhère à la Jeunesse Communiste (JC). Il commence des études pour devenir instituteur et adhère à l'Union des étudiants communistes (UEC). Il est élu pour la première fois comme délégué d'amphi de la Mino-Science en 1964. Il milite au sein de la Mino-sciences et, à partir de la rentrée 1965, fait partie de plusieurs équipes de coordination jusqu'en 1968. Lors de la rentrée 1968, il devient enseignant dans un lycée du Havre. Il retourne en 1972 à Jussieu (Paris 6, UER 47, puis 48) comme assistant, puis se spécialise dans l'histoire des mathématiques. Ses père (Paul¹) et grand-père (Maximilien²) ont une notice dans le *Maitron*.
- **Michel Jacquet** : a milité à la fin de la guerre d'Algérie.
- **Michel Gasnier** (décédé) : a milité à la fin de la guerre d'Algérie ; a préparé la rentrée 1965.
- **Jacques Julien** : né en 1942, maître de conférences (physique) à Paris 7 ; a fait aussi des études d'économie.
- **Jean-Paul Milot** : Membre de l'équipe de coordination en 1966 et 1967, notamment chargé de suivre l'action juridique contre l'ACES. Il a quitté Jussieu pour faire des études de droit (il m'a dit qu'il avait quelques archives de l'AGE Droit) ; sa femme, Marie-Christine Milot, était aussi militante à la Mino-sciences.
- **Jacques Perrin** : né en 1946, milite au PSU, il participe (comme Martine Menahem) à l'équipe de coordination de la rentrée 1965 ; anime le comité de grève en mai-juin 1968.
- **Jean-Louis Robert** : né en 1945, il adhère à la Jeunesse communiste en 1962, en classe de première. Responsable de l'Association des prépas scientifiques au lycée Janson de Sailly en 1963-1964, il se souvient d'y avoir organisé la grève des "pélé de Chartres" contre les sanctions qui avaient frappé les absentéistes se rendant au pèlerinage de Chartres. Il fut, de 1965 à 1968, membre de la coordination de la Mino-Sciences³. Il s'est inscrit en histoire à Vincennes, où il est élu délégué pour l'UNEF dite Renouveau.
- **Daniel Richter** : né en 1943 ; adhère à l'ACES et à la Mino-Sciences la même année qu'au PSU, en 1960⁴.
- **Jean-Luc TEF** : né en 1945 ; maître de conférences (physique) à Paris 6.

¹ <https://maitron.fr/spip.php?article93100>, notice GILAIN Paul [GILAIN Maximilien, Paul] par Didier Bigorgne, version mise en ligne le 2 novembre 2010, dernière modification le 5 octobre 2018.

² <https://maitron.fr/spip.php?article93099>, notice GILAIN Maximilien, version mise en ligne le 2 novembre 2010, dernière modification le 2 novembre 2010.

³ <https://maitron.fr/spip.php?article173673>, notice ROBERT Jean-Louis, Henri par Claude Pennetier, version mise en ligne le 17 juillet 2015, dernière modification le 14 mai 2019.

⁴ <https://www.institut-tribune-socialiste.fr/2013/10/09/richter/> A aussi sa notice dans le *Maitron*.

De la Mino-Sciences de la période de la guerre d'Algérie, on retrouve trace de Jacques Vigneron, membre du bureau du SNESup alors qu'Alain Geismar en est secrétaire général, qui milite au PSU et choisit Paris⁷¹, et de Janine Guespin-Michel, professeure de microbiologie, passée par Orsay.

Dans le bureau de l'ACES (1967-1968), on peut retrouver, à Paris 6, Patrick Mayzaud (président) et Alain Tabbagh (vice-président universitaire), à Paris 7, Dominique Laurier (vice-président information), et, à Orsay, Odile Roche (vice-Présidente culture). Michel Mondan (génération guerre d'Algérie) est président d'honneur.



Deux brochures de rentrée de la Mino-Sciences

Ce fonds d'archives privées de près de 2 ml est d'une grande richesse, non seulement sur le mouvement de mai-juin 1968 (notamment sur le Comité provisoire paritaire mis en place le 20 mai aboutissant à l'élection d'une Commission centrale provisoire fin juin), mais aussi sur l'avant et l'après à la faculté des sciences de Paris de 1963 à 1972. Il met en exergue les actions et réflexions des étudiants en sciences dans une faculté située au sommet de la hiérarchie des facultés de sciences et dont le doyen, Marc Zamansky, a participé aux commissions de la réforme Fouchet, a prôné la sélection et a fustigé les « étudiants fantômes ». Un classeur avec fiches et un carnet de souscription de la Mino-Sciences, les traces d'une action juridique contre l'ACES et des processus d'édition de journaux étudiants (imprimerie, publicité, etc...) ont même pu être sauvegardés. Le fonds témoigne aussi de la participation de ces équipes militantes à l'UNEF ou l'UGE, ainsi qu'à la MNEF et à sa section de Paris et à l'UEC et au PC. Enfin, le fonds apporte quelques informations sur l'organisation des études de sciences à cette époque, son évolution, et son analyse par le mouvement étudiant.

Classement

Le classement suit la norme ISAD(G) et la cotation a été opérée au dossier. Le plan de classement s'articule autour de 5 grands axes correspondants aux terrains principaux d'engagement de la Mino-Sciences. Cela permet de remettre les documents dans leur contexte de production et de mettre en valeur une période essentielle de l'histoire des mouvements étudiants.

Après la première partie consacrée à l'ACES et la Mino-Sciences, la deuxième est consacrée à l'UNEF (Union Nationale des Etudiants de France) et à l'UGE (Union Générale des Etudiants). Dans la sous-partie « action revendicative » (et publications), on retrouve différents dossiers concernant la réforme Fouchet qui dialoguent avec les mêmes du niveau local dans la première partie. Après la troisième partie dédiée à la Mutuelle nationale des étudiants de France (section de Paris et section nationale), la suivante est consacrée au mouvement de mai-juin 68 et à ses suites que ce soit dans le syndicalisme étudiant et dans le système universitaire, notamment à la faculté des sciences de Paris qui se divise principalement entre Paris 6 et Paris 7. La dernière partie correspond aux activités militantes politiques, notamment à l'Union des étudiants communistes (UEC) et au Parti communiste français (PCF).

Dates extrêmes : 1963-1972.

Métrage linéaire : 2,05 mètres linéaires.

Accroissement

Fonds clos.

Communicabilité

Ce fonds est communicable sans restriction.

Sources complémentaires

Témoignage de Michel Chavance recueilli le 11 décembre 2020 par Jean-Philippe Legois et Macha Zvenigorosky.

Témoignage de Christian Gilain recueilli le 12 avril 2021 par Jean-Philippe Legois et Macha Zvenigorosky.

Témoignage de Jean Luc Teffo recueilli le 10 juin 2021 par Macha Zvenigorosky.

Témoignage de Jean-Claude Vessilier recueilli le 16 juin 2021 par Macha Zvenigorosky.

Témoignage de Daniel Richter recueilli le 5 juillet par Macha Zvenigorosky.

Témoignage de Gérard Cornilleau recueilli le 9 juillet 2021 par Ioanna Kasapi, Donald Mahouda et Macha Zvenigorosky.

Témoignage de Nicole Cornilleau recueilli le 9 juillet 2021 par Donald Mahouda et Macha Zvenigorosky.

Témoignage de Jean-Louis Robert recueilli le 25 août 2021 par Jean-Philippe Legois et Charles Soulié.

⁷¹ Cf. Quand l'Université veut aller à la rencontre du monde professionnel, *Le Monde*, 18 août 1976. Il a donné des archives au CHS qui ont alimenté le fonds Mai 68.

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

Présentation de la nouvelle période du Maitron : 1968-1981

Ioanna Kasapi et Robi Morder

Dans la série 1940-1968, le militantisme étudiant était étroitement associé au syndicalisme étudiant, à savoir l'UNEF, unique organisation représentative, ou se situaient l'ensemble des étudiants affiliés aux courants et partis politiques de gauche, aux mouvements confessionnels qui connaissent une orientation progressiste. La scission de la FNEF (Fédération nationale des étudiants de France), en 1961 si elle met fin à l'exception unitaire que constituait le syndicalisme étudiant, n'a pas d'incidence sur la prosopographie du mouvement social, la FNEF se situant à droite de l'échiquier politique, malgré la présence dans ses rangs d'étudiants socialistes qui, sous couvert d'apolitisme, s'arrangent du maintien de la présence coloniale française en Algérie.

La période 1968-1981 se présente différemment.

L'après 1968 change la donne. Bien qu'affaiblie par les coups portés par le pouvoir gaulliste que par ses divisions internes, l'UNEF de mai et juin 1968 demeure une référence commune. Mais très vite le cadre unitaire va s'effilochoir et éclater. Divisée quant à la tactique face à la loi Faure (novembre 1968) qui instaure une représentation élue des étudiants dans les universités, désertée par les maoïstes de l'UJCml, en décembre 1968 le congrès de Marseille voit le départ des trotskystes de « rouge » (future Ligue communiste) et de nombre de militants des comités d'action nés au printemps 1968. Le bureau national composé de membres du PSU cohabite avec deux minorités, l'une animée par les étudiants du PCF et de l'UEC, le courant – ou tendance – « renouveau », l'autre par les trotskystes « lambertistes » de l'AJS constituant la tendance « unité syndicale ». Quand le PSU décide d'abandonner l'UNEF, aucun des deux courants restants n'acceptant d'être minoritaires par rapport à l'autre, la scission a lieu ce qui se matérialise par deux congrès séparés et l'existence de deux organisations revendiquant le sigle UNEF, l'UNEF dite renouveau continuant à porter le nom d'UNEF, à côté d'une UNEF unité syndicale.

Dans cette situation, une bonne partie de la vie militantes étudiante va se dérouler hors du syndicalisme étudiant « unefien ». C'est dans ce contexte que le système de coordination de délégués d'assemblées générales s'impose dans le répertoire d'action collective comme outil de représentation pendant les luttes généralisées (DEUG et Loi Debré au printemps 1973, grève générale contre la réforme du deuxième cycle au printemps 1976). Ces coordinations, si elles intègrent les syndicalistes étudiants, sont essentiellement animées par les courants politiques de l'extrême-gauche, notamment LC puis LCR, « Révolution » devenue

OCT (organisation communiste des travailleurs), libertaires, membres de l'AMR (l'Alliance marxiste-révolutionnaire), « inorganisés » (en réalité sans-parti dont des étudiants de la JEC, (Jeunesse étudiante chrétienne). Des comités de lutte se maintiennent parfois un moment au-delà des grèves, tentent de se fédérer (tentative de la FNCL (fédération nationale des comités de lutte) en 1972, courant des « CA/CL » (comités d'action/comités de lutte) en 1976.

1976 semble marquer un tournant qui clôt, dans le mouvement étudiant, les années 1968, avec le retour au premier plan du militantisme étudiant des questions universitaires, un renforcement du syndicalisme que ce soit dans les structures existantes (les deux UNEF) ou dans un nouveau syndicat, le MAS (Mouvement d'action syndicale) fondé en 1976 et qui est le vecteur de la resyndicalisation des courants politiques qui avaient quitté le syndicalisme étudiant, PSU, LCR, et d'étudiants socialistes (« rocardiens »), tandis que d'autres étudiants socialistes (« mitterrandistes ») lancent un éphémère COSEF (Comité d'organisation pour un syndicat des étudiants de France) s'appuyant particulièrement sur la MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France), le COSEF intégrant l'UNEF-US en y constituant une tendance socialiste).

L'UNEF-US et le MAS fusionnent en 1980 pour donner naissance à l'UNEF-ID (Unef indépendante et démocratique).

**DICTIONNAIRE
BIOGRAPHIQUE
LE MAITRON
MOUVEMENT
OUVRIER
MOUVEMENT
SOCIAL**

Nous allons avoir à faire avec des biographies de nombreux militants cumulant au même moment des responsabilités syndicales, ou mouvementistes, et des responsabilités politiques en tant que militants ou dirigeants des « secteurs étudiants » de leurs organisations politiques plus encore que dans la période précédente.

Nous allons donc avoir à établir – ce qui a commencé à être fait – une liste de membres des directions nationales des organisations syndicales étudiantes et de la MNEF, des membres des collectifs ou bureaux des coordinations lors des grandes grèves, et des secrétariats ou directions des secteurs étudiants d'organisations politiques. Les itinéraires militants ne s'arrêtant pas avec les études, nombre de ces personnes vont connaître des carrières politiques, syndicales, associatives et être impliquées, pendant comme après leurs études, dans ce qu'on appelle à l'époque de « nouveaux mouvements sociaux » : féminisme et groupes femmes, contestations de l'armée, comme autour des solidarités internationalistes, du soutien aux luttes des immigrés, des jeunes travailleurs.

La féminisation des universités a été déjà très importante même dans les années 1950. De plus, durant cette période post-68 les luttes et les mouvements féministes ont fleuri. Pour enrichir notre corpus donc nous allons naturellement s'intéresser également aux étudiantes-militantes ayant exercé des responsabilités au sein des ces syndicats.

Notre champ s'étend à la jeunesse scolarisée du secondaire qui avec mai et juin 1968, connaît un « passage de la dépendance à l'autonomie » avec les CAL (comités d'action lycéen) s'émancipant de la tutelle étudiante, « inventant » la coordination lors de l'affaire Guiot (février 1971), et l'émergence à partir de 1973 notamment d'un mouvement spécifique des élèves du technique qui sera investi d'abord par LO (Lutte ouvrière) au travers de « Ceux du technique », puis par la CGT avec le lancement d'un syndicat particulier, la CP-CET (Coordination permanente des CET), qui va inspirer également les militants des CCA (Comités communistes pour l'autogestion) pour la création du syndicat lycéen CPL (VCoordination permanente des lycéens) en 1979.

Côté étudiant-es : Unef 68 71, UNEF dite renouveau, Unef us, MARC puis MAS, COSEF, Unef id, FNCL, CA/CL coordinations nationales...

Côté lycéen : CAL (Comités d'action lycéens), UN-CAL (Union nationale des CAL), Comités de lutte, CP-CET (Coordination permanente des Collèges d'enseignement technique), CPL (Coordination permanente lycéenne), coordinations...

Forces politiques et autres : PCF/UEC et UJCF, PSU, AJS/OCI, LC/LCR, AMR/CCA, Révolution/OCT, LO, JEC, JOC

Georges Danton: 1935-2020

Georges Danton, ancien président de l'UNEF en 1958/1959 est décédé en 2020. Nous avons publié la [notice biographique](#) rédigée par Alain Monchablon pour le Maitron (*Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier/social*) dans les Cahiers du Germe. Notre ami Eithan Orkibi dans [Les étudiants de France et la guerre d'Algérie](#), Paris, Syllepse (collection Germe), 2012 aborde dans le chapitre 6 des aspects de l'UNEF sous la présidence de Danton, extraits publiés sur notre site. Lors de son décès, les conditions sanitaires de l'époque n'avaient pas permis à tous ses amis de lui dire au revoir. Le 17 octobre sa famille, ses amis et anciens camarades de l'UNEF se sont retrouvés pour saluer sa mémoire en Auvergne au bord du Goût de Tazenat qu'il aimait tant.

Ivan Denys : 1926-2021

Le 11 novembre 1940, Ivan Denys, élève à Janson de Sailly en classe de 3^e, et qui n'a pas encore quatorze ans, décide de se rendre place de l'Étoile en compagnie d'un certain nombre d'élèves de Janson, bravant

l'interdiction de manifester. Il prend la tête de ce petit groupe, et ensemble ils vont se joindre aux « grands » du lycée. Il rentre alors dans la résistance, puis en militantisme, Agrégé de lettres, il revint comme enseignant dans ce même lycée. Il n'eut de cesse de témoigner, écrit un livre: *Un lycéen résistant*, (Signes et balises, 2013), et intervient, notamment auprès des lycéens (par exemple à [Montreuil](#)). Il avait ainsi participé à notre atelier archives et mémoires étudiantes du 30 mars 2011 que l'on peut [visionner](#). Nous étions présents à ses obsèques au Père Lachaise le 26 août 2021. Nous publions ici un texte d'Alain Monchablon.

J'ai rencontré Ivan Denys pour la première fois il y a près de soixante ans.

J'étais alors élève en classe de terminale au lycée Janson de Sailly où il était professeur. Je n'étais pas dans sa classe et je n'avais pas de raison de le connaître dans ce lycée de trois cents professeurs et cinq mille élèves ; ce n'est donc pas la pédagogie qui nous a fait nous rencontrer ; mais nous étions dans les derniers temps de la guerre d'Algérie, et les tenants de l'Algérie française étaient dans ce lycée plus qu'actifs, activistes. Face à quoi, s'était formé un Comité antifasciste groupant élèves, enseignants et personnel de service. Nous n'étions pas trop nombreux dans ce milieu pour dénoncer la guerre coloniale et défendre les valeurs démocratiques. C'est dans ce cadre que j'ai croisé Ivan, qui m'intimidait malgré son visage souriant de fumeur

de pipe. Puis la guerre d'Algérie a pris fin, j'ai passé mon bac et quitté le lycée, pas lui.

Quinze ans plus tard, loin du 16^e arrondissement j'ai retrouvé Ivan. Devenu père de deux enfants, que j'accompagnai parfois à l'école voisine, dans le 12^e arrondissement, j'y rencontrai un autre parent d'élève, père d'un garçon du même âge que mon fils. : Ivan. Chacun de nous avait changé, mais la vieille sympathie a fonctionné et nous sommes devenus des amis, comme l'ont été nos enfants. Une dizaine d'années plus tard, nos deux garçons étant partis un an pour étudier en Chine, nous avons en tant que parents fait un voyage de quinze jours pour leur rendre visite. Je me rappelle un épisode : le minicar qui nous transportait dans la compagnie chinoise avait fait une halte permettant à chacun, y compris moi, une « pause technique ». J'eus alors un moment d'inquiétude en voyant le minicar repartir sans moi, m'abandonnant en rase campagne. Le minicar revenu, j'appris que c'était Ivan qui avait signalé mon absence ! Tout à fait par ailleurs, il se trouve que quelques années plus tard, nous avons connu tous deux le même deuil.

Mais il y a une troisième occasion que j'ai eue d'avoir connu et aimé Ivan. C'est que, professeur d'histoire et chercheur je me suis penché sur l'histoire de la Résistance. Je suis de ce fait tombé, si je peux dire, sur Ivan. Je dis « tombé », car à mon souvenir il ne m'avait jamais parlé de son activité de résistant, d'abord en culottes courtes dès le 11 novembre 1940 dont il fut un participant, puis jusqu'à la Libération. A ce titre il a bien voulu témoigner à plusieurs reprises et répondre avec précision aux questions que nous, petit groupe de chercheurs, lui posions. Souriant et chaleureux, c'est le même Ivan, mais sans la moustache et la pipe, que j'avais connu il y a moins de soixante ans.

Etienne Mougeotte : 1940-2021

On a tendance à oublier qu'Etienne Mougeotte avant d'être à la tête de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* après l'avoir été du *Figaro* et de TF1, fut quelques temps, en ses jeunes années, un responsable, marqué à gauche, de l'UNEF. Etudiant à Sciences Po Paris, il fut président de son amicale, affiliée à l'UNEF, en 1962-1963. Comme d'autres militants de Sciences Po avant lui (Pierre-Yves Cossé, Dominique Wallon) il fut élu l'année suivante (1963-1964) au poste de vice-président aux affaires internationales, dans le bureau présidé par Michel Mousel, autre responsable issu de Sciences Po. Il affirma ultérieurement avoir été le seul de la direction de l'UNEF à n'être pas membre du PSU (Parti socialiste unifié), ce qui semble excessif. C'est en tant que Vice-président qu'il fit réadhérer l'UNEF à l'Union internationale des étudiants (UIE) où l'influence soviétique était lourde. Comme les autres

responsables de l'UNEF il y voyait plutôt le moyen de rapprocher l'organisation française des mouvements étudiants du Tiers Monde présents à l'UIE, et ce malgré les objurgations répétées des représentants étudiants américains et allemands. A la différence des autres responsables de l'UNEF, notamment de ceux issus de Sciences Po, il ne poursuivit pas ensuite d'activité militante et s'engagea dans une carrière de journaliste.

Alain Monchablon

Henri Weber : 1944-2020

Henri Weber est mort en Avignon, victime du Covid, le 26 avril 2020. Né en 1944 à Leninabad dans une famille de juifs polonais progressistes qui avait décidé d'émigrer en URSS au moment du pacte germano-soviétique pour échapper aux persécutions raciales nazies. C'est aussi l'antisémitisme latent qui les amena après leur retour en Pologne après-guerre à émigrer en France. Cet antiracisme, cet antifascisme, Henri Weber les conservera chevillés au corps, comme tant d'autres de sa génération. Pour aller plus loin, on ne peut que renvoyer à la notice du Maitron <https://maitron.fr/spip.php?article182575>, ainsi qu'au premier volume de son autobiographie¹ mais aussi à ses nombreux articles et publications pour mieux connaître, comprendre Henri Weber, ses positionnements et évolutions. Nous nous contenterons ici d'évoquer en quelques mots Henri Weber et le mouvement étudiant. Henri Weber, étudiant à la Sorbonne, est naturellement adhérent de l'UNEF, mais c'est principalement dans les débats et engagements politiques qui agitent le mouvement étudiant de ce milieu des années 1960 qu'il plonge. Déjà membre de la Jeunesse communiste, c'est dans l'UEC qu'il s'investit en arrivant à la faculté, où il rencontre Alain Krivine. Il est l'un des fondateurs de la JCR en 1966, puis de la Ligue communiste après 1968. C'est au début des années 1980 qu'il s'éloigne de cette organisation trotskyste et adhèrera en 1986 au Parti socialiste, dont il deviendra un élu (sénateur, député européen) et un responsable à la formation.

Henri Weber était plus que réservé sur le syndicalisme étudiant, tout comme la plupart des dirigeants de la JCR puis de la LC. Les chapitres consacrés à l'UNEF et à l'impossibilité d'un syndicalisme étudiant dans le livre co-écrit avec Daniel Bensaïd, *Mai 68 une répétition générale*, au cours de l'été 1968 en attestent. Dirigeant du secteur étudiant de « rouge »² au congrès de Marseille de décembre 1968, il oriente, avec Daniel Bensaïd, les militants vers la sortie de l'UNEF. Dans une dialectique « de la périphérie vers le centre », le mouvement étudiant devait être un point d'appui pour faire pénétrer les idées et les organisations

¹ Henri Weber, *Rebelle jeunesse*, Paris, Robert Laffont, 2018

² La JCR dissoute en juin 1968, ses militants se retrouvent autour du journal *rouge* avant de fonder en avril 1969 la Ligue communiste.

révolutionnaires dans le mouvement ouvrier. Je me souviens d'une assemblée de militants de la Ligue où Henri Weber expliquait qu'il fallait, comme une fusée, s'échapper, décoller, s'extirper (je ne me souviens pas du mot utilisé) du milieu étudiant pour atteindre la lune, i.e. le monde ouvrier. Toujours le sens de l'image et de la formule. Après le congrès d'Orléans de l'UNEF en avril 1970, Henri Weber écrit dans *Rouge* du 13 avril 1970 : « L'éclatement du mouvement étudiant unitaire est un phénomène international [...] si l'éclatement du mouvement étudiant est inévitable, les formes spécifiques de sa crise ne sont pas identiques de pays à pays ». A l'utopie d'un mouvement syndical étudiant unifié, il opposait un « front unique des groupes d'avant-garde ». On sait ce qu'il advint de ce pronostic, l'histoire du mouvement étudiant ayant emprunté bien d'autres chemins.

De manière plus personnelle, Je voudrais souligner – et confirmer bien d'autres témoignages¹ – son humour, une certaine manière de se tenir à distance de son personnage de « leader ». Il prenait ce qu'il faisait au sérieux, et le faisait sérieusement, que ce soit le service d'ordre, le journal *rouge*, la formation, les revues. S'il prenait ses responsabilités, et donc des responsabilités, il évitait toutefois trop se perdre dans les « dangers professionnels du pouvoir ». Lutter contre les phénomènes bureaucratiques – il écrit la brochure JCR *mouvement ouvrier, bureaucratie, stalinisme*² – impliquait aussi d'être attentifs aux pratiques militantes ordinaires des individus et à la tentation d'user et d'abuser de positions de pouvoir.

Robi Morder

Jean-Pierre Worms : 1934-2019

Jean-Pierre Worms, né le 16 juillet 1934 à Courbevoie (Hauts de Seine), mort le 12 juillet 2019 à Paris, sociologue, syndicaliste étudiant, militant socialiste, député de Saône et Loire (1991-1993), militant associatif.

Né le 12 juillet 1934 à Courbevoie (aujourd'hui Hauts-de-Seine), fils d'un résistant exécuté en camp de concentration, Jean-Pierre Worms fait des études de philosophie à la Sorbonne. Militant depuis 1955 à la Nouvelle gauche puis à l'Union de la gauche socialiste, il est également actif à l'UNEF : il succède en 1956 à Michel de la Fournière comme président de la FGEL (Fédération des groupes d'études de lettres, c'est à dire l'UNEF en Sorbonne). A ce titre il soutient activement l'orientation de la nouvelle direction de l'UNEF nationale contre la guerre d'Algérie, affirmant au congrès de 1957 que « les principes sont l'essence même du syndicalisme ». Il participe ensuite au groupe de réflexion qui publie *Documents étudiants*. A l'issue de ses études il entame une carrière de sociologue à l'Institut des sciences sociales du travail (ISST), puis au Centre de sociologie des organisations (CSO) et enfin au CNRS où il travaille notamment avec Michel Crozier et Pierre Grémion. Il y retourne en 1993 lorsqu'il met fin à sa carrière parlementaire. Adhérent précoce du PSU et membre du bureau fédéral parisien, il rejoint le Parti socialiste d'Alain Savary en 1969. Il se rapproche du courant rocardien après le ralliement de ce dernier au PS en 1974. Partisan convaincu de la démocratie locale et du rôle des collectivités locales, il publie avec Michel de la Fournière, son camarade de l'UNEF vingt ans plus tôt, *Citoyens dans la commune, propositions municipales* (1976). Conseiller municipal de Mâcon depuis 1977, conseiller général de Saône et Loire de 1979 à 1986, il est élu député de Saône-et-Loire en 1981, réélu en 1986 et 1988. Militant associatif, il est cofondateur (1980) et dirigeant de France Initiative, association d'aide à la création d'entreprises, membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme (1996-2003), et président de la Fonda (Fondation pour le développement associatif) de 2003 à 2008. Il était chevalier dans l'ordre du Mérite.

Sources : AN/46 AS (fonds UNEF)

Alain Monchablon

¹ « Henri Weber possédait un art de la formule et du mot d'ordre, un sens de l'organisation et une efficacité dans l'action qui s'accompagnaient d'une empathie pour les camarades » écrit Philippe Cyroulnik <https://npa2009.org/idees/histoire/cest-le-henri-weber-qui-chantait-linternationale-avec-higelin-que-nous-pleurons-pas>

² Rééditée 3 fois comme brochure, elle fut développée pour *De la bureaucratie*, « Cahier rouge » n° 3, aux éditions Maspéro en 1971.

DOSSIER :

80 ANS APRÈS LE 11 NOVEMBRE 1940 : LES ÉTUDIANTS DE FRANCE DE L'OCCUPATION A L'APRÈS-GUERRE

Le 80^e anniversaire de la manifestation du 11 novembre 1940 avec notre conférence du 10 novembre 2020 – d'où nous avons lancé un appel pour « transmettre et travailler la mémoire et l'histoire »- a été l'occasion de mettre à jour le travail engagé depuis leur création par le Germe et la Cité sur le sujet, et l'on trouvera à la page suivante la liste de nos initiatives en la matière. Cette commémoration a permis, grâce à Fabrice Bourrée du Musée national de la Résistance, une fructueuse coopération aboutissant à une exposition virtuelle sur le site du Musée de la Résistance en ligne.

Dans ce dossier, nous avons repris la plupart des contributions du dossier des *Cahiers du Germe* n° 25/2005, en le complétant par d'autres contributions, documents et illustrations. Les lectrices et lecteurs pourront également consulter sur le site du Germe un dossier (<http://www.germe-inform.fr/?p=1653>) avec notamment bibliographie, sitographie, notices biographiques que nous mettons à jour à chaque fois que nécessaire.

Séminaires, journées d'études, colloques. P 20.

« 11 novembre 1940 : transmettre et travailler la mémoire et l'histoire », Communiqué du Germe et de la Cité des mémoires étudiantes en conclusion de la visio-conférence du 10 novembre 2020. **P 21.**

CONTRIBUTIONS P22.

Fabrice Bourrée, « Le 11 novembre 1940 », une exposition virtuelle à découvrir sur le musée de la Résistance en ligne ». **P 22.**

Alain Monchablon, « La manifestation à l'Étoile du 11 novembre 1940 : histoire et mémoires », *Vingtième siècle : Revue d'histoire*, n° 110, avril-juin 2011. **P 23.**

Alain Monchablon, « Un tract en quête d'auteur », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 100, 2010. **P 33.**
Robi Morder, « L'UNEF des années noires : dix ans après, état des lieux, état des débats », actualisation de l'article des *Cahiers du Germe* n° 25, 2005. **P 34.**

Stéphane Merceron, « L'UNEF des années noires », *Les Cahiers du Germe* spécial n°1, 1996, repris dans le n° 25, 2005. **P 44.**

Didier Fischer, « Les étudiants et la Résistance ou les itinéraires d'une refondation », *Les Cahiers du Germe* n° 25, 2005. **P 51.**

Cécile Hochard, « Étudiants et lycéens dans la guerre et l'occupation », dans *100 ans de mouvements étudiants*, Collection Germe, Paris, Syllepse, 2007. **P 65.**

Cécile Hochard, « Les lycées de Paris et de la région parisienne de 1938 à 1947 », *Les Cahiers du Germe* n° 21-22-23, 2002. **P 68**

Jacques Varin, « De la Résistance au syndicalisme étudiant », *Les Cahiers du Germe* n° 25, 2005. **P 74.**

Didier Fischer, Alain Monchablon, Robi Morder, (extraits de trois livres), « La santé et la protection sociale des étudiants dans la Deuxième Guerre », 2010 – 2020 – et à paraître 2022. **P 78.**

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS P 83.

* Deux discours de Louis Laisney. **P 84.**

* Une lettre de François de Lescure au congrès de l'UNEF. **P 87.**

* Souvenirs de Colette Bloch-Sellier. **P 89.**

* Notes de Marcel Bleibtreu. **P 91.**

* « La question juive », rapport Gillot et motion, 18 avril 1941. **P 93.**

* Projet de corporation nationale, 1941. **P 96.**

* Discours d'Abel Bonnard, 3 mai 1943. **P 98.**

* L'affiche sur le STO 1943, commentée par Alain Monchablon dans *Les Cahiers du Germe* n° 17, 2001 P 101.

* 11 novembre 1944. Congrès de l'UNEF 44. Discours de Capitant et protocole UNEF UEP. **P 106.**

* UPOE. **P 117.**

* Compte rendu du congrès de l'UNEF, 4 avril 1945 (Extraits). **P 118.**

* Membres de la direction nationale de l'UNEF, 1938-1945. **P 121.**

* Documents 11 novembre 1948, *Les Cahiers du Germe* n° 29, 2001. **P 123**

Robi Morder « 1940 : le 5 Place Saint-Michel et la résistance étudiante ». **P 131.**

NOTES DE LECTURE P 133.

ARCHIVES – PATRIMOINE P 136.

Ioanna Kasapi et Jean-Philippe Legois, « Décryptons la crypte de la Sorbonne ! ». **P 136.**

Séminaires, journées d'études, colloques

1^{er} avril 1998, Paris 1, CHS rue Malher, séminaire avec Claude Singer, auteur de *Université libérée, université épurée*, avec la participation de Pierre Rostini ainsi que d'un témoignage projeté de M. Schapira, étudiant à Alger et victime des persécutions antisémites de l'État et de l'AGEA (Alger). (*Cahiers du Germe* n° 7/8, 1998).

7 avril 1999, CH EVS/FNSP, séminaire avec Stéphanie Méchine sur les archives du rectorat de Paris concernant la période de l'occupation, et Gilles Maigron à propos de son mémoire de maîtrise, *Résistance et collaboration dans l'Université de Paris*, en présence de Monique Coornaert, de l'association Mémoire des étudiants résistants. (*Cahiers du Germe* n° 10, 1998).

28 novembre 2001, BDIC (Aujourd'hui La contemporaine), « Résistances lycéennes ». Après une présentation de Robi Morder, une introduction de Jacques Varin pose la question : s'il y a eu nombre de lycéens résistants peut-on parler d'une résistance lycéenne¹? Puis Madame Bourechliev, une des animatrices de Mémoire des étudiants résistants² et l'Association du 11 novembre 1940³. Il y a eu des témoignages rapportés, tels ceux de Georges Suffert ou d'Igor de Schöten. Michel Denis qui a témoigné directement de son « 11 novembre » au lycée, et de son engagement dans la résistance. M. Levert, co-auteur de *Un lycée dans la tourmente*, a exposé le travail effectué à partir des archives du lycée Jean-Baptiste Say. (*Cahiers du Germe* n° 21, 2002).

22 novembre 2010 Journée Cité des mémoires étudiantes et Germe au Conseil régional d'Ile de

France : « Revisiter le 11 novembre 1940 : étudiants, lycéens et résistance ». Avec, entre autres, Pierre-André Dufetel (président de l'association des résistants du 11 novembre 1940, Paul Bouchet⁴.

30 mars 2011, ateliers « Archives et mémoires étudiantes », à la Maison des initiatives étudiantes à Paris, autour du 11 novembre 1948, avec Paul Braffort, Henri Becker, Ivan Denys et autour du mouvement étudiant à la Libération (dossier dans le n° 29 des *Cahiers du Germe* et video sur la chaîne Youtube de la Cité à l'occasion du 80^e anniversaire du 11 novembre 1940).

10 novembre 2020, A l'occasion du 80^e anniversaire de la manifestation du 11 novembre 1940 à l'Etoile, le GERME et la Cité des mémoires étudiantes ont organisé une conférence sur l'évènement lui-même, son contexte, sa postérité.

Expositions

En 2004, une exposition sur le site du Germe inaugurée à la Mairie du 3^{ème} arrondissement le 25 août 2004 à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la Libération de Paris. L'équipe de cette exposition virtuelle a souhaité offrir aux citoyens d'aujourd'hui quelques éclairages sur cette période et inviter la communauté scientifique à exploiter et découvrir d'autres sources⁵ (Présentation par Jean-Philippe Legois dans les *Cahiers du Germe* n° 25, 2005).

En 2020, participation à l'exposition virtuelle du Musée de la résistance en ligne (voir page suivante).

¹ Jacques Varin n'a trouvé au cours de ses recherches qu'une seule feuille spécifiquement lycéenne, intitulée « combat lycéen », mais bien entendu d'autres publications parlent des lycéens.

² Mémoire des étudiants Résistants a récolté et publié des témoignages, participé à des initiatives dans les lycées et organisait chaque année, devant la statue des martyrs du lycée Buffon aux jardins du Luxembourg une cérémonie aux « huit du lycée Buffon ». L'association s'est dissoute en décembre 2004 mais la cérémonie continue à être organisée chaque année à la mi-mai.

³ Cette association a récolté des témoignages reproduits dans un CD audio

⁴ Alya Aglan (ISP), Jean Pierre Azéma, Cécile Hochard (GERME), Jean-Philippe Legois (Cité), Marina Marchal (Cité), Alain Monchablon (GERME), Robi Morder (GERME), Olivier Wieworka (ISP)

⁵ Equipe de rédaction : Caroline Chalier, Didier Fischer, Cécile Hochard, Jean-Philippe Legois, Jean-Pierre Levert, Stéphanie Méchine, Alain Monchablon, Robi Morder. Avec la participation d'Alexandra Gottely. Avec l'aimable appui d'Elodie Jauneau, Claude Singer et Jacques Varin et le premier concours de Monique Coornaert, Sylvie Lavallée, Miriam Rouveyre et Bernard Vuillet. Conception et réalisation multimedia : Caroline Chalier & l'équipe d'[Atelier @lternet](#). Avec l'aimable concours et l'autorisation des Archives de la Préfecture de police de Paris, des Archives du rectorat de Paris, de la Bibliothèque de la Sorbonne, de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (La contemporaine) de Nanterre, du Centre historique des Archives nationales (CHAN), du Lycée Jean-Baptiste Say, du Musée de la Résistance nationale de Champigny ainsi que de Messieurs Le Coeur et Yor et de Mesdames Delange-Guyot, Rajon et Zazzo.

11 novembre 1940 : transmettre et travailler la mémoire et l'histoire

Communiqué du Germe et de la Cité des mémoires étudiantes en conclusion de la visio-conférence du 10 novembre 2020.

Le 11 novembre 1940 a été le premier acte de résistance à l'occupant nazi ! Or, les témoins disparaissent alors que leur exemple encourage la flamme de l'espoir. Leur mémoire et l'histoire ne doivent pas s'éteindre, d'autant que la liberté, l'égalité, la fraternité ne sont jamais acquises une fois pour toutes, il faut sans cesse les défendre.

Ensemble, associations d'anciens, mouvements étudiants et lycéens d'aujourd'hui, chercheurs, chercheuses et archivistes, avec l'appui des institutions publiques, doivent mettre en commun, dans le respect de leurs identités propres, leurs efforts et leurs moyens pour que l'histoire et la mémoire du 11 novembre 1940 demeurent vivantes.

Le 11 novembre 1940, bravant les interdictions de la préfecture de police et des autorités d'occupation, plusieurs milliers de jeunes sortant des lycées et des facultés en fin d'après-midi se rendent aux Champs-Élysées.

Inconscience du danger pour ces 2000 qui manifestent, violemment réprimés par les policiers français et les militaires allemands ? Ces jeunes hommes et femmes, ont de l'audace en tous cas. Passant outre les barrages, quelques-uns arrivent à déposer une gerbe sur la tombe du soldat inconnu. L'audace a ainsi vaincu une première fois.

C'est un agglomérat hétéroclite où l'on trouve des gaullistes, des communistes, des monarchistes mais surtout une majorité d'étudiantes et étudiants, lycéennes et lycéens sans affiliation particulière. Ce qui les rassemble c'est l'opposition à l'occupation, le refus de l'oppression. Cet amalgame étudiant et lycéen préfigure celui de la résistance. C'est le premier acte public, ouvert, de résistance à l'occupant nazi !

Ces élèves du secondaire et du supérieur se placent ainsi « à l'avant-garde de la jeunesse française » ainsi que le rappelle en 1946 la charte de Grenoble. Ce n'est pas la première fois, ce n'est pas la dernière non plus, l'histoire en atteste, que la jeunesse des facultés et des lycées se lève contre les injustices, pour la dignité.

La liberté, l'égalité, la fraternité ne sont jamais acquises une fois pour toutes, elles sont sans cesse à défendre. Or, les acteurs, les actrices et les témoins qui ont porté haut et fort ces valeurs disparaissent alors que leur exemple encourage. Dès l'aube des années noires ces jeunes ont maintenu la flamme, la lueur de l'espoir. La mémoire et l'histoire de ce qu'elles et ils furent, de ce qu'elles et ils firent ne doivent pas s'éteindre. Il faut que chaque 11 novembre soit l'occasion de rappeler qu'il n'y a pas de fatalité, que la volonté d'agir peut déplacer des montagnes.

Le 11 novembre 1940 n'appartient, pas plus ce jour-là qu'aujourd'hui, à personne en particulier; il appartient à toutes et tous. Or, aujourd'hui, c'est de façon dispersée que chacun commémore l'évènement. Il est temps de suivre l'exemple donné il y a 80 ans par une jeunesse unie, même ponctuellement.

Un comité du 11 novembre 1940, par exemple, permettrait d'encourager la commémoration et l'étude historique, dans chaque établissement, dans chaque ville comme aux Champs-Élysées, à l'Etoile.

Ensemble, associations d'anciens, mouvements étudiants et lycéens d'aujourd'hui, chercheurs, chercheuses et archivistes, avec l'appui des institutions publiques, doivent mettre en commun, dans le respect de leurs identités propres, leurs efforts et leurs moyens pour que l'histoire et la mémoire du 11 novembre 1940 demeurent vivantes.

Pour le Germe et la Cité des mémoires étudiantes:

Ioanna Kasapi, Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder

Paris, le 10 novembre 2020

« Le 11 novembre 1940 », une exposition virtuelle à découvrir sur le Musée de la résistance en ligne¹

Fabrice Bourrée

Fondation de la Résistance

L'année 2020 marque le 70^e anniversaire de la manifestation des étudiants et lycéens à Paris le 11 novembre 1940. Ce jour-là, bravant les interdictions des autorités allemandes et du gouvernement du maréchal Pétain, des milliers de jeunes, étudiants et lycéens, se rendirent à l'Arc de triomphe non seulement pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918 mais également pour manifester leur opposition à l'occupation allemande et à la politique de collaboration avec l'Allemagne. Jusqu'en 1944, elle resta la seule manifestation étudiante à Paris et fut considérée par le général de Gaulle, dans ses *Mémoires de guerre*, comme « la première réponse publique à son appel du 18 juin 1940 ».

Au travers d'une sélection de documents issues des archives publiques (Archives nationales, archives départementales, Bibliothèque nationale de France, Préfecture de Police de Paris) comme d'archives privées (notamment les archives de l'Association des résistants du 11 novembre 1940 conservées au Service historique de la Défense à Vincennes ou celles de la Cité des Mémoires étudiantes), cette exposition virtuelle retrace la genèse de cet événement emblématique avant détailler le déroulement de cette journée du 11 novembre 1940 aussi bien à Paris qu'en province. Elle revient ensuite sur les conséquences de la manifestation parisienne et sur les rumeurs autour des victimes des représailles allemandes.

Dans une quatrième partie sont évoquées les mémoires du 11 novembre 1940, du récit communiste qui se met progressivement en place dans l'après-Libération jusqu'à la création en 1959 de l'Association des résistants du 11 novembre 1940,

apolitique par ses statuts mais officieusement gaulliste.

Enfin, l'exposition vous propose de suivre les parcours individuels de plusieurs participants à cette manifestation du 11 novembre 1940. Selon les recherches menées en 1998 par l'association précitée, sur 114 adhérents ayant renvoyé le questionnaire qui leur avait été adressé, 52 ont répondu avoir eu une activité résistante après le 11 novembre 1940 et 10 d'entre eux ont été déportés pour faits de résistance.

Ce travail qui s'appuie en grande partie sur l'article d'Alain Monchablon, « La manifestation étudiante à l'Étoile du 11 novembre 1940 »² a bénéficié du soutien du Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME) et de la Cité des Mémoires étudiantes (Alain Monchablon, Jean-Philippe Legois, Robi Morder, Ioanna Kasapi).



¹ <http://www.museedelaresistanceenligne.org>

² In *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°110, avril-juin 2011, p. 67-81

La manifestation à l'Étoile du 11 novembre 1940 : histoire et mémoires

Alain Monchablon

Cet article a été publié dans Vingtième siècle : Revue d'histoire, n° 110, avril-juin 2011, reproduit avec l'aimable autorisation de la revue.

Le 11 novembre 1940, dans Paris occupé, des milliers d'étudiants et de lycéens manifestèrent place de l'Étoile, au prix de centaines d'arrestations et de la fermeture de l'Université. Première forme publique et collective d'hostilité à l'occupant, l'événement fut ensuite célébré comme la première manifestation de la Résistance nationale. Divers ouvrages l'évoquent ou lui sont consacrés¹, quoique l'étude bientôt cinquantenaire de Raymond Josse demeure à ce jour la référence². Toutes les incertitudes n'ont cependant pas été levées. Nous voudrions ici nous interroger sur le caractère spontané ou non de l'épisode, sur les réactions des autorités policières et universitaires françaises, et sur la délicate question de la participation communiste à l'événement. Pour cela, nous préférons à la chaleur des témoignages (bien postérieurs) la lumière un peu froide des archives, afin d'éclairer dans un premier temps la rentrée universitaire, puis la journée du 11 novembre et enfin ses suites immédiates. Les sources archivistiques, en effet, ne manquent pas³. Il ne sera que plus significatif d'examiner ensuite la construction

diversifiée de la mémoire de ce qui fut jusqu'en 1944 la seule manifestation étudiante à Paris.

Avant le 11 novembre 1940

Après la débâcle de juin, le recteur Gustave Roussy, maintenu à son poste, s'efforce de préserver l'Université des ingérences de l'occupant, dont les troupes occupent alors de nombreux bâtiments scolaires, y compris ceux de l'École normale supérieure (ENS) de la rue d'Ulm. Tout au long du mois de juillet, des conférences universitaires, d'ordre scientifique et littéraire, ont été données en Sorbonne, la dernière étant de son propre fait⁴. C'est à tort que certains auteurs évoquent une initiative allemande de collaboration intellectuelle : si, parmi les conférenciers, se trouvent Abel Bonnard et Abel Hermant, futures gloires de la collaboration, les thèmes sont purement académiques et interviennent également l'historien Georges Lefebvre ou l'anthropologue Paul Rivet, mais non Georges Claude, pourtant mentionné dans des ouvrages postérieurs⁵. Parallèlement, à la faculté de médecine, des conférences ont lieu du 10 septembre au 4 octobre, dont une de Robert Debré. Le rectorat a obtenu que les

¹ Parmi les derniers : Raphaël Delpard, *La Résistance de la jeunesse française*, Paris, Pygmalion, 2009 ; Maxime Tandonnet, *1940, un autre 11 Novembre*, Paris, Tallandier, 2009. Pour mémoire, Patrick Buisson, dans son ouvrage *1940-1945, années érotiques : Vichy ou les infortunes de la vertu* (Paris, Albin Michel, 2008), attribue la manifestation à « ce prurit de jeunes mâles à la sève bouillonnante, [à] cette fièvre née de la dépossession ou de la menace de dépossession que la concurrence prédatrice des Allemands faisait courir à leurs prérogatives masculines » (p. 108). Nous remercions Anne Simonin de nous avoir signalé ce passage.

² Raymond Josse, « La naissance de la Résistance étudiante à Paris et la manifestation du 11 novembre 1940 », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 47, juillet 1962, p. 1-31. Selon Pierre Bourget dans ses *Histoires secrètes de l'Occupation* (Paris, Hachette, 1970, p. 246), cet article aurait fait partie d'un ensemble plus vaste mais non publié, qu'il ne nous a malheureusement pas été possible de retrouver. Signalons également l'importante communication de Stéphanie Corcy-Debray au séminaire de Dominique Veillon à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) le 22 janvier 2001.

³ En s'en tenant aux principales : aux archives de la préfecture de police (APP), le dossier Ba 2361 consacré au 11 novembre 1940 ; aux Archives nationales (AN), les cartons AJ 16 7116, 7123 et 7148 du rectorat de Paris, les cartons AJ 40 565, 567 et 876 du commandement militaire allemand, ainsi que ceux de la Délégation générale dans les territoires occupés F60 1485 (« incidents du 11 novembre 1940 ») ; à la

Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (La contemporaine) devenue La contemporaine, la correspondance de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) pendant l'Occupation, F Delta 1081 et 4° Delta 1159. Peu de témoignages ont été recueillis sur le 11 novembre dans les premières années qui suivirent la Libération. Voir néanmoins ceux de Claude Bellanger et Alfred Rosier proposés dans *Cinquante-Huit Récits de la résistance universitaire*, Paris, Publications de l'Association des Anciens combattants de la Résistance de l'Éducation nationale, 1948 (AN, 72 AJ 78 ou conservé dans AN, AJ 1663, groupe Maintenir). Aux Archives nationales toujours, on trouve la plupart des entretiens réalisés entre 1960 et 1962 par Raymond Josse pour son étude (AJ 16 7278). En 1996, à l'initiative de l'Association des résistants du 11 novembre 1940, un cd-rom a été édité, recueillant une soixantaine de témoignages collectés en 1995 et 1996 (Institut des archives sonores, Fremaux et associés). Des témoignages ont également été diffusés à la radio (France Inter, 21 octobre 2001 ; France Culture, 11 novembre 2005) et à la télévision (Antenne 2, 5 août 1976).

⁴ AN, F 60 42, le recteur au secrétaire d'État à l'Instruction publique, 22 août 1940. À cette occasion, deux étudiants communistes sont arrêtés le 31 juillet pour avoir diffusé le texte dit plus tard « appel du 10 juillet 1940 » (c'est sa première occurrence).

⁵ *Annales de l'Université de Paris*, 15 (1), année 1940. Il y a peut-être confusion avec les conférences organisées à partir d'avril 1941 par l'Institut allemand (voir Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande*, Paris, Seuil, 1994, p. 357).

Allemands présents soient en civil¹. À la cérémonie de rentrée de l'Université, avancée le 20 octobre 1940, participe la Fédération des étudiants de Paris (FEP), instance parisienne de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), dont le responsable est François de Lescure. Ce dernier, étudiant en lettres, est actif à l'UNEF depuis l'automne 1939. Fondateur depuis peu d'une « Corpo » des lettres que le recteur juge « inexistante² », il est préféré pour la présidence de la FEP aux responsables de la « Corpo » de Droit pourtant mieux assise, car il est l'un des rares à n'avoir pas été mobilisé. Depuis août, il a été désigné comme délégué de l'UNEF en zone occupée par Jean David, seul responsable national de l'UNEF non mobilisé, installé à Clermont-Ferrand. À ce double titre, il présente aux autorités académiques les demandes étudiantes : démobilisation rapide, sortie des camps de jeunesse, sessions de rattrapage³. Il s'élève en même temps « contre toutes les tentatives qui pourraient être faites de subordonner l'Université, et par là même la culture française, à des intérêts autres que les leurs⁴ », formulation qui laisse le recteur perplexe. Ces demandes correspondent aux tâches fixées aux militants étudiants par la revue de la Fédération des Jeunesses communistes *Notre Jeunesse* en septembre :

Dans nos groupements corporatifs respectifs, AG (associations générales), AJ (Auberges de jeunesse), OSSU (Office du sport scolaire et universitaire) il faudra se montrer vigilants et combatifs, y prendre les postes responsables et les amener à prendre position contre les camps, pour la défense de la culture et de l'indépendance du pays⁵.

François de Lescure est en outre un des fondateurs en avril 1939 de l'Union des étudiants et lycéens communistes de France (UELCL), branche de la Fédération des Jeunesses communistes. Il aurait prétendu avoir rompu avec le Parti communiste français lors du pacte germano-soviétique pour mieux maintenir son activité à l'UNEF, tout en étant membre de la direction clandestine des Étudiants communistes, ce qui semble être un cas unique⁶. À l'UNEF, il s'affiche alors extrêmement respectueux des contraintes qu'imposent les autorités d'occupation. En même temps, *La Relève*, journal clandestin des étudiants communistes, dénonce régulièrement la soumission de l'UNEF à Vichy.

L'orientation de *La Relève* diffère alors assez peu de l'ensemble de la presse communiste : en avril 1940, elle dénonce « la guerre impérialiste antisoviétique »,

à la fin août, elle souligne que « le capitalisme est toujours là, à Paris comme à Vichy, dressé contre la classe ouvrière, contre les intellectuels d'avant-garde, appelant à la répression anticomuniste, essayant maintenant d'utiliser les troupes d'occupation pour cette répression ». L'ennemi principal, hier Édouard Daladier, est désormais Vichy, l'occupant étant réduit au rôle de comparse. On ne trouve pas davantage de mise en cause de l'occupant dans les souvenirs de l'étudiant Jean Suret-Canale en 1949 racontant comment il colait à l'été 1940 des papillons tels que : « formez vos comités populaires d'usine », « boycottez la presse nationale [sic] et servile », « lisez l'Humanité clandestine », « un métier pour les jeunes », « réouverture des écoles d'apprentissage »⁷. À l'inverse, Pierre Daix, qui avait adhéré au Parti communiste en septembre 1939, voulut au printemps 1940 s'inscrire à la préparation militaire supérieure, où il fut refusé car trop jeune, tandis que Tony Bloncourt, né à Port-au-Prince, chercha à s'engager en 1939⁸. Les rapports adressés à Vichy sont sans ambiguïté à propos de l'état de l'opinion parisienne : « État des esprits : influence nulle de la presse, développement de l'anglophilie et hostilité contre l'Allemagne, indifférence à l'égard de la politique du gouvernement, inquiétudes touchant la vie quotidienne⁹. » Il est significatif que le 1er novembre, sans aucune consigne, 20 000 personnes soient passées à l'Arc de triomphe où 500 bouquets furent déposés¹⁰. Au Quartier latin, les Renseignements généraux de la préfecture de police notent depuis la rentrée la propagande « anglophile et en faveur de l'ex-général De Gaulle¹¹ », sous forme principalement de bouche à oreille, d'inscriptions à la craie, de ports d'insignes à croix de Lorraine ou de tracts. Les incidents sont fréquents lors de la projection des actualités dans les cinémas, dont vingt-six salles ont été fermées à la date du 4 novembre. Le 25 octobre, à la faculté de médecine, la présence de trois officiers allemands à un cours provoque le départ des étudiants, et deux étudiantes qui leur avaient adressé la parole se le voient reprocher. Le 2 novembre un incident oppose au Café d'Harcourt, proche de la Sorbonne, des étudiants à des Allemands, à la suite de quoi le Café d'Harcourt, haut lieu de la vie étudiante, et le premier étage des cafés Dupont et Capoulade sont fermés. Le 7, c'est en Sorbonne que la présence d'officiers allemands provoque la sortie en groupe des étudiants.

Autour du 11 novembre 1940

dans ses mémoires de « notre meilleur sous-marin » (*Commentaires d'après-guerre*, sur *In Libro Veritas*, édition en ligne, s. d. [2003 ?], p. 13). Voir aussi, Jacques d'Andurain, *Drôle de mère*, sur *In Libro Veritas*, édition en ligne, 2007.

⁷ « Tracts 1940 », *La Nouvelle critique*, 5, avril 1949.

⁸ Pierre Daix, *Déni de mémoire*, Paris, Gallimard, 2008, p. 35 ; Jean-Marc Berlière et Frank Liaigre, *Le sang des communistes*, Paris, Fayard, 2004, p. 219.

⁹ AN, F 60 397, 26 octobre 1940, synthèse, rapports de la Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés (DGTO).

¹⁰ APP, situation à Paris, rapport du 4 novembre 1940.

¹¹ APP, situation à Paris, rapport hebdomadaire du 4 novembre 1940

¹ AN, AJ 76 7228, témoignage de l'inspecteur d'académie Jean-Baptiste Piobetta, recueilli par Raymond Josse, 12 janvier 1961. *La Relève* d'août 1940 accuse le recteur de « salir les bancs de la Sorbonne » en permettant la présence de policiers en civil, mais ne parle pas de présence allemande.

² AN, AJ 16 81 48, lettre de la FEP au recteur, et son annotation.

³ Les Chantiers de la Jeunesse ont été créés le 30 juillet 1940.

⁴ AN, AJ 16 71 48, courrier de la FEP au recteur, 20 septembre 1940.

⁵ *Notre jeunesse*, BnF, Rés. G 1470 (258).

⁶ Entretien avec l'auteur (25 septembre 1990), précision omise dans ses écrits commémoratifs. Autre étudiant communiste, Jacques d'Andurain qualifie François de Lescure

Dès le 26 octobre, le secrétaire d'État à l'Instruction publique Georges Ripert avise les recteurs que le 11 novembre sera un jour travaillé comme les autres, tout en souhaitant des cérémonies internes aux établissements associant « les jeunes générations¹ », une consigne renouvelée le 8. Un avis publié dans la presse parisienne le 9 exclut toute cérémonie ou démonstration publique. Le même jour, Gustave Roussy réunit les inspecteurs d'académie, puis convoque les fournisseurs qui déclarent n'avoir connaissance d'aucun préparatif et leur donne connaissance d'une circulaire proscrivant toute manifestation. Lue dans certains lycées le matin du 11, elle fera connaître l'événement à nombre d'élèves. Le dimanche 10, le recteur prescrit aux doyens que « plaques et monuments seront fleuris avant l'arrivée des étudiants, hors de leur présence² ».

Une tradition a établi l'idée que l'origine indirecte de la manifestation du 11 novembre 1940 aurait été l'arrestation par les Allemands de Paul Langevin, professeur au Collège de France³. Grande figure scientifique, fondateur en 1934 du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, Langevin était proche des communistes, bien qu'il eût désapprouvé le pacte germano-soviétique. Un tract de l'UELC y dénonce la volonté des dirigeants de Vichy « avec la complicité des troupes allemandes [...] d'asservissement intellectuel de la France, en même temps qu'ils livrent notre pays économiquement, à l'impérialisme étranger⁴ ». Parallèlement, se constitue un Comité de défense des professeurs et étudiants de l'Université de Paris. Un appel est diffusé :

Étudiants !
contre l'arrestation du professeur Langevin le premier
de nos maîtres jeté en prison ! contre la censure exercée
sur les livres !
contre la présence de la "Gestapo" dans nos salles de
cours !
contre l'asservissement de l'Université française !
rendez-vous
vendredi 8 novembre à 16 h au collège de France
où le professeur Langevin aurait dû faire son cours.
Conservez votre calme. N'offrez pas de prétexte à la
répression.
Le 11 novembre, organisez dans les Facultés et Écoles
une manifestation du souvenir⁵.

Le 8 novembre, les abords du Collège de France sont bloqués par les dispositifs répressifs français et allemand. Mais à quelque distance, à hauteur de la place de la Sorbonne, une cinquantaine d'étudiants communistes parviennent à manifester⁶. Cet acte a été ultérieurement senti comme l'origine de la manifestation du 11 novembre à l'Étoile, qu'il se fût agi de prolonger un succès ou au contraire d'en effacer l'échec. Cela explique que des témoignages datent du soir du 8 novembre l'établissement du tract appelant à manifester à l'Étoile le 11 novembre⁷.

Étudiant de France !

le 11 novembre est resté pour toi jour de Fête nationale

Malgré l'ordre des autorités opprimantes, il sera Jour de recueillement.

Tu n'assisteras à aucun cours.

Tu iras honorer le Soldat Inconnu, 17 h 30

Le 11 novembre 1918 fut le jour d'une grande victoire.

Le 11 novembre 1940 sera le signal d'une plus grande encore

Tous les étudiants sont solidaires pour que Vive la France !

Recopie ces lignes et diffuse-les⁸

Or la consultation des archives est loin de confirmer ces témoignages : dans son mémoire intitulé « Notes sur les journées qui ont précédé et suivi le 11 novembre 1940, mesures prises par le recteur Roussy », rédigé au lendemain de son relèvement de fonctions le 13, ce dernier indique : « 5 novembre [...] je réunis les doyens et le directeur de l'enseignement. On parle du 11 novembre et je donne les renseignements que j'ai sur les manifestations qui seraient projetées par les étudiants à l'Arc de Triomphe [...] A 16 h 30 je reçois dans mon cabinet M. Meyer du service des Renseignements généraux de la préfecture de police. Il me donne des indications sur la manifestation projetée à l'Étoile⁹. »

En outre, dans les archives du rectorat, à la date du 8 novembre, une lettre anonyme postée le 7 annonce la manifestation dont il donne mot pour mot le texte, que le recteur annote en marge d'un ironique « merci du renseignement¹⁰ ! » Dans le même dossier, un élève de

¹ AN, F 17 14275 et F 60 1485, le secrétaire d'État à MM. les recteurs. Dans ses mémoires, Jérôme Carcopino se flatte d'avoir organisé en tant que directeur de l'École normale supérieure une cérémonie interne à l'École.

² AN, F 60 1485, note sur les journées qui ont précédé et suivi le 11 novembre.

³ Stéphanie Corcy-Debray, citant AJ 40/563 (rapport du 18-24 novembre 1940), indique que cette arrestation fut faite sans informer le commandement militaire allemand.

⁴ Cité par Raymond Josse, *op. cit.*, p. 9.

⁵ La contemporaine, delta 4° 47 Rés.

⁶ Les archives de la préfecture de police ne conservent pas de compte rendu de cette journée.

⁷ Raymond Josse, synthétisant les témoignages recueillis par lui (Claude Bellanger, Jean Kréher, Roger Morais, Alfred Rosier), écrit : « R. Morais et F. de Lescure exposèrent leur idée de manifestation pour le 11 novembre, rédigèrent le tract et le soumièrent à l'approbation des autres participants à la réunion » (*op. cit.*, p. 14), soit les témoins ci-dessus et Félix

Rocher. Raymond Josse précise en note que « ce texte a été reconnu successivement et tout à fait indépendamment les uns des autres, par ses auteurs, ce qui l'authentifie ». Des témoignages d'Alfred Rosier et de Claude Bellanger, datant de 1946, fournissent des données comparables (AN, AJ 16 63, Maintenir). François de Lescure n'avait pas répondu aux demandes d'entretien de Raymond Josse, comme le note ce dernier dans « Quelques remarques à propos de la manifestation étudiante du 11 novembre 1940 », *Dialogues universitaires*, 1-2, 1965, p. 86-92.

⁸ Un original manuscrit est conservé à la La contemporaine sous la cote Delta 4° 47, Rés. La notice de La contemporaine précise : « Ce tract a été trouvé dans le hall de la faculté de médecine par un membre de La BDIC qui, après en avoir usé, le donna à la BDIC. » Une copie du texte se trouve dans une note de police en date du 9 novembre (APP, Ba 2361).

⁹ AN, F 60 1485, incidents du 11 novembre 1940.

¹⁰ AN, AJ 16 7116.

l'ENS lui écrit le 8 pour l'informer et le mettre en garde contre les risques de cette manifestation à l'Étoile¹. Le même jour, une note de police annonce l'Arc de triomphe comme lieu du rassemblement².

Ces données suffisent à constater que l'idée de manifester à l'Étoile était nettement présente avant le 8 novembre. Alors qu'on ne dispose à ce jour d'aucun appel à l'Étoile de l'UELC ou d'autres groupes, ce texte est le seul connu et reconnu³. Il est établi qu'il circulait depuis plusieurs jours. Ce point importe, autant pour les origines de la manifestation que pour son ampleur.

Cet appel, dont la diffusion est mal connue, n'est pas le seul facteur de mobilisation. Les consignes de Radio Londres sont également évoquées. Mais si le 1er novembre des milliers de personnes allèrent spontanément sur la tombe du Soldat inconnu, il est très concevable qu'un tel tract, unanimiste, fixant lieu et dates symboliques, ait rencontré un public réceptif, directement ou par le bouche à oreille qu'évoquent la plupart des participants interrogés par Raymond Josse. C'est d'ailleurs ce qu'indiquent les manifestants arrêtés par les policiers français, même si dans cette position la prudence dictait cette réponse⁴.

Reste à comprendre comment tant de témoins ont pu, après coup, s'attribuer durablement la paternité de ce texte et du rôle fondateur qu'il représente. Le 11 novembre au matin, des individus déposent des gerbes au Monument de Clemenceau, l'un de ces dépôts relevant de l'initiative d'André Weil-Curiel et de Léon Maurice Nordmann à 5 h 30, assortie d'une carte de visite au nom de De Gaulle et d'un ruban de la France libre, vite enlevés⁵. Face à de petits groupes, la police française

procède à quelques dizaines d'arrestations, outre celle du professeur de lycée René Baudoin, porteur d'un insigne à croix de Lorraine. Au Quartier latin, le recteur note des absences en faculté de médecine seulement, alors que « dans les lycées les absences ne dépassent guère les chiffres habituels »⁶.

Les rapports policiers comme les témoignages des acteurs illustrent le caractère spontané de la manifestation de l'après-midi. Le Quartier latin reste calme. Le témoignage de Maurice Guyot en 1954 (secrétaire général de l'Université en 1940) sur un départ groupé depuis la cour de la Sorbonne n'est corroboré par aucune autre source, ni par les rapports de police⁷. Pas de cortège ordonné ni de banderole⁸ mais, à partir de 16 heures, des petits groupes marchant sur les trottoirs des Champs-Élysées ou aux abords de l'Arc de triomphe, avec le cas particulier d'élèves de Janson-de-Sailly venus en groupe de leur lycée par l'avenue Victor-Hugo⁹.

La manifestation bat son plein vers 17 heures, au moment où arrivent de nombreux groupes de lycéens et d'étudiants. Un certain nombre sont écartés, voire arrêtés par la police française. Des bagarres éclatent avec les jeunes pronazis français de Jeune front et de la Garde française installés depuis peu aux Champs-Élysées¹⁰. Les événements se précipitent du fait de l'intervention de la *Geheime Feldpolizei*, la police militaire allemande, puis d'éléments de la *Propagandastaffel*, le service de propagande, que regrette après coup, comme superflue, le commandement militaire dans un rapport adressé à Berlin¹¹. Des coups de feu sont tirés, que les rapports allemands prétendent en riposte à des tirs venus de la foule et quatre blessés sont identifiés. Les arrestations se multiplient dans un climat de

¹ AN, AJ 16 7116 ; voir aussi Stéphane Israël, *Les études et la guerre*, Paris, Presses de la rue d'Ulm, 2005, p. 142. Cet étudiant n'est pas proche de l'Action française, il fut au contraire en 1936 le seul des délégués aux conseils de discipline de l'Université à refuser d'adresser un message de solidarité à Charles Maurras lors de son inculpation (*L'Étudiant français*, 25 novembre 1936).

² APP, Ba 2361, 11 novembre 1940, notes du 8 novembre 1940.

³ Lors du coup de filet où dix-neuf étudiants communistes furent arrêtés fin novembre, un important matériel fut saisi, sans que soit recensé par la police un appel au 11 novembre, alors que nombre de documents antérieurs et postérieurs le sont (APP, GB BS1 carton 4). En outre, le tract d'appel à l'Étoile correspond exactement aux descriptions fournies par les témoins, description de l'aspect (« format d'un bulletin de vote » dit Michel Cournot dans « Les résistants du 11 novembre », *Le Monde* du 11 novembre 1979, p. 1, supplément *Le Monde Dimanche*) ou du contenu (Jean Matthyssens dans *Association liberté-mémoire, liberté Jeunesse : de la génération de la Résistance aux suivantes*. 10^e anniversaire de Résistance-liberté mémoire, préface de Pierre Sudreau, Paris, Éd. du Félin, 1998, p. 23). Au commissariat des Champs-Élysées, Marc Burgard est trouvé porteur de six exemplaires du tract, qu'il dit avoir eu à la faculté de droit (APP, Ba 2361).

⁴ APP, Ba 2361. On dispose de vingt-six procès-verbaux d'interrogatoires par les commissaires de quartier, et apparemment aucun de ces interrogatoires n'a été mené par la *Geheime Feldpolizei*, la police militaire allemande.

⁵ André Weil-Curiel, *Le temps de la honte*, t. II : *Éclipse en France*, Paris, Éd. du Myrte, 1946, p. 237.

⁶ AN, F 60 1485, mémoire du recteur Roussy, le 13 novembre 1940.

⁷ AJ 16 71 23, témoignage de M. Guyot ; APP Ba 2361, le rapport du directeur de la police municipale datant du 12 novembre mentionne seulement une minute de silence à 11 heures à la brasserie Dupont Latin.

⁸ Le musée de la Résistance nationale de Champigny donne comme photographie de la manifestation un cliché montrant aux Champs-Élysées les élèves de l'Institut agronomique en rang, en uniforme et drapeau en tête ; la seule mention de Bruno Walter visible sur la colonne Morris suffit à en montrer l'invraisemblance.

⁹ Des témoignages d'élèves de Janson-de-Sailly ont été recueillis dès 1946-1947 par l'Association des combattants de la Résistance dans l'Éducation nationale, et rassemblés avec d'autres témoignages sous le titre *Cinquante-Huit récits de la résistance universitaire* (Claude Bellanger et Alfred Rosier, *op. cit.*).

¹⁰ Sur Jeune front et la Garde française, voir Wilfred D. Halls, *The Youth of Vichy France*, Oxford, Clarendon Press, 1981 ; trad. fr., id., *Les Jeunes et la politique de Vichy*, préf. de Jean-Pierre Rioux, trad. de l'angl. par Jean Séméaud, Paris, Syros, 1988, p. 337.

¹¹ AN, AJ 40 565, rapport du commandant militaire de Paris, 17 novembre 1940, estime que les mesures prévues par la préfecture de police étaient suffisantes ; APP, Ba 2361, 11 novembre 1940, le directeur de la police municipale, présent sur les lieux, juge au contraire qu'« une intervention de militaires allemands a contribué à ramener le calme ».

confusion selon le rapport du commandement allemand¹. Dispersée par les charges policières et les arrestations, la manifestation, ou plutôt les manifestations sporadiques de petits groupes, auraient pris fin vers 18 h 30. Le soir, faute de pouvoir faire annuler la soirée de la Comédie-Française réservée aux étudiants le lundi 11 novembre, la préfecture exige « cent cinquante places pour les services de police »².

Le rapport du commandement militaire allemand estime entre 500 et 1 000 le nombre des manifestants présents à 17 heures. À 18 heures, la police française évalue à 24 500 le nombre cumulé des visiteurs de l'après-midi, certes pas tous étudiants, à la tombe du Soldat inconnu, et à 1 550 le nombre de bouquets déposés. Ces décomptes n'indiquent pas le nombre des manifestants³, mais ils rendent plausible l'évaluation minimale de 3 000 participants.

La note de police du 12 novembre relève les slogans « Vive la France », « Vive De Gaulle » et « La France aux Français », ce que confirment la plupart des témoignages. Les interrogatoires des manifestants arrêtés insistent sur le fait que La Marseillaise a été chantée. Le cas de jeunes gens scandant « Vive De... », s'interrompant et brandissant alors deux gaules, évoqué dans les *Mémoires de guerre* et souvent cité par les participants, n'est pas signalé. Il est en revanche mentionné par le journal collaborateur parisien *Aujourd'hui* du 16 novembre.

Combien y eut-il d'arrestations ? Une liste de la police parisienne mentionne 39 étudiants arrêtés le 11 novembre puis relaxés, noms qui ne paraissent pas dans les autres documents. Au poste de police des Champs-Élysées et au commissariat du quartier Chaillot sont transférées 39 autres personnes, dont 30 « étudiants » (en fait étudiants ou lycéens et élèves), qui ont été arrêtés par la police française, parfois sur injonction allemande, parfois directement remis par les Allemands. Ces 30 étudiants, presque tous interrogés par la police, sont ensuite remis aux autorités d'occupation, une « manière de procéder paraissant tout à fait anormale »

au secrétaire d'État à la Guerre qui demande des explications au préfet de police Langeron⁴. En outre, les Allemands ont d'eux-mêmes procédé à la majorité des arrestations, et établi leur propre liste cumulative par établissement (outre l'Université, 40 établissements sont mentionnés), non datée, de 115 étudiants et lycéens, ainsi que 3 personnes considérées comme enseignants. Le rapport du commandement militaire évoque 143 arrestations maintenues au 17 novembre, à la Santé ou au Cherche-Midi, ce qui inclut les non-lycéens et non-étudiants⁵. C'est cette liste de 19 étudiants et 93 lycéens qui, communiquée à Jérôme Carcopino le 2 décembre, lui permet de plaider le caractère peu universitaire de la manifestation⁶. Ces chiffres ne sont pas ceux du communiqué officiel de la vice-présidence du Conseil qui évoque le 8 décembre 123 arrestations, dont 90 lycéens et 14 étudiants.

Qui étaient les manifestants ? Les lycéens en fournissent le plus grand nombre⁷. Leurs témoignages ultérieurs ne font pas état d'affiliations politiques. S'agissant des étudiants, on note un témoignage selon lequel Pierre Halbwachs, « le jour du 11 novembre 1940 alla à l'Étoile avec sa mère ; il fut surpris de retrouver à cette manifestation beaucoup d'étudiants qui formaient les années précédentes les "ligues" contre lesquelles il s'était battu et en particulier pas mal d'anciens de l'Action française »⁸.

Du côté communiste, il n'y a de doutes ni sur les « poussées antifascistes et patriotiques qui animent les militants, surtout dans la jeunesse étudiante », ni sur leur présence à la cérémonie⁹. Mais on connaît peu les participants. Parmi ceux qui ont laissé des témoignages, André et Robert Kirschen, Maroussia Naïtchenko, Pierre Daix et Jeanne Brunschwig, Jacques d'Andurain, Raymond Guglielmo et Pierre Hervé n'y furent pas, le plus souvent sur ordre de la direction, pour des raisons de sécurité¹⁰. Peut-être Claude Lalet et sa femme, Lilette, y allèrent-ils en observateurs, comme François de Lescure et Maurice Berlemont¹¹. Tony Bloncourt et Christian Rizo s'y seraient rendus¹². Lorsque deux semaines plus tard, les

¹ AN, AJ 40 565, rapport du commandant militaire de Paris, 17 novembre, estime que les mesures prévues par la préfecture de police étaient suffisantes ; le 11 novembre au soir, le chef de la *Geheime Feldpolizei* déplorait de ne savoir combien d'arrestations la police française avait fait.

² APP, situation à Paris, rapport du 11 novembre 1940.

³ APP, Ba 2361, journée du 11 novembre, 12 novembre 1940. La Vérité (d'obédience trotskiste) évoque le 15 novembre des « milliers de personnes ».

⁴ APP, Ba 2361, le secrétaire d'État à la Guerre au général de la Laurencie délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés, 14 novembre 1940. Celui-ci transmet le 29 la réponse de Langeron : c'était « un ordre formel » des autorités allemandes.

⁵ AN, AJ 40 565.

⁶ AN, AJ 16 7116. C'est ne compter ni l'École libre des sciences politiques, ni l'École des travaux publics, ni l'École centrale.

⁷ Parmi les arrêtés, 10 sont du lycée Buffon, 8 de Janson-de-Sailly, 7 de Voltaire, 6 de Chaptal et de Louis-le-Grand, 4 d'Henri-IV.

⁸ AN, 72 AJ 57, témoignage recueilli par Marie Granet le 9 janvier 1947.

⁹ Stéphane Courtois et Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 1995, 2000, p. 182.

¹⁰ André Kirschen, *La mort à quinze ans*, Paris, Fayard, 2005, p. 50 ; Maroussia Naïtchenko, *Une jeune fille en guerre*, Paris, Imago, 2002, p. 189 ; Pierre Daix, *J'ai cru au matin*, Paris, Robert Laffont, 1976, p. 30 ; Jacques d'Andurain, dans Henri Noguères et alii, *Histoire de la Résistance en France*, Paris, Robert Laffont, t. I, 1967, p. 179 ; Raymond Guglielmo, dans *Association liberté-mémoire*, op. cit., p. 21 ; Pierre Hervé, entretien avec l'auteur, 5 septembre 1991.

¹¹ Selon le témoignage recueilli par Claude Souef, que nous remercions pour nous avoir ouvert ses notes. Claude Souef est le frère d'Olivier Souef, un des dirigeants de l'UFLC, mort en déportation à Auschwitz en août 1942. Voir les multiples témoignages de François de Lescure (infra) ; Maurice Berlemont, « Le PC et le 11 novembre 1940 » *Le Monde*, 12 novembre 1980.

¹² Témoignages rassemblés par Claude Souef. Engagés dans la lutte armée en 1941, Christian Rizo et Tony Bloncourt, condamnés lors du « procès de la Maison de la chimie », furent fusillés avec cinq autres militants le 9 mars 1942.

brigades spéciales de la préfecture de police arrêtent 19 militants étudiants, leur premier rapport établit un lien prudent entre l'activité communiste clandestine et la manifestation :

Depuis une quinzaine de jours nos services avaient constaté la présence dans les milieux d'étudiants et plus particulièrement dans le Quartier latin d'une effervescence en corrélation avec certains incidents qui se sont produits dans le centre de Paris à l'occasion du 11 novembre¹.

De même la synthèse sur ces arrestations considère que sur ce terrain « la propagande communiste rejoignait la propagande gaulliste² ». Mais les interrogatoires policiers ignorent le 11 novembre sur lequel, côté français, aucune enquête judiciaire n'a été ouverte. La semaine suivante, François de Lescure est suspecté par les mêmes policiers d'activité communiste : le 3 décembre, il est arrêté au siège de l'UNEF place Saint-Michel (qui est perquisitionné), conduit à la préfecture de police, interrogé, puis libéré sur intervention du secrétariat à la Jeunesse. De nouveau interrogé le 5, il se voit demander « par qui les étudiants sont [...] poussés à des manifestations » et s'il a connaissance d'un « mouvement de Gaulliste [sic] »³. Il obtient le jour même le soutien de Jérôme Carcopino, qui écrit au préfet de police : « M de Lescure n'a pas cessé depuis le début de la crise de prêter au recteur le concours le plus zélé et le plus intelligent dans l'œuvre d'apaisement qui est votre but comme le mien⁴. » Ré-interrogé par la police le 9 décembre, François de Lescure, qui nie toute appartenance communiste, reste libre. À nouveau inquiété le 17 février puis le 20 juin 1941, il obtient encore le soutien de Carcopino, devenu entre-temps ministre⁵. Il demeure actif à l'UNEF jusqu'à l'automne 1941, obtenant l'accord de la direction en zone sud contre les initiatives jugées d'un collaborationnisme intempestif de la « Corpo » de droit. Il disparaît de la zone occupée à cette date⁶.

Après le 11 novembre 1940

Le 12 novembre au soir, le commandement allemand communique ses décisions à la préfecture. Tous les établissements d'enseignement supérieur de la capitale sont fermés jusqu'à nouvel ordre, les étudiants non domiciliés à Paris doivent rejoindre leur famille en province et les étudiants parisiens doivent

quotidiennement pointer au commissariat de police de leur domicile. Gustave Roussy apprend le 13 novembre qu'il est relevé de ses fonctions, ainsi que le secrétaire général Maurice Guyot, et immédiatement remplacé à titre temporaire par Jérôme Carcopino qui conserve sa fonction de directeur de l'ENS. Ce dernier s'efforce tout au long des semaines qui suivent de faire atténuer les mesures prises, voire d'en obtenir la levée, et pour cela donne les gages de sa bonne volonté aux autorités allemandes. Il est aidé par la FEP, dont le président, François de Lescure, diffuse aux lycéens parisiens et aux étudiants de province des appels au calme, soumis préalablement au recteur⁷.

Jérôme Carcopino obtient progressivement divers aménagements, notamment en faveur des étudiants internes, dont ceux de la rue d'Ulm. Le 17 novembre un certain nombre d'établissements spécialisés sont autorisés à rouvrir. Il ignore qu'à cette date, le commandement militaire de Paris prône auprès de Berlin une reprise rapide des enseignements⁸. C'est le 8 décembre qu'il apprend la décision allemande de rouvrir l'Université le 20, mesure rendue publique le 14 seulement. Le commandement allemand avait libéré les prisonniers en trois vagues successives, le 20 novembre, le 3 décembre puis le 11. Restèrent cinq personnes condamnées par les tribunaux militaires allemands, dont René Baudoin.

Partout courent les rumeurs de nombreux tués, certains fusillés à bout portant. De Clermont-Ferrand, Jean David croit savoir le 15 novembre que 200 étudiants ont été déportés. Une semaine plus tard, informé par une secrétaire venue de Paris, il parle de quatre Allemands tués et de six étudiants fusillés à bout portant, une soixantaine étant enfermés à Chevilly-Larue en attente de déportation. Il craint le fruit d'une provocation, comme les événements de Prague de l'année précédente⁹. Les Anciens combattants croient savoir qu'il y eut 18 morts, dont plusieurs Allemands. La radio de Londres parle le 28 novembre de 11 tués et de 500 déportés. Jérôme Carcopino lui-même s'adresse au préfet pour faire démentir par les Allemands la rumeur de 300 tués. En 1942 encore, un informateur du Bureau central de renseignement et d'action militaire (BCRAM) à Londres, étudiant présent le 11 novembre, annonce 5 morts et 150 jeunes gens disparus¹⁰. Les recherches de Raymond Josse ne lui ont pourtant pas permis de trouver trace d'un décès ou de disparitions liés à la

¹ APP, GB 52, BS1 n° 4, rapport du commissaire Baillet, 25 novembre 1940.

² AN, F 60 234, carton A 4, note au maréchal Pétain, 28 novembre 1940.

³ AN, AJ 16 7148, François de Lescure au recteur, 5 décembre 1940.

⁴ AJ 16 7148, le recteur au préfet de police.

⁵ AN, AJ 16 71 48, dossier « associations d'étudiants ». Les investigations de la police à son sujet se trouvent dans APP, BS1 GB55 carton 7, affaire Lescure.

⁶ Selon son témoignage, prévenu par le juge d'instruction, il gagna la zone sud sous une fausse identité (Anne Simonin, *Les Éditions de minuit, 1942-1955 : le devoir d'insoumission*, Paris, IMEC, 1994, p. 64).

⁷ Les textes de ces appels sont conservés dans AJ 16 7116 ; La contemporaine, F delta 1081/6, lettre de François de

Lescure au recteur le 20 novembre 1940. Bien après la Libération, François de Lescure dira avoir été convoqué dès le 15 novembre à l'Institut allemand par le Dr Epting, collaborateur de l'ambassadeur Abetz, qui lui aurait reproché son rôle dans la manifestation. On n'a pas trace de cet entretien.

⁸ AN, AJ 40 565, rapport du 17 novembre 1940.

⁹ La contemporaine, 4° Delta 1159, correspondance de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF). En 1939 à Prague, après la répression d'une manifestation étudiante le jour de la fête nationale, les obsèques de l'étudiant Jan Opletal furent suivies de l'exécution sommaire de 7 étudiants, de la déportation de 1 200 d'entre eux et de la fermeture pour trois ans des universités tchèques.

¹⁰ AN, F 60/1697, état-major particulier du général de Gaulle ; Bureau central d'action militaire (BCRAM), chemise « manifestations publiques de résistance », 26 février 1942.

manifestation.

Quant aux réactions de l'opinion publique, si le commandement militaire allemand veut la croire exprimée par quelques paires de claques parentales, les autorités françaises proposent une autre interprétation : « Les esprits demeurent très montés. Si les mesures prises doivent inciter les étudiants à éviter désormais les manifestations extérieures de leurs sentiments, il n'en demeure pas moins qu'un violent ressentiment subsistera des événements qui viennent de se dérouler¹. » Les commentaires de la presse parisienne, tissu d'injures sur l'irresponsabilité d'une certaine jeunesse, ne mettent pas en cause les communistes.

Les premières réactions communistes au 11 novembre 1940 sont tout sauf univoques. L'affaire de l'Étoile est au reste considérée comme d'une bien moindre importance que l'arrestation de Paul Langevin imputée à Vichy, « qui s'appuie maintenant sur les Troupes d'occupation pour imposer ses mesures rétrogrades² ». La manifestation du 8 novembre est parfois confondue avec celle du 11. Ainsi, en janvier 1941 : « Sept de nos camarades parisiens venaient de tomber sous les balles de la Reichswehr [sic] en réclamant l'indépendance de notre pays et la libération du grand savant Langevin arrêté par les autorités d'occupation³. »

Le 11 novembre est ainsi restreint à la défense des traditions universitaires. C'est pourquoi « au nom de la classe ouvrière le Parti communiste salue les étudiants et les intellectuels en lutte pour la défense de la science française contre la mise au pas de l'Université », thème repris par *L'Avant-garde*⁴. Le « massacre » et la fermeture de l'Université sont imputés conjointement aux autorités d'occupation et au gouvernement de Vichy, le nouveau recteur Jérôme Carcopino étant d'ailleurs qualifié de « *Statthalter* du Quartier Latin⁵ ». Il n'y a pas de revendication de la manifestation par l'UELC, si ce n'est de manière très incertaine : « Nos camarades sont tombés en criant "la France aux Français". Les gens de Vichy ont peur de ce mot d'ordre, c'est pourquoi ils tentent de jeter la confusion sur les événements⁶. » *La Relève* met en garde : « Ne vous laissez pas aller à la provocation comme celle qui fut

organisée le 11 novembre pour trouver un prétexte à la répression. Ne vous laissez pas entraîner dans des manifestations à caractère politique. » Elle reprend plus tard : « Le 11 novembre de savantes provocations spéculant sur le patriotisme de la jeunesse intellectuelle fournirent le prétexte : les balles sifflèrent, les prisons s'ouvrirent et l'Université se ferma. »⁷ *L'Humanité* se borne à mentionner le 20 novembre : « L'Université de Paris est fermée à la suite de manifestations d'étudiants⁸. » Le ton de *L'Université libre*, dans son premier numéro de novembre, est différent :

« Une jeunesse fière de ses traditions a osé dire tout haut ce que nous pensons tout bas : que la France ne sera jamais un pays d'esclaves ; ils ont crié leur espoir de voir bientôt la France reprendre son vrai visage. Aussi les troupes d'occupation sont-elles entrées en action et plusieurs morts héroïques, tombés pour la France devant l'Arc de Triomphe, ont montré à l'occupant et aux traîtres de Vichy que la jeunesse de France, que l'Université n'accepte pas⁹. »

Parallèlement un tract intitulé « Pas de Gauleiter à l'Université de Paris, lettre ouverte à Jérôme Carcopino », émanant du Comité de défense des professeurs et étudiants de l'Université de Paris, flétrit le recteur, « traître à l'Université française, traître à la Patrie¹⁰ ».

Bien qu'elles ne mentionnent jamais le caractère patriotique anti-allemand de la manifestation, ces évocations pourraient se lire comme autant d'approbations, voire de revendications de la manifestation. C'est le cas d'un extrait de tract de l'UELC que cite Raymond Josse¹¹. Pourtant un long tract diffusé fin décembre 1940 montre une autre orientation¹². Signé des régions parisiennes du Parti communiste et des Jeunesses communistes, s'adressant aux étudiants, il s'ouvre par une approbation chaleureuse de leur audace¹³. Mais c'est pour aussitôt, leur tendant « une main fraternelle », les inciter à ne pas se tromper d'objectif : « Assurer l'indépendance de la France, c'est permettre à ce pays d'être libéré de la sujétion de l'impérialisme britannique ». Et surtout : « Ce n'est pas par la guerre que la France redeviendra libre et indépendante, C'EST PAR LA RÉVOLUTION SOCIALISTE. »¹⁴

complicité avec "l'occupant allemand", il manifeste une indéniable volonté de résistance intellectuelle. » La collection complète de *L'Université libre* est consultable sur le site Internet du réseau de la Cité des mémoires étudiantes (<http://www.cme-u.fr>, voir « presse étudiante par titre »).

¹⁰ AN, AJ 16 7116.

¹¹ Raymond Josse, *op. cit.*, p. 16.

¹² Un original se trouve au musée de la Résistance nationale de Champigny. Il a été publié en version abrégée dans Angelo Rossi, *Sous l'occupation : la guerre des papillons*, Paris, Les Îles d'Or, p. 142-143, puis dans les *Cahiers de l'Institut de recherches marxistes*, 14, 1983, p. 190-191.

¹³ Francis Cremieux et Jacques Estager déduisent du « vous avez eu raison » répété dans l'exorde, la pleine approbation de la manifestation par le parti communiste français (*Sur le Parti*, Paris, Messidor, 1983, p. 335).

¹⁴ Dans l'exemplaire détenu à l'Institut de recherches marxistes (IRM), un ajout manuscrit (non daté) a été placé après la mention de l'impérialisme britannique : « et de l'impérialisme allemand ».

¹ AN, F 60 397, DGTO, rapport du 17 novembre 1940.

² *La Relève*, novembre 1940.

³ *La Relève*, janvier 1941.

⁴ *La Relève*, 25 novembre 1940.

⁵ *La Relève*, 10 décembre 1940.

⁶ *La Relève*, numéro de novembre 1940.

⁷ *La Relève*, numéros de novembre et du 20 décembre 1940.

⁸ On note le pluriel.

⁹ Nicole Racine évoque cet éditorial dans son texte sur *L'Université libre* paru dans Jean-Pierre Azéma, Antoine Prost et Jean-Pierre Rioux (dir.), *Les Communistes français de Munich à Châteaubriant (1938-1941)*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 133-144, p. 136-137. Elle y revient dans son intervention à la journée « Revisiter le 11 novembre 1940 » organisée par la Cité des mémoires étudiantes et le Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants (GERME), le 22 novembre 2010 : « L'éditorial, tout comme le numéro dans son entier [...] est avant tout un texte "anti-Vichy", sans allusion au régime et à la politique de l'Allemagne nazie. Mais en dénonçant vigoureusement la politique du gouvernement de Vichy à l'égard de l'Université, sa

Après la fermeture de l'Université, les autorités policières et universitaires concentrent leur action sur les lycées. Les lycéens et élèves arrêtés sont, à la demande du recteur, exclus de leurs établissements¹. Jérôme Carcopino charge les proviseurs de vérifier la loyauté des enseignants, et convoque les parents d'élèves pour le contrôle de leurs enfants. La surveillance policière est renforcée, le port de croix de Lorraine est devenu un motif d'arrestation. Surtout, la police procède les jeudis et samedis après-midi de novembre à des arrestations préventives de jeunes gens sur les Champs-Élysées et au Quartier latin. Le jeudi 21 novembre, une véritable rafle aboutit à 1 041 arrestations². Le surlendemain, le recteur fait aviser les chefs d'établissement que les Grands Boulevards, les Champs-Élysées et le boulevard Saint-Michel sont interdits aux élèves ce jour. Il craint de nouvelles interpellations le dimanche 24. Début décembre, des rumeurs font état d'un rassemblement des lycéens des classes préparatoires le 2 décembre aux Invalides. Le 8 décembre, dans une lettre au maréchal Pétain, Jérôme Carcopino admet : « Pendant plus d'une semaine j'ai craint de ne pouvoir apaiser l'effervescence des lycéens³. » Il a fallu près d'un mois pour que les autorités se rassurent.

Les mémoires du 11 novembre 1940

En dépit d'appels lancés par de petits groupes qui exaltent le souvenir de 1940, il n'y aura pas de réédition du 11 novembre les années suivantes. Préventivement, les autorités sont sur le pied de guerre, le Quartier latin étant sous haute surveillance, les lycéens restant consignés toute la journée dans leurs établissements, qu'ils aient cours ou non, et les étudiants étant mis en garde.

Depuis l'été 1941, un autre regard est porté sur la signification de la manifestation : *La Relève*, dans son numéro 17 du 23 juillet, célèbre « la jeunesse intellectuelle qui le 11 novembre dernier manifestait contre l'occupation allemande »⁴. En novembre, *L'Étudiant patriote*, organe du Front national étudiant constitué « à la veille du 14 juillet 1941 » fait l'éloge d'un acte anti-allemand : « Ce sera notre fierté, étudiants et lycéens de France, d'avoir les premiers, le 11 novembre 1940, opposé aux conquérants barbares et pleins de morgue les vertus héroïques de la France éternelle⁵. »

Dans la France libérée, le 11 novembre est célébré. Au palais de Chaillot en mars 1945, Jean Guéhenno, directeur de l'Éducation populaire et des mouvements de Jeunesse, fait du 11 novembre « la première manifestation publique de la Résistance. [...] Les étudiants et leurs maîtres montèrent à l'Arc de Triomphe et eurent les honneurs des premières rafales de mitrailleuse tirées contre la Résistance⁶ ». Lors des cérémonies organisées en Sorbonne en 1945, le recteur Gustave Roussy, rétabli dans ses fonctions, rend cet hommage : « Sur la tombe du Soldat inconnu, le sang des étudiants et des lycéens de Paris tomba comme l'offrande d'une riche promesse et la gage d'un serment solennel⁷. »

Mais cette mémoire du 11 novembre peine à durer. L'UNEF, qui entend pourtant rompre avec ses ambiguïtés de la période de Vichy, ne célèbre pas l'événement, alors qu'elle le fait longtemps pour le 17 novembre, jour anniversaire de la répression nazie contre les étudiants de Prague. L'Union française universitaire, issue du Front national universitaire rassemble des témoignages sur la Résistance dans l'Éducation nationale, sans faire de sort particulier au 11 novembre 1940⁸. Elle demande en 1948 la pose d'une plaque commémorative, sans insistance et sans succès.

Chez les communistes, l'organisation du récit se met en place progressivement. En mai 1945, Pierre Kast, secrétaire des Étudiants communistes et militant de 1940, présente le 11 novembre comme étant issu « des contacts entre des étudiants de l'UNEF, des étudiants communistes et les premières "chaînes" en liaison avec Londres⁹ ». *L'Étudiant patriote* du 10 décembre 1945 évoque « des Étudiants communistes animateurs de la manifestation¹⁰ ».

En 1948 est constitué un Comité des anciens, autour des étudiants communistes, qui ne survit qu'un an. La même année est affirmée la prééminence communiste dans la manifestation : dans une interview radiophonique censurée, François de Lescure indiquait que « les premiers tracts appelant à la manif du 11 novembre 1940 avaient été imprimés et diffusés par les EC¹¹ ». Puis *Les Lettres françaises* publient

« De l'arrestation de Paul Langevin au 11 novembre 40, par un témoin »¹². Ce témoin est François de Lescure, présenté comme « l'organisateur ». Il énonce que « les premiers, les étudiants communistes impriment et

¹ AJ 16 7116. Le 14 décembre, il revient sur ces sanctions après l'annonce allemande de rouvrir les facultés.

² AN, AJ 16 7116. C'est à tort que certains interprètent ces interpellations comme étant celles du 11 novembre : la liste complète, aux archives de la préfecture de police, est bien intitulée « état des arrestations du 21 novembre 1940 ». Jérôme Carcopino dit qu'elle fut faite à la demande des autorités allemandes (*Souvenirs de sept ans : 1937-1945*, Paris, Flammarion, 1953, p. 218), ce que confirment les archives du commandement militaire de Paris. Les Mémoires de Roger Langeron sont muets sur ce point.

³ AN, F 60 427

⁴ *La Relève*, 17, 23 juillet 1941.

⁵ *L'Étudiant patriote*, novembre 1941.

⁶ *L'Université dans la Résistance et dans la France nouvelle*, Paris, Office français d'édition, 1945. Jean Guéhenno était

allé aux Champs-Élysées le 11 novembre 1940, avait vu les charges allemandes et entendu les mitraillettes (*Journal des années noires : 1940-1947*, Paris, Gallimard, 1947, 1973, p. 66).

⁷ *Le Monde*, 11-12 novembre 1945.

⁸ Claude Bellanger et Alfred Rosier, *op. cit.* À noter que son président Edmond Lablénie, professeur à Janson-de-Sailly et dont le rôle fut précoce et important dans l'organisation de la Résistance, n'a jamais dit avoir participé à la manifestation.

⁹ *Le Courrier de l'étudiant*, mai 1945, p. 3.

¹⁰ *L'Étudiant patriote*, 10 décembre 1945.

¹¹ François de Lescure, *L'Humanité*, 12 novembre 1948.

¹² « De l'arrestation de Paul Langevin au 11 novembre 40, par un témoin », *Les Lettres françaises*, 18 novembre 1948, p. 1.

diffusent dès les premiers jours de novembre des tracts d'appel [...] ; ces tracts sont recopiés par centaines et largement diffusés par la jeunesse étudiante de toutes tendances ». En dépit d'une nuance apportée en 1950¹, l'argumentaire de François de Lescure s'impose durablement, ce dernier devenant dès lors le principal voire l'unique signataire des articles commémoratifs du 11 novembre². L'évocation, répétitive, de ce qui est désormais appelé la marche (ou la montée) à l'Étoile, est héroïque : un cortège unique et imposant remonte les Champs-Élysées, criant « à bas Pétain, à bas Hitler », avant de se heurter aux SS et à leurs chars, qui tirent et font dix morts, auxquels s'ajoutent ensuite de nombreux fusillés et déportés. Il n'est question ni de la police française, ni des groupes d'extrême droite présents sur les Champs-Élysées.

Les articles commémoratifs se multiplient sous sa signature à partir de 1958³. Il reprend les mêmes affirmations en 1961, puis en 1964 dans *France nouvelle* ainsi que dans *Dialogues universitaires : revue de l'Union française universitaire*. Indifférent aux objections de Raymond Josse⁴, il reprend à l'identique le même récit en 1966 et 1967.

L'évolution est sensible en 1968 avec un article de Francis Cohen, un des anciens responsables des Étudiants communistes en 1940, paru dans *La Nouvelle critique*. Il apprécie l'étude de Josse, lui reprochant seulement d'ignorer le rôle de François de Lescure en tant que dirigeant des Étudiants communistes. Il accepte des « rectifications de faits » aux invraisemblances et admet que le mot d'ordre de l'Étoile ne fut adopté qu'après le 8 novembre, pour conclure sur la « rencontre » entre les communistes et les autres, qui fait l'importance du 11 novembre⁵.

L'Humanité, dans l'article commémoratif de 1970, qui n'est pas rédigé par François de Lescure, intègre ces correctifs, le rôle des étudiants communistes restant « prédominant »⁶. En 1975, Albert Ouzoulias consacre un chapitre au 11 novembre 1940 : il doute des tués de l'Étoile et attribue la manifestation aux « efforts conjugués des étudiants communistes et autres groupes appartenant à tous les horizons de pensée »⁷. En 1980, de Lescure n'incorpore qu'une partie de cette nouvelle version. Toujours muet sur le rôle de la police française, il ne parle plus de morts mais évoque encore des déportations. Un nouvel article de Francis Cohen en 1988 apporte d'autres corrections. Reconnaisant, sans

les attribuer, les distorsions de la mémoire, il estime que « du côté communiste il ne semble pas qu'il y ait eu de mot d'ordre central » pour aller à l'Étoile, et que c'est le soir du 8 novembre que « nous nous sommes ralliés à cette idée ». François de Lescure l'aurait aussitôt fait adopter « par le petit groupe des militants qui travaillaient autour de l'UNEF et des œuvres sociales universitaires »⁸. L'article mentionne en outre l'avis dissonant émis en 1980 par Maurice Berlemont, responsable au Parti communiste des Jeunesses communistes pour Paris à l'automne 1940 : ce dernier avait estimé que l'initiative émanait d'« étudiants patriotes de la Faculté de droit », et que l'accord du parti ne fut obtenu que sur le tard⁹.

Entre ces variantes, aucune divergence n'apparaît dans le compte rendu par *L'Humanité* d'une soirée organisée en Sorbonne le 8 novembre 1990 pour le 50e anniversaire de la manifestation; François de Lescure et Francis Cohen livrent côte à côte leur témoignage dans un hommage moins précis mais unanime. En 2000, l'article commémoratif du 11 novembre date du 8 novembre 1940 l'appel de l'UELC à la manifestation de l'Étoile.

L'Association des Résistants du 11 novembre 1940

L'Association des Résistants du 11 novembre 1940, constituée semble-t-il en 1959, serait issue de la pose de la plaque commémorative de l'avenue des Champs-Élysées. Elle fut effectuée le 11 novembre 1954 par le nouveau président de la République René Coty, tandis que trois anciens étudiants du 11 novembre 1940 montaient une garde d'honneur¹⁰. L'idée de la plaque aurait été donnée à l'ancien sénateur de Seine-Inférieure par son neveu Roland Coty, lycéen à Condorcet en 1940 et manifestant incarcéré à la prison du Cherche-Midi. Puis quelques anciens auraient songé à se grouper et fonder une association, les demandes d'adhésion venant progressivement et étant soumises à un parrainage. Il semble qu'aucun ancien lycéen ou étudiant communiste n'ait été membre de l'association, dont les dirigeants en 1980 mirent en doute le rôle des communistes dans l'organisation de la manifestation¹¹. L'association aurait tenu un premier « dîner amical statutaire » en 1959 et aurait eu jusqu'à 300 membres.

Proclamant son apolitisme, l'association a été

¹ Selon Pierre Daix, « la direction des étudiants communistes avait dans l'intervalle contacté d'autres groupes d'étudiants » (*Europe*, « Souvenirs de l'année 40 », 51, mars 1950, p. 26 sqq).

² François Lescure, venu saluer en avril 1945 le congrès de l'UNEF au nom de l'UJRF (nouvelle appellation des Jeunesses communistes, dont il était un des dirigeants), ne dit alors mot de la manifestation de 1940.

³ « Le 11 novembre 1940 », *Clarté*, 14, octobre 1958. L'association des résistants du 11 novembre 1940 vient de se constituer, d'où sans doute cette pique sibylline : « Ceux qui font aujourd'hui grand cas de leurs services dans la Résistance mais qui se permettent de mettre en doute le patriotisme des communistes feraient bien de se rappeler l'opposition qu'ils ont alors manifesté [sic] à notre appel

pour le 11 novembre 1940. »

⁴ Raymond Josse, « Quelques remarques... », *op. cit.*

⁵ « Les étudiants communistes et le 11 novembre 1940 », *La Nouvelle critique*, 16, septembre 1968.

⁶ *L'Humanité*, 12 novembre 1970.

⁷ Albert Ouzoulias, *Les fils de la nuit*, Paris, Grasset, 1975, chap. 8 « Du Quartier latin à l'Étoile », p. 69-80.

⁸ Francis Cohen, « Le 11 novembre 1940 », *Notre musée*, janvier 1988.

⁹ « Témoignage : le Parti communiste et le 11 novembre 1940 », *Le Monde*, 12 novembre 1980.

¹⁰ *Annales de l'Université de Paris*, 4, octobre-décembre 1954, p. 537-539.

¹¹ Lettre de Me Jean Ebstein-Langevin, *Le Monde*, 26 novembre 1980.

parrainée dès 1958 par Maurice Herzog, alors haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, et placée d'emblée sous la présidence d'honneur de Pierre Le-franc, manifestant du 11 novembre qui fut à cette occasion blessé et incarcéré à la Santé puis à Fresnes, et devint chef de cabinet du président de la République en 1959. Elle a pris pour logo l'Arc de triomphe encadré d'un V et surmonté d'une croix de Lorraine. Le choix de son premier président se porta sur celui ayant le grade militaire le plus élevé.

L'association participe aux cérémonies officielles du 10 et 11 novembre depuis au moins 1969. La taille considérable de sa gerbe, réplique de celle déposée en 1940 par quelques lycéens de Janson-de-Sailly, ne constitue désormais plus un problème pour les services du protocole. Elle a fait poser des plaques commémoratives de la manifestation à l'emplacement de l'ancienne prison du Cherche-Midi, de la Santé, et au lycée

Janson-de-Sailly. Elle est en outre habilitée à intervenir dans les établissements scolaires. À cet égard, elle publie depuis 1996 un recueil de témoignages sur cd-rom, diffusé dans tous les lycées, et, depuis 2001, une brochure (*Les lycéens contre l'occupant*), en collaboration avec la direction de la mémoire du patrimoine et des archives du ministère de la Défense. En 2004, œuvre de l'association, une vitrine du musée de l'Armée a été consacrée au 11 novembre 1940, « première réponse publique à l'appel du général de Gaulle ».

Dit « manifestation des étudiants », le 11 novembre 1940, « mouvement spontané¹ » selon Raymond Josse est grandement l'œuvre de lycéens, gardant quelques aspects joyeux, des monômes d'avant-guerre, en même temps qu'une « union instinctive [...] contre l'occupant² » dont il révèle la violence répressive. De là son caractère d'événement unique, qui ne pouvait manquer de susciter des captations a posteriori.



¹ Raymond Josse, *op. cit.*

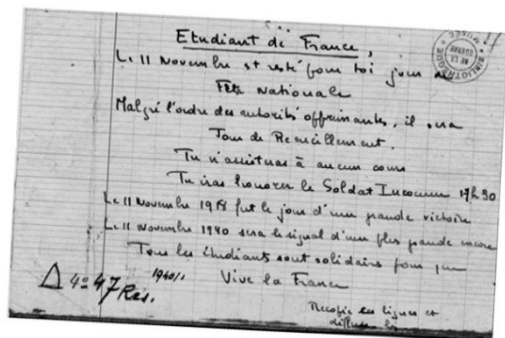
² Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 1990, 2001, p. 247.

Un tract en quête d'auteur

Alain Monchablon

Article publié en premier en 2010 dans le numéro 100 de Matériaux pour l'histoire de notre temps, reproduit avec l'aimable autorisation de la revue.

La manifestation des étudiants et lycéens à l'Étoile le 11 novembre 1940 est entrée dans l'histoire comme la première forme publique et collective d'hostilité à l'occupant¹. Elle a de ce fait suscité évocations et ré-



cits, voire revendications concurrentes d'appropriation, et le 11 novembre 2010 l'inauguration d'une plaque commémorative par l'actuel président de la République, redondante par rapport à une précédente, inaugurée en 1954 par le président René Coty et située à une cinquantaine de mètres de la nouvelle. Comment les lycéens et étudiants qui se retrouvèrent ce 11 novembre furent-ils informés de cette manifestation ?¹ Certains auteurs évoquent divers appels, mais un seul tract d'appel est connu à ce jour. Il en est conservé un exemplaire unique à la BDIC – devenue La contemporaine –, sous la cote 4 Delta Res 47 (1940), et non au Musée des Armées comme il est parfois dit. Le document est entré précocement à la Bibliothèque, la notice l'accompagnant précisant que « ce tract a été trouvé dans le hall de la faculté de médecine par un membre de la BDIC qui, après en avoir usé, le donna à la BDIC ». On notera la discrétion du « après en avoir usé ». Le document a été inventorié dans les archives de la BDIC en 1958.

Sa présentation et son contenu valent d'être soulignés : écrit à la main sur un cahier d'écolier, au format d'un

bulletin de vote, il ne témoigne guère de l'existence d'une organisation disposant de matériel de reproduction, pas même une machine à écrire. Son ton est unanimiste et patriotique, dénué de toute connotation politique et de toute référence à un mouvement. Son appel à recopier et diffuser le texte incite à y voir une succession d'initiatives individuelles. Sa diffusion en divers locaux scolaires et universitaires est attestée par plusieurs témoignages : à la faculté de Médecine, donc, au lycée Henri IV², au lycée Chaptal³, au lycée Saint Louis⁴, au lycée Voltaire⁵, à la faculté de Droit⁶, même si les chefs d'établissements secondaires affirmèrent au recteur le matin du 11 novembre n'avoir connaissance d'aucun appel à manifester. Cela étant, nombre de témoins disent avoir plutôt été informés par le bouche à oreille⁷.

Reste à dater, voire attribuer, ce document : des témoignages recueillis par Raymond Josse et répétés à l'identique depuis en fixent la rédaction à l'issue d'une brève manifestation le 8 au quartier latin en protestation contre l'arrestation de Paul Langevin, et précisément dans la soirée du 8 au 9 novembre, au siège parisien de l'Unef, 5 place Saint-Michel, la diffusion se faisant à partir du samedi 9 au matin. À partir de quoi les avis peuvent diverger sur l'origine politique des rédacteurs du tract. Or la consultation des archives bat en brèche ces affirmations : dès le 5 novembre, le recteur Roussy évoque devant les doyens « les renseignements que j'ai sur les manifestations qui seraient projetées par les étudiants à l'Arc de Triomphe » et reçoit le même jour des « indications sur la manifestation projetée à l'Étoile » du directeur des Renseignements généraux⁸. Ce qui explique que le 8 novembre, recevant une lettre anonyme postée la veille, qui lui annonce la manifestation et recopie mot pour mot le texte de l'appel conservé à la BDIC, le recteur ironise en marge « merci du renseignement »⁹. Un autre courrier d'étudiant, signé cette fois, daté du 8 novembre, lui annonce également la manifestation à l'Étoile¹⁰.

Pour qui pense que l'histoire s'élabore avec des documents, le tract conservé à la BDIC a une valeur irremplaçable.

¹ Voir Raymond Josse, « La naissance de la Résistance étudiante à Paris et la manifestation du 11 novembre 1940 », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 47, juillet 1962, p. 1-31 ; et Alain Monchablon, « La manifestation du 11 novembre 1940, histoire et mémoire », *Vingtième siècle* : *Revue d'histoire*, n° 110, avril-juin 2011, p. 67-81.

² Michel Cournot, « Les résistants du 11 novembre », *Le Monde*, 11 novembre 1979.

³ *Liberté-Jeunesse* : de la génération de la résistance aux suivantes, Paris, Ed. du Félin, 1998, p. 23.

⁴ Témoignage d'Henri Becker, Atelier archives et mémoires étudiantes du 30 mars 2011 (visible sur la chaîne Youtube de la Cité), faisant suite au colloque Germe-Cité des mémoires

étudiantes « Revisiter le 11 novembre 1940 : étudiants, lycéens et résistance » du 22 novembre 2010.

⁵ Témoignage de Jean Wahart, AJ 16 7278.

⁶ Procès-verbal d'interrogatoire de l'étudiant Marc Burgard au commissariat des Champs-Élysées, APP, Ba 2361, Pierre Lefranc, *Le vent de la liberté*, Paris, Plon, 1976, p. 13.

⁷ Témoignages recueillis par Raymond Josse entre 1960 et 1962, AJ 16 7278.

⁸ AN, F 60 1485, « Incidents du 11 novembre 1940 », mémoire du recteur Roussy le 13 novembre.

⁹ AN AJ 16 7116.

¹⁰ *Ibid.*

L'UNEF des années noires : dix ans après, état des lieux, état des débats.

Robi Morder

L'UNEF a pu paraître un peu fade. On ne peut pas la classer comme un mouvement auxiliaire de la Révolution nationale, encore moins comme un mouvement collaborationniste, malgré le maréchalisme affiché de certains journaux d'AGE ou l'appartenance au Conseil national de Vichy d'un de ses présidents. Et on ne peut pas non plus la caractériser comme une association engagée dans la Résistance malgré l'engagement d'un certain nombre de ses responsables¹.

Depuis cette communication de Stéphane Merceron lors de nos premières rencontres en mai 1995², le Germe a continué à travailler sur le sujet. Il est aujourd'hui nécessaire de faire le point sur les travaux, discussions, controverses. Cette contribution ainsi que la présentation des sources et documents y engagent. Mais il est important de souligner l'ampleur du chantier : il faut certes continuer à travailler sur ce qui se passe dans les sphères dirigeantes, mais également s'attacher à comprendre, connaître, la vie des AGE, des corps, de leurs militants et du milieu dans cette période. Néanmoins, c'est dans le cadre plus large des étudiants et des jeunes qu'il faut considérer les AGE et l'UNEF. La contribution de Didier Fischer, comme celle de Philippe Mezzasalma³ apportent de nouveaux éclairages. Peut-on parler de résistance étudiante, ou d'étudiants en résistance ? Y a-t-il une spécificité étudiante chez les jeunes résistants ? Enfin, comment les formes et les thèmes permettent-ils de penser le passage de la résistance en milieu étudiant à l'invention d'un syndicalisme étudiant ? C'est ce que développe lors du colloque « 50 ans de syndicalisme étudiant » tenu les 15 et 16 avril 1996⁴ Jacques Varin, qui a eu l'occasion de s'entretenir avec nombre de protagonistes et d'acteurs de l'époque.

Dans les séminaires et colloques que nous avons organisés, à chaque fois, nous avons veillé à ce que soient présents témoins et acteurs de l'époque pour permettre un échange.

Nous avons également publié en documents le compte-rendu publié à l'époque par l'AGE de Poitiers dans *Scapin* du congrès extraordinaire de l'UNEF de novembre 1944⁵, ainsi que le fac-similé d'une lettre de Louis Laisney accompagnant un projet d'affiche en date du 4 juin 1943, présenté par Alain Monchablon⁶, et que vous trouverez dans le présent numéro spécial. Grâce à un partenariat entre le Germe et la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, devenue La contemporaine), avec le concours de l'équipe d'Atelier @lternet, la suite de la correspondance de l'UNEF pendant la Seconde Guerre mondiale (1941-1945) a été numérisée. Alexandra Gottely, l'actrice principale de ce travail, a présenté ce nouveau corpus⁷.

Histoire et mémoire dans la succession des générations.

Gilles Maigron, dans son mémoire⁸, comme dans son article⁹ classe l'UNEF parmi les organisations sinon collaborationnistes, du moins maréchalistes écrivant :

Les étudiants collaborationnistes de Paris ont agi dans le cadre de l'Union générale des étudiants de Paris [...] les étudiants collaborateurs et ceux qui étaient favorables à la Révolution nationale (les vichystes) ont, eux, adhéré à l'UNEF (ou dans la FEP), à la FFEC, à la FFACE. L'UNEF, la FEP et l'UGEP existaient avant la guerre; la première, très importante, resta jusqu'au bout fidèle au régime de Vichy et fit preuve d'un corporatisme forcené et aveugle.

Les histoires « officielles » émanant des UNEF ont d'ailleurs repris cette vision pour mieux démontrer le tournant, la rupture du congrès de Grenoble en 1946. L'UNEF a même pu utiliser dans certains documents de formation ou de présentation la « collaboration » alléguée de l'UNEF de 1940/1942 comme étant dans la logique du corporatisme, alors qu'il n'y a pas en soi de relation de cause à effet.

¹ Stéphane Merceron « L'UNEF des années noires », *Cahiers du Germe*, spécial N° 1, 1996

² Voir article suivant.

³ *Les Cahiers du Germe*, n° 25, 2005.

⁴ Colloque organisé par Ressay, (REcherche, Société, Syndicalismes), les deux UNEF, avec le concours scientifique du Germe, Paris, La Sorbonne, 14 et 15 avril 1996. Publié dans Robi Morder (coord.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant : 1946, la charte de Grenoble*, Paris, Syllepse, 2006.

⁵ *Cahiers du Germe trimestriel*, N° 6, 1^{er} trimestre 1998.

⁶ « A propos d'un document, des malentendus et de l'interprétation d'archives », *Cahiers du Germe trimestriel*, N° 17, 1^{er} trimestre 2001.

⁷ *Les Cahiers du Germe*, n° 25, 2005. Nous n'indiquerons en note que « La contemporaine fonds Barralis » ou « La

contemporaine fonds UNEF », les cotes étant les suivantes : pour le fonds Barralis, F delta 1081 (6), pour le fonds UNEF, cote 4° delta 1159 et l'année.

⁸ Gilles Maigron, *Résistance et collaboration dans l'Université de Paris sous l'occupation, 1940-1944*, mémoire de maîtrise d'histoire, Michelle Perrot (dir.), Paris 7, 1993.

⁹ Gilles Maigron, « Résistance et collaboration dans l'Université de Paris sous l'occupation », *Les facs sous Vichy*, Actes du colloque « Etudiants, universitaires et universités de France pendant la Deuxième Guerre mondiale », universités de Clermont-Ferrand et de Strasbourg, novembre 1993, Publication de l'Institut d'études du Massif central, université Blaise Pascal (Clermont 2), 1994, p 136

D'un autre côté, représentatif d'anciens, Pierre Rostini – lui-même résistant, arrivé à l'UNEF en 1943, président de la commission d'épuration de l'organisation étudiante à la Libération – semble dénier toute réalité au congrès d'avril 1941 au motif qu'il n'en avait jamais entendu parler, ni trouvé trace dans les dossiers, et encore moins été avisé de reproches de la part des autres organisations, notamment des organisations étudiantes juives à la Libération. Mais nous savons que dans l'après-guerre, les spécificités des persécutions antisémites ont été plutôt passées sous silence, y compris par les organisations juives. Tout le monde célébrait la résistance française en bloc, l'unité nationale retrouvée contre l'occupant, quitte à omettre la participation des étrangers, des détachements de la MOI (Main d'œuvre immigrée), ou celle des « coloniaux » d'Afrique Noire ou du Nord, soldats dans l'Armée française libre. Il y a en tous cas, y compris pour ceux qui n'ont rien à se reprocher, bien au contraire, un « passé qui ne passe pas ».

Les témoignages sont importants, mais ils donnent un point de vue partiel. Ainsi, de Louis Laisney qui déclare en 1997 aux 90 ans de l'UNEF¹ que de Lescure n'était pas un des organisateurs du 11 novembre 1940, il ne le lui avait pas dit :

« Dans la conversation patriotique que nous avons, nous nous sommes dit que ce serait bien de faire un saut à l'Arc de Triomphe. Nous y sommes allés en ordre dispersé, sans idée de faire une manifestation ». Le témoignage est sincère, mais nous savons que la réalité est un peu différente². L'explication peut être assez simple : de Lescure qui rencontre Laisney pour la première fois, ne se découvre pas. Chacun « teste » les sentiments patriotiques de l'autre, sans aller plus loin. De Lescure a peut-être ignoré de son côté aussi l'ampleur de l'investissement de Laisney dans la résistance. De Lescure, explique lui-même qu'il « n'était pas possible que l'UNEF apparût en tant que telle [...] car il était important de conserver le plus longtemps possible pignon sur rue et une activité légale »³.

Comme le soulignait dans le séminaire du 1er avril 1998 Claude Singer, nous sommes bien là dans la confrontation entre histoire et mémoire, d'autant plus que dans le monde étudiant la rotation des générations est rapide ainsi que le rappelait au cours de ce même séminaire Didier Fischer.

Mais les documents eux-mêmes sont insuffisants. D'abord, tout n'est pas écrit, surtout dans une période où il faut de la prudence, parler et non écrire, sous entendre, voire « intoxiquer » l'administration, ou « tester » un nouveau venu. Les documents peuvent être perdus, détruits, des correspondances de dirigeants, comme Le Mazou ou Jean David repliés dans des villes de province, jamais archivées au siège. Il faut en

conséquence rassembler avec patience témoignages, documents, presse, et confronter les uns avec les autres en maîtrisant à la fois l'histoire des mouvements étudiants et celle plus globale de la période.

Rechercher les éléments et établir des faits : l'exemple du « petit congrès » à Tain en avril 1941.

C'est la réunion, dite « congrès » de Tain en avril 1941 qui a suscité le plus de réactions et controverses.

Il faut partir d'abord des matériaux récoltés. Il s'agit en effet, avant d'en discuter l'interprétation, d'établir des faits. Stéphane Merceron avait travaillé à partir des archives de l'UNEF déposées à la BDIC, ainsi que sur des journaux d'AG et des archives disponibles à la bibliothèque de Poitiers. Claude Singer et Gilles Maigron, qui n'avaient pas au moment de leurs travaux, accès aux fonds de la BDIC, ont puisé notamment aux Archives nationales et dans la presse étudiante disponible à la BN.

Depuis, de nouveaux fonds sont venus enrichir les collections de la BDIC, avec l'apport des documents conservés par Roger Barralis. Nous avons pu consulter ou reconsulter toutes ces sources, récolter des témoignages, ce qui a permis vérifications et précisions.

Mais évidemment les documents d'archives restent à interpréter, en les situant dans leur contexte, ce qui requiert une connaissance tant de la période que de l'organisation étudiée, à savoir l'UNEF. A défaut, des erreurs interviennent. Claude Singer, spécialiste de la période mais non des organisations étudiantes, distingue l'UNEF de l'Union nationale des étudiants dont il croise le nom dans les documents administratifs. Or, nous savons, quant à nous, qu'il s'agit de la même organisation appelée tantôt UN, Union nationale, Union nationale des étudiants, ou UNEF.

Quant à Gilles Maigron, son sujet est limité à l'Université de Paris, qui présente des caractères spécifiques. Mais il confond les structures étudiantes parisiennes avec l'Union nationale. L'UGEP est bien une organisation collaborationniste, distincte de l'UNEF, dont la dissolution est prononcée en 1942⁴, quant aux relations des structures parisiennes avec l'UNEF, elles demeurent durant des décennies difficiles. L'AGE de Paris a été exclue de l'UNEF en 1929, et fait faillite en 1934, il y a des corpos qui sont membres de l'UNEF, d'autres non, et diverses tentatives de les réunir au sein d'une même structure se succèdent.

En 1940, la structure parisienne est la FEP (Fédération des étudiants de Paris) et François de Lescure qui en était le président, en même temps qu'il est le représentant de l'UNEF en zone occupée est amené à protester auprès des journaux contre la confusion créée par une

¹ Voir témoignages dans les annexes.

² Même s'il n'est pas l'organisateur du 11 novembre – comme il le reconnaît devant Jacques Varin – il n'en est pas moins à l'initiative d'autres manifestations, notamment celle du 8 novembre.

³ Lettre du 25 février 1975 adressée à la « soirée commémorative » du 62^e congrès de l'UNEF (dite renouveau), Lyon 27 février-1^{er} mars 1975. Il convient de rappeler toutefois

pour éclairer ce témoignage que dans la période qui précède l'offensive allemande contre l'URSS, le Parti communiste français tentait de faire reparaître légalement l'*Humanité* par des négociations avec les autorités d'occupation, par dessus le gouvernement de Vichy.

⁴ D'après l'agence de presse AFIP, le décret est publié au *Journal officiel* du 3 mars 1942, A.N. 72AJ1860.

« Association générale d'entraide aux étudiants de Paris » qui serait dirigée par des non étudiants, n'ayant rien avoir avec l'UNEF ; le 28 octobre 1940 il écrit au Ministère de l'intérieur pour en réclamer la dissolution.

Deux zones, deux UNEF ?

Ce qui est sous-estimé en réalité par ces deux auteurs, c'est la coupure qui existe dans l'UNEF entre les AGE de la zone sud et celles de la zone occupée, dont Stéphane Merceron a, par-contre, bien saisi et souligné l'importance.

La France coupée en trois (zone interdite, zone occupée, zone non occupée), le secrétariat de l'UNEF est transféré à Clermont-Ferrand « à proximité des Ministères »¹. L'UNEF est coupée en deux jusqu'à l'invasion de la zone sud par les Allemands où « l'unité des mouvements étudiants se refait entre les deux zones »².

En zone nord, les autorités d'occupation interdisent toute association de jeunesse, mais il sera possible par la suite de les autoriser et de les reconstituer. Ainsi, l'AGE de Besançon interdite, reconstituée en janvier 1942, se dote d'un président, Pierre Armand, résistant. Elle est à nouveau dissoute en mai après avoir organisé le sabotage d'une réunion d'étudiants pétainistes³. Le Centre d'entraide aux étudiants mobilisés, créée au sein du Centre supérieur des œuvres fin 1939 et dirigé par un « petit comité »⁴, devient en septembre 1940, après la défaite militaire et l'armistice, le Centre d'entraide aux étudiants prisonniers (il y a 14 000 étudiants en captivité) dont le siège est celui de l'UNEF et des œuvres, 5 Place Saint-Michel. Jean David parti au Sud, c'est de Lescure qui y siège au nom de l'UNEF. Le Centre d'entraide développe l'aide aux étudiants en captivité, en envoyant colis, livres (685000 en tout jusqu'en juillet 1944), recherches bibliographiques, cours⁵. En 1943 il aurait étendu ses activités « aux déportés du travail et déportés politiques » indique le *Guide de l'étudiant* de 1945 édité par l'Université de Paris. Des parents d'étudiants prisonniers s'adressent à l'UNEF pour faire parvenir de l'aide et des nouvelles à leur progéniture. C'est avec le papier et les ronéos du 5 Place Saint-Michel que sont tirés les tracts d'appel à la manifestation du 11 novembre 1940 et des tracts du mouvement Maintenir⁶.

En zone non occupée, les AGE de Lyon, Toulouse, Alger, Montpellier et même Grenoble à un moment, sont dirigées par des maréchalistes de diverses obédiences, ce qui n'empêche pas des résistants d'en être membres : Gilbert Dru à Lyon est membre de la corpo de lettres, l'AGE de Grenoble couvrira, après le départ des forces italiennes, de manière assez importante les activités résistantes.

Si certaines AGE prônent ouvertement la Révolution nationale en zone sud, par contre en zone occupée, la réalité de l'occupation allemande paraît radicaliser les positions de manière plus âpre.

Même après l'invasion de la zone sud par l'armée allemande, il demeure une ligne de démarcation et le passage d'une zone à une autre requiert des autorisations comme le montre bien la correspondance de l'UNEF. En tout état de cause, jusqu'à la fin 1942, il semble bien qu'il y ait deux UNEF, avec des congrès regroupant les délégués d'AG en zone dite « libre » (Congrès de Tain 1941, Congrès de la Bourboule en 1942⁷), alors que dans la zone occupée, il n'y a pas avant fin 1941/début 1942 de réunions des présidents d'AG, ou de conseils d'administration.

En zone occupée, de Lescure et le centre du 5 boulevard Saint Michel.

Dans sa communication, Stéphane Merceron avait commencé par ignorer comment de Lescure avait été désigné. Alain Monchablon lui a signalé que dans un entretien accordé par de Lescure, ce dernier indiquait avoir été nommé par le Président Lenclud. Il semble que ce soit en réalité Jean David. C'est ce qu'écrit de Lescure à la Confédération des travailleurs intellectuels le 21 septembre 1940. De même, dans une lettre du 24 janvier 1941, le secrétariat de l'UN indique à Guy Léger que c'est Jean David qui en est à l'origine. Néanmoins, Jean David, dans une lettre à Marchand, de Poitiers, indique que c'est le Conseil du 30 août 1940 qui a nommé de Lescure à ce poste, et qu'il « s'est borné à lui faire connaître cette désignation », mais peut-être s'agit-il pour Jean David de se réfugier derrière une décision collective pour refuser de nommer le même Marchand – qui paraît faire l'éloge de l'association dont Lescure demande l'interdiction – à la même place ? (« Je n'ai donc pas qualité, en l'absence d'un conseil, pour te conférer des pouvoirs » précise-t-il). En 1975, dans la lettre-témoignage

¹ Circulaire de Jean David aux AGE du 5 août 1940, La contemporaine 4° delta 1159/1 1939-1945. Il convient de rappeler que l'université de Strasbourg -ville désormais annexée à nouveau à l'Allemagne- déménage et s'installe à Clermont-Ferrand. Voir notamment *De l'Université aux camps de concentration, témoignages strasbourgeois*, Presses universitaires de Strasbourg, 4^{ème} édition, 1996.

² Louis Laisney, colloque « Passé présent du mouvement étudiant », à l'occasion des 90 ans de l'UNEF. Ed. Traces, 1997, p. 21. Voir dans le présent numéro en annexe.

³ François Marcot, « Entre les études et l'engagement, le monde universitaire bisontin sous l'occupation », *Les facs sous Vichy*, op. cit. p. 146 à 148.

⁴ La circulaire du ministère de l'Éducation nationale du 3 décembre 1939 en donne la composition. Il est dirigé par O. Auriac (inspecteur général) qui remplace Alfred Rosier,

mobilisé, A. Sainte Lague de la Confédération des travailleurs intellectuels, Jean Petitjean qui est chargé de la liaison entre les œuvres et le cabinet du ministre, Jamati (trésorier du BUS, Bureau universitaire de statistiques), Hitte (chef du 3^{ème} bureau de l'enseignement supérieur), et Jean David, délégué de l'UN. AN AJ16 7148.

⁵ Yves Durand « Universitaires et universités dans les camps des prisonniers de guerre », *Les facs sous Vichy*, op. cit., p. 178

⁶ Henri Michel, *Paris résistant*, Albin Michel, 1982, p 55

⁷ Ce congrès est préparé, sans que l'on sache, d'après les documents et Stéphane Merceron, s'il s'est tenu. Il convient de noter toutefois dans la correspondance, qu'a été établie une liste de délégués des AG de zone occupée pour ce congrès. Si on ne sait pas s'il a eu lieu, on ne peut pas pour autant affirmer qu'ils n'y sont pas allés.

adressée au congrès de l'UNEF, et que nous reproduisons, de Lescure semble dire qu'il n'y a pas eu nomination, mais que, saisissant l'occasion du vide créé par le repli au sud de la direction de l'UNEF, il a pris la direction à Paris. Il reprend là ce qu'il avait en fait déjà expliqué dans une lettre en date du 15 juillet 1941. De Lescure y indique qu'en août 1940 il avait pris « la responsabilité personnelle de représenter l'UNEF » à Paris et dans la zone, « le congrès de l'UN et notre camarade Le Mazou » ayant simplement confirmé leur confiance ultérieurement.

Il développe une correspondance importante avec les AG, se déplace parfois, comme à Caen le 14 décembre 1940, où un conflit oppose plusieurs camps. De Lescure, saisi par le président d'AG de la situation, demande au recteur de Caen de nommer un comité provisoire¹. Y rencontre-t-il à l'occasion de nouveau Laisney ? En tous cas, dans sa lettre du 3 novembre, Laisney lui écrit pour l'informer qu'il sera sans doute le nouveau président à Caen. Laisney s'interroge aussi : « Est-il possible d'envisager une réunion des dirigeants d'AG pour répondre à la manifestation fantôme de la corpo du droit ? Qu'en pense Le Mazou ? »².

De Lescure ne souhaite pas de réunions d'AG de la zone occupée, c'est ce qu'il écrit au recteur Maurin le 18 juillet 1941, ainsi qu'à Le Mazou le 22 juillet 1941, estimant inutiles de telles réunions, aux « discussions oiseuses » alors qu'il faut se concentrer sur les services, l'activité du Centre d'entraide, le BUS. C'est en tous cas ce qu'il affirme, même si l'on peut penser qu'il a d'autres motivations : permettre d'éviter les questions, préserver les positions des membres du réseau Maintenir qui sont dans les œuvres, à l'UN. Aux AG, il n'évoque pas l'absence d'intérêt de réunions d'ensemble, mais se contente d'indiquer qu'il convoquera une réunion dès que cela sera possible. C'est sans doute ce vide qui permet la tentative de réunion à l'initiative de la corpo de droit de juillet 1941.

Quant aux liens avec la zone sud, ils semblent d'abord faibles, voire quasi-inexistants. A propos de la réunion tenue par Le Mazou et Jean David avec des représentants d'AG de la zone non occupée à l'été 1940, de Lescure écrit à deux reprises à Senecal, de Bordeaux, qu'il n'a « toujours pas reçu de David un compte-rendu détaillé du Conseil de l'UN qui s'est tenu le 30 août à Lyon ».³ « Je serais très heureux de savoir ce qu'ils fabriquent en zone libre » répond Senecal⁴. De Lescure fait également état dans une lettre du 15 juillet

1941 d'un congrès récent de l'UN, sans autres commentaires. Sans doute n'en a-t-il pas plus d'informations. Les correspondances nous apprennent toutefois qu'il rencontre Le Mazou à Paris le 17 juillet 1941, ainsi que le 4 octobre 1941. Pour l'année 1941/1942, c'est Boille, des Beaux-Arts, qui est désigné par Le Mazou pour représenter l'UN en zone occupée⁵.

En zone non occupée, Jean David et Le Mazou

Jean David, non mobilisé, assure la présidence par intérim, Lenclud étant en captivité, et établit son siège en suivant les pouvoirs publics en Indre-et-Loire, puis à Bordeaux, à Vichy⁶, et enfin à Lyon⁷.

Il annonce qu'il va s'occuper à nouveau de la presse et passer la présidence à Le Mazou dont « l'état de santé est bien meilleur »⁸. Le Mazou indique dans une lettre du 10 mars 1941⁹ que Jean David va prendre la direction d'un centre d'entraide à Lyon, puis d'un centre d'orientation.

L'activité de Jean David encore présent dans les affaires étudiantes par la suite, semble devenir problématique. Le 16 juin 1943, Gache, de Lyon, écrit à Louis Laisney : « A Lyon, plus personne ne veut travailler avec Jean David »¹⁰. Le 8 mars 1944 des membres du bureau, des responsables d'AG et directeurs d'office s'adressent au président de l'UNEF afin que Jean David, qui « n'a plus rien d'un universitaire », et qui a bien d'autres occupations ne vienne pas au congrès de Pâques, sa présence étant « sinon injustifiée, du moins inopportune »¹¹. Dans une note manuscrite relative à une réunion du bureau national en mars 1944 préparatoire au congrès on considère (page 2) qu'il y a des « cas » : Delage, Montpellier et David, et page 3, il est noté : « David : élimination progressive »¹². Quand nous (Stéphane Merceron et moi-même) avons interrogé les anciens, Rostini nous a indiqué savoir que Rosier avait écarté Jean David, mais qu'il n'en connaissait pas les raisons. Peut-être le conflit autour du centre lyonnais que nous examinons plus bas en constitue un élément ?

Plus que Jean David, Le Mazou, chargé de mission à l'information de mars à août 1941, membre du Comité de propagande sociale du maréchal Pétain, résidant en zone sud¹³, semble pouvoir circuler d'une zone à l'autre¹⁴.

Elu secrétaire général à Pâques 1939, mobilisé en septembre, Le Mazou est en effet libéré dès l'armistice, en

¹ Lettre du 31 mars 1941 au Recteur, La contemporaine, fonds UNEF.

² Lettre du 3 novembre 1941 de Laisney à de Lescure. La contemporaine, fonds UNEF.

³ Lettres du 2 octobre 1940 et 24 octobre 1940. La contemporaine, fonds Barralis.

⁴ Lettre du 27 avril 1941. La contemporaine, fonds UNEF

⁵ La fiche de police du 14 novembre 1941 nous indique qu'il a été nommé le 8 octobre 1941. La contemporaine, fonds UNEF.

⁶ Lettre 24 janvier 1941 à Guy Léger. La contemporaine, fonds UNEF

⁷ Lettre de F. de Lescure à M. Pierre Sénecal, 15 mars 1941. La contemporaine, fonds UNEF

⁸ Lettre à d'Ivagin, 24 octobre 1940. La contemporaine, fonds Barralis.

⁹ AN : AJ 167148, dossier « CEEM et prisonniers ».

¹⁰ La contemporaine, fonds Barralis

¹¹ La contemporaine, fonds Barralis.

¹² La contemporaine, fonds Barralis

¹³ Dans le fonds UNEF de la La contemporaine, une fiche de police en date du 14 novembre 1941 donne ces renseignements.

¹⁴ Il est à Paris par exemple, le 17 juillet 1941, le 4 octobre 1941, où il rencontre de Lescure. Il préside le premier CA des AG de la zone occupée de janvier 1942

juin 1940. Mais il ne semble pas quitter la zone sud pendant quelques mois. Malade, il se rend au sanatorium de St Hilaire-du-Touvet, puis le recteur de Grenoble lui permet d'obtenir un poste au lycée de Tournon¹ et il réside un temps dans la ville voisine (de l'autre côté du Rhône) de Tain l'Hermitage chez le docteur Paul Durand. Est-ce ce Paul Durand qui en est le maire, ancien de l'UNEF, (trésorier, puis vice-président de la zone sud) dont parle Louis Laisney², et dont une rue porte le nom ? Ces éléments expliquent peut-être le choix de Tain ou de Tournon, comme lieu de différentes réunions, non seulement du congrès de 1941 qui se tient à l'Hôtel de Ville, mais d'autres conseils d'administration de zone sud qui s'y déroulent. Nous n'avons ces éléments que dans les documents postérieurs à 1942, courriers, rapports, compte-rendus se référant à ces réunions alors qu'en zone occupée, les archives de 1940 et 1941 font le silence sur ce qui se passe au sud.

Pourtant, Le Mazou y déploie une grande activité : réunion avec des AG dès le 30 août 1940, liens avec les pouvoirs publics, mise en place de structures. Son orientation est bien illustrée par la lettre du 25 février 1941. Claude Singer y fait référence dans *Vichy, l'Université et les juifs*, il convient d'en citer de larges extraits³.

Vichy le 25/2/41

A Monsieur le secrétaire général à l'information,

[Lorsque] le Maréchal Pétain a pris le pouvoir et fait don de sa personne à la France pour atténuer son malheur, l'Union Nationale des étudiants de France, entraînant derrière elle les associations de jeunesse, a adressé au chef de l'État français un message où elle témoignait de son désir de collaborer au redressement du pays, et mettait à la disposition du gouvernement du Maréchal Pétain l'immense prestige dont elle disposait auprès de la grande masse des étudiants.

Suit une description de l'activité d'aide aux étudiants prisonniers, sur l'alimentation, le logement, avant de poursuivre :

«L'idée nationale a toujours animé l'Union nationale des étudiants de France. L'action corporative qu'elle a menée ces dernières années se trouve justifiée par les mesures successives prises par Monsieur le Maréchal Pétain : lutte contre les éléments étrangers douteux, organisation des professions [...]. Depuis le 15 août l'Union nationale a à plusieurs fois offert sa collaboration aux pouvoirs publics. Elle a attendu des ordres, rien n'est venu. Aussi nous permettons nous, Monsieur le Secrétaire Général, de joindre à cette lettre deux rapports, l'un rappelle ce que nous avons fait, l'autre indique ce que nous voulons réaliser.

Conflits sous-jacents et tensions ouvertes.

Les correspondances que l'on trouve à La contemporaine ou aux Archives nationales semblent indiquer

effectivement – et ce n'est guère étonnant dans le contexte – une certaine confusion dans la répartition des responsabilités, des conflits et rivalités.

Un centre d'entraide et un BUS concurrents à Lyon ?

Dans une lettre du 21 février 1941, Le Mazou écrit de Tournon, sur papier à en-tête de « l'Union des AGE de France », au secrétaire du CSO pour l'informer que « sur les conseils et le patronage » de Ripert, alors ministre de l'Instruction publique, un centre d'entraide est créée à Lyon, basé à l'AG de Lyon, 20 rue Francois Garoin⁴.

Le 25 février 1941, Le Mazou adresse une note aux pouvoirs publics sur la création par l'UNEF d'un Bureau central universitaire de documentation, d'orientation, de placement⁵.

Ces deux projets sont en réalité concurrents de ce qui a été mis en place par l'équipe du 5 boulevard Saint Michel. Le 10 mars 1941, Le Mazou écrit, de Vichy, au secrétaire permanent de l'enseignement supérieur pour dénigrer le centre d'entraide parisien qui ne servirait « qu'à payer des fonctionnaires », et indiquer qu'il ne saurait être question d'installer à Lyon un service correspondant au Centre d'entraide de Paris puisqu'il en existe déjà un et que les rapports avec les pouvoirs publics (Vichy) sont « excellents et n'ont jamais donné lieu à aucune remarque ». De Lescure, qui a eu officiellement communication de cette lettre par Rosier répond le 31 mars. Il s'étonne de la vocation du centre de Lyon « dirigé par Jean David » et demande à Rosier d'écrire à Le Mazou pour lui indiquer :

que le centre a toujours fonctionné depuis août 1940 avec la collaboration entière de l'UNE en zone occupée, [que] je représente personnellement l'UNEF au comité du centre. Dans le même sens, de Lescure s'interroge, le centre de documentation ne ferait-il pas double emploi avec le BUS ?

Les attaques contre le centre d'entraide parisien et son équipe ne semblent pas cesser. En effet, le 25 septembre 1941⁶ Rosier écrit au recteur pour se plaindre «d'insinuations les plus calomnieuses». Le centre n'aurait pas de rapport d'activité et aurait fait des galas déficitaires, ce qui est contesté par Rosier, procès-verbaux et chiffres à l'appui. Ces allégations auraient été proférées lors d'une réunion convoquée par l'ACED (Association corporative des étudiantes en droit) les 19 et 20 juillet à Paris.

La corpo de droit tente-t-elle une prise du pouvoir ?

La lecture croisée des documents éclaire également le différend entre de Lescure et la corpo de droit soupçonnée de vouloir diriger la FEP (Fédération des étudiants de Paris) et, partant, de prendre la tête de l'UN et du bureau national. Le 3 novembre 1941, Laisney

¹ Lettre de Jean David à Le Mazou, 10 septembre 1940. La contemporaine, fonds UNEF

² Traces, Colloque 90 ans, mai 1997.

³ AN 72AJ78.

⁴ AN AJ 16 7148

⁵ AN 72AJ78

⁶ AN AJ 16 7148, dossier « associations d'étudiants 39-45 ».

qui vient de recevoir les courriers de Paris, très en retard, écrit à de Lescure¹ pour l'informer que dans le courant de l'été, Caen a reçu la visite d'un délégué de la corpo de droit qui a placardé des affiches proclamant la « déchéance des fonctionnaires Le Mazou et De Lescure »².

L'ACED a une histoire, comme ses dirigeants. Créée en 1934 au moment de la dissolution de l'AGE de Paris, elle est dirigée alors par Lespagnon. Celui-ci a quitté la faculté en 1935, mais demeure président d'honneur de l'ACED. En 1941, à 27 ou 28 ans, bien qu'ayant une situation dans une chambre patronale, il a été nommé membre du bureau. Il aurait à plusieurs reprises essayé de prendre en main la direction de l'UNEF « par des moyens illégaux » et son but serait de « devenir un jour le « führer » des étudiants »³.

L'ACED a lancé des invitations aux AG de la zone occupée pour un « cycle d'études corporatives » devant se tenir les 19 et 20 juillet à Paris. De Lescure, informé de cette convocation, adresse le 15 juillet aux présidents d'AG, ainsi qu'à la corpo de droit, une circulaire de mise au point : la corpo de droit n'a aucun titre à écrire au nom de la FEP ni à convoquer un « congrès des AG de la zone occupée » les 19 et 20 juillet⁴, et ce d'autant moins que les autorités allemandes interdisent les réunions. Le 18 juillet 1941, il adresse un courrier au recteur Maurin pour décliner toute responsabilité sur les suites que pourraient avoir les réunions projetées par l'ACED⁵. De Lescure y indique également que la corpo de droit lui a répondu en tant que « président de la corpo de lettres » (et non représentant de l'UN dans la zone nord), que cette réunion de juillet avait été convoquée « en plein accord avec Le Mazou ».

Le cycle d'études corporative n'a pas eu de succès, n'y étaient présents que les corpos de droit, médecine et arts déco pour Paris, ainsi que Tours, Angers et Rennes⁶. Encore faut-il souligner qu'Angers était en réalité représenté par Rennes, Rennes étant l'AGE d'origine de Le Mazou.

Dans une lettre adressée à Le Mazou en date du 22 juillet 1941⁷, de Lescure évoque leur rencontre du 17 juillet, les critiques qu'il porte à la corpo de droit (« dirigée par des gens sans aucune compétence », qui firent « toutes maladresses » que l'UN a dû rattraper en faisant preuve de diplomatie...). Pour lever des ambiguïtés – puisque l'ACED a pris « pour argument » une conversation entre Lespagnon et Le Mazou - et confirmer sans doute son autorité au nord de la ligne de démarcation, de Lescure propose à Le Mazou de co-

signer une lettre à toutes les AG de la zone occupée. Il ne semble pas que cette proposition ait été suivie d'effet immédiat. En revanche, le 10 novembre, Le Mazou dans une circulaire aux AG indique que le bureau de la FEP a confirmé l'exclusion de l'ACED, mais la corpo peut assister aux réunions de la FEP en auditeur libre. Boille, nouveau délégué en zone occupée, a le droit d'assister aux réunions du bureau et du conseil d'administration de l'ACED.⁸ De son côté, le 11 novembre 1941⁹, de Lescure transmet aux AG de la zone occupée la lettre du 7 novembre adressée aux présidents de la FEP et de l'ACED par laquelle Le Mazou a exclu la corpo de droit « fort des pouvoirs que lui ont conféré » les AG des deux zones « réunies en congrès » (référence au congrès de Tain).

Ce conflit est réglé¹⁰, déclare Le Mazou lors du CA de janvier 1942 : il se serait agi uniquement de difficultés d'informations et de communication entre la corpo de Droit et de Lescure « qui avait des ennuis à ce moment là ». Et pourtant, on était sans doute loin d'un simple « déficit de communication » pour reprendre des termes contemporains.

Tain 1941 : coup de force ou continuités ?

Il ressort de notre travail qu'il y a bien eu en avril 1941 une réunion des AG de l'UNEF de la zone dite « libre », qualifiée de congrès par ses organisateurs, les journaux, et le gouvernement de Vichy, tenue à Tain l'Ermite le 15, à Tournon le 16 et à Grenoble ou au Sanatorium de Saint Hilaire le 18 avril 1941. Le congrès, qui a entendu le rapport de Gillot, de l'AGE d'Alger, a adopté un vœu relatif au *numerus clausus* pour les étudiants juifs et a adressé un message de soutien au Maréchal Pétain. Le rapport, qui reproduit le vœu, se trouve aux Archives nationales sous la cote AJ/38/1144 (microfilmée) et au Centre de documentation juive contemporaine (CDJC-Fondation de la Shoah) sous la cote CGQJ, CXCLV 76, texte identique mais dactylographie différente. Au CDJC se trouve la lettre par laquelle le Général François, Président général de la Légion française des combattants de l'Afrique du Nord, adresse le document à Xavier Vallat, Commissaire général aux questions juives. Aux AN les dossiers concernent les « affaires juives » relatives à l'enseignement. L'existence comme le contenu du document sont indiscutables.

Le témoignage de Schapira, alors étudiant à Alger, qui a été enregistré par Claude Singer et visionné lors de

¹ Mais depuis le 8 octobre, c'est Boille qui remplace de Lescure, ce que Laisney ignore à ce moment là, les transmissions postales semblant assez aléatoires.

² La contemporaine, fonds UNEF

³ Ces informations sont issues d'une note, sans date, sans doute adressée à Rosier ou par Rosier. Elle n'émane pas, vu les imprécisions sur l'âge, d'une fiche de police. AJ 16 7148 dossier « associations d'étudiants 1939-1945 ». Monchablon note de son côté que, d'après une note de la sûreté nationale, Lespagnon était aux Jeunesses patriotes.

⁴ La contemporaine, fonds UNEF

⁵ AN AJ16 71 48, dossier « associations d'étudiants 39-45 »

⁶ Lettre de Rosier au Recteur du 25/9/1941, AJ 16 7148.

⁷ AN AJ16 7148, dossier « affaire de Lescure »

⁸ La contemporaine, fonds UNEF.

⁹ Il y a une erreur de frappe, puisque la lettre est datée du 11 octobre alors qu'elle transmet copie d'une lettre du 7 novembre... Ce courrier est annexé à une circulaire aux AG de Boille du 22 décembre 1941. La contemporaine, fonds UNEF.

¹⁰ Le 8 novembre 1941, le bureau de la FEP à l'unanimité confirme que la corpo de droit demeure exclue de l'UNEF, mais qu'elle conserve la faculté de participer en tant que « qu'auditeur libre ». Note du 11/11/41 La contemporaine.

notre séminaire du 1^{er} avril 1998, raconte la préparation du congrès à l'AGEA.

Une dépêche de l'agence AFIP annonce l'ouverture du congrès :

Grenoble, 15 avril 1941 :Le congrès national des étudiants de France s'est ouvert ce matin à l'hôtel de ville de St-l'Ermitage (drôme). Les travaux se poursuivront demain à Tournon (Ardèche). A l'issue de la première réunion, les congressistes ont envoyé au chef de l'état le message suivant : « le congrès de l'Union nationale des étudiants de France réuni à St l'ermitage pour la première fois depuis l'armistice remercie respectueusement le maréchal pour son œuvre de reconstruction de la patrie. Il l'assure au nom des étudiants français, de son indéfectible attachement et de son respectueux dévouement » (AFIP 3365)¹.

Au conseil d'administration de la zone occupée qui se tient le 11 janvier 1942² assistent R. Donn de la corpo de droit de Paris, Louis Laisney président de Caen, les délégués et Présidents de Dijon, Rennes, Poitiers, Rouen, Angers, Rennes, Lille. Le Mazou résume les débats et résolutions du congrès de Tain, évoquant notamment le vif « débat orageux » qui aurait eu lieu sur le *numerus clausus* ainsi que le développe bien Stéphane Merceron. Mais le rapport oral de Le Mazou n'a-t-il pas été plus flou, passant rapidement sur la question pour éviter des débats, quitte à développer ultérieurement par écrit ? On peut se poser la question puisque nous disposons d'un premier brouillon dactylographié, corrigé à la main (sans doute par Le Mazou). Dans cette version initiale, il est écrit :

A Pâques, s'est réuni un Congrès à Tain, nous avons émis des vœux et en particulier le « *numerus clausus* » contre les juifs à l'Université. Notre vœu a été adopté, mais le ministère de la jeunesse, qui reconnaît les israélites, nous a accusé de faire de la politique.³

Cette dernière phrase disparaît du compte-rendu diffusé, par-contre, le rapport Gillot et ses conclusions sont plus développées, ainsi qu'il est fait état du vif débat. On constatera à la lecture du rapport Gillot et du vœu adopté transmis au ministère⁴ que le congrès veut un *numerus clausus* à 2,5% et non à 3% qui seront finalement fixés par Vichy... et retranscrits par Le Mazou.

Ce congrès, dont Stéphane Merceron a déjà indiqué qu'il a été repris dans des journaux d'AGE (*Promontoires* à Grenoble, *Le Cri des étudiants* à Montpellier), est également consigné dans *l'Algérie médicale*, N° 146, avril-juin 1941. C'est Gillot qui fait le compte-rendu du congrès de Tournon, soulignant que les étudiants français sont derrière Pétain « sauveur de notre patrie », et indique que le congrès a été sur le *numerus clausus* « unanime sur cette question douloureuse certes, mais d'importance primordiale ». Gillot, contrairement à la correction manuscrite de Le Mazou, ne

fait pas état d'une vive discussion. En tant que rédacteur du texte, il a tout intérêt à en accroître la valeur par une adoption unanime, qui n'est peut-être pas certaine. Nous n'en savons pas plus sur la nature du « débat orageux » éventuel. S'agit-il d'oppositions au principe du *numerus clausus* ? Ou de simples divergences sur des modalités d'application ?

Une tradition xénophobe et antisémite bien ancrée

Quelles que soient les limites de la représentativité du congrès de Tain, qui réunit d'après les noms des dirigeants élus à ce moment-là, la quasi-totalité des AG de la zone sud, l'adoption d'un vœu ouvertement xénophobe et antisémite ne peut toutefois étonner, et l'absence de réactions non plus.

Dans le milieu étudiant, notamment dans les filières médicales et juridiques qui mènent aux professions libérales, il existe un certain nombre de précédents qui constituent une véritable tradition. Dans la crise des années 1930, face à « l'encombrement des carrières », la solution consistant à réduire le nombre d'étudiants en limitant le nombre d'étudiants étrangers est ouvertement prônée. En 1934, les professions juridiques ont été limitées aux seuls Français, et les naturalisés ne peuvent y accéder qu'après 10 ans. La tonalité des manifestations, réunions, vœux des corpos et de l'office de droit se félicitent de ces mesures, qu'ils appuient naturellement. En 1935, c'est au tour des étudiants en médecine de réclamer des restrictions plus importantes. La grève démarre dans les facultés de Montpellier et Toulouse, où l'Action française est très influente, s'étend à Paris. Bien évidemment, les « métèques » visés sont les Juifs, puisqu'en médecine, parmi les étudiants étrangers les réfugiés juifs sont nombreux, chassés des universités allemandes après la prise du pouvoir par les nazis. Les militants et leaders de ces corpos, AG et mouvements sont souvent encore en place en 1940/1941 : Lespagnon est toujours influent à la corpo de droit de Paris, Gillot dirige les étudiants d'Alger.

Le 30 août 1940, un conseil de l'UN se tient « devant la plupart des présidents d'AG » (de la zone non occupée), et demande « que les professions médicales soient interdites aux étrangers ou aux fils d'étrangers »⁵

Le 6 janvier 1941, la Fédération des associations amicales des médecins du front demandent le *numerus clausus*⁶. Le 6 mars 1941, l'AGE d'Alger organise une manifestation contre le maintien de médecins juifs à l'hôpital Mustafa.⁷ Le 7 avril 1941, le nouveau bureau expose son programme : « Nous voulons dès à présent

¹ AN 72AJ1860.

² La contemporaine, fonds UNEF.

³ Page 15 du document

⁴ AN 72AJ1860.

⁵ Lettre de Jean David du 5 septembre 1940. La contemporaine, fonds UNEF

⁶ Bruno Halioua, *Blouses blanches, étoile jaune*, Liana Levi, 1999, éd. corrigée 2002

⁷ Claude Singer, « Les études médicales et la concurrence des juifs en France et en Algérie, 1939-1944 », *Les jeunes et l'école, miroirs et mirages*, PU Le Mirail, Toulouse, 1995, p 204

aider les pouvoirs responsables dans la solution du problème juif »¹.

A Montpellier, « où la masse étudiante est pétainiste et plutôt antisémite », on chahute des professeurs juifs, rapporte *Liberté*.² Dans le Sud-Ouest, les préfets notent une montée de l'antisémitisme jusqu'aux rafles de 1942 où l'opinion se retourne.³

Le président de l'AG d'Alger, Gillot, jeune interne des hôpitaux, est représentatif d'étudiants nationalistes, qui peuvent être tout autant xénophobes, maréchalistes et antisémites qu'opposés à l'occupant. C'est ainsi le même Gillot qui fait adopter le vœu du *numerus clausus* en 1941 et qui va suivre une formation d'aviateur aux USA en mai 1943 pour participer à des missions aériennes alliées au premier semestre 1945.⁴

L'hypothèse de la non-représentativité démentie

Il convient alors de s'interroger également sur la représentativité de ce « petit congrès »⁵ et sur la mise en application de cette résolution par les AGE. Pierre Rostini, qui est arrivé à l'UNEF en 1942/1943, président de l'AGE d'Aix en 1943, membre du bureau après janvier 1944, président de la commission d'épuration de l'UNEF à la Libération, ne se souvient absolument pas d'avoir eu à instruire une telle affaire⁶. Il ne manque d'ailleurs pas de souligner que les organisations résistantes et les organisations juives n'ont pas reproché cet épisode à l'UNEF. On pourrait alors se demander s'il ne s'agissait pas d'un vœu qui fut simplement transmis aux autorités⁷ et qui - mis à part deux, ou trois AG collaborationnistes - ne souleva pas l'adhésion des dirigeants locaux qui n'en auraient fait aucune publicité.

Toutefois, cette première hypothèse, que j'avais émise, est démentie par les documents consultés. Outre qu'il ne manquait pas de traditions - et de positions - xénophobes et antisémites comme on l'a vu, il n'y a rien d'étonnant dès lors à ce qu'en 1941, encouragé de surcroît par les mesures officielles et « légales » xénophobes et antijuives de Vichy, une majorité se soit dégagée, même courte.

Nous venons d'indiquer qu'il y a bien un certain nombre de sources d'époque qui se réfèrent à ce congrès, et pas seulement les deux journaux d'AGE cités par Stéphane Merceron en 1995.

A Tain sont rassemblés la plupart des représentants des AG de la zone sud. On peut en effet déduire des personnes citées comme des élus au nouveau bureau, qu'ont été présentes ou représentées la plupart des associations de la zone sud : Alger, Montpellier, Grenoble, Clermont-Ferrand (et Strasbourg à Clermont Ferrand), Limoges, Lyon. Il manque des éléments sur Toulouse, Nice et Aix.

Bien évidemment, la question du *numerus clausus* n'est pas la seule préoccupation des AG et comme la question a été « résolue » il n'y avait guère besoin de développer une grande propagande en la matière (et ce d'autant que le papier est rationné et rare), d'autres priorités préoccupent les AG et corps.

Quant à ce qui se passe après la Libération, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'après-guerre on n'ait pas reproché à l'UNEF son soutien à des mesures spécifiquement antijuives dans la mesure où de manière plus générale la spécificité de ces persécutions n'a pas été soulevée au cours de « l'épuration », y compris par les organisations juives elles-mêmes⁸.

L'UNEF, comme par le passé - du moins en zone libre - demeure proche du pouvoir :

son apolitisme traditionnel la mettait en fait à la remorque des gouvernements en place, situation enviable aux beaux jours de la stabilité institutionnelle, délicate aux changements de régime⁹.

L'UNEF demeure dans l'air du temps. Le désir de pacification, d'ordre symbolisé par Pétain, une explication xénophobe et antijuive de la défaite (puisque étrangers, juifs, francs-maçons seraient la cause de la décadence et du désastre) sont assez généralisés¹⁰. Même dans les premières réactions de résistance, dans la presse clandestine, à de rares exceptions, il est peu protesté contre les mesures anti-juives¹¹. La « question juive » est même considérée comme légitime par certains résistants et Français libres, qui estiment qu'elle mérite qu'on réfléchisse à des solutions. Le retournement de l'opinion en la matière n'est en réalité notable qu'à partir de 1942 et des grandes rafles¹².

Ni résistante, ni collaboratrice : attentiste et ambivalente.

Si la plupart des acteurs et des auteurs avaient tous souligné l'ambiguïté du positionnement de l'UN, ce que reprocheront les résistants à la Libération aux

dans les archives de l'UNEF. Il est vrai que les comptes-rendus sont - comme le papier - rares et rationnés, et qu'une telle motion a pu être détruite soit de manière volontaire, soit dans les aléas des déménagements successifs de l'UNEF.

⁸ Voir dans le chapitre « les lendemains de la libération » les pages 670 à 677 intitulées « il n'y a plus de problème juif » in, Renée Poznanski *Etre juif en France pendant la seconde guerre mondiale* Hachette, Paris, 1994.

⁹ Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF*, PUF, Paris, 1982, p. 16.

¹⁰ Pierre Laborie, *Les Français des années troubles*, DDB, Paris, mars 2001.

¹¹ La bibliographie est abondante sur le sujet.

¹² Pierre Laborie, François Georges Dreyfus notamment dans les ouvrages cités ci-dessus évoquent ce tournant.

¹ *L'Echo d'Alger*, cité par Bruno Halioua comme par Claude Singer.

² François Georges Dreyfus, *Histoire de la Résistance*, Livre de Poche, 1996, p. 45.

³ *Id.* p. 79.

⁴ Bruno Halioua, *Blouses blanches, étoile jaune*, Liana Levi, 1999, éd. corrigée 2002, p. 235-236.

⁵ Le Mazou, CA du 11 janvier 1942. La contemporaine, fonds UNEF.

⁶ Débat organisé par le GERME le 1er avril 1998 autour du livre de Claude Singer *L'Université libérée, l'Université épurée, 1943-1947*, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

⁷ Claude Singer cite comme source dans *Vichy, l'Université et les juifs*, (Les Belles Lettres, 1992) les archives de l'administration, alors qu'on ne trouve pas trace de cette motion

dirigeants de l'UN, c'est plus leur « attentisme » qu'un engagement dans la collaboration¹. « On ne l'accuse pas d'avoir collaboré, on l'accuse d'être restée – comme tant d'autres – passive ».²

Conserver l'organisation, préserver l'UNEF de la dissolution et de la concurrence.

L'UNEF a eu le souci au cours de la guerre et de l'occupation de continuer une existence légale. On constate un triple souci : la nécessité de maintenir une action efficace en faveur des étudiants, s'opposer -ou limiter- la concurrence d'autres mouvements auprès des autorités car elle « ressent déjà l'influence grandissante des mouvements catholiques »³, mais aussi pour certains, de disposer d'une façade légale aux activités résistantes. « Maintenir l'UNEF pour maintenir les œuvres »⁴, permet aussi de donner une couverture au groupe Maintenir composé de membres ou anciens membres de l'UNEF, d'anciens du cabinet Jean-Zay⁵, groupe qui rejoint l'OCM. Il semble bien que la « résistance étudiante » consiste à être « membre d'un réseau de renseignements »⁶ (pour ceux qui n'ont pas pris le maquis), pratiques clandestines qui se révèlent

congruentes à la sociologie étudiante [...] ces actions se révèlent adaptées et aux attentes, et aux compétences du monde étudiant [...] la sociabilité étudiante permet de rapidement jauger les sentiments patriotiques de ses interlocuteurs [...] les militants utilisent d'ailleurs l'enceinte et la sociabilité universitaire pour recruter.⁷

Louis Laisney, président de l'AG de Caen, et secrétaire général de l'UN à partir de 1941, obtient pour une équipe de secours aux victimes des bombardements alliés, des laissez-passer malgré le couvre-feu, auprès des autorités allemandes de sa ville... ce qui lui permet d'adresser des renseignements à Londres concernant les objectifs atteints⁸.

Pour les résistants, conserver l'existence légale de l'UNEF implique d'éviter une opposition ouverte menant à la dissolution. Les dirigeants plutôt maréchalistes cherchent, eux aussi, à préserver l'UNEF notamment contre la concurrence des organisations confessionnelles et les projets de Service national des

étudiants. Il y a ainsi au moins un terrain d'entente entre dirigeants de l'UN, qu'ils aient été résistants ou non. Louis Laisney l'explique bien au congrès de Dax en 1945 face à la critique de Miguet et des Lyonnais. Laisney va jusqu'à défendre certains épurés, qui avaient agi pour les intérêts des étudiants – quels qu'aient été leurs torts par ailleurs – car « l'UNEF avait le devoir de traverser cette période trouble »⁹. Ville-dieu confirme, « Nous pensions qu'en sauvant l'union, nous sauvions l'essentiel, l'indispensable, pour sauver demain l'intérêt de tous les étudiants de France ».¹⁰

L'UNEF ne s'oppose pas au Service du travail obligatoire, mais « se contentera de réclamer des aménagements au STO en faveur des étudiants »¹¹. Cette stricte limitation à la défense des seuls étudiants, reprochée à l'UNEF par la suite, peut tout autant être reprochée à la JEC. Dans ses mémoires, Georges Montaron décrit l'opposition JOC/JEC, due aux implantations sociales différentes de ces deux mouvements catholiques. La JOC n'encourage pas le refus du STO et préconise d'accompagner les jeunes ouvriers en Allemagne, alors que la JEC travaille dans un milieu « privilégié » qui peut se permettre des sursis, des exonérations de STO etc.

Les dirigeants de l'UNEF doivent résister aux tentatives de certains partis de la collaboration d'instituer une « Jeunesse unique »¹², alors qu'était prévue l'instauration d'une :

organisation strictement corporative appelée « Corporation nationale des étudiants de France » qui devait normalement remplacer la vieille et compromettante UNEF empreinte d'un passé républicain¹³.

Nul doute que l'opposition de l'Eglise, soucieuse de préserver ses mouvements de jeunes confessionnels de la « fusion » obligatoire dans un mouvement unique sous l'égide de l'État, mais aussi l'opposition des autorités allemandes qui voient d'un mauvais œil la création d'un seul mouvement de jeunesse permet à l'UNEF d'éviter la dissolution d'abord, puis la perte de son autonomie. Mais l'UNEF, de tradition laïque, doit aussi faire face à la concurrence des organisations confessionnelles. Celles-ci, comme la JEC qui n'a cessé depuis 1934 « d'alerter sur le péril hitlérien, ramené pour l'essentiel à un paganisme menaçant »¹⁴ peut très bien s'avérer à la fois opposée à l'occupant tout en étant

¹ C'est ce que ne manque pas de préciser Paul Bouchet, tant dans les entretiens que j'ai eus avec lui que dans ses contributions aux colloques du GERME (21/5/1995 - *Cahiers du Germe*, spécial N° 1, 1996), de RESSY (13-14 avril 1996) et de TRACES-AAUNEF (14 et 15 mai 1997 - Actes)

² François Borella, Michel De La Fourmière, *Le syndicalisme étudiant*, Le Seuil, 1956.

³ S. Merceron - *Cahiers du Germe*, N° 1 - 1996

⁴ Alfred Rosier le 16 septembre 1939. La contemporaine, 4° delta 1159/1 1939-1945

⁵ Voir Jean François Muracciole, *Les enfants de la défaite*, Presses FNSP, Paris, 1998, p 44 à 48.

⁶ Bruno Benoît « lycéens et étudiants résistants lyonnais » *Chrétiens et sociétés XVI°-XX° siècles*, N° 3 1996 (Centre André Latreille Lyon II et Institut d'histoire du christianisme Lyon III) p 62

p 57

⁷ Olivier Wieworka « Etudiants et résistance : l'exemple de Défense de la France », *Chrétiens et sociétés XVI°-XX°*

siècles, N° 3 1996 (Centre André Latreille Lyon II et Institut d'histoire du christianisme Lyon III), p. 66-67

⁸ Entretien avec Louis Laisney lors d'un repas des anciens de l'UNEF au Sénat.

⁹ Procès verbal du congrès de Dax, p. 44. Extrait publié en annexe.

¹⁰ *Id.* p 45

¹¹ Pierre-Yves Cossé « le syndicalisme étudiant, historique et signification », *Les Cahiers Reconstruction* 59-1, février 1959, p II-14

¹² Voir Michèle Cointet-Labrousse, *Vichy et le fascisme*, chapitre « la tentation de la jeunesse unique », Bruxelles-Paris, Complexe, 1987, p 114-132

¹³ Gilles Maigron, dans *les facs sous Vichy*, op. cit. p 136

¹⁴ Olivier Wieworka « étudiants et résistance, l'exemple de "défense de la France" », *Chrétiens et sociétés XVI°-XX° siècles*, N° 3, 1996 (Centre André Latreille Lyon II et Institut d'histoire du christianisme Lyon III), p. 62

favorable à l'appui apporté par Pétain au retour aux valeurs religieuses.

«La position de la JEC est donc claire : il convient de jouer la carte de la Révolution Nationale pour l'infléchir dans un sens chrétien [...] la JEC est pétainiste par patriotisme [...] son soutien conditionnel à Vichy exclut par contre toute possibilité de collaborer avec l'occupant»¹.

Un réseau comme Défense de la France « campe sur des positions maréchalistes jusqu'en novembre 1942, preuve que la confiance accordée à Pétain n'exclut pas obligatoirement le combat clandestin »². La JEC ne craint pas d'affirmer dans son journal, *Messages* en mai 1942 qu'elle est « le seul mouvement national spécifiquement étudiant, capable de représenter la jeunesse étudiante française »³. La FFACE (Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants, « la fédé »), protestante, organise un foyer de l'étudiant à Marseille, un restaurant « bon marché » à Montpellier⁴. Ces deux mouvements participent même aux discussions sur le projet de Corporation nationale des étudiants tout en veillant à ce que les associations (confessionnelles ou AGE) maintiennent leur existence propre. La JEC veut créer des équipes comme base d'une « communauté étudiante » qui trouve dans la « future corporation » la place qui leur revient⁵. La « fédé » participe à une réunion dès 1940 sur le statut des étudiants avec les autorités pour mettre sur pied une corporation des étudiants, et adresse au secrétariat général à la jeunesse son projet d'organisation des étudiants, avec délégués élus et représentation des associations reconnues⁶. L'UNEF également discute du projet au cours de débats « statutaires ». Chacun de ces mouvements tente à la fois de maintenir son autonomie tout en étendant son influence et sa représentativité, ainsi que sa présence au travers des services matériels aux étudiants.

Le tournant de 1943

Au congrès de 1943, contre le projet de l'AGE de Montpellier qui préconisait la transformation des structures de l'UNEF et des AGE (abandon du principe électif, nomination d'une partie des conseils d'administration par les recteurs avec des personnalités

extérieures non étudiantes), Emmanuel Villedieu, président de l'AG de Caen, insiste sur la nécessité de conserver son autonomie à l'UNEF. C'est cette dernière position qui est adoptée. Mais puisqu'il faut préserver le caractère légal de l'organisation : « On se rend quand même à Vichy en train spécial. C'était une des conditions mises à la tenue du congrès »⁷.

A partir de 1943, d'autres mouvements comme la JEC ou la Fédé prennent des positions et des dispositions plus risquées, ainsi d'ailleurs que certaines AGE de l'UNEF comme celle de Grenoble. Comme pour beaucoup d'organisations et mouvements, comme pour l'opinion, 1943 paraît marquer une évolution de l'UNEF.

Le congrès de la Chapelle-en-Vercors a beau envoyer une délégation à Vichy pour saluer le Maréchal Pétain après avoir subi un discours d'Abel Bonnard⁸, Louis Laisney fait parvenir une explication à Londres, et on lui répond qu'on a pris acte que « l'Union nationale n'a rien à voir avec Vichy » et qu'on sait que ses dirigeants ne sont pas nommés par Vichy⁹.

En janvier 1944, un conseil d'administration élargi se réunit à Montpellier qui décide de l'envoi d'une adresse au général de Gaulle. Dans les derniers mois de l'occupation, des responsables sont inquiétés, le congrès prévu à Caen pour avril 1944 est interdit, la Gestapo perquisitionne au siège des oeuvres, Louis Laisney et Pierre Rostini sont menacés d'emprisonnement au cours d'une entrevue au ministère car une affiche de l'UNEF avait été éditée pour venir en aide aux étudiants malades et « absents » (ce qui pouvait comprendre aussi bien les prisonniers que les étudiants au maquis). Rostini était chargé de protester, au nom des AGE d'Aix, Marseille et Nice, contre la fermeture de ces universités ordonnée par les Allemands. Paris est libéré en août 1944. Un congrès extraordinaire y est convoqué en novembre 1944 au cours duquel le ministre Capitant prononce un discours, et reconnaît par sa présence l'organisation étudiante. Il s'agit désormais pour l'UNEF de reprendre sa place d'avant-guerre. En réalité, l'ancien appareil sauvé et maintenu peut désormais être investi par la génération de la résistance de nouvelles ambitions. L'amalgame réussira¹⁰.

¹ Alain René Michel *La JEC face au nazisme et à Vichy 1938-1944*, Presses universitaires de Lille, 1988 p. 158-159

² Olivier Wieworka « Etudiants et résistance, l'exemple de "défense de la France" », *Chrétiens et sociétés XVI^e-XX^e siècles*, N° 3, 1996 (Centre André Latreille Lyon II et Institut d'histoire du christianisme Lyon III), p. 63

³ Alain René Michel, *op. cit.*, p. 170

⁴ Rémi Fabre, « les étudiants protestants pendant la deuxième guerre mondiale », *Les faits sous Vichy*, *op. cit.* p 305

⁵ Alain René Michel, *op. cit.*, p. 169

⁶ Rémi Fabre, *op. cit.*, p. 305.

⁷ Louis Laisney – colloque « Passé présent du mouvement étudiant », *op. cit.* p. 2

⁸ Voir le texte du discours en annexe.

⁹ Compte-rendu du congrès de Dax (1945), page 43.

¹⁰ « 1946, La Charte de Grenoble, naissance d'un syndicalisme étudiant », *Cahiers du Germe*, spécial N° 1, mars 1996.

L'UNEF des années noires

Stéphane Merceron

Comparées aux précédentes années de l'entre-deux guerres, les années 1937-1939 semblent déterminer une période de changement pour l'Union nationale des étudiants de France. Il convient sans doute de souligner que celle-ci coïncide avec la nomination d'un ancien vice-président de l'UNEF — Alfred Rosier — comme chef de cabinet de Jean Zay au ministère de l'Éducation nationale, et à l'élection lors du congrès de Vichy en avril 1937 de Claude Delorme — un membre de la LAURS¹ — à la présidence de l'Union nationale. Les changements qui interviennent pendant cette période peuvent être mesurés au regard de l'institutionnalisation croissante de ses rapports avec les pouvoirs publics. Celle-ci se manifeste dès les premiers jours du ministère Jean Zay à l'occasion de la création du Comité supérieur des œuvres sociales en faveur des étudiants, le 27 juillet 1936, qui se voit doté d'une représentation étudiante par l'intermédiaire de représentants de l'Union nationale. De cette période de collaboration étroite entre l'UNEF et le ministère de l'Éducation nationale, on retiendra le retour de l'UNEF à un rôle de premier plan au sein de la Confédération internationale des étudiants débouchant sur l'organisation du congrès de la CIE à Paris lors de l'exposition universelle de 1937 et l'élection de Claude Delorme à la présidence de la CIE, la présence de Jean Zay lors des séances d'ouverture des trois congrès d'avant-guerre, enfin le redressement des finances de l'Union nationale à partir de 1938. En 1939, l'UNEF est une organisation qui a l'écoute des pouvoirs publics et fonctionne grâce aux subventions publiques qui lui sont accordées comme nous le montrent les recettes du budget prévisionnel pour l'année 1940 : 5000 francs de cotisations des membres, 35000 francs de subvention de l'Éducation nationale, et 50000 francs de subvention du ministère des Affaires étrangères. Les attitudes successives de l'UNEF vis-à-vis des problèmes coloniaux sont également révélatrices des changements qui s'opèrent en son sein à partir de 1937. Alors que l'empire français est redevenu un sujet d'actualité depuis le début des années 1930, ce n'est qu'à partir de 1937 que l'Union nationale commence à le prendre en compte au travers de ses aspects étudiants et universitaires. Celle-ci se manifeste d'abord par le rétablissement de liens avec des associations générales regroupant des étudiants métropolitains originaires de différentes parties de l'Empire, par une plus grande participation des AG d'Outre-mer aux débats de l'Union nationale pendant l'année universitaire 1937-1938, par l'étude des revendications corporatives spécifiques de ces étudiants lors du congrès de Nice en 1938, et par la

création lors de ce même congrès d'une troisième vice-présidence — non prévue par les statuts de l'UN — ayant en charge les relations de l'UNEF avec les étudiants d'Outre-mer et leur représentation vis-à-vis des pouvoirs publics². À partir de l'automne 1938, la rapide dégradation de la situation internationale modifie le regard que porte l'UNEF sur les problèmes d'outre-mer. En octobre, après la conférence de Munich, elle sort de ses préoccupations corporatives traditionnelles, pour dénoncer les thèses racistes consignées dans *Mein Kampf* et rappeler aux étudiants noirs que «de tous les pays du Monde, la France est le seul où, sans distinction raciale, il y ait eu des généraux noirs, des ministres noirs [...] car on [y] juge les hommes à leur valeur, et non à leur couleur»³. En décembre, elle est à la tête des manifestations étudiantes refusant les prétentions de Mussolini sur Nice, la Corse, la Savoie, la Tunisie et Djibouti. En avril 1939, lors du congrès de Versailles, c'est une Union nationale qui semble avoir pris la mesure de ses propres prises de positions qui transparaît à travers les débats. On y célèbre l'UNEF de la plus Grande France, une France regroupant les 110 millions d'habitants de la métropole et de l'Empire, une France où tous les étudiants auraient les mêmes des droits et les mêmes devoirs. Aussi demande-t-on la simplification des formalités de naturalisation pour les étudiants coloniaux et l'accès à une citoyenneté pleine et entière pour les sujets français titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur. Aussi *L'Action Française* peut-elle titrer dans son édition du 1er mai 1939 «Les étudiants coloniaux devront se convertir au judaïsme?»⁴, faisant ainsi allusion aux origines juives du vice-président chargé des relations avec les étudiants d'Outre-mer.

L'Unef des années noires

Concernant l'Union nationale des étudiants de France entre 1937 et 1944, la première chose que l'on peut observer c'est qu'elle constitue en quelque sorte l'enfant délaissé d'une histoire de la jeunesse «dans la France des années noires» qui s'est singulièrement enrichie depuis le début des années 1980. L'Union nationale regroupe pourtant, par l'intermédiaire de ses associations générales, plus de 21000 adhérents en 1939, soit à peu près un étudiant sur quatre, ce qui la situe au niveau de la Jeunesse ouvrière chrétienne et à un niveau cinq fois supérieur à celui de la Jeunesse étudiante chrétienne qui, elles, ont fait l'objet d'un certain nombre d'études. En rétrécissant notre champ chronologique à la seule «France de Vichy», on s'aperçoit que

¹Ligue d'action universitaire républicaine et socialiste.

²Cette vice-présidence est confiée à Jean David, président de l'AGE de Nancy et directeur de l'Office de presse universitaire de l'UNEF.

³La contemporaine, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945: Circulaire 38-06 de la vice-présidence chargée des relations avec les étudiants d'outre-mer du 20 octobre 1938.

⁴La contemporaine, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945. Cité par Jean David dans sa circulaire 39-13 du 20 mai 1939.

trois types de mouvements de jeunesse ont été retenus par l'historiographie. Ceux qui ont été créés par Vichy, dans sa tentative d'encadrement de la jeunesse comme les Compagnons de France, mouvement qui regroupe 30000 jeunes en 1943. Ceux dont se sont dotés les partis collaborationnistes dont les effectifs oscillent entre 3000 et 5000 membres comme la Jeunesse de France et d'Outre-mer, la Jeunesse populaire française, ou encore, les Jeunes de l'Europe nouvelle. Enfin, des mouvements qui n'ont pas été dissous par Vichy en août 1940, comme les différents mouvements du scoutisme et les mouvements confessionnels. On peut sans doute avancer au moins deux explications sur cette absence de l'UNEF dans l'historiographie de la période. D'une part l'UNEF a pu paraître un peu fade. On ne peut pas la classer comme un mouvement auxiliaire de la Révolution nationale, encore moins comme un mouvement collaborationniste, malgré le maréchalisme affiché de certains journaux d'AG ou l'appartenance au Conseil national de Vichy d'un de ses présidents. Et on ne peut pas non plus la caractériser comme une association engagée dans la Résistance malgré l'engagement d'un certain nombre de ses responsables. D'autre part, l'UNEF a perdu entre la fin des années 1920 et le début des années 1930, sa vocation seconde de lieu de formation des élites politiques, comme l'a montré récemment Didier Fischer lors d'un séminaire à l'IHTP.

L'étude de l'UNEF pendant cette période n'est pourtant pas dénuée de tout intérêt. Tout d'abord *elle exprime une volonté de neutralité vis-à-vis du politique et du religieux qui la distingue des autres mouvements*. Ainsi, elle n'est pas guidée dans ses choix et dans son fonctionnement par des dirigeants qui lui sont extérieurs. Par exemple, la réaction de l'UNEF et de ses membres à la situation politique générale et aux politiques de la jeunesse en particulier, n'est pas soumise au filtre que peut constituer, par exemple, la hiérarchie catholique pour les mouvements de l'Association catholique de la jeunesse française, ou les directions des partis politiques pour les mouvements de jeunesse qui leur sont rattachés. Deuxièmement, *c'est un mouvement particulièrement attentif aux changements politiques, malgré sa neutralité affichée*, pour au moins trois raisons. Il se considère comme la future élite de la nation. Il exerce une fonction de représentation des étudiants vis-à-vis des pouvoirs publics. Il privilégie des moyens d'action institutionnels pour atteindre ses objectifs. Troisième intérêt, *l'UNEF constitue un «groupe social»* qui peut donc être étudié comme tel dans son environnement social, culturel, économique et politique. Ses membres y sont en interaction selon des règles fixées et acceptées par tous, le respect scrupuleux des statuts en est un exemple. Ils y nouent des rapports sociaux caractéristiques entraînant l'observation d'un certain nombre de pratiques. Ils partagent le sentiment de constituer une identité particulière dont le folklore étudiant est l'une des affirmations les plus spectaculaires.

Nous allons maintenant tracer à grands traits une esquisse de ce qui semble avoir été la «réalité» de l'UNEF entre le déclenchement du second conflit mondial et la Libération. Nous insisterons plus particulièrement sur la période qui va de la mobilisation, le 1er septembre 1939, au congrès de la zone Sud qui se tient à Tain en avril 1941. Les années 1942-1945 ne seront abordées qu'au travers des événements les plus importants. Pour finir, dans l'optique du débat que nous allons mener sur la charte de Grenoble et la naissance d'un syndicalisme étudiant, nous soumettrons quelques propositions tendant à modifier le regard que l'on peut avoir sur les conditions d'émergence d'un syndicalisme étudiant à partir de 1945.

Du 1er septembre à la défaite de juin 1940

A l'annonce de la mobilisation, le choix effectué par l'UNEF est extrêmement clair. Il s'agit pour elle de maintenir ses activités pour préserver la pérennité de ses œuvres. A cette fin, Jean David, vice-président chargé des relations avec les étudiants d'Outre-mer et seul membre du bureau à ne pas être mobilisé, est désigné pour faire fonction de président. Dès le 2 septembre, il envoie sa première circulaire aux AG pour indiquer qu'il suit les œuvres dans leur repli à Vallères, près de Tours. Cette circulaire, co-signée par Alfred Rosier en tant que secrétaire permanent des œuvres et celle qu'il enverra le 16 septembre, fixent une ligne de conduite qui sera respectée par les dirigeants successifs de l'Union nationale jusqu'à la Libération : «maintenir l'UNEF pour maintenir les œuvres»¹. Ajoutons qu'il s'agit tout autant de «maintenir les œuvres» pour que l'UNEF ait les moyens de continuer à jouer un rôle auprès des étudiants. Tout naturellement, le premier acte de l'Union nationale est aussi la première manifestation de cette volonté. Pour faire face à la situation créée par la mobilisation, elle crée avec le Comité supérieur des œuvres (CSO) le Centre d'entraide aux étudiants mobilisés (CEEM) destiné à soutenir par des envois de livres et de colis, le moral des étudiants mobilisés. Dans le même temps, *Le Courrier des étudiants* édité par l'UNEF et le CSO devient *Le Courrier de l'étudiant aux armées* dont le tirage passera rapidement de 10000 à 30000 exemplaires et pour lequel les AG assurent la collecte des adresses militaires de tous les étudiants mobilisés de leur université. Pour accentuer le lien qui doit unir ceux qui sont partis à ceux qui restent, on procède à la distribution gratuite de la carte d'adhérent de l'UNEF à tous les étudiants mobilisés.

Au moment où la majorité des jeunes étudiants a été arrachée par la guerre à ses travaux et à sa vie universitaire, [Alfred Rosier] ne doute pas que pour ceux qui restent, comme pour ceux qui participent sur le front à la défense de notre culture, une seule communauté existe, qui est représentée par les délégués de

¹La contemporaine, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945.

l'Union nationale des étudiants, dont 30000 membres sont sous les armes¹.

Pour les pouvoirs publics, l'UNEF continue de justifier pleinement son existence. Se rendant de Vallères à Paris pour rencontrer, trois jours après sa nomination, le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Yvon Delbos, Jean David est reçu sans rendez-vous cinq minutes après son arrivée au ministère. D'un point de vue organisationnel, bon nombre d'AG qui semblaient décapitées en septembre 1939, retrouvent peu à peu leurs marques à partir de décembre. A cette date, Jean David est en contact avec les 4/5 des AG. Au conseil d'administration du 24 décembre, les 12 AG de province qui ont pu se faire représenter adoptent un «protocole de fonctionnement de l'UNEF pendant toutes les hostilités» précisant qu'«aucun congrès national d'étudiants ne saurait être tenu en l'absence des étudiants mobilisés qui constituent une large majorité des membres de l'UNEF et que les membres du bureau de l'UN élus au dernier congrès [...] reste[nt] nominativement en fonctions pendant toute la durée des hostilités»². Dans cette optique, le congrès de Pâques est remplacé par un conseil d'administration qui se tient à Bordeaux du 28 au 30 mars 1940. L'UNEF aura donc voulu rester un point de repère pour tous les étudiants dans l'attente de la victoire promise. Le bilan que l'on peut dresser des différentes initiatives prises par les AG et le CEEM indique que cet objectif a pour partie été atteint. L'émotion qui se dégage des lettres adressées à Jean David par des étudiants coloniaux mobilisés et des étudiants étrangers en est un signe³. En voici trois des plus beaux extraits :

L'heure a sonné de payer notre tribut à la mère patrie. Nous sommes nés pendant la guerre de 1914-1918, et nous participons à celle de 1939. Pauvre génération ! Adieu études, espoirs, projets d'avenir, rêves de jeunesse ! Nous avons compté sans l'ambition et l'orgueil d'un despote. [...] Quoiqu'il en soit, la France peut compter sur nous, car notre sang coulera pour la bonne cause. On se fera «casser la gueule» pour la France, [...], cette France qui a décrété que «nulle terre française ne devait plus porter l'esclavage.

Gilbert Anselme, étudiant guadeloupéen, Vice-Président de l'AGE de Nancy, le 15 septembre 1939.

Nous avons senti qu'il est de notre devoir de nous engager volontairement par le simple fait que la victoire de la France contribuera au rehaussement de notre pays ; par contre la domination allemande équivaut à l'esclavage des hommes de couleurs. [...]. On m'a fait beaucoup de reproches à cause de ce geste : vous avez une valeur intellectuelle, geste inutile etc. etc. vous rendez plus de services etc. Je pense par contre que c'est mon devoir de soulager le sort des milliers d'engagés volontaires malgaches qui ne sont que des illettrés et qui ont senti pourtant eux aussi cet appel. [...]. C'est nous, intellectuels et fils de famille, qui devons

donner l'exemple [...]. Certainement du sang malgache sera versé sur le sol français [...]. Nous espérons en tout cas que ce sang resserrera davantage le lien qui unit la France et Madagascar et qu'on en tiendra compte plus tard pour la construction et l'évolution de notre Pays malgache qui nous est cher.

A. Rakoto-Ratsimamanga, Président de l'Association des Etudiants d'origine Malgache, le 25 septembre 1939.

Le Comité «Pour les Alliés» du lycée uruguayen «Hector Miranda», constitué sur la seule initiative des élèves, à l'honneur de vous adresser la somme de 126 pesos réunie au cours d'une courte campagne en faveur de la cause sacrée défendue par la France et l'Angleterre. C'est un apport matériel bien modeste pour nos camarades, pour les étudiants français mobilisés.

Oscar Pintos, Montevideo, le 9 décembre 1939.

De la défaite au printemps 1941

Comme pour tous les Français, la défaite de juin 1940 constitue un choc brutal pour l'Union nationale. La France est vaincue. Des étudiants sont morts – on n'oubliera pas de leur rendre hommage –, d'autres sont prisonniers. Surtout, la ligne de démarcation et celle qui sépare la zone occupée de la zone interdite séparent l'Union nationale en trois parties. En zone sud, la première des préoccupations de Jean David est d'installer son secrétariat à Clermont-Ferrand, «à proximité des ministères à Vichy»⁴ pour maintenir le contact avec les pouvoirs publics. Il y rencontre dès son arrivée, fin juillet, Émile Mireaux, le nouveau ministre de l'Instruction publique. Après une petite réunion tenue à Tain le 12 août 1940, à laquelle participent Jean David, René-Yves Le Mazou — secrétaire général de l'UNEF —, Paul Durand — premier vice-président ayant en charge la trésorerie –, et Alfred Rosier, l'UNEF propose naturellement son aide et son expérience au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, au Haut commissariat à l'Éducation physique et aux Sports, et au Commissariat général à la Jeunesse où elle ressent déjà l'influence grandissante des mouvements catholiques. Ce choix est confirmé par un conseil d'administration de la zone sud le 30 août. L'accord passé avec le ministère de l'Instruction publique prévoit : l'appui du ministère à l'UNEF et à ses œuvres, une collaboration encore plus étroite entre l'Union nationale et le secrétariat des œuvres, la révision des statuts des AG pour permettre la participation d'anciens de l'Union nationale, le contrôle financier des AG par les autorités académiques et la création effective dans chaque AG de «comité de patronage des étudiants» comprenant un représentant nommé par le recteur. La volonté ministérielle d'exercer un contrôle sur les AG pour ne pas laisser les étudiants totalement maîtres de leur action est manifeste. Prenons garde de ne pas y voir seulement la volonté du nouveau régime

¹La contemporaine, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945: compte-rendu du Conseil d'administration des œuvres du 13 novembre 1939, rapport d'Alfred Rosier.

²La contemporaine, 4° delta 1157/1, Conseils d'administration de l'UNEF 1938-1954.

³La contemporaine, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945. Il s'agit en fait d'une trentaine d'extraits de lettres que Jean David a fait dactylographier en vue de leur publication dans *Le Courrier de l'Étudiant aux armées*.

⁴La contemporaine, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945: Circulaire de Jean David aux AG datée du 5 août 1940.

d'exercer sur l'UNEF le même contrôle que celui qu'elle tente d'exercer sur l'ensemble de la société française. Certaines de ces mesures avaient déjà été discutées avant-guerre en vue de remédier à certains dysfonctionnements. Il semble par contre que dès la fin du mois de juin 1940, les rapports avec le ministère de la Jeunesse aient pour le moins été tendus. Lui reprochant «d'être de l'ancien régime et [...] dirigée par un juif (Jean David)», on y aurait projeté «la disparition de l'UNEF au profit des cercles confessionnels». Autant d'«attaques» justifiant le fait que Le Mazou ait été trouver le président Laval pour y mettre fin¹. Les rapports entretenus par l'UNEF avec le ministère de l'Instruction publique puis de l'Éducation nationale varièrent par la suite en fonction des ministres. Bons avec Georges Ripert, ils devinrent tendus avec Jacques Chevalier qui la veille de son départ du Ministère adressa aux recteurs une circulaire leur disant de procéder à la transformation des AG et à la nomination de nouveaux dirigeants. Redevenus bons avec Jérôme Carcopino, ils se dégradèrent très rapidement après la nomination d'Abel Bonnard en avril 1942. L'esprit de la Révolution nationale pénétrera très vite un certain nombre d'AG à l'exemple de celles de Montpellier et de Grenoble dont les journaux *Le Cri des étudiants* et *Promontoires* vantèrent rapidement les mérites. En zone nord, l'activité est prise en main par François de Lescure, président de la Corpo des lettres à Paris et directeur de l'Office des lettres depuis le conseil d'administration de décembre 1939, qui devient président de la Fédération des étudiants de Paris et «délégué de l'UN en zone occupée». Nous ne savons rien de la façon dont il est désigné. Il ne semble pas qu'il ait été élu. Il apparaît comme le seul responsable présent à Paris pendant l'été 1940. Responsable parisien clandestin de l'Union des étudiants et lycéens communistes, il saisit sans doute une opportunité². Sans doute a-t-il bénéficié très tôt de l'aide d'Alfred Rosier avec qui il fonda le mouvement de résistance «Maintenir» dès septembre 1940³. Sa première tâche consiste à renouer les liens avec les AG de la zone nord. C'est chose faite à la fin du mois de septembre 1940. On peut sans

doute situer dès cette période le début d'un mouvement qui conduira progressivement à un renforcement du rôle exécutif joué par le bureau de l'UNEF vis-à-vis des AG. Il y a nécessité d'une plus grande cohésion pour faire face à la nouvelle situation comme en témoigne une circulaire envoyée le 3 septembre 1940 par François de Lescure aux AG de la zone nord :

Tu es aussi d'avis, je pense, qu'actuellement il faut s'unir et se renforcer pour résister aux tentatives de différentes sortes qui sont déjà ou vont être faites pour essayer de nous désorganiser ou de nous donner des buts qui ne sont pas les nôtres. [...] Les A.G. ne doivent pas se laisser prendre de vitesse par des organisations aux buts plus ou moins définis. Nous devons plus que jamais nous affirmer comme les porte-parole de tous les étudiants de France⁴.

La correspondance qui arrive à l'UNEF est importante : étudiants, familles d'étudiants — étudiants prisonniers souvent — s'interrogent sur la future libération des prisonniers, la reprise des cours en facultés, la validation des examens de juin, parfois interrompus par un bombardement, les modalités d'exemption des chantiers de jeunesse... Les AG font le compte-rendu de leur activité depuis le mois de juin, demandent les nouvelles cartes de l'UNEF pour préparer la rentrée. Elles s'interrogent sur un avenir très incertain et dont on redoute qu'il passe par une emprise du gouvernement sur l'Union nationale. Le ton exprimé par les AG de la zone nord semble très différent de celui exprimé par les journaux d'AG de la zone sud. L'occupation est une réalité que ne parvient pas à gommer le discours de Vichy. Pour Roger Geniaux de l'AG de Rouen, «Les AG devraient être comblés car si malheureusement quelques camarades ne sont pas revenus, la foule de ceux qui sont ici ne savent pas que faire de leur temps libre ; presque plus de cinéma, des cafés où l'on boit de l'eau, jusqu'aux bordels qui sont "réservés" !⁵ A Paris, la principale activité de l'UNEF est de participer à la gestion du Centre d'entraide aux étudiants prisonniers, dont la direction a été confiée par Alfred Rosier à Claude Bellanger — encore un ancien⁶.

¹La contemporaine, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945; Compte-rendu du Conseil d'administration de la zone nord du 11 janvier 1942, rapport introductif de René-Yves Le Mazou.

²Dans une note d'entretiens réalisés les 28 septembre et 15 octobre 1990 avec François de Lescure que nous a communiqué Alain Monchablon, nous avons appris depuis notre intervention qu'il a été désigné par Jean David.

³Le mouvement Maintenir dont on ne peut s'empêcher de rapprocher le nom de la formule employée par Alfred Rosier et Jean David dans leurs deux circulaires de septembre 1939, a été fondé en septembre 1940 à l'initiative d'Alfred Rosier. Le noyau initial comprenait outre Alfred Rosier et François de Lescure: Claude Bellanger, ancien du bureau de l'UNEF, ancien secrétaire confédéral de la Ligue de l'enseignement, directeur du Centre d'entraide aux étudiants prisonniers, ex-CEEM ; Félix Rocher, avoué à la cour d'appel de Paris et Jean Kréher, avocat à la cour d'appel de Paris et conseiller juridique des Œuvres. Ils furent ensuite rejoints par Georges Jamati, sous-directeur de la Caisse nationale de la recherche scientifique, trésorier du Bureau Universitaire de Statistique (BUS) et membre du Conseil d'administration des Œuvres. Leurs premières réunions eurent lieu rue de Grenelle dans les

bureaux du BUS et place Saint-Michel dans ceux du CEEP. Un premier recensement, laisse apparaître qu'une importante partie du personnel des Œuvres aurait participé à l'activité clandestine du groupe « Maintenir » puis à celle de l'Organisation civile et militaire (OCM) dont l'un des dirigeants, André Sainte-Laiguë, président de la Confédération des travailleurs intellectuels (CTI) était également délégué général du BUS et membre du conseil d'administration des œuvres. Pour mémoire, on leur doit les manifestations lycéennes et étudiantes des 8 et 11 novembre 1940, une collaboration active avec les éditions de Minuit auxquelles participait le père de François de Lescure (Pierre Lescure) et le deuxième *Cahier de l'OCM* consacré à la réforme de la vie culturelle qui inspirera le plan Langevin-Wallon à la Libération.

⁴La contemporaine, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945.

⁵La contemporaine, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945 : Lettre adressée à Jean David (reçue par de Lescure) en date du 27 janvier 1941.

⁶Claude Bellanger, secrétaire général de l'UNEF en 1934-1935, a notamment fondé de l'Office de Presse de l'UNEF et celui de la CIE en 1935.

D'octobre à fin décembre, ce sont 25000 ouvrages, représentant douze tonnes, pour l'ensemble des 108 camps d'Allemagne qui sont expédiés. Cette solidarité active constituera à Paris comme dans de nombreuses AG l'une des principales activités de l'UNEF pendant toute la guerre.

Le congrès de Tain (14-18 avril 1941)

Le congrès tenu à Tain (près de Tournon) en Zone sud du 14 au 18 avril marque la fin de cette première période. Il ne semble pas exister de compte-rendu de ce congrès. On le connaît surtout par un compte-rendu publié par *Le Cri des Etudiants* de l'AG de Montpellier¹. Ce compte-rendu met surtout en avant la volonté de l'UNEF de participer à la Révolution nationale. Pour le représentant de l'AG de Montpellier, «pour la première fois depuis son existence, l'UN qui, jusqu'ici n'avait jamais admis (et ceci fort scrupuleusement) la moindre activité politique, décida «de faire de la politique»... et c'[était] tout à son honneur [...] car dans un magnifique élan de patriotisme et de rénovation, l'Union nationale [...] a élaboré le 15 avril 1941 à Tournon son programme d'action politique qui se résume en deux mots : suivre Pétain». Le congrès cependant voit s'opposer ceux qui «réclame[nt] une organisation officielle de tous les étudiants sous la forme d'une véritable "corporation" avec inscription obligatoire, s'intégrant dans le cadre [...] des A.G. mais avec certaines modifications (concernant la nomination des dirigeants et le contrôle de leur activité)», conduit par Ponceillé, le président de l'AG de Montpellier et ceux qui «refuse[nt] l'inscription obligatoire aux AG tout en reconnaissant la nécessité d'un organisme supérieur de direction portant au moins sur les principales créations de chaque AG (finance, secrétariat général)», emmenés par Georges Bellot le président de l'AG de Clermont-Ferrand. Le compte-rendu fait état «d'une discussion sur la question juive présentée dans un esprit de justice mais de profond esprit français par Gillot», le président de l'AG d'Alger (membre de l'Action française). Le conseil d'administration du 11 janvier 1942², présidé par Le Mazou, nous donne également certains détails de ce *petit congrès* :

Les débats [y] ont été souvent orageux, notamment pour les problèmes concernant les étudiants coloniaux et l'admission des Juifs à l'Université. [...] Gillot, Président de l'A.G. [d'Alger], a soumis au congrès un long rapport sur les Juifs et terminait en demandant le *numerus clausus* pour leur entrée à l'Université en déclarant que, si l'on veut arrêter un fleuve, il faut le faire à la source et non à l'embouchure. Ses conclusions, 3%, furent votés par une majorité d'étudiants.

Cette dernière précision pourrait avoir son importance. Si l'approbation avait été massive aurait-on jugé nécessaire de préciser qu'elle fut votée par «une majorité d'étudiants» ? Ne nous dit-on pas aussi que ce débat a été orageux. Aucune décision n'est prise au sujet réforme de l'Union nationale et des AG. On demande à

Bellot et Ponceillé de préparer deux projets destinés à être soumis plus tard à l'avis du bureau de l'UNEF. Le bureau qui est élu à l'issue du congrès est un bureau de compromis majoritairement acquis aux thèses de la Révolution nationale. René-Yves Le Mazou, ancien secrétaire général, membre du Comité de propagande sociale du Maréchal, est élu à la présidence. Georges Bellot est élu secrétaire général. Fait exceptionnel, six vice-présidents sont désignés. Ponceillé devient vice-président à la propagande et Gillot vice-président délégué à l'Afrique du Nord.



D'avril 1941 au congrès de la Chapelle-en-Vercors

En zone nord, les préoccupations restent les mêmes. Il semble impossible de pouvoir peser sur les événements, les pouvoirs publics étant établis en zone sud. La principale activité reste l'effort de solidarité envers les 14000 étudiants prisonniers inscrits dans les registres du CEEP. Ne recevant plus de subventions, l'UNEF de la zone nord fonctionne grâce aux avances que lui consent le CSO. En octobre 1941, un projet de réorganisation des associations étudiantes sous le nom de «Corporation nationale des étudiants» prévoit la dissolution de l'UNEF. Il est finalement refusé par les autorités d'occupation qui voient d'un mauvais œil la constitution d'un vaste mouvement de jeunes sous contrôle du gouvernement. La division est moins

¹La contemporaine, GPF 3621 : *Le Cri des Etudiants*, organe de l'AGE de Montpellier, bi-mensuel, 1941 [I], Montpellier, n°8, 25 avril 1941.

²La contemporaine, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945 : Compte-rendu du conseil d'administration du 11 janvier 1942.

dangereuse. L'UNEF est dans l'expectative. On écrit à l'Amiral Darlan pour plaider la cause de l'Union nationale¹ mais la question reste posée. Elle rebondit avec l'arrivée d'Abel Bonnard au ministère de l'Éducation nationale. Le 12 septembre 1942, le ministre présente son projet de «Conseil national des étudiants». Il restera lettre morte. L'opposition de l'Église à la main mise de l'État sur ses propres mouvements et la rivalité qui oppose les partisans d'une «jeunesse unique» aux partisans d'une «jeunesse unie» profitent à l'UNEF. Le 17 février 1943, le Service du travail obligatoire est institué en pleine année universitaire. L'inquiétude est grande parmi les étudiants, de nombreuses lettres arrivent au siège parisien de l'UNEF, qui s'emploie à obtenir des aménagements. Le début de l'année 1943 est également marqué par l'ouverture de la ligne de démarcation consécutive à l'occupation de la zone sud par les Allemands. Elle permet à l'UNEF de se réunifier. Le 14 mars, lors d'un «déjeuner»², vingt-cinq membres du bureau et délégués des deux zones décident la tenue d'un congrès. Il se déroule à La Chapelle-en-Vercors du 28 avril au 2 mai 1943.

Le 32^e congrès de La Chapelle-en-Vercors (28 avril - 2 mai 1943)

René-Yves Le Mazou cesse toute activité au sein de l'UNEF pendant la période de préparation du congrès. Certes, en application du protocole de fonctionnement de l'UNEF pendant la guerre, le retour d'Allemagne d'Albert Lenclud, président élu en 1939, a naturellement posé la question de son départ de la présidence. Comment ne pas s'interroger sur le départ brutal³ d'un dirigeant si marqué «Révolution nationale». Risquons une hypothèse. Élu pour diriger un bureau recherchant une collaboration poussée avec les pouvoirs publics, René-Yves Le Mazou est confronté à l'impossibilité de résoudre avec les pouvoirs publics la question de l'avenir de l'UNEF, à l'activité grandissante des mouvements étudiants confessionnels en zone sud et à la disparition des subventions ministérielles. Les AG de la zone nord qui subissent l'occupation allemande dans toute sa rigueur depuis 1940, ne partagent pas le maréchalisme du président par intérim et de certaines AG de la zone sud. Aussi, la réunification des AG de la zone nord avec celles de la zone sud est-elle de nature à modifier l'équilibre issu du Congrès de Tain qui semble avoir été reconduit lors d'un congrès tenu en mars-avril 1942 à La Bourboule ? Nous savons que l'hiver 1942-1943 correspond à une phase de basculement dans la popularité du régime. Il est donc permis de penser que dans ces circonstances, la démission de

René-Yves Le Mazou prend un sens que pourrait tout aussi bien traduire les noms des trois responsables qui assistent Albert Lenclud lors de l'assemblée générale d'ouverture du congrès : Georges Bellot, secrétaire général, président de l'AG de Clermont-Ferrand et membre de la Résistance ; Louis Laisney, ancien président de l'AG de Caen, secrétaire général pour la zone nord, également membre de la Résistance ; Jean Cosson qui a pris la succession de Jean David à la tête de l'AGE de Nancy. Le congrès de 1943, s'ouvre par un discours d'Albert Lenclud qui ressemble fort à un testament «politique». Il y rappelle le long chemin parcouru depuis 1907 en soulignant toute l'attention que l'on doit porter aux Œuvres fondées par l'UNEF. Il annonce :

[à ces] jeunes camarades [...] [qu'] aux listes déjà longues des monuments aux morts [ils auront] à graver d'autres noms [pour] que les générations d'étudiants et surtout ceux qui [les] regardent et qui trop souvent [les] critiquent sachent [qu'ils ont] toujours fait [leur] devoir. Maintenant que [l'] existence [de l'UNEF] est menacée, que [les] associations risquent de perdre les dernières libertés qu'on accordait aux universités, il leur demande de reprendre [leurs] traditions et de défendre jusqu'au bout les intérêts des étudiants et leurs dernières libertés. [...]. Pour le reste, il les invite à appliqu[er] la thérapeutique cartésienne [en] n'admett[ant] rien pour certain [qu'ils n'aient] vérifié comme tel⁴.

Le congrès est surtout marqué par une opposition entre le projet de réorganisation de l'UNEF présenté par l'AGE de Montpellier et celui présenté par Emmanuel Villedieu, le président de l'AGE de Caen qui insiste sur la nécessité de conserver à l'UNEF son indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. C'est ce dernier qui est adopté. Contrairement aux précédents projets élaborés, il ne s'inscrit plus dans la perspective d'une proposition à présenter aux pouvoirs publics mais dans celle d'une préparation «à la lutte pour la défense des intérêts des étudiants» au cas où le gouvernement leur demanderait leur opinion, et surtout, en vue de «préparer quelque chose de cohérent pour l'après-guerre»⁵. Georges Bellot est élu président de l'UNEF par 70 voix contre 41 au candidat de l'AGE de Montpellier. Après la réception du Congrès à Vichy par le Maréchal Pétain, Louis Laisney «fait parvenir à Londres une petite rectification, et on lui [répond] qu'on [a] pris acte [...] que l'Union Nationale n'[a] rien à voir avec Vichy, et surtout [qu'on sait] que ses dirigeants [ne sont] pas nommés par Vichy»⁶.

¹Les principaux passages cette lettre envoyée par René-Yves Le Mazou sont cités dans le compte-rendu du Conseil d'administration tenu en zone nord le 11 janvier 1942. Voir *supra*.

²Les réunions n'étant pas autorisées par les autorités d'occupation, les convocations sont rédigées sous la forme d'invitations à des déjeuners.

³Il n'est pas présent au congrès de La Chapelle-en-Vercors et l'hommage que lui rend Albert Lenclud lors de la séance inaugurale résonne comme une épitaphe : «Soyez certains

que Le Mazou vous a beaucoup aimé» (compte-rendu, p. 8, cf. *infra*).

⁴Bibliothèque universitaire de Poitiers, Fonds anciens, archives de l'AGEP, AGE 5 : Albert Lenclud, compte-rendu du Congrès de La Chapelle-en-Vercors (1943), p. 8-10.

⁵BU de Poitiers, Fonds anciens, archives de l'AGEP, AGE 5: Louis Laisney, compte-rendu du congrès de La Chapelle-en-Vercors (1943), p. 50.

⁶La contemporaine, 4° delta 1151, Congrès de l'UNEF 1926-1946 : E. Villedieu, compte-rendu du Congrès de Dax (1945), p. 43.

De la Chapelle-en-Vercors à la Libération

Jusqu'à la Libération, les difficultés vont aller croissantes avec le ministère d'Abel Bonnard, l'un des ministres les plus collaborationnistes. En janvier 1944, lors d'un conseil d'administration où Emmanuel Villedieu remplace Georges Bellot à la présidence, on vote une adresse unanime au général De Gaulle. Les derniers mois voient s'accroître la pression sur l'UNEF, des responsables sont inquiétés et la Gestapo perquisitionne aux œuvres. À la Libération, l'UNEF est confrontée à la concurrence des mouvements de jeunes issus de la Résistance. La question de sa représentativité est posée. Enfin, elle éprouve des difficultés à reprendre la place qu'elle occupait avant-guerre au sein des œuvres.

Quelques propositions

Par rapport au sujet de notre rencontre on peut avancer deux propositions qui tiennent compte de ce que nous venons de voir sur la situation de l'UNEF entre 1939 et 1944.

1. L'UNEF constate qu'en l'absence d'un dialogue avec les pouvoirs publics dans lequel elle peut user de sa compétence et de ses réseaux d'anciens — ce qui n'est pas le cas pendant Vichy, malgré la présence d'un ancien au Commissariat général à la Jeunesse car la plupart sont marqués du sceau de la III^e République —, il lui manque la capacité d'imposer ses choix. Une déclaration d'Emmanuel Villedieu au Congrès de Dax, en 1945, à propos des élections aux conseils d'université illustre très bien les conséquences pratiques de ce constat :

Ce que nous exigeons, c'est une décision publique, une prise de position immédiate. Si cette prise de position est acceptée, ça ira fort bien, l'Union Nationale marchera main dans la main avec le Ministère ; si elle n'est pas acceptée, nous entrerons en lutte avec lui jusqu'à ce qu'elle soit acceptée¹.

2. C'est, avec la question la représentativité de l'UNEF posée par la concurrence des autres mouvements de jeunes politiques et confessionnels, l'une des préoccupations qui amène l'UNEF à considérer comme nécessaire l'élargissement de «sa base» afin «d'imposer avec plus de force ses revendications»².

2. Autre conséquence directe de la période antérieure. Si l'on regarde l'évolution de l'opinion publique

française tout au long de la période, on s'aperçoit que «la distinction [...] entre la zone nord et la zone sud déterminerait[...] des choix plus volontiers et plus longtemps pétainiste dans le sud, plus tôt critique, si non résistant dans le nord»³. L'UNEF n'échapperait pas à ce schéma involontairement exprimé par Louis Laisney au congrès de Dax lorsqu'il indique que «comparativement à l'attitude de l'Union nationale pendant ces quatre années» les AG de Lyon, de Montpellier, et de Toulouse -AG de la zone sud- «sont des associations collaboratrices à côté de l'UN qui était une association de résistance»⁴. Cette situation aurait pour effet immédiat la mise en place à la Libération de bureaux d'AG complètement neufs dans la plupart des AG de l'ancienne zone sud. Dans l'ancienne zone nord, il semble au contraire que passée la coupure de septembre 1939 - juin 1940, il n'y ait pas eu de véritable coupure générationnelle. Le parcours des honneurs qui amène le jeune étudiant à gravir un à un les différents échelons de l'AG y est respecté sous l'œil bienveillant d'anciens qui favorisent — selon un schéma qui n'est pas propre aux organisations étudiantes — ceux qui leur ressemblent le plus. Nous aurions là une première ligne de partage possible entre les partisans d'une UNEF profondément rénovée et ceux d'une UNEF plus conforme à ce qu'elle était avant-guerre.

Pour la première fois lors du congrès de Dax en 1945, le mot «syndicalisme» est employé dans un congrès de l'UNEF en lieu et place du mot «corporatisme» pour traduire le sens de son action. Les pratiques de l'UNEF ont-elles pour autant fondamentalement changé ? Celles qui se dessinent à partir de 1945 s'opposent-elles suffisamment à celles de 1938 pour justifier ce glissement lexicologique ou est-ce plutôt la «représentation» qu'un certain nombre de dirigeants se font de leur action qui a changé, le terme «corporatisme» ayant été usé par l'usage qui en avait été fait sous l'État français ? Dans ces conditions, ce serait la nature du débat sur la mission «corporative» ou «syndicale» de l'UNEF — qui reviendra constamment par la suite, y compris comme prétexte, jusqu'à la scission de 1961/1962 — qui se trouverait modifiée. Son enjeu porterait alors autant sur le développement de l'acceptation du mot «syndicalisme», que sur sa «définition», ce qui nous conduirait à nous interroger sur le fondement du découpage UNEF «corporatiste» - UNEF «syndicaliste» par-delà le congrès de Grenoble de 1946, ou tout au moins de le relativiser.

¹La contemporaine, 4^e delta 1151, congrès de l'UNEF 1926-1946 : Compte-rendu du congrès de Dax (1945), p. 147.

²La contemporaine, 4^e delta 1151, congrès de l'UNEF 1926-1946 : E. Villedieu, compte-rendu du congrès de Dax (1945), p. 34.

³ Pascal Ory, « Les universités belges et françaises face à l'occupation allemande », dans *L'Occupation en France et*

en Belgique 1940-1944, Actes du colloque tenu à Lille du 26 au 28 avril 1985, Lille, *Revue du Nord*, n°2 H.S., coll. Histoire, 1987, p. 55.

⁴La contemporaine, 4^e delta 1151, congrès de l'UNEF 1926-1946 : compte-rendu du Congrès de Dax (1945), p. 49.

Les étudiants et la Résistance ou les itinéraires d'une refondation

Didier Fischer

L'intérêt dont fit preuve le régime de Vichy à l'égard des étudiants ne put toutefois empêcher qu'une minorité d'entre eux rejoignent les rangs de la Résistance. Ils le firent toujours à titre individuel, dans la mesure où les grandes associations étudiantes à l'exemple de l'UNEF ou de la JEC choisirent, au moins jusqu'en 1943, dans un réflexe de survie, de proposer leurs services aux nouvelles autorités françaises. Aussi est-il difficile de parler d'une résistance étudiante puisque les étudiants résistants entrèrent le plus souvent dans des mouvements et des réseaux dont ils n'étaient pas à l'origine. Ils n'en constituèrent pas moins des forces vives appréciées pour leur détermination dans la lutte contre l'occupant et pour la libération du pays. Cet engagement d'une partie de la jeunesse intellectuelle dans ce combat pour la liberté a permis de redessiner à la libération les contours culturels et politiques d'un milieu étudiant tourné désormais vers l'action syndicale

Le refus des étudiants

Ainsi, les étudiants prenaient crânement la tête de cette colonne de rebelles admirables qui allait s'égrener, pendant quatre ans, en laissant par toute la France, aux buissons redoutables du maquis comme au fond des gorges sans fenêtres et sans nom, des héros et des martyrs¹.

Jean Berthoin, ministre de l'Éducation nationale rend hommage, en ce 11 novembre 1954, à l'engagement des étudiants dans la Résistance. Il s'agit ce jour-là d'inaugurer, en compagnie du Président de la République, René Coty, une plaque de bronze apposée au mur du ministère de la Santé qui devait perpétuer le souvenir de la «manifestation étudiante» du 11 novembre 1940 sur les Champs-Élysées. Comme le fait remarquer Jean Berthoin, lors de cette cérémonie, c'est cet événement, qui vit une partie de la jeunesse lycéenne et étudiante de Paris se rendre à l'Étoile pour déposer des gerbes sur la tombe du soldat inconnu, que la tradition retient pour être le coup d'envoi d'une résistance étudiante à l'occupant.

Pourtant ce jour-là sur les Champs-Élysées, ce sont plutôt les lycéens qui donnent le ton. Venus de Janson de Sailly, de Buffon, de Condorcet ou encore de

Carnot, ils sont selon certains témoins quatre fois plus nombreux que les étudiants. Toutefois la faculté de droit est assez bien représentée notamment par Jean Ebstein, étudiant en droit et vice-président de la «Corpo»². Quoi qu'il en soit, cette réaction patriotique et juvénile est assurément un bon terrain d'observation de l'état d'esprit des lycéens et des étudiants parisiens au début de l'Occupation. Dans les faits, tout n'avait pas commencé ce 11 novembre 1940, mais plusieurs mois auparavant.

Les premières manifestations du refus

En juillet 1940, après quelques jours de fermeture, l'Université de Paris rouvre ses portes. Les Allemands souhaitent qu'une vie «normale» reprenne le plus rapidement possible dans la France occupée. Aussi des conférences sont-elles organisées en Sorbonne sur des sujets divers à l'initiative de l'occupant. Elles ont pour objet d'élaborer un rapprochement franco-allemand et «de mettre au pas l'intelligence française»³. Des intellectuels français, qui auront bientôt table ouverte chez Otto Abetz à l'image d'Abel Bonnard, y assistent en compagnie de nombreux officiers allemands. Les cours reprennent sans plus attendre afin de rattraper le retard pris à cause de la guerre. Les examens se tiendront et les étudiants présents sont invités à travailler. Mais comment, le premier choc passé, oublier l'humiliante défaite qui a assommé tout un peuple ? Les conditions draconiennes de l'armistice⁴, la présence des soldats allemands dans les rues de Paris, qui vont jusqu'à donner des concerts place de la République et place de la Bastille⁵, ajoutent à l'émotion légitime. Cette seconde rentrée universitaire de l'année a néanmoins le mérite de réunir la jeunesse étudiante parisienne souvent de retour d'exode et d'éviter un trop grand isolement individuel après ces événements dramatiques. Ainsi, comme le note François de Lescure : «On discute plus qu'on ne travaille à la bibliothèque. Dans la cour de la Sorbonne, sur le Boul'Mich', au Luxembourg, que de commentaires : la «drôle de guerre», la France trahie livrée aux Kollabos, occupée par Hitler!...»⁶. Autant de sujets de conversation qui invitent au refus de cet état de fait au sein d'un groupe reconstitué par la volonté même des autorités allemandes. Nourris des récits de la Grande Guerre mais

¹ « La commémoration du 11 novembre 1940 », *Annales de l'Université de Paris*, n°4, 1954, p.537-539.

² Madeleine Riffaud, *On l'appelait Rainer*, Paris, Julliard, 1994, p.47. Sur cette répartition des manifestants voir : Henri Noguères, *Histoire de la Résistance en France*, T.1, juin 40-juin 41, Paris, R. Laffont, 1967, p.204.

³ *Clarté*, n°14, oct.-nov. 1958, « Le 11 novembre 1940 » par François de Lescure, p.10.

⁴ Voir sur ce point Jean-Pierre Azéma, *De Munich à la Libération (1938-1944)*, Paris, Seuil (*Nouvelle histoire de la France contemporaine*, n°14), 1979, p.71-77.

⁵ Annie Kriegel, *Ce que j'ai cru comprendre*, Paris, R. Laffont, 1991, p.122.

⁶ François de Lescure, *op.cit.*, p.10.

n'ayant jamais vécu cette «fraternité des armes» parce que nés après l'armistice, abusés par le pacifisme dont ils mesurent mieux que quiconque les limites, le réflexe patriotique se mue plus tôt en une volonté d'action chez les étudiants que dans le reste de la population. Privilège de l'intelligence ? Pas seulement, semble-t-il, puisque nombre d'intellectuels qui n'en étaient pas dépourvus, à l'exemple d'un Bertrand de Jouvenel, ne comprirent pas ce que cette situation pouvait avoir d'éphémère. Annie Kriegel, lycéenne à cette époque et qui allait rejoindre la Résistance, s'interroge dans ses mémoires «sur les ruses de la raison» :

Comme il est de bonne règle en général, ils procédaient (les intellectuels) en 1940 à un examen critique de la situation du moment en s'abstenant de spéculations sur l'avenir à long terme. Ils la prirent telle qu'elle était : une donnée stable et objective appelée à durer et qu'il fallait commencer par admettre pour se conduire en homme de raison, en esprit libre et détaché des contingences¹.

Privilège alors de la jeunesse ? Cette explication n'est guère plus convaincante en elle-même. Force est de constater que si les jeunes constituent le gros des troupes de la Résistance, ils ne sont pas les seuls. Presque toutes les classes d'âges sont représentées à l'exception peut-être des enfants. En définitive, il nous semble que cela soit l'appartenance au milieu universitaire avec toute la culture qu'il implique (tradition d'indépendance, liberté d'esprit, humanisme, solidarité, folklore, goût de la provocation) qui puisse le mieux expliquer cet engagement précoce des étudiants. Le nombre relativement réduit des étudiants avant-guerre constitue un atout supplémentaire dans la mesure où, face à des situations exceptionnelles, les réflexes de solidarité jouent plus facilement. Si pour René Billères, ministre de l'Éducation nationale en 1957, la Khâgne constituait pendant l'entre-deux-guerres «une manière de petite république...»², l'Université française était par ses traditions, son organisation, les contenus de ses enseignements et une partie non négligeable de ses professeurs, mais pas toujours par ses étudiants, un bastion républicain aligné sur les principes de 1789³.

Dès juillet 1940, les premiers textes circulent dans l'Université. Ils sont signés par l'Union des étudiants et lycéens communistes de France. Un journal, contre la collaboration qui se dessine, *La Relève*, est même édité. Le 26 juillet, profitant de l'obscurité due à la

projection d'un film dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, Christian Rizo et Félix Kauer, étudiants en sciences à Paris, jetaient sur un public médusé quelques poignées de tracts. Ils reproduisaient, selon nos témoins, l'appel dit du 10 juillet 1940, paru dans *L'Humanité* clandestine sous les signatures de Maurice Thorez et Jacques Duclos où l'on pouvait lire notamment :

Jamais un grand peuple comme le nôtre ne sera un peuple d'esclaves... Et c'est autour de la classe ouvrière ardente et généreuse, pleine de confiance et de courage, que peut se constituer le front de la liberté, de l'indépendance et de la renaissance de la France⁴.

Les étudiants communistes, s'ils sont peu nombreux à Paris, n'en sont pas moins relativement bien organisés. Dans la clandestinité depuis près d'un an, tout comme leur parti, ils ont eu le temps de s'adapter. Certains, comme François de Lescure, ont une double appartenance qui facilite leur action. Il est notamment le dirigeant avoué de l'Union nationale des étudiants de France reconnue par Vichy, tout en étant aussi le dirigeant clandestin de l'Union des étudiants et lycéens communistes. François de Lescure, fils de l'écrivain et résistant Pierre de Lescure a en fait adhéré aux Jeunesses communistes au début de l'année 1936, avant de devenir le président de l'Association corporative des étudiants en lettres de Paris en 1938. Les circonstances de la guerre et de la défaite font qu'en 1940, il assume la responsabilité de délégué général de l'Union nationale des étudiants de France pour l'ensemble de la zone occupée tout en dirigeant clandestinement, depuis août 1940, l'Union des étudiants communistes sous le nom de François Lescure. Dès l'automne, il met l'imprimerie de l'UNEF au service de la résistance étudiante⁵. Ce qui facilite grandement l'édition de tracts et de papillons subversifs à coller la nuit sur les murs. D'autre part, comme l'explique fort bien Madeleine Riffaud, l'UNEF était installée à la même adresse que le Centre d'entraide aux étudiants mobilisés ou prisonniers que présidait Claude Bellanger (ancien secrétaire général de l'UNEF en 1933-1934 et futur membre du comité directeur de l'Organisation civile et militaire, ainsi que de la commission de l'information du CNR), ce qui contribua à rapprocher tous ces jeunes en un véritable mouvement de résistance :

Ce regroupement d'activités étudiantes fut favorable aux rencontres et aux discussions d'où naquit le mouvement Maintenir qui avait pour but de défendre

¹ Annie Kriegel, *op.cit.*, p.119.

² René Billères, discours prononcé le 27 juin 1957 à l'occasion de la distribution des prix du Concours général, cité par Jean-François Sirinelli, *op.cit.*, p.21.

³ La forte implantation de l'Action française, peut-être surestimée malgré tout dans le milieu étudiant de l'entre-deux-guerres, montre que l'idée républicaine était loin d'être unanimement partagée.

⁴ François de Lescure, *op.cit.* et Madeleine Riffaud, *op.cit.*, p.46. Il faut remarquer que cet « appel du 10 juillet » est en fait un texte antidaté. Jacques Duclos avait d'ailleurs fini par le reconnaître. Le choix de cette date était évidemment symbolique pour un texte publié en réalité à la fin du mois de juillet. Si cet appel déclare la guerre à Vichy, il est toutefois muet sur la lutte antinazie. Est-ce réellement ce texte ou un

autre que les étudiants ont eu entre les mains ? En effet, selon Jean Chainton dans *La Libération de la France*, Paris, CNRS, 1976, p.532, il aurait été malgré tout publié un court tract de vingt lignes le 10 juillet, inséré ensuite dans le fameux *Appel au peuple de France*. Cependant, compte tenu de la date à laquelle eut lieu ce lâcher de tracts, nous pouvons penser qu'il s'agissait bien du texte complet et antidaté.

⁵ En fait la ronéo de l'UNEF aurait été la Gestetner du Centre d'entraide des étudiants mobilisés et prisonniers dirigé par Claude Bellanger et dont le siège, comme ceux de l'UNEF et de la corpo de Lettres animée par Roger Morais, était au 5, place Saint-Michel. Voir Raymond Josse, « La naissance de la Résistance étudiante à Paris et la manifestation du 11 novembre 1940 », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n°47, 1962.

l'Université et la culture française contre la collaboration, la germanisation et la nazification. Il joua un rôle prédominant dans l'organisation des premières manifestations étudiantes¹.

Mais Maintenir n'est pas à proprement parler un mouvement de résistance étudiant puisqu'à l'exception de François de Lescure, ses fondateurs ne se recrutèrent pas sur les bancs des facultés. Alfred Rosier, Félix Rocher, Jean Kreher et Georges Jamati avaient tous quitté l'Université, pour certains depuis la fin des années 1920, et avaient déjà une vie professionnelle bien remplie². Un embryon de résistance était né au Quartier Latin autour d'anciens militants de l'UNEF des années 1920 et des années 1930, ainsi que de quelques étudiants communistes, plus rôdés que d'autres par la conjoncture historique et la spécificité de leur idéologie au combat clandestin, plus engagés aussi dans la lutte antifasciste des années trente. Si le pacte germano-soviétique a pu troubler les consciences des militants communistes, il semble en ce qui concerne les étudiants qu'il n'ait en aucune manière brisé l'élan patriotique et que très vite, ils se soient, contrairement à la direction de leur parti, retrouvés sur une ligne antinazie³. Il ne faut pas néanmoins exagérer le rôle des étudiants communistes dans cette première résistance parisienne à l'occupant. Quelqu'un comme François de Lescure semble bien isolé au sein du groupe Maintenir où des personnalités telles que Claude Bellanger, Alfred Rosier, Georges Jamati ou Jean Kreher sont très éloignées du mouvement communiste. Dès 1941, ces derniers rejoignirent d'ailleurs l'OCM plutôt connue pour ses positions gaullistes au sein de la Résistance. Ce n'est pas un hasard non plus si cette première résistance parisienne à l'occupant voit le jour dans le cadre de l'Université toujours prompte à réagir par «ses traditions de culture»⁴ à toute remise en cause des libérés.

La manifestation du 11 novembre 1940 [...]

De la « Communauté des étudiants » à la Résistance

La politique de Vichy à l'égard des étudiants est à replacer dans un projet plus général en direction des jeunes qui vit notamment la mise en place des Chantiers de la jeunesse dirigés par le général La Porte du Theil. La Révolution nationale impliquait «d'enrôler, de discipliner, de modeler la jeunesse»⁵. Comment contrôler et endoctriner les étudiants mieux qu'en les rassemblant sur des formes de campus avant la lettre ? Ils grouperaient les bâtiments d'enseignement et ceux consacrés à la résidence. Professeurs et étudiants vivraient ensemble une partie de l'année dans une forme de retour aux origines mythiques de l'Université vue comme la communauté des maîtres et des étudiants.

La tentative de « communauté » et le Service des étudiants

Le gouvernement de Vichy sait trop que l'Université est un domaine sensible où le rêve ne peut procéder que par étapes prudentes. La première de toutes fut la création des «maisons d'étudiants», sorte de corporations fédérant les associations étudiantes existantes et destinées à s'insérer dans l'organisation corporative de la société et participant d'un projet culturel beaucoup plus vaste⁶. Mais cette «communauté», bien que disposant de l'appui de la JEC qui se retrouve selon *Messages* à la rentrée 1942 «au premier plan des organismes étudiants»⁷, est longue à se dessiner. Vichy décide alors de porter son effort sur les problèmes matériels des étudiants. L'Université de Paris s'étant faite particulièrement remarquer le 11 novembre 1940, c'est elle qui va bénéficier du premier *Service des étudiants* dont la mission est d'améliorer les conditions de vie des étudiants tout en leur assurant une formation civique et morale dans l'optique de la Révolution nationale. Le Service des étudiants⁸ gère des restaurants universitaires, répertorie les chambres disponibles pour les étudiants puisque la Cité universitaire est réquisitionnée par les Allemands, répartit les fonds alloués pour le Secours national, et surtout offre aux étudiants des activités sportives et culturelles.

L'aide, apportée au milieu, va aussi en direction des étudiants prisonniers. Dès 1940, est créé le Centre d'entraide aux étudiants prisonniers, dont le siège est

¹ Madeleine Riffaud, *op.cit.*, p.46.

² Alfred Rosier (1900), ancien président de l'AGE de Lyon au milieu des années 1920 et vice-président de l'UNEF., occupa après des études de droit de nombreuses fonctions au ministère de l'Éducation nationale. Il fut notamment de 1937 à 1939 le chef de cabinet de Jean Zay (ministre de l'Éducation nationale). Il était en 1940 le secrétaire général du Comité supérieur des œuvres en faveur de la jeunesse scolaire et universitaire, ainsi que le directeur du Bureau universitaire de statistique (BUS). Deux organismes au service du monde étudiant qu'il avait d'ailleurs contribué à créer. Georges Jamati était à l'époque sous-directeur du Centre national de la Recherche scientifique. Félix Rocher était avoué près la Cour d'Appel, tandis que Jean Kreher y était avocat. Pour plus de précisions voir: Arthur Calmette, *L'OCM. Histoire d'un mouvement de Résistance de 1940 à 1946*, Paris, PUF, 1961, p.16.

³ Sur cette période trouble, voir la mise au point de S. Courtois, *Le PCF. dans la guerre*, Paris, Ramsay, 1980. Le fait, aujourd'hui démontré, que la direction du PCF n'appela pas

avant juin 1941 à la résistance antinazie (suivant ainsi la ligne imposée par Staline) n'empêcha pas de nombreux cadres et militants de refuser dès les premiers jours l'occupation allemande. Ils le firent certes sans l'aval de la direction, mais cette dernière resta malgré tout à leur écoute. Charles Tillon dans *On chantait rouge*, Paris, ROBERT Laffont, 1977, p.326, peut ainsi affirmer qu'il a existé «deux partis selon les régions et les cadres». Singulière situation pour un parti marxiste-léniniste, mais il est vrai que le contexte historique l'était tout autant.

⁴ François de Lescure, *op.cit.*, p.10.

⁵ Jean-Pierre Azéma, *De Munich à la Libération...*, *op.cit.*, p.94.

⁶ Voir sur ce sujet : C. Faure, *Le projet culturel de Vichy*, Lyon, PUL, 1989.

⁷ Alain-René Michel, *La JEC (1938-1944) face au nazisme et à Vichy*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1988, p.168-169.

⁸ Il est en fait calqué sur le Comité supérieur des œuvres universitaires et scolaires mis en place en 1936.

place Saint-Michel à Paris, dans les locaux de l'UNEF. Colis de linge, de vivres, de tabac sont ainsi régulièrement envoyés dans les différents camps de prisonniers. Mais la principale activité du centre consiste en l'envoi de livres afin que les étudiants prisonniers puissent poursuivre leurs études. Pierre Giolitto note qu'en « août 1943, ce sont 509 437 livres qui prennent le chemin de l'Allemagne, en vue de constituer un fond de bibliothèque d'études et de culture générale dans chacun des 108 camps de prisonniers français »¹.

«Universités de captivité», «centres d'études» viennent dès lors rompre la monotonie du stalag ou de l'oflag. Voulus par Vichy, ils ont pour vocation de ne pas trop couper l'étudiant prisonnier de son milieu d'origine. Mais à la lecture des sujets des conférences qui y sont organisées («Le maréchal parmi son peuple», «Ce que le maréchal a fait pour ses prisonniers...etc...») nous comprenons aussi que ces «centres d'études» sont autant de relais de la Révolution nationale dans les camps de prisonniers. Ne faut-il pas qu'à leur retour dans une France «régénérée» par Vichy, les étudiants libérés puissent rapidement retrouver leur place?

Vichy ne séduit pas les étudiants

Malgré tous ses efforts, Vichy n'est pas en mesure de donner réellement corps à son rêve de «communauté étudiante». Les autorités d'occupation voient d'un mauvais œil la constitution d'un vaste mouvement de jeunes sous le contrôle du gouvernement² et les étudiants répugnent à s'engager au service du Maréchal. La politique de collaboration avec l'Allemagne leur déplait. Ainsi, dès 1942, la plupart des maisons d'étudiants voient leur vocation première détournée par ceux-là mêmes à qui elles s'adressent. Le gouvernement de Vichy n'avait, semble-t-il, pas bien mesuré la profondeur du rejet dont il était victime dans l'opinion étudiante, ni la nature réelle du patriotisme de ce milieu. Les étudiants ne faisaient pas les «ballots» en manifestant sur les Champs-Élysées³. Ils exprimaient déjà avec force des convictions qui allèrent en se renforçant au fil des années de l'Occupation. Dans ce contexte, le rassemblement des étudiants voulu par Vichy dans le but de mieux les contrôler était assurément un mauvais calcul. Les chambres des «maisons d'étudiants» pouvaient servir de refuges pour préparer des opérations résistantes comme la diffusion de tracts la nuit dans les boîtes aux lettres, l'écriture à la peinture sur les murs de slogans contre Vichy ou les Allemands.

C'est dans l'une d'elle, à Lyon, où il rejoint J.F. Rolland après l'occupation de la zone sud, qu'Edgar Morin achevait de se convaincre que la résistance était désormais la seule solution envisageable:

A la Maison des étudiants, je fis chambre commune avec Rolland. Victor occupait la chambre d'en face. Rolland m'expliqua la «conception synthétique de la vie»: fraterniser avec le prolétariat de Villeurbanne et flirter avec les jeunes bourgeoises en fleurs, lire Rimbaud et se livrer aux recherches marxistes les plus austères, passer de la lutte clandestine à la surprise-partie, circuler des sphères philosophiques au bas-fonds de la prostitution, arracher la plus-value aux épiciers en leur dérobant oeufs et saucissons, galvaniser la jeunesse étudiante, tout ceci devant s'achever dans l'apothéose FTP⁴.

Le Centre d'entraide aux étudiants, installé au 5 place Saint-Michel, au cœur du Quartier Latin, abrita très vite, comme nous l'avons déjà évoqué, un véritable réseau de résistants qui s'était donné comme mission de défendre l'Université et la culture française. Au grand jour, on participait à la Révolution nationale, mais dans l'ombre, on condamnait la collaboration. Maintenir fit beaucoup dans les premiers mois de l'Occupation pour mobiliser les étudiants. Anne Simonin dans sa thèse sur *Les Éditions de Minuit* peut ainsi remarquer le rôle actif joué par les étudiants recrutés au Centre d'entraide dans la diffusion des ouvrages de la maison clandestine. Il est vrai que l'un des fondateurs des Éditions de Minuit n'était autre que Pierre de Lescure, père du dirigeant étudiant François de Lescure et ami de Claude Bellanger!⁵ En définitive, partout où la jeunesse étudiante était réunie, s'organisaient de manière plus ou moins efficace des formes de résistance.

Le sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet (près de Grenoble) devint lui aussi une pépinière de résistants. Madeleine Riffaud, qui s'y fit soigner quelques mois, se souvient qu'à son arrivée, «dans un secret total, pas moins de trois réseaux y étaient représentés»⁶. Le docteur Douady, qui dirigeait à l'époque le sanatorium de la Fondation, était parfaitement au courant de ces agissements «clandestins». Il n'hésitait d'ailleurs pas, ainsi que ses adjoints, à y prêter la main. Saint-Hilaire était devenu une forme de plaque-tournante de la résistance locale: «Des Juifs et des clandestins étaient abrités, des armes étaient cachées et une imprimerie clandestine fonctionnait au sous-sol...»⁷. Il est évident que la structure même du sanatorium et les conditions de la cure étaient propices à ce type d'activités. L'étudiant malade ne vit pas réellement coupé du monde. Il peut poursuivre ses études tout en bénéficiant de temps consacré à la réflexion et à l'échange. Plus qu'ailleurs peut-être, face à la beauté de ces cimes mais confronté à une maladie souvent mortelle, l'étudiant avait conscience de la situation tragique à laquelle était réduite le pays. S'il ne prenait pas toujours les armes, il lisait beaucoup et écrivait quelquefois. C'est vers la poésie qu'allait

¹ Pierre Giolitto, *op.cit.*, p. 385.

² Stéphane Merceron, *op.cit.*, p.12.

³ *Ibid.*, p.383. Georges Lamirand convoqua le commandant Guillaume de Tournemire et lui tint ce propos: « Les étudiants font des bêtises à Paris. Certains viennent crier leurs sentiments gaullistes. Ils se sont fait matraquer aux Champs-Élysées par les Allemands, il y a trois jours. Il faut s'occuper d'eux. Eviter qu'ils ne fassent les ballots ».

⁴ Edgar Morin, *op.cit.*, p.43-44.

⁵ Madeleine Riffaud, *op.cit.*, p.46 et Anne Simonin, *Les Éditions de Minuit, 1942-1955. Le devoir d'insoumission*, Paris, IMEC, 1994, p.135.

⁶ Madeleine Riffaud, *op.cit.*, p. 29.

⁷ *Ibid.*

souvent sa préférence pour des raisons que Madeleine Riffaud résume ainsi :

Par sa volonté clairement affichée d'encadrer la culture dans les barrières de sa folle idéologie, par sa haine des intellectuels à la pensée libre, le nazisme rendait ses opposants d'autant plus attachés à la création poétique, à la parole subjective comme au chant collectif d'une communauté se soudant contre l'agresseur. Ainsi faisait-il beaucoup, malgré lui, pour renforcer l'identité culturelle nationale et, pour ces jeunes gens, écrire un poème c'était faire acte d'individualité et de liberté, donc de résistance. En gardant le feu de la parole vive, ils préservaient les chances de l'avenir. Tous les poètes ne prirent pas les armes, ainsi qu'allait le faire Rainer (Madeleine Riffaud), mais le grand vent poétique qui souffla sur la France occupée, avec des poèmes qu'on s'échangeait comme des mots de passe, lia, mieux que bien des discours, ceux qui se battaient les armes à la main et ceux qui, moins activement engagés, les soutenaient quelquefois plus que moralement et résistaient au bourrage de crâne bien organisé par les nazis et leurs séides¹.

A Saint-Hilaire, on lit tout ce qui parvient : Aragon, Eluard, Desnos, Char, mais aussi Lorca. On se procure des revues plus ou moins clandestines qui circulent en zone sud. La revue de Pierre Seghers, *Poésie 40*, puis *41*, *42*... etc. qui publie les textes des meilleurs poètes de l'époque (Aragon, Eluard, Pierre Emmanuel, René Daumal, Loys Masson, Alain Borne...) est fort appréciée des étudiants malades.

La liberté de l'esprit contre l'asservissement

Partout où une forme de liberté de l'esprit a pu être préservée dans le cadre d'une structure communautaire, souvent voulue et encouragée par Vichy, le groupe en question entre en opposition plus ou moins larvée avec le régime. La propagande vichyssoise fut donc loin d'être aussi efficace qu'on pourrait le penser et la «communauté des étudiants» constitua en maintes occasions le plus court chemin vers une résistance étudiante. Pour une majorité de jeunes, la défaite ne peut être un fait acquis. Du moins s'en persuadent-ils dans les structures mêmes mises en place par le régime à leur intention. Sans hostilité fondamentale au maréchal Pétain, ils savent intuitivement que l'avenir n'est pas à Vichy. Comment pourraient-ils comprendre et accepter, comme le leur demande le maréchal Pétain, la «dure loi» qui leur est faite ? La faim, le froid, bien souvent la tuberculose ainsi que l'uniforme allemand ne peuvent à leurs yeux constituer la «bienfaisante» preuve décrite par le régime qui régènerait la France. Une enquête effectuée probablement avant 1943, par le Secrétariat général à la Jeunesse, indique que 56,05% des jeunes ne sont pas prêts à participer à une action politique directement liée à la Révolution nationale. D'ailleurs, lorsqu'on leur demande, les mouvements de jeunesse qu'ils apprécient le plus, les Scouts de France arrivent en tête suivis des mouvements

d'Action catholique alors que les groupuscules collaborationnistes figurent en toute dernière position². La cause est entendue, le régime, malgré tous ses efforts, ne pouvait guère trouver de soutien parmi sa jeunesse, et, à plus forte raison, parmi les étudiants, surtout à partir de 1942-1943 quand la situation internationale sous l'effet des victoires des Alliés évolue et que Vichy apparaît de plus en plus lié aux Allemands. Mais cela pouvait-il suffire à orienter encore plus massivement cette jeunesse étudiante vers la Résistance ? Le Service du travail obligatoire fit le reste.

Le STO grossit les effectifs de la Résistance

La collaboration avec l'occupant est largement rejetée par la très grande majorité des étudiants français. Il est néanmoins difficile de mesurer précisément le degré de résistance des universités françaises entre 1940 et 1944, la clandestinité de ces activités ne se prêtant guère à ce type d'examen. Nous en sommes souvent réduits aux témoignages oraux ou écrits des acteurs pour essayer d'appréhender l'état d'esprit qui régnait dans le milieu étudiant.

Était-il d'ailleurs le même en fonction des appartenances idéologiques ? Les universités de la zone sud (non occupée jusqu'à la fin 1942) ont sûrement été, à l'image de celles de Grenoble, de Lyon, de Toulouse, ou de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, des pépinières de résistants³. Mais si dans un premier temps, il est plus facile de s'organiser en zone sud, les étudiants de la zone nord n'ont pas été de reste. C'est à Paris que se créent les premiers réseaux malgré la présence allemande. C'est encore à Paris, compte tenu de l'importance des effectifs universitaires (près de 50% des étudiants de France), que le nombre des résistants étudiants fut le plus fort tout au long du conflit.

René Rémond se souvient de ces années passées à l'Ecole Normale à partir d'octobre 1942, et décrit ainsi l'état d'esprit qui régnait à la rue d'Ulm :

...la communauté des normaliens était profondément unie, intellectuellement et politiquement. L'Ecole, presque unanime, était résistante, à l'exception de quelques élèves que les autres tenaient à l'écart. La très grande liberté qui est la règle de vie, à la rue d'Ulm, s'associait à une étroite communauté dans le refus : refus de l'acceptation de la défaite, refus de la législation antisémite, refus de l'occupation étrangère. Cet état d'esprit a conduit beaucoup d'entre nous à une participation active à la Résistance et plusieurs de mes amis ou de mes camarades proches à l'arrestation, à la déportation⁴.

C'est effectivement cet état d'esprit, plus anti-allemand et anti-vichyste que résistant, qui pousse les normaliens à se sentir, assez vite, en sympathie avec les Alliés qui poursuivaient la guerre, mais aussi avec cette

¹ *Ibid.*, p.30-31.

² AN 4436, Enquête sur l'état d'esprit de la jeunesse en zone libre, s.d..

³ A ce sujet, l'organisation de résistance implantée dans l'université de Strasbourg fut donnée pour de l'argent par G.

Mathieu en novembre 1943. Voir Jean-Pierre Azéma, *op.cit.*, p. 171.

⁴ Aimé Savard interroge René Rémond, *op.cit.*, p. 37.

part de la France, qui avait élu domicile à Londres, et qui incarnait l'espoir d'une libération prochaine. Cependant comme le fait toujours remarquer René Rémond, ce fut l'établissement du Service du travail obligatoire qui motiva le plus grand nombre à franchir le pas :

Mes camarades plus jeunes que moi et qui n'avaient pas eu leurs études interrompues se sont brusquement trouvés menacés, par l'institution du STO, d'être envoyés en Allemagne. Cette circonstance a beaucoup contribué à les jeter dans la Résistance active. Comme, pour presque tous, il n'était pas question de se soumettre, il leur fallait disparaître dans la clandestinité¹.

Depuis juin 1941, le front de l'Est dévore les soldats allemands. Aussi l'Allemagne pour faire tourner ses usines doit-elle faire appel à la main d'œuvre étrangère. Laval inaugure en France, au mois de juin 1942, le principe de la relève qui est un appel pressant aux volontaires français pour aller travailler outre-Rhin mettant en avant le fait qu'un prisonnier français est libéré à chaque fois qu'un ouvrier qualifié français (puis trois) arrive en Allemagne. Le système fonctionne assez mal, les volontaires ne se bousculent pas et peu de prisonniers sont libérés. La relève est donc largement une fiction. Les autorités allemandes souhaitent un système plus contraignant qui devrait par la même occasion fournir beaucoup plus d'hommes. Laval est obligé de s'incliner et le 17 février naît le STO. A destination des classes 41, 42 et 43, il touche donc de nombreux étudiants et débute pour eux, du fait d'une mesure de sursis pour passer les examens de l'année 1943, seulement à la rentrée universitaire d'octobre. Le Service du travail obligatoire des étudiants se déroule (comme pour les autres d'ailleurs) sur deux ans. Quelques étudiants exemptés du départ en Allemagne pour diverses raisons (majoritairement des soutiens de famille) effectuent une forme de service civique en France. Ils sont ainsi employés dans les hôpitaux, les administrations, les écoles...

Les autorités de Vichy ne sont pas dupes des conséquences que peut avoir auprès des étudiants une telle mesure. Aussi s'efforcent-elles de les convaincre de l'accepter en faisant jouer la corde de la raison. Dans une déclaration à la presse du 18 février 1943, le ministre de l'Éducation nationale Abel Bonnard explique qu'il n'aurait pas été «convenable» que les étudiants soient exemptés de «l'effort» demandé aux autres jeunes de la société française². Pierre Brunereau, responsable de la propagande universitaire, estime que les étudiants doivent obéir et partir par «devoir de fraternité» et souligne encore que «*si vous ne partez pas, des ouvriers partiront à votre place*»³. La hiérarchie catholique, à l'exception de l'archevêque de Toulouse, Mgr Saliège, fait chorus avec les autorités politiques pour convaincre les étudiants de se soumettre au STO. Mais les arguments d'un gouvernement qui a depuis

longtemps perdu toute crédibilité dans l'opinion publique⁴ ne pèsent plus comme en témoigne la réponse de certains étudiants parisiens dans une lettre ouverte au maréchal Pétain :

Veillez croire, Monsieur le maréchal, que nous ne sommes ni des anarchistes ni des illuminés mais seulement des étudiants, c'est-à-dire des jeunes qui ont plus que tout autre le devoir de réfléchir, de juger et de penser avant d'agir. Notre attitude de résistance à des ordres manifestement contraires à tous les droits les plus certains est parfaitement conforme à la doctrine de nos grands juristes français [...], aussi bien qu'à la morale de ces maîtres qui jadis illustrèrent notre université parisienne. Nous ferons tout pour échapper à l'enrôlement dans la machine de guerre allemande [...]. Il ne manque pas chez nous de forêts et de montagnes accueillantes pour attendre l'heure prochaine où nous prendrons place dans l'armée française de la libération nationale. Quant à ceux qui seront contraints de partir ils porteront en Allemagne une volonté farouche de travailler [...] à la destruction du potentiel de guerre, moral et matériel de notre implacable ennemi⁵.

Cette attitude des «étudiants de Paris» face à la mise en place du STO n'est sûrement pas pour surprendre les autorités de Vichy. Elle n'implique pas obligatoirement que les étudiants qui refusent le STO rejoignent immédiatement et systématiquement les rangs de la résistance. Pour cela faut-il en avoir réellement la volonté et trouver le contact avec les réseaux. Beaucoup, tous comme les autres jeunes concernés, ne firent que se cacher pour échapper au départ en Allemagne, et ce n'est souvent qu'au bout de longs mois que certains prirent les armes dans les différents maquis de France. Il était exceptionnel, comme cela se fit à l'Ecole normale de la rue d'Ulm en juin ou juillet 1943, qu'un André Mandouze débarquât sous prétexte d'une conférence anodine devant le groupe Tala pour dans la réalité donner des indications précises et pratiques sur les itinéraires pour rejoindre des maquis⁶. En fait, les étudiants résistants s'illustrèrent plutôt dans le renseignement, la diffusion de tracts, la collaboration à des journaux clandestins. Ce n'était d'ailleurs pas sans risque comme le fait remarquer René Rémond :

Recueillir des informations, cela signifiait circuler aux abords d'installations militaires allemandes, d'aérodromes, repérer les avions, rassembler toute sorte de renseignements, depuis l'activité des centrales électriques jusqu'à la circulation des camions, etc.. Certaines de ces informations ont, je crois, rendu service et contribué à orienter des bombardements sur des installations allemandes. Dans ces activités, nombre de nos camarades ont été repérés, dénoncés, arrêtés, déportés⁷.

Mais la Résistance ne fut pas pour tous les étudiants qui s'y livrèrent un simple combat contre l'occupant. L'engagement reposait souvent sur des convictions

¹ *Ibid.*, p. 43.

² Cité par Pierre Giolitto, p.395-396.

³ *L'Echo des Etudiants*, 12-26 juin 1943.

⁴ Voir sur ce sujet la remarquable étude de Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 1990.

⁵ AN F 17 133 81. Voir aussi Edgar Morin, *op.cit.*, p. 47, qui parle d'un projet de lettre des étudiants de Lyon sur le modèle de la lettre des étudiants parisiens.

⁶ Aimé Savard interrogé..., *op.cit.*, p. 44.

⁷ *Ibid.*, p. 44-45.

profondes qui se manifestaient dans le refus clair du fascisme et du nazisme au nom des valeurs républicaines. De ce fait, chacun était convaincu que la victoire ne manquerait pas d'offrir des perspectives nouvelles. Beaucoup puisèrent dans cette expérience hors du commun des philosophies sociales, religieuses et politiques qui contribuèrent à orienter idéologiquement le milieu étudiant de l'après-guerre.

Les itinéraires idéologiques de la refondation

C'est donc le refus de la défaite et surtout de l'occupation étrangère qui constitue le premier sédiment de toute forme de résistance étudiante. Le gouvernement de Vichy n'est pas dans l'ordre des préoccupations premières. Le combat, note Annie Kriegel, n'était pas du ressort de «ces guerres franco-françaises» comme toute l'historiographie française des années 80-90 peut le faire croire¹. «Certes, poursuit-elle, nous, jeunes «combattants de l'ombre», avions à nous prémunir non pas contre le gouvernement de Vichy en général dont nous nous contentions d'ignorer l'existence, mais contre les authentiques «collaborateurs» de la milice; il ne nous serait pourtant pas venu à l'esprit que nous menions autre chose qu'une guerre - non pas civile mais mondiale - où l'ennemi, redoutable, féroce, qui commandait tout et dont tout procédait, c'était l'occupant, le «Boche» »². Ainsi, nous semble-t-il, que l'une des valeurs qui sous-tend tout engagement est le patriotisme.

Patriotisme et République

C'est un patriotisme régénéré par l'épreuve dont l'histoire du pays porte, de la Révolution française à l'Occupation allemande en passant par la Commune et la Première Guerre mondiale, le témoignage périodique qui explique qu'entre 1940 et 1944, le clivage politique ne fut pas aussi marqué qu'on a bien voulu le dire. Si majoritairement les résistants peuvent s'identifier à une gauche démocrate-chrétienne, socialiste et communiste, les représentants d'une droite libérale et républicaine n'en sont pas, et de loin, totalement absents. Bien des éléments venus de l'Action française et des autres ligues de l'entre-deux-guerres rejoignirent les combattants de l'ombre. Les itinéraires personnels de Claude Roy ou de Maurice Clavel en témoignent. Le général de Gaulle, lui-même, n'a jamais prétendu être un homme de gauche. Et pourtant, il fut parmi les premiers, sinon le premier, à refuser la défaite et à appeler à la résistance. Quand les étudiants et les lycéens manifestent sur les Champs-Élysées le 11 novembre 1940, c'est aux cris de «Vive la France», «Vive de Gaulle», «A bas Hitler» et la Marseillaise est entonnée à plusieurs reprises avant que les troupes allemandes ne chargent. C'est autour de la patrie, en opposition à l'occupant, que s'agrègent des hommes et des femmes

qu'en d'autres circonstances tout aurait séparé pour mener le combat de la liberté. Si pour nombre de ces étudiants résistants le maréchal Pétain est progressivement devenu le symbole d'une certaine collaboration, ce n'est pourtant pas en luttant contre Vichy qu'on parviendra à libérer la France mais bien en poursuivant le rassemblement des énergies nationales pour bouter l'Allemand hors des frontières. Les accents les plus sincères et les plus émouvants de ce patriotisme des lycéens et des étudiants nous les trouvons dans les dernières lettres que certains purent envoyer à leurs parents avant de tomber sous les balles des pelotons d'exécution.

Tous affirment avoir combattu pour la liberté, pour que vive la France, comme ce lycéen de première du lycée Buffon de Paris, Lucien Legros, condamné à mort ainsi que quatre de ses camarades pour des attentats à répétition contre les soldats allemands :

Mes parents chéris, mon frère chéri, je vais être fusillé à 11 heures, avec mes camarades. Nous allons mourir le sourire aux lèvres, car c'est pour le plus bel idéal. J'ai le sentiment, à cette heure, d'avoir vécu une vie complète. Vous m'avez fait une jeunesse dorée; je meurs pour la France, donc je ne regrette rien. Je vous conjure de vivre pour les enfants de Jean. Reconstituez une belle famille...³.

La liberté et la patrie, deux termes indissociablement liés dans l'esprit de ces jeunes résistants. Ce sont d'ailleurs ces lettres qui sont lues à la radio de Londres quand elles arrivent à franchir la Manche dans les maigres bagages de ceux qui rejoignent la France libre. Il en existe des dizaines, peut-être plus, qui traduisent l'état d'esprit de tous ces jeunes résistants⁴. Pourquoi jusqu'ici ne pas les avoir lu, pour ce qu'elles disaient, dans la simplicité de l'expression ? C'est de la France qu'elles parlent, d'une France qui refuse l'occupation étrangère et qui garde, à l'image de tous ces jeunes, la certitude de la victoire du droit et de la justice sur le nazisme. L'un des camarades des quatre «normaliens» de Dijon, entrés en résistance mais exécutés par les Allemands pour l'exemple après un attentat au Foyer du soldat allemand, écrivait quelques années plus tard :

Derrière nos rideaux tirés, comme des conspirateurs, nous parlions de Pascal ou de Molière. Et Pascal et Molière, comme Henri IV ou la Commune, nous démontraient l'impossibilité de la victoire allemande. Telle la déesse égyptienne cherchant à travers le monde les membres épars de son époux, nous retrouvions la patrie dans tous les chapitres de notre histoire, dans les pays les plus perdus de notre atlas, sous les plus vieux mots de notre langue⁵.

Ce patriotisme est aussi associé étroitement à l'idée de République. Ce n'est d'ailleurs pas seulement une question institutionnelle même si un certain nombre de résistants ont pu élaborer des projets constitutionnels

¹ Annie Kriegel, *op.cit.*, p. 212-213.

² *Ibid.*

³ Cité par Pierre Giolitto, *op.cit.*, p. 425-426.

⁴ Institut Charles de Gaulle, *Morts pour la France. Lettres de condamnés à mort*, imprimé à Londres pour la Société des Editions de la France Libre, décembre 1943.

⁵ « L'Ecole normale n'oublie pas » *Les quatre normaliens de Dijon*, CRDP, 1968, p.29.

avant la Libération du pays¹. Il s'agit plus sûrement d'un idéal affirmé face aux vicissitudes du présent. En 1943, dans *Les Cahiers Politiques* (organe clandestin du Comité général d'études de la Résistance), Marc Bloch oppose monarchie et république. Il considère la première comme «le régime de ces Français qui ne poursuivent la victoire que contre la France, qui veulent se distinguer de leurs compatriotes et exercer sur eux une véritable domination», alors que la République est au contraire pour lui

le régime de tous, elle est la grande idée qui dans toutes les causes nationales a exalté les sentiments du peuple. C'est elle qui en 1793 a chassé l'invasion menaçante, elle qui en 1870 a galvanisé contre l'ennemi le sentiment français, c'est elle qui, de 1914 à 1918, a su maintenir pendant quatre ans, à travers les plus dures épreuves, l'unanimité française [...]. Dans la mesure où l'on avait pu arracher aux Français leur confiance dans la République, ils avaient perdu tout enthousiasme et toute ardeur, et se sentaient déjà menacés par la défaite et dans la mesure où ils se sont redressés contre le joug ennemi, c'est spontanément que le cri de «Vive la République !» est venu sur leurs lèvres. La République est le régime du peuple. Le peuple qui se sera libéré lui-même et par l'effort commun de tous ne pourra garder sa liberté que par la vigilance continue de tous. Les faits l'ont aujourd'hui prouvé : l'indépendance nationale à l'égard de l'étranger et la liberté intérieure sont indissolublement liées, elles sont l'effet d'un seul et même mouvement. [...] Pas de liberté du peuple sans souveraineté du peuple, c'est-à-dire sans République².

Ce que Marc Bloch, pédagogue et grand professeur, répète là à destination de tous les combattants de l'ombre, jeunes ou moins jeunes, ce sont les leçons de cette école de la République : liberté, égalité, souveraineté du peuple. C'est en définitive cette culture républicaine inculquée par ceux que Péguy appela «les hussards noirs de la République» qui constitua le terreau idéologique de la Résistance. Soixante ans d'enracinement républicain ne pouvaient pas sombrer corps et biens dans les eaux tumultueuses de la Révolution nationale. Cette République, née dans la tourmente révolutionnaire et qui pour tous ces jeunes gens incarnait face à l'envahisseur la patrie, ne pouvait s'accommoder de la servitude, à plus forte raison expiatoire. Un peu comme ces Grecs face aux Perses, lors des guerres médiques, c'était une certaine idée de la civilisation qu'ils défendaient face à la barbarie : cet humanisme qu'ils avaient appris à aimer pendant leurs études et qui constituait, au-delà de toutes les différences idéologiques, le symbole de leur refus et le fond commun de leur unité. Patrie et République étaient bien au cœur de cet «esprit de la Résistance» qui rendraient impossible dans la France de la Libération

toute aventure totalitaire et qui allaient, par la même occasion, donner au mouvement étudiant renaissant son caractère volontairement démocratique et unitaire. Mais cette génération étudiante de la résistance était nourrie par ailleurs d'idéologies contradictoires qu'incarnaient des organisations comme la JEC ou toutes celles d'obédience communiste qui drainèrent beaucoup de nos étudiants résistants.

Christianisme et liberté

D'autres valeurs, d'autres représentations trouvaient leurs sources dans le cadre d'une organisation comme la JEC, qui avait pignon sur rue, mais qui n'en fournit pas moins un fort contingent de résistants étudiants.

Fondée en 1929, autour de Louis Chaudron, Paul Vignaux et Henri-Irénée Marrou, la Jeunesse étudiante chrétienne appartient à un ensemble de mouvements d'Action catholique regroupés dans l'ACJF (Association catholique de la jeunesse française). Comme pour son aînée, la JOC, elle participe à cet «apostolat du semblable par le semblable» en s'impliquant concrètement dans le milieu étudiant. «Nous referons chrétiens nos frères» proclament fièrement tous ces mouvements d'Action catholique. Avec environ 20 000 adhérents en 1940, recrutés en majorité dans les lycées mais aussi dans les facultés, la JEC est néanmoins le plus petit mouvement d'action catholique. Ce qui ne l'empêche pas d'être très actif en milieu scolaire et universitaire où elle joue à la fois, comme l'a étudié Alain-René Michel, un rôle spirituel, civique et social³. La spiritualité jéciste puise à trois grands thèmes : le christocentrisme, l'inspiration ignatienne et l'héritage franciscain. De fait le premier commandement du jéciste : «le jéciste ne s'appartient pas, il appartient au Christ» implique que le jeune étudiant chrétien est tenu d'être en union avec le Christ et que sa vie doit par conséquent s'apparenter à une imitation de celle de Jésus. Le caractère personnel et intime du dialogue que le jéciste entretient avec le Christ n'exclue pas, bien au contraire, une dimension communautaire de la vie spirituelle. Méditer l'Évangile et prier en équipe, sont des exercices spirituels fréquents. Cependant par son caractère volontariste, sa mystique de la vocation et surtout par ses méthodes - pratique intensive de la retraite et des recollections - cette spiritualité est aussi d'inspiration ignatienne. Pour s'en convaincre ne suffit-il pas de constater que les aumôniers nationaux sont presque tous des jésuites ? Fidèles à leur tradition éducative, ils furent souvent d'un point de vue pédagogique des innovateurs appréciés par tous ces jeunes militants chrétiens auxquels ils apportèrent, au-delà de la spiritualité, une méthode pour pénétrer le milieu étudiant. A cette inspiration ignatienne s'ajoute encore l'héritage franciscain. Sensible à travers l'image que se font les militants d'un Christ

¹ Sur les projets constitutionnels de la Résistance, voir : A. Calmette, *l'OCM, Histoire d'un mouvement de résistance de 1940 à 1946*, Paris, PUF., 1961. Il cite et analyse le premier cahier de l'OC.. qui porte en partie sur la réforme constitutionnelle et administrative. Ce fut Maxime Blocq-Mascart, vice-président de la Confédération des travailleurs intellectuels, membre de l'OCM, qui eut la charge de rédiger le texte définitif. Il fit partie en 1958 du groupe de travail qui mit au

point la Constitution de la 5^e République dont la parenté avec le projet de l'OCM est évidente.

² Marc Bloch, « Pourquoi je suis républicain », *Les Cahiers Politiques*, organe clandestin du CGE., n°2, juillet 1943, p. 9. Reproduit dans *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 1990, p. 215-220.

³ Alain- René Michel, *op.cit.*

proche, simple et pauvre, cette tradition est peut-être encore plus remarquable dans la spiritualité de la Route. Route personnalisée et représentée comme un véritable itinéraire spirituel, lieu privilégié de la rencontre avec Dieu mais aussi avec les hommes¹.

Ecole spirituelle, la JEC est aussi une école civique. En refusant l'engagement politique que lui proposent la droite et l'extrême droite dans les années trente, elle se désolidarise d'un catholicisme conservateur. Ce qui constitue, par là-même, une attitude en matière civique lourde de conséquences politiques. La JEC s'inspire largement de la pensée de Jacques Maritain et demeure fidèle à l'attitude de l'ACJF depuis la condamnation de l'Action française par le pape en 1926. Aussi s'inscrit-elle dans une stratégie «pie-onzienne» de rupture avec l'école du «politique d'abord» mais «par cette volonté de désolidariser le catholicisme des conservateurs et de l'Action française, elle manifeste un très net glissement vers la gauche»². Ne pas faire de politique pour la JEC est loin d'être une attitude neutre. Mouvement de milieu, la JEC est par essence encore une école sociale : «Sociaux parce que catholiques» proclamait Henri Bazire, président de l'ACJF de 1899 à 1904³. L'information sociale figure, dans les années trente, en bonne place dans les journaux jécistes qui tiennent ainsi à sensibiliser à la question sociale des militants venant souvent de milieux aisés et conservateurs. Enquêtes sur la misère populaire et conseils de lecture (les publications de l'Action populaire) abondent et contribuent à faire d'un changement de société l'objectif des futurs citoyens formés par la JEC.

Cette formation spirituelle, civique et sociale ne fut pas sans conséquence quand il s'agit pour les jécistes de se déterminer face aux épreuves du temps. Si pour la question du nazisme la cause fut entendue assez tôt, puisque la JEC dénonça l'importance du racisme et l'antichristianisme profond de la «doctrine» hitlérienne dès le milieu des années 1930, il n'en fut pas de même pour le régime de Vichy auquel elle apporta son soutien jusqu'à la fin de l'année 1942⁴. Guère éloignée de l'idéologie vichyssoise, elle entend en s'inscrivant pleinement dans la Révolution nationale l'orienter dans un sens chrétien et empêcher le nazisme de s'en emparer. Aussi participe-t-elle, non sans une certaine ferveur, à l'édification de cette «communauté des étudiants». Elle veut d'ailleurs en être le moteur. Des équipes de travail sont mises en place dans la plupart des facultés à l'initiative presque exclusive de la JEC. Les «camps étudiants» qui ont pour vocation de découvrir et de former des chefs pour la «communauté» sont de son ressort. *Messages* peut fort légitimement affirmer qu'au terme de l'année 1941-1942, «la J.E.C. n'a pas été absente de la vie corporative. Toutes ses réalisations ont essayé de créer un esprit corporatif dans la Faculté...»⁵. Assumer et représenter le milieu est une des vocations de la JEC. En étant le premier organisme étudiant dans

l'Enseignement supérieur, ne réussit-elle pas au-delà de toute espérance ? Cependant l'évolution du régime de Vichy, à partir de 1943, conduit le mouvement d'action catholique étudiant sur le chemin de l'opposition. Les autorités de Vichy, sous l'impulsion notamment de Marcel Déat (ministre du Travail et de la solidarité nationale du gouvernement Laval) reprochent aux étudiants de ne pas prendre leur part de souffrances communes. Le STO auquel tentent d'échapper de nombreux étudiants est évidemment au cœur de ce qui devient une vraie polémique puisque André Rauget (Secrétaire général) répond : «N'ayons pas la maladresse d'aider ceux qui veulent tuer l'intelligence»⁶. C'est bien l'évolution totalitaire du régime que le secrétaire général de la JEC condamne au terme d'une prise de conscience lente mais irrévocable. N'oublions pas tout de même que l'adhésion à la Révolution nationale avait été sélective. La JEC a toujours refusé l'exclusion de ceux que Vichy appelle «l'anti-France» (francs-maçons, communistes, juifs). Ainsi, les mesures antisémites de l'été 1942 et la mise en place du STO accentuèrent-elles la distance entre la JEC et le régime. Le 20 novembre 1942, la JEC annonce à ses militants qu'«il n'existe plus aucun devoir de loyalisme certain envers le gouvernement de Vichy»⁷. Les relations entre le gouvernement de Vichy et le mouvement d'action catholique n'iront plus désormais qu'en se dégradant. La revue *Messages* est interdite en mai 1943 pour avoir rendu publique la protestation de l'ACJF contre le STO. Claude Julien qualifie alors la politique du gouvernement de «révolution avortée»⁸. Les jécistes pouvaient désormais grossir les rangs d'une résistance active à l'occupant nazi même si officiellement leur mouvement n'en franchit pas le seuil car, comme le souligne Alain-René Michel, ses dirigeants ne voulaient pas «prendre la responsabilité d'engager dans une action périlleuse des jeunes qui lui sont venus et lui ont été confiés dans un autre but»⁹. Certains rejoignent, comme Gilbert Dru (jéciste de la faculté des lettres de Lyon mais en rupture de ban avec la JEC depuis 1941, assassiné par la Gestapo à Lyon) l'équipe lyonnaise de *Témoignage Chrétien*, d'autres comme Jean Bourdarias entrent à OCM.. Les plus nombreux, à l'image de André Rauget ou René Rémond font du renseignement. Jean-Marie Domenach et Gilbert Dru, à Lyon, mettent sur pied le Comité Inter-fac chargé d'assister les étudiants qui veulent se soustraire au STO¹⁰. S'il est encore difficile d'évaluer le nombre de jécistes entrés en résistance, il n'est pas exagéré d'affirmer qu'à partir 1943 ils furent relativement nombreux. Leur formation spirituelle, civique et sociale n'était pas étrangère à cet engagement. On peut même affirmer que le mouvement d'action catholique étudiant fut une forme de «propédeutique à la Résistance»¹¹. En mettant l'accent dès les années 1930 sur le danger nazi, en le reformulant à maintes reprises pendant la période de l'occupation, la JEC aidait ses militants à comprendre

¹ *Ibid.*, p. 19-21.

² *Ibid.*, p. 23.

³ *Ibid.*.

⁴ *Ibid.*.

⁵ *Ibid.*, p. 169.

⁶ *Ibid.*, p. 228.

⁷ Cité par Pierre Giolitto, *op.cit.*, p. 520.

⁸ Alain-René Michel, *op.cit.*, p. 230.

⁹ *Ibid.*, p.235.

¹⁰ *Ibid.*, p. 235-237.

¹¹ *Ibid.*, p. 238.

le sens d'un combat qu'ils auraient fatalement à mener. Nourris d'un humanisme chrétien à toute épreuve, les jécistes se retrouvent autour d'une conception de la démocratie liée à la liberté. Ils ont de ce fait la ferme conviction qu'il n'existe pas de société viable en dehors d'un consensus librement exprimé. Cette culture chrétienne, qui rejette le catholicisme conservateur fait de soumission à l'autorité et aux événements d'une vie, qui refuse toute concession à la discrimination de quelque nature qu'elle soit, qui place l'homme face à Dieu dans un rapport direct et confiant et pousse par l'action du groupe à la compréhension et au partage de la foi, ne pouvait à terme qu'entraîner ses adeptes sur les chemins du refus de la défaite, de l'occupation allemande et des lois antisémites. La résistance fut ainsi chrétienne en partie grâce à tous ces jécistes qui la peuplèrent et surent insuffler cet esprit profondément démocrate-chrétien qui perdurera politiquement à la Libération en un parti politique, le Mouvement des républicains populaires, dont un des principaux fondateurs, Maurice-René Simonnet, fut secrétaire général-adjoint de la JEC entre 1940 et 1941 et qui comptait dans ses instances dirigeantes de nombreux anciens de la JEC¹. De la même manière quand il s'agit de redonner vie à un mouvement étudiant après-guerre, les jécistes auréolés du prestige de la Résistance, dotés d'une idéologie et d'une méthode solide ainsi que d'une bonne connaissance du milieu, ne pouvaient être écartés. Mieux, la réflexion menée entre 1940 et 1944 contribua à influencer durablement le syndicalisme étudiant en faisant aux militants de la JEC, à la fin des années 1940 et dans les années 1950, une place de choix au sein de l'UNEF.

La dynamique communiste

De toutes les idéologies qui nourrirent une «résistance étudiante», ce fut peut-être le communisme qui fut la plus prégnante, dans la mesure où elle eut pour nombre d'étudiants l'attrait de la nouveauté. Nous avons déjà remarqué le rôle que joua à Paris l'Union des étudiants et des lycéens communistes de France dès l'été 1940. Beaucoup rejoignirent une résistance plus active au sein de réseaux qui se mirent en place dans l'année 1941-1942, quand le Parti communiste, après l'attaque allemande sur l'URSS de juin 1941, opta clairement et sans aucune réserve pour la Résistance².

Si les jécistes étaient déjà relativement nombreux dans l'Université, les étudiants communistes, eux, constituaient des troupes bien maigres de l'avis de tous les observateurs de l'époque³. L'École Normale de la rue d'Ulm ne faisait pas exception à la règle. «Nous avions en effet des camarades dont les options politiques se référaient à la philosophie marxiste, mais ils étaient peu nombreux» remarque René Rémond, avant d'ajouter : «La lecture de Marx était encore peu répandue à l'époque. Je me souviens de la surprise de tels d'entre nous à entendre un de nos camarades dire en 1943-44

son admiration pour Lénine. Ce n'est pas alors une opinion courante. L'histoire du communisme et de l'Urss restait une histoire mal connue, contestée, discutée. Ce n'est qu'à partir de la Libération que le marxisme s'est imposé en France, comme un fait culturel et pas seulement politique»⁴. Cependant si ces normaliens ne sont guère préoccupés par la philosophie marxiste, ils ne se désintéressent pas pour autant du communisme sur le plan politique. Son histoire, «ses fluctuations», «la rencontre qu'on pouvait en faire dans la Résistance»⁵ les obligent à en faire l'examen. C'est souvent ainsi que pour ces jeunes intellectuels s'effectue le premier contact, non pas avec le communisme, mais avec les communistes. Les lectures suivront s'ils intègrent une organisation communiste de résistance.

Ces dernières à destination des jeunes se mirent en place essentiellement à partir de l'année 1942. Le Front national des étudiants fut créé cette année-là. Il avait pour but de rassembler et de dépasser un simple mouvement de protestation contre l'occupation allemande afin de s'intégrer à une action plus vaste et plus rigoureuse. Son recrutement allait, par nécessité, bien au-delà de la sphère communiste. Parmi les étudiants qui s'y retrouvent, beaucoup ne sont pas communistes. Madeleine Riffaud se souvient :

Rainer le dit plus tard : elle aurait aussi bien pu s'engager dans une autre organisation que le Front national, avec les gaullistes ou dans un réseau chrétien, si avec eux elle avait d'abord trouvé la liaison. Elle cherchait un organisme, une structure qui se battait pour libérer son pays, la France, de l'occupation. Le hasard, le sanatorium, l'amitié (amoureuse) l'aiguillèrent ainsi. Elle fut donc parisienne, étudiante sage-femme et, peu à peu active dans la Résistance⁶.

Un étudiant de philosophie à la faculté des lettres de Lille et jeune professeur dans la petite ville du Quesnoy, André Stil, entre lui aussi au Front national pour les mêmes raisons et participa à la libération de sa ville les armes à la main⁷. Tous les deux n'étaient pas communistes en intégrant le Front national. On ne leur demandait d'ailleurs pas leur adhésion. Mais tous les deux le devinrent dans et par la Résistance. Ce n'était pas l'attraction d'une idéologie qui les avait motivés pour rejoindre les rangs d'une résistance communiste mais plutôt les hasards d'une vie, de rencontres qui s'accompagnaient souvent d'un patriotisme à toute épreuve. Dans *Le bonheur du manchot*, Jean-Pierre Chabrol raconte comment après avoir fui la Khâgne de Louis-le-Grand où il avait été admis en 1943, il rejoint un maquis de ses Cévennes natales. Loin des grands centres universitaires, il y rencontre le «peuple» et devient communiste sur un mode freudien :

Je ne me hissais plus jusqu'à la prestigieuse rue d'Ulm, je tombais dans le peuple, le vrai, celui qui patoise, écorche le français, crache sur les «beaux messieurs». Je me suis vite senti dans l'obligation de me faire pardonner mon enfance protégée, mon éducation, mon

¹ Sur les trente membres de la commission exécutive du MRP, en 1945, seize venaient de l'ACJF.

² Voir Stéphane Courtois, *op.cit.*

³ Témoins comme historiens (voir notamment Jean-François Sirinelli) semblent s'accorder sur ce point.

⁴ Aimé Savard interroge..., *op.cit.*, p.40-41.

⁵ *Ibid.*, p.41.

⁶ Madeleine Riffaud, *op.cit.*, p. 50.

⁷ André Stil, entretien du 16/03/91.

instruction, mes parents mêmes. Ce n'était pas dit, vivre jour et nuit dans la paille des granges au milieu des mineurs et des paysans suffisait. D'abord, j'y étais le seul rejeton de petits-bourgeois. J'ai donc oublié mon père¹.

Ainsi Jean-Pierre Chabrol, comme ceux que nous avons cités précédemment, appartiennent-ils à cette génération d'étudiants et d'intellectuels qui rencontrèrent le Parti communiste dans la Résistance et qui, après-guerre, poursuivirent plus ou moins longtemps leur idylle de jeunesse. Un certain nombre, à l'image d'Annie Kriegel, d'Edgar Morin, devinrent des intellectuels de renom, ce qui permit d'ailleurs au Parti communiste d'en tirer quelque gloire quand, au début des années cinquante, il arborait fièrement, en plus du titre du parti des «75 000 fusillés», celui du «parti de l'intelligence».

A en croire les témoignages dont nous disposons, nombreux furent donc les étudiants qui trouvèrent le Parti communiste dans la Résistance : au Front national pour Madeleine Riffaud et André Stil, à la JC-MOI pour Annie Kriegel dont elle devint rapidement, du fait des circonstances souvent dramatiques du combat de l'ombre, la responsable pour tout Grenoble, l'Isère et les Alpes², aux Jeunesses communistes puis au MRPGD pour Edgar Morin³. Cependant rejoindre un mouvement communiste de résistance n'implique pas que l'on soit communiste. Aussi comme le fait remarquer Annie Kriegel : «Il faut un apprentissage. Avant d'être communiste, il faut le devenir»⁴. Comprendre pourquoi et comment on devient communiste, par quel processus d'acculturation on passe dans ces années noires quand on est un jeune étudiant qui veut prendre sa part au salut de la nation doit nous permettre de mieux mesurer l'influence communiste sur le milieu étudiant à la Libération.

Tout engagement est un acte individuel qui procède toujours de raisons personnelles difficiles à décrypter mais quand c'est en nombre qu'une génération s'engouffre dans un mouvement d'idées, il doit bien y avoir quelques motivations collectives qui dépassent le simple examen individuel. Nous avons déjà à plusieurs reprises ouvert des pistes pour une meilleure compréhension. La première de toute est évidemment la situation tout à fait exceptionnelle créée par la défaite et l'occupation. Son refus pousse progressivement vers la Résistance nombre d'étudiants. Peu nombreux aux premiers jours, les communistes n'en sont pas moins actifs et organisés par une expérience plus longue que d'autres de la clandestinité. A partir de 1942, ils multiplient les organisations de jeunesse résistantes et développent ensuite pour les contrôler une stratégie unitaire à travers les Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP) qui se voulaient être chez les jeunes le pendant du CNR pour les adultes. Cependant le degré de

contrôle était tel que le FUJP resta seulement représentatif d'une jeune résistance communiste.

C'est, à notre avis, plus que leur nombre ou leur réelle représentation, leur capacité d'organisation qui permit de drainer beaucoup de jeunes vers les mouvements communistes. Le premier contact est souvent plus facile, les militants chargés de recruter plus entreprenants. A tel point qu'à Lyon, les chrétiens résistants pourtant nombreux se méfiaient des débordements communistes. Quand Edgar Morin et deux de ses amis rédigèrent une lettre ouverte de protestation à propos du STO au maréchal Pétain, sur le modèle de celle des étudiants de Paris, ils se heurtèrent à leurs camarades talas qui «se méfiaient de tout ce qui venait des communistes»⁵. Du coup, Morin s'en alla demander à Louis Martin-Chauffier de réécrire cette lettre. Mais rien n'y fit, «les talas toujours méfiants : - ça sent le communiste... - Et pourtant c'est un grand chrétien qui l'a écrite. Ils ne nous croyaient pas»⁶. Est-ce donc tout à fait un hasard, comme elle semble le dire, si Madeleine Riffaud entre d'abord en contact, dans ce qu'elle appelle «le premier maquis de France» (Paris) avec une organisation communiste ? Il est évident qu'à l'examen, nous pouvons émettre quelques nuances.

Le deuxième élément fondamental qui contribua à gonfler les effectifs d'une résistance étudiante communiste fut la victoire de l'armée soviétique à Stalingrad. Pour tous ceux qui écoutaient *Radio Londres*, et ils étaient nombreux, la bataille de Stalingrad n'eut aucun secret. La résistance héroïque, l'âpre et douloureux combat rue par rue, maison par maison, et puis l'offensive en tenaille, l'encerclement de l'armée de von Paulus et finalement sa reddition ce 2 février 1943 ouvraient des perspectives de victoire finale à peine imaginables quelques mois plus tôt et affichait enfin la supériorité du communisme sur le nazisme. Edgar Morin exulte :

«Stalingrad balayait pour moi et sans doute pour des milliers comme moi, critiques, doutes, réticences. Stalingrad lavait tous les crimes du passé quand il ne les justifiait pas. La cruauté, les procès, les liquidations trouvaient leur finalité dans Stalingrad. La retraite de 1941, les malheurs, les angoisses, tout cela aboutissait au piège génial de Staline. Staline s'identifiait à la ville de son nom, celle-ci à l'usine Octobre rouge avec ses ouvriers en armes, l'usine à la révolution d'Octobre 1917, et tout cela à la liberté du monde, à la victoire enfin en vue, à tous nos espoirs, à l'avenir radieux»⁷.

Ainsi fonctionna chez beaucoup cet «effet Stalingrad» qui balayait les hésitations, regonflait les ardeurs et contribuait incontestablement à rafraîchir l'image des communistes. Pour la première fois, l'armée allemande battait en retraite sur le sol européen. Plus que le débarquement en Afrique du Nord et la victoire des Britanniques à El Alamein en 1942, Stalingrad fit figure

¹ Jean-Pierre Chabrol, *Le bonheur du manchot*, Paris, Lafont, 1993, p. 224.

² Annie Kriegel, *op.cit.*, p. 205.

³ Edgar Morin, *op.cit.*, p. 50. C'est par l'intermédiaire de Clara Malraux qu'il intégrait le Mouvement de résistance des prisonniers et déportés (MRPGD).

⁴ Annie Kriegel, *op.cit.*, p. 203.

⁵ Edgar Morin, *op.cit.*, p. 47.

⁶ *Ibid.*, p. 47.

⁷ *Ibid.*

de tournant de la guerre pour tous les combattants de l'ombre qui voyaient leur sacrifice justifié. Et parmi eux, les communistes recueillaient en héritage ce prestige inespéré de la victoire soviétique. Pourtant une question obsède toujours Edgar Morin, quand à l'initiative de Clara Malraux, il rejoint le Mouvement de résistance des prisonniers et déportés pour devenir une sorte de «permanent» du parti : «le cinq juin, je mis le point final à mon journal intime sur cette phrase: «Besoin d'action ou conviction profonde ? Je ne sais pas dans quelle mesure l'un s'est mêlé dans l'autre. On verra ça plus tard, dans quatre ou cinq ans»¹. Comment l'historien pourrait-il se substituer au témoin et trancher ? Une prudente déontologie nous oblige à insister simplement et modestement sur la complexité de tout engagement. L'un se mélange toujours dans l'autre, c'est le propre de toute histoire.

Mais on ne devient pas communiste seulement par la pratique ou l'engagement, la théorie joue aussi un rôle fondamental. Ces organisations de jeunes résistants ont constitué autant de lieux où l'étudiant idéologiquement inculte a pu se familiariser avec des rudiments de marxisme. Cette éducation était d'ailleurs dans l'esprit des dirigeants de ces mouvements une priorité surtout lorsqu'il s'agissait de former des cadres. Annie Kriegel peut ainsi citer un bulletin clandestin, *La Vie de la MOI* de janvier 1944, où l'on peut lire au chapitre 5 consacré aux problèmes du parti :

«L'élargissement continu du travail et des tâches toujours nouvelles qui se posent devant notre mouvement nous amènent parfois à désigner à différents postes de responsabilité des camarades insuffisamment formés politiquement. Pour mieux aider ces nouveaux camarades, nous inaugurerons une école par correspondance. Les instructeurs interrégionaux doivent inciter tous les cadres régionaux et des sections de différents secteurs à participer à cette école»².

Cette école par correspondance n'a probablement jamais vu le jour tant la rotation des «cadres» était importante. Comme le fait remarquer Annie Kriegel, quand on parle de «cadres», c'est en fait de tout le monde qu'il s'agit dans la mesure où «les chutes» sont nombreuses et que l'efficacité de l'action clandestine oblige à renouveler souvent les équipes afin qu'elles ne se fassent pas repérer. Toujours est-il qu'un peu partout dans ces maquis communistes on va «lire Marx dans la forêt»³.

L'ardente obligation d'acquérir une culture marxiste se traduisait souvent sous la forme de réunions nocturnes par petits groupes. Le faible nombre de cadres plus instruits que les autres donc aptes à organiser la séance obligeait dans la plupart des cas à déroger aux règles de sécurité élémentaires de la vie clandestine en réunissant, comme cela se pratiquait à Grenoble pour la JC-MOI, trois groupes de trois personnes pour suivre ces «cours»⁴. Cinquante ans après, Annie Kriegel a le sentiment d'avoir reçu là une formation marxiste des

plus rudimentaires. Tout juste une sensibilisation, qui ne lui a pas laissé, apparemment, des souvenirs impérissables. A-t-elle lu une biographie de Marx ou une analyse de sa pensée ? Qui en était l'auteur ? Un certain Cohen, ou alors Max Raphaël, ou encore Jacques Rennes qui avait publié en octobre 1938, un *Exposé du marxisme* aux Editions Liberté ? Il semble donc qu'elle n'ait lu aucun des grands textes de Marx ou encore de Lénine à cette époque. Sa connaissance de Marx se limitait à une littérature de seconde main appartenant à ces «débris sauvés de la «littérature» publiée par les Editions Sociales internationales d'avant-guerre et fâcheusement mêlés d'auteurs qui sentaient le soufre»⁵. Cependant cette formation est souvent plus pratique que «livresque» puisqu'elle dépasse largement le stade de la culture pour atteindre à celui de l'identité. Devenir communiste c'est aussi penser, agir en communiste. Aussi consacre-t-on l'essentiel du temps à la pratique d'exercices particuliers. Rhétorique et dialectique sont au cœur de toute formation militante. Soldats, ces jeunes communistes l'étaient par les armes mais aussi par le verbe.

Deux exercices sont particulièrement prisés. « Le premier : écouter, commenter et discuter un rapport en trois points présenté par le responsable politique. [...] mais en trois points correspondant aux trois échelles où devait se situer successivement l'analyse pour établir un diagnostic final de situation: l'échelle internationale, l'échelle nationale, l'échelle locale⁶ ». Exercice très efficace qui donne aux marxistes l'apparence d'une supériorité dialectique sur leurs détracteurs. Ne sont-ils pas capables d'analyser brillamment et «rationnellement» n'importe quelle situation et d'en tirer dans la minute qui suit tous les enseignements ? C'est d'ailleurs cette vocation à l'analyse totale qui fait du communisme une culture totalitaire qui nie tous les autres systèmes de référence. Et ce socialisme, que d'aucuns ont appelé scientifique, n'a de rationnel que sa volonté et sa méthode pour soumettre l'individu au collectif au nom d'un rêve qui, dès qu'il s'incarne, tourne au cauchemar. «Le second exercice était d'utilité encore plus immédiate. Il s'agissait de lire et discuter des textes plus élaborés qui portaient sur la politique communiste dans ces perspectives à court terme»⁷. Cet exercice est à double but : informer les militants des positions du parti et les convaincre qu'elles ne peuvent être que justes. Il permet aussi de maintenir par rapport à la direction ses militants dans une forme étudiée de dépendance. Toute prise de position locale ne peut être effectuée qu'en symbiose avec la direction centrale. Une bonne compréhension des décisions du centre porte la garantie que, sur le terrain, elles seront fidèlement exécutées.

Ainsi à défaut d'apporter à l'étudiant résistant une connaissance étoffée de la philosophie marxiste, cette vie de clandestinité dans une organisation communiste n'en forge pas moins une identité communiste qui résista souvent longtemps aux preuves de l'histoire. Mais

¹ Edgar Morin, *op.cit.*, p. 51.

² Annie Kriegel, *op.cit.*, p. 205.

³ *Ibid.*, p. 203.

⁴ *Ibid.*, p. 205.

⁵ *Ibid.*, p. 204.

⁶ *Ibid.*, p. 205-206.

⁷ *Ibid.*, p. 206.

toutes les formations ne se ressemblaient pas. C'est à la Maison des étudiants de Lyon qu'Edgar Morin alla approfondir son marxisme. Plus informelle, moins exclusive peut-être, elle s'effectuait au gré d'un voisinage riche en personnalités diverses : d'Albert Camus aux journalistes de *Marie-Claire* en passant par Louis Martin-Chauffier ou Georges Szekeres. Plus âgé qu'Annie Kriegel, Edgar Morin s'était éveillé à la politique avant-guerre. Il avait au cours de l'hiver 38-39 assisté aux réunions des étudiants frontistes. En recherche comme beaucoup d'adolescents de son âge, il avait trouvé dans les idées de Bergery une forme de compromis qui résolvait ses contradictions internes :

J'avais trouvé dans *la Flèche* un syncrétisme qui ficelait, assez lâchement du reste, les sentiments qui s'embrouillaient en moi : la fraternité antifasciste, la critique libertaire, le pacifisme, le rationalisme sceptique (l'acceptation de perspectives restreintes) de sorte que mon désordre intérieur se sentait à l'aise dans le désordre de la *Flèche*, tout en y puisant une impression d'ordre¹.

Mais la guerre qui éclate le ramène aux études. Dans une boulimie de compréhension, «Je voulais embrasser toutes les sciences sociales», il s'inscrit simultanément à la faculté des lettres (histoire), à la faculté de droit et sciences politiques. Les flots de l'exode le déposent à Toulouse où il devient un temps le secrétaire du Centre d'accueil des étudiants réfugiés. C'est là qu'au contact de camarades communistes, si l'action ne le tente pas encore, la théorie l'intéresse : «Je me nourrissais d'histoire, de sociologie, de marxisme» et «Chose curieuse : les livres mis à l'index par le parti communiste, celui de Friedmann (*De la Sainte Russie à l'URSS*.) et le *Retour de l'URSS* de Gide, les livres hérétiques, ceux de Malraux ou de Guérin, étaient ceux-là même qui nous conduisaient au communisme»². Mais c'est à Lyon, en 1942, qu'à vingt ans Edgar Morin franchit le seuil et «entre en communisme». Ce ne sont pas les séances de formation collective qui marquèrent le néophyte mais la relation qu'il entretenait avec Georges Szekeres, communiste hongrois, nourri de Hegel et formé par Lukacs. Ce dernier eut aussi une influence déterminante sur Hervé et Courtade. Toujours est-il que Georges Szekeres l'oriente vers Hegel qui fut, à en croire les pages qu'il y consacre dans son *Autocritique*, une véritable révélation comme il en existe assez peu dans une vie. Il découvrait à la lecture du philosophe allemand «la contradiction comme fondement de la vie et de la pensée»³. Hegel lui fournissait désormais les clés d'une compréhension du monde qu'il résumait ainsi :

J'avais toujours eu le sentiment que toute idée était à la fois vraie ou fausse, mais sans pouvoir formuler ce sentiment autrement que dans un relativisme général. Je pouvais savoir désormais que toute idée vraie était fausse dans la mesure où elle était figée, partielle,

abstraite, que toute idée fausse était vraie dans la mesure où elle exprimait une parcelle de la totalité. La vérité, c'était la totalité. Et comme la totalité était toujours en mouvement, toujours inachevée, la vérité était en cheminement ininterrompu, elle se faisait et se défaisait. La dialectique, c'était l'effort pour adhérer à ce mouvement total. La dialectique affrontait les vérités contraires, faisait éclater leurs gangues, les entrefécondait dans le mouvement. [...] Mais je ne voyais pas que le danger de la dialectique était dans sa tendance naturelle à faire roue libre hors du réel, à résoudre les contradictions par des prestidigitations. Je ne voyais pas encore que l'intempérance et la sclérose sont les deux maladies mortelles de la dialectique, qui la transforment en jeu de concepts ou en répétition de maîtres-mots»⁴.

Si Annie Kriegel, à 16 ans, ne pouvait pas avoir atteint sa maturité intellectuelle quand elle rejoignait les Jeunesses communistes, il n'en était pas de même pour Edgar Morin. En 1942, à 20 ans, il avait déjà lu quelques textes essentiels et découvrait Hegel, mais le marxisme d'Edgar Morin était-il pour autant si différent de celui d'Annie Kriegel et de tous ceux qui fréquentèrent entre 1942 et 1944 les Jeunesses communistes ? Probablement pas dans la mesure où il y avait un fond de références communes donné par le parti et élargi par la curiosité intellectuelle de cette jeune étudiante.

Ce marxisme schématisé, cette «vulgate» comme l'écrivait Edgar Morin nourrissait l'idéal et permettait de faire accepter la dictature stalinienne qu'aucun n'ignorait réellement mais qui, d'une certaine manière, se confondait avec la guerre et en annonçait aussi la fin prochaine. Les événements, à partir de l'année 1942-1943, semblaient conforter le mythe. Ce n'est donc pas en lisant Marx que l'on devient communiste dans une organisation de résistance du parti communiste semblent nous dire nos témoins⁵. Cependant il serait difficile de nier une certaine sensibilisation à l'œuvre du philosophe allemand par la lecture d'ouvrages de seconde main, par le débat aussi que la structure permet. La vie d'un étudiant résistant comporte souvent deux types d'activités : les licites et les illicites. Les soirées sont consacrées aux activités militantes et de résistance, tandis que dans la journée des plages horaires peuvent être ménagées pour suivre des cours et étudier en bibliothèque. La base d'un patrimoine culturel commun s'élabore ainsi. Venus d'horizons fort différents pour la plupart du temps, tous ces jeunes à la Libération donneront l'impression d'être coulés dans un même moule. Ils auront eux aussi appris dans la Résistance les vertus de l'organisation, des méthodes, le courage physique et politique, ainsi qu'une dialectique à toute épreuve. Ils seront souvent, à l'image d'Annie Kriegel, des dirigeants d'une rare compétence pour les organisations des étudiants communistes qui refont surface. Ils sauront aussi faire naître une presse

¹ Edgar Morin, *op.cit.*, p. 23.

² *Ibid.*, p. 35-36.

³ *Ibid.*, p. 44.

⁴ *Ibid.*, p. 45-46.

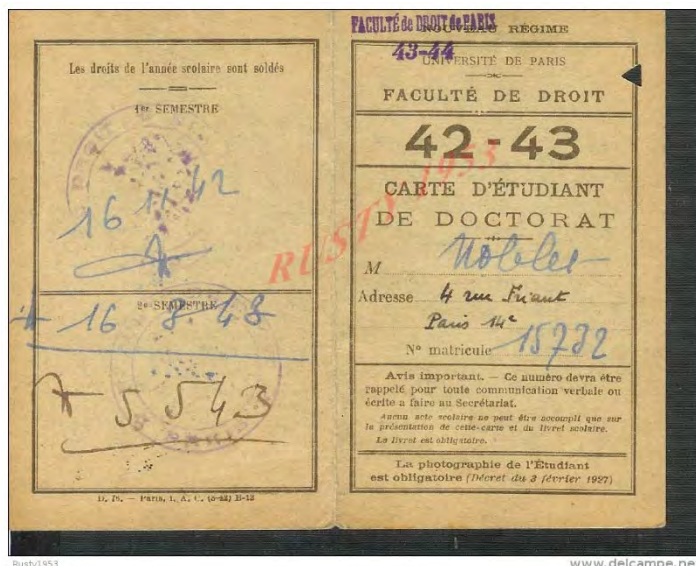
⁵ Cela n'est d'ailleurs pas propre à la Résistance. Nombre de communistes qui ne sont pas passés par ce type

d'organisation n'ont pas pour autant lu Marx. Certains avouent s'y être intéressés bien des années après leur première adhésion, d'autres reconnaissent volontiers n'avoir jamais lu une œuvre complète du philosophe allemand.

communiste étudiante de qualité : *Clarté*, dont le premier numéro paraît en décembre 1947¹, toucha par la suite nombre d'étudiants bien au-delà de la stricte sphère communiste comme peuvent en témoigner l'importance de ses tirages dans les années cinquante et soixante². Ce fut aussi autour de *Clarté* que s'agrégea, à la fin des années cinquante et au début des années soixante, une génération communiste contestataire promise, tout au moins pour une partie de ses membres, à une certaine célébrité. Il est indéniable que la Résistance offre en héritage au monde étudiant, jusque là bien imperméable, un rameau fort étoffé et vigoureux de communistes qui alla, comme pour les jécistes, nourrir deux décennies durant le mouvement étudiant.

Ainsi les itinéraires d'une refondation d'un mouvement étudiant sur le modèle avoué du mouvement ouvrier prennent-ils leurs origines dans les combats de la Résistance. De la manifestation des Champs-Élysées du 11 novembre 1940 aux différents maquis sur le sol français en passant par le refus du STO, les étudiants français construisaient, sans quelquefois s'en rendre compte, la matrice d'un nouveau syndical et politique. Le refus de l'occupation allemande, un patriotisme juvénile mais ardent, un certain sens de la République puisé aux sources d'un humanisme bien compris constituèrent le patrimoine commun de cette

jeunesse résistante, certes minoritaire dans le milieu étudiant, mais dont les idées triomphèrent malgré tout. Au-delà de ces points communs, les options idéologiques qui en découlaient n'en divergeaient pas moins. Du christianisme au communisme, elles modelaient le futur visage d'un milieu qui s'était purgé de ses éléments les plus à droite. Dans ce contexte, faire renaître l'UNEF comme organisation représentative du monde étudiant, c'était choisir non pas le chemin de la facilité mais plutôt celui de l'efficacité. C'était aussi donner au renouveau syndical une teinture plus chrétienne et socialiste que communiste. En effet, dans une première période, les communistes se regroupèrent à l'UPOE avant de donner naissance à l'UJRF. Ils constituèrent ainsi, jusqu'au milieu des années cinquante, une forme de groupe de pression sur le flanc gauche de l'UNEF sans pouvoir, à cause de leur faible représentation au sein du syndicat étudiant, réellement participer aux décisions. Les enseignements de la guerre orientèrent donc le syndicalisme étudiant vers un rejet des conceptions corporatistes originelles considérées comme responsables de l'attitude ambiguë de l'UNEF entre 1940 et 1944. Dès lors, la refondation de 1946 ne pouvait s'effectuer que sur les bases d'un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant des forces politiques mais engagé dans le siècle. Le « jeune travailleur intellectuel » de la charte de Grenoble était bien l'héritier de la Résistance.



¹ Jean-Jacques Becker en est le premier administrateur dans l'année 1947-1948. Les ventes des premiers mois ne furent pas brillantes, quelques centaines d'exemplaires tout au plus. Les invendus s'accumulaient et la situation financière était préoccupante.

² *Clarté*, n°20, jeudi 12 janvier 1950. A la charnière des années 1949-1950, la diffusion de *Clarté* est en progression.

Selon la rédaction, le n°18 est diffusé à 1800 exemplaires, le n°19 à 2800 exemplaires et le n°20 à 3200 exemplaires. Il semble ensuite que la diffusion retombe avant de connaître une nouvelle progression à la fin des années cinquante et au début des années 1960. A cette époque, *Clarté* est devenu en milieu étudiant un véritable phénomène d'édition.

Étudiants et lycéens dans la guerre et l'occupation

Cécile Hochard

Les années de guerre et d'occupation ne peuvent être appréhendées uniquement sous l'angle de la rupture avec l'entre-deux-guerres. Les évolutions les plus importantes se poursuivent au cours de la période 1939-1945, en particulier le début de démocratisation du recrutement dans les enseignements secondaire et supérieur et l'accroissement des effectifs. De même l'organisation générale du système scolaire ne subit, finalement, que peu les effets de la politique vichyssoise. Néanmoins, ces années marquent, pour l'ensemble des individus qui les ont vécues, un bouleversement majeur. La jeunesse, envisagée au sens large, est l'objet d'une attention toute particulière de la part du gouvernement de Vichy, qui cherche à l'encadrer et à la rallier à son idéologie, sans véritable succès on le sait. Étudiants et lycéens, à titre individuel ou au sein de mouvements, groupes, associations, s'impliquent largement dans les débats et les actions que suscitent la défaite, la présence allemande et le gouvernement du maréchal Pétain. Attentisme, accommodation, résistance et collaboration, toutes les nuances se retrouvent dans le monde universitaire et scolaire. Dans ces conditions, on peut se demander quelles ont été les répercussions des années noires sur les formes mêmes du militantisme étudiant et lycéen et sur les revendications portées par leurs mouvements.

Étudiants et lycéens au cours des années noires : étude du contexte

Les conséquences de l'occupation allemande et de Vichy sur l'organisation des enseignements et de la vie estudiantine.

Il ne saurait être question ici de retracer l'ensemble de la politique vichyssoise en direction des enseignements secondaire et supérieur, mais d'en mentionner brièvement les différents aspects. D'une manière générale, lycées, facultés et Grandes écoles continuent à fonctionner normalement. Cet état de fait est à rapporter à la fois à la situation du gouvernement de Vichy, à qui les Allemands laissent la responsabilité du bon fonctionnement de l'administration française, et à ses projets : pour bâtir un nouveau régime et mettre en place la politique de Révolution nationale, Vichy s'appuie sur les structures étatiques et administratives existantes. Dans ce cadre, tout doit être fait pour que les lieux de formation et de reproduction des élites

poursuivent leur mission d'enseignement. Cette volonté est toutefois contrecarrée par des difficultés matérielles : des établissements sont en effet réquisitionnés et occupés par les Allemands : à des degrés divers, 10 des 32 lycées de Paris et de la région parisienne, les bâtiments de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, le Collège de France, mais aussi nombre de cités universitaires. Selon Pierre Giolitto, en 1942, 30 % des locaux universitaires et 40 % des établissements secondaires restent occupés¹.

Dans la politique de Révolution nationale prônée par le gouvernement de Vichy, la jeunesse est une cible privilégiée, sa formation, son instruction, des préoccupations fondamentales². L'enseignement dans son ensemble doit être repris en main : ses finalités redéfinies, son personnel épuré, ses programmes remodelés.

Cette reprise en main se fait d'abord par la redéfinition de ses buts : l'école doit être mise au service du régime, les cours doivent se faire au nom du redressement attendu du pays. Les lycées de la République, en quelque sorte, laissent place aux lycées de Vichy et le gouvernement entend marquer de son empreinte le contenu des enseignements : aussi bien les matières enseignées que les programmes suivis par chacune. En ce domaine, la contrainte allemande est faible. La principale réforme de l'enseignement secondaire est contenue dans la loi du 15 août 1941, œuvre du ministre Jérôme Carcopino. L'ensemble des mesures élaborées au cours des années 1940 à 1944 ont une double ambition : revenir de façon générale sur les premiers acquis obtenus par les partisans de l'école unique, renforcer l'élitisme mis à mal par les débuts de démocratisation en œuvre depuis une décennie, avec notamment l'intégration des écoles primaires supérieures à l'enseignement secondaire ; réformer ensuite, de façon spécifique cette fois, les contenus de certaines matières (l'histoire et la géographie par exemple), de certains examens (le baccalauréat) ou encore les horaires des différentes disciplines. Le deuxième grand volet des réformes mises en œuvre par Vichy concerne la création de l'Éducation générale et sportive. À la reprise en main de l'enseignement général, au renouvellement des disciplines intellectuelles doit se conjuguer une éducation des corps mais aussi une ouverture sur la vie visant à fortifier, à régénérer la jeunesse, à bâtir les générations futures souhaitées par le régime.

L'enseignement supérieur n'intéresse que peu le gouvernement de Vichy. Seules quelques mesures sont

¹ Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Perrin, 1991, p. 339.

² On peut se reporter à Pierre Giolitto, *op. cit.*, Paris, Perrin, 1991, pour des exemples qui englobent le système scolaire dans son ensemble, p. 63-96.

prises en ce qui concerne son organisation : Jérôme Carcopino institue ainsi un examen d'entrée en faculté des lettres (mesure qui sera supprimée par son successeur Abel Bonnard), une loi du 19 octobre 1942 fixe un quota d'étudiants en médecine avec l'institution d'un concours en fin de première année. On peut évoquer également quelques mesures « marginales » mais qui reflètent l'idéologie vichyssoise et même, en la matière, celle de la collaboration et du collaborationnisme. Abel Bonnard décide ainsi la création de deux nouvelles chaires (histoire du judaïsme et ethnologie raciale) confiées à deux figures de la collaboration, Henri Labrousse et Georges Montandon. Ces nouveaux enseignements sont largement boycottés par les étudiants et n'attirent qu'un public très faible.

Les répercussions de la politique vichyssoise sur les individus

Si les fondements et l'organisation des enseignements secondaire et supérieur sont peu touchés par les mesures vichyssoises, il en va différemment des populations qui fréquentent ces établissements, au premier rang desquelles les lycéens et les étudiants. La population des lycées, des facultés et des Grandes écoles subit en effet les répercussions de la situation nouvelle qui régit la vie du pays à partir de l'été 1940. La signature de l'armistice scelle le sort de près de deux millions de prisonniers de guerre qui ne peuvent regagner leurs foyers et reprendre leurs activités professionnelles. Le sort de ces hommes retient l'attention constante des autorités de Vichy : le Centre d'entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers de guerre, qui évalue leur nombre entre 15 et 20 000, va par exemple envoyer des colis, des vivres et surtout des centaines de milliers de livres, afin que chacun des 108 camps de prisonniers puisse disposer d'une bibliothèque. Des « universités de captivité » sont également créées, au sein desquelles les enseignants prisonniers de guerre assurent aux étudiants des cours qui peuvent aller de la licence à l'agrégation. Des diplômes sont décernés et certains seront validés après la Libération. Enfin, des conférences, le plus souvent d'un vichysme bon teint, ont lieu dans les *oflags* et *stalags*¹.

Par ailleurs, des catégories d'individus sont « créées » par les mesures discriminatoires prises à la fois par les autorités vichyssoises et allemandes. La législation mise en place à l'égard des populations juives, française et étrangère, fait peser des contraintes très lourdes sur l'existence de celles-ci. Les recensements, l'apposition d'un tampon « Juif » sur les papiers d'identité, l'obligation du port de l'étoile jaune, stigmatisent les individus. Les arrestations et les rafles, opérées à Paris dès 1941, les déportations, entraînent la disparition de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Au niveau de l'enseignement supérieur, une loi du 21 juin 1941 met en place un *numerus clausus*

qui limite à 3 % des effectifs totaux le nombre d'étudiants juifs autorisés à l'inscrire dans chaque faculté². Plusieurs dizaines de personnes se voient fermer les portes de l'Université et des Grandes écoles, même si tous les établissements n'appliquent pas cette mesure avec le même zèle. À partir de l'automne 1942, les premières défaites militaires allemandes puis la « guerre totale » décidée par Hitler au début de 1943, provoquent des prélèvements de main d'œuvre dans tous les territoires occupés par le Reich. La législation sur les réquisitions et le travail obligatoire (en particulier la loi sur le STO du 16 février 1943), promulguée par le gouvernement français pour faire face aux exigences de l'occupant, entraîne de nouvelles ponctions, qui pèsent sur les élèves et les étudiants. Ces derniers sont environ 6 000 à ne pouvoir échapper au travail obligatoire en Allemagne³. Tous ces facteurs altèrent la structure démographique des établissements et provoquent une diminution d'environ 20 % des effectifs des lycées et facultés.

Associations et groupements légaux et clandestins

La jeunesse : un territoire à conquérir

Le gouvernement de Vichy ne s'intéresse pas à la jeunesse uniquement dans le domaine scolaire mais veut plus généralement la séduire, l'encadrer et lui imposer son emprise. Ici encore, l'occupant intervient peu et reste à l'écart, si ce n'est pour interdire certains mouvements de jeunesse en zone occupée de peur que ces concentrations de jeunes ne se retournent contre lui. En revanche, les autorités vichyssoises ont carte blanche en zone dite libre et encouragent toutes les initiatives conformes à son idéologie. Pour ce faire, le gouvernement crée, dès le 12 juillet, soit deux jours après le vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain, un secrétariat général à la Jeunesse (SGJ), dont la direction est rapidement confiée à Georges Lamirand. L'une des premières réalisations du SGJ est la mise en place, le 31 juillet 1940, des Groupements de jeunesse, dont les statuts sont précisés en janvier 1941 ; ils prennent alors le nom de Chantiers de jeunesse. Il s'agit d'un stage de six mois imposés à tous les jeunes gens résidant en zone sud, et en âge d'effectuer leur service militaire. Celui-ci a en effet été supprimé de fait par la convention d'armistice qui limite l'armée française à un effectif de 100 000 hommes. Encadrés par des militaires, qui se doivent de leur inculquer les valeurs de la Révolution nationale, les jeunes recrues servent souvent de main d'œuvre dans des campagnes en manque de bras, sont astreints à des exercices de gymnastique et à des

¹ Sur les étudiants (et enseignants) prisonniers de guerre, on se reportera à la communication de Yves Durand, « Universitaires et universités dans les camps de prisonniers de guerre », dans André Gueslin (dir.), *Les facs sous Vichy*, actes du colloque des universités de Clermont-Ferrand et Strasbourg, novembre 1993, Publications de l'Institut

d'études du Massif-Central, Université Blaise-Pascal, p. 169-188.

² Claude Singer, *Vichy, l'Université et les Juifs. Les silences et la mémoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1992, p. 78 sq.

³ Wilfred D. Halls, *Les jeunes et la politique de Vichy*, Paris, Syros Alternatives, 1988, p. 393.

activités dites éducatives¹. Au total, de 1940 à 1944, plus de 400 000 jeunes auront effectué leur stage dans les Chantiers.

La volonté d'encadrer la jeunesse et de lui inculquer les valeurs de la Révolution nationale se manifeste également par la création d'écoles de cadres, destinées à former les futures élites politiques et administratives du pays. Une soixante d'écoles voient le jour mais seules trois acquièrent une dimension nationale : Écully-lès-Lyon, pour les filles, Uriage en zone sud et La Chapelle-en-Serval en zone occupée, pour les garçons. L'histoire de l'école féminine est peu connue ; en revanche La Chapelle-en-Serval et surtout Uriage ont fait l'objet d'études plus nombreuses². Ces deux écoles reflètent à leur façon la diversité de la nébuleuse vichyssoise : Uriage et ses fondateurs font leur, un premier temps, l'idéologie de la Révolution nationale, avant d'adopter, petit à petit une attitude beaucoup plus critique, qui entraîne la fermeture de l'école en décembre 1942. L'école de La Chapelle-en-Serval, organisée dans une propriété confisquée à des Juifs et dirigée par Jacques Bousquet, s'apparente à une officine collaborationniste.

Les autorités vichyssoises s'intéressent également plus spécifiquement au monde étudiant, mais procèdent par petites touches, sachant que le terrain ne leur est pas très favorable. L'objectif de l'État français est de réussir à créer, à terme, une « communauté étudiante », qui regrouperait maîtres et élèves, sur le modèle de l'Université médiévale. Les premières réalisations consistent en la création de Maisons d'étudiants, qui ont pour but de réunir en un seul organisme les associations pré-existantes. Ces Maisons regroupent les étudiants par discipline et sont envisagées comme des « corpos », à vocation culturelle et sociale, et ont également pour mission de relayer la politique vichyssoise. Les plus actives sont celles créées auprès des facultés de sciences et de droit. Ces structures sont toutefois rapidement détournées de leurs buts premiers, servent de lieux de réunions, de boîtes aux lettres, de refuge pour des étudiants résistants. Vichy tente également de s'attirer la sympathie du monde universitaire en multipliant les initiatives à caractère social. Un Service des étudiants est créé, qui assure la gestion des restaurants universitaires, publie des listes de chambres disponibles et propose des activités sportives et culturelles³. La liste de ces activités révèle clairement que ce

Service des étudiants est envisagé par Vichy comme devant concurrencer l'UNEF dans l'ensemble de ses missions sociales et culturelles. Par ailleurs, certains étudiants tiennent à marquer leur attachement, sinon à Vichy, du moins à la personne du maréchal Pétain. C'est ainsi qu'en mars 1942 une délégation se rend à Vichy pour rencontrer le chef de l'État et, un mois plus tard, un courrier signé « Les étudiants de l'Université de Paris » évoque « l'hommage respectueux de leur reconnaissance et leur filiale affection »⁴.

Par-delà ces tentatives étatiques, les groupements collaborationnistes tentent, eux aussi, de recruter et d'attirer à eux la jeunesse lycéenne et étudiante. On peut notamment citer la Jeunesse de France et d'outre-mer, attachée à la défense de l'Empire et ouvertement fascisante, les Jeunesses nationales populaires, organisation de jeunes du Rassemblement national populaire de Marcel Déat, les Jeunesses populaires françaises rattachées au Parti populaire français de Jacques Doriot ou encore les Jeunesses francistes de Marcel Bucard. Chacune de ses structures compte quelques milliers d'adhérents⁵. Parmi ces groupes, il est intéressant de s'arrêter sur le cas des Jeunes du Maréchal, qui recrute ses adhérents spécifiquement dans le monde lycéen et étudiant. Créé au lycée Voltaire par Jacques Bousquet (le fondateur de l'école de La Chapelle-en-Serval), ce mouvement de jeunesse apparaît au grand jour au début de l'année scolaire 1941-1942, alors que ses activités ont commencé un an auparavant, aux lendemains de la manifestation du 11 novembre 1940⁶. L'existence des Jeunes du Maréchal au lycée Voltaire d'abord, puis son expansion dans un certain nombre de lycées parisiens, peuvent être appréhendées à plusieurs niveaux. Elles révèlent tout d'abord le poids de circonstances locales, le rôle d'un individu qui réussit à cristalliser des opinions émises par certains élèves et à les réunir dans une structure. En outre, les faibles effectifs que réunissent, en définitive, les Jeunes du Maréchal révèlent l'échec de ce mouvement.

Les premiers mois de l'existence des Jeunes du Maréchal sont essentiellement consacrés à la propagande et au recrutement, au sein du lycée Voltaire d'une part, à la sortie des autres établissements d'autre part, afin d'« entreprend[re] les Jeunes qui portent l'insigne du Maréchal ou ceux qui paraissent des gars énergiques »⁷. L'écho de leurs activités ne franchit cependant les murs de Voltaire qu'au mois de juillet 1941.

¹ Pour plus de détails sur les chantiers de jeunesse, Pierre Giolitto, *op. cit.*, p. 548-609 et Wilfred D. Halls, *Les jeunes et la politique de Vichy*, Paris, Syros Alternatives, 1988, pp. 297-315.

² Sur Uriage, voir en particulier l'étude de Bernard Comte, *Une Utopie combattante : l'École des cadres d'Uriage, 1940-1942*, Paris, Fayard, 1991 ; sur l'école de La Chapelle-en-Serval, Wilfred D. Halls, *op. cit.*, p. 318-319, Pierre Giolitto, *op. cit.*, p. 610-613 et l'article de Gilles Ragache, « Un illustré sous l'occupation, *Le Téméraire* », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 47-4, octobre-décembre 2000, p. 747-767. Cette revue était le journal de l'école des cadres de La Chapelle-en-Serval.

³ Pour de plus amples développements sur toutes ces initiatives, voir Didier Fischer, « Les étudiants et la Résistance ou

les itinéraires d'une refondation », *Les Cahiers du GERME*, n° 25, mai 2005, pp. 70-72. (*supra*).

⁴ Archives du rectorat de Paris, fonds de l'enseignement supérieur, non coté.

⁵ Pour plus de détails sur ces différents mouvements de jeunesse collaborationnistes, Jérôme Cotillon, « Jeunesses maréchaliste et collaborationniste dans la France de Vichy », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 74, avril-juin 2004, p. 29-36.

⁶ Des aperçus généraux sur les Jeunes du Maréchal peuvent être trouvés dans Pierre Giolitto, *op. cit.*, pp. 528-531 et Wilfred D. Halls, *op. cit.*, pp. 345-348 ainsi que dans Cécile Hochard, *Les lycées de Paris et de la région parisienne, 1938-1947*, thèse de doctorat d'histoire, André Gueslin dir., Université Paris 7 – Denis Diderot, 2002, p. 431-437.

⁷ AN, F/17/14178, *Les Jeunes du Maréchal*, brochure, *op. cit.*

Leur existence paraît au grand jour lors d'une visite du secrétaire général à la Jeunesse, Georges Lamirand, dans ce lycée, les Jeunes du Maréchal saluant son arrivée par une haie d'honneur. Cette visibilité est renforcée par un article paru quelques jours plus tard dans *Le Petit Parisien*¹. Jusqu'à l'automne 1941, Jacques Bousquet entreprend de rédiger des statuts afin d'obtenir une reconnaissance officielle des autorités allemandes d'une part – qui sera acquise le 12 septembre 1941 – et des autorités françaises, ce qui sera fait avec l'arrivée Abel Bonnard à la tête du ministère de l'Éducation nationale en avril 1942. Les Jeunes du Maréchal acquièrent rapidement une visibilité dans les lycées parisiens grâce à l'autorisation qui leur est accordée de faire une conférence sur les "événements de Madagascar" en mai 1942. Des sections sont alors officiellement créées dans 8 lycées de garçons (en plus de celle qui fonctionnait déjà à Voltaire). D'après les rapports des chefs d'établissements rédigés en septembre 1942, un peu plus de 550 élèves ont adhéré aux Jeunes du

Maréchal au cours de la précédente année scolaire². Ces chiffres montrent la faible implantation du mouvement dans les établissements de la capitale. Ils constituent de plus les effectifs maximum jamais atteints. Cet échec des Jeunes du Maréchal peut être interprété de plusieurs façons : il signifie à la fois la faible réceptivité du milieu lycéen à l'idéologie prônée et, plus largement, le refus d'adhérer à des mouvements de jeunesse, quels qu'ils soient. Leur déclin est rapide, principalement dû aux dissensions qui ont lieu à la tête du mouvement et à la radicalisation de certains de ses membres qui partent volontairement travailler en Allemagne³. Le gouvernement dissout les Jeunes du Maréchal en mai 1943, pour ne pas laisser le nom du Maréchal associé à de telles entreprises.

Malgré toutes ces tentatives, les lycéens et les étudiants restent très globalement sourds aux sirènes de la Révolution nationale et des groupements collaborationnistes.

Les lycées de Paris et de la région parisienne de 1938 à 1947

Cécile Hochard

Introduction

De 1938 à 1947, les lycées de Paris et de la région parisienne, à l'image de la société française dans son ensemble, subissent les répercussions des tensions internationales, de la guerre, de l'occupation allemande et du régime de Vichy. Pourtant, même aux heures les plus sombres des années 1940 à 1944, ces établissements d'enseignement secondaire continuent à fonctionner, à assurer les cours, à préparer leurs élèves aux baccalauréats et aux concours d'entrée aux Grandes Écoles. Mais cette apparente normalité est partiellement trompeuse. Cette thèse se propose d'étudier la vie des lycées parisiens⁴ confrontés à une situation de crise et d'analyser cette situation de crise vue de l'intérieur

même des établissements. Il s'agit de montrer aussi bien l'impact des dix années 1938-1947 sur ces institutions scolaires que leurs capacités de réaction, d'adaptation, de gestion des bouleversements engendrés par la guerre et par l'occupation allemande. Les lycées seront appréhendés à la fois dans leur existence matérielle, en tant qu'institution d'État, et comme collectivités d'individus, fonctionnaires et élèves, soumis aux contraintes de la période.

La double perspective envisagée s'inscrit à la confluence du temps long et du temps court et de deux champs historiographiques, celui de l'histoire de l'école et celui de l'histoire de la deuxième guerre mondiale et des années qui l'encadrent. La réunion de ces deux objets a déjà donné lieu à un certain nombre de travaux universitaires et d'ouvrages de synthèse⁵.

¹ *Le Petit Parisien*, dimanche 13 juillet 1941, p. 3, « M. Lamirand a visité les lycées parisiens ».

² AN, AJ/16/7152.

³ Wilfred D. Halls, *op. cit.*, pp. 347-348.

⁴ Dans tout ce qui suit, par souci d'allègement de la présentation, on appellera « lycées parisiens » l'ensemble des lycées de Paris et de la région parisienne. On ne précisera plus avant la localisation géographique que lorsqu'on voudra parler spécifiquement des lycées de Paris *intra muros*, de la Seine ou de la Seine-et-Oise.

⁵ Les thèmes de l'école et la guerre, de l'école dans la guerre, apparaissent tout d'abord dans des ouvrages consacrés au sujet plus large de la jeunesse. On citera en particulier le livre pionnier de W. D. Halls, *Les jeunes et la politique de Vichy*, Paris, Syros Alternatives, 1988, (1^{ère} édition anglaise, 1981),

ainsi que l'ouvrage de P. Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Perrin, 1991. Par ailleurs, dès 1982, Rémy Handourtzel a consacré un mémoire de maîtrise à *La Révolution nationale contre l'école républicaine : la politique scolaire de Vichy (été 1940- automne 1942)*, René Rémond dir., Université Paris 10. Cette première approche a donné lieu à un ouvrage de synthèse *Vichy et l'école*, Paris, Noësis, 1997, qui traite essentiellement de l'enseignement primaire. Plus récemment Jean-Michel Barreau, dans *Vichy contre l'école de la République : théoriciens et théories scolaires de la Révolution nationale*, Paris, Flammarion, 2000, s'intéresse principalement à l'idéologie vichyssoise en matière d'enseignement et à ses origines, aux projets et à l'application des réformes élaborées par les tenants de la Révolution nationale.

Parmi ces recherches, l'enseignement secondaire et ses établissements les plus prestigieux, les lycées, apparaissent à certains égards comme le parent pauvre. On sait pourtant l'importance des lycées dans l'histoire de l'enseignement français, par leur ancienneté et par leur rôle de formation des élites du pays. Des études générales ont replacé les lycées dans la longue durée de l'histoire de l'école¹ ; par ailleurs, des recherches ont été effectuées sur des établissements particuliers, retraçant des périodes plus ou moins longues de leur histoire². En revanche, il n'existe aucun travail qui ait pris pour objet l'ensemble des établissements dans les années 30 et 40, époque charnière à la fois dans l'histoire des lycées, marquée en particulier par les débuts de la démocratisation, et dans l'histoire de la France. On tente ici de combler partiellement cette lacune, en s'attachant aux lycées de Paris et de la région parisienne de 1938 à 1947. Il nous faut expliciter ces choix.

Les bornes chronologiques retenues méritent tout d'abord quelques explications. Dans le cadre de la confrontation des temporalités, il est apparu nécessaire de ne pas limiter cette étude aux seules années d'occupation ou encore de guerre, mais d'englober les années qui ont précédé et celles qui ont suivi le conflit. Entamer la recherche à la veille du déclenchement des hostilités permet d'offrir les éléments de comparaison indispensables pour comprendre ensuite les modifications, bouleversements, ruptures et continuités visibles dans la période suivante, et de dresser en même temps un tableau d'ensemble des lycées parisiens à la fin des années 1930. À l'autre extrémité, la poursuite de l'étude jusqu'en 1947 permet d'inclure et de traiter de

l'importante question de l'épuration mais aussi d'analyser les modalités, les formes, les effets du retour à la légalité républicaine. Ce terme fournit également la possibilité d'envisager, une nouvelle fois, la question des ruptures et des permanences par rapport au gouvernement de Vichy, mais aussi par rapport à l'avant-guerre. L'impact réel, concret, quantifiable des années noires n'est pas, dans ce cadre, une conclusion mais un objet d'étude à part entière. Les années 1938-1947 permettent de s'inscrire plus aisément dans le temps long de l'histoire des lycées, de le confronter au temps court de la guerre et de l'occupation, même si la période 1940-1944 constitue le cœur de cette recherche. Cette périodisation nous a paru enfin propice à une analyse plus dynamique, moins statique que ne l'aurait été un travail centré sur l'événement guerre et occupation.

Le choix des limites géographiques obéit à une logique différente. Le cadre national est rapidement apparu beaucoup trop large, eu égard aux buts et aux moyens de cette étude : pénétrer au cœur des établissements, étudier de l'intérieur les effets de la période. La barrière de la collecte d'archives s'est révélée infranchissable. Par ailleurs, la nécessaire prise en compte du découpage de la France en zones de statuts différents pendant l'occupation, ainsi que le cas des lycées algériens, auraient multiplié et dilué les angles d'attaque. Le choix s'est porté sur les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise et ce, pour plusieurs raisons. Le nombre des lycées (31 puis 32 établissements) demeure fonctionnel tant pour la consultation des archives que pour le maniement des documents trouvés. De plus, dans l'organisation interne de l'Académie de Paris, les lycées de ces deux départements forment un tout, qu'il a

¹ Se reporter aux histoires de l'éducation et de l'enseignement français aux 19^e et 20^e siècles, en particulier Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement en France 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968 et *L'école et la Famille dans une société en mutation*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1981, tome IV de L.-H. Parias (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*; P. Albertini, *L'école en France 19^e-20^e siècles, de la maternelle à l'université*, Paris, Hachette, 1992 ; P. Chevallier, B. Grossperrin, I. Miallet, *L'Enseignement français de la Révolution à nos jours*, Paris -La Haye, Mouton, 1968; Claude Lelièvre, *Histoire des Institutions scolaires* (1789-1989), Paris, Nathan, 1989. Peu de travaux traitent uniquement de l'enseignement secondaire. On peut pourtant citer les actes du colloque tenu à Béziers en 1994 et publiés sous la direction de I. Sagnes, *L'enseignement du second degré en France au 20^e siècle*, Béziers, Presses universitaires de Perpignan, 1995. La particularité de l'enseignement secondaire destiné aux jeunes filles a fait l'objet de publications spécifiques; en premier lieu Françoise Mayeur, *L'Enseignement secondaire des jeunes filles Sous la Troisième République*, Paris, PNFSP, 1977. L'enseignement féminin dans son ensemble a été traité par Françoise et Claude Lelièvre, *Histoire de la scolarisation des filles*, Paris, Nathan, 1991.

² On peut citer ici la thèse de I. Roux, *Le lycée Lamartine*, 1891-1996. *Histoire d'un lycée parisien de jeunes filles*, thèse pour le doctorat d'histoire, A. Prost dir., Université Paris 1, 1997, 2 volumes, ou encore M. Gontard et alii, *Histoire des lycées de Marseille*, Aix-en-Provence, Edisud, 1982 ; I. Barreau, *Un grand lycée de province: le lycée Clemenceau de Nantes dans l'histoire et la littérature depuis le Premier*

Empire, Thonon-les-Bains, L'Albaron, 1992. On trouve des ouvrages équivalents pour les lycées de la région parisienne tels que: X. Renard, *Le château et le lycée de Vanves*: 1698-1798-1998, *histoire du lycée Michelet*, Fontenay-sous-Bois, SIDES, 1997; I. Bouillon, I. Brian et alii, *Le lycée Henri IV*, Thionville, Gérard Klopp, 1996 et P. Deheuvels et alii, *Le lycée Louis-le-Grand*, Thionville, Gérard Klopp, 1997. Tous ces travaux consacrent un chapitre, plus ou moins développé, à la période 1939-1945. L'histoire des lycées pendant la guerre a donné lieu à des recherches universitaires spécifiques. La première est l'oeuvre de Michèle Brison, qui, dès 1976, a consacré son mémoire de maîtrise à *La vie du lycée du Parc* (1939-1944), G. Garrier dir., Université Lyon 2, 2 volumes. On peut signaler également N. Gaume, *Le lycée de Victor Hugo de Besançon pendant l'occupation allemande, 1940-1944*, mémoire de maîtrise, F. Marcot dir., Université de Franche-Comté, 1990 (je remercie Dominique Kalifa de m'avoir signalé ce mémoire de maîtrise) ou encore plus proche de notre sujet I. Martin, *Les lycées parisiens et Vichy* (1940-1943), mémoire de maîtrise, J. Girault dir., Université Paris 1, 1990. Ce dernier travail s'appuie sur l'exemple de 4 lycées de la capitale et sur une séquence chronologique limitée. On peut également se reporter, à titre comparatif, à l'ouvrage sur l'Ecole primaire supérieure parisienne Jean-Baptiste Say, J.-P. Levert, T. Gomart, A. Merville, *Un lycée dans la tourmente: Jean-Baptiste Say 1934-1944*, Paris, Calmann-Lévy, 1994. Il existe par ailleurs de nombreuses plaquettes commémoratives et des historiques des lycées rédigés et publiés par les établissements eux-mêmes. Une liste exhaustive en est donnée dans la bibliographie de cette thèse.

paru important de restituer. Leur unité est clairement visible. Ces établissements constituent une agglomération de lycées unique en France, qui laisse un vide géographique important autour d'elle. Enfin, étudier les lycées de Paris et de la région parisienne permet d'accéder à quelques-unes des institutions scolaires les plus renommées du pays.

Il faut préciser également que seuls les lycées publics sont pris en compte ici. L'enseignement en France est fortement marqué par l'opposition du privé et du public, par la stricte séparation des établissements correspondants. Les lycées publics forment un ensemble homogène, ils sont les descendants directs de la création napoléonienne de 1802. En revanche, les établissements privés sont plus diversifiés, par leur caractère confessionnel ou non, par les motivations qui ont présidé à leur ouverture. Les inclure dans le cadre de cette étude aurait, là aussi, nécessité de prendre en compte des problèmes rompant l'unité du propos envisagé. Les seuls lycées d'État ont donc été retenus, en tant qu'institution centrale, objet d'une attention constante et soutenue de la part des autorités depuis un siècle et demi.

On s'attachera donc à montrer les effets de la période sur les lycées mais aussi les réactions des lycées face aux événements des années 1938 à 1947. Il faut préciser de prime abord que les analyses dépendent largement du point de vue adopté et de la temporalité envisagée. La continuité de l'institution est un fait. L'existence même des lycées, en tant que composante du système scolaire, n'est jamais menacée ou remise en cause. Cette situation est à rapprocher de celle de l'administration française dans son ensemble qui perdure, continue à fonctionner, en dépit des troubles et malgré les bouleversements politiques et les changements de régime¹. De plus, les lycées sont, par tradition, des institutions fermées sur elles-mêmes et sur leurs missions de transmission des savoirs, de formation des futures élites du pays, peu sensibles aux variations conjoncturelles. On peut se demander jusqu'à quel point cette tradition de clôture leur offre une protection contre les difficultés matérielles de l'époque ou contre d'éventuelles mesures du gouvernement de Vichy et des occupants allemands qui iraient à l'encontre de leur rôle traditionnel.

Derrière la continuité apparente de l'institution, en effet, des ruptures sensibles sont visibles qui tiennent à la fois au déclenchement de la guerre, en septembre 1939, à la situation d'occupation à laquelle est soumis le pays à partir de juin 1940 et à l'existence d'un régime nouveau, né de la défaite militaire. Dans l'ensemble, les Allemands s'intéressent peu à l'enseignement et laissent à Vichy le soin de faire fonctionner les lycées et l'opportunité de procéder à des réformes. Cette relative liberté rencontre pourtant deux obstacles: elle n'est accordée qu'à la condition de maintenir l'ordre dans les établissements scolaires; elle se heurte par ailleurs aux occupations de bâtiments effectuées par les autorités allemandes. On sait que les questions scolaires

sont une préoccupation majeure du gouvernement de Vichy.

Cet intérêt se manifeste à travers les réformes mises en place, le traitement réservé aux fonctionnaires des lycées, les modifications apportées aux matières enseignées et à leurs programmes respectifs. Il est nécessaire de faire la part entre les projets et les réalisations effectives, de confronter les volontés de rupture du régime avec les continuités lourdes dans le fonctionnement des établissements. On établira dans quelle mesure l'administration des lycées, le personnel enseignant, obéissent ou s'adaptent aux instructions qui leur sont données. La question de l'obéissance est cruciale, en particulier quand celle-ci oblige les fonctionnaires à franchir la limite des attributions qui leur sont traditionnellement dévolues. L'ambiguïté de la participation aux œuvres de solidarité, l'intrusion de la propagande maréchaliste dans les établissements, permettent notamment d'apprécier les attitudes et les réactions des uns et des autres. Les modifications perceptibles dans la vie des lycées ne découlent pourtant pas seulement des effets de la Révolution nationale mais aussi des contraintes matérielles manifestes à partir de l'entrée en guerre. Ces contraintes traversent la période étudiée et possèdent leur chronologie propre. Les lycées sont soumis aux restrictions générales qui atteignent le pays, avec cependant certaines spécificités. On montrera comment ces difficultés influent sur le fonctionnement général des établissements, sur le déroulement des cours, sur les services d'économat et interagissent avec les solutions trouvées pour y faire face. On se demandera à jusqu'à quel point les établissements sont réellement affectés par l'ensemble des contraintes qui pèsent sur eux. On évaluera, de là, leur capacité à résister aux affres de l'époque.

Il ne suffira pas d'analyser les ruptures et continuités dans le fonctionnement de l'institution, ou même les manières dont sont perçues les contraintes de la période depuis l'intérieur des établissements, mais d'observer, au plus près encore, comment sont atteints, dans leur vie même, les individus qui les composent. Cela implique d'interroger d'abord les inflexions éventuelles dans le recrutement des élèves, la composition du corps professoral et de l'administration. Les individus doivent être appréhendés à la fois dans leur vie de fonctionnaires et d'élèves, mais également dans leur vie "civile", en dehors des lycées. Les engagements politiques des uns et des autres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements, manifestent-ils une spécificité propre à la fonction exercée ou à l'âge des individus considérés ? Comment se distinguent les attitudes de refus, de désobéissance, de résistance passive ou encore d'accommodement, de collaboration et de collaborationnisme ? L'histoire des élèves et des professeurs des lycées parisiens, c'est aussi l'histoire d'hommes et de femmes subissant le froid et la faim au quotidien, et victimes, pour certains, des stigmatisations et de la répression vichyssoises et allemandes.

¹ On se reportera ici aux analyses de M. O. Baruch sur la haute administration française pendant les années noires,

Servir L'État français. L'administration en France de 1940 à 1944, Paris, Fayard, 1997.

Quels que soient le point de vue adopté et les réalités abordées, l'étude devra s'accompagner de thèmes transversaux tels que les différences, les variations, les relations entre les lycées situés au cœur de la capitale, leurs proches voisins de la Seine et ceux, plus éloignés, de la Seine-et-Oise. On relèvera les caractères spécifiques induits par la localisation géographique des établissements.

Par ailleurs, la question des rapports et de la différence des sexes, des similitudes ou des écarts entre lycées de filles et lycées de garçons constitue un objet à part entière de ce travail. Depuis 1924, jeunes gens et jeunes filles reçoivent des enseignements identiques, même si leurs finalités diffèrent, eu égard notamment à la place dévolue aux femmes dans la société et dans la vie publique. On analysera les effets des discours sur "l'éternel féminin"¹, prôné par Vichy, dans les lycées de filles, les répercussions différentes de la période selon les types d'établissements. Ces interrogations embrassent aussi bien les programmes scolaires, le quotidien matériel que les engagements politiques, aussi bien la vie lycéenne que l'existence en dehors des établissements.

Cette étude des lycées de Paris et de la région parisienne de 1938 à 1947 s'effectuera en cinq grands moments, qui mêlent des approches chronologique et thématique. On souhaite tout d'abord s'arrêter sur le moment précis des années 1938 à 1940 afin de brosser le tableau des établissements à la veille du déclenchement de la guerre et analyser ensuite les effets du conflit sur leur fonctionnement interne. Une première rupture, très nette, apparaît alors, qui révèle une forte capacité des lycées à s'adapter aux événements. Les trois parties centrales de ce travail sont consacrées aux années 1940 à 1944, marquées par la fin de la République, l'occupation allemande et l'instauration de l'État français. Une analyse des difficultés matérielles provoquées par la situation nouvelle s'impose en premier lieu. Les contraintes pèsent à la fois sur les bâtiments et sur la vie quotidienne, tant des lycées que des individus qui les composent. En second lieu, l'étude de la vie scolaire permettra de pointer les permanences et les inflexions perceptibles dans le fonctionnement des lycées. On abordera les effets de la reprise en main des établissements par Vichy, le sort réservé aux personnels et aux élèves, les évolutions dans les enseignements dispensés. Enfin, les années 1940 à 1944 ne peuvent être étudiées sans se référer aux questions de la propagande et des engagements politiques. Les lycées n'échappent pas à l'emprise idéologique du régime de Vichy et doivent participer aux campagnes de solidarité et aux célébrations de la Révolution nationale. Les lycées n'échappent pas, non plus, aux diverses manifestations des activités résistantes et collaboratrices. Leur analyse visera à préciser les types d'engagement, les modalités d'action, présents aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements. La dernière partie de cette thèse sera consacrée aux années 1944 à 1947

et centrée autour de la question du retour à la normale. L'épuration des fonctionnaires compromis sous Vichy ne tend pas seulement à châtier les coupables, mais à réinscrire les autres dans une communauté nationale retrouvée et apaisée. Les personnels des lycées n'échappent pas au châtiement. Par ailleurs, la fin de l'occupation et de la guerre, la réadaptation à des conditions de vie ordinaires provoquent des situations parfois difficiles à gérer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements: aux pénuries toujours prégnantes, à l'accroissement des faits d'indiscipline, s'ajoutent les difficultés liées aux retours des prisonniers et déportés. Enfin, dès l'année scolaire 1944-1945, le travail de mémoire commence, impulsé à la fois par l'État -et par des initiatives locales, propres à chaque établissement.

Conclusion

De 1938 à 1947, les lycées de Paris et de la région parisienne continuent à exister, à assurer leurs missions d'enseignement; le fonctionnement global des établissements n'en est pas moins modifié, perturbé, par les contraintes de la période. Leur poids varie sensiblement selon le point de vue adopté, que l'on observe l'institution ou les individus. La nécessité de prêter une attention soutenue à la chronologie fine des années concernées, mais aussi aux pesanteurs de la longue durée, a été soulignée.

Les lycées, en tant qu'institution d'État, ont une longue histoire, une fonction sociale que les régimes qui se succèdent entre 1938 et 1947 ne tiennent nullement à remettre en cause. Ces établissements prestigieux servent à former les élites indispensables au pays. Après juin 1940, le maintien des lycées dans leurs attributions antérieures découle de l'accord des occupants, mais surtout de la volonté vichyssoise d'affirmer la continuité et la présence de l'État français, d'assurer le bon fonctionnement de son administration et, comme le précise Marc Olivier Baruch, de "disposer de la souveraineté nécessaire à la crédibilité et à l'efficacité de la Révolution nationale, en considérant la contrainte allemande comme négociable")². Dans ce cadre, les relations ordinaires des établissements avec l'administration rectorale et ministérielle se déroulent selon des modalités et des canaux inchangés, les inspections générales se poursuivent sans interruption. Pourtant, l'institution est affectée, comme l'ensemble de la fonction publique, par les lois d'exclusion promulguées en 1940 et 1941. Le régime de Vichy tient à disposer de fonctionnaires qu'il juge dignes de servir et capables d'obéir au nouvel État français. L'épuration des "indésirables" est menée avec une vigueur certaine dans les lycées. Le nombre total des "réprouvés")³ n'influe cependant que

marginale sur leur fonctionnement. L'épuration de l'administration s'accompagne d'un accroissement de la surveillance et d'un renforcement de l'obéissance exigée des personnels. Il semble que l'administration

¹ On reprend ici le titre de l'ouvrage de Fr. Muel-Dreyfus, *Vichy et l'éternel féminin*, Paris, Le Seuil, 1996.

² M. O. Baruch, *Servir l'État français. L'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997, p. 577.

³ Pour reprendre le terme utilisé par M. O. Baruch, *ibid.*, p. 115 et s.

applique les mesures vichyssoises, aussi longtemps en tout cas qu'elles ne mettent pas en danger la bonne marche de l'institution. De 1944 à 1947, la continuité juridique des lycées est de nouveau assurée, quand bien même des changements s'effectuent dans leur personnel.

Les lycées perdurent non seulement en tant qu'institution d'État, mais également dans leur existence matérielle. Face aux occupations de bâtiments opérées par les autorités allemandes, auxquelles le gouvernement de Vichy ne peut qu'opposer de vaines protestations, l'administration de l'Éducation nationale trouve des solutions de repli; aucun lycée ne disparaît. Cette situation résulte d'un faible nombre d'occupations totales et de la possibilité laissée, dans les établissements occupés partiellement, de poursuivre les activités d'enseignement. Paradoxalement, c'est au cours de l'année 1939-1940 qu'apparaissent les bouleversements matériels les plus importants. Il se produit alors la rupture la plus visible dans l'histoire des lycées parisiens au cours de la période étudiée. Le déclenchement de la guerre provoque la fermeture complète ou la réorganisation administrative de nombreux établissements. De plus, les sections enfantines et primaires sont supprimées, les classes préparatoires aux Grandes Écoles transférées en province. À l'autre extrémité de la période, la fin de l'occupation allemande et du régime de Vichy ne signifie pas, pour tous les lycées, un retour immédiat dans leurs propres bâtiments. Des réquisitions nouvelles de locaux ont lieu jusqu'en octobre 1945.

L'aspect matériel doit être également envisagé du point de vue des difficultés quotidiennes qu'affrontent les lycées. Les résultats sont ici nuancés: si les établissements scolaires sont soumis aux restrictions communes de chauffage et de nourriture, leur statut de collectivité leur permet pourtant d'atténuer quelque peu certaines de ces contraintes. De même, les alertes et les bombardements perturbent incontestablement les cours mais, par chance, aucun établissement n'est touché, en présence des élèves, par les bombes alliées. L'efficacité des mesures de défense passive, préoccupation fondamentale depuis l'avant-guerre, n'est jamais véritablement mise à l'épreuve. La continuité de la mission d'enseignement a été également rendue possible grâce à un personnel enseignant et administratif suffisant. En dépit des ponctions provoquées par la captivité, les lois d'exclusion

et, dans une moindre mesure, le STO, les lycées de Paris et de la région parisienne ne manquent pas de professeurs. On a vu que cette situation résulte en grande partie de la diminution parallèle du nombre des élèves scolarisés dans ces établissements, mais aussi de la volonté et de l'action ministérielle et rectorale de fournir, aux lycées les plus prestigieux de France, un corps professoral complet, si ce n'est aussi qualifié qu'avant-guerre. Il en va de même après la Libération, où le nombre des exclusions prononcées par le ministre au titre de l'épuration administrative est trop faible pour avoir des répercussions directes; il est d'autre part largement compensé par le retour des prisonniers et des déportés.

Les aspects proprement scolaires de la vie des lycées ne subissent pas, eux non plus, de bouleversements majeurs. Des modifications dans les matières scolaires, les programmes, le contenu des enseignements, trouvent un début d'application et de mise en oeuvre. Elles se heurtent pourtant à des obstacles infranchissables. Tout d'abord, le manque de temps. Les différents ministres de l'Éducation nationale du gouvernement de Vichy ne disposent pas d'une durée suffisante pour faire aboutir leurs réformes. Les échecs sont d'autre part provoqués par les difficultés matérielles: les nouvelles disciplines incluses dans l'Éducation générale et sportive se heurtent rapidement au manque d'équipements sportifs, à la sous-alimentation et à la fatigue des élèves qui ne peuvent fournir des efforts physiques soutenus. Il ne faut pas négliger par ailleurs les oppositions rencontrées aussi bien au sein des administrations collégiales et des professeurs, que de la part des élèves eux-mêmes et de leurs parents. Les réformes sont acceptées et appliquées, dans la mesure où elles ne remettent pas en cause le rôle traditionnel des lycées: la transmission d'une culture et d'un savoir intellectuel. Ce point est particulièrement visible dans la participation des élèves aux oeuvres de solidarité et à la célébration des valeurs de la Révolution nationale. On admet que les lycéens et les lycéennes apportent leur aide aux populations démunies, adressent leurs louanges au maréchal Pétain, à condition que ces activités n'empiètent pas démesurément sur le temps scolaire. Il ne faut pas négliger, enfin, le poids des évolutions de longue durée: si les tentatives pour contrer le processus de démocratisation de l'enseignement sont un échec, certains aspects des réformes vichyssoises en matière d'activités dirigées ou de changement des structures scolaires s'inscrivent dans un mouvement plus large et sont poursuivis après guerre.

Les lycées, dans leurs aspects institutionnels, matériels et scolaires, traversent la période 1938-1947 sans subir de bouleversements majeurs. Le fonctionnement des institutions scolaires est globalement assuré. Une forte capacité d'adaptation aux circonstances leur permet de surmonter les difficultés. Les habitudes administratives, la force d'inertie du fonctionnement interne des établissements, des relations routinières avec la hiérarchie participent de cette adaptation. Le cours ordinaire de la vie des lycées n'est modifié qu'à la marge, les contraintes émanant de l'administration de l'Éducation nationale ne produisent pas de véritables changements. C'est sans doute dans le domaine de la propagande politique que les établissements, malgré leur volonté de fermeture, en dépit des traditions de neutralité, échappent le moins aux perturbations de l'extérieur. On a vu, en la matière, l'importance de la personnalité et de l'idéologie du ministre en charge de l'Éducation nationale. Les formes diverses de désobéissance, de résistance, mais aussi certains aspects de la collaboration, pénètrent à l'intérieur des lycées. Pour autant, ces pressions externes restent marginales et ne provoquent pas, là encore, de crise importante au sein des établissements.

En revanche, la situation est bien différente si l'on change de point de vue et qu'on se place du côté des

individus qui constituent la communauté scolaire. L'étude de ces individus a été envisagée de deux façons concomitantes. Ils apparaissent, en effet, à la fois en tant que professeurs, élèves, personnels administratifs ou de surveillance, à l'intérieur des lycées, mais également en tant que "civils" dans la vie courante, en dehors de leur activité professionnelle et scolaire. Dans les deux cas, la majorité d'entre eux suit le sort commun et réagit, à l'image de l'ensemble de la population française, en s'adaptant, en s'accommodant aux circonstances. Ces attitudes peuvent varier selon le degré de confiance et d'attachement accordé au régime de Vichy, suivant l'espoir d'une victoire alliée, mais aussi selon la période considérée. À l'intérieur des lycées, l'ensemble des fonctionnaires doit faire face à un accroissement des charges de travail. L'administration, en particulier, doit assurer la gestion des difficultés matérielles. Ce qui allait de soi et n'était que routine, bouleverse, à partir de 1940, la vie des établissements et prend, dans leur fonctionnement interne, des proportions inconnues jusque là. En dehors des lycées, tout le monde subit les conséquences des pénuries. Les répercussions sur les capacités de travail, sur la santé des uns et des autres ne sont pas négligeables. Parallèlement, la vie des enseignants exclus de leurs fonctions à partir de la rentrée d'octobre 1940 ou celle des élèves juifs, soumis aux contraintes françaises et allemandes, au danger permanent d'une rafle, constituent autant d'existences profondément modifiées, bouleversées et même anéanties par les circonstances. À la Libération, les fonctionnaires épurés subissent à leur tour, quoique dans une toute autre mesure, l'effet des sanctions. La combinaison d'une étude de l'institution et de celle des individus qui la composent permet par ailleurs de nuancer les jugements portés sur l'obéissance des fonctionnaires. Les chefs d'établissements obéissent à leur hiérarchie, mais on a vu les marges de manoeuvre parfois subtiles dont ils disposent et que certains utilisent. Le même constat peut être fait pour les professeurs, soumis à l'obligation de réserve, mais qui peuvent, par des allusions explicites ou non, faire connaître leurs sentiments et leurs opinions à leurs élèves.

D'autre part, le choix de la résistance, de la clandestinité fait par un nombre important d'enseignants et d'élèves, entraîne une modification des repères, un déplacement, parfois un dédoublement du quotidien. L'action résistante engendre également de nouvelles sociabilités. Les élèves peuvent se retrouver aux côtés de leurs professeurs dans le combat clandestin. Ils sont également amenés à rencontrer d'autres jeunes gens, issus de milieux sociaux différents, qu'une vie "ordinaire" aurait maintenus dans des mondes séparés du leur. Hommes et femmes, enfin, sont réunis dans des mouvements communs.

Les répercussions et les prolongements du sentiment de liberté, parfois d'impunité, acquis au cours de la lutte clandestine, de la mise en danger de sa propre existence, se font ressentir, après la Libération, dans les comportements, peu conformes à la discipline scolaire, qu'adoptent certains élèves. D'une façon plus générale, la fin de l'occupation allemande produit des effets ambivalents: la liberté de parole, les revendications catégorielles, syndicales et politiques réapparaissent massivement chez les enseignants et même chez les élèves. La participation commune à la résistance doit se traduire, une fois la paix revenue, dans une modification des rapports et des responsabilités de chacun à l'intérieur des lycées. Si le droit de vote est accordé aux femmes, leur place dans la résistance est largement occultée par une mémoire officielle en construction. Les élèves, de leur côté, commencent à bénéficier d'une représentation dans les conseils des lycées, quoique sous une forme encore mineure. Les principales structures des établissements ne sont modifiées qu'à la marge. Les décennies suivantes verront le modèle de l'école unique s'imposer, la démocratisation des recrutements s'amplifier, mais il faudra attendre mai 68 et ses effets pour assister à des évolutions significatives dans les modes de fonctionnement des lycées.

De la Résistance au syndicalisme étudiant

Jacques Varin

«En 1939, il y a 79000 étudiants dans les universités. En 1940, 55000»¹. Environ un petit tiers d'entre eux sont mobilisés. L'UNEF est à l'initiative de la création, en novembre 1939, 5, place Saint-Michel à Paris, d'un «Centre d'entraide aux étudiants mobilisés» par le «Comité supérieur des oeuvres sociales en faveur des étudiants»². Après la défaite de juin 1940, le «Centre d'entraide aux étudiants mobilisés» que préside alors un ancien président de l'UNEF, Claude Bellanger, complète son nom en devenant le «Centre d'entraide aux étudiants mobilisés et prisonniers», lequel gère en 1944 près de 46000 dossiers personnels.

A partir du 12 juillet 1940 existe un service spécialisé sur les questions de la jeunesse auprès du ministère de la Jeunesse - puis de la Famille - du gouvernement de Vichy. En septembre 1940, Georges Lamirand est nommé au poste de Secrétaire général à la Jeunesse, dépendant directement de Paul Baudoin, le Secrétaire d'État à la Présidence du Conseil, un proche de Pétain.

De leur côté, en zone Nord, les occupants nazis vont avoir un service - «*Schule und Kultur*» - spécialisé notamment sur les questions étudiantes, installé à Paris et que dirige le Dr. Dahnke sous l'autorité directe du «*Militärbehelfshaber in Frankreich*» (MBF), le Gouvernement militaire allemand en France.

Vichy et Paris vont donc avoir une politique - parfois des politiques - en matière de jeunesse, d'éducation et de culture qu'il ne nous appartient pas d'étudier dans le détail mais dont il est bon de rappeler quelques aspects, car ils motiveront pour une part l'engagement de nombreux étudiants dans la Résistance ou la sympathie d'un plus grand nombre à son égard : auteurs mis à l'index, manuels épurés, révocation des professeurs de gauche ou mal-pensants, révocation des professeurs juifs et instauration d'un *numerus clausus* frappant les étudiants juifs, la suppression des écoles normales d'instituteurs, interdiction d'enseignement - telle la pharmacie - aux filles, etc. Et puis il va y avoir l'aggravation des conséquences directes de l'Occupation et de la politique de collaboration de Vichy : la répression qui frappe étudiants et enseignants dès les premiers mois de l'Occupation et du régime de Vichy. Plus tard l'instauration du STO, la persistance du problème des étudiants prisonniers, la dégradation des conditions de vie et d'études des étudiants, etc. Plus généralement, au fil des mois, l'ensemble des étudiants, et bien sûr les dirigeants des organisations étudiantes, de l'UNEF en premier lieu, sont confrontés au choix fondamental de l'époque/résistance ou collaboration

Depuis le début du mois de juillet, une organisation de soi-disant étudiants, l'Association générale d'entraide aux étudiants de Paris (AGEEP), répand dans les colonnes d'une presse une publicité mensongère. Une bande d'escrocs et de matraqueurs professionnels prétend parler au nom des étudiants parisiens[...]. En face de l'AGEEP, la Fédération des étudiants de Paris et l'Union nationale des étudiants de France continuent une attitude corporatiste nous disent-elles. Mais est-il besoin pour cela que l'UN passe son temps à Vichy? [...]. Étudiants - poursuit le journal clandestin *La Relève* dans son n° 6 daté du 15 septembre 1940 - vous devez exiger de vos organisations corporatives qu'elles défendent réellement vos intérêts!.

La Relève est l'organe de l'Union des étudiants et lycéens communistes de France (UELFCF), créée en 1938 et dissoute par le décret du 26 septembre 1939 pris à l'encontre du Parti communiste et des organisations dites affiliées. L'UELFCF s'est reconstituée clandestinement pendant la Drôle de guerre, au début de l'année 1940, autour notamment d'étudiants parisiens ayant, pour certains d'entre eux, une expérience acquise au sein des étudiants communistes mais aussi de l'Union fédérale des étudiants (UFE)³ : tel est le cas de Daudin, de Francis Cohen ou de François de Lescure «président de l'Association corporative des étudiants en lettres depuis plusieurs mois» précise ce dernier :

j'avais reçu de la direction pétainiste de l'UNEF, repliée en zone Sud, la responsabilité de la délégation de l'UNEF pour la zone occupée. Personne ne savait que j'étais l'un des responsables de l'organisation clandestine des Étudiants communistes. Sur un plan pratique, mais très précieux à l'époque, ces fonctions nous donnaient la possibilité d'utiliser le soir, alors que toutes les portes étaient closes, la ronéo de l'UNEF (place Saint-Michel), avec laquelle nous imprimions des tracts et aussi *La Relève* .

Dans son n° spécial de la rentrée 1940, *La Relève*, qui est alors pratiquement le seul journal étudiant clandestin, écrit :

Le gouvernement de traîtres et de corrompus installés à Vichy n'est pas le gouvernement de la France [...]. Antisémitisme, xénophobie, démagogie sont devenus les fondements de la politique du gouvernement de Vichy. On tourne le dos à la vraie culture et à l'intelligence. A la porte les usurpateurs de Vichy, l'université française ne sera pas fasciste! [...]. Etudiants de France, unissons-nous pour empêcher que l'on nous enlève nos meilleurs maîtres. Des organisations corporatives et culturelles ont été créées et sont dirigées par des étudiants. Elles doivent conserver leur

¹ François Borella, Michel de la Fournière, *Le syndicalisme étudiant*, Paris, Le Seuil, 1956

² Commission administrative créée par arrêté ministériel en juillet 1936 et à laquelle, aux côtés des recteurs d'académie et des délégués de l'administration, l'UNEF participe

³ Jacques Varin, « L'Union fédérale des étudiants », *Cahiers du Germe*, spécial N° 3, 1998.

indépendance, et refuser toute ingérence du gouvernement ou de puissances étrangères.

Cette action clandestine a évidemment pour corollaire la répression. Dès le 31 juillet 1940, deux étudiants communistes - Christian Rizo et M. Guglielmo - sont arrêtés à Paris ; *La Relève* du 8 août 1940 exige leur libération. Le 26 septembre, Jean Suret-Canale est arrêté à son tour alors qu'il «tapisse» les portes de la Maison de Etudiants.

En zone Sud, l'UELCF s'est reconstituée autour d'Yvon Djian, qui a fait de nombreux voyages dans les villes universitaires, d'Yves Moreau (Montpellier puis Lyon), Jacques Laurent (Grenoble), Albert Soboul, etc. Dans l'Ouest, à Rennes autour de Jean Collet, Olivier Souef, Bannetel, Le Guern et Le Herpeux, dans le Sud-ouest, à Bordeaux, autour de Panié, Dujac, Claverie et Meyroune. Nombre d'entre eux seront arrêtés par la suite, déportés, fusillés. L'arrestation du professeur Langevin par la Gestapo le 30 octobre 1940 va avoir d'importantes conséquences. «Aussitôt, par des tracts - rapporte François de Lescure - nous appelons nos camarades à exiger la libération du grand physicien et à se présenter en signe de protestation, le 8 novembre, au Collège de France, à l'heure du cours». Dans *J'ai cru au matin*, Pierre Daix évoque ce que fut cette journée du 8 novembre :

Nous nous attendions à la répression dès la rentrée universitaire. Aussi la destitution des professeurs juifs et l'arrestation de Paul Langevin ne nous prirent pas au dépourvu. Les " Etudiants " décidèrent une manifestation pour le 8 novembre. Notre inexpérience eut du bon. Les Allemands, alertés par nos maladroites, multiplièrent les mesures d'intimidation, allant jusqu'à faire passer des blindés boulevard Saint-Michel. Nous ne pouvions rêver meilleure propagande. A l'heure dite, un épais barrage de flics barrait la rue des Ecoles. Nous étions deux, les poches bourrées de tracts [...]. La dislocation se fit avec lenteur. Au fond, l'important était la mobilisation des flics et des occupants que nous avions provoquée. Ce fut le détonateur de la manifestation, trois jours plus tard, du 11 novembre à l'Arc-de-Triomphe.

Cette manifestation du 11 novembre 1940 a été l'objet d'une controverse plus politique qu'historique- Dans le contexte de la guerre froide, communistes et anticommunistes - ou à tout le moins non communistes - en revendiquèrent la paternité exclusive, politique et organisationnelle. Interrogés au milieu des années 1970 François Lescure et Claude Bellanger, s'accordèrent sur l'impossibilité de déterminer «qui» a appelé le premier à manifester à l'Etoile le 11 novembre 1940. «C'était dans l'air», après la manifestation du 8 novembre précédent. Par contre, les étudiants communistes et les moyens techniques de l'UNEF utilisés clandestinement par Lescure, Bellanger et Morais, accompagnèrent par des tracts la mobilisation étudiante et surtout lycéenne. Le 11 novembre, à 17 heures, 500 à 1000 lycéens et étudiants se retrouvèrent sur les Champs-Élysées en direction de l'Etoile : là, ils se retrouvèrent face à l'armée allemande, qui tira. Rien ne permet aujourd'hui de dire qu'il y eut 6, 7 ou 11 morts comme le titra la presse clandestine. Par contre,

première manifestation patriotique de masse contre l'occupant, la manifestation du 11 novembre 1940 eut un retentissement qui dépassa le milieu étudiant et lycéen. Elle eut aussi des répercussions à l'Université. Ainsi, le 13 novembre suivant, les Allemands décident la fermeture de 6 établissements secondaires et supérieurs, le 17 celle des 5 facultés parisiennes, de même qu'ils fermeront les universités de Dijon et Besançon; et le gouvernement de Vichy relève de ses fonctions le recteur de l'Académie de Paris, Roussy. Les établissements universitaires fermés rouvriront en décembre.

Autre conséquence immédiate des événements de novembre, l'accentuation de la répression. Ainsi le 29 novembre 1940, le *Petit Parisien* annonce l'arrestation de plusieurs responsables et militants des étudiants communistes : Jean Rosier, Claude Lalet, Bernard Kirschen, Othman Ben Alya et Gisèle Vallepain, étudiants en Lettres, Jean Commère, élève des Beaux-Arts, ainsi que d'un employé de la mairie du 3^e arrondissement de Paris, Maurice Delon, qui assure la liaison entre les Étudiants communistes et la direction clandestine du Parti communiste. Lalet, Kirschen et Rozynoer seront plus tard exécutés pour faits de résistance. François (de) Lescure est lui-même arrêté, mais la direction de l'UNEF, repliée à Vichy, le fera libérer pensant à une méprise ; il passe aussitôt à la clandestinité. La direction des étudiants communistes en zone Nord, décapitée, se reconstitue autour de Léon Lavalée, Pierre Noel et Suzanne Djian.

Si l'UELCF est l'organisation étudiante clandestine la plus ancienne, la plus nombreuse et la mieux organisée, la seule à avoir une dimension nationale, elle n'est pas la seule structure résistante créée, animée par des étudiants ou à forte proportion d'étudiants.

Ainsi, Claude Bellanger, que nous avons vu associé à François de Lescure lors du 11 novembre 1940 et qui préside le «Centre d'Entraide aux étudiants prisonniers», a constitué, notamment avec Roger Morais, vice-président et l'un des fondateurs de la Corpo de Lettres de Paris, avec Alfred Rosier, secrétaire général du Comité supérieur des Œuvres en faveur de la jeunesse scolaire et universitaire, un petit groupe d'obédience gaulliste et qui se manifeste par des diffusions de tracts : «Maintenir». Au laboratoire de Géographie physique de la Sorbonne, en décembre 1940, Philippe Vianney et Robert Salmon rassemblent un petit groupe d'étudiants qui donne naissance à Défense de la France. En janvier 1941, à Rouen, des étudiants socialistes, regroupés autour de Georges Brutelle, éditent un premier numéro de *Jaurès*. En mars 1941 naît au Lycée Henri IV en classe de préparation à «Colo», le groupe des Volontaires de la liberté qui grossissent Défense de la France. Au printemps 1942, quelques étudiants lyonnais fondent autour de Georges Godard, Louis Rollet et de Louis Rigal les «Forces Universitaires de Libération», qui se transformeront, après fusion avec un groupe de jeunes du mouvement Combat en Forces unies de la jeunesse.

En zone Nord, où le Parti Communiste a lancé le 15 mai 1941 un appel à la création d'un Front national pour l'Indépendance de la France, une démarche

similaire est adoptée au niveau de la jeunesse et des étudiants. La date de création du Front national étudiant (FNE) se situe autour du 14 Juillet 1941 : *L'Étudiant patriote*, qui en devient l'organe, la situe à la veille du 14 juillet 1941, la *Vie du Parti*, revue organisationnelle du PC clandestin, dans son n° du 4^e trimestre 1941, «au lendemain du 14 juillet». Selon Léon Lavallée, la réunion constitutive - qu'il situe bien probablement vers mai 1941 - aurait rassemblé une vingtaine de délégués dans le Bois de Saint-Cloud. L'objectif est clair : le FNE ambitionne de rassembler -je cite- gaullistes, catholiques, protestants et communistes. Le FNE est aussi organisé. en zone Sud où il sera dirigé jusqu'à la fin 1943 par Rey ("Piron"), puis de fin 1943 jusqu'à la Libération par Guy Besse ("César").

Si les gaullistes ne sont pas réellement organisés en milieu étudiant, les mouvements confessionnels - légaux ou tolérés - le sont. Ainsi en est-il des étudiants protestants de la Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants, des étudiants catholiques de la Jeunesse étudiante chrétienne. Si, dans les premiers mois de l'occupation et du régime de Vichy, ces associations ont pu être séduites par le discours pétainiste sur la rechristianisation de la France, les missions caritatives ou d'encadrement, la réalité de la politique de collaboration, les persécutions antisémites, les menaces de création d'une organisation unique de jeunesse pétainiste, le STO perçu comme une déportation de jeunes, avec de plus des conséquences directes sur les études et l'avenir professionnel des étudiants amènent nombre de dirigeants des mouvements chrétiens d'étudiants à entrer en Résistance, y compris de plus en plus avec l'aval des directions de ces mouvements.

C'est le cas des étudiants protestants, autour de Georges Casalis et dans le mouvement des Étudiants protestants patriotes, c'est aussi celui des jécistes, que l'on retrouve nombreux dans le mouvement créé autour du journal clandestin *Témoignage Chrétien* et dans le mouvement des «Étudiants catholiques combattants». A partir de 1943, le secrétariat général de la JEC est en liaison avec le Conseil national de la Résistance et son Comité général d'études qui, placé sous la responsabilité d'un ancien dirigeant de l'ACJF, François de Menthon, travaille à dessiner les contours de la France libérée. Fin 1943 naissent, à l'initiative de responsables et militants jécistes - notamment de Gilbert Dru - les Jeunes chrétiens Combattants, qui rassemblent étudiants et jeunes catholiques et protestants.

En octobre 1943, rapporte Ginette Cros qui fut dans la clandestinité sa secrétaire générale (en même temps que membre du triangle de direction des Jeunesses communistes), les étudiants de divers mouvement de Résistance, Claude Wiener, au nom des Étudiants catholiques combattants, et François d'Humières, au nom de l'Organisation civile et militaire-jeunes (OCM-J), répondent à l'appel du Front national étudiant (FNE), pour constituer l'Union des étudiants patriotes (UEP); parallèlement naît une structure spécifique pour les étudiantes résistantes, l'Union féminine universitaire (UFU). L'UEP rassemble donc les étudiants de l'OCM, les Étudiants catholiques combattants, les Étudiants

protestants patriotes, l'UFU, le FNE, les Étudiants de Défense de la France, les Étudiants communistes et les Étudiants des Mouvements unifiés de Résistance (MUR). Dès la fin 1943, l'UEP commence à organiser des Comités d'autodéfense étudiants que, dans son n° du 15 janvier 1944, *l'Étudiant patriote* qualifie de «véritable milice universitaire». Mentionnons aussi le Comité d'action contre la déportation (CADI étudiant) qui lutte notamment contre l'application du STO en détruisant ou subtilisant des fichiers universitaires. Nombre d'étudiants participent à la lutte armée et à des actions directes contre l'occupant et les forces de Vichy; il y a par exemple un maquis à majorité étudiante dans la forêt de Fontainebleau, et lors de l'insurrection de Paris, le «sous-secteur Saint-Michel» du dispositif FFI est pris en charge par les étudiants et les jeunes placés sous le commandement d'un responsable de l'OCM-J, Cévennes» (Jean Pronteau). Nombreux aussi sont les étudiants arrêtés, torturés, déportés, fusillés ou tués au combat, tels à Lyon Gilbert Dru des JCC ou Hugues Barange («Cordier»), chef national zone Sud des Jeunes des MUR, et à Paris, exécutés à la Cascade du Bois de Boulogne, Jean Dudraisil («Philo») et Fernand Bellanger, responsables des JCC.

Ces deux courants, l'un autour de la mouvance communiste, l'autre autour de la mouvance catholique. qui se réunissent en octobre 1943 au sein de l'Union des étudiants patriotes, sont membres d'un mouvement plus large, créé dans le cadre d'un processus analogue à celui du CNR (Conseil national de la résistance) : les Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP), qui publient une charte de la jeunesse qui est importante, parce qu'à un moment donné dans ce texte clandestin, il est dit «est donné aux étudiants un pré-salaire». C'est une notion qui apparaît donc déjà au moment de la Résistance.

Il serait long d'évoquer toutes les formes de la Résistance étudiante, dont l'une des plus spectaculaires est la manifestation, comme ce fut le cas le 11 novembre 1940, ou les 4 mars et 13 mai 1944 à Paris contre le STO. Evoquons seulement ses thèmes : aspect patriotique et antifasciste, dénonciation du racisme, de l'Occupation et de la collaboration, lutte contre la loi du 19 octobre 1942 qui prévoit la limitation des inscriptions en Médecine, contre les restrictions à l'enseignement de l'histoire, les modifications obscurantistes des programmes, les révocations de professeurs (Vendries, Prenant..), l'augmentation des droits universitaires, l'insuffisance des bourses, etc.

Un exemple, celui d' *Action*, organe de l'UELFC zone Sud (Grenoble), qui titre en février 1943 : «Pourquoi cette grande misère des étudiants ? Manger ? : on meurt de faim au restaurant. Dormir ? : le prix des chambres est prohibitif du fait des réquisitions allemandes. Étudier ? : il y a le prix des livres, les droits d'inscription augmentent, des bourses et des prêts d'honneur scandaleux... Nous avons une association, l'AG, créée pour défendre nos intérêts corporatifs. Ne la laissons pas mourir par notre absence. En masse, rentrons sans cette organisation, et si les membres du bureau ne se sentent pas de taille à nous défendre à un moment aussi crucial, nommons à leur place des

camarades hardis». Dans un contexte autre que celui de l'Occupation dans lequel leur dimension résistante est évidente, ce sont là des thèmes revendicatifs classiques d'un syndicalisme étudiant.

Or, sur la plupart de ces questions, mais surtout sur les grands thèmes que sont le combat patriotique, la lutte contre le STO, le combat contre les persécutions antisémites, l'UNEF est au niveau national absente. Pire - cela a été écrit dès la Libération par Paul Bouchet, mais aussi plus récemment par Michel de la Fournière et François Borella, par Alain Monchablon - elle a cautionné. Elle a cautionné en reprenant en partie en 1941 une demande de l'AGE d'Alger de mise en place d'un *numerus clausus* à l'encontre des étudiants d'origine juive, elle a fait des offres de service quant à la mise en place d'une Corporation étudiante analogue aux structures professionnelles instituées par Vichy, elle s'est bornée à demander des aménagements du STO pour les étudiants et elle s'est cantonnée à la gestion : gestion des maisons des étudiants mises en place par Vichy, du Centre d'entraide aux étudiants prisonniers (envoi de colis, de livres, «universités» de stalags), etc. Certes l'UNEF a failli être dissoute par Vichy, mais dans la perspective - avortée - de mise en place d'une organisation unique de jeunesse officielle. A l'inverse, citons le cas de l'AGE de Besançon qui, reconstituée en janvier 1942, refuse en avril de participer à une délégation d'étudiants francs-comtois à Vichy et qui est finalement dissoute en novembre suivant. C'est que si l'UNEF est absente de la lutte de Résistance au niveau national, il en va parfois, bien que rarement, autrement sur le plan des AGE locales : ce sera le cas par exemple de l'AGE de Grenoble qui assure des liaisons clandestines.

On a d'un côté une mouvance résistante au sein de l'UPOE, et d'autre part une UNEF dont on ne peut pas dire qu'elle ait collaboré, mais elle est discréditée, elle n'a pas participé. Si l'UNEF n'est pas dissoute à la Libération (l'AGE de Lyon est toutefois mise sous séquestre), son attitude durant les quatre années de l'Occupation l'ont mise hors-jeu et elle est contrainte de composer avec les organisations de la Résistance étudiante, en premier lieu avec l'Union des étudiants patriotes (UEP). Mais l'UNEF n'est pas totalement écartée. Ainsi, elle doit accepter le 30 octobre 1944 de faire délégation commune avec l'UEP auprès de René Capitant, ministre de l'Éducation nationale, pour lui présenter les revendications étudiantes, dont celle du

présalaire. Le 11 novembre suivant, elle n'est qu'au second plan derrière l'UEP lors de la commémoration par 15000 étudiants parisiens de la manifestation à l'Etoile du 11 novembre 1940 et, lors de la rentrée solennelle de l'Université de Paris le 23 janvier 1945 en présence du général de Gaulle, c'est la représentante de l'UEP, Annie Descombey, qui prend la parole au nom des étudiants.

Toutefois, c'est au siège de l'UNEF qu'est constituée le 16 février 1945 l'Union patriotique des organisations d'étudiants (UPOE) qui, se définissant comme la «commission étudiante» de l'Union patriotique des organisations de jeunesse (UPOJ), rassemble les organisations fondatrices de l'UEP, l'UFU, les étudiants socialistes, les étudiants du MRP, les organisations chrétiennes d'étudiants, les étudiants du Scoutisme français, les Étudiants Juifs de France, les étudiants de l'Union de la Jeunesse Juive (UJJ), les étudiants de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, les étudiants du Mouvement national des prisonniers et déportés, les étudiants des Équipes Sociales, les étudiants du MLN et l'UNEF, dont le rôle est minime au sein de ce rassemblement.

Les menaces qui ont pesé sur l'UNEF à la Libération - menace de marginalisation, menace d'absorption au sein d'une organisation plus large que pouvait préfigurer l'UPOE - vont s'estomper dès la fin 1945. Pour plusieurs raisons : l'UPOE, que Paul Bouchet qualifie en 1949 dans un article du *Semeur* de «parlement étudiant», ayant instauré comme règle de fonctionnement celle de l'unanimité et un secrétariat tricéphale n'ayant ni pouvoir de décision, ni rôle représentatif, renouvelable semestriellement, n'aura jamais de réelle efficacité ; d'autant plus que le contexte de la Guerre froide se mettant en place, la coupure va se faire entre les organisations d'étudiants communistes ou contrôlées par les communistes étudiants de l'UJRF, UJJ, UEP, UFU, FNE, étudiants de l'OCM et du MLN, et les autres, coupure qui relativisera les solidarités issues de la Résistance.

Et puis surtout l'UNEF a écarté ses dirigeants compromis sous Vichy, et entamé une évolution vers une démarche syndicale qui se concrétisera en 1946 avec l'adoption de la Charte de Grenoble.

La santé et la protection sociale des étudiants dans la Deuxième Guerre : trois extraits

Didier Fischer, Alain Monchablon, Robi Morder

Les années noires au Sanatorium des étudiants

(Extraits de Didier Fischer et Robi Morder, La Fondation santé des étudiants de France au service des jeunes malades depuis 1923, *Clermont-Ferrand, Un deux quatre éditions, 2010*).

La guerre, puis l'occupation et la collaboration frappent le sanatorium au même titre que la France, et pour un établissement de soins, les difficultés matérielles sont d'autant plus fortes que les besoins des malades sont importants.

Les travaux d'agrandissement du sanatorium, décidés juste avant-guerre, connaissent ainsi des retards, aggravés par les nouveaux obstacles administratifs et réglementaires, d'autant que le pays est divisé en trois zones : zone dite « libre » au Sud, où est situé Saint-Hilaire du Touvet, zone occupée au Nord, zone « interdite » à la frontière Belge. Il faut donc à chaque fois qu'il y a réunions du conseil d'administration, réunions de chantier, expéditions de matériel, convois de malades obtenir les autorisations. Par exemple, le matériel de cuisine a été commandé avant-guerre à l'Orfèverie Wiskemann, dont le siège et l'usine sont à Bruxelles. Après une suspension de la production pendant les « événements », comme l'écrit pudiquement cette société, le matériel est prêt à la fin de l'année 1940, mais il faut alors trois autorisations : celle des autorités belges pour l'exportation, celle du gouvernement français pour l'importation, et celle des Allemands pour l'expédition en zone Sud. Au total, il aura fallu plus d'une année pour équiper la cuisine de Saint-Hilaire, alors qu'en temps de paix quelques semaines auraient suffi.

Avec la guerre, des lits sont aussi réquisitionnés pour être affectés à des militaires, en l'occurrence des officiers. Il faut alors trouver pour des étudiants des destinations vers d'autres établissements, mais aussi se faire payer par les autorités militaires des frais de séjour.

Parfois, des anecdotes révèlent des raideurs administratives, telle la question du vaguemestre du sanatorium, obligé de s'accrocher sur le marchepied ou au coffre-arrière du taxi qui emmène des malades (dont des militaires) en ville, pour ramener le courrier aux étudiants et aux militaires du sanatorium. Par grand froid et sans bons de vêtements, ledit vaguemestre est frigorifié. Douady demande à l'Intendance militaire « à titre remboursable » une pélerine de laine munie d'un capuchon. La réponse parvient au bout de trois semaines, elle est négative car il est interdit

« formellement toute cession d'effets aux particuliers étrangers à l'armée ».

Les rapports mensuels des années noires révèlent les difficultés du fonctionnement quotidien. Prenons par exemple l'année 1943. En mars 1943, il y a des « légumes verts en abondance » mais il faut les utiliser rapidement. En revanche, si en juin, le ravitaillement « demeure normalement assuré pour les données contingentes » les légumes frais et les fruits sont devenus « en quantité minime ». Les réserves de farine hongroise et de flocons de maïs s'épuisent... heureusement compensées par un arrivage de 3500 kg de pommes de terre. On se félicite d'une attribution extraordinaire par le Ravitaillement général de haricots et de pâtes. L'on dispose de 140 litres de lait par jour. L'économe réussit le tour de force de pouvoir obtenir aux étudiants des rations quotidienne de vin « de qualité courante », et même une ration de bière deux fois par semaine pour le repas du soir, au point de pouvoir étendre cette mesure au personnel.

En août, en revanche, il y a un « ravitaillement pléthorique » de fruits, surtout de raisins, mais la suppression des « rations Carcopino » diminue le standard alimentaire. Il n'y a plus de viande que trois fois par semaine, la suppression des suppléments de riz, sucre et fromage appauvrissent les ressources des malades. Le lait est insuffisant, l'on est passé à 110 litres par jour. Aucun mois, aucune semaine ne ressemble à l'autre, et le régime alimentaire varie en fonction des ressources plutôt que des besoins.

La gestion des médicaments est elle-même problématique. Il reste un grand stock d'ampoules post-hypophyse commandés aux labos Chosy avec la date limite de validité en janvier 1941. Le laboratoire ayant indiqué qu'ils étaient encore utilisables pendant 6 à 8 mois, et comme c'est devenu un produit rare, il est dès lors « possible de faire profiter d'autres sanatoriums ou hôpitaux », éventuellement en échange d'autres produits.

Les entrées et les sorties s'équilibrent : 24 entrées en janvier, 21 sorties et 2 décès ; 21 entrées en février, 17 sorties et 2 décès ; en mars 20 entrées, 17 sorties et 3 décès. Les refus d'admission dans l'établissement sont motivés. En premier lieu, il s'agit de refus pour les non étudiants (plusieurs lycéens, un agriculteur), puis des raisons médicales : certains relèvent de préventorium ou sont « trop atteints ». En effet, le sanatorium n'accueille pas les cas dont on connaît la maladie irrémédiable. Les décès sont déclarés en général « inattendus » et les cas les plus graves sont évacués vers d'autres établissements hospitaliers.

La situation des étudiants coloniaux est encore plus difficile, à cause de l'éloignement et des ruptures de communications en temps de guerre. En 1941, il s'agit de six/sept étudiants originaires d'Afrique du Nord, de Madagascar ou des Antilles et surtout d'une quinzaine d'annamites (indochinois du Viet-Nam) qui connaissent une « grosse augmentation » de morbidité à cause des « mauvaises conditions de vie » et des « bourses insuffisantes ». L'Amicale des Annamites de France remercie en 1943 le Dr Douady de « sa bienveillance envers nos camarades du sanatorium », puisqu'il a appuyé une demande de relèvement des bourses auprès du ministère des colonies. Le Cercle des étudiants coloniaux est fondé le 7 octobre 1944, il devient ultérieurement GEOMS (Groupement des étudiants d'Outre-Mer en sanatorium).

Les équipes soignantes disposent de dossiers complets, mais pas pour ceux qui sont proposés par la zone Nord, essentiellement Paris, preuve des difficultés de communication.

Il faut aussi amener les malades de Paris à Saint-Hilaire. En janvier 1941, Alfred Rosier, devenu fonctionnaire au ministère, et François De Lescure, représentant de l'UNEF en zone occupée, organisent le départ du premier convoi. Rosier, Lescure, Bellanger, ancien responsable de l'UNEF puis de la Ligue de l'enseignement, conviennent d'aller Gare de Lyon pour accompagner le départ des étudiants fin mars 1941.

Avec De Lescure, Bellanger, Rosier, Jamati, sont partie prenante du réseau « Maintenir »¹, puis de l'Organisation civile et militaire (OCM). De Lescure, qui est aussi étudiant communiste, passe dans la clandestinité fin 1941. Louis Laisney – résistant à Caen dans les réseaux OCM, devient le principal représentant de l'UNEF auprès du sanatorium et de la Fondation.

Le Comité d'entraide aux étudiants mobilisés, renommé après la débâcle « aux étudiants prisonniers » – dont le siège est 5, place Saint-Michel à Paris, à la même adresse que l'UNEF – collecte des fonds, des livres pour les étudiants en captivité. Rosier, siégeant au comité d'entr'aide comme à la Fondation, entretient une correspondance en la matière avec Douady. Ensemble, ils contrent le centre d'entraide de Lyon, de facto concurrent, et qui suscite également des tensions dans l'UNEF. Il faut dire que le centre lyonnais bénéficie d'un soutien plus important de Vichystes notoires.

Les liens Fondation et UNEF se maintiennent. Douady y tient, qui regrette l'absence de l'UNEF lors d'un conseil de juin 1943. Mais il semble que cela soit exceptionnel : Louis Laisney est présent au conseil d'octobre 1943, avec le président de l'AGE de Grenoble, Leblond. En juillet 1944, c'est Leblond qui représente l'UNEF, et M^{lle} Gimbert l'AGE de Grenoble. Douady lui-même vient au Conseil d'administration de

l'UNEF du 11 juillet 1943 pour faire un exposé sur la Médecine préventive universitaire.

Comme avant-guerre, et comme cela sera aussi le cas après la Libération, les congrès de l'UNEF qui se déroulent à proximité tiennent séance pendant une journée au Sanatorium. En 1941, le congrès se réunit à Tain l'Ermitage et à Tournon en Drôme et Ardèche. C'est un congrès de l'UNEF controversé, où a été adopté le vœu transmis à Laval pour un *numerus clausus* à l'encontre des étudiants juifs. Les délégués font le chemin jusqu'à Saint Hilaire, moment immortalisé par une photographie. En 1943, le congrès de l'UNEF de La Chapelle en Vercors, fait aussi le déplacement à Saint Hilaire. Les patriotes et résistants dominent le bureau, Louis Laisney devenant secrétaire Général, ce congrès marque un tournant².

Les étudiants de l'AES participent autant que faire se peut aux activités de l'UN. Ainsi, « après un voyage nocturne et trois heures de buffet » à la gare, une délégation de Saint-Hilaire participe au conseil d'administration de l'UNEF qui se tient à Montpellier en janvier 1944. Ils notent dans leur compte-rendu que « les délégués du sana ne sont point ignorées », et que des discussions individuelles ont eu lieu avec chacun des présents. Le président de l'AES siège également au CA de l'UNEF qui se tient à Paris en avril 1944, au cours duquel Rosier parle des œuvres et « plus particulièrement » du sanatorium, « ceci ne nous apprend rien, mais intéressa vivement nos camarades ».

Saint-Hilaire : plaque tournante de la résistance locale

Comment réagir face à la défaite, la « révolution nationale » et la collaboration ? L'équipe qui dirige la fondation et le sanatorium – Douady, Rosier – recoupe celle qui est aux commandes de l'UNEF, des Œuvres et de la Fondation depuis notamment la moitié des années 1930 et le ministère Jean-Zay. Tout comme il leur apparaît nécessaire de « maintenir l'UNEF pour maintenir les œuvres », il faut pour le sanatorium et la Fondation, tout en restant dans la légalité et poursuivant l'œuvre sanitaire, ruser avec les nouvelles autorités. Les réticences font aussi résistance. Ainsi, le président de la Légion (organisme national des anciens combattants créée par Vichy) s'étonne dans un courrier du 30 janvier 1941 que personne du sanatorium ne fut présent à la réunion des combattants des deux guerres pour la formation de la Légion du plateau des Petites-roches, et exige la désignation d'un correspondant au sein du sana « de bonne moralité ». Douady répond que deux employés du sanatorium s'étaient bien déplacés à cette réunion, mais y sont arrivés après la fin « par suite d'une erreur ». Douady est absent au rassemblement du dimanche 25 janvier alors qu'il comptait s'y rendre (déclare-t-il). Malheureusement descendu à Grenoble pour les affaires du sanatorium, il n'a pu remonter que le lundi car le funiculaire ne

¹ Stéphane Merceron, *Aspects de l'Union Nationale des Étudiants de France à la fin des années trente, une organisation étudiante dans son temps, 1936-1939*, mémoire de maîtrise d'histoire, UVSQ, 1996.

² Sur l'UNEF sous l'Occupation, voir les articles de Didier Fischer, Stéphane Merceron et Robi Morder dans le dossier spécial, *Cahiers du Germe*, n° 25, 2005.

fonctionnait pas.... Le 4 juillet 1941, de Lyon, le docteur Trotot, « maître de santé des compagnons de France » plutôt pétainiste, s'adresse à son « confrère » Douady. Trotot, qui a visité le sanatorium, a rédigé un article à la tonalité vichyste, « le médecin et la Révolution nationale » qu'il voudrait faire paraître dans le journal de l'association du sanatorium. Trotot réitère sa requête le 22 juillet en demandant aussi des conseils pour associer les étudiants au « camp école de médecins » qu'il projette d'organiser. Douady répond en indiquant des portes auxquelles frapper plus utilement qu'au sanatorium étudiant. Il invite ainsi Trotot à se tourner vers les firmes pharmaceutiques et les comités industriels. « Tâtez le terrain auprès de Rhône-Poulenc, Bonthoux à Villefranche » qui doivent avoir des disponibilités ayant vu leurs dépenses publicitaires baisser. Ce qui s'appelle éconduire poliment.

Avec la mise en place du service du travail obligatoire (STO), les services de la main d'œuvre recherchent à recenser même les pensionnaires et personnels. Régulièrement, les médecins du Sana retournent à la direction départementale de la main d'œuvre les listes d'étudiants « inaptes à tout travail » avec les certificats médicaux.

Les étudiants malades ne pouvaient être indifférents aux événements extérieurs. Ils avaient subi comme beaucoup le traumatisme de la défaite de juin 1940. S'ils ne pouvaient rejoindre la résistance, ils l'organiseraient dans leurs murs. Au sanatorium des Etudiants, comme le souligne le docteur Bruno Guirimand, « l'atmosphère est assez libre, on peut parler sans trop de risques, personnels et pensionnaires sont hostiles aux Allemands et à leurs partisans » ; il s'y dégage « une large majorité pour la résistance¹ ». Saint-Hilaire était pour tous ces étudiants malades un havre de liberté où nombre de conférenciers n'hésitaient pas à témoigner de leur engagement². C'est comme cela que le sanatorium étudiant devint une des plaques tournantes de la résistance locale. La ronéo était mise au service de la confection de tracts et de papillons en tous genres. Les plus doués fabriquaient aussi des faux papiers. Selon Madeleine Riffaud, Saint-Hilaire était devenu « une pépinière de jeunes résistants qui s'apprêtaient à entrer dans la lutte. Dans un secret total, pas moins de trois réseaux y étaient représentés³ ».

Michel Raptis, dit Pablo, militant trotskyste grec, entre au sanatorium en 1941. « Deux médecins, Daniel Douady et René Cohen, vont lui (Pablo) sauver la vie. Ensemble les trois hommes créent une sorte de cellule de résistance qui fera passer clandestinement la frontière helvétique à des juifs pourchassés »⁴.

En effet, le docteur Douady, qui faisait tout pour que subsiste en ces temps difficiles le sanatorium des

étudiants, n'hésitait pas non plus à couvrir les actes de résistance, voire à les organiser. Des juifs et des clandestins étaient abrités, des armes étaient cachées et une imprimerie clandestine fonctionnait au sous-sol. La résistance des étudiants de Saint-Hilaire tient en partie aux conditions particulières de la vie en sanatorium et à l'influence d'une maladie encore souvent mortelle qui faisait écho à la situation tragique du pays. Sans prendre les armes, une partie de ces étudiants malades puisa dans la poésie le courage de résister à la fois à la maladie et à l'occupant nazi. Madeleine Riffaud – historienne, qui y fut pensionnaire - y insiste avec raison : « On ne dira jamais assez ce que le sanatorium a fait pour la culture, en réunissant dans une oisiveté forcée tant de jeunes gens et jeunes filles, d'étudiants poursuivant là leurs études (...). Les conditions de vie étaient favorables à la réflexion et à l'échange. La poésie, qui est toujours pari contre le silence, donc contre la mort, ne pouvait qu'en faire son miel. Par sa volonté clairement affichée d'encadrer la culture dans les barrières de sa folle idéologie, par sa haine des intellectuels à la pensée libre, le nazisme rendait ses opposants d'autant plus attachés à la création poétique, à la parole subjective comme au chant collectif d'une communauté se soudant contre l'agresseur »⁵. S'il est difficile de mesurer dans le détail l'activité résistante de ces jeunes malades, force est de constater qu'elle a existé et ne fut apparemment pas négligeable.

Le projet d'une mutuelle pour les étudiants sous l'Occupation.

(Extrait de Alain Monchablon et Robi Morder, « Citoyennetés étudiantes, cogestion, gestion »⁶)

Vichy avait dissout les syndicats professionnels⁷, pas les mutuelles qui, dans l'esprit du régime, pouvaient prendre place dans le nouvel ordre de la « révolution nationale ».

Rappelons que l'AMG (aide médicale gratuite) créée par la loi de 1893 bénéficiait également aux étudiants. La médecine préventive créée en 1929 à Strasbourg, s'était ensuite développée dans la plupart des villes universitaires sur initiative privée. Le décret du 17 juin 1938 instituait le principe d'un contrôle médical annuel (avec un droit payé par les étudiants). Vichy va poursuivre sur la lancée : les visites médicales deviennent obligatoires en 1942, elles seront conservées à la Libération⁸. D'un autre côté l'assurance contre les accidents scolaires est rendue obligatoire par la loi du 10 août 1943. Elle concerne les étudiants, qui disposent du libre choix de l'organisme. Dans une circulaire du 24 novembre 1943, Louis Laisney, secrétaire général de l'UNEF demande aux AGE de démarcher les compagnies d'assurances pour obtenir des garanties

¹ Docteur Bruno Guirimand, *Si les Petites Roches m'étaient contées*, Saint-Hilaire du Touvet, 1970, p. 248.

² *Ibid.*

³ Madeleine Riffaud, *On l'appelait Rainer*, Paris, Julliard, 1994, p.29.

⁴ Roger Falligot et Rémi Kauffer, *Eminences grises*, Fayard 1992, p 295.

⁵ Madeleine Riffaud, *op. cit.*, p. 30-31.

⁶ Publié dans, Jean-Philippe Legois, Marina Marchal, Robi Morder (dir.), *Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968*, Paris, Syllepse, 2020.

⁷ Jean-Pierre Le Crom, *Syndicats nous voilà, Vichy et le corporatisme*, Paris, l'Atelier, 1995.

⁸ Ordonnance du 18 octobre 1945, intervenant après l'ordonnance sur la Sécurité sociale du 4 octobre 1945.

groupées, ce qui coûterait moins cher à l'étudiant que si la démarche restait individuelle¹. Il cite l'exemple de Caen, ville dont il avait été président d'AG, où il avait obtenu l'appui du Recteur dans cette démarche collective. Le 26 décembre 1943 Louis Laisney demande à Madame Gambier – la secrétaire de l'UNEF à Paris – de préparer « d'urgence un dossier sur l'assurance obligatoire » avant le conseil d'administration qui doit se tenir à Montpellier en janvier 1944.

C'est en dehors des étudiants qu'un autre processus est engagé. En octobre 1942, le Docteur Boudet, de Montpellier, établit un projet de mutuelle qu'il adresse au docteur Douady, directeur du sanatorium étudiant². Boudet rencontre Douady le 12 février 1943. Le principe retenu est celui d'une caisse en complément de l'AMG, avec affiliation obligatoire des étudiants de moins de 30 ans, sans exonération possible. Une caisse de secours pourra aider les étudiants ne disposant pas de moyens.

Un accord de principe serait intervenu avec le recteur Sarraïl³, et une réunion se tient le 17 juin rue de Bellechasse (locaux du ministère et des Œuvres) à Paris le 17 juin. Un contact est également pris avec un assureur pour ce qui concerne l'assurance accidents⁴. Douady envisage de rendre l'assurance accident facultative et indique qu'il va informer Alfred Rosier⁵.

Le projet de statuts de cette mutuelle est discuté en juin. Pour son administration, un conseil de 25 membres est prévu, désignés par une assemblée générale, moitié parmi les participants, moitié parmi les membres honoraires. Un projet de caisse de secours étudiantine est aussi envisagé. Il s'agit plus d'une mutuelle « pour » les étudiants que « par » les étudiants.

Le départ du recteur Jean Sarraïl en novembre 1943 ne fait pas disparaître le projet. En janvier 1944, Alfred Rosier estime qu'il faut que la mutuelle démarre au second semestre 1944, et qu'il faut commencer en faisant quelques exemples pour « créer une opinion sur le sujet ». Il n'en parle toutefois pas à l'AG de l'UNEF d'avril 1944 à laquelle il est pourtant présent comme le note l'Association des étudiants en sanatorium. Le débarquement de juin 1944 et les combats de la Libération mettent tout ceci en sommeil, sans que le projet ne soit abandonné.

Contrairement à Douady, Rosier tente d'insérer l'UNEF dans le jeu. Le 9 avril 1945, Rosier, présent au

congrès de Dax de l'UNEF, transmet à Douady les vœux adoptés par le syndicat étudiant. Le 20 avril, un projet d'ordonnance de création d'une Caisse autonome nationale d'assurance maladie au profit des étudiants est rédigé. Les étudiants et l'UNEF en sont écartés. Sur un conseil d'administration de 22 membres, il y aurait 6 étudiants, désignés par les bureaux élus du projet Capitant⁶, mais ni l'UNEF, ni même la FSEF n'en seraient membres es-qualités⁷. Le 29 juin 1945, Douady convoque au siège de la FSEF une réunion sur un projet d'assurance maladie universelle. Le ministère du Travail aurait donné son accord, mais pas encore ceux de la Santé, de l'Éducation nationale et surtout des Finances. Un an plus tard, en juin 1946 Alfred Rosier constate que le ministère des Finances fait toujours un « blocage insurmontable » et qu'en conséquence le projet d'assurance maladie universitaire est donc à reporter à « beaucoup plus tard », sans exclure cependant la possibilité d'expérimenter des caisses mutualistes par discussion entre la médecine préventive et le président de l'UNEF. En août 1946, Alfred Rosier écrit à Douady : « je me propose de créer dans le cadre du CSO une assurance mutuelle comme jalon vers notre assurance maladie obligatoire ». Douady transmet à la direction de l'hygiène scolaire et universitaire avec ce commentaire : « je vous communique la note de Rosier qui est bien celle que j'imaginai ». Il n'y a pas de suite connue. La création à Nancy d'une Mutuelle générale des étudiants de Lorraine correspondait au modèle d'une participation étudiante minoritaire, avec un conseil d'administration composé du recteur, des doyens, d'un certain nombre de professeurs et « aussi, accidentellement semble-t-il, trois étudiants »⁸. Créée en 1949, elle n'était en réalité pas une application du projet Douady, mais une tentative de concurrencer la MNEF... et l'UNEF, elle restera longtemps une exception locale.

L'échec de la mutuelle pour étudiants, dans laquelle d'une manière ou d'une autre la représentation étudiante serait cantonnée à une participation minoritaire laissera la place vacante, qui sera occupée à partir de 1948 par une mutuelle cette fois-ci totalement étudiante : la MNEF⁹.

Conclusion

Après la liquidation judiciaire de la MNEF, le mutualisme étudiant n'a pu retrouver sa dynamique d'origine. En juin 2015, suite aux difficultés de gestion, les

¹ Les éléments de cette partie proviennent des archives de la FSEF.

² Daniel Douady, est le premier médecin directeur du sanatorium en 1932, puis directeur général de la Fondation de 1942 à 1971.

³ Lettre de Boudet à Douady du 11 juin 1943. Sarraïl, Recteur de Grenoble, puis de Paris, a présidé la FSEF de 1937 à 1941.

⁴ Lettre de Boudet à Douady, 28 juin 1943.

⁵ Alfred Rosier, ancien président de l'AG de Lyon, a été au cabinet de Jean-Zay sous le Front populaire, premier directeur du CSO (Comité supérieur des œuvres en faveur des étudiants, « ancêtre » des CROUS). Il est un interlocuteur de l'UNEF avant-guerre, pendant la guerre, et dans l'après-guerre notamment dans les réalisations. Il est un des acteurs principaux du groupe de résistance : Maintenir.

⁶ Le projet Capitant prévoyait de faire élire des bureaux étudiants par faculté, élisant à leur tour un bureau et un président national des étudiants. L'UNEF étant menacée de contournement, réussit à faire échouer ce projet, finalement des étudiants seront élus uniquement dans les conseils de discipline, et la représentative des AGE et de l'UNEF sauvées. Voir les dossiers des *Cahiers du Germe*, n° 28 (2008) et 29 (2010-2011).

⁷ Rosier doit rappeler à Douady le rôle tenu par l'UNEF pour la FSEF et dans le Centre supérieur des œuvres.

⁸ Noté ironiquement par la délégation lyonnaise dans son compte-rendu du congrès du Touquet en 1949. La contemporaine 4° delta 1151 1947-1953.

⁹ Robi Morder, « Eléments pour une histoire politique de la MNEF », *Les Cahiers du Germe*, spécial 4, 2004.

pouvoirs publics ont décidé – avec l'accord contraint des mutuelles étudiantes – que la sécurité sociale des étudiants reviendra aux mains de la CNAM (Caisse nationale d'assurance maladie), organisme ni paritaire, ni élu. Tout juste une représentation étudiante – par leurs mutuelles – sera accordée. Retour à la participation minoritaire, et fin de la dernière structure importante pour les étudiants autogérée par usagers.

La « parenthèse » de l'Occupation à la CIUP (Cité internationale universitaire de Paris)

(Extrait de, Didier Fischer et Robi Morder, « La santé des étudiants à la CIUP »¹)

La Cité ferme pendant la guerre et l'Occupation. Les soldats remplaçant les étudiants. Mais beaucoup de ces derniers sont encore en cours d'études, à Paris, logeant et vivant dans des conditions évidemment mauvaises – comme le reste de la population mais aussi en tant que jeunes, coupés souvent de leurs familles, isolés. Péliissier note en 1942 « depuis plusieurs mois le service est de plus en plus sollicité pour reprendre ses activités [...] Un noyau de 700 étudiants requiert notre attention »². Il ne s'agit bien sûr pas de rouvrir tout le centre avec toutes les spécialités, mais au moins les examens de médecine générale et de radioscopie. Il s'agirait de viser 400 anciens résidents éparpillés dans Paris, 200 étudiants de l'Institut d'agronomie, les boursiers de l'Ecole libre de sciences politiques, et des boursiers étrangers de l'université de Paris.

Une commission de la médecine préventive est créée auprès du Conseil supérieur des œuvres de l'académie de Paris, par arrêté du recteur le 19 janvier 1942. Elle se réunit le 3 février en présence du Professeur Trosier, d'Honorat en tant que président du comité national contre la tuberculose, du Dr Rist, conseiller technique auprès du secrétariat d'État à la famille et la Santé, de Hitte (secrétaire général de l'académie de Paris), de Pelissier (médecin chef de la Cité), de Rosier (secrétaire général du CSO), de Caffiot (maître de la maison de médecine) et de Douady (médecin directeur du Sanatorium des étudiants).

Un rapport complémentaire rédigé par Rosier et Douady le 10 février fait le point sur les visites médicales devenues obligatoires. En 1941/1942, cela n'a concerné que quelques catégories d'étudiants, mais c'est l'ensemble des étudiants de tous les établissements d'enseignement supérieur de Paris qui est visé pour la rentrée 1942. Des garanties sont données : secret médical respecté, aucune sanction ni exclusion suivant les résultats des examens médicaux. En revanche, des sanctions prévues si les étudiants ne se présentent pas aux visites. A défaut du certificat de visite médicale, l'étudiant ne sera pas autorisé à passer des examens universitaires. Mais comme il y a 23 000 étudiants dans l'académie de Paris, l'on commence par obliger les étudiants de première année, ceux qui sollicitent bourses et prêts d'honneur, ceux qui veulent pratiquer le sport et l'éducation physique.

Il est clair qu'au moment de la Libération un nouveau départ est nécessaire tant les enjeux en matière de santé étudiante sont importants.



1Le congrès de 1941 à Saint-Hilaire du Touvet. Photo FSEF

¹ Contribution à paraître dans un ouvrage sur la CIUP aux Presses universitaires de Rennes.

² AN 20090013/32410 Note du 21 janvier 1942.

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

Nous publions dans ce dossier plusieurs témoignages.

Le premier est celui de **Louis Laisney**, en deux textes. Louis Laisney fut pendant la guerre et sous l'occupation Président de l'AGE de Caen, puis secrétaire général de l'UNEF jusqu'en 1946; il a apporté son témoignage à deux occasions au cours des dix dernières années. D'abord, le 14 mai 1997, au colloque "Passé-présent du mouvement étudiant" organisé à l'initiative de l'AAUNEF, avec l'association TRACES, et le concours du journal *Le Monde*, et la participation du GERME, à l'occasion des 90 ans de l'UNEF, dans une séance introductive présidée par Jean-Marie Dupont. Les *Cahiers du Germe* (N° 11/12 – 4ème trimestre 1999) ont également publié le texte prononcé par Louis Laisney à l'occasion de la remise de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur. Nous avons souvent rencontré Louis Laisney lors des réunions de l'AAUNEF, et la dernière fois en décembre 2000 pour une soirée passée avec Pierre Rostini, Paul Bouchet et Tom Madden à évoquer l'Union internationale des étudiants.

Le deuxième témoignage est celui de **François de Lescure**, que nous avons publié dans les *Cahiers du Germe* spécial N° 1. Il s'agit en fait d'une lettre en date du 25 février 1975 adressée à l'UNEF (branche dite "renouveau") à l'occasion du 62° congrès de Lyon (27 février - 1er mars 1975), lue lors de la soirée commémorative.

Le troisième provient de **Colette Bloch-Sellier**. A l'occasion de notre séminaire du 27 novembre 2000 ("Résistances lycéennes") à La contemporaine, Colette Bloch-Sellier, n'ayant pu se déplacer, nous a envoyé un texte rédigé en 1985, une fois retraitée: *Occupations.....souvenirs 1938-1945 de Colette Bloch-Sellier et quelques indications sur les années qui ont suivi..* Nous en publions les extraits consacrés aux moments étudiants. Née en 1920, elle adhère en 1938 à l'UJFF, préparant le concours d'entrée à l'ENS au lycée Fénélon. Arrêtée début 1941 à Clermont-Ferrand, jugée en juin et transférée ensuite à la Maison d'arrêt de Riom. Libérée en janvier 1943, elle rejoint la Résistance.

Enfin, **Marcel Bleibtreu**, dont les archives ont été données par sa famille à La contemporaine, dans lesquelles se trouvent des notes qui devaient servir à une autobiographie qu'il n'a pu terminer. Nous en avons extrait quelques passages. Longtemps dirigeant trotskyste, il s'est de longue date investi avec autant d'énergie dans la médecine et la pédiatrie qu'en politique. C'est son fils, Jacques Bleibtreu, décédé en 2006, ancien membre de l'UNEF, et du MAU (Mouvement d'action universitaire) en 1968, qui nous avait autorisé à reproduire ce témoignage. Marcel Bleibtreu était jeune étudiant en médecine, en fin de cursus au moment où la guerre se déclenche. Il est un des manifestants du 11 novembre 1940 à l'Etoile.

Les documents, dont les contributions éclairent le contexte

Le premier est le **rapport Gillot et le texte de la motion adoptée à Tain l'Ermitage** par le congrès des AG de la zone non occupée en avril 1941. Le texte a été vérifié à partir des documents disponibles aux Archives nationales et au CDJC.

Le deuxième est un **projet de corporation étudiante** de 1941.

Le troisième texte est le **discours d'Abel Bonnard** tenu à la délégation de l'UNEF issue du congrès de La Chapelle-en-Vercors en 1943 auquel Louis Laisney fait référence dans son témoignage, et auquel il est fait référence également dans les discussions du Congrès de Dax.

Le quatrième document concerne un **projet d'affiche sur le STO** et les négociations avec les autorités d'occupation.

Le cinquième document, composé en réalité de trois éléments, concerne le **congrès extraordinaire de l'UNEF tenu du 12 au 16 novembre 1944** à Paris : le compte-rendu du congrès publié dans *Scapin*, le discours du ministre Capitant, et le protocole d'accord UNEF-UEP.

Le sixième document est la **déclaration de constitution de l'UPOE** (Union patriotique des organisations étudiantes).

Le septième document est extrait du **procès-verbal du congrès de l'UNEF tenu à Dax en avril 1945**. Lors de la séance consacrée à la "Commission N° 1" qui devait débattre des réformes de structures de l'UNEF, des rapports avec l'UPOE, la représentation étudiante et le projet de délégués et bureaux d'étudiants, la discussion rebondit sur le bilan de l'UNEF sous l'occupation, notamment par l'intervention des délégués lyonnais, dirigés par Miguët. Archives BU Poitiers, Fonds anciens.

Le huitième concerne l'après-guerre, les affrontements entre étudiants et police à l'occasion de la **commémoration du 11 novembre 1940 en 1948**, à partir de documents de presse et les archives Paul Bouchet.

Louis Laisney

COLLOQUE « PASSÉ PRÉSENT DU MOUVEMENT ÉTUDIANT »

LOUIS LAISNEY

Je voudrais commencer par dire la satisfaction que j'ai de me retrouver dans cette salle (NDLR Maison du sport français, siège du Comité national et sportif olympique français), parce que cela montre bien les relations qu'il peut y avoir entre les étudiants et le sport. J'ai été moi-même un utilisateur de cette salle, puisque j'ai eu l'occasion d'y fonder le conseil national des comités régionaux et comités départementaux olympiques. J'en ai été le vice-président jusqu'au mois dernier. Je me trouve donc un petit peu dans mon élément.

En 1939, j'arrivais donc à l'université de Caen pour y faire des études de droit, et je m'intéressais comme tout un chacun à ce que pouvait être l'activité et les préoccupations de l'époque. C'était Munich, c'était la guerre, l'invasion, les réfugiés qui arrivaient en grand nombre dans notre région. Je vais donc surtout évoquer une période démarrant en 1940, date à laquelle, il faut le rappeler, les associations d'étudiants sont interdites immédiatement par les autorités d'occupation. On a vécu la « Grande Débâcle » aussitôt après, les Allemands s'installent avec l'espoir de pouvoir établir des rapports relativement normaux (eux-mêmes diront « corrects ») avec la population locale. Cela ne veut pas dire que les associations ne vont plus exister. Bien au contraire, c'est dans le tempérament des Français de faire ce qu'on leur interdit.

La France était coupée en deux zones et assez rapidement nous avons été un peu bloqués pour faire se rencontrer les étudiants de la zone nord (occupée) et ceux de la zone sud (non occupée).

Le président de l'UNEF était alors un ancien président de l'AGE de Lille, qui s'appelait Lenclud, et qui est devenu ensuite président du Club sportif de Valenciennes. Le secrétaire général était Le Mazou, de Rennes, et il avait pris comme secrétaire adjoint François de Lescure, représentant de la Fédération des étudiants de Paris. L'UNEF était alors une association essentiellement corporative, le mot syndicat était à peine employé et l'activité représentait une sorte de contestation limitée vis-à-vis des autorités françaises. On s'occupait surtout de la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants.

Le 11 novembre 1940, je me suis trouvé par hasard au siège de l'UNEF qui se tenait 5, place Saint-Michel. Je n'avais alors aucune responsabilité nationale dans l'UNEF, si ce n'est que j'avais été envoyé par notre AGE de Caen. J'y rencontre notre ami de Lescure ainsi que Bellenger, le responsable de l'Office du sport scolaire et universitaire (l'OSSU). Dans la conversation patriotique que nous avons, nous nous sommes dit que ce serait bien de faire un saut à l'Arc de Triomphe. Nous y sommes allés en ordre dispersé, sans idée de faire une manifestation, encore que déjà dans le public circulaient des tracts invitant à ne pas oublier que la France avait un devoir vis-à-vis de ceux qui s'étaient battus en 1939 et lors de la première guerre mondiale. J'ai assisté au dépôt de gerbe, et dès que cela a tourné mal en haut des Champs-Élysées (cela se passait en fin d'après-midi si mes souvenirs sont bons), nous nous sommes égayés dans les petites rues et avenues voisines, de façon à éviter tout contact avec l'armée allemande qui essayait de contenir la

foule des jeunes. C'étaient essentiellement des lycéens. Il y avait des étudiants bien sûr, mais ils étaient dispersés, perdus au milieu des autres et moins regroupés que pouvaient l'être les lycéens. Vous savez ce qu'il en est advenu ; on a beaucoup glosé pour dire que c'était organisé alors que moi, je ne le pense pas du tout.

En 1941, je deviens président de l'AGE de Caen, et Le Mazou, qui était secrétaire général de l'UNEF, commence à émettre le souhait de retourner définitivement dans sa Bretagne natale et d'y exercer ses fonctions de professeur. J'ai ainsi été assez facilement désigné comme secrétaire général pour lui succéder.

En zone non occupée existait un petit comité dirigé par Georges Bellot, président de Clermont-Ferrand. Il avait un appui très important de la part des étudiants alsaciens, et en particulier de Malou Weber la présidente de l'AGE de Strasbourg qu'il épousera par la suite. On a dit qu'ils avaient une activité tout à fait spéciale, qu'ils s'étaient rangés du côté de Vichy ; je ne le pense pas. Ils ont continué l'activité qui était développée antérieurement à Paris, ils se sont occupés des restaurants universitaires, mais n'ont pas eu d'action politique.

L'idée maîtresse pendant 35 ans, c'était qu'on ne devait pas faire de politique à l'UNEF.

Nous dirigeons, comme je vous le disais, une association corporative régie par la loi de 1901, et la loi de 1901, précisément, interdit toute activité politique ou religieuse.

Question : JEAN MARIE DUPONT

Le gouvernement du Maréchal Pétain en 1940-1941 essaie de mobiliser la jeunesse pour redresser la France. Ce n'est pas encore la naissance de l'École des cadres d'Uriage en 1941-42. Or est-ce qu'il y a de la part des autorités de l'époque le souhait de mobiliser les associations d'étudiants dans cette grande action de redressement de la France ?

LOUIS LAISNEY

Il n'y avait pas de lien direct entre les gouvernements et les associations d'étudiants. Alfred Rosier facilite cependant les contacts officiels, le plus souvent confidentiels, entre l'UNEF et les services du ministère de l'Éducation nationale. Les ponts ne sont pas coupés. On ne demande pas aux associations de faire ceci ou cela. Je dirais qu'à cette époque-là, l'opinion qui était généralement répandue était qu'il pouvait y avoir une entente tacite entre Pétain et de Gaulle, et les étudiants étaient restés intellectuellement mobilisés contre les Allemands. En ce qui concerne le gouvernement du Maréchal Pétain, surtout à Vichy, il y avait un certain nombre de responsables dans les ministères qui étaient issus des rangs de l'UNEF. Grâce à leur complicité, nous avons fait éditer une affiche qui fera un certain bruit. Elle ne demandait rien de moins aux étudiants que de venir en aide à ceux qui étaient malades, en particulier au sanatorium, mais aussi à ceux qui étaient requis, absents. Et le mot "absents" que nous avons réussi à glisser, comprenait tous les gens qui étaient dans les maquis, ce qui pouvait être gros de conséquences... En 1941, on commence à avoir des contacts avec la zone sud, encore que ce ne fut pas très facile, et en 1942 cela s'est compliqué davantage. En 1943,

les Allemands envahissent la zone sud et on a l'impression que l'unité des mouvements étudiants se refait entre les deux zones. Si nous ne faisons pas de politique directement, un certain nombre d'associations indépendantes de l'UNEF étaient directement orientées. C'est le cas d'associations regroupant des membres issus de l'Action française, d'associations en liaison avec le parti communiste, d'associations chrétiennes d'étudiants, même si la JEC a peut-être, quant à elle, une ouverture plus facile vis-à-vis du gouvernement de Vichy.

JEAN MARIE DUPONT

Vous teniez des congrès et des AGE poussaient leurs activités, alors que les associations étaient interdites ?

LOUIS LAISNEY

Oui, et y compris à cette époque-là, les élections internes à l'organisation sont effectuées, au vu et au su de tout le monde par tous les inscrits de l'université. J'ai été, par exemple, élu président de l'association de Caen par 350 à 400 membres, c'est-à-dire pratiquement la totalité des étudiants inscrits dans les facultés de Caen. Le recteur m'invitait et me recevait « à qualité » comme représentant de l'ensemble des étudiants.

Suite à la reprise des contacts nord-sud, dans l'enthousiasme, la décision est prise de tenir aussitôt un congrès, d'un commun accord entre Bellot et moi. Il se tiendra en catimini à la Chapelle-en-Vercors à Pâques 1943, à l'écart de toute activité économique, pour ne pas éveiller l'attention des Allemands.

Il n'y a pas eu de relation directe avec le maquis, pourtant déjà présent dans la région à ce moment-là. Ce congrès, je l'ai organisé à partir du département de la Manche, avec l'aide de responsables originaires de la Drôme et qui ont permis de monter un ravitaillement difficile, surveillé, contingenté pour près de 2000 participants, depuis Valence jusqu'en plein Vercors. Et ce à l'aide de différents concours, dont celui de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, organisateur des transports, et celui du préfet qui n'en a soufflé mot. Mais ce dernier était l'ami d'un ancien de chez nous, le Maire de Tain-l'Hermitage, Paul Durand.

A l'issue de cette manifestation d'unité estudiantine, on se rend quand même à Vichy en train spécial. C'était une des conditions mise à la tenue du congrès. Au banquet officiel, Bellot fait un discours pour dire que les étudiants ont besoin d'être aidés, mais sans manifester de sentiments marqués pour la puissance invitante. S'ensuit le discours du ministre de l'Éducation nationale Abel Bonnard dont j'ai gardé en mémoire, comme un souvenir indélébile, les premiers mots : « Vous êtes une jeunesse, mais que vous soyez une jeunesse, je ne suis pas bien sûr ; vous êtes peut-être dans votre jeunesse, les restes d'une sénilité d'hier ». Je ne l'oublierai jamais. Tous les gars du congrès, et notamment ceux de la table d'honneur dont je faisais partie, avaient glissé sous la table à la recherche d'une hypothétique serviette pour ne pas applaudir.

C'est un peu plus tard que se situe l'affaire de l'affiche.

Après ce double camouflet, Mademoiselle Maurel qui était membre du cabinet d'Abel Bonnard nous reçoit, Rostini et moi, pour nous dire que nous allions être mis en prison : elle avait sans doute d'autres chats à fouetter car nous n'en avons plus entendu parler.

Début 1944, se tient à Montpellier un conseil d'administration élargi au cours duquel sont évoqués des problèmes nationaux dépassant le cadre de l'université et touchant à

l'avenir des étudiants. On y décide l'envoi d'une adresse au Général de Gaulle, qui lui sera transmise par Saurin, ancien de l'UNEF et conseiller général d'Oran.

Pour la première fois, cette adresse prend position en marquant la solidarité des étudiants avec le peuple français. Ses signataires, qui l'ont votée à l'unanimité, n'ont pas considéré qu'ils faisaient là un acte politique.

Le 6 juin 1944, j'avais prévu de venir à Paris, mais c'est le jour-J en Normandie. En réalité, je me trouve sous les bombes, mon père est tué, ma mère blessée, je suis moi-même atteint et je reste à peu près trois semaines sans pouvoir bouger.

Je serai le porte-parole des étudiants auprès du général de Gaulle et des Alliés. Quand je rentre à Paris, je retrouve les amis et nous pensons aux décisions à prendre concernant les retrouvailles des uns et des autres et l'épuration nécessaire. Il est décidé de mettre en place une commission d'épuration pour juger les cas retenus, qui sont d'ailleurs en nombre très limité. Parmi ceux-ci, un dirigeant de Grenoble, un autre de Toulouse seront écartés de l'association. Les sanctions tombent en octobre 1944 sans faire beaucoup de bruit.

On prend contact avec les Anglais, dès la fin de l'année 1944, pour créer quelque chose sur le plan international. Rostini et moi-même sommes invités à la *World Youth Conference*, qui se tient à Londres. Cette organisation est, à nos yeux, beaucoup trop importante et politisée et de plus s'adresse à l'ensemble de la jeunesse mondiale. Nous en profitons tout de même pour nouer des relations avec les représentants des étudiants des différents pays.

Il est convenu de se retrouver le 17 novembre 1945 à Prague pour une grande fête universitaire.

L'importance du Congrès de Prague par le nombre de pays participants et son grand retentissement fait naître un immense espoir. La part de la France est énorme. À côté de l'UNEF largement représentée, il y a de nombreuses associations nationales politiques ou religieuses. Dans un climat de grande amitié, la décision est prise de créer une union internationale.

Un comité préparatoire est aussitôt mis en place en vue de cette création. La France y tiendra un rôle prépondérant avec ses quatre délégués qui lui sont attribués, parmi lesquels Pierre Rostini, Paul Bouchet et moi-même, qui seront présents à la douzaine de réunions qui se tiendront la-bas.

Malheureusement, malgré notre assiduité méritoire et nos interventions permanentes, nous ne parviendrons pas à faire prévaloir le principe d'apolitisme auquel notre association était attachée. Pour les autres pays, l'antinazisme à la fin de la guerre ne se discutait même pas et proposer une sorte de neutralité pouvait apparaître comme un début de trahison. Et nous nous sommes inclinés d'autant qu'entre temps le congrès de Grenoble avait marqué en France une très nette évolution.

C'est là au cours des vacances de Pâques 1946 qu'est adoptée la fameuse charte de Grenoble. Je faisais partie de ceux qui n'étaient pas favorables à cette prise de position plus politique que ce qui s'était fait dans les précédents congrès. Le congrès fut houleux, comme il est de tradition, mais peut-être plus encore que d'habitude. Je me souviens de l'intervention de notre ami Villedieu, président de l'UNEF à l'époque, arrivé en retard et de ce fait fortement critiqué et conspué, et qui, excellent orateur, avait quand même retourné la salle. C'est à la suite de réunions en commissions

que cette charte de l'étudiant est mise sur pied et finalement adoptée.

JEAN MARIE DUPONT

L'équipe de 1946 à Grenoble est très différente de celle du Bureau de 1944-45 ?

LOUIS LAISNEY

Ceux qui mènent un congrès, ce sont les dirigeants antérieurs jusqu'au moment de l'élection. Ce que vous appelez l'équipe de 1946 sera élue à la fin des travaux. L'équipe en place a été élue en 1945 et se compose essentiellement de Villedieu président, Rostini et Boinnet vice-présidents, Laisney secrétaire général (depuis 1941). Le premier, le troisième et le quatrième n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat. Et un nouveau bureau, avec Trouvat comme président et Lebert, secrétaire général, a été élu. Rostini et Bouchet en sont les vice-présidents. Ils ont poursuivi la politique de gestion que nous avions précédemment. Quand j'étais secrétaire général, j'étais moi-même très accaparé par la gestion du sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet. La charte de l'étudiant et les actions nouvelles dans le domaine social sont à leur actif et nous pouvons leur en être reconnaissants.

Au congrès de Prague en 1946, nous saluons la création de l'Union internationale des étudiants (UIE), alors même que dans sa phase d'élaboration, nous avons dénoncé les risques de dérive politique.

Les travaux en commissions y ont été très intéressants. J'ai présidé, pour ma part, la commission des dégâts causés par la guerre aux universités, qui a proposé notamment un parrainage de l'université de Caen.

Sous la présidence de Rostini, j'étais aussi rapporteur de la commission des sports. Nous avons proposé la candidature de Paris pour y tenir les premiers jeux universitaires mondiaux d'après-guerre et celle-ci a été retenue.

Avec Rostini et d'autres amis, nous avons ensuite créé l'Association des anciens de l'UNEF qui a souhaité maintenir le souvenir de cette belle institution et, dans la mesure de nos moyens, venir en aide à nos jeunes camarades.

Nous animons des regroupements d'anciens de l'UIE dans un excellent climat d'amitié.

Mais nous sommes des vestiges d'une période difficile, la guerre et l'occupation, et je vous remercie de vous y être intéressés et de m'avoir écouté.

DISCOURS A LA REMISE DE LA CROIX

En ce qui me concerne, ce n'est pas sans émotion que me reviennent en mémoire les différents événements, les actions ou simplement les étapes de la vie auxquelles j'ai été mêlé.

L'éducation de base d'une mère catholique, pleine de douceur et de gentillesse, avec mes frères, au sein d'une famille unie, suivant les vieux principes d'honnêteté et de sincérité, sous la houlette d'un père professeur, imbu d'une morale stricte et laïque, ne tolérant aucun écart en dehors du droit chemin, et dont, bien sûr, ses sacripants d'enfants n'ont apprécié la rigueur bénéfique que ... plus tard.

Le lycée de Coutances, lycée Charles-François Lebrun, où 7 à 8 ans sur les mêmes bancs, dans un esprit de solidarité à toute épreuve, se créent des liens privilégiés qui durent toute la vie. Les nombreux membres qui en sont issus et qui ont tenu à être présents, sont là pour le jurer bien haut

L'Université fut pour moi le début d'une certaine prise d'indépendance, la conscience en dehors du cocon familial de certaines responsabilités et des devoirs vis-à-vis de la collectivité. C'est là, dans une ambiance chaleureuse et souvent débridée, que sur les traces de mon père, commandeur du Mérite social et officier des Palmes académiques, j'apporterai ma contribution à la création d'œuvres sociales, de groupements sportifs universitaires tel le Caen étudiant club, et dans le cadre de l'Association générale des étudiants, à la sauvegarde des étudiants eux-mêmes. Les associations d'étudiants étaient interdites par l'occupant. Malgré cela, non seulement elles s'étaient maintenues, mais derrière l'église Saint Sauveur à Caen, au fond de la ruelle de la Monnaie, à l'allure d'un coupe-gorge, l'« A » était devenue un lieu privilégié où les Allemands n'osaient s'aventurer. En outre, grâce à des renseignements puisés à une source que je ne peux dévoiler devant tout le monde, aucune arrestation des membres ne s'est produite lors des rafles à la sortie des cinémas de la ville que j'interdisais certains jours aux étudiants surpris.

À Paris, j'étais devenu rapidement secrétaire général pour la zone nord de l'Union nationale des étudiants de France

dont le rôle principal était d'assurer la cohésion de tous sans prises de positions politiques conformément à nos statuts. Il s'agissait aussi de conserver au mieux les différentes œuvres créées par nos devanciers : Office du sport scolaire et universitaire, restaurants universitaires, maisons d'étudiants, cités universitaires, Office de la presse, Fondation santé, etc., l'Office du tourisme universitaire étant, bien entendu, quelque peu en sommeil. Je me souviens des prouesses qu'il me fallait faire pour remplir mes fonctions d'administrateur du sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet et de la maison de post cure de la Tronche créés par l'UNEF, près de Grenoble. Je prenais le train à 6 heures du matin à Coutances, voyageais via Paris et Lyon, pratiquement debout dans le train bondé, jusqu'à Grenoble, d'où, par une route de montagne, je gagnais le sana en autobus. Trois heures de réunion et retour aussitôt en sens inverse par les mêmes moyens de locomotion.

Autre souvenir particulièrement marquant, que je ne saurais oublier, l'organisation, à partir de Coutances, d'un congrès rassemblant, à la barbe des Allemands, les étudiants des deux zones à Pâques 1943 à la Chapelle-en-Vercors, qui sera hélas plus célèbre encore, et tristement, quelques mois plus tard. Dans une période de pénurie prononcée, il m'avait fallu non seulement rechercher des locaux adaptés pour les débats et des moyens de logement appropriés, mais surtout acheminer, depuis Valence dans la vallée du Rhône, tout l'approvisionnement nécessaire pour la nourriture pendant plusieurs jours de près d'un demi-millier de participants. Je disais à l'instant « sans prise de position politique » comme dans chaque association loi 1901, d'où sont bannies toutes discussions politiques ou religieuses. Cela tranche énormément avec la situation actuelle de l'UNEF où depuis cette époque s'affrontent des tendances de tous ordres et le plus souvent extrémistes. Mais chacun restait libre de ses convictions individuelles à condition de ne pas en faire état. Personnellement j'avais pris position, j'étais présent le 11 novembre 1940 au fameux dépôt de gerbe à l'Arc-de-Triomphe. J'avais par ailleurs réalisé le premier acte de résistance homologué dans la Manche dont je ne me vantais pas non plus mais dont je n'étais pas peu fier.

J'avais pris aussi à l'insu de mes parents et de mes camarades la direction collégiale à Caen d'un des premiers groupes de résistance s'étendant à toute la Normandie et dont les éléments de base avaient été constitués à Granville par un officier français en disponibilité nommé Guesdon et connu sous l'appellation de «Groupe Robert». Propagande et collecte de renseignements militaires étaient son activité essentielle, en attendant la mise sur pied d'un volet action, c'est-à-dire de sabotage. Hélas, des indiscretions et le manque de précautions élémentaires d'un agent de liaison entre Paris et la Normandie ne tardèrent pas à entraîner des arrestations et le démantèlement de ce réseau avant la fin de l'année 1941. Et comme dans la nuit du 30 avril au 1er mai 1942 un autre groupe de résistants avait fait dérailler, à Airan, près de Moulton-Argences dans le Calvados, le train de permissionnaires allemands, pourtant convoyé par des Français pris en otages, les peines prononcées furent encore plus lourdes. Les juges allemands de la Feldkommandantur étaient furieux du fait qu'il y avait eu des victimes uniquement parmi leurs compatriotes et que, parmi les Français réquisitionnés pour accompagner ce train, vingt Valognais, dont Monsieur Cornat, pas un seul n'avait été sérieusement blessé. Ils avaient failli être fusillés sur place pour l'exemple, mais en définitive, c'est notre réseau qui seul fut sanctionné plus durement encore qu'il n'avait été envisagé dans les réquisitions du procureur. J'eus la bonne fortune de pouvoir, grâce à des complicités, pénétrer quelques jours plus tard dans la prison de la Maladrerie à Caen pour y rencontrer plusieurs de mes camarades de combat et d'avoir par eux des informations qui ont évité d'autres arrestations, dont celle de notre chef, parmi les membres de ce réseau bien cloisonné dont j'apprendrais beaucoup plus tard seulement qu'il s'appelait Hector.

La guerre continue. Je deviens un spécialiste des fausses cartes d'identité et des soustractions au Service du travail obligatoire. Je reprends du service dans d'autres réseaux. J'ai un souvenir indélébile d'une jeunesse qui ne mesure pas tous les risques lorsque, habillé en jeune officier allemand, alors que je n'en parle pas la langue, je pénètre, avec un camarade plus âgé revêtu d'un uniforme de capitaine de la Wehrmacht et capable de s'exprimer sans difficulté et sans accent dans la langue de Goethe, dans la partie réquisitionnée de la gare centrale de Rouen pour y dérober l'horaire des trains étoilés. Je me contente de marcher avec assurance et de répondre aux saluts des sentinelles de garde, pour me rendre, après l'heure de fermeture des bureaux, dans celui qui m'a été indiqué, et malgré un petit incident, de ramener le précieux document signalant les convois qui seront en service en cas de débarquement allié.

Le 5 juin 1944, j'entends le fameux «blessent mon cœur d'une langueur monotone». Je devais donc, de Coutances où j'étais camouflé, me rendre à Caen le lendemain pour y retrouver mon frère cadet et me mettre aux ordres de mes chefs sachant l'imminence du débarquement. Mais après avoir porté secours à des victimes d'un premier bombardement allié, je regagnais la maison de mes parents sans savoir que j'avais un autre rendez-vous, imprévu et involontaire avec une seconde vague de bombardiers. Dans la rue, où je m'étais jeté à plat ventre, une bombe éclatait près de moi et m'envoyait comme un pantin par-dessus les arbres de l'avenue. Après un temps que je ne saurais définir, je me précipitais, tel un automate, sans rien distinguer, les vêtements en loques, couvert de sang, vers la sortie de

la ville en direction de Saint-Lô et je m'effondrais. Des infirmiers allemands m'ayant découvert me laissèrent pour mort dans le fossé. C'est un fermier des environs, Monsieur Rabec, auquel je dois beaucoup, prévenu par d'autres sinistres fuyant la ville, qui me ramena chez lui sur un tombeau, inconscient et en piteux état. Le chirurgien de la ville, maire de Coutances, le Docteur Guillard, de passage à la ferme, n'hésita pas à me mettre dans le même lit qu'une jeune fille de 20 ans, également blessée grièvement, ici présente, qui deviendra Madame Seymard, en disant à la cantonade : «Dans l'état où ils sont, rassurez-vous, ils ne risquent pas de se faire du mal».

Mon père a été tué sur le coup, complètement déchiqueté sur le pas de la porte de sa maison effondrée ; ma mère a été blessée grièvement et conduite à l'hôpital; et mon plus jeune frère qui était à la campagne a cru ce jour là qu'il était le seul survivant de la famille après qu'on lui eut montré un cadavre recouvert d'un manteau et désigné comme le mien. Environ un millier d'imprimés de cartes d'identité que j'avais cachées sous le toit de la maison était répandu sur tout le quartier.

Un peu plus d'un mois plus tard, tenant à peine debout, j'étais avec Gilbert Bosquet, vieux camarade de lycée, dans le marais de Blainville-sur-Mer, à aider des aviateurs américains à embarquer pour rejoindre leurs lignes par la mer et, arrêté par des soldats géorgiens en pleine nuit, je manquais de peu d'être abattu sur place.

Je tiendrai ma revanche le 28 juillet 1944 en faisant le coup de feu aux côtés des troupes américaines que j'avais été rejoindre à Anneville-sur-Mer et auxquelles je servis de guide perché sur un char Sherman à l'abri de la tourelle. C'est ainsi que s'effectua la percée vers le sud le long de la route côtière de l'époque. Par moments les balles me sifflaient aux oreilles. Je les quittai au mont Vintan à l'entrée nord de Coutainville d'où fut annihilé le petit nid de résistance, où j'avais connu une certaine frayeur quelques deux semaines plus tôt.

Et mon combat se termina dans les jours suivants, les médecins de la Division Leclerc, la deuxième DB dans laquelle je m'étais engagé à deux reprises, n'ayant pas voulu de moi en raison de mes blessures qui n'étaient pas encore complètement cicatrisées. Pourtant les Américains, eux, n'avaient pas fait de difficultés pour m'accueillir et me fournir les armes nécessaires un peu plus tôt.

[...]

Après 1946, c'est le repli sur la Manche et la fin des déplacements un peu partout en Europe, après l'usure de deux passeports en deux ans, C'est le travail qui devient ma principale préoccupation. Le mariage, la naissance successive de quatre enfants me font obligation de penser à autre chose, il faut gagner sa vie et nourrir la famille. Mais le sport garde toujours une place importante dans mon cœur. L'aéronautique, avec l'Aéro-club de Cherbourg, et l'union régionale. Le volley-ball avec le comité départemental que je préside pendant 35 ans et la ligue régionale que je quitterai volontairement au bout de 29 ans, m'ouvrent la porte de l'Office départemental de la Jeunesse et des Sports de la Manche à partir de 1965. C'est là que je donnai, à titre de bénévole, le meilleur de moi-même. [...]

François de Lescure

LETTRE AU CONGRÈS DE L'UNEF

Nous avons été quelques-uns, dès avant la dernière guerre, et même pendant les noires années de l'occupation de notre pays par les armées hitlériennes, à commencer de mener une bataille difficile pour que l'UNEF sorte de la voie où certains voulaient la faire se fourvoyer, et pour qu'elle devienne réellement représentative du syndicalisme étudiant.

Je m'honore d'avoir été un de ceux-là, lorsque, jeune étudiant encore, j'ai fondé en 1938/1939 avec quelques sorbonnards, la corpo des Lettres de Paris, ce qui me valut d'être élu vice-président de la Fédération des étudiants de Paris.

Vous savez qu'au début de la débâcle, en mai et juin 1940, la direction de l'UNEF avait suivi Pétain dans les fourgons du ministère de l'Éducation nationale en zone sud.

Mais nous étions quelques-uns, exerçant depuis plusieurs mois déjà des responsabilités au sein de l'UNEF, à être restés à Paris. Ce fut là pour nous, étudiants communistes, dont j'étais l'un des dirigeants clandestins, et cela avec l'équipe d'étudiants patriotes aux convictions politiques diverses dont nous étions entourés - démocrates de toutes nuances, communistes, socialistes, gaullistes, chrétiens ou non - ce fut là pour nous tous, dès l'automne 1940, la possibilité de mener une action commune en zone occupée ; car nous étions tous convaincus que l'UNEF devait maintenir, aussi longtemps qu'elle pourrait tenir légalement et sans compromissions sous la botte nazie, maintenir dans la jeunesse universitaire, à travers l'activité de ses associations générales et corporatives, face à l'occupant, les traditions de patriotisme, de culture, de liberté et d'indépendance de l'Université française. Et cela tout en se battant quotidiennement pour la défense des revendications des étudiants, tant sur le plan de leurs études que sur le plan économique et social.

Et puis ce fut le 30 octobre 1940, l'arrestation du professeur Paul Langevin, jeté à la Santé entre les mains de la Gestapo. En s'attaquant au grand savant de renommée mondiale, c'est l'intelligence française que les hitlériens et Vichy voulaient étouffer.

L'UNEF s'associa aussitôt, clandestinement bien sûr - car il était important de conserver le plus longtemps possible pignon sur rue et une activité légale - aux initiatives qui furent prises pour protester contre l'arrestation du professeur Langevin. Et notamment à celle proposée par les étudiants communistes, appuyés aussi par de nombreux comités de défense de l'Université constitués par des professeurs et des intellectuels : une manifestation au Collège de France, le 8 novembre 1940 à l'heure même où Paul Langevin devait faire son prochain cours.

Malgré le véritable état de siège qui fut décrété ce 8 novembre au Quartier Latin quadrillé par les chars SS et la police nazie et vichyste, une brève manifestation eut pour tant lieu, avec quelques dizaines d'étudiants, et *La Marseillaise* retentit entre la rue Soufflot et la place de la Sorbonne.

On peut dire, et nombre d'historiens l'ont écrit, que ce 8 novembre fut l'étincelle qui assura l'ampleur de la « Marche à l'étoile », trois jours plus tard, aux Champs Élysées. Alors, un rendez-vous s'est vite répandu, dans tous les milieux scolaires et universitaires : « tous le 11 novembre à 17 heures aux Champs Élysées », pour aller s'incliner sur la tombe du Soldat inconnu et manifester ainsi la volonté de

la jeunesse estudiantine française de lutter pour la libération de la France et contre l'asservissement de l'Université.

Des milliers de tracts furent distribués en deux jours, aussitôt reproduits partout.

Il faut dire que c'est dans les locaux de l'UNEF, alors 5 place Saint-Michel, sur les ronéos de l'UNEF, que furent tirés pendant tous ces mois, avec le maximum de prudence et de précautions, bien sûr, de nombreux tracts et journaux clandestins de la résistance étudiante à l'Université. En même temps que c'est de là, bien entendu, que partaient lettres et circulaires aux AG de la zone occupée, appelant - cela va sans dire en termes nuancés mais fermes - les membres de l'UNEF à défendre les droits des étudiants et toutes leurs revendications, tant sur le plan de leurs études que sur celui de leurs conditions de vie et de travail.

Naturellement, les ronéos de l'UNEF tournèrent à fond pour la préparation de la manifestation du 11 novembre. Et s'il n'était pas possible que l'UNEF apparût en tant que telle, ses dirigeants, à Paris, firent le maximum pour mobiliser les étudiants et ses membres, même parmi les moins engagés, se firent les porte-parole du rendez-vous des Champs-Élysées.

Je ne reviendrai pas sur cette manifestation du 11 novembre 1940 des étudiants et des lycéens de Paris - la première manifestation de rue qui eût lieu en territoire occupé. Elle a été célébrée avec un éclat particulier le 11 novembre dernier à Paris [1974], dans le cadre des cérémonies du 30^e anniversaire de la libération de la capitale, avec la participation remarquée de la direction nationale de l'UNEF, justement réunie ces jours-là à Paris.

Mais il faut souligner, je crois, le retentissement considérable qu'eut cette « Marche à l'étoile » des étudiants parisiens, non seulement dans toute la France, mais aussi à l'étranger où son écho parvint rapidement. Le sacrifice des étudiants tombés ce jour-là, blessés, emprisonnés, déportés, devait être le ferment de luttes nouvelles de la jeunesse étudiante, de toute l'Université, jusqu'à la libération de notre pays. L'idéal qui, dès lors, chaque jour, a animé cette jeunesse, c'était celui de l'union, d'une volonté commune de lutte contre l'occupant.

La manifestation du 11 novembre 1940 permit aussi aux nazis et à leurs valets de Vichy de se rendre compte un peu crûment de l'esprit patriotique qui devait peu à peu animer les étudiants français toujours plus nombreux à prendre conscience des événements d'alors.

Trois jours après le 11 novembre, j'étais convoqué en tant que délégué et responsable principal de l'UNEF pour la France occupée, par le Dr. Epting, ce nazi chargé des affaires de la *kollaboration* culturelle et universitaire à Paris. Sommé de « faire cesser toute activité anti-allemande à l'Université », j'eus alors l'occasion de dire à cet individu que nul ne pouvait aller contre l'esprit patriotique des étudiants de notre pays comme de toute l'Université française, dont on connaissait à travers tout le monde les traditions et l'esprit de culture, de science et de liberté.

Il est évident qu'il devint alors de plus en plus difficile pour l'UNEF d'avoir une activité ouverte et légale en zone occupée. D'autant que nombre de ses membres, avec d'autres étudiants, prirent une part de plus en plus active à la Résistance et aux actions patriotiques des divers organisations et

mouvements de Résistance de la jeunesse y compris l'action armée contre l'occupant, jusqu'à la libération totale de notre pays.

Je crois qu'il était utile et nécessaire de rappeler ces années au cours de cette soirée commémorative du 30ème

anniversaire de la naissance d'un véritable syndicalisme étudiant. Car elles ont permis aux étudiants honnêtes et patriotes qui restèrent alors le noyau sain de l'UNEF de jeter, dès cette période, les bases d'une nouvelle UNEF [...].

Colette Bloch-Sellier

OCCUPATION(S).... SOUVENIRS 1938-1945

En juin 1939, j'ai échoué pour la deuxième fois, et toujours à cause de la chimie, à l'oral de Sèvres ; en revanche j'ai été reçue, grâce aux mathématiques, à l'Ecole supérieure de Chimie de Nancy (j'ai passé l'oral de chimie avec le directeur de l'Ecole lui-même, M.Travers, le 14 juillet 1939).

Septembre 1939 - mai 1940 : «La drôle de guerre»

La chimie ne m'emballait pas, on s'en doute. D'autre part, après la déclaration de guerre, l'École a été transférée à Lyon ; ma famille ne connaissait personne dans la région, alors que nous avions des amis à Lunéville (qui, juifs, se réfugiaient plus tard à Carpentras...) et les études étaient chères dans cette école privée - qui fut transformée en ENSI après la guerre. J'acceptai donc la bourse de licence à laquelle j'avais droit par l'admissibilité à Sèvres, avec en prime l'équivalence du certificat de mathématiques générales. Cette bourse n'était pas valable pour Paris, il fallait donc, de toutes façons, aller en province. La prestigieuse Université de Strasbourg se repliait sur Clermont-Ferrand : il fut décidé que j'irais à Clermont.

J'ai passé encore septembre et le début d'octobre à Merlimont¹ ; il a fait un temps merveilleux. J'ai donné des leçons pendant tout le mois de septembre. Le soir j'allais écouter les nouvelles à la radio, tout en tricotant des chaussettes, chez une mère de quatre enfants dont le mari était mobilisé - une connaissance de guerre et de vacances dont je n'ai plus jamais rien su. Le pacte germano-soviétique avait été signé le 23 août ; ça ne m'a pas particulièrement troublée [...]

Fin octobre 39 je m'installai donc à Clermont, dans une chambre en sous-sol, rue Montlosier. Je prenais mes repas dans une pension de famille, près de la place Gaillard, et je donnais quelques leçons pour compléter ma bourse.

C'était mon premier contact avec l'Auvergne. Je n'y connaissais personne et en particulier aucun membre du Parti. J'ai échangé quelques lettres avec Francis Cohen qui était mobilisé dans la DCA près de Melun et il m'a dit qu'un ami d'enfance à lui, Michel Bloch, était professeur à Thiers, il lui écrivait en lui signalant mon isolement politique.

C'est en décembre, je pense, que Michel est venu me voir. Il m'a fait connaître des amis à Clermont : les Martin, tous deux professeurs ; les Parrot : Louis, le poète, Denyse et leur fils Jean-François qui avait environ cinq ans ; Dichamp, aussi professeur... Pour les vacances de Noël je suis allée à Paris.

Par la suite, je suis allée voir Michel à Thiers et là j'ai fait la connaissance des Desserin et de leur fils Pierre - Madame Desserin était directrice d'école -, de Marcel Sauvagnat, Toinou Saint-Joanis, Tonine Planche, et de la famille

Joubert. Tous m'ont reçue avec la plus grande amitié. Nous avons fait, Michel et moi, de grandes promenades à pied ou à bicyclette dans ce beau pays. Au début j'ignorais qu'il était le fils de Jean-Richard Bloch (Bloch est un nom fort répandu). Je l'ai appris par hasard, en parlant avec les Martin. Pendant nos randonnées à pied nous parlions surtout littérature et, un jour où je faisais allusion à André Maurois en l'appelant «Monsieur Emile Herzog», Michel m'a dit : «Vous savez, c'est mon oncle, le frère de ma mère». Mais je n'avais pas vraiment gaffé parce que, dans la famille Bloch-Herzog on était assez ironique vis-à-vis d'André Maurois.

L'été 1940

C'est le grand bouleversement de la défaite, de l'exode ; Pétaïn, Laval la population est comme frappée de stupeur. A Clermont, on n'a connu ni les bombardements ni l'arrivée des troupes allemandes, seulement l'afflux des réfugiés. Les examens se sont passés normalement ; j'ai eu l'honneur de passer une partie de l'oral de calcul diff. avec le célèbre mathématicien Elie Cartan, replié de Paris et donnant un coup de main à son fils Henri. Je suis restée à Clermont, où mes soeurs, après un repli à Bordeaux, sont venues me retrouver avant de regagner Paris. Nos parents, surpris par l'avance foudroyante des Allemands, étaient restés bloqués à Merlimont. Je ne les reverrai qu'en 1943. Je dois attendre la rentrée pour occuper la chambre qui m'a été accordée en cité universitaire. Madame Desserin, après le départ des réfugiés de l'Est qu'elle avait hébergés dans son école, m'offre généreusement une hospitalité fort bienvenue. En modeste remerciement, j'aiderai Pierrot à préparer les math du bac. Je fais, pour ainsi dire, partie de la famille, comme d'ailleurs Michel.

Mais il n'était pas question de rester inactif. Dès le mois de septembre nous recevions épisodiquement du matériel du Parti et des AUS (Amis de l'Union soviétique). J'ai transporté des tracts, imprimés sur papier pelure, dans le cadre de ma bicyclette : on ôtait la selle et on glissait un rouleau dans le tube. De Thiers, j'en ai porté à des camarades isolés, à Pont-de-Dore, St-Rémy-sur-Durolle, St-Dier d'Auvergne. Nous étions accueillis avec joie ; les gens avaient besoin de reprendre le contact après tant d'événements tragiques et avec la certitude que ce n'était pas fini.

Octobre 1940 - Janvier 1941

En octobre 40, c'était la rentrée des Facultés. Il fallait remettre sur pied l'organisation des étudiants communistes et surtout faire de l'agitation pour entraîner le plus possible d'étudiants à l'action contre les Allemands et à la résistance contre le régime de Pétaïn ; dissiper les illusions à son sujet.

¹ Mes parents avaient une petite maison à Merlimont-Plage entre Berck et Le Touquet.

Yvon Djian (qui sera fusillé comme otage en 1942 au Mont Valérien) était venu de Paris pour établir le contact. Je n'ai pas connu tous ceux du groupe clermontois des étudiants communistes des années précédentes, j'en ai connu seulement trois ou quatre, plus deux ou trois étudiants étrangers sympathisants mais qui, étant boursiers et sans relations en France, ne devaient pas être compromis (entre autres Salem Shentoub, un Irakien; Mayer Cohn, un juif roumain). De toutes façons il valait mieux connaître le moins possible de camarades, pour la sécurité.

La consigne était d'entrer en rapport avec tous les étudiants qui semblaient mal disposés envers les Allemands, choqués par la servilité du régime de Vichy et peu enclins à la collaboration. Nous voulions former un groupe d'étudiants patriotes. Pour cela, il fallait d'abord se montrer ouvert socialement et la première chose était de participer activement aux organisations officielles d'étudiants, pour soutenir les revendications matérielles ou autres, et s'y faire au moins connaître pour que, en cas de «pépín», c'est-à-dire d'arrestation, cela ne passe pas inaperçu. (Je me suis fait élire vice-présidente de l'amicale des Sciences et j'ai eu l'occasion d'être reçue, avec la présidente, par le doyen, M. Dubois¹, pour je ne sais plus quelle raison.) Mais en fait, nous n'avons pas eu le temps de réaliser ce programme. Nous avons tous été arrêtés entre novembre 1940 et janvier 1941 et notre procès a été trop précoce, trop «politique», sans aucune personnalité connue impliquée; par la suite on n'a retenu que le procès des universitaires strasbourgeois et celui de Pierre Mendès France (voir le film de Marcel Ophüls *Le Chagrin et la Pitié*).

J'avais évidemment d'autres activités qu'universitaires, essentiellement taper le texte des tracts sur stencil, Marc Lefort se chargeant des illustrations. Nous disposions d'une source pour les stencils, d'une autre pour le papier (produits contingentés et dont la vente était très surveillée) et on s'arrangeait aussi pour le tirage - je ne sais pas par quels canaux et je n'avais surtout pas à le savoir. Ensuite on distribuait les tracts en les fourrant dans les poches des manteaux, aux vestiaires, pendant les cours. Mais de cette façon on ne pouvait toucher systématiquement tous les étudiants. Je n'avais jamais vraiment tapé à la machine. Madame Desserin avait été révoquée et, avec sa famille, habitait chez sa mère qui possédait une petite maison à Chamalières. C'est là que j'ai «appris» à taper, la machine étant posée sur un lit et recouverte, ainsi que la dactylo, par un gros édreon pour que les voisins n'entendent rien.

Le 30 novembre une de nos camarades Nicole Joubert, fille du docteur Joubert bien connu dans la région, a été arrêtée chez elle, à Thiers (madame Joubert, d'origine russe et militante des Amis de l'Union soviétique, était déjà internée au camp de Rieucros). Nicole avait, comme moi, une chambre à la cité universitaire. Il fallait à tout prix, pour tenter de la dédouaner, continuer les distributions de tracts: la consigne, en cas d'arrestation sans flagrant délit, était de nier toute activité subversive et j'étais certaine que Nicole l'appliquerait. Il fut donc décidé que je glisserais un tract, la nuit, sous chaque porte du bâtiment des filles; les garçons devaient faire de même chez eux (à l'époque il n'y avait pas de mixité). Ce tract nous paraissait particulièrement important car il relatait la manifestation des étudiants parisiens, le 11 novembre à l'Arc-de-Triomphe, et sa répression par les Allemands; la première page s'encadrait dans une carte de France dessinée tant bien que mal, avec en exergue la phrase d'Engels: « Un peuple qui en opprime

un autre ne saurait être libre » ; on citait l'appel à la résistance de Maurice Thorez et Jacques Duclos et on protestait, entre autres, contre l'arrestation, le 30 octobre, du physicien très connu Paul Langevin, membre éminent du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes avant la guerre. Le 8 novembre, jour où il devait faire son premier cours de l'année, il y a eu une manifestation d'étudiants devant le Collège de France, cependant que des professeurs et des chercheurs se rassemblaient dans l'amphi où ce cours aurait dû avoir lieu.

J'ai fait ma distribution comme prévu, sans encombre mais non sans battements de cœur. J'ai appris le lendemain qu'une jeune fille qui ne dormait pas avait vu le papier passer sous sa porte entre deux et trois heures du matin mais n'avait pas bougé. Or le bâtiment des filles était fermé la nuit et jalousement gardé par sa directrice, Madame Violle. «Le» coupable était forcément une résidente. A partir de là, l'enquête a dû être facile. La plupart des filles appartenaient à des familles honorablement connues dans la région, il y avait deux «étrangères», venant du même lycée parisien, l'autre était fille d'officier et connaissait bien mes opinions... Si elle a parlé - ce que j'ignore - elle a sûrement cru faire son devoir de bonne Française. En tout cas, j'ai été convoquée au commissariat central peu de temps après. Les policiers de la «Brigade spéciale» (sous-entendu: anti-communiste) m'ont interrogée, ont perquisitionné dans ma chambre, se sont intéressés à un papier d'emballage en provenance de Lyon qui aurait pu contenir les tracts et m'ont finalement laissée en liberté. (Un ami, alors consul de Grande-Bretagne à Lyon, m'avait fait parvenir des vêtements que ma mère lui avait remis pour moi à Paris. La police l'a interrogé (il me l'a dit quand je l'ai revu à Clermont en 1943 ou 1944) - mais elle l'a sans doute jugé insoupçonnable).

Evidemment, après cela il aurait mieux valu changer d'air. Mais que faire ? Nous étions livrés à nous-mêmes, sans aucune expérience de l'illégalité, sans liaison rétablie, après le départ de Djian, lui-même «brûlé» à Clermont. D'autre part je n'avais pas d'argent, il m'aurait fallu en tout cas attendre de toucher ma bourse, à trimestre échu, vers le 15 janvier. Même alors, je ne sais pas trop ce que j'aurais fait. Tout en mourant de peur (je parle du moins pour moi), nous étions très imprudents. Et nous nous considérions comme mobilisés.

Quoi qu'il en soit, Michel a été arrêté le 9 janvier 1941, en délit tout ce qu'il y a de plus flagrant : dans sa chambre la police a trouvé un paquet de 300 *Humanité* clandestines. Et une lettre de moi, saisie ensuite chez lui, bien que totalement apolitique, n'a fait que confirmer les soupçons de la police, qui est venue me «cueillir» à la cité le 11 après le repas du soir. Ils ont de nouveau fouillé ma chambre et ont trouvé dans ma serviette de cours un bulletin des AUS (Amis de l'Union soviétique), que je n'aurais pas dû avoir car il était formellement interdit, par tous les responsables, d'avoir des contacts avec d'autres organisations, fussent-elles amies. J'ai prétendu que j'avais trouvé ce bulletin sur un banc dans un amphi, mais ils ont tout de même compris qu'il s'agissait d'une brochure interne, non destinée au public.

J'ai passé trente-six heures au commissariat avec une pomme pour toute nourriture et n'ai été emmenée à la maison d'arrêt de Clermont, rue Halle de Boulogne, que le 13

¹ Emmanuel Dubois était professeur de physique. J'ai su par la suite qu'il avait fait partie des intellectuels résistants.

janvier. Je suppose qu'il y avait eu des arrestations chez les garçons, que les interrogatoires ont été menés en parallèle avec ceux de Nicole et moi (car j'ai su plus tard par Nicole

qu'un des garçons avait lâché le morceau) et que tout cela a retardé mon incarcération. On verra que cela n'a pas été sans conséquence.

Marcel Bleibtreu

LA GUERRE 39-45

[...] À la mi-septembre 1939, je suis mobilisé et je prends contact avec un petit groupe qui tente de reconstruire le mouvement autour d'Yvan Craipeau, de Paul Parisot et de Marcel Hic. Je leur demande de m'indiquer un correspondant avec qui je maintiendrai le contact quelles que soient mes affectations à venir. La réponse vient de Michel Mestre : seuls les ouvriers dans les usines peuvent agir sur le cours de la guerre... C'est muni de cet adage édifiant qu'il me faut assumer ma nouvelle condition militaire parmi des milliers d'étudiants médecins, dentistes et pharmaciens parqués dans la caserne Mortier. Par chance, je retrouve mon ami Raymond Lébovitch; étudiant en médecine, membre du PCF, flûtiste de talent, chanteur du groupe Les 4 barbus, rival des Frères Jacques, il opéra pour la stomatologie de pointe, dont il deviendra un des maîtres. À longueur de journée, il m'interroge sur le troskisme et le stalinisme¹.

Avant d'être promus médecins auxiliaires (médecins de bataillon), les externes des hôpitaux de ma classe d'âge doivent faire un stage d'élèves officiers de réserve (EOR).

De temps à autres nos longues journées d'ennui sont égayées par un spectacle de choix. Un petit homme râblé, portant la moustache noire et la mèche plaquée sur le front d'Adolf Hitler, apparaît à une fenêtre du second étage et harangue la foule massée dans la cour de la caserne. D'une voix rauque, parfaite imitation de la voix d'Hitler, il improvise d'interminables discours frénétiques qu'il martèle dans un charabia pseudo-germanique. Le génial amuseur public est un étudiant en pharmacie qui atteindra les sommets de la célébrité... sous le nom de Francis Blanche.

Fin septembre, c'est le départ pour Tours où l'école d'EOR est installée à dans une caserne de cavalerie [...]

Pour compléter notre formation de médecins de bataillon, nous sommes transférés à Autun, dans un grand hôpital de chirurgie lourde et de soins aux victimes des gaz de combat. Nous n'avons plus rien à apprendre sur les soins d'urgence aux blessés et aux

gazés, leur triage et leur évacuation. La Drôle de guerre se prolonge. [...] L'annonce d'une offensive de la Wehrmacht m'incite à mettre en lieu sûr deux grosses valises d'archives de Trotsky que Rosmer m'avait confiées en dépôt. Je décide de confier le précieux bagage au docteur Daniel Martinet². Par télégramme, j'informe, ma compagne de mon arrivée à la gare de Lyon en la priant d'appeler Martinet à l'hôpital Bichat pour convenir d'un rendez-vous. A mon arrivée, elle m'apprend que la Sécurité militaire l'a longuement questionnée sur le télégramme et sur le sens du code secret Gare - Bichat. Le lendemain, Daniel Martinet me raconte que trois importants agents du contre-espionnage l'avaient cuisiné sur le fameux «code» et comment il les avait promenés pendant deux heures, tout au long de sa contre-visite, en les asticotant de son ironie aiguë et souriante, terreur des salles de garde.

[...].(Marcel Bleibtreu se retrouve à Toulouse, puis à Marseille).

Avant de prendre le train qui me ramènera à Paris le 4 novembre 40, j'invite Georgette Gabai à parcourir les garrigues pour parler en toute sécurité du grave problème posé par le ralliement au nazisme de l'équipe dirigeante, des Auberges de la jeunesse. Georgette accepte l'idée de convoquer un congrès extraordinaire des usagers de la région sud inscrits au Centre laïc des auberges de la jeunesse (CLAJ), pour expulser les apprentis nazillons. Nous mettons au point la tactique et les documents à soumettre au congrès. Le 4 janvier 1941, alors que je suis en route pour Paris, c'est chose faite. La nouvelle direction, dominée par les trotskystes, Georgette Gabai et Henri Husdinger, engage 1es « Clubs d'usagers » dans l'action antifasciste. A la même époque., les collabos sont chassés *manu militari* par les ajistes eux-mêmes du siège parisien du CLAJ. Ainsi, bien avant l'apparition du premier réseau résistant et celle, beaucoup plus tardive, des réseaux du PCF, le mouvement le plus représentatif et le plus actif de la jeune génération était devenu une pépinière de la lutte antinazie et du militantisme révolutionnaire. Re-baptisé

¹ En 1952, R. Lébovitch rendra visite à sa famille juive restée en Russie. Bouleversé par les horreurs antisémites et autres du régime stalinien, il rompt avec le PCF.

² Fils du poète surréaliste Marcel Martinet, Daniel avait été réformé pour amputation d'un pied, à la suite d'un accident de rue survenu dans l'enfance. Brillant interne en chirurgie, il était parti en Espagne créer un poste de chirurgie mobile. Il sauva la vie d'un grand nombre de combattants du POUM et de la CNT. Plus tard il inventa la phlébologie moderne.

Durant sa trop brève existence, il finança et anima une publication syndicaliste révolutionnaire dont le professeur Robert Debré fut rédacteur scientifique jusqu'à ses derniers jours. En 1950, à l'époque où j'organisai les brigades de soutien à la Yougoslavie, il accepta avec son ami le docteur Jacques Robin, de constituer une délégation médicale de témoignage sur le régime Tito, contre les calomnies staliennes.

Compagnons de la route, le mouvement des usagers des auberges de la jeunesse réussira à infiltrer les Chantiers de jeunesse à tel point que Vichy sera contraint d'en décider la dissolution. L'exemple sera suivi en 1942 par les Éclaireurs de France et en 1944, par quelques groupes de Scouts catholiques¹. Le 30 octobre 1941, après sa rencontre avec Hitler à Montoire, Pétain lance son appel à la collaboration.

De retour à Paris le 4 novembre 1940, je m'inscris en troisième année de médecine et choisis un poste dans un service de médecine interne à l'Hôtel Dieu. Dans les couloirs de la Faculté le bruit court, de bouche à oreille, qu'une manifestation pourrait avoir lieu le 11 novembre aux Champs-Élysées. Internationaliste convaincu, je passe outre à la symbolique réactionnaire et chauvine de la date, et décide de saisir l'occasion, probablement unique, de défier dans la rue le nazisme triomphant.

Le 5 novembre, je me rends à l'Hôtel-Dieu pour me présenter à mon nouveau chef de service. Devant le portail de l'hôpital, un petit homme à moustache noire et raide comme un I interpelle violemment un grand touriste ventru, le Leica à la main, vêtu à la tyrolienne, de la culotte de cuir à bretelles et du chapeau à plume. Du geste et de la voix, les bras en croix, le petit Français lui barre la route: « L'entrée est interdite !, Verboten » - «, Moi seulement vouloir faire Foto » - « Ici c'est un hôpital. HO-PI-TAL. Les photos sont interdites ! Interdites ! Verboten ! Foutez le camp! Heiraut ! » et il le met en fuite. Le temps de localiser mon nouveau service et de revêtir la tenue réglementaire, j'ai la surprise de découvrir que le petit Astérix est mon nouveau « patron », le professeur Henri Besnard, qui commence sa visite, suivi de la cohorte dévouée des assistants, chefs de cliniques, internes, externes, infirmières et stagiaires! Quarante ans plus tard j'apprendrai que l'accoutrement du touriste était la tenue d'apparat des hauts dignitaires nazis et que le photographe obèse n'était autre que le Feld Maréchal Hermann Goering.

Cet épisode héroïco-comique me revient en mémoire quand j'entends discourir sur le « pétainisme » des français. La vérité est que la collaboration ne tenta qu'une faible minorité, même au sein du milieu très privilégié des médecins hospitaliers. Pour ma part, je n'ai connaissance que de deux ou trois cas; celui d'un chirurgien des hôpitaux, frère-ennemi du surréaliste Philippe Soupault ; et celui d'un dénommé Per..., nazi invétéré, dénonciateur de mon ami Alexandre, Minkovsky, probable tireur des toits responsable de la

fusillade du 26 août 1944 sur la place Notre-Dame et complice d'un attentat monté contre moi en 1954 par le lobby pied-noir marocain et la bande du commissaire Dides. Dans le milieu social très bourgeois des étudiants en médecine, j'ai même enregistré bon nombre de conversions d'ex-maurrassiens. Certains étaient déjà présents parmi les manifestants du 11 novembre 1940 ; quelques uns participèrent en 1942 aux actions musclées que nous mènerons contre la «chaire d'eugénisme.» ; quatre ou cinq d'entre eux éprouvèrent même le besoin de venir me déclarer que j'avais eu raison contre eux et m'annoncer qu'ils ralliaient le combat antinazi, dans tel réseau de Résistance, pour telle ou telle mission, (par exemple le repérage des rampes de lancement des bombes volantes V l).

Je citerai aussi le cas d'un célèbre chef de service de cardiologie, ex-ligueur Camelot du Roy qui, à l'annonce du STO, réunit son service pour proposer de planquer - à ses frais- tous ceux qui se sentiraient menacés de réquisition.

Le 29 mars 1941, le Commissariat général aux questions juives est créé à Vichy. Quelques semaines plus tard, je reçois un appel au secours de la mystérieuse Mme Gold qui m'avait sorti du guépier d'Autun. Elle me demande de faire disparaître de l'hôtel particulier du Grand maître du Grand-Orient de France réfugié en ZNO les registres où sont inscrits tous les adhérents et leur curriculum vitae. La Gestapo les recherche activement et peut les saisir d'un moment à l'autre. Bien que n'ayant jamais appartenu à la Franc-Maçonnerie, j'accepte. Je passe une nuit entière à brûler - dans la cheminée- les pages parcheminées d'immenses et luxueux registres couvertes de calligraphies. [...]

En mai 1942, les forces d'occupation imposent aux Juifs le port obligatoire de l'étoile jaune. À la même époque, le Commissariat aux affaires juives prétend imposer en faculté, de médecine une chaire d'eugénisme, inspirée des thèses racistes d'Alexis Carrel et de Rosenberg.

Coude à coude avec Cyrille Coupernik, Raymond et Hélène Gorin, Claude Monod, Minkowsky, Pierre Royer, Tzouladze, Emile Monnerot et une vingtaine d'autres, nous interdisons *manu militari* à deux reprises et définitivement la séance inaugurale de la chaire d'eugénisme, Le 16 juillet c'est la rafle de 13000 Juifs internés au Vel d'hiv avant leur déportation à Auschwitz.

¹ Lire à ce sujet la thèse de doctorat de Lucette Heller-Goldenberg, *Histoire des Auberges de Jeunesse en France*

DOCUMENT***La question juive. Rapport présenté par F. Gillot, président de l'AG d'Alger*****Congrès de l'Union nationale des étudiants de France, Tain-l'Hermitage, 18 avril 1941**

Les étudiants de France, placés en face du désastre que vient d'éprouver notre pays, se doivent de rechercher les raisons profondes et les causes directes d'un effondrement sans précédent dans notre histoire.

La mainmise des Juifs sur notre France leur paraît être une de ces raisons.

Cette question mérite donc d'être approfondie.

- dans le passé
- à l'état présent
- dans l'avenir

I – DANS LE PASSÉ

L'immigration en France d'étrangers juifs a commencé depuis 150 ans. Leur émancipation fut en effet décrétée le 27 septembre 1791 par la Constituante. De sujets ils devenaient citoyens et jouissaient des avances accordées à tous les français.

Mais c'est depuis la défaite de 1870 et surtout depuis la fin de la grande guerre de 1914-1918 que cette marée d'immigrants a submergé la France. En 1939 on a pu dénombrer en France près de 650.000 Juifs, soulignons que cette statistique ne reprend pas les demi-juifs, ni les quart de juifs qui leur sont en tous points assimilables.

Les mœurs parlementaires ont permis par les compromissions et la démagogie électorale la montée au pouvoir de cette minorité de 2,5%.

Notre vieux pays gallo-romain, qui certes avait déjà connu bien des troubles intérieurs et bien des révolutions entre Français, s'est trouvé placé dans un état de choses nouveau : une multitude qui n'avait de français ni le sang, ni la mentalité, s'est installé soit directement, soit par personnes interposées aux postes de commande. La responsabilité de la franc-maçonnerie est, dans ce fait, écrasante.

Ne cherchant ici qu'à rappeler quelques notions acquises par tous ceux qui réfléchissent notons simplement :

- que la loi sur le divorce a été faite par le juif Naquet,
- que le décret qui naturalise en bloc les Juifs algériens a été pris sous l'impulsion du Juif Crémieux,
- que l'assaut final aux assises morales et économiques de notre pays a été mené par le Juif Blum dans le ministère duquel se trouvaient quarante autres Juifs.

Ces faits sont bien connus et la France au lendemain de sa défaite n'a pas hésité tout entière à reconnaître le mal que les Juifs lui valaient.

Il appartient aux étudiants d'en signaler d'autres. Dans notre vie universitaire nous avons vu s'installer à nos côtés sur les bancs des facultés des Juifs de plus en plus nombreux.

Venus des régions les plus pauvres de l'Europe, ou expulsés des pays qui en avaient assez, ces étudiants juifs ne pouvaient en rien être considérés comme Français.

Nous entendons préciser qu'il ne s'agit nullement ici d'une querelle d'ordre religieux : ce n'est en tant qu'Israélites adhérant à la croyance hébraïque que nous les rejetons. C'est sur le terrain ethnique qu'il faut placer la question : les Juifs ne sont pas Français, ils ne peuvent pas l'être et ne le deviendront jamais. Nous ne devons pas craindre de prononcer le mot de race. Le racisme n'est pas d'invention allemande mais de tous temps connu en France.

Quelques exemples pris au hasard de notre histoire suffiront à le montrer.

- Charles V et Louis XII avaient fait expulser les Juifs.
- Napoléon a dit « il faut considérer les juifs comme nation et non comme secte religieuse . C'est une nation dans la nation ».

Notre susceptibilité ne doit pas être effarouchée.

En rejetant les étudiants juifs de notre sein, nous ne faisons que nous placer dans la tradition française.

Arrivés en France en prenant le masque de pauvres hères que font les Juifs ? Studieux, placés au premier rang de nos amphithéâtres ils passent concours et examens. Normalement en tant qu'étrangers les étudiants juifs d'immigration récente ne peuvent présenter que leur doctorat d'université et non doctorat d'État.

En réalité, nous savons tous que, pratiquement, tous ces néoarrivés ont été en masse naturalisés ces dernières années, ils ont donc pu s'installer dans toutes les branches de notre activité nationale.

- le Droit a été envahi, en 1938 on compte 350 avocats juifs à la cour d'appel de Paris et 20% de stagiaires

- La Médecine, par le côté commercial qu'elle peut présenter, a été encore plus gravement atteinte, 15% des médecins en France sont juifs, à elle seule la région de Paris qui en compte 2,5% au début du siècle en compte aujourd'hui plus de 50%.

Pour conclure, nous dirons que ce qui s'est passé ces dernières années à propos des Juifs est catastrophique.

Mal connus, ils ont été baptisés à tort étrangers ou mêtèques; ces termes sont vagues, faux et susceptibles de blesser l'amour propre d'étudiants venus étudier en France auprès des maîtres éminents de nos universités. Il ne s'agit pas ici d'étudiants américains, anglais, suisses, allemands, belges, italiens, etc... qui retournent ensuite dans leurs différents pays pleins d'amour, de respect pour la science française.

Il s'agit d'étudiants juifs, qui sont venus en France avec l'intention bien nette d'y rester et d'exploiter (jusqu'à merci) un pays et un peuple qui ne leur sont rien

II/ ÉTAT PRÉSENT

Un des premiers gestes du gouvernement du Maréchal Pétain a été de donner aux français une conscience nette du danger. Un statut des juifs de France a été élaboré. L'abrogation du décret Crémieux a été saluée en Afrique du Nord par des cris de joie. Puis on a parlé de limiter le nombre des médecins et des avocats juifs par un *numerus clausus*. Tout dernièrement un Commissariat aux questions juives a été créé à la tête duquel a été placé un parlementaire courageux, Monsieur Xavier Vallat. Quels sont les résultats ?

Nous n'hésitons pas à dire qu'ils sont encore peu apparents ; les Juifs sont restés pour le plus grand nombre là où ils étaient ;

- en zone occupée aplatis devant les autorités occupantes, leur esprit commercial a vite repris le dessus : le marché noir, qui sévit, est en grande partie organisé par eux,

- en zone libre, les Juifs se sont planqués dans les grandes villes surtout là où, en payant beaucoup, on peut bien manger, par exemple à Marseille sur 680 étudiants réfugiés il y a 350 étudiants juifs (chiffre fourni par le président de l'AG de Marseille). Indifférents aux malheurs de la patrie, ils narguent les étudiants français, espérant un retour à l'état de choses ancien et la fin du gouvernement du Maréchal.

En Algérie, je peux vous donner les précisions suivantes¹

- Faculté des sciences : nombre total des étudiants 345, nombre de Juifs, 39, proportion : 18%.
- Faculté de droit : nombre total des étudiants 491, nombre de Juifs 126, proportion : 26%.
- Faculté des lettres : nombre total des étudiants 550, nombre de Juifs, 86, proportion : 16%.
- Faculté de médecine et de pharmacie :
 - Pharmacie : nombre total des étudiants 136, nombre de Juifs, 46, proportion : 33,5%.
 - Médecine : nombre total des étudiants 396, nombre de Juifs, 108, proportion : 27,44%.
 - PCB (Faculté des sciences) : nombre total des étudiants 260, nombre de Juifs, 93, proportion : 39,7%.

Ces chiffres énormes sont ceux d'Alger ; dans les autres facultés, sans avoir une pareille précision, on connaît la même augmentation. Cela constitue pour l'avenir un danger très grave. Insidieux, faux, les Juifs sont dans ces facultés des propagateurs attirés de tous les bobards et de tous les nouveaux « mensonges qui nous font tant de mal ». Il faut que cela finisse. Comment ?

III – DANS L'AVENIR

Il ne s'agit nullement d'attiser la haine, ni de fomenter des pogroms. Il faut simplement considérer les Juifs en France comme des étrangers à notre pays, à notre peuple, à notre sang et à notre mentalité.

Il faut donc leur donner un statut d'étranger : qu'ils soient les hôtes de notre maison dont nous entendons rester les chefs et jamais devenir les domestiques.

Les professions libérales auxquelles aboutissent nos études permettent d'avoir une grande influence sur l'esprit public. Il faut donc limiter l'accession des Juifs à ces professions dans un cadre très étroit.

Pour cela il ne suffit pas de limiter l'installation des médecins ou des avocats juifs.

On n'arrête pas un fleuve à son embouchure, mais à sa source.

Il faut limiter l'entrée des Juifs dans les universités françaises : d'extrême urgence, avant la fin même de cette année d'études, il faut établir le *numerus clausus* dans les facultés.

Voici en conséquence le vœu que nous émettons :

Vœu émis par l'association générale des étudiants d'Alger.

- :- :- :- :- :- :- :-

Le congrès de l'Union nationale des étudiants de France, réuni sous la présidence de Le Mazou,

Considérant

- que les étudiants juifs venus de plus en plus nombreux dans les facultés françaises ne peuvent en rien être considérés comme de souche, de mentalité, ni de race française ;
- que l'apport d'un contingent aussi massif à l'entrée de l'université rend illusoires et vaines toutes mesures restrictives à l'installation ultérieure de ces étudiants comme membres des professions libérales.
- qu'il convient donc d'extrême urgence d'envisager la limitation des juifs à l'entrée de l'Université.
- qu'il est dans l'intention du gouvernement du Maréchal Pétain de proportionner le nombre des Juifs admis à exercer ces professions à leur nombre total en France.
- que cette proportion est de 2,5%

Emet le vœu suivant :

1° Que d'extrême urgence, avant la fin de cette année d'études soit limité à 2,5% au grand maximum le nombre de Juifs pouvant s'inscrire dans les facultés françaises. Ce chiffre de 2,5% étant limitatif pour chaque discipline.

2° Que pour ceux déjà inscrits cette même proportion de 2,5% soit appliquée aux Juifs se présentant aux examens, et ce dès la présente année scolaire 1940-1941.

3° Qu'un représentant de l'Union nationale des étudiants de France soit en contact permanent avec le Haut commissariat aux questions juives

Vœu adopté par le congrès de l'Union nationale des étudiants de France réuni à Grenoble le 18 avril 1941.

¹ Suit une liste détaillée matière par matière, nous nous en tenons aux grandes lignes. NDLR.

congrès de l'Union Nationale des étudiants de France

Grenoble, 16 avril. — Le congrès de l'Union Nationale des étudiants de France a débuté hier matin à l'Hôtel-de-ville de Tain-l'Hermitage. De nombreux délégués, venus notamment de Lyon, Grenoble, Marseille, Alger, Montpellier, Toulouse, Clermont-Ferrand y participent.

M. René Le Mazon a présenté le rapport moral et, sur sa proposition, le télégramme suivant a été adressé au Chef de l'Etat :

« Le congrès de l'Union Nationale des étudiants de France, réuni à Tain pour la première fois depuis l'armistice, remercie respectueusement le Maréchal de son œuvre de reconstruction de la Patrie et l'assure, au nom des étudiants français, de son indéfectible attachement et de son respectueux dévouement. »

Demain, la jeunesse estudiantine franchira le Rhône pour continuer ses travaux à l'Hôtel-de-ville de Tournon.

DOCUMENT

Projet de corporation étudiante, Vichy, 1941

Un des multiples projets de corporation étudiante préparés à Vichy en 1941, mais refusés par les autorités allemandes échaudées par la manifestation à l'Étoile du 11 novembre 1940. À partir de 1942, les projets sont abandonnés...

Vichy, le [...] octobre 1941

Monsieur le Maréchal,

Les étudiants sont un précieux facteur de la reconstruction française que vous avez entreprise; ils ne peuvent cependant participer efficacement à celle-ci que s'ils sont dotés de l'organisation véritable qui jusqu'à ce jour leur a fait défaut.

Il n'y a en effet, pour l'instant, que des associations d'étudiants dont certaines ont rendu d'appréciables services et dont d'autres, au contraire, ont révélé une méconnaissance complète des devoirs et de la dignité de la Jeunesse universitaire. Par ailleurs, la multiplicité de ces associations, si elle a l'avantage de mieux satisfaire les diverses tendances spirituelles et confessionnelles, a le grave défaut d'aboutir à la confusion et à la dispersion des efforts.

Pour concilier la liberté d'association et donc le pluralisme des groupements d'étudiants, avec une véritable unité dans l'organisation, il nous a paru nécessaire de recourir à la formule corporative.

Le projet que nous avons l'honneur de vous soumettre respecte donc le principe de la liberté d'association, sauf, à en limiter l'abus par un contrôle de l'État permettant à celui-ci de n'admettre dans la corporation que les groupements qui en sont dignes. Mais en faisant des associations librement constituées les éléments essentiels d'une corporation unique et obligatoire, il assure l'unité nécessaire à un ordre véritablement efficace. Le projet prévoit donc l'obligation pour chaque étudiant d'adhérer à une association agréée, l'ensemble de ces associations formera la corporation des étudiants dont la direction appartiendra à un organisme réunissant les représentants de l'Université, du secrétariat général de la jeunesse, et des associations d'étudiants.

Il ne nous a pas paru suffisant de prévoir une corporation dans chaque Université auprès des autorités régionales, il faut encore qu'une corporation nationale groupe l'ensemble des corporations locales ainsi que les fédérations formées par les associations agréées et les représente auprès du secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la

jeunesse, pour que soit réalisée une organisation unie et hiérarchisée des étudiants de France.

Enfin, en raison même de cette méconnaissance des devoirs et de la dignité de la jeunesse universitaire révélée par certaines associations et fédérations, il nous a semblé nécessaire de prévoir la possibilité de dissoudre par décret celles qui persévéraient dans cette attitude.

Tels sont, Monsieur le Maréchal, les traits essentiels du projet que nous avons l'honneur de proposer à votre signature, en vous assurant de notre respectueux dévouement.

Le secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la jeunesse

Signé: J. Carcopino

Le ministre, secrétaire d'État à l'intérieur?: Signé: P. Pucheu

loi portant création d'une corporation des étudiants

Nous Maréchal de France, Chef de l'État Français,

Le Conseil des Ministres entendu,

Décrétons:

Article 1er. Dans chaque Université, les associations d'étudiants spécialement agréées à cet effet par le secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la jeunesse forment la Corporation des Étudiants de cette Université.

Article 2. Tout étudiant inscrit ou immatriculé dans une faculté de l'État ou dans une faculté libre visée à l'article 5 de la loi du 12 juillet 1875, ainsi que tout élève des établissements qui dépendent de la Direction de l'enseignement supérieur doit obligatoirement adhérer à l'une de ces associations. Il exprime son choix lors de ses inscriptions.

La démission d'une de ces associations est subordonnée à la preuve de l'inscription dans une autre.

Article 3. La corporation des étudiants dans chaque Université est dirigée par un conseil qui comprend:

- un président désigné par le recteur sur une liste de quatre noms présentés par les Présidents des Associations visées à l'article 1er,
- un représentant du recteur choisi parmi les professeurs de faculté,
- un représentant du délégué régional de la jeunesse,
- les présidents des associations forment la Corporation assistés de délégués choisis par les étudiants des diverses facultés et établissements visés à l'article 2. Pour chaque faculté ou établissement le nombre de délégués de chaque association est proportionnel à celui de ses adhérents dans cette faculté ou établissement. Le choix des délégués doit être approuvé par le Recteur et par le délégué régional de la Jeunesse.

Article 4. La corporation représente les étudiants auprès de tous les organismes dépendant du secrétariat d'État à l'Éducation nationale et à la jeunesse, défend leurs intérêts corporatifs, organise et gère les œuvres d'entr'aide et de solidarité; elle est responsable de la discipline et de la formation de ses membres.

Les corporations d'étudiants sont reconnues d'utilité publique.

Article 5. L'ensemble des Corporations forme la Corporation nationale des étudiants de France. Elle est dirigée par un conseil national composé des délégués des Corporations locales que ces dernières proposent à l'agrément du secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la jeunesse, ainsi que des présidents des Fédérations formées par les associations visées à l'article 1er et agréées comme elles. Le secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse désigne le président du conseil national des étudiants sur une liste de quatre noms présentée par ce conseil.

Article 6. La Corporation nationale représente les étudiants auprès du secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la jeunesse; elle organise et gère les œuvres d'entr'aide et de solidarité qui doivent être réalisées sur le plan national. Elle stimule et coordonne l'activité des Corporations locales.

La Corporation nationale est reconnue d'utilité publique.

Article 7. Les associations dites universitaires ou qui visent à recruter leurs membres actifs parmi les étudiants ou qui sont constituées pour leur venir en aide, ainsi que les unions et fédérations qu'elles forment entre elles peuvent être dissoutes par décret si elles ne sont pas agréées dans le délai d'un mois à compter du jour de la promulgation du présent décret. Les biens meubles et immeubles des associations et fédérations dissoutes seront attribués de plein droit aux associations agréées ou aux Corporations.

Article 8. Les modalités d'application des dispositions des articles précédents seront réglées par arrêté ministériel.

Article 9. Le présent décret est applicable à l'Algérie.

Article 10. Le présent sera publié au Journal Officiel et exécuté comme loi de l'État.

Fait à Vichy, le ... 1941

Par le Maréchal de France, Chef de l'État Français,

Le Ministre, secrétaire d'État à l'intérieur

Le secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la jeunesse

DOCUMENT

Discours prononcé par Monsieur Abel Bonnard à l'issue du repas donné pour l'UN à l'Hôtel Albert 1^e

Vichy, le 3/5/43¹

Vous êtes la jeunesse française dont nous attendons tant de choses et pour laquelle les hommes d'un certain âge travaillent avec tant de cœur parce que c'est vous qui devez recueillir la moisson que nous aurons semée.

Je suis content de vous voir parce que je souhaite que le plus possible de rapports directs se nouent entre moi et tous ceux qui dépendent de l'éducation nationale.

Ce qu'il y a de plus dangereux dans la classe importante c'est qu'on est tout de suite séparés de ceux avec qui. l'on veut avoir des rapports, surtout quand on est nombreux. Mais aujourd'hui vous acheverez les travaux de votre congrès par une rencontre directe avec le Maréchal.

Vous recevrez de cette rencontre non seulement une émotion mais une espèce de commotion électrique qui va directement du chef à ceux qui l'aiment, et il les unit à lui par un rayon personnel. Ainsi, je suis convaincu que vous emporterez de cette rencontre avec le Maréchal l'émotion qui animera les vertus qui doivent être pour vous des vertus nécessaires.

Ceci dit, je suis content de parler avec vous d'abord de votre situation d'étudiant. Vous êtes d'abord des étudiants mais vous ne devez pas être uniquement cela. Vous devez regarder en moi un défenseur direct de vos intérêts. Je le suis en effet et dois l'être. Dans cette crise terrible, c'est moi qui doit sauvegarder les avantages et conditions qui doivent vous permettre d'accomplir vos études. Mais je dois vous dire que je suis scandalisé de voir des étudiants qui ont l'air tout surpris parce que le drame qui bouleverse le monde agite un peu leur destin. Je vois qu'en France, en ce moment-ci, il y a des étudiants qui trouveraient tout naturel de traverser sur le destin qui ne serait pas changé. Eh bien non : il est sain, il est naturel, il est

nécessaire, que ce drame vous atteigne aussi dans vos conditions particulières.

Parfois, parmi toutes les lettres que je reçois il y en a qui traduisent de l'émotion. Pourquoi ? Parce que la vie est plus difficile, parce qu'il y a les restrictions. Cet enlèvement matériel ne signifie pas l'affaissement ni l'écrasement. Il y en a d'autres qui éprouvent de l'émotion parce qu'on a changé la date d'un examen. Mais n'en n'avait-il pas eu auparavant?

Alors ce que je veux vous dire c'est que vous avez le droit de compter sur moi pour défendre vos intérêts, et ceci, non seulement pour une raison qui est l'attachement. naturel que je dois avoir pour ceux que vous représentez, mais pour une autre raison plus profonde qui est celle qui importe à la Nation elle-même. Mais d'un autre côté, je vous le répète, il est nécessaire et il est bon que votre petit destin personnel se ressente d'une agitation générale qui doit vous pénétrer jusqu'au fond de l'âme, parce qu'on ne profite pas d'un calme artificiel qui serait scandaleux quand une houle énorme fait vaciller le monde qui porte le destin des peuples.

Vous êtes des étudiants. Il ne s'agit pas de vous rabougir dans ce titre. Vous êtes avant tout de jeunes français. Vous êtes des jeunes gens et vous devrez former une jeunesse. Mais que vous formiez une jeunesse je n'en suis pas sûr. Vous êtes peut-être dans votre jeunesse, tout le reste d'une sénilité d'hier. Vous êtes peut-être l'expression d'un monde à jamais condamné dès le début. Mais j'espère et j'ai confiance en vous.

Ce que j'attends de vous c'est que vous soyez une jeunesse. Une jeunesse cela est si bon, et certain nombre de jeunes gens français ne se doute pas de ce que c'est qu'une jeunesse. Une jeunesse c'est une force de la nature qui rentre dans un courant d'espoir; c'est un Printemps, mais pas un Printemps quelconque. Vous n'êtes pas n'importe quelle plante ni n'importe quelle fleur. Vous avez reçu la mission

¹ Il s'agit du discours d'Abel Bonnard à la délégation du congrès de l'UNEF, dont Louis Laisney fait état dans son témoignage. « A l'issue de cette manifestation d'unité estudiantine, on se rend quand même à Vichy en train spécial. C'était une des conditions mise à la tenue du Congrès. Au banquet officiel, Bellot fait un discours pour dire que les étudiants ont besoin d'être aidés, mais sans manifester de sentiments marqués pour la puissance invitante. S'ensuit le discours du Ministre de l'Éducation nationale Abel Bonnard dont j'ai gardé en mémoire, comme un souvenir

indélébile, les premiers mots "Vous êtes une jeunesse, mais que vous soyez une jeunesse, je ne suis pas bien sûr; vous êtes peut-être dans votre jeunesse, les restes d'une sénilité d'hier". Je ne l'oublierai jamais. Tous les gars du Congrès, et notamment ceux de la table d'honneur dont je faisais partie, avaient glissé sous la table à la recherche d'une hypothétique serviette pour ne pas applaudir ».

Ce texte nous a été remis par Roger Barralis.

d'une multitude de morts inconnus qui sont derrière vous, sans que vous puissiez même soupçonner ce qu'ils ont été; la mission d'une multitude parmi laquelle il y a un petit nombre de héros éclatants et un nombre de braves gens obscurs qui sont des gens dont vous sortez. Vous n'êtes pas une jeunesse quelconque; vous devez connaître le passé dont vous sortez, et vous devez le connaître, non pas du tout pour essayer d'en capter les effets morts, mais pour essayer d'en tirer les efforts vivants qui vous conduiront vers l'avenir.

Votre mission c'est de porter un génie dans ce que le monde a de plus profond. Votre mission c'est de comprendre ce drame, du monde, de le comprendre pour faire la révolution de la France par la révolution de l'Europe.

Je n'essaie pas de vous donner ici des opinions à la place de certaines autres. Qu'est-ce qu'une opinion ? Une opinion, c'est le dernier oripeau de l'individu dans le monde de l'individualisme, c'est une petite façon fanfaronne d'être idéal à soi tout seul, c'est l'expression manquée d'un intérêt ou d'une vanité, et c'est si peu de chose que celui qui a une opinion se réserve perpétuellement le droit d'en changer. Par conséquent, je ne me soucie pas de les changer ; ce que je voudrais c'est d'éveiller assez de vous pour que vous sortiez du règne des opinions; c'est de vous rendre capable d'un engagement pour une cause à laquelle on se dévoue pour toute la vie.

Tout ce que je vous dis là je ne sais pas si cela vous convainc dans votre esprit, mais je sais ce que les meilleurs de vous attendent de la jeunesse française ; tout ce que je désire d'elle c'est qu'elle n'ait pas des idées fausses.; tout ce que je vous demande c'est que vous ayez le sentiment qu'il vous est librement et naturellement donné d'avoir et c'est d'essayer en même temps ici de vous séparer du drame du monde et de mettre votre tête dans un point où vous n'aperceviez rien.

Pour renaître plus jeune qu'elle n'était croyez-vous qu'il y ait besoin de se forcer ? Seul il faut se forcer pour ne pas comprendre; il faut se forcer pour ne pas voir que si venait à céder la dite force matérielle et de valeur morale que les armées allemandes imposent aux bolcheviks tout l'Occident serait noyé d'une mer qui couvrirait tout le monde en particulier les petits malins qui se sont donnés beaucoup de mal pour arriver à ne rien comprendre.

Par conséquent, ce que j'attends de vous ce n'est pas que vous soyez avec moi, mais c'est que vous soyez selon vous-mêmes, c'est que vous répondiez à l'appel de la vie selon vos dispositions instinctives et naturelles dans ce passé qui vous donne à vous tous une noblesse obscure dont vous devez faire une noblesse présente, et les étudiants de la jeunesse française sont tels.

La jeunesse française demande à s'engager, elle demande à entrer dans une action dont on aurait éliminé tout le centre. C'est pour cela que, quant à moi, je ne

lui parlerai pas sur un ton dolent; je lui montrerai que dans ses épreuves elle a l'occasion de montrer toute sa valeur. C'est alors, si vous le comprenez, que vous allez montrer dès maintenant toutes les qualités retrouvées de la France.

J'ai vu des jeunes gens partir en Allemagne qui considéraient comme leur devoir d'aller travailler là-bas. Ce qui me fait pitié c'est de voir des garçons qui considèrent ces épreuves comme une chose subite. Que voulez-vous qu'ils en tirent? Mais ceux qui, au contraire, y trouvent une occasion de montrer toute leur valeur, je vous garantis que ceux-là y auront gagné beaucoup; ils auront peut-être perdu un an pour leurs examens. (Il faut avant tout ne pas perdre un an). Perdre un an pour l'examen ce sera gagner un an pour vous-mêmes. Je vous garantis qu'on n'étudie pas seulement selon le plu ou moins d'études ou de capacité, de l'esprit, mais on étudie selon tout ce qu'on a appris. Ces services auxquels vous êtes amenés, auquel vous êtes du dehors obligés, auront un sens énorme si vous les subissez en résistant. Cette fonction sociale qui est une des conditions nécessaires du régime institué par le Maréchal, cette action sociale fera que vous serez rapprochés et mêlés avec les français des autres classes que vous ignorez et auxquels vous avez des choses à apporter et de qui vous avez des choses à apprendre.

Il arrive souvent que dans les discours que l'on vous adresse (et l'on vous en adresse beaucoup à vous étudiants), on vous dise que c'est vous qui constituez dès maintenant l'élite future de la Nation. Je tiens à vous dire que je ne vous dis pas cela, mais je vous dis le contraire. Vous n'avez plus à profiter d'aucun avantage préétabli, d'aucun privilège. Dans cette France refondue où l'on vaudra par tout le passé du caractère, de la valeur quotidienne, des vertus que l'on apportait dans son travail, les étudiants feront partie de l'élite tout comme les autres selon la valeur personnelle qu'ils auront montrée, mais pas plus que les autres. C'est à vous de prendre dans cette élite un rôle prépondérant. Tout ce que je peux vous dire c'est que rien ne vous est garanti d'avance. Vous prenez le départ sur la même ligne que vos camarades paysans et ouvriers, et ceci je suis bien aise de vous le dire dans une réunion où, il n'y a ni jeunes ouvriers ni jeunes paysans.

Etre étudiant cela veut dire que vous avez plus de responsabilités que les autres parce que vous avez appris davantage, et apprendre l'instruction elle-même nous force à faire nos preuves et nous fait courir, en raison même de son importance, toutes sortes de dangers.

Je vous dis ces choses car je dois vous les dire. Je suis votre ami bien plus profondément que vous pouvez vous en douter. La preuve qu'on est votre ami c'est cela qui vous montre vraiment quel est le dur, le beau choix que vous avez fait.

Et je vous le dis, vous représentez une génération, vous qui arrivez dès maintenant à votre âge d'homme et de femme et le rôle des femmes a de tous temps été de première importance, mais plus que jamais dans

une nation qui se refait. Jamais une Nation ne s'est retrouvée sans que les femmes aient joué un rôle éminent dans cette renaissance. Et si je vous disais le fond de ma pensée c'est que, au fond, vous n'êtes pas à plaindre. Vous croyez cependant être à plaindre parce que vos examens sont un peu bousculés dans le tremblement de terre général. Eh bien non, je vous le dis, vous n'êtes pas à plaindre parce que le destin met à des rigueurs apparentes une faveur austère.

C'est que vous arrivez à la vie dans un moment où il vous est beaucoup demandé; c'est que vous arrivez à la vie dans un moment où votre pays a éperdument besoin de tout ce que vous avez en vous-mêmes d'intelligence et de générosité, de tout ce que vous portez en vous de plus ardent et de plus hardi. Et lorsque des gens arrivent dans de telles circonstances, ces gens sont des privilégiés, même si ce privilège est enveloppé dans des conditions de vie difficile. Vous ne pouviez vous imaginer ce que c'était d'arriver à l'existence en 1920. C'était là le bagage encombrant et inutile qu'on a demandé de déposer. Vous êtes plus heureux maintenant. L'épopée est ici; c'est ici même que vous pouvez commencer. C'est pourquoi je ne vous plains pas, même si vous avez un peu froid ou un peu faim. Il y a ceux qui seront pris dans ce piège et ceux qui entendront l'appel de leur pays dans la clameur de l'Europe.

En tous cas, ce que je dois vous dire pour finir, c'est ceci : il y a bien des façons de chercher un nom au moment où nous vivons.

Pour moi, c'est bien simple, je l'appelle pour nous tous un moment de responsabilité.

C'est un moment de responsabilité pour le Chef de l'État qui s'est dressé, lui si droit, lui qui, tandis que vous êtes jeunes, est au-dessus de la vieillesse; c'est un moment de responsabilité pour le Chef de l'État qui montre, par le mépris même de la popularité, qu'il a une âme, puisqu'un homme d'État n'est jamais populaire; c'est un moment de responsabilité pour moi qui vous parle. Ma responsabilité je la porte et je la porterai avec décision. Mais c'est un moment de responsabilité aussi pour chacun d'entre vous; c'est un moment où chacun d'entre vous doit faire ses preuves par sa propre conduite parce que vous pouvez tous empêcher quelque chose.

Ce que je vous demande, je vous le répète, je le demande à chacun et chacune d'entre vous, c'est de sentir sa responsabilité; c'est de sentir qu'il peut, ou bien aider les grandes choses, ou bien les empêcher et que s'il ne les aide pas il les empêche déjà.

Et il y a une dernière chose que je vous demande de sentir, et que je sens pour vous. C'est que c'est la jeunesse française qui doit incarner l'ambition de la France; c'est à vous à donner son rayonnement à la France; c'est à vous à sentir plus vivement que personne qu'un pays qui s'efface du présent s'efface de l'avenir. C'est à vous de sentir que vous êtes appelés dans des choses dures qui sont des choses belles; c'est

à vous à incarner la France dès maintenant, dès aujourd'hui [...]

DOCUMENT

Projet d'affiche de l'UNEF sur le STO

L'attitude de l'UNEF sous l'Occupation a fait l'objet de spéculations et de malentendus, fondés en partie sur l'attitude de l'organisation étudiante à l'égard du STO. Les documents qui sont présentés ici peuvent aider à donner quelques éclairages, sans prétendre épuiser le sujet. Il s'agit d'un courrier du secrétaire général demandant à l'autorité allemande l'autorisation d'imprimer et placarder une affiche au sujet de l'application du Service du Travail Obligatoire aux étudiants. On présentera rapidement l'état général de l'UNEF, et les signes extérieurs de son attitude envers le STO. L'UNEF est en situation incertaine sous Vichy : d'un côté elle s'est maintenue malgré son statut favorisé sous la III^e République, mais elle est désormais concurrencée par les organisations d'étudiants catholiques bien vues à Vichy, dont la FFEC. La coupure entre les deux zones l'a affectée, et malgré la réunification (le territoire est totalement occupé depuis novembre 1942) elle vit surtout dans l'ex-zone sud, où se tiennent ses congrès, dont celui de la Chapelle-en-Vercors (Drôme) à la fin avril où les deux ex-zones étaient représentées. Ses dirigeants sont dispersés : le président faisant fonction désigné à la déclaration de guerre, Jean David, a été écarté ; son successeur immédiat a donné à la Révolution nationale des gages de bonne volonté, avant le retour de captivité du président de 1939, Albert Lenclud ; le secrétaire général Louis Laisney, signataire de la lettre, est étudiant à Caen et ne vient à Paris, dans des locaux qui appartiennent à l'officiel Bureau universitaire de statistiques, que quelques jours par mois. Sur l'insistance pressante de Sauckel, Vichy a promulgué en février 1943 la loi sur le STO, qui pour la première fois dans les mesures touchant la main d'œuvre, affecte aussi les étudiants : ceux-ci restent encore privilégiés puisqu'ils ne doivent qu'un an (au lieu de deux) en Allemagne, leur date de départ étant renvoyée au 1^{er} septembre. La mesure est d'emblée impopulaire, même parmi les gens de Vichy, où seul le ministre de l'Éducation, Abel Bonnard, en fait l'éloge répété. Allant plus loin que les réticences de l'Assemblée des cardinaux et archevêques, le conseil national de l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) a le 6 mars clairement pris position contre. La Fédération protestante fait de même. Ces oppositions se sont manifestées dès la fin mars à Vichy, et à la réunion à la mi-avril, à Lyon, du « Conseil national des étudiants », où seuls l'UNEF et les scouts de la Route n'ont pas marqué d'hostilité au STO, moyennant des assouplissements pour les étudiants. Au congrès de l'UNEF les 29 et 30 avril, le Délégué universitaire à la propagande (un officiel de Vichy) a fait l'éloge du STO, et le congrès se borne à demander au gouvernement quelques aménagements au projet, que le nouveau président transmet à Vichy le 3 mai.

Le courrier que nous reproduisons ici est donc l'application des décisions du congrès. Alors, vichyste voire collaboratrice l'UNEF ? Il faut savoir qu'au congrès de la Chapelle, dans son discours d'adieu, le président sortant Lenclud appelle le congrès à défendre « les intérêts et les dernières libertés des étudiants », ce qui n'était sans doute pas une phrase dénuée de sens alors. Et il faut signaler qu'au moins deux membres du bureau élu, Louis Laisney et le conseiller juridique Jean Cosson, furent des résistants. Un document ne fait pas le printemps.

Alain Monchablon

UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
par Décret du 16 Mai 1929SECRÉTARIAT PERMANENT ET
PRÉSIDENT : 5, Place St-Michel
PARIS (5^e) - Tél. : Danton 71-43
où doit être adressée
toute la correspondanceLe Président f.f.
JEAN DAVIDSIÈGE SOCIAL : 44, r. de Bellechasse
PARIS (7^e) - Tél. : Invalides 50-31
Chèques Postaux PARIS 408-29

N° 66 6 juil 1963

Le Secrétaire Général de l'Union Nationale
5, Place St Michel Paris VI
au Sonderführer Haier
52, Av. des champs Elysées - Paris.

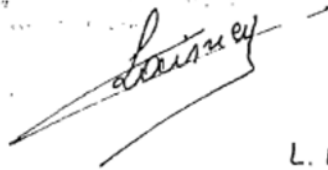
Monsieur,

Envoyé vers vous par le lieutenant Hoffman de la Propaganda-Staffel de Caen qui m'a accordé l'autorisation d'imprimer sur le plan local, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'autorisation qui est nécessaire pour éditer l'affiche ci-jointe.

Celle-ci s'adresse aux étudiants qui vont partir prochainement en Allemagne et a pour but de faciliter la création d'un service d'entraide comme celui qui existe déjà pour les étudiants prisonniers. Elle sera tirée à 250 exemplaires et diffusée dans les villes universitaires françaises situées en-dehors de la ligne de démarcation (ex-zone occupée).

Je suis persuadé que vous comprendrez l'utilité et le bien fondé de ma demande à laquelle a déjà répondu le lieutenant Hoffman. Je vous demanderai seulement de bien vouloir me répondre d'urgence car le temps presse de plus en plus, et même de confier d'urgence l'autorisation à ma secrétaire que j'ai chargé de faire le nécessaire à Paris.

Et avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.



L. Laisney

Secrétaire Général de l'U.N.E.F.

UNION NATIONALE DE ETUDIANTS DE FRANCE

Reconnue d'utilité publique - Décret du 16 mai 1929

Etudiant

qui vas partir avec les classes 1940-41 et 42, au

SERVICE OBLIGATOIRE
DU TRAVAIL

L'UNION NATIONALE poursuivant la défense des intérêts étudiants
s'est préoccupée de maintenir un contact entre ceux qui partiront
en Allemagne et ceux de nous qui resteront en France.

A cet effet, elle te demande,
pour faciliter l'acte de solidarité de tes camarades
de noter soigneusement les renseignements suivants:

Fais connaître
des maintenant
aux dirigeants de ton A. G.

des

- nom
- prénoms
- date de naissance
- discipline à laquelle tu appartiens
- adresse de ta famille

Pour tous renseignements
complémentaires adresse à

- à l'U.N. 5 Place St. Luc
Paris VI.

- à Bigorre, délégué de l'
auq. que les troupes
15 rue des Lois - Boule

- ou à Groussin, direc
de la Commission des
Affaires Militaires de l'
15 rue du Bonnetage.

Liste des Universités :

- Amiens,
- Angers,
- Bordeaux,
- Besançon,
- Caen,
- Dijon,
- Lille,
- Nancy,
- Nantes,
- Paris,
- Poitiers,
- Reims,
- Rennes,
- Rouen,
- Tours.

UNION NATIONALE des ETUDIANTS de FRANCE

Reconnue d'utilité publique-Décret
du 16 mai 1929

Etudiant
qui vas partir avec les classes 1940-41 et 42, au

SERVICE OBLIGATOIRE

du TRAVAIL

L'UNION NATIONALE poursuivant la défense des intérêts
estudiantins, s'est préoccupée de maintenir un contact
entre ceux qui partiront en Allemagne et ceux de nous qui
resteront en France.

A cet effet, elle te demande,
pour faciliter l'acte de solidarité de tes camarades
de noter soigneusement les renseignements
suivants :

- Fais connaître
maintenant aux
dirigeants de ton
A.G.

tes

- Nom
- prénoms
- date de naissance
- discipline à laquelle
tu appartiens
- adresse de ta famille

Pour tous renseignements
complémentaires, adresse-
toi :

- à l'U.N. 5 place St-Michel,
Paris 5°
- à Bigorre, Délégué de
l'U.N. aux questions social
15, rue des Lois
TOULOUSE
- ou à FROUMESOL, Directeur
de la Commission des Af-
faires Militaires de l'U.N.
43, Bd Dubouchage, NICE.-

4/6/43

Agences accréditées :
AFFICHAGE GIRAUDY
AG^{ce} FR^{se} DE PROPAGANDE
AGENCE NATIONALE D'AFFICHAGE
AVENIR - PUBLICITÉ
COLONNES-AFFICHES
MÉTRO - PUBLICITÉ
PUBLICITAS
SNAP

(nicht gewünschtes durchstreichen)
(barrer les mentions inutiles)

ORAFF

OFFICE DE RÉPARTITION DE L'AFFICHAGE

138, Avenue des Champs-Élysées — BALZAC 48-12

VISUMANTRAG

DEMANDE DE VISA

(IN DREIFACHER AUSFERTIGUNG) eingereicht von einer der
 nebenstehenden anerkannten Agenturen
 déposée en triple exemplaire par l'une des Agences accréditées

Agences accréditées
AFFICHAGE GIRAUD
AG^{ce} FR^{se} DE PROPAGANDE
AGENCE NATIONALE D'AFFICHAGE
AVENIR - PUBLICITÉ
COLONNES-AFFICHES
MÉTRO - PUBLICITÉ
PUBLICITAS
SNAP

(nicht gewünschtes durchstreichen)
(barrer les mentions inutiles)

NAME DER FIRMA für die der Antrag eingereicht wird. Union Nationale des Etudiants de France
NOM DE LA FIRME pour laquelle est déposée la demande.

Beruf
Profession.

Anschrift 5, Place St-Michel, Paris 5ème
Adresse.

Staatsangehörigkeit française
Nationalité.

Ist diese Firma jüdisch? non
Cette maison est-elle juive?

Ist ein arischer Kommissar eingesetzt?
Un Commissaire Arien a-t-il été nommé?

ORT DER PLAKATIERUNG Universités de France (voir au verso)
LIEU OU L'AFFICHAGE doit être exécuté

Vorgezeichnete Plakate in dreifacher Ausfertigung texte joint
Durchgezeichnete Plakate in dreifacher Ausfertigung

1. LE DEMANDEUR EST EN POSSESSION D'UN ORIGINAL DU DRAUGHT
 2. L'IMPRIMEUR EST EN POSSESSION D'UN ORIGINAL DU DRAUGHT

a. Beizufügende Anlagen
Pièces à joindre

b. Text des Plakates in dreifacher Ausfertigung
Text de l'affiche en triple exemplaire.

c. Angabe der Zahl der Farben 1
c) Indication du nombre des couleurs.

d. Angabe des Druckverfahrens typo
d) Indication du procédé d'impression.

NAME und ANSCHRIFT des DRUCKERS Imprimerie WATTELET, 69 avenue d'Orléans, Paris 14ème
NOM ET ADRESSE DE L'IMPRIMEUR.

NAME DES ZEICHNERS
NOM DU DESSINATEUR.

FORMAT und ZAHL DER VORGESEHENEN PLAKATE 80/120 - 250
FORMAT ET NOMBRE DES AFFICHES ENVISAGÉES.

BEMERKUNGEN
OBSERVATIONS.

Sur emplacements réservés, à l'exclusion de toute pose libre.

Signature de l'Agence accréditée :

Signature du demandeur :

KONTROLLE und VISUMS

CONTROLE et VISA

Militärbefehlshaber Frankfurt

DOCUMENT

compte-rendu du congrès extraordinaire de l'UNEF du 12 au 16 novembre 1944



Le Congrès extraordinaire de l'Union Nationale des Étudiants de France en Novembre 1944

Malgré quatre années d'oppression, l'Union Nationale des Étudiants de France n'a pas perdu sa vitalité. Elle le prouve en tenant un Congrès extraordinaire qui réunit du 12 au 16 novembre, à Paris, les délégués, que les Associations Générales d'Étudiants des villes universitaires avaient tenu à envoyer pour montrer leur volonté de travailler au sein de l'U.N. à la reprise des activités traditionnelles.

En acceptant de présider lui-même la séance inaugurale, M. Capitant, ministre de l'Éducation Nationale, a souligné l'importance de ce premier Congrès de la Libération et l'intérêt que porte à nos Associations le Gouvernement provisoire de la République.

DIMANCHE 12 NOVEMBRE, à 15 heures :

Séance d'ouverture

Villedieu, Président de l'Union Nationale des Étudiants de France, ouvre la séance et évoque la mémoire de nos camarades étudiants tombés pendant la guerre 1939-1940 et de ceux morts au maquis et fusillés. Les prisonniers et déportés ne sont pas oubliés. Une minute de silence est respectée. Puis Villedieu donne la parole à Bussard, Directeur de l'Office des Sciences.

Bussard salue en M. Capitant et le professeur et le ministre, et signale dans la salle la présence d'étudiants américains et anglais (applaudissements). Il montre la très grande part prise par les étudiants lors de l'insurrection de Paris, consacrant ainsi leur quatre « z'années » (sic) de luttex clandestino contre les

Allemands et le Gouvernement de Vichy. Contre ce dernier et son représentant à l'Éducation Nationale, M. Bonnard, l'U.N. eut à lutter. Elle protesta contre le S.T.O. en 1943, contre l'élévation des droits universitaires, contre la dévalorisation des examens. Et il en résulta souvent un recul des décisions ministérielles ou des modifications appréciables.

La Fédération de Paris va prendre sa place au sein de l'U.N., au milieu de toutes les Associations générales, et soutenir ainsi un organisme qui n'a pas failli. Quant aux rapports avec l'Union des Étudiants Patriotes, ils ont été emprunts d'un esprit de collaboration amicale.

Villedieu reprend la parole et, après avoir adressé quelques mots de remerciements à M. le Ministre qui, en acceptant de présider la séance d'ouverture, a renoué avec la tradition, va retracer la vie de l'U.N. pendant les quatre années d'occupation et parler des réformes qu'elle compte revendiquer.

« Pendant quatre ans, l'U.N. a vécu dans une clandestinité; elle va maintenant commencer les travaux dont dépend le sort des Étudiants de France. »

Toutes les ressources ont été mises en œuvre par les Allemands et leurs valets de Vichy pour nous enlever la foi dans notre pays. « L'étudiant était considéré comme inutile, sans valeur et sans place dans l'ordre nazi pour lequel la seule élite était la I.V.F. »

La même propagande s'efforça de creuser un fossé entre nos professeurs et nous, fossé que nous avons

essayé de combler. On se sentait encore attaché à eux, mais déjà seul. Aux projets de mise en tutelle, les étudiants ont su répondre non. Alors les subventions furent supprimées et tout appui disparut. Puis il fallut échapper à la déportation. L'U.N. protesta contre le S.T.O. et obtint les sursis qui permirent aux étudiants de terminer leur année d'études et de prendre les dispositions nécessaires pour ne pas partir en Allemagne.

Ces étudiants de la résistance se sont groupés pour la plupart et forment l'Union des Etudiants Patriotes. A Paris, il y a entente entre le Comité directeur de l'U.E.P. et celui de l'U.N. En province, « il y a des heurts pour des raisons que je ne comprends pas ».

L'U.N. a sa place sur le plan corporatif. Ce n'est ni un mouvement politique, ni un mouvement confessionnel. L'U.N. défend les intérêts de tous les étudiants français. Un exemple : l'augmentation du nombre et du taux des bourses qui vient d'être acceptée par le Gouvernement a été proposée par l'U.N. L'étudiant doit avoir sa place dans l'Université à la vie de laquelle il participe. Il doit être représenté dans les Conseils d'Université et c'est une des grandes questions de la Réforme Universitaire dont l'étude est entreprise actuellement au ministère.

La question du retour de nos camarades prisonniers soulève de gros problèmes. Ils seront chaleureusement accueillis, nous en sommes sûrs. Ils vont poursuivre leurs études et il ne s'agit pas de leur donner des examens qui n'auront que peu de crédit. Ce qu'il faut, c'est leur donner des facilités pour leur permettre de terminer leurs études de façon normale.

Tout cela concerne un avenir que nous souhaitons proche. Mais la réalité est là : nous sommes encore en guerre et la situation de notre pays sur le plan international dépend de l'effort de la Nation. Il ne faut jamais perdre de vue que nous sommes en guerre et qu'il faudra demain peut-être faire présence non point à la table verte des examens, mais sur le front. Et la France peut compter sur nous.

Villedieu se rassied et M. Capitant, ministre de l'Education Nationale, prend alors la parole. De son discours, nous extrayons les passages suivants :

« En acceptant avec joie la présidence du premier Congrès que vous tenez dans la France libérée, j'ai tenu d'abord, comme le disait avec juste raison votre président il y a un instant, à renouveler la tradition, cette tradition qui consiste à associer le gouvernement au Congrès librement tenu des Etudiants français librement associés, mais j'ai voulu aussi saisir l'occasion qui m'était donnée de prendre contact avec vous, plus largement et plus directement qu'il ne m'avait encore été possible de le faire.

« ... C'est donc une occasion que je ne pouvais pas laisser passer de me trouver en présence des représentants qualifiés de toutes les grandes Universités de France et même d'outre-mer et de leur parler directement.

« ... Vous venez traiter d'abord de vos problèmes corporatifs. Je les connais et aujourd'hui ils ont une très grande gravité. Ils m'ont été exposés et je me suis efforcé d'en résoudre quelques-uns. Beaucoup d'autres sont à l'étude. Le prix de la vie a augmenté, les chambres sont introuvables, les œuvres qui s'ouvraient à vous et, en particulier, les cités universitaires qui ont été réquisitionnées, sont maintenant indisponibles; tout est à refaire ou à réorganiser. Je le sais, vous le savez aussi. Par conséquent, vous avez mission d'examiner ces problèmes et j'examinerai moi-même toutes les suggestions que vous me ferez. Mais vous sentez bien aussi que ces problèmes corporatifs sont liés à des problèmes plus larges, aux problèmes d'organisation universitaire en général, qu'ils sont liés à toutes les questions de réformes profondes que le gouvernement se propose d'apporter à notre système d'enseignement et d'éducation. Il espère pouvoir apporter bientôt, dans ce domaine, quelque commencement de réalisation. Ces problèmes, vous ne les ignorez pas puisque vous m'avez demandé de m'associer à la vie des Universités. Et vous avez raison de le faire. Ces problèmes universitaires eux-mêmes, quelle que soit leur ampleur, s'ils ne sont qu'un aspect des grands problèmes de la Nation, s'imposent aujourd'hui à la France et le Gouvernement en a la responsabilité.

« ... Le rôle des étudiants individuellement est évidemment très important. Mais vos associations, elles, ont un double rôle. Elles auront à représenter les étudiants devant les Universités. Une coopération est nécessaire entre les maîtres qui la composent et les étudiants groupés dans leurs associations et représentés par leurs délégués. Une telle association me semble absolument nécessaire et je suis certain que tous les maîtres partagent ce point de vue : les étudiants doivent être représentés au Conseil de l'Université; il faut étudier ce problème posément et sérieusement. Vous avez un deuxième rôle : c'est celui de gérer les œuvres. Dans les conditions difficiles actuelles, un effort doit

être fait pour faciliter ces conditions de vie, mais tout peut être pris en charge directement par l'Etat; il faut donc des œuvres qui tout en étant contrôlées par l'Etat participent à leur propre direction.

« Vos associations ont à gérer des œuvres pour vos pairs, des œuvres de solidarité entre vous, entre les classes sociales, entre les provinces; des œuvres touchant la santé, la tuberculose particulièrement. Des sanatoriums, des hôpitaux doivent être reconstruits. Ces œuvres auxquelles vous participerez, je crois que ni l'Etat, ni l'Université, ni vos maîtres ne doivent être absents. Il faut organiser aussi des restaurants, des foyers.

« Voilà les grandes questions que vous allez avoir à débattre. C'est certainement sur ces thèmes généraux que vous chercherez des solutions.

« Je vous répète que vous trouverez toujours au Ministère l'accueil le meilleur. Vos revendications seront discutées et réalisées dans la mesure où ce sera possible. Présentez-moi non seulement des revendications, car il faut que la France se dégage de la maladie revendicatrice, mais des suggestions auxquelles pourront être données des solutions constructives. Je vous appelle donc à cette coopération et je vous assure que j'ai pleine confiance dans l'action utile et constructive de vos associations. »

LUNDI 13 NOVEMBRE

La séance du matin, prévue pour 9 h. 30, n'est ouverte qu'à 10 h. 30. Villedieu, président de l'U.N., ayant une heure de retard. Son arrivée est saluée par le nombreux « à poil! ».

L'appel des délégations révèle quatre absences : Amiens, Nice, Rouen, Tours.

Villedieu retrace l'activité du Bureau de l'U.N. depuis le Congrès de Pâques. Du gouvernement de Vichy, Villedieu obtint des secours pour les étudiants des Universités de Caen et de Rennes qui se replièrent lors du débarquement et des opérations militaires qui suivirent. Après la libération, Villedieu fut reçu par M. Wallon, commissaire à l'Education Nationale, et lui exposa que l'U.N. n'avait qu'un but : la défense des intérêts des étudiants. L'U.N. a toujours résisté aux menées allemandes et à celles de Vichy; elle doit garder sa place. M. Wallon décide qu'elle la gardera. M. Capitant est alors nommé Ministre de l'Education Nationale et accepte de présider le Congrès.

Après la libération, l'U.N. s'est trouvé en présence de nombreux mouvements étudiants. D'abord le Front National Universitaire, qui fut ensuite englobé par l'Union des Etudiants Patriotes groupant les étudiants des mouvements de résistance. Sur le plan national, des vues communes ont rapproché le bureau directeur de l'U.E.P. et celui de l'U.N.

* Bellot, président de l'A.G. de Clermont-Ferrand, demande à Villedieu d'où vient la décision de tenir un congrès. Vient-elle de lui seul ou du bureau? Villedieu répond que c'est après consultation de quelques représentants d'A.G. qu'il décida de tenir des assises extraordinaires. Il en ressort que s'il était très opportun de faire un Congrès actuellement, il n'en reste pas moins vrai qu'il y a abus de pouvoirs de la part de Villedieu.

La séance de l'après-midi commence par le rapport de la réunion de la Commission d'Epuración. Gache, président de l'A.G. de Lyon, vice-président de l'U.N., est exclu ainsi que Boerner, ex-président de l'A.G. de Toulouse, commissaire aux comptes de l'U.N. Puis viennent les comptes rendus de l'activité des A.G. depuis le dernier Congrès.

On procède ensuite aux élections complémentaires du Bureau de l'U.N.

Sont à pourvoir le poste de la vice-présidente (en remplacement de M^{lle} de la Baume, de Grenoble, démissionnaire), un poste de vice-président (en remplacement de Gache, exclu), un poste de commissaire aux comptes (en remplacement de Boerner, exclu). Clermont-Ferrand et Marseille présentent M^{lle} Weber, de Strasbourg, qui est élue à mains levées.

Pour la vice-présidence se présentent Saint-Martin, de Montpellier, et Rostini, d'Aix. Au premier tour, il y a ballottage; mais Saint-Martin se retirant, Rostini est élu.

Rostini occupait avant son élection à la vice-présidence un poste de commissaire aux comptes qui devient libre. Il y aura donc à pourvoir au remplacement des deux commissaires aux comptes.

MARDI 14 NOVEMBRE

La journée du mardi est consacrée à la politique extérieure de l'U.N. et en particulier à sa position et à ses rapports vis-à-vis de l'U.E.P.

La séance est ouverte à 10 heures en présence de M. Mury, du Comité National de l'U.E.P., qui lui a donné pleins pouvoirs pour traiter avec l'U.N. Villedieu prend la parole et montre que les relations amicales entre U.N. et U.E.P. à Paris constituent une base d'entente plus étroite. Il fait l'apologie de l'U.N., dont les 35 ans d'existence montrent la vitalité et sa volonté de poursuivre l'effort entrepris dans la défense des intérêts de tous les étudiants.

M. Mury parle au nom de l'U.E.P., groupant les étudiants résistants. C'est un mouvement patriotique. Pour qu'il y ait conflit, il faudrait que l'U.N. et l'U.E.P. se placent sur le même plan. Or, il n'en est rien : l'U.N. est un mouvement syndicaliste, l'U.E.P. un mouvement politique et culturel.

D'autre part, pour présenter des revendications, il est utile qu'il y ait entente. Les revendications corporatives présentées par l'U.N. seront appuyées par l'U.E.P. et l'U.N. devra appuyer les revendications d'ordre politique ou plus exactement civique de l'U.E.P. Une œuvre corporative et une œuvre née de la résistance ne peuvent pas s'opposer.

Pratiquement, la solution pourrait être la suivante : chaque groupement serait libre sur son terrain propre; mais pour des questions communes, il y aurait lieu que l'U.N. envoie un représentant à l'U.E.P. et vice-versa.

Commence ensuite la discussion et M. Mury a fort à faire à répondre aux objections ou aux demandes de précision qui sont posées. Résumons brièvement : Bordeaux demande que le représentant de l'U.N. (ou de l'A.G. sur le plan local) ait voix de barrage en ce qui concerne les questions corporatives. Paris-Sciences indique que dès à présent un représentant siège à l'U.E.P. et inversement l'U.E.P. envoie un représentant à leurs réunions. Paris-Droit tient à souligner que

Vichy avait créé une Maison de Droit qui faisait concurrence à la Corpo de Droit. Après la libération, l'U.E.P. s'est emparé de la Maison et fait concurrence à la Corpo.

Cœn demande de préciser si l'U.E.P. est un mouvement ou une fédération de mouvement (il lui est répondu que la question sera résolue très prochainement) et si l'U.E.P. compte accepter dans ses rangs des étudiants qui n'ont pas fait de résistance (réponse: oui).

Poitiers voudrait connaître les statuts de l'U.E.P. Mais il n'y en a pas encore. Il est finalement décidé que M. Mury et le bureau de l'U.N. se réuniraient au début de l'après-midi et mettraient sur pied le texte d'un accord qui serait soumis à l'Assemblée Générale à la séance d'après-midi.

La séance est levée.

Au début de la séance de l'après-midi, lecture est faite du procès-verbal de la Commission d'épuration: Radjoharison (Etud. coloniaux) est exclu. L'Assemblée Générale rejette la demande de Gache (lettre adressée à la Commission d'Épuration) de lui permettre de s'expliquer.

Villedieu lit le projet d'accord entre l'U.E.P. et l'U.N. et procède aux votes des articles. Poitiers demande le vote secret et l'obtient. Des amendements sont apportés. Le texte définitif de l'accord est le suivant:

Cet accord a été signé en présence de l'Assemblée Générale du Congrès par le Président de l'Union Nationale des Etudiants de France et le délégué de l'Union des Etudiants Patriotes qui en acceptent les termes.

En fin de séance, on procède aux élections des commissaires aux comptes. Quatre candidats: Vermelin, de Limoges; Orsoni, de Marseille; Delpech, de Mont-

pellier; Carer, de Toulouse. Sont élus au premier tour: Vermelin et Orsoni.

La séance est levée.

A 21 heures, séance de nuit: Réunion de l'Office de Presse. Il est décidé que « Le Courrier de l'Étudiant » va reparaitre sous forme de journal et que, dès qu'il se pourra, l'U.N. éditera une revue de luxe mensuelle.

La question des journaux et revues d'A.G. est abordée. Il ne semble pas à l'heure actuelle que le ministère accorde les autorisations à cause de la pénurie de papier.

MERCREDI 15 NOVEMBRE

Les différents offices se réunissent et adoptent des vœux qui sont lus à l'Assemblée Générale qui les adopte.

L'après-midi, à 17 heures, les délégués des A.G. sont reçus, suivant leur discipline, par les corps de Paris.

JEUDI 16 NOVEMBRE

La question de la Réforme Universitaire est abordée et discutée. Comment seront représentés les étudiants au Conseil d'Université? Chaque A. G. devra fournir un rapport à l'U. N.

Pour cette année, l'U. N. ne fait pas imprimer de cartes. Les A.G. devront s'en charger. L'U.N. exercera son contrôle en délivrant des timbres. La redevance payée à l'U. N. par l'A. G. sera comme l'an passé, de 7 francs.

A 11 heures, grand monôme qui réunit sept à huit mille étudiants qui arpentent en chantant les principales artères du Quartier latin.

L'après-midi à lieu la séance de clôture où sont résumés les travaux du Congrès. Séance houleuse où il ne semble pas que l'accord passé entre l'U.N. et l'U. E.P. donne satisfaction. Mais il est voté.

Le Congrès prit fin le jeudi soir par un grand banquet de clôture qui ne fut grand que par l'entrain qui y régna.

DOCUMENT

Accord passé entre l'UN et l'UEP

L'assemblée générale du congrès de l'Union nationale des étudiants de France, réunie le 14 novembre 1944 à Paris :

- Après avoir entendu l'exposé de M. Mury, du comité national de l'Union des étudiants patriotes sur la position de cette organisation en présence de l'Union nationale des étudiants, mentionnant notamment qu'il n'est pas question de s'opposer à l'Union nationale ni de faire opposition à l'action des associations générales et s'engageant à respecter les biens de l'Union nationale et des associations qui dépendent d'elle;

- et après avoir examiné, au cours d'une discussion générale, les difficultés qui ont pu s'élever entre l'UN et l'UEP et les solutions qui ont pu intervenir;

a décidé de proposer au conseil national de l'UEP, représenté à titre plénipotentiaire par M. Mury, le texte de l'accord suivant :

« Considérant que l'Union nationale des étudiants de France s'est acquise, depuis sa fondation, une autorité incontestable dans la défense des intérêts corporatifs des étudiants, et constitue en conséquence, le seul organisme corporatif purement syndical et indépendant capable de représenter les étudiants auprès des pouvoirs publics;

Considérant d'autre part que l'UEP fédère l'ensemble des mouvements étudiants de résistance unis dans le combat contre l'opresseur, et qu'elle est décidée à poursuivre son activité dans la légalité, pour promouvoir l'activité civique des étudiants en favorisant le développement d'organismes culturels et d'information politique;

Considérant, d'autre part, que l'Union nationale des étudiants de France et l'Union des étudiants patriotes agissant ainsi sur des plans distincts, mais que, dans l'intérêt supérieur des étudiants, il est souhaitable qu'interviennent entre elles des prises de contact fréquentes;

L'Union nationale des étudiants de France et l'Union des étudiants patriotes arrêteront les décisions ci-après qu'elles s'engagent à respecter :

1°)- Chacun des deux groupements garde son autonomie et sa parfaite indépendance d'action sur les plans qui lui sont propres.

2°)- Chacun des deux groupements s'engage à inviter un délégué de l'autre à siéger, à titre permanent et avec voix consultative, à ses réunions ou assemblées, et s'engage en particulier à proposer à l'autre mouvement d'appuyer les démarches qu'il projette d'entreprendre auprès des pouvoirs publics.

3°)- Chacun des deux groupements, sur le plan national et sur le plan local, dans les relations avec les AG

ou les corps et les Comités locaux de l'U.E.P. s'engage à ne pratiquer aucune immixtion dans la direction ou l'organisation de l'autre.

4°)- Tout étudiant peut à la fois appartenir à l'un ou à l'autre des deux organismes, étant à ce sujet précisé que le titre de membre des associations adhérentes à l'UEP ne saurait être considéré comme une appartenance à un parti politique.

5°)- L'UEP fait confiance à la commission d'épuration de l'UN pour examiner la situation des membres de l'UN et des associations qu'elle groupe, et l'Union nationale, d'autre part, invite instamment l'UEP à se tenir en contact avec la commission d'épuration pour lui transmettre toutes informations utiles.

Enfin, l'Union des étudiants patriotes, dans tous les cas où des difficultés se sont élevées sur le plan local, s'engage à appuyer l'action de l'UNEF réclamant que des élections générales aient lieu, conformément aux statuts des associations générales.

Dans le cadre de cet accord national, des protocoles locaux et régionaux pourront être prévus qui seront communiqués à l'échelon national au CN de l'UEP et au bureau de l'UN - En cas de désaccord, le conflit sera porté devant une commission paritaire désignée par les comités nationaux des deux organismes.

Cet accord a été signé en présence de l'assemblée générale du congrès par le président de l'Union nationale des étudiants de France et le délégué de l'Union des étudiants patriotes qui en acceptent les termes.

Affiche UEP. Coll. Privée.



DOCUMENT

Discours de René Capitant au congrès extraordinaire de l'UNEF

UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE
5, Place Saint-Michel
PARIS V
SEANCE D'OUVERTURE DU CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE L'U.N.E.F.
-:-:-:-:-
Paris, le 12 Novembre 1944
DISCOURS DE Mr. CAPITANT Ministre de l'Éducation Nationale

Mes chers amis,

En acceptant avec joie la présidence du premier congrès que vous, tenez dans la France libérée, j'ai tenu d'abord, comme le disait avec juste raison votre président il y a un instant, à renouer la tradition, cette tradition qui consiste à associer le gouvernement au congrès librement tenu des étudiants français librement associés, mais j'ai voulu aussi saisir l'occasion qui m'était donnée de prendre contact avec vous, plus largement et plus directement qu'il ne m'avait encore été possible de le faire.

Vous savez combien depuis la libération notre pays a eu à souffrir des difficultés des communications, du manque de liaison entre Paris et la Province et entre les villes de province elles-mêmes. Beaucoup, pour ne pas dire toutes les difficultés que nous avons rencontrées depuis, ont leur origine dans ce fait. C'est donc une occasion que je ne pouvais pas laisser passer de me trouver en présence des représentants qualifiés de toutes les grandes universités de France et même d'Outre-Mer et de leur parler directement.

J'ai l'intention, et j'aurais voulu le faire plus tôt, de rendre visite à quelques unes de ces universités. J'ai promis à l'Université de Caen d'être présent à la séance de rentrée, puisque c'est celle qui a eu le plus à souffrir de la guerre. Je serai dans deux ou trois jours à Lyon, mais je suis aujourd'hui devant toutes les universités de France réunies, ou tout au moins devant leurs représentants. C'est par conséquent à vous tous que je vais adresser ces quelques mots qui ne sont pas un discours, mais quelques paroles familières, les plus intimes possible.

Vous venez de traiter d'abord de vos problèmes corporatifs. Je les connais et aujourd'hui ils ont une très grande gravité. Ils m'ont été exposés et je me suis efforcé d'en résoudre quelques uns. Beaucoup d'autres sont à l'étude, le prix de la vie a augmenté, les chambres sont introuvables, les œuvres qui s'ouvraient à vous et en particulier les cités

universitaires qui ont été réquisitionnées, sont maintenant indisponibles, tout est à refaire ou à réorganiser. Je le sais, vous le savez aussi. Par conséquent, vous avez mission d'examiner ces problèmes et j'examinerai moi-même toutes les suggestions que vous me ferez. Mais vous sentez bien aussi que ces problèmes corporatifs sont liés à des problèmes plus larges, aux problèmes d'organisation universitaire en général, qu'ils sont liés à toutes les questions de réformes profondes que le gouvernement se propose d'apporter à notre système d'enseignement et d'éducation. Il espère pouvoir apporter bientôt, dans ce domaine, quelque commencement de réalisation. Ces problèmes, vous ne les ignorez pas puisque vous m'avez demandé de m'associer à la vie de ces universités, et vous avez raison de le faire. Ces problèmes universitaires eux-mêmes, quelle que soit leur ampleur, s'ils ne sont qu'un aspect des grands problèmes de la nation, s'imposent aujourd'hui à la France et le gouvernement en a la responsabilité. Rien de tout cela n'est séparable, puisqu'il faut toujours commencer par le plus large pour arriver ensuite au plus concret. Ce sont, très simplement, de ces grands problèmes nationaux, tels qu'ils se sont posés à la France dans ces dernières années, que je voudrais vous entretenir. Cette date du 12 Novembre 1944 succède si vite aux fêtes qui, hier encore, portait toute la population parisienne, toute la population française, à célébrer l'anniversaire du 11 Novembre 1918. Cette date est bien choisie pour vous rappeler non seulement que nous sommes toujours en guerre, mais que nous sommes toujours dans une guerre qui a commencé en 1914. C'est la guerre de 1914 que nous voyons, c'est la guerre de 1914 qui continue, c'est dans cette guerre que nous sommes encore plongés, c'est la victoire de cette guerre que nous avons encore à acquérir. Je ne voudrais pas vous retenir trop longtemps, mais je voudrais rapidement en parler avec vous, je ne crois pas m'écarter trop de mon sujet en remontant en pensée, avec vous, jusqu'à cette date. C'est en 1914, les esprits clairvoyants l'avaient senti, que le monde, le monde contemporain tout au moins, s'est trouvé une première fois menacé par la puissance allemande, et non pas seulement d'ailleurs la puissance d'un peuple redoutablement armé, dans toutes les ressources de sa force, de son sous-sol

et de toutes ses facultés d'organisation, mais qui été aussi la menace d'un système de tyrannie qui voulait abolir les institutions de liberté que la civilisation s'était précisément données pour fondement de sa vie et de ses progrès. Rappelez-vous en 1914, nous fûmes bien près déjà et avec nous le monde risqua de bien peu de succomber à une première, défaite.

On a parlé du miracle de la Marne et il est vrai que ce fut un miracle. En 1914 comme en 1940 aussi vite et plus vite peut-être, la France fut surprise militairement, psychologiquement, presque acculée à la défaite et ne dut qu'au sang froid d'un chef incomparable, le général Joffre et aux sursauts d'une nation qui avait su rassembler toutes ses forces, la victoire de la Marne qui mit un terme à cette première avance et laissait au monde le temps de construire ses arsenaux et, avec l'aide du temps et de toutes ses ressources de vaincre l'ennemi qui avait failli triompher de nous.

Mais la France, en 1914 déjà, dut connaître l'occupation d'une partie de son territoire. Il y eut dans cette partie de territoire occupé des entreprises de propagande auxquelles certains français se sont prêtés. Il y eut un journal, la Gazette des Ardennes, qui disait que tout ce sang versé l'était en vain, qu'il fallait s'entendre avec le vainqueur; il parlait de paix blanche, il exaltait le prestige de l'Allemagne, et certains, contre lesquels en 1917 Clémenceau eut à sévir, semblaient prêts à entendre ce langage, et la nation unanime considéra tout cela comme des entreprises de l'ennemi.

La France et le monde entier vont finalement, mais au prix de quelles souffrances et de quelles pertes, forcer la victoire, obtenir la capitulation de l'ennemi, le 11 novembre 1918.

Malheureusement, vous le savez, l'ancienne solidarité des alliés qui avait fait notre force, ne sut pas se maintenir. Nos alliés d'Outre-Mer ne surent pas comprendre ce que le danger allemand avait de permanent, ils voulurent freiner ce qu'ils appelaient notre soif de vengeance et, peu à peu, laissèrent l'ennemi retrouver ses forces et relever la tête. Cet état de division des anciens alliés laissa s'installer en Europe un état de trouble qui divisera non seulement les puissances entre elles, mais les hommes à l'intérieur des nations, et la France devait en faire la terrible expérience. A ce moment, le danger allemand réapparaît, l'Allemagne rassemble à nouveau ses forces; en se camouflant, elle reconstruit ses usines, refait son aviation marchande d'abord qui fournit à ses ingénieurs, à ses usines la possibilité de concevoir une aviation de guerre. L'Allemagne croît et au fur et à mesure qu'elle croît, qu'elle augmente sa

puissance sans être arrêtée au moment où il en était encore temps, elle divise ses adversaires, les travaille l'un après l'autre, en même temps qu'elle introduit le trouble au sein même des nations. C'est aussi le fascisme qui apparaît et qui avec la doctrine allemande est une seule et même chose; et ce danger prend à la fois la forme de la suprématie d'une puissance sur les autres, d'une puissance de maîtres sur les puissances d'esclaves, mais aussi l'apparence d'un système politique fasciste qui essaye de triompher du système démocratique qui veut dire liberté, de la civilisation, car nous sommes payés pour savoir qu'il n'y a pas de civilisation en dehors de la liberté. Le fascisme est un mouvement international qui, peu à peu, s'imposait dans plusieurs pays : l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Roumanie, la Hongrie et qui divisait les peuples eux-mêmes. Nous, l'avons connu aussi en France avec certain mouvement politique, mouvement qui surtout recevait sa force de l'Allemagne même, la propagande et l'argent allemands. Cette entreprise de dissociation politique préparait l'agression et devait en faciliter le triomphe. C'est ce que Hitler avait appelé son arme secrète, beaucoup plus dangereuse que celle qu'il essaye d'envoyer sur l'Angleterre, arme dont les victimes ne comprenaient pas toute l'efficacité, tout le danger.

Il est étonnant de voir comme le monde s'est laissé abattre. Jamais un homme n'a publié aussi ouvertement ses desseins; jamais un homme ne fut si peu entendu ou, tout au moins, si peu pris au sérieux; il aurait pourtant du être pris au tragique.

C'est donc dans une Europe déjà désarticulée, dans une France profondément divisée par cette propagande et cette action diabolique qui donnait par avance à la guerre une allure de guerre civile, que nous arrivâmes au conflit.

En 1938, la France avait abandonné un peu lâchement la Tchécoslovaquie ; lorsque la Pologne fut attaquée, elle se leva avec l'Angleterre et, elle a le droit, avec quelque fierté aujourd'hui, de le rap-peler. Elle ne fut pas assez hardie pour que son intervention fut immédiatement efficace. Nous restâmes pendant un an l'arme au pied laissant aux corps francs le soin de faire la guerre entre les deux lignes et l'occasion de témoigner leur courage. Mais on vivait encore dans une atmosphère irréaliste, on se demandait si cette stabilité ne durerait pas indéfiniment, si chacun un jour ne rentrerait pas chez soi, si un compromis n'interviendrait pas.

Il n'y avait qu'un homme qui voyait clair, le colonel de Gaulle et je me rappelle avoir lu un mémoire qu'il fit, en janvier 1940, au ministre responsable, mémoire écrit dans une langue dense

et magnifique que la France a appris à connaître en l'entendant à la radio, mémoire dans lequel il disait : « L'immobilité actuelle n'est qu'apparente, il faut prévoir un jour la guerre mécanique, il faut profiter des accalmies; pour que l'arme mécanique soit prête, il faut des délais, mais lorsque l'outil est forgé, il entre en action et alors ce n'est plus la guerre de 1914-18, ni la guerre de tranchées, c'est une avance foudroyante; les armées de terre, de mer et de l'air surprendront l'ennemi. Ce qui s'est passé en Pologne, vous ne croyez pas que ce serait possible en France ? » Pourtant on, le considérait comme un imaginaire qui aurait sa place, malgré tout, à l'Académie Française, mais non dans un état-major.

Hélas ! en Mai 1940, vous savez ce qui s'est passé : la France fut vaincue militairement, non pas qu'elle fut sans forces morales ni matérielles – ces villes souterraines, ces canons blindés-, c'était une force, mais mal appliquée, une force qui avait été mal conçue pour une guerre de mouvement, une force qui devait être prise sans avoir pu se déployer, mais il y avait surtout cette arme secrète, il y avait cette dissociation intérieure, il y avait le fascisme qui était une arme plus terrible que les divisions blindées et qui devait transformer cette bataille perdue, cette bataille de la Marne, en une défaite pire que Sedan.

Sans doute nous étions battus, mais il aurait fallu que nous remplaçons nos chefs militaires par des généraux plus clairvoyants plus jeunes. Il s'agissait d'une défaite sur le territoire de la métropole, que devait faire tout gouvernement digne de ce nom ? Que voulait faire Paul Raynaud qui fut le dernier président du Conseil, que voulait-il faire ? Ce qui s'imposait; la métropole était perdue, mais rien n'était tellement changé par rapport, à 1914-18; il fallait continuer la guerre dans l'Empire, avec nos alliés, et pour cela transférer dans l'Empire les forces disponibles, par le réduit breton vers l'Angleterre, par Sète et Marseille vers l'Algérie. L'aviation et la flotte pouvaient rejoindre également l'Algérie. La guerre pouvait continuer.

On reproche plus au gouvernement de Vichy son attitude depuis 1942 que son attitude à cette époque parce qu'on pense que l'armistice était nécessaire. Non, sachez-le bien, dites-le bien, et je ne crains pas de le dire, c'est là une des idées maîtresses qui a conduit le gouvernement qui a dicté, toute l'action du Général de Gaulle : le crime essentiel, bien plus que la passivité de novembre 1942, plus que les déclarations collaboratrices de Laval, plus que tous les assassinats, plus que toutes les livraisons d'otages, que toute cette honte qui n'en sont que les conséquences, le

crime premier, essentiel, c'est l'armistice, c'est-à-dire non pas une défaite militaire -c'est un malheur- mais c'est l'acceptation de la défaite. L'armistice c'est-à-dire l'opération politique qui a consisté à arrêter la guerre, à rompre nos alliances, à admettre, car c'était la condition de l'armistice, que la France fut désormais une nation vassale, que ce qui se disait le gouvernement français fut un gouvernement qui acceptait d'être soumis à son vainqueur. Le *Journal Officiel* était soumis au vainqueur et avait juste l'apparence de liberté nécessaire pour mieux tromper la France. L'armistice ce n'était que le moyen donné à l'Allemagne d'occuper plus vite et à moindre frais toute la France et son Empire.

En Afrique du Nord, lorsque nos chefs envoyèrent contre les bateaux de nos amis américains les bateaux français, tout ce que nous avions de forces navales et militaires était en vérité dirigé contre nos alliés, donc contre la libération de la France.

L'armistice faisait passer dans le camp allemand tout ce que nous avions de Forces économiques et militaires, et cela pouvait permettre à l'armée allemande de ne pas perdre son temps dans quelque campagne d'Espagne ou d'Afrique et de se jeter plus vite sur l'Angleterre, l'Angleterre qui était à ce moment notre suprême espoir. Voilà ce que fut l'armistice; l'armistice c'est le crime suprême.

Jamais pareil acte, dans l'histoire de notre pays glorieux, n'a été commis par aucun gouvernement français. Remontons au 15^e siècle, à la guerre de Cent Ans, malgré l'occupation d'une grande partie de la France, le pouvoir légitime restait sous la forme d'un pauvre roi réfugié à Bourges. Si faible qu'il fut, si dérisoire qu'il fut, Charles VII n'avait pas accepté d'abandonner, c'est pourquoi la France put ensuite, par le réveil de ses forces mystiques, dirigée par une simple jeune fille, non seulement libérer son sol, mais retrouver sa souveraineté.

Voilà le drame, voilà le crime d'un gouvernement qui acceptait l'armistice et qui acceptait la vassalité. Le crime serait sans remède si ce gouvernement avait été le gouvernement français, mais il ne l'était pas. C'était, seulement une autorité de fait. C'est pourquoi vous ne verrez jamais dans les textes du gouvernement que ces mots : « autorité de fait qui se disait gouvernement de la France ».

L'armistice accepté par la France est une souillure qu'elle n'avait jamais connue dans toute son histoire. C'est pourquoi, après le coup d'État de Bordeaux, le 17 juin 1940, le Général de Gaulle, le 18 juin, lance son appel, c'est-à-dire qu'il dit que la France continue la guerre, qu'elle reste fidèle à

ses alliances. La position actuelle, c'est la position affirmée depuis 1940. Dès cette date, il affirme que le vrai gouvernement de la France s'est transporté à Londres, comme le gouvernement belge, le gouvernement hollandais, comme les gouvernements de tous les pays occupés d'Europe car la France fut seule à connaître ce drame, ayant le prestige, le faux prestige d'un Maréchal Pétain se disant gouvernement.

Le général de Gaulle ne fut pas toujours compris, même par nos alliés. Certains trouvaient, à l'étranger, que ce général de brigade à titre temporaire, entouré de quelques officiers, de quelques hommes, sans forces véritables, sans armes, sans armée, qui ne pouvait avoir de force que par la puissance de ses alliés, était bien osé de se dire le gouvernement de la France ; n'y avait-il pas là quelque chose de dérisoire. Mais la vérité a une force que rien ne peut arrêter et c'est cette vérité qui durant 4 ans, s'est affirmée. Le général de Gaulle et son gouvernement ont toujours expliqué, que tout ce qu'ils faisaient devait être inscrit au crédit de la France et non à celui des quelques hommes qui étaient à Londres, Ce fut et ce sera par la force même de cette volonté qui n'a jamais voulu abdiquer.

Et c'est, peu à peu, l'action tenace qui rassembla, homme par homme, morceau par morceau, toutes les forces humaines et matérielles de la France, la première colonne du général Leclerc, la première colonne qui se rallie, les volontaires qui partent des ports de la Manche ou de Bretagne, ceux qui se ralliant dans toutes les parties du monde; et ceux de France qui passent par l'Espagne, puis l'Empire morceau par morceau, et puis surtout cette force qui se lève et qui peu à peu s'organise: les Forces Françaises de l'Intérieur -qui sont maintenant incorporées dans les forces militaires- qui se battent sur les champs de bataille de Tunisie et d'Italie, ces liaisons qui existent à Londres et plus tard à Alger, ceux qui viennent apporter des messages, qui repartent. Le gouvernement était bien uni avec l'ensemble de la nation française; il refaisait l'unité de la France, avant même qu'elle fut libérée.

Voilà ce qui s'est produit, voilà ce qui s'est fait dans ces dernières années. N'oubliez jamais que tout ce qui s'est fait depuis 4 ans est solidaire : résistance intérieure et résistance extérieure.

Combien il fut inquiétant souvent, combien, j'en suis certain, il tortura la pensée du général de Gaulle ce risqué de dissociation de la nation, ce risque de voir les morceaux de l'Empire français s'effriter, et cette situation que les alliés favorisaient parfois sans le savoir, en traitant avec un général Giraud dont ce fut la grande erreur de ne

pas comprendre cette force issue de la résistance, avec le gouvernement de Vichy à qui ils semblaient donner encore un semblant d'autorité.

Grâce à cette solidarité dans l'action, tout cela a été surmonté et la France a su se maintenir. Aujourd'hui, les grands problèmes ne sont que la continuation de tout cela. Nous approchons du but, mais il n'est pas là. Cette unité qui, homme par homme, morceau par morceau avait réussi à se constituer, il faut la maintenir. Il est nécessaire de juger tous les hommes qui ont participé au gouvernement de Vichy, tous ceux qui ont participé à l'armistice, tout ceux qui ont participé à la politique qui avait ses origines dans l'armistice. Cela est nécessaire à l'union. C'est par cette position intransigeante que le général de Gaulle préparait l'union, c'est par cette position continue que nous referons cette union dans la guerre et dans la victoire.

Notre pays n'est pas encore complètement libéré; nous avons encore l'Alsace et la Lorraine à arracher à l'ennemi. En ce qui concerne le Rhin, nous aurons à résoudre les problèmes que le monde n'a pas résolus en 1919. Est-ce que nous voulons de nouveau, comme en 1918, faire un armistice de 30 ans ? Nous voulons la paix. Le problème du Rhin et de l'Allemagne occidentale intéresse particulièrement la Hollande, la Belgique, l'Angleterre et la France. En 1919, l'occupation de la rive gauche du Rhin devait durer 15 ans. Si nous ne voulons pas un armistice de 20 ans, il faut occuper plus de 15 ans. La Ruhr qui est l'arsenal de la puissance allemande peut devenir l'arsenal de la reconstruction européenne. Voilà un de nos problèmes.

Nous savons bien que la génération qui a vingt ans en 1944 a donné, dans les années qui viennent de passer, des preuves éclatantes de son patriotisme, mais il faut qu'elle se sente soulevée par l'amour de la patrie et se donne à la tâche immense que le destin lui accorde.

Vous êtes les représentants des étudiants français, vous avez à travailler pour le but que je viens de vous indiquer, pour la culture française, pour, ces élites françaises que vous devez être. Vous êtes chargés de devenir de bons médecins, de bons savants, de bons historiens, de donner à la France, pour ceux qui en ont l'étoffe, des élites, des penseurs.

Un devoir plus grand s'impose à toute la France et que vous devrez remplir, vous encore mieux, étudiants, que ceux des autres classes : de travailler, de lutter et peut être de mourir pour la France. Vous avez participé à la résistance, vous avez été au maquis, vous avez fait le coup de feu au mo-

ment de la libération, à Paris ou dans d'autres villes, mais ne croyez pas que quelques jours de bataille vous rendent quittes. Il y en a beaucoup parmi vous qui, dès maintenant, sont mobilisés, qui faisaient partie des Forces Françaises de l'Intérieur - qui déjà, non seulement préfiguraient, mais formaient une des plus belles armées que la France ait eu dans son histoire.

Le gouvernement n'est pas en état actuellement de décréter la mobilisation, car il faut des armes et des habillements, mais les difficultés sont moindres que celles rencontrées en 1940. On fabrique en France même, et les alliés nous aideront. Dès que les circonstances le permettront, le nombre des volontaires s'agrandira.

Vous pouvez être mobilisés, sinon demain, d'ici quelque temps. En attendant le gouvernement organisera la préparation militaire. C'est dans la préparation militaire que les gardes patriotiques peuvent remplir leur devoir. Le gouvernement mobilisera la nation pour les grands devoirs qu'elle aura à remplir dans les mois à venir, et il n'écartera pas, vous, pouvez en être certains, les étudiants de ce grand devoir.

Tout cela nous le ferons d'ailleurs dans la démocratie. Il n'y a pas de place dans la 4e République ni pour le fascisme - c'est-à-dire la dictature d'une partie de la nation sur l'autre, ni pour la dictature personnelle. Il n'y a de place ni pour l'un, ni pour l'autre.

Le grand problème c'est de reconstituer dans un État véritable, c'est-à-dire le lieu de toute autorité, c'est de reconstruire un État fondé sur des institutions libres, c'est-à-dire fondé aussi sur la libre acceptation de la part de chaque citoyen des grands devoirs et des grandes disciplines imposés à chacun, surtout dans un pays qui traverse une phase aussi dramatique de son histoire que notre pays. Ce sens du devoir, cette rénovation du citoyen, c'est le problème essentiel, c'est le problème essentiel de demain et c'est pourquoi l'Université a dans cette tâche un rôle immense, à jouer.

Le rôle des étudiants individuellement, est évidemment très important. Mais vos associations,

elles, ont un double rôle. Elles auront à représenter les étudiants devant les Universités. Une coopération est nécessaire entre les maîtres qui la composent et les étudiants groupés dans leurs associations et représentés par leurs délégués. Une telle association me semble absolument nécessaire et je suis certain que tous les maîtres partagent ce point de vue : les étudiants doivent être représentés au Conseil de l'Université; il faut étudier ce problème posément et sérieusement. Vous avez un deuxième rôle : c'est celui de gérer les œuvres. Dans les conditions difficiles actuelles, un effort doit être fait pour faciliter ces conditions de vie, mais tout ne peut être pris en charge directement par l'État, il faut donc des œuvres qui tout

en étant contrôlées par l'État participent à leur propre direction.

Vos associations ont à gérer des œuvres pour vos loisirs, des œuvres de solidarité entre vous, entre les classes sociales, entre les provinces; des œuvres touchant la santé, la tuberculose particulièrement. Les sanatoriums, des hôpitaux doivent être reconstruits.

De ces œuvres auxquelles vous participerez, je crois que ni l'État, ni l'Université, ni vos maîtres ne doivent être absents. Il faut organiser aussi des restaurants, des foyers.

Voilà les grandes questions que vous allez avoir à débattre. C'est certainement sur ces thèmes généraux que vous chercherez des solutions.

Je vous répète que vous trouverez, toujours au Ministère l'accueil le meilleur. Vos revendications seront discutées et réalisées dans la mesure où ce sera possible. Présentez-moi non seulement des revendica-

tions, car il faut que la France se dégage de la maladie revendicatrice, mais des suggestions auxquelles pourront être données des solutions constructives. Je vous appelle donc à cette coopération et je vous dis que j'ai pleine confiance dans l'action utile et constructive de vos associations.

15.000 étudiants défilent à l'Etoile en souvenir des martyrs du 11 novembre 1940

Le 11 novembre 1940, les étudiants montaient les Champs-Élysées : ils refusaient la démission que conseillaient les traitres. Le sang coula, les premiers martyrs de la Résistance étaient morts pour la France. Pendant des mois après les Facultés restèrent fermées, tant le Boche avait eu peur.

Hier, les étudiants ont tenu à rendre un hommage particulier à l'inconnu. 15.000 jeunes gens et jeunes filles des lycées et Facultés, formés en un cortège, à 9 heures du matin, boulevard Saint-Germain, ont traversé Paris. Après le passage des troupes, ils ont refait le chemin de 40, déposé leurs couronnes devant la Flamme et, pendant une demi-heure, en rangs pressés, défilé sous l'Arc de Triomphe.

L'Union des Étudiants patriotes, qui a groupé l'unanimité des étudiants de la Résistance, conduisait les délégations. Et, dans ses rangs, les héros combattants de la clandestinité, gars du maquis, auteurs de coups de mains, partisans, gardiens des barricades, vainqueurs de la République, prenaient à l'Etoile l'engagement d'honneur de continuer la lutte pour la liberté commencée sous la botte nazie.

Un congrès de l'Union nationale

La fédération des Étudiants de Paris organise à Paris, du 12 au 16 novembre, un congrès extraordinaire de l'Union nationale des étudiants de France.

21 L'Humanité, 12 novembre 1944

Esc de Print
angle D. et fema.
me et Jacques

Front National des Etudiants, Union Féminine Universitaire, Etudiants Communistes, Jeunes du Mouvement de Libération Nationale, Etudiants du M.N.P.G.D., Etudiants de l'Organisation Civile et Militaire des Jeunes, Jeunesse Etudiante Catholique, Fédération Française des Etudiants Chrétiens, Union des Jeunes Juifs.

DOCUMENT**UPOE : Union patriotique
des organisations étudiantes**

Article Premier - L'Union patriotique des organisations étudiantes se donne pour tâche immédiate de faire participer les étudiants et l'Université à la reconstruction et à la renaissance de la France.

Art. 2 - L'UPOE s'accorde comme objectif l'intégration des étudiants dans la voie civique et sociale de la Nation, la mise en rapport des diverses tendances des milieux universitaires.

Art. 3 - L'UPOE décide donc de réunir toutes les organisations d'étudiants ou sections étudiantes d'associations diverses représentatives par leur passé, leur qualité et leur nombre qui acceptent les principes énoncés, l'autonomie la plus complète et l'indépendance absolue à l'intérieur des mouvements unis étant assurés de la manière la plus soignée.

Art. 4 - L'UPOE constitue la commission étudiante de l'Union patriotique des organisations de jeunesse.

Art. 5 - Pour l'instant, et sans préjudice des moyens qui pourraient être adoptés par la suite, les organisations unies envisagent deux moyens d'action principaux :

a) en utilisant toutes compétences des organisations unies, et sous leur impulsion, donner un plein développement à un vaste mouvement de préparation militaire sous l'égide des autorités officielles ;

b) de la même façon, développer un esprit et des activités civiques parmi les étudiants selon les modalités qui seront établies par une commission dûment mandatée.

Art. 6 - L'œuvre commune, dont l'Union prend la responsabilité nécessite l'accord complet des organisations unies. C'est pourquoi les décisions seront prises à l'unanimité. En cas d'absence, l'organisation défaillante devra faire connaître son accord ou désaccord dès réception du compte-rendu. La mesure sera applicable seulement à ce moment-là. En cas de silence de huit jours, après l'envoi du compte-rendu, l'accord est présumé

Art. 7 - Des Comités de mise en œuvre pratique des décisions existeront à l'échelon académique et départemental. Dans tous les établissements où le besoin s'en fait sentir, sur convocation et ordre du

jour établis par la moitié des organisations, des comités analogues pourront se réunir. Leur rôle sera clairement défini, temporaire et limité.

Art. 8 - Un règlement intérieur établi par une commission dûment mandatée sera soumis à la ratification de l'assemblée générale.

Art. 9 - L'existence et l'activité d'une union aussi vaste qualifient évidemment celle-ci comme représentative de la vie étudiante dans son ensemble, sans pour autant porter atteinte d'ailleurs aux particularités de chaque mouvement.

Art. 10 - Trois secrétaires sont désignés par l'assemblée générale tous les semestres. Ils présideront à tour de rôle l'assemblée générale. Ils en dresseront le compte-rendu, enverront les convocations. Ils n'ont ni pouvoir de décision, ni rôle représentatif.

Paris, le 16 février 1945

Mouvements ayant signé les bases d'accord de l'UPOE :

Union nationale des étudiants de France, 15, rue Soufflot, 5°, DAN 71-40

UJRF, 50, bd de Courcelles, 17°, CAR 99-50

Union des étudiants juifs, 2, rue de Montpensier, 1°

Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants, 11, rue Jean de Beauvais, 5°, ODE 80-90

Scoutisme universitaire français, 50, av. Raymond Poincaré, 16°

Jeunesse étudiante chrétienne, 27, rue Linné, 6°

Jeunesse étudiante chrétienne féminine, 44, rue du Cherche-Midi, 6°

Fédération française des étudiants catholiques, 61, rue Madame, 6°, LIT 25-06

Fédération française des associations d'étudiantes catholiques, 61, rue Madame, 6°, LIT 25-06

Etudiants socialistes, 6, bd Poissonnière, 9°

Mouvement républicain populaire, 7, rue de Poissy, 5°

Conférence Saint-Vincent de Paul, 5, rue du Pré-aux-Clercs, 7°

Equipes sociales, 28, rue de l'Université, 7°

Extrait du *Semeur* N° 2 Noël 1945

DOCUMENT

Congrès de l'UNEF de Dax, séance du mercredi 5 avril 1945

Discussion sur la réforme de l'UN ; Présidence Villedieu.

LE PRÉSIDENT. Je résume mon point de vue et celui du bureau. On nous reproche de ne pas avoir eu une position essentielle, de n'avoir pas été au lendemain de la libération de Paris l'UPOE. Pourquoi ? Parce que nous pensons que, quel que soit le gouvernement de la France, tant qu'il y aura des étudiants en France, il y aura un organisme qui les représentera. Il fallait que l'Union existe pendant l'occupation, il fallait que l'Union défende les étudiants.

MIGUET. Au nom des étudiants morts, je le conteste. Mon frère a été tué, je sais ce qu'il pensait. Il y a une chose : vous avez suivi exactement la politique de conservation de la vie au lieu de la conservation des raisons de vivre. Il y a des moments où il faut savoir mourir. L'AG de Lyon que je représente, et par laquelle je suis mandaté pense qu'il valait mieux mourir.

LE PRÉSIDENT. Attention. Réfléchissez une seconde. Laisney va vous dire ce qui s'est passé à la Chapelle-en-Vercors – et Dieu sait s'il était peu Vichyssois – Laisney a

présenté par l'UEP sur les bureaux de facultés, et qu'on nous donne le projet à l'étude en Conseil d'État.

LE PRÉSIDENT. Cela n'a pas d'intérêt.

ARRIGHI. Nous discutons de la vie ou de la mort de l'Union pendant ces quatre ans....

LE PRÉSIDENT. J'estime que vous êtes suffisamment éclairés, je vais passer au vote.

- Pour la politique de l'Union ? (Pour, à la quasi-unanimité).

- Contre ? Une voix (Miguet).

(suit à ce moment là une discussion extrêmement confuse)

LE PRÉSIDENT. Je vais revenir à ce congrès de 1943. C'est là qu'a l'air d'être la base de toute notre discussion. Je lis, page 3, "Laisney insiste pour qu'au cours de cette semaine d'étude....." (LECTURE).

LE PRÉSIDENT. Vous êtes en train de discuter la politique de l'Union sous l'occupation. Certes, vous pouvez la discuter, cela n'empêche pas le bureau actuel de maintenir son point de vue car il a pris ses fonctions deux mois avant le débarquement. Pratiquement, il n'a pas fait d'activité pendant l'occupation. Mais il y a un résultat auquel il faut penser : des étudiants ont été défendus par les AG, ils ont pu prendre le maquis grâce aux AG, des maquis ont été ravitaillés grâce aux AG, des camarades ont obtenu des sursis, d'autres ont pu être camouflés. Nous avons existé pour défendre les étudiants ; à l'heure actuelle, nous continuons pour défendre les étudiants. Nous avons eu des difficultés, cela n'a pas d'importance. Le principal c'est qu'il y ait eu une permanence d'intérêts de nos camarades.

LAISNEY. En 1943, vers le mois de février, ce serait un bien plus grand nombre d'étudiants qui serait parti vers l'Allemagne. Si je n'avais pas fait d'interventions auprès du Gouvernement, fantôme – mettons, mais gouvernement quand même – nous n'aurions pas eu les sursis qui duraient jusqu'à septembre en principe, et qui en fait ont duré jusqu'à juin ; nous n'aurions pas eu la possibilité de nous reconstituer après-guerre comme nous l'avons fait, avec des cadres tous prêts. Quant à ceux qui ont été au Bureau de l'Union nationale, je me permets de prendre leur défense puisque c'étaient mes camarades, et je dis qu'on ne peut leur faire de reproches au point de vue politique. L'Union



fait parvenir à Londres une petite rectification, et on lui a répondu qu'on avait pris acte de sa rectification. On savait que l'Union nationale n'avait rien à voir avec Vichy, et surtout que ses dirigeants n'étaient pas nommés par Vichy. Nous avons exclu Brunereau.

LAISNEY. Je puis affirmer que le bureau précédent, comme le bureau de l'Union de l'année écoulée, étaient anti-Vichyssois et opposés au plus haut point à la politique que tu nous reproches.

LE PRÉSIDENT. Disons-le tout de suite, je ne suspecte ni ta bonne foi, ni ta sincérité, mais je dis ici que tu veux rester le porte-parole de tes camarades qui sont mal informés. C'est pourquoi tes critiques portent à faux.

MIGUET. Je vais poser deux questions précises. Je demande combien de types qui sont ici connaissent le projet

Nationale, association qui ne faisait pas de politique, avait le devoir de franchir cette période trouble qu'était l'occupation allemande. Elle n'avait pas pour prétention de se poser en principe comme hostile à toute idée politique. C'est ce que j'ai expliqué tout au long de ce congrès de la Chapelle-en-Vercors où, page 16, je disais : " Qu'importe la forme du gouvernement, une seule chose doit être prise en considération ... " (LECTURE).

Je l'ai porté au Ministre de l'Education, Abel Bonnard ; je me suis fait engueuler pendant dix minutes ; je suis sorti aussi digne qu'auparavant. Le bureau peut être fier de ce compte-rendu ; il montre que l'Union ne s'est pas compromise malgré les difficultés, malgré les possibilités qu'avaient ses dirigeants de se faire enfermer ou déporter, elle a maintenu envers et contre tous la défense des étudiants français et les a empêchés de courir devant le pire. (Applaudissements)

MIGUET. Il y a deux membres du bureau qui ont collaboré, personne ne les écoutait, ils n'ont jamais eu leur mot à dire pendant les quatre ans d'occupation. Mon seul tort est de comprendre l'honneur d'une certaine manière.

LAISNEY. Quel était ton rôle ?

MIGUET. J'étais dans la Résistance.

LAISNEY. Crois-tu que tu étais le seul ?

MIGUET. Non point...

LE PRESIDENT. Il s'agit de savoir si étant dans la résistance comme tu faisais à cette époque, tu avais une responsabilité plus lourde que le Bureau de l'Union.

MIGUET. J'aurais refusé à ce moment là toute responsabilité officielle, je n'aurais pas essayé de vivre sans raisons de vivre.

LAISNEY. Tu avais une responsabilité officieuse qui était de défendre le sort de tes camarades. C'était beaucoup plus difficile à faire. Là, tu avais un poste où tu étais en butte à l'offensive et aux attaques du Gouvernement de Vichy.

MIGUET. C'est insoluble. C'est le procès de toute la politique de VICHY.

LE PRESIDENT. J'estime que faire à l'Union Nationale le procès de la politique de Vichy est une erreur. C'est comme si nous avions marché dans le mouvement. Pas du tout. Nous avons pensé que nous devions durer; nous avons duré, mais nous avons eu aussi des victoires contre Vichy.

MIGUET. Tu as très bien manœuvré pour l'Union nationale, mais je ne sais pas si tu as très bien manœuvré pour les étudiants .

LAISNEY. Si jusqu'à présent, l'Union Nationale défend peut-être seulement l'intérêt de ses adhérents, elle a quand même défendu avec une constance admirable l'intérêt de tous les étudiants français et il n'y a pas de circonstances où l'Union nationale ait fait quelque chose contre les intérêts des étudiants.. Il n'y en a pas une seule.

MIGUET. C'est un point de vue conservateur complet. La conclusion, c'est que le statu quo doit être maintenu.

LE PRESIDENT. Ce n'est pas vrai... S'il n'y avait pas eu l'Union Nationale, il n'y aurait pas eu de sanatorium. Tu es en train de reprocher à l'Union Nationale de n'avoir pas tout obtenu du premier coup. Tu refuses de prendre part à notre effort parce que tout n'est pas fait déjà. Eh bien, non...

MIGUET. Il y a deux choses que je distingue: c'est la question de la politique de l'U.N., et la politique étudiante. Celle là, je ne l'approuve pas et c'est notre A.G. qui ne l'approuve pas.

LE PRESIDENT. Je vais te dire ceci, nous avons sauvé l'Union. Nous avons pensé qu'en sauvant l'Union nous sauvions l'essentiel, l'indispensable, pour sauver demain l'intérêt de tous les étudiants de France. C'est tout.

MIGUET. Je n'en suis pas sûr du tout.

PELAGE; Je demande que sur ce point la discussion soit close.

Le premier point était celui-ci : est-ce que le bureau sortant a mené une politique qui étant une politique d'opportunisme et de conciliation qui ne pouvait pas être une politique d'affirmation totale, a sauvé l'Union nationale? Est-ce qu'il a fortifié sa position à l'égard des autres associations et, par là, est-ce qu'il a sauvé sa doctrine même de défense de tous les étudiants? Après cela, nous discuterons d'autres problèmes.

Je propose la motion suivante : "Conscients du grand danger qu'a couru l'Union Nationale des Etudiants..." (LECTURE). (Applaudissements).

Suit un moment de discussion sur l'UPOE. Mais Antoniotti revient sur le débat du bilan.

ANTONIOTTI; On nous a reproché notre position au cours de ces quatre ans. Je vais vous lire une circulaire signée par le Secrétaire général de l'Union Nationale des Etudiants qui va à vos yeux éclairer la situation exacte de l'Union.

LAISNEY. Précisons. Elle est datée du 6 juillet 1944. Le débarquement venait d'avoir lieu en Normandie, alors que la Normandie n'était pas totalement occupée. Je me trouvais dans la zone encore aux mains des Allemands. Cette circulaire était destinée l'ensemble de la France qui était encore sous le régime de l'occupation.

ANTONIOTTI. Ce que Laisney oublie de vous dire, c'est qu'il avait été grièvement blessé. Voici la lettre que Laisney adressait: "Un événement nouveau que la radio et les journaux t'auront fait connaître depuis plusieurs mois déjà lorsque tu recevras cette circulaire, va bouleverser totalement la vie de notre pays, quel en sera le résultat ? . Quelles en seront les conséquences? Il ne m'appartient pas et il ne nous appartient pas de les rechercher, en tant que membres de l'Union Nationale des Étudiants.

En qualité d'étudiants français, et davantage encore en tant que dirigeants d'Associations libres, d'Etudiants français, nous devons prendre conscience des responsabilités qui sont les nôtres devant cet événement.

Je ne te ferai pas l'injure de te rappeler quels sont les devoirs d'un Français. Chacun de nous a su depuis quatre ans malgré les difficultés matérielles, malgré les souffrances morales et les vexations de toutes sortes, malgré les quelques fausses apparences extérieures aussi parfois, conserver en son cœur à l'abri de toute atteinte, l'ensemble des sentiments et des aspirations françaises.

Me refusant totalement à commencer "à faire de la politique", ce que nous interdisent formellement nos statuts, je me bornerai indépendamment des détails matériels que je te fournis par une autre circulaire adressée directement au siège de l'A.G. à attirer ton attention sur le rôle que doit jouer le dirigeant d'A.G.

Ton premier devoir est de continuer à défendre l'intégrité du groupement aux destinées duquel tu présides, protéger cette famille estudiantine dont tu as la charge contre toutes les atteintes habituelles dont elle pourrait être l'objet à nouveau.

Tu dois apporter tout ton soin à ce que les étudiants restent en contact les uns avec les autres et avec leur association de façon à voler au secours de tout membre en péril, sauf à examiner son cas en détail ultérieurement.

En tant que président d'A.G. tu ne feras aucun note pouvant engager l'U.N. à moins que tu n'en aies reçu mandat de la part du bureau de l'U.N. Mais tu t'attacheras dans la circumscription qui t'es dévolue et dans ton entourage à défendre en toute occasion l'honneur des Étudiants Français.

Enfin tu te souviendras du rôle social qui est plus particulièrement dévolu à la jeunesse estudiantine, et dans les malheurs de notre Patrie, tu auras à cœur de donner à la section sociale de ton A.G, la place importante qui lui revient et une grande latitude d'action.

J'espère te retrouver le plus rapidement possible dans un Paris désinfecté et applaudir à cette occasion le rapport que tu ne manqueras pas de présenter devant les différentes commissions de l'UN sur ton activité pendant la campagne de France.

Louis LAISNEY

Secrétaire Général de l'U.N.E.F."

Eh bien vous allez me citer un résistant qui dans une lettre adressée par la poste écrit une phrase pareille..

(Vifs Aplaudissements)

X.. Pour écrire une lettre comme celle-la il faut être certain que ceux qui la liront seront bien du même avis.



X . Je me permets de demander à notre camarade de Lyon quelques précisions sur sa position et celle de son AG

MIGUET. Je représente 1400 étudiants et c'a été discuté. Je désapprouve votre position dans ce qu'elle a de trop "politique", je considère que l'U.N. ne peut plus être une boutique, un clan, qu'elle reste un mouvement, d'accord, mais de tous les étudiants. Ce qui a attiré l'oeil à Lyon, c'est la façon de résoudre le problème étudiant. Il nous semble que l'Union rencontre beaucoup trop d'objections de la part des autres étudiants, du moins de l'élite de ces mouvements pour qu'on puisse y arriver. On désapprouve votre politique dans ce sens. Nous étions assez bien informés; nous regrettons toutefois de n'avoir pu envoyer personne qui représente la tendance du bureau actuel au Congrès de Novembre.

LAISNEY. Je m'excuse d'être violent et dur à l'égard de nos camarades qui se trouvent ici, je dis Lyon, Montpellier, Toulouse, mais comparativement à l'attitude de l'Union Nationale pendant ces quatre dernières années, je dirai que ces trois associations étaient des associations collaboratrices à côté de l'U.N. qui était une association de Résistance.

MIGUET. Tu te trouves devant le nouveau Comité qui a eu à faire échec à la manoeuvre de Gache.

LAISNEY. Je dis que si l'A.G, de Lyon a pendant ces 4 ans eu une attitude inadmissible, ce n'était pas la faute de ses dirigeants mais de l'ensemble des étudiants qui n'ont pas voulu prendre position. On a beaucoup critiqué Gache pour sa position extérieure mais je garde toute mon estime à ce camarade qui a été un an au moins un membre du bureau de l'Union. C'est à tort qu'on l'a laissé. On avait la possibilité de le remplacer par des gens qui auraient eu une attitude différente de la sienne.

MIGUET. Ces gens-là, à ce moment, vivaient sous une fausse identité. A Lyon, parmi les étudiants, il y a une masse amorphe, et c'est partout la même chose.

ORSALET. Je demande simplement ceci, si Gache n'avait pas été à l'A.G. de Lyon, qui aurait mené l'A.G. de Lyon ?

LE PRESIDENT. C'est cela mon vieux. Il fallait faire vivre l'organisme.

MIGUET. Eh bien, je vote contre.

LE PRESIDENT; C'est ta politique. Il fallait faire vivre à tout prix l'Union Nationale.

Y. Non, pas à tout prix,
N. Nous, qui étions en situation irrégulière...

LE PRESIDENT. Si on avait demandé aux membres de l'Union de prêter serment au Maréchal Pétain nous ne l'aurions pas fait. Nous pensions qu'il fallait qu'au jour de la libération, l'Union existe toujours et soit partout où il y aurait des intérêts étudiants à défendre.

X. Comme nous avons pris la responsabilité d'aller à Vichy subir le discours de Bonnard.

LAISNEY. Nous avons failli être mis en cellule

et conduits à Fresnes pour un simple entretien de cinq minutes avec Melle Morel au Cabinet du Ministre.

ARRIGHI. Si elle avait été discréditée, le nouveau Gouvernement n'aurait pas fait pour nous ce qu'il a. fait au lendemain de la Libération.

LE PRESIDENT. Chacune de ces visites que nous avons faite n'est pas utile dans son objet immédiat. C'est parce que nous avons fait ces visites que nous obtiendrons par la suite quelque chose parce qu'on sait que nous existons...

X. (Lille). Nous proposons l'adjonction suivante à l'amendement présenté par notre camarade Pelage «Proposent qu'une telle politique soit poursuivie dans l'avenir par le Bureau rentrant pour le plus grand bien de la défense des intérêts exclusivement corporatifs des étudiants»..

(Très bien., Très bien.: Adopté)

LE PRESIDENT. Voulez-vous, admettre que cette motion conclut notre débat?

(oui... oui...)

La séance de la commission N° 1 est levée.

Photographies du congrès de Dax :

p 118, Villedieu,

ci-dessus, assis à gauche, Pierre Rostini .

MEMBRES DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'UNEF 1938-1945.

Dans les *Cahiers du Germe* trimestriels N° 3/4 (1997) nous avons publié une liste établie par Stéphane Merceron pour 1938-1940. Robi Morder a repris ces données complétées par celles issues des correspondances UNEF numérisées, celles transmises par Alexandra Gottely (fonds Barralis et UNEF qui sont à La contemporaine), des éléments du mémoire de Gilles Maigron, le compte-rendu du congrès de Dax. Stéphane Merceron a repris ses notes pour y apporter ses corrections et rajouts.

1938, au Conseil d'administration des 17-18 décembre.

Claude Delorme, Marseille, Président.
Emile Berger, Montpellier, Ier Vice-Président ;
Albert Lenclud, Lille, IIème Vice-Président ;
Jean David, IIIème Vice-Président, chargé des relations avec les étudiants d'Outre-mer ;
René-Yves Le Mazou, Rennes, Secrétaire Général ;
Henri Bozoms, Toulouse, Trésorier ;
Françoise Delmasure, Poitiers, Vice-Présidente.

Jean Martin, Amiens, Commissaire aux Comptes ;
Guy Léger, Nantes, Commissaire aux Comptes ;
Jean Bentéjac, Bordeaux, Commissaire aux Comptes.

Jean David, Directeur de l'Office de Presse Universitaire ;
Lucien Baumann, Strasbourg, Conseiller juridique.

Pâques 1939, XXVIIIe Congrès, Versailles.

Albert Lenclud, Président. (mobilisé en septembre 1939)
Paul Durand, Ier Vice-Président, chargé de la Trésorerie au CA du 24 décembre 1939.
Pietri, Aix, IIème Vice-Président. (mobilisé en septembre 1939) ;
Jean David, IIIème Vice-Président, directeur de l'O.P.U. chargé de la Présidence au CA du 24 décembre 1939.
Secrétaire Général, René-Yves Le Mazou, (mobilisé en septembre 1939) ;
Jean Martin, Trésorier (mobilisé en septembre 1939) ;
Françoise Delmasure, Poitiers, Vice-Présidente.

Arnaune, Toulouse, Commissaire aux Comptes
Pierre Chaumerliac, Clermont-Ferrand, Commissaire aux Comptes (mobilisé en 1939) ;
Quentel, Rennes, Commissaire aux Comptes (mobilisé en 1939).

Conseil d'administration, Bordeaux, 28-30 mars 1940.

Bureau chargé de l'exercice de l'U.N. pendant les hostilités :

Jean David, Présidence ;
Paul Durand, Vice-Présidence et Trésorerie ;
Guy Granger (Limoges), Commission des affaires militaires ;
Philippe Brousmiche (Lille), Commission de la vie matérielle ;
Etienne Ponceillé (Montpellier), Commission de la réforme de l'enseignement ;
Eug. Cabassu (Lyon), Commission des Sports.

François de Lescure. Représentant de l'U.N. en zone occupée*.

Avril 1941, «petit congrès» (XXIXe ?) de Tain l'Hermitage / Tournon (14-18 avril 1941).

René-Yves Le Mazou (Rennes) Président, (revenu démobilisé fin août 1940) ;
Georges Bellot (Clermont-Ferrand), Secrétaire Général ;
Verdeil (Montpellier), Vice-président Affaires extérieures ;
Clavel (Grenoble), Vice-président Questions matérielles ;
Ponceillé (Montpellier), Vice-Président à la Propagande ;
Gillot (Alger), Vice-Président délégué à l'Afrique du Nord ;
Melle Weber (Strasbourg – à Clermont-Ferrand ?), Vice-présidente étudiants réfugiés ;
Guy Granger (Limoges), Commission des affaires militaires ;
Eug. Cabassu (Lyon), Commission des Sports.

Au CA du 11 janvier 1942, (qui ne réunit que les AG de la Zone occupée).

René Yves Le Mazou (Président) indique qu'il n'est là que pour remplacer Lenclud, prisonnier (libéré en mars 1942) ;
Jacques Boille, délégué de l'UNEF en zone occupée.
Jean Martin, Trésorier ;
Paul Durand, Trésorier de la " zone libre " ;
Délégué à la vie matérielle des étudiants : Michel Verhaeghe (Lille) ;
Médecine préventive et postcure Jean-Marie Dubois (Rennes) ;

* De Lescure n'est pas élu par un congrès ou un CA, mais il occupe cette position. Voir les contributions Gottely,

Fischer, Merceron, Morder, Varin et les documents du présent dossier.

Droit : Daniel Gendreau (Poitiers), Pierre Manuelle (Rennes) ;
Pharmacie : Bernard Hébert (Rouen) ;
Beaux-Arts, Mondineux (Paris) ;
Liens avec l'OSSU, Louis Laisney (Caen), Guy Larroquette (Angers).

Une lettre de Le Mazou du 9/11/1942 fait état d'un bureau composé de Lenclud, Le Mazou, Laisney, Martin, Mattei.

Congrès, La Bourboule Avril 1942

XXXe congrès ou XXXIe ?

Pas d'indication sur la composition du bureau

Réunion du 24 mars 1943

Albert Lenclud, Président (absent) ;
René-Yves Le Mazou, Secrétaire général (absent) ;
Louis Laisney, " Secrétaire général zone nord " ??? (présent) ;
Georges Bellot, " Président zone sud " ??? (présent)
Paul Durand (absent) ;
Jean David (présent) ;

XXXIIe Congrès, La Chapelle en Vercors, 28 avril-2 mai 1943, et 1943/1944

Georges Bellot (Clermont-Ferrand - Médecine) ;
Président, remplacé par Emmanuel Villedieu au CA de janvier 1944 ; (*Contradiction avec colonne de droite – CA janvier 1944*) ;
Louis Laisney (Caen-Sciences) secrétaire général. (apparaît comme tel déjà dans correspondances en octobre 1942) ;
Edouard Danty-Lucq (Bordeaux-Dentaire) Trésorier, finances, questions sportives ;
1^{er} VP – Charles Orsoni (Marseille-Droit) Questions extérieures, questions militaires ;
2^{ème} VP – Georges Biserte (Lille) Questions intérieures, questions coloniales ;
3^{ème} VP – René Part (Beaux Arts) représentant U.N. à Paris ;
Vice-présidente – Melle Simone Pillette (*Pour S. Merceron, Limoges-Médecine, dans documents BDIC Toulouse Commentaire Gottely : c'est son adresse à ce moment là ! dans la correspondance elle est présidente puis trésorière de l'AG de Limoges*) ; Questions féminines.
Henri Bigorre, (Toulouse), questions sociales ;
Paul Liégeon (Montpellier-Médecine), Commissaire aux comptes ;
Paul Gache (Lyon-droit), Commissaire aux comptes ;
André Larderet (Marseille-Droit), Commissaire aux comptes ;
Oger (Caen), Pdt C° des sports ;
A. Froumessol (Nice), Pdt C° des affaires militaires.

Directeur d'offices :
Philippe Farinaud (Bordeaux), Droit ;
Eug. Cabassu (Avignon) Médecine ;
Blanquet (Clermont-Ferrand) Pharmacie ;
C. Astagneau (Nancy) Sciences ;

Solange de la Baume (Grenoble) Lettres ;
Edouard Danty-Lucq (Bordeaux), dentaire ;
René Part (Paris), Beaux-Arts.

Jean David, responsable du CEEP de Lyon, directeur de l'OPU.

Conseil d'administration de janvier 1944

(*Pas de changement d'après notes de Merceron qui indiquent que Villedieu remplace Bellot à compter de la semaine d'étude d'avril 1944. Contradiction avec colonne de gauche*)

" Semaine d'études " d'avril 1944

Emmanuel Villedieu (Caen-Droit), Président ;
Louis Laisney (Caen-Sciences) secrétaire général ;
Edouard Danty-Lucq (Bordeaux-Dentaire) Trésorier ; (*Notes Merceron indiquent que Jean Cosson exerce la fonction du CA de janvier 1944 au congrès de Dax*).
Paul Gache (Lyon-droit), Vice-président ;
Melle Solange de la Baume, Vice-présidente ;

Si on se réfère au congrès de 44, les commissaires aux comptes étaient Pierre Rostini (Aix) et Henri Boerner (Toulouse).

12-16 Novembre 1944, Congrès extraordinaire .

Emmanuel Villedieu, Président ;
Louis Laisney Secrétaire Général ;
VP Pierre Rostini (ancien CAC) ;
VP Jean Jourdain (Lille) ;
VP Robert Croué (Paris) ;
Edouard Danty-Luc, Trésorier, remplacé en janvier 1945 par Philippe Farinaud (Bordeaux) : Danty-Luc a été mobilisé.
VP féminine, Melle Weber (Strasbourg) en remplacement de Melle de la Baume (Grenoble) ;
Trois postes de Commissaire aux comptes :
H. Vermelin (Limoges) ;
Charles Orsoni (Marseille) ;
J. M. Leblond (Grenoble).

Epurés

Paul Gache (Vice-Président) Lyon ;
Henri Boerner (CAC) Toulouse.

Procès-verbal du Congrès de Dax

Président : Emmanuel Villedieu (Caen) ;
1^{er} VP Pierre Rostini (Paris lettres) ;
VP François Goupil (Rennes) ;
Secrétariat Général, Louis Laisney (Caen) ;
Trésorier, Antoniotti (Marseille) ;
VP féminine, Mme Françoise J. Vuillequez (Paris) ;
Commissaires aux comptes.
Bequeur (Lille) ;
Koenig (Toulouse) ;
Gayt (Lyon) ;

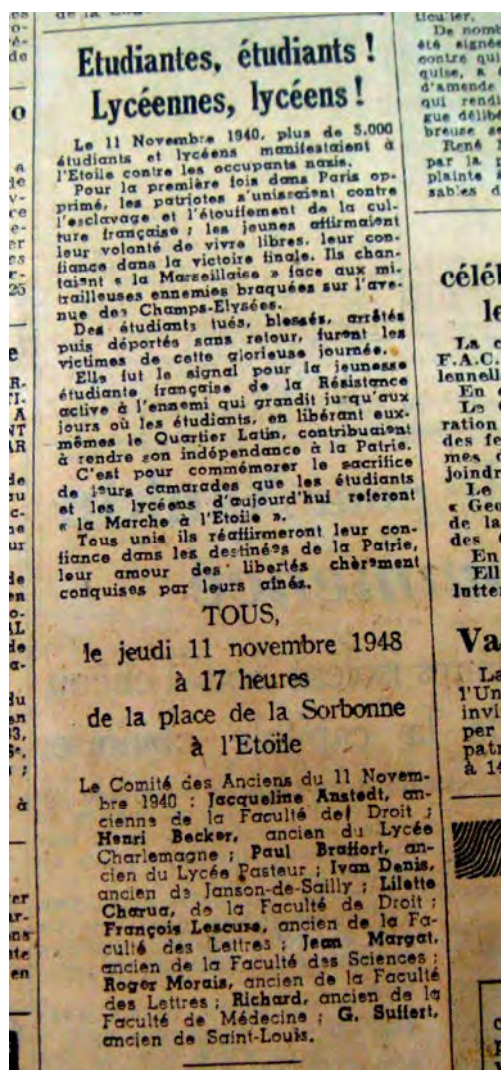
Conseiller juridique : Charles Orsoni (Marseille)

Le 11 novembre 1948

Alain Monchablon, Robi Morder

Le 11 novembre 1948 est émaillé d'incidents sur les Champs-Élysées et au Quartier latin sur fond de guerre froide.

Le matin le ministre de l'Éducation nationale, Yvan Delbos a prévu de se rendre à la Sorbonne puis l'Arc de Triomphe avec des délégations de maîtres, d'étudiants et d'élèves pour déposer une gerbe commémorative de la manifestation du 11 novembre 1940. L'Association des anciens combattants de la résistance de l'Éducation nationale refuse de s'associer à cette manifestation.



L'Humanité 11 novembre 1948

L'après-midi, plusieurs initiatives sont prévues pour les défilés et dépôts de gerbes traditionnels. Signe de la division, l'Union française des associations de combattants annonce qu'elle ne se rendra « ni aux cérémonies officielles, ni à la manifestation organisée l'après-midi par diverses associations à caractère politique ». Un certain nombre d'organisations : FTP., Combattants de la liberté, Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF), Fédération des déportés patriotes, Union, des syndicats, avaient prévu de se rassembler aux alentours de la station de métro Franklin-D.

Roosevelt à 14 h. Or, suivant une réglementation qui remonte à l'avant-guerre les défilés d'anciens combattants n'étant autorisés le 11 novembre qu'entre l'avenue George-V et l'Etoile, des affrontements ont opposé policiers et manifestants. Des policiers assiégés dans un car ont fait usage de leurs armes.

Au Quartier latin c'est dans un autre cadre qu'un « Comité des anciens du 11 novembre 1940 » appelle les étudiants à se rassembler à la Sorbonne en fin d'après-midi pour se rendre ensuite sur les Champs-Élysées derrière une banderole « Honneur aux étudiants du 11 novembre 1940 ». Au carrefour Saint-Michel/Saint-Germain la police veut empêcher le cortège de continuer et des affrontements ont lieu. Quelques centaines d'étudiants parviennent toutefois à se rendre à l'Etoile, mais d'autres sont dispersés, matraqués – comme Georges Suffert dirigeant de la Fédération française des étudiants catholiques – ou arrêtés comme les étudiants communistes Annie Besse, Arthur Kriegel, Henri Becker. Une interview prévue de De Lescure à la radio est annulée. Clarté met en parallèle Stupnagel et Jules Moch.

Une campagne de protestation s'engage dans les jours qui suivent, avec des séances houleuses au Parlement et au Conseil de Paris. Dans les facultés de Lyon la protestation de l'UNEF est soutenue par les différents mouvements politiques et confessionnels étudiants. Ils distinguent les manifestations des Champs-Élysées « dont la presse a parlé » du « caractère incontestable » de la manifestation organisée par le comité des anciens du 11 novembre 1940.

Les membres du Comité des Anciens du 11 novembre 1940 se présentaient par faculté ou lycée d'origine en 1940, sans indication d'affiliation syndicale ou politique. Il s'agit de Jacqueline Anstedt (Faculté de droit), Henri Becker (lycée Charlemagne), Paul Braffort (Lycée Pasteur), Ivan Denis (Janson de Sailly), François Lescure (Faculté des lettres), Jean Margat (Faculté des sciences), Roger Morais (Faculté des Lettres), Richard (Faculté de médecine), Georges Suffert (Lycée Saint-Louis). Ce comité formé pour appeler au 11 novembre 1948 n'eût ensuite plus d'activité.

Le 30 mars 2011, à l'aide des documents redécouverts dans ses archives par Paul Bouchet (données à la CME, déposées et consultables aux Archives nationales), le GERME et la Cité des mémoires étudiantes ont réuni pour un débat introduit par Alain Monchablon les acteurs et témoins de ce comité du 11 novembre 1948 pour confronter dans un « atelier archives et mémoires étudiantes » autour des documents et témoignages, Paul Bouchet, Paul Braffort, Henri Becker, Arthur Kriegel et Ivan Denys. Voir sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=YKjw5fhKTgU&t=4465s>



L'Humanité du 12 novembre 1948
Clarté spécial novembre 1948

ÉDITION SPÉCIALE

Clarté

ÉDITÉ PAR LES ÉTUDIANTS COMMUNISTES DE PARIS

11 NOVEMBRE 40



Stulpnagel
les fait mitrailler
assassiner et déporter

11 NOVEMBRE 48

DES ÉTUDIANTS
manifestent pour
UNE UNIVERSITÉ
LIBRE
pour une CULTURE
FRANÇAISE

LES ÉTUDIANTS PATRIOTES SE SOUVIENNENT

TOUS UNIS, ils organisent la
COMMÉMORATION DE LA
"Marche à l'Etoile"

*M. le
Ministre
de
l'Intérieur*
Jules MOCH
LES FAIT MATRAQUER ET ARRÊTER

EVENEMENTS DU 11 NOVEMBRE 1948

à PARIS

Lettre adressée aux journaux par Georges SUFFERT
Président de la F.F.E.C.

Fédération Française
des Etudiants Catholiques
61 Rue Madame

Le 15 novembre 1948

Monsieur,

"J'étais au 11 novembre 1940. Nous avons voulu, cette année, commémorer cette date, qui pour nous, est lourde de sens et de souvenirs. Notre manifestation avait été annoncée par des journaux aussi différents que "le Monde" et que "l'Humanité". La veille, le comité dont je faisais partie avait parlé à la Radio et notre émission avait été stupidement interrompue.

Connaissant très mal la violence, je peux affirmer que, le 11, Je me suis obligé à ne pas sortir mes mains des poches de ma ceinture. Quand notre défilé arriva au Boulevard Saint-Germain, je demandai poliment aux agents de lâcher des étudiants sur lesquels ils frappaient; pour toute réponse, je fus renversé. Ensuite, ayant pu rejoindre le commissaire et le brigadier, je leur expliquai le sens de notre manifestation. Ils convinrent que les ordres venaient "de plus haut". Puis ils m'autorisèrent à annoncer aux étudiants que nous leur donnions rendez-vous place de l'Alma, à condition que nous marchions par petits groupes et sur les trottoirs.

Tout aurait pu être arrangé alors. Mais, quelques centaines de mètres plus loin, nous fûmes de nouveau assaillis par la police qui frappa immédiatement. Je vis un étudiant saisi par deux agents qui l'entraînèrent sous une porte cochère; quand il en sortit, quelques minutes plus tard, il avait le visage tuméfié.

J'intervins auprès des agents pour leur demander de lâcher ce garçon et leur demandai de me permettre de noter leur numéro (vous appellerez peut-être cela de la naïveté : c'est pour moi, simplement, une forme de respect de l'homme). La réponse des agents fut nette : ils cachèrent leur numéro sous leur main, et de nouveau, me frappèrent plusieurs fois.

Pour nous, tout cela est grave. Nous ne comprenons plus notre pays. Ce n'est pas cela que la Résistance nous avait enseigné. Je vous demande de publier cela parce que vous êtes un journal libre et que les étudiants ont un profond respect pour "Combat".

Nous voudrions simplement savoir de quoi nous sommes coupables et pourquoi la liberté disparaît. A quatre ans de la Libération, cela ne peut être possible. Comme disait Camus, il doit y avoir malentendu.

Georges SUFFERT

Président de la Fédération Française des
Etudiants Catholiques, Ancien du 11 novembre 40,
Croix de Guerre."

EVENEMENT II NOVEMBRE A PARIS

COPIE DE LA LETTRE ADRESSEE PAR PATRICE GAULTIER AU
PRESIDENT DE L'A.G. DE LYONFEDERATION FRANCAISE
DES
ETUDIANTS CATHOLIQUES61, Rue Madame - PARIS VII
Paris, le 18 Novembre 1948.Monsieur R. LAUTIER
A.G. des Etudiants
de LYON
20, Rue F. Gardin

Mon cher ami,

Je réponds à ta lettre du 15 à la place de Georges. J'étais à côté de lui pendant la manifestation. Celle-ci était organisée par les Anciens du II Novembre 1940. C'est à cette date, comme tu le sais, qu'a eu lieu la première manifestation de résistance sous l'occupation et elle était organisée par des étudiants de toutes tendances politiques. Plusieurs des anciens ont voulu, cette année, commémorer cet événement en portant une gerbe du Quartier Latin à l'Arc de Triomphe. Comme en 1940, toutes les tendances politiques étaient représentées. La manifestation était donc parfaitement apolitique et aconfessionnelle. Elle avait été autorisée par la Préfecture de Police et annoncée dans les journaux et à la Radio. La Police nous a prévenus que toute manifestation était interdite au moment où nous quittions la Place de la Sorbonne avec un groupe de trois cents étudiants. En tête se trouvait un drapeau français, une gerbe "à nos morts" et une banderole portée par les organisateurs, dont Georges SUFFERT, "le Comité des Anciens du II Novembre 1940". Trois cents mètres plus loin, de nombreux agents se ruèrent, sans avertissement préalable sur la tête du cortège qu'ils essayèrent de disperser en molestant les étudiants. Après accord avec le Commissaire de Police, les étudiants reprirent par petits groupes le chemin de l'Etoile, mais nous nous sommes heurtés à un nouveau barrage d'agents qui firent encore beaucoup plus brutaux et assommèrent certains étudiants à coups de matraque. C'est en s'interposant que SUFFERT a été frappé. Le cortège reflua et gagna par le métro l'Arc de Triomphe.

Le Président de l'U.N. a porté plainte auprès du Recteur. SUFFERT a exposé les faits dans une lettre à "COMBAT" qui a paru dans plusieurs journaux. Des pétitions ont été signées dans les Facultés.

C'est tout ce que je vois à te dire sur cette manifestation

Amicalement,

Signé : Patrice GAULTIER.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE LYON
20, Rue François Garcin-LYON
20, Rue F.

Lettre aux Présidents d'A.G.

ÉVÉNEMENT DU 11 NOVEMBRE 1948
À PARIS

Mon cher camarade,

Je ne sais si tu as pu déjà avoir connaissance des événements qui se sont déroulés à PARIS le 11 Novembre dernier. La Presse de Province (du moins dans notre région) a, en effet, parlé uniquement des incidents des Champs-Élysées et n'a même pas mentionné ce qui s'est passé au Quartier Latin.

Quant à nous, nous en avons été immédiatement avertis, Georges SUFFERT, Président de la Fédération Française des Étudiants Catholiques, étant arrivé le lendemain même à LYON pour visiter l'A.G., portant encore extérieurement des marques de coups.

Tu trouveras ci-joint le texte de sa lettre parue dans la Presse parisienne, ainsi que celui d'un de ses camarades (ce dernier texte ayant été adressé à l'A.G. de LYON)

Deux faits sont particulièrement à remarquer dans ces récits :

1)- le caractère incontestable de la manifestation, organisée par le Comité des Anciens du 11 Novembre 1940 de toutes tendances et en dehors de toutes questions de parti ainsi que l'affirment les deux témoins, deux dirigeants de la Fédération Française des Étudiants Catholiques

2)- les circonstances de date et de lieu (entre 17 heures et 18 heures, Boulevard St-Germain) qui distinguaient totalement cette manifestation de celle qui s'était déroulée à 14 heures aux Champs-Élysées et dont la Presse a amplement parlé.

Ainsi que tu le verras sur la lettre de Patrice GUILTIER, TROUVAT, le lendemain même, a déposé une plainte auprès du Recteur de l'Université de PARIS.

Après avoir longuement discuté avec SUFFERT et reçu la seconde lettre de son camarade, le Comité de l'A.G. de LYON a estimé qu'il était indispensable de protester contre cette double atteinte aux droits étudiants les plus stricts

1)- dispersion d'une manifestation aussi incontestable que la commémoration de la plus belle date de la Résistance Étudiante. Et, circonstance aggravante, dispersion sans avertissement alors que la manifestation avait été autorisée.

2)- Emploi de brutalités contre les étudiants en dehors de toute volonté et de toute manifestation d'hostilité de leur part (la Police a reconnu elle-même qu'aucun étudiant ne s'était défendu et qu'aucun des étudiants arrêtés n'avait été trouvé porteur de quelque objet de quelque nature que ce soit qui pût être utilisé en cas de bagarre) %

Le Comité de l'A.G.E.L. a voté A L'UNANIMITE la motion de protestation que tu trouveras ci-jointe. Et, dans sa volonté de marquer d'une façon incontestable l'unité des étudiants à ce sujet, l'A.G. a appelé les différents mouvements politiques et confessionnels à se prononcer. Des Communistes au R.P.F., tous, sans exception et sans réserve ont approuvé ce texte.

Trois grandes idées nous paraissent primordiales à cette occasion :

1)- éviter que la protestation soit laissée aux seuls mouvements politiques ou autres et risque de devenir ainsi une occasion de division

2)- montrer que l'U.N. revendique l'héritage des Morts du 11 Novembre 1940 et s'estime le mouvement le plus qualifié pour continuer leur mémoire

3)- montrer que l'indépendance de l'U.N. peut seule permettre l'unité étudiante sans aucun exclusif, au milieu même des extrêmes divisions actuelles

Nous avons décidé par suite :

1)- de donner le maximum de publicité dans le monde étudiant à cette protestation

2)- de la transmettre par l'U.N. à qui de droit

3)- sur notre plan, de la transmettre aux autorités universitaires en leur demandant d'y associer le Corps Professoral

4)- de la transmettre à tous les parlementaires de notre départements,

5)- de la faire insérer dans la presse locale

6)- enfin, d'en faire part à toutes les A.G. de France en leur demandant à leur tour, si cela n'est point déjà fait, de prendre position à ce sujet.

Assûr que tu réagiras devant ces faits dans le même esprit que nous et que tu pourras contribuer à l'action que nous impose notre devoir de responsable étudiant en ces matières je te prie, mon cher camarade, de trouver l'expression de toute ma sympathie étudiante.

Pour le COMITE DE L'A.G.E.L.
Le Président !



R. Lautier
R. LAUTIER.

ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS DE LYON

PROTESTATION ETUDIANTE AU SUJET DES EVENEMENTS DU 11 NOVEMBRE 1948

Le Comité de l'Association générale des Etudiants de Lyon,
réuni le 23 Novembre 1948

Ayant appris les incidents survenus le 11 Novembre 1948 au cours de la commémoration du 8ème anniversaire de la montée des Etudiants à l'Etoile, organisée par les anciens du 11 Novembre 1940

Après étude approfondie de tous renseignements en sa possession et spécialement des informations précises fournies par deux témoins directs, Georges SUFFERT, Président de la Fédération française des Etudiants catholiques, et Patrice GAULTIER, dirigeant du même mouvement, tous deux anciens du 11 Novembre 1940, organisateurs de la manifestation et victimes des incidents .

Estimant, au vu de ces renseignements, que cette manifestation était nettement caractérisée par le souvenir qu'elle commémorait, l'esprit qui a présidé à son organisation et à son déroulement, la personnalité des organisateurs et les lieux mêmes où se situent les incidents (Bd St Germain)

Décide à l'unanimité d'adopter la résolution suivante :

- Considérant que la manifestation étudiante du 11 Novembre 1948 ne présentait rien dans son organisation ni dans son déroulement qui puisse justifier sa dispersion

Mais qu'au contraire, le souvenir qu'elle commémorait, et l'esprit d'union dans lequel elle avait lieu, la rendaient particulièrement incontestable et digne de respect

- Considérant qu'aucune circonstance extérieure à la manifestation elle - même, ne peut dans un cas aussi net excuser des incidents de portée aussi grave

- Considérant enfin qu'aucune raison d'opportunité ne peut permettre de tolérer semblables faits ou de les passer sous silence

Les représentants responsables des Etudiants lyonnais,

Fidèles à l'exemple de leurs camarades du 11 Novembre 1940, et aux principes de la Charte de l'Etudiant, votée en 1946 à Grenoble,

/.....

Se plaçant strictement sur le terrain qui est le leur, de défense des droits étudiants, indépendamment de tout parti et de toute confession,

1°) Tiennent à faire connaître leur étonnement douloureux devant ces incidents

2°) Protestent de la façon la plus énergique contre la dispersion injustifiée de la manifestation organisée le 11 Novembre 1948 par les anciens du 11 Novembre 1940, et contre l'emploi de violences inadmissibles à l'égard des participants, en dehors de toute volonté d'hostilité de leur part

3°) Demandent qu'une enquête soit effectuée pour recueillir toutes informations utiles sur les circonstances des incidents, et en préciser nettement les responsabilités

Le Président de l'Union Nationale des Etudiants de France suivra cette enquête en tant que représentant des étudiants, et en communiquera les résultats aux divers mouvements

Tous les parlementaires du département seront chargés de prendre toutes mesures pour assurer à cette enquête rapidité et efficacité.

Le Comité de l'A.G.E.L.

Les mouvements soussignés expriment formellement leur accord d'une part pour demander à tous les étudiants de soutenir l'action de l'A.G.E.L., en tant qu'organe représentatif, et d'autre part pour agir sur leur propre plan avec tous les moyens en leur pouvoir.

Les Etudiants communistes
 Les Etudiants M.R.P.
 Les Etudiants du R.D.R.
 Les Etudiants du R.P.F.
 Les Etudiants de l'U.J.R.F.
 La Jeunesse étudiante chrétienne
 La Fédération française des Etudiants catholiques
 La Fédération française des Etudiants protestants.



1940: le 5 place Saint-Michel et la résistance étudiante

Robi Morder



Gibert Jeune a fermé ses magasins de la place Saint-Michel à Paris, dont celui du n°5, où la librairie s'était installée en 1971.

Or, cette adresse est liée à l'histoire du mouvement étudiant, c'est là que sur la ronéo de l'UNEF est tiré le tract appelant les étudiants à manifester à l'Etoile le 11 novembre 1940. Faisons un retour quelques mois auparavant. Le Comité supérieur des œuvres créée en 1936, est à l'étroit dans ses locaux pour toutes les œuvres qu'il doit accueillir. Durant l'année universitaire 1938-1939, c'est au 5 place Saint-Michel qu'un bureau annexe est aménagé pour le secrétariat parisien de l'OTU (Office du tourisme universitaire), le Bureau d'accueil des étudiants étrangers et le CLOSSU (Centre local de l'office du sport scolaire et universitaire). Les œuvres, dont le COPAR (Comité parisien des œuvres, devenu ultérieurement le CROUS de Paris), se retrouvent ainsi dans des locaux dispersés. En 1940 l'UNEF s'installe Place Saint-Michel

Illustration : Paris-Soir du 25 août 1940 (BNF/Gallica)..

Le Courrier de l'étudiant aux armées, janvier 1940. (BNF/Gallica)

En effet, quand la guerre éclate en 1939, s'installe au 5 place Saint-Michel le nouveau Centre d'entr'aide aux étudiants mobilisés¹. L'Office de presse universitaire (OPU) s'y installe également, l'OTU quittant les lieux pour aller 104 boulevard Saint-Germain. Jean David, responsable de l'OPU, dans *Le Courrier de l'étudiant aux armées*, incite les étudiants et les adhérents de l'UNEF sous les drapeaux à ne pas hésiter « sur l'adresse où ils pourront avoir satisfaction : dans tous les cas qu'ils retiennent celle-là : 5 place Saint-Michel », et que pour leurs permissions

¹ C'est à tort que sur le site «[Paris révolutionnaire](#)» il est indiqué qu'il s'agit d'une organisation pétainiste d'aide et de formation pour les étudiants prisonniers de guerre. Il y a une confusion avec les activités du Service national des étudiants dont la déclinaison parisienne est le Service parisien des étudiants, occupant d'abord des locaux au 15 rue Soufflot en 1941, et – leur activité se réduisant – déménagent en 1942 place Saint-Michel..

une permanence est assurée « même les dimanches et jours de fêtes, de 11 heures à midi et de 17 heures à 19 heures »¹.

Après la débâcle de juin 1940, le Centre est renommé en Centre d'entr'aide aux étudiants prisonniers. La Zone Nord est occupée, Jean David installe le siège de l'UNEF en Zone Sud (la zone dite « libre ») « à proximité des ministères », mais le secrétariat permanent de l'UNEF maintient sa présence à Paris avec François de Lescure délégué en zone occupée, toujours au 5 Place Saint-Michel, ainsi que la Fédération des étudiants de Paris de l'UNEF (FEP, qui avait remplacé l'AGE de Paris après sa dissolution), ce qui fait la une du quotidien *Le Soir* du 25 août 1940. On retrouve fréquemment dans ces locaux, sous couvert de réunions consacrées aux oeuvres et aux questions corporatives, de Lescure, Rosier, Bellot, etc. du groupe et réseau résistants: « Maintenir », Organisation civile et militaire (OCM). La roneo (appareil de duplication) sert à imprimer le tract d'appel du 11 novembre 1940. Les lieux sont perquisitionnés par la police française (qui y arrête François de Lescure pour interrogatoire) le 3 décembre 1940, mais n'y trouve rien.

Après-guerre, le Bureau universitaire de statistiques (BUS) s'installe 5 place Saint-Michel, les locaux du 15 rue Soufflot, loués par le COPAR aux consorts Delagrave depuis le printemps 1944, hébergeant désormais le Bureau d'accueil et d'information des étudiants étrangers et le Centre universitaire des victimes de guerre². L'UNEF obtient en retour du COPAR des bureaux dans ce qui restera le dernier siège social de la « grande UNEF », le 15 de la rue Soufflot³.



Pour aller plus loin sur le site du Germe

Stéphane Merceron : « Années 30, l'UNEF change de cap », *Les cahiers du Germe* spécial 3 (1997) et « La naissance des oeuvres », spécial 4 (2003), sur notre site des extraits. « [Jean Zay ministre : la création du CSO, un tournant pour l'UNEF des années 1930](#) ».

Hugo Miroufle *Le Comité Parisien des OEuvres sociales à destination des étudiants (1937-1947). Logiques administratives et politiques ; l'invention d'un service (au) public étudiant*. Mémoire de master 2, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2020. Voir aussi la [video de sa présentation à notre séminaire du 11 juin 2020](#).

Ludovic Bouvier, *La providence des étudiants parisiens: histoire administrative du Comité parisien des oeuvres universitaires (CO-PAR) de 1936 à 1955*, mémoire de M2 d'histoire contemporaine, sous la direction de Jean-Noël Luc. Paris-Sorbonne, 2013.

Axelle Hypolite Martin, *Histoire et Mutations communicationnelles des œuvres universitaires : du CSO aux CROUS*. Thèse en sciences de l'information et de la communication. Université Montpellier 3, 2019.

Affiche. Coll. Privée.

¹ Jean David, « Ce que devient l'Union nationale des étudiants », *Courrier de l'étudiant aux armées* n° 2 janvier 1940. Dans le même article il précise que le BUS reste au ministère, l'Office du sport scolaire et universitaire (OSSU), ainsi que le Paris université club (PUC) occupent l'appartement du 44 rue de Bellechasse, le secrétariat parisien du sanatorium demeurant au rez-de-chaussée. Le BUIC (Bureau universitaire d'informations sur les carrières, (centre parisien du BUS) reprend son activité 104 bd Saint Germain, et donne asile à l'OTU et au Centre national des étudiants de la France d'outre mer (CEFOM).

² Ces deux organismes sont mentionnés à cette adresse dans *Informations sociales*, 1949, mais pas l'UNEF.

³ Pierre Rostini avait indiqué dans une conversation avoir alors mené la négociation avec Rosier et les oeuvres, et avoir déménagé les archives de la place Saint-Michel vers la rue Soufflot, mais nous n'avons pas la précision de l'année. En fait le CO-PAR loue depuis le printemps 1944 les locaux à l'éditeur Delagrave, l'UNEF étant en quelque sorte sous-locataire.

LECTURES

Georges Mathieu, *La Sorbonne en guerre, 1940-1944*, Paris, L'Harmattan, 2011, 275 p.

« La Sorbonne en guerre, 1940-1944 », tel est le titre donné à un journal posthume écrit par un professeur de la Sorbonne. Il s'agit de notes personnelles au fil des jours, reprises et rédigées en 1946, peu avant sa mort par Georges Mathieu, professeur d'éloquence grecque à la Sorbonne, découvertes et publiées par son fils. On n'y trouve ni révélations ni hauts faits, d'autant que l'auteur, de santé fragile, n'est en contact qu'avec un petit groupe d'étudiants hellénistes, se tient sur la réserve et n'est pas au centre des relations entre professeurs. On y lit pourtant la réouverture précoce de la Sorbonne dès juillet 1940 par le recteur Roussy, pour éviter l'occupation des locaux par les Allemands, même si les cours proprement dits ne reprennent qu'en octobre. Autre notation : « Lundi 11 novembre 1940. Je suis passé à la Sorbonne, bien que n'ayant pas cours. Tout le quartier est d'un calme parfait ». Vient en décembre l'application des mesures vichystes d'exclusion contre les professeurs juifs de la faculté : l'assemblée de faculté admet, à la majorité, de proposer des remplaçants à ceux-ci, ce qui revient à entériner la mesure. Chargé en 1941 par le doyen de « filtrer » les étudiants juifs dont l'effectif est plafonné à 3% de l'ensemble, G.Mathieu constate, qu'il y a plus de places disponibles que de candidats, ce qui sera encore plus vrai les années suivantes, le nombre des étudiants juifs ne cessant de diminuer. Ces notations sont précieuses pour nous donner l'atmosphère de la Sorbonne en ces années, sur fond de restrictions : petites intrigues et mesquineries des collègues, incluant les dénonciations auprès des autorités. Révolutions et arrestations se succèdent ; les collaborateurs avérés sont rares, mais cinq professeurs auront comparu à la Libération devant la Commission d'enquête. Il est aussi de clairs

refus : la chaire d'histoire du judaïsme inventée par le ministre Abel Bonnard pour Labrousse est unanimement refusée par l'assemblée des professeurs, ce qui n'empêche pas Bonnard de passer outre, avec les chahuts d'étudiants que l'on sait, qui mettent fin à l'expérience. Chez les étudiants précisément, la collaboration semble totalement absente, mais G. Mathieu est réservé envers ceux du Centre d'entraide aux prisonniers et à la rue Soufflot, trop proche de Vichy ; il préfère ceux des groupes d'études « qui ont su préserver leur autonomie ». Une chronique précieuse.

Alain Monchablon

Jean-François Muracciole, *Les Enfants de la défaite, la Résistance, l'éducation et la culture*, Paris, FNSP 1998, 371 p.

Les enfants de la défaite, ce sont les jeunes générations d'après 1940 ; elles sont étudiées par J.F. Muracciole non pas telles qu'elles vécurent l'occupation et la résistance, mais comme enjeu de la reformation de la société française à la Libération selon les projets de la résistance. Et bien sûr l'éducation et l'enseignement (deux parties distinctes des trois grandes divisions de l'ouvrage) sont l'essentiel de cette régénération de la société.

L'étude est à la fois minutieuse, puisant à de multiples sources pour analyser les projets et les débats de la Résistance, et axée sur une perspective large puisqu'elle entend interroger une continuité en matière éducative (lato sensu) entre les années trente et les années soixante-dix. L'idée centrale est en effet que les réflexions menées à Londres puis à Alger et dans la clandestinité hexagonale ont orienté les choix de la IV^e et aussi de la V^e République en matière éducative, culturelle et de politique de la jeunesse.

Un long examen des causes de la défaite de 1940 telles que les analysèrent tant la Résistance intérieure dans ses multiples composantes que la France libre,

forme la première partie. Pour J.F. Muracciole, deux points de vue différents s'en dégagent : la Résistance intérieure y voit une faillite des élites traditionnelles, qui n'épargne pas la III^e République, et implique une régénération par la formation d'une nouvelle élite, ce qui s'expliquerait par le caractère minoritaire de la Résistance intérieure, qui se concevait comme une élite. En revanche l'analyse gaulliste de la défaite exonère une nation demeurée saine dans ses profondeurs et charge en premier lieu les responsables militaires. De là deux ensembles de projets qui convergèrent tardivement : les premiers mettant accent sur les transformations de structure sans trop envisager la question du nombre, les seconds plus au contact des intentions liées à la genèse du Welfare State et de la démocratie de masse qui avaient cours chez les alliés anglo-saxons insistant sur la démocratisation et la massification de l'accès à la culture et l'éducation. S'y mêlent évidemment les arrière-pensées politiques, sensibles avec le retour des partis politiques dans le débat, en particulier dans « l'impossible enterrement de la question laïque » alors pourtant souhaité par beaucoup.

La rencontre de ces trois ensembles de courants explique le caractère parfois inachevé ou de compromis des projets scolaires et éducatifs de la Résistance dans son ensemble.

Pourtant, en matière d'enseignement, J.F. Muracciole juge que c'est de là que date l'inflexion décisive du dernier demi-siècle. Par pure coïncidence l'ouvrage est paru au moment où des défenseurs de l'enseignement secondaire traditionnel se sont drapés dans les plis de la meilleure tradition républicaine ; il n'en est que plus intéressant de lire les dénonciations par de nombreux résistants, dont Marc Bloch, du caractère abstrait de l'enseignement secondaire, du bac et du bachotage, des grandes écoles et de leurs classes préparatoires. Au total les projets élaborés à Alger à partir de 1943 sont dans

la continuité du Jean Zay de 1936 et font plus qu'annoncer les propositions de la Commission Langevin-Wallon de 1947, dont le caractère novateur est ainsi réduit. Une perspective historique longue permet d'en voir la réalisation différée, jusqu'à la réforme Haby de 1975.

La partie consacrée à l'éducation, plus disparate, montre combien la problématique d'une politique de la jeunesse, alternative à l'enrégimentement par les régimes totalitaires, qui a pris sa source dans les années trente, a été reformulée alors. Elle montre que la procédure de l'agrément par l'État des mouvements de jeunesse à but éducatif, née sous le Front Populaire, réalisée par Vichy, entérinée par la France libre tout en étant débarrassée de son caractère autoritaire, a été la pierre angulaire des politiques de la jeunesse des années cinquante et soixante. On y trouve aussi l'éternelle question posée dans le cadre même de la pratique résistante- d'une spécificité de l'organisation et des revendications des jeunes, qui divisa la Résistance.

Au total la matrice résistante expliquerait le relatif consensus des cinquante dernières années tant sur l'« État culturel », qui chagrina tant Marc Fumaroli, que sur l'éternel chantier de la réforme de l'enseignement. Séduisante hypothèse, qui suscitera des discussions.

Pour les chercheurs du GERME, il y a là le cadre d'une importante source de réflexion sur la nature même et les raisons d'être des mouvements étudiants, même et y compris si la contribution étudiante à ces débats (à l'exception de la grande figure du lyonnais Gilbert Dru, « celui qui croyait au ciel ») s'est alors trouvée fort limitée. A cet égard, le caractère plus tardif de la réflexion des mouvements étudiants sur ces questions en fait les petits-enfants de la défaite.

Alain Monchablon *Les Cahiers du Germe* trimestriel, n° 10, 1999

Claude SINGER *L'Université libérée, l'Université*

épurée (1943-1947) Les Belles lettres 1997.

Cinq ans après l'analyse des persécutions antisémites menées par Vichy dans les divers ordres d'enseignement¹, Claude Singer nous présente *L'Université libérée, l'Université épurée (1943-1947)*, université étant à prendre comme métaphore de l'ensemble Education Nationale, même si l'enseignement supérieur est plus particulièrement étudié.

L'analyse est menée minutieusement à partir de multiples fonds d'archives publiques (en particulier dans la cote F 17, les 263 cartons des CAE, Commissions Académiques d'Enquête, chargées de préparer les dossiers individuels d'épuration, dont certains dossiers sont aujourd'hui curieusement vides) y compris ceux de la BDIC. Elle permet une approche prosopographique partielle de la période.

Pour la clarté de l'exposé Claude Singer traite la Libération puis l'épuration à l'Université en deux parties distinctes, bien que les deux processus soient en grande partie simultanés et surtout logiquement liés. La partie sur la Libération mêle des analyses de la conjoncture politique et sociale à l'intérieur de l'Université où gaullistes et communistes sont face à face, les plus intéressantes, à des données sur la triste condition matérielle de la fin de la guerre, et à des aperçus sur réformes éducatives qui accompagnent la Libération. C'est la deuxième partie, sur l'épuration, qui forme l'étude la plus homogène, et permet d'aborder une question jusqu'alors mal connue dans la cadre spécifique de l'Education Nationale, alors qu'on sait que cette administration est en valeur absolue celle qui – après l'Intérieur et la SNCF – a eu la plus forte épuration. Au total 4379 dossiers individuels (soit 1,8% de l'ensemble des effectifs) ont été présentés aux ministres de la Libération, 3529 ont fait l'objet de sanctions. En pourcentages, l'épuration affecte, toutes sanctions confondues, particulièrement le Supérieur puisque 13% des personnels ont été concernés; il est vrai que l'enseignement supérieur

fournissait également les cadres du Ministère et les postes rectoraux. L'épuration a affecté particulièrement les Universités méridionales de la zone un temps non occupée, ce que l'auteur attribue au caractère de cette guerre «franco-française». Curieusement le Droit a été nettement moins sanctionné que les Lettres et la Médecine. Cl. Singer insiste sur le caractère douloureux de ces procédures, dans un milieu restreint où, s'il n'y a pas eu d'épuration sauvage, membres des Commissions d'enquête et suspects se connaissaient souvent, au point de se tutoyer parfois. Il note aussi combien l'antisémitisme a été alors secondaire dans les accusations portées.

Parce qu'ils étaient des «usagers» et non des personnels, les étudiants tiennent un rôle secondaire dans cette deuxième partie. Absents par définition des commissions officielles d'épuration, ils n'en ont pas moins donné sa coloration à la période. Utilisés comme instruments de la propagande vichyste, ils sont à la Libération l'objet d'une sévère concurrence entre les communistes et les autres résistants; Cl. Singer estime que face aux premiers, René Capitant, ministre de l'Education Nationale du Gouvernement Provisoire «joue très subtilement la carte de la renaissance de l'UNEF» en 1944. Localement, les mouvements d'étudiants et leurs pétitions sont instrumentalisés par diverses forces politiques pour accentuer ou au contraire freiner l'épuration à l'encontre de tel ou tel universitaire. A un autre niveau, le comportement spontané des étudiants les montre parfois indifférents à l'enthousiasme officiel de la Libération: monômes plus ou moins violents, heurts avec des soldats de la nouvelle armée française, protestations jugées «irresponsables» par les autorités contre la nourriture des restaurants universitaires, autant de comportements qui indiquent que le monde étudiant est loin d'être transformé par la Libération.

L'étude conclut d'ailleurs de façon plus désenchantée que les développements antérieurs sur les

limites du renouveau alors amorcé de l'université aussi bien que de l'ampleur de l'épuration. Elle appelle à rendre moins incertaine l'histoire de l'Université à la Libération; disons que Claude Singer y a déjà bien contribué.

Alain Monchablon. *Les Cahiers du Germe* trimestriel n° 6 – 1^{er} trimestre 1998

Maxime Tandonnet, 1940, un autre 11 novembre, éd. Tallandier, 253 p., 2009.

La manifestation des étudiants et lycéens le 11 novembre 1940 à l'Arc de Triomphe est un événement considérable : première manifestation publique et massive de ce qui allait s'appeler la Résistance sur le territoire français, elle a selon l'auteur « quasiment sombré dans l'oubli ».

En fait l'épisode n'est pas à ce point oublié, mais il faut savoir gré à Maxime Tandonnet d'en fournir un récit vif et qui se veut exhaustif,

alimenté par de nombreux témoignages, émanant principalement des membres de l'Association des résistants du 11 novembre 1940 qui s'est constituée en 1959, et s'appuyant sur les Archives de la Préfecture de Police de Paris.

Maxime Tandonnet présente d'abord le contexte général, cinq mois après l'effondrement militaire de juin et l'occupation allemande. Puis il examine ce qu'on sait des préparatifs secrets de cette célébration, interdite à l'avance par l'occupant, interdiction relayée par les Vichy et les autorités universitaires. De la manifestation, en fait une juxtaposition dans un temps court (environ deux heures) de petits rassemblements plus qu'un cortège aux formes canoniques, il fait le récit circonstancié. Vient aussitôt la répression : des tirs à balles par les soldats allemands, un millier d'interpellations principalement par la police française, cent vingt trois arrestations maintenues, entre les mains allemandes au sein de la Santé et

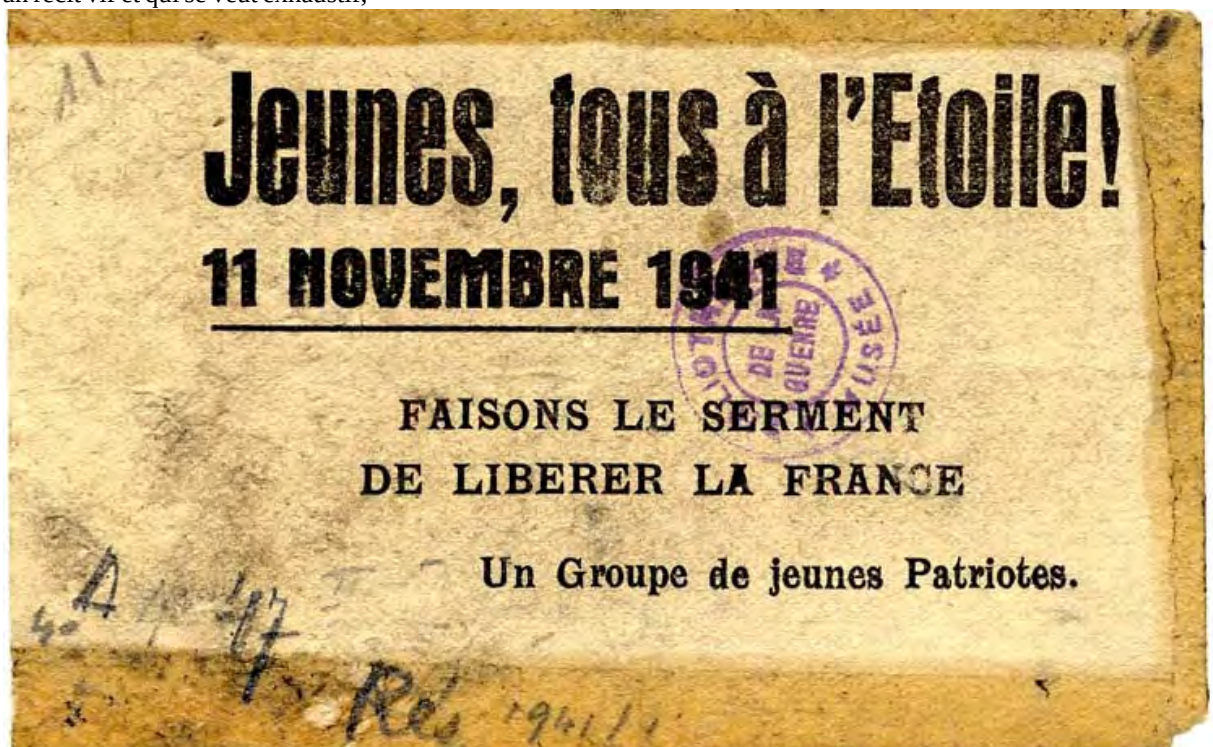
du Cherche Midi durant de trois à six semaines.

De l'ensemble M.T. dégage l'atmosphère d'unanimité patriotique anti-allemande, où de Gaulle est acclamé et Pétain absent. Il souligne en outre, les notes de police le prouvent, que les lycéens furent beaucoup plus nombreux que les étudiants.

Dans le cadre de ce récit, on ne corrigera que les pages concernant le recteur Roussy, considéré comme bon serviteur de Vichy, alors qu'il fut aussitôt révoqué, pour être rétabli dans ses fonctions dès la Libération d'août 1944.

On peut regretter, outre l'absence de références précises aux ouvrages et archives utilisés, l'évitement pour l'essentiel de l'épineuse question de la participation communiste à la manifestation. Insister à juste titre sur l'unanimité patriotique n'empêche pas d'aborder les questions qui divisent.

Alain Monchablon *Les Cahiers du Germe* N° 28 2009



Tract, coll. La contemporaine.

ARCHIVES - PATRIMOINE

Décryptons la crypte de la Sorbonne !

Ioanna Kasapi et Jean-Philippe Legois

Cette crypte est dédiée à la résistance universitaire : elle est inaugurée le 11 novembre 1947, mais héberge une autre plaque datée du 11 novembre 1946. Et tout commence un autre 11 novembre, le premier de la Libération, en 1944.

Pour décrypter cette crypte de la Sorbonne, nous allons mobiliser la notion ou concept de régime de mémorialité que Florence Descamps définit comme la « configuration mémorielle ou ensemble d'éléments contextuels qui composent un "dispositif collectif de remémoration stable" »¹. En ces quelques années, nous pouvons distinguer, au moins, **deux régimes de mémorialité**, que nous pourrions qualifier de « mémoire combattante », puis de « mémoire éducative ».

En novembre 1944, la France est encore en guerre et il existe bien une « concurrence politique et mémorielle naissante »², voire une « bataille[s] pour la mémoire » ou une « bataille du souvenir »³, notamment entre les gaullistes et les communistes : le 11 novembre 1944, le matin, un défilé « en souvenir des martyrs du 11 novembre 1940 » part du boulevard Saint-Germain. La veille de l'organisation, à Paris, d'un congrès extraordinaire de l'Union nationale des étudiants de France du 12 au 16 novembre, « 15 000 jeunes gens et jeunes filles des lycées et facultés » ont « déposé leurs couronnes devant la Flamme et, pendant une demi-heure, en rangs pressés, défilé sous l'Arc de Triomphe » en souvenir de leurs camarades de 1940. Le titre de cet article de *L'Humanité* donne déjà le ton en parlant des « martyrs » du 11 novembre 1940, on parle même de morts : « Le sang coula, les premiers martyrs de la Résistance étaient morts pour la France »⁴.

Le 11 novembre 1945, dans la Cour d'honneur de la Sorbonne, a été inaugurée la dalle votive « à la mémoire des maîtres et élèves de l'Université de Paris morts pour la France et la liberté » : l'édition des 11-12 novembre 1945 de *Combat* s'en est fait l'écho⁵.

Quant au 11 novembre 1946, dans *Combat*, il est annoncé que l'« hommage aux universitaires morts dans la Résistance », « sur l'initiative de la Fédération de l'Éducation nationale »⁶ (FEN), est rendu en inhumant dans la crypte de la Sorbonne les « corps de

douze maîtres et élèves » « veillés par des étudiants et par des maîtres » du 11 au 12 novembre ; tout cela, dans le vestibule de la bibliothèque de la Sorbonne⁷.



La plaque commémorative, ci-dessus en photo, « à la mémoire des étudiants assassinés par les Allemands le 11 novembre 1940 et de tous les universitaires tombés pour la libération de la patrie », s'inscrit dans ce régime de mémorialité combattante. On retrouve ici encore la trace des rumeurs sur les morts du 11 novembre 1940.

Mais, insensiblement, nous sommes déjà entrés dans un autre régime de mémorialité, le général de Gaulle n'étant plus chef du Gouvernement provisoire de la République française, Georges Bidault le remplaçant à la tête d'une coalition tripartite (communistes, socialistes et chrétiens démocrates).

Dans sa « liste des héros et des Martyrs de la Résistance universitaire dont les cendres ont été demandées par les Syndicats et Groupements intéressés pour être transférés à la Sorbonne en accord avec les familles » (document reproduit ci-après issu du dépôt 1998011 de la FEN aux Archives nationales du monde du travail⁸), la toute jeune FEN –créé en 1945 au sein d'une CGT (Confédération générale du travail) réunifiée– précise son choix par ordre d'enseignement :

¹Florence Descamps, *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Paris, EHESS, coll. « Cas de figure », 2019, 216 p., p. 152-153.

²Vincent Auzias, *La commémoration du 11 Novembre à Paris : 1919-2012*, thèse d'histoire sous la direction de Bogumil Jewsiewicki et Henry Rousso, Université Laval / Université Paris-Nanterre/CNRS, soutenue le 10 décembre 2013, 495 p., p. 205.

³Gérard Namer, *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, Papyrus, 1983, 217 p.

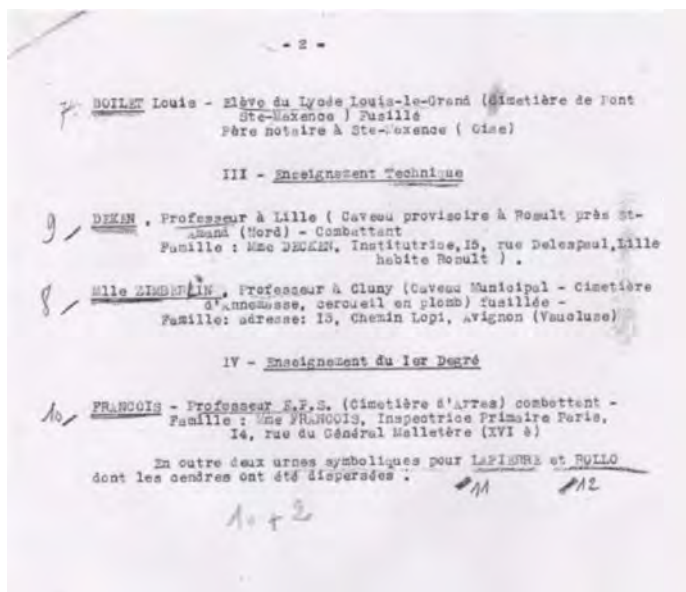
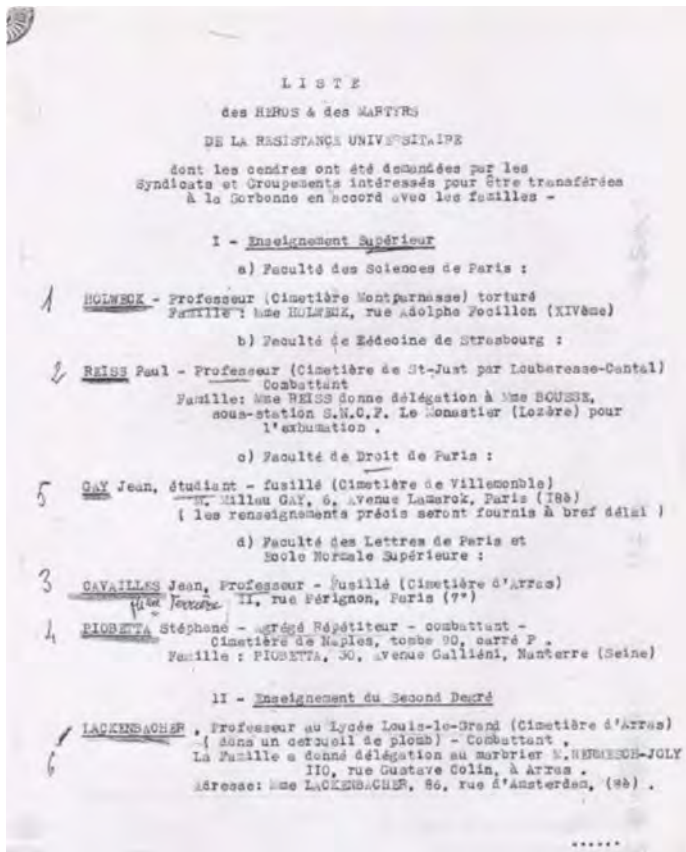
⁴*L'Humanité*, 12 et 13 novembre 1944, p. 2. Reproduit dans l'expo en ligne comme l'affiche de la FEP et du Comité parisien de l'Union des étudiants patriotes.

⁵Voir aussi Gérard Namer, *Batailles pour la mémoire*, op. cit., p. 176.

⁶*Combat*, 8 novembre 1946, p. 3, au bas de la 3^e colonne.

⁷Gérard Namer, *Batailles pour la mémoire*, op. cit., p. 137.

⁸Merci à Guy Putfin de nous l'avoir signalé. Voir aussi la notice « collective » de Frédéric Stévenot dans le *Maitron* : <https://maitron.fr/spip.php?article203005> (Consulté le 11 novembre 2021)



Merci à Serge Peyre qui nous a « offert » une très belle visite de la Sorbonne, de sa chapelle et de sa crypte, Monsieur le recteur nous ayant permis d'en prendre des vues 360° pour notre MuséoCube.

I - Enseignement supérieur

- faculté des sciences de Paris : Fernand Holweck, torturé
- faculté de médecine de Strasbourg : Paul Reiss, combattant
- faculté de droit de Paris : Jean Gay (étudiant), fusillé
- faculté des lettres de Paris et École normale supérieure : Jean Cavailles, fusillé ; Stéphane Piobetta, combattant

II - Enseignement du secondaire

- Edmond Lackenbacher, combattant
- Louis Boilet (élève), fusillé

III - Enseignement technique

- Raymond Deken, combattant
- Melle Marie-Louise Zimmerlin, fusillée

IV - Enseignement du primaire

- Raoul François, combattant

Il n'y a qu'un étudiant et un lycéen. Tous les autres sont des enseignants. Un des hommages gravés dans la pierre célèbre les « éducateurs ».

La crypte de la Sorbonne « dédiée » à la Résistance universitaire est inaugurée le 11 novembre 1947 en présence de Vincent Auriol, président de la République, de Marcel Edmond Naegelen, ministre de l'Éducation nationale, et du recteur de l'académie de Paris, Jean Sarrailh. L'initiative de la FEN est également rappelée sur la plaque inaugurale. Cette plaque souligne la co-production entre le ministère et la « grande » FEN. C'est une « mémoire éducatrice » qui est alors à l'honneur.

Sont ajoutées deux urnes symboliques pour Georges Lapiere et Joseph Rollo dont les cendres ont été dispersées.

Plus tard, une plaque est apposée en souvenir de Jean Zay auquel un hommage national a été rendu le 15 mai 1948 en Sorbonne, avant qu'il ne soit enterré à Orléans. Encore plus tard, en 1952, est placée dans la crypte une urne contenant les cendres des 4 corps parmi ceux des cinq élèves du lycée Buffon fusillés le 8 février 1943 : Jean-Marie Arthus, Pierre Benoît, Pierre Grelot et Lucien Legros. Le cinquième est Jacques Baudry, enterré selon son souhait dans le caveau familial.

C'est bien le même régime de mémorialité qui est confirmé.

Dans le cadre du MuséoCube des mémoires étudiantes (cf. notre article sur la Cité dans ce même numéro), une visite 360° de cette crypte est proposée où l'on peut voir coexister ces deux mémoires et où nous vous proposons de retrouver des liens avec des documents de la période sur notre site-conservatoire ainsi que des extraits de témoignages oraux, dont celui de Paul Bouchet¹. Ce travail de mémoire est à renouveler constamment avec les citoyennes et citoyens d'aujourd'hui, notamment les étudiantes et étudiants engagés, puisque le besoin de commémorer vient parfois s'entrechoquer avec une politique commémorative officielle et normative qu'il faut compléter avec pluralisme et esprit critique².

¹ <https://www.museocube.org/MemoiresEtudiantes/>

² Gérard Namer, « La confiscation sociopolitique du besoin de commémorer », *Autrement* – série Mémoires, n°54, janv. 1999, p. 175-179.

CONTRIBUTIONS

À propos de la Commune de Paris et des étudiants

Alain Monchablon

I/ Le Congrès de Liège

A Liège, en Belgique, du 29 octobre au 1^{er} novembre 1865, quelque 1400 étudiants d'Europe (dont 170 « anciens ») sont réunis. L'initiative en revient aux étudiants de Liège, groupés en association générale, qui en assurent seuls l'organisation. Le but est de lancer un échange d'informations sur l'état du système d'enseignement dans les pays européens, en mettant l'accent sur l'enseignement supérieur, et d'en tirer une série de réformes à proposer. Il s'agit de donner pour la première fois la parole au « corps enseigné » et d'ouvrir la voie à une démocratisation (le mot n'est pas employé) de l'enseignement.

Les actes du congrès ont été publiés, une étude lui a été consacrée¹ On se bornera ici à la participation des étudiants français à ces journées.

Si les Belges, et d'abord les Liégeois formèrent le gros du congrès, les Français furent les plus nombreux des étudiants étrangers : 72 face à vingt Hollandais, huit Moldo-Valaques, quatre des États allemands, deux Espagnols.... Il n'y avait évidemment pas d'étudiantes.

Les étudiants de Liège avaient prévu des débats en séance plénière suivis d'un travail en commissions, appelées « sections », suivant les disciplines universitaires de droit, sciences et médecine. Et de fait les propositions ne manquèrent pas dans ces sections : indépendance de l'Université à l'égard de l'État, pluralisme des chaires, en particulier en droit, prééminence du droit civil sur le droit romain, impression des cours magistraux, participation des étudiants à l'élection des professeurs, publicité des délibérations des jurys, ouverture tardive des bibliothèques, création de cours de langues étrangères, introduction de cours pratiques de physique et d'économie des chemins de fer.

Les étudiants français au Congrès de Liège

En fait les interventions spectaculaires des Français donnèrent aux débats un tour inattendu. Leur arrivée en cortège la veille du congrès, saluée par la Marseillaise, donna le ton : coiffés de chapeaux à larges bords, sacs au dos et barbes au vent, ils firent sensation. Le lendemain, à l'ouverture, ils récusèrent les drapeaux tricolores disposés dans la salle aux côtés des drapeaux verts des étudiants de Liège, et exigèrent à la place le drapeau rouge. Du coup tous les drapeaux furent retirés de la salle des séances.

Trois journées sur quatre furent consacrées au débat général, où s'illustrèrent les Français, en fait des Parisiens apparemment tous blanquistes. Ils furent dix à intervenir, certains deux ou trois fois, représentant à eux seuls la moitié des prises de parole. Malgré les mises

en garde contre les « excès de langage » et les « propositions incendiaires », malgré les protestations de la majorité de l'assistance qui demandait qu'on en restât aux questions d'enseignement, ils firent assaut de professions de foi révolutionnaires.

Matérialisme

En préalable à l'examen des questions d'enseignement, Germain Casse « ancien étudiant en droit » pose : « Je veux que la discussion roule sur la question de principe entre l'homme et Dieu, entre le principe divin et le principe humain ». Un autre orateur, Victor Jaclard, professeur de mathématiques devenu étudiant en médecine y revient un peu plus tard : « il est possible qu'on ait fatigué l'assemblée par quelques détails ou plutôt par des développements qui, je le conçois, par leur côté métaphysique ont pu ne pas avoir la faveur de tout le monde » mais il insiste, à ses yeux il faut prioritairement traiter des rapports de l'homme avec Dieu, donc des rapports de l'enseignement avec la religion. Et Germain Casse de proposer : « déclarer la religion catholique impuissante en fait d'enseignement ; de demander l'exclusion complète totale de tout individu qui représente à quelque degré que ce soit l'idée de la religion qui est l'idée de l'intolérance. « Ils sont plusieurs (Delbois, Albert Regnard, étudiant en médecine, Paul Lafargue également étudiant en médecine) à ainsi proclamer longuement leur athéisme leur matérialisme et leur enthousiasme pour les idées d'Auguste Comte, de Littré, et de Proudhon « notre grand maître à tous » (Lafargue).

Regnard affronte directement les délégués en expliquant que « deux étendards guident deux troupes bien distinctes : sur l'une que suit une bande cacochyme et décrépète on lit *spiritualisme, vitalisme et réaction* ; l'autre, le drapeau de la démocratie porte inscrit (sic) dans ses plis la devise des temps modernes : le progrès par la science, *hoc signo vinces*. »

Républicanisme, refus de l'Empire

S'affirmant hautement républicains, dénonçant le pouvoir impérial, Casse énonce : « l'État pour moi n'existe pas, je ne le reconnais pas, je ne reconnais pas l'autorité ». L'un d'eux se refuse à parler de gouvernement français, évoquant seulement « le gouvernement qui règne en France ; » l'incident provoque le départ du vice-consul de France.

Dénonciation de l'Université

Gustave Tridon étudiant en droit dénonce les « études arides » et l'absence des libertés universitaires. Protot ancien étudiant en droit, évoque les professeurs « accroupis comme des squelettes dans leurs chaires. Le

¹ Congrès international des étudiants, Liège 1865, compte – rendu officiel et intégral, Bruxelles, 1966, 444p ; Léon

E.Halkin, *Le Premier congrès des étudiants à Liège en 1865*, Liège 1966, 150p.

souffle de la révolution n'a jamais passé sur ces crânes stériles. ». Il évoque ses souvenirs d'étudiant en droit : « les cours y sont si ennuyeux et les doctrines si détestables qu'il me semble que j'y ai passé un quart de siècle ». Il déplore la révérence pour le droit romain « monument de la tyrannie des grands et de la servitude du peuple. » En particulier il dénonce qu'« on nous enseigne encore en fait de mariage les doctrines exécrables qui nous viennent de la tradition romaine ; le despotisme de l'homme, l'outrage à la femme cette créature que nous aimons tous que nous respectons et que nous voudrions voir l'égale de l'homme en droits et en dignité. »

Réformes, non, révolution, oui

Aux propositions qui sont faites sur l'enseignement Protot répond par avance « disons le hautement, le peuple n'a de salut que dans la révolution, hors la révolution pas de bien-être, hors le bien-être pas d'instruction ». Certes tous les Français affirment hautement le droit du peuple à l'instruction. Mais la révolution était le préalable à tout projet de réforme. Le même Protot se prononça également contre la gratuité de l'instruction, dont le coût final retomberait sur le peuple étant donné l'injustice fiscale. De plus, ce serait une faveur dont ne pourraient bénéficier les enfants du peuple voués au travail : « qu'importe au cul-de-jatte la gratuité du bal ? ».

Mais à ceux qui attendaient du congrès des propositions et revendications concrètes, les étudiants français répondirent par la bouche d'Eugène Protot : « On a émis à cette tribune le vœu que les Français demandent par des pétitions, certaines réformes et la création de chaires d'économie politique. Ni mes amis ni moi n'appuyons ce vœu. Nous avons trop souffert de l'imperfection de nos écoles. Nous leur avons demandé une science solide et des principes élevés, elles ne nous ont enseigné que le vide. Nos écoles ne sont pas même susceptibles d'amélioration. Que les faiseurs de pétitions s'adressent au Sénat, qu'ils lui demandent de perfectionner la Constitution, comme ils nous en ont déjà menacés. Pour nous, nous ne voulons rien perfectionner de ce qui est, nous ne demandons rien. »

Et à la fin du congrès, Aristide Rey « en qualité de vice-président des étudiants français » fait une mise au point : « il ne sera prise aucune décision de laquelle on puisse déduire qu'une pétition aurait été élaborée ou acceptée ; il n'y a rien à solliciter d'un gouvernement qui a posé le genou sur votre gorge. Nous ne pouvons pas passer sous les fourches caudines des maîtres de la France, nous qui professons cette doctrine : « *potius mori quam foederi*. »

Un autre étudiant français, Edouard Losson, précisa que le principal résultat du congrès serait que « nous aurons dit une bonne fois que la jeunesse est révolutionnaire, l'avenir socialiste. »

Le succès de scandale fut partout considérable, bien que pendant une semaine les journaux belges fussent interdits en France. Les autorités, belges, françaises comme pontificales exigèrent des rapports.

Président la séance de clôture le 1^{er} novembre, le Liégeois d'Hoffschmidt n'avait pas tort d'imaginer que

les étudiants français « devront peut-être à leur rentrée expier leur courage par bien des vexations et bien des misères ». Un des Français, Jaclard avait d'ailleurs déclaré : « je sais qu'il y a ici des oreilles qui m'écoutent pour me précéder quelque part. » Sept d'entre eux furent en effet à leur retour en France exclus de l'Université : Bigourdan, Casse, Jaclard, Lafargue, Losson, Regnard, Rey.

Participèrent en outre au Congrès de Liège, sans y avoir pris la parole publiquement

Ernest Granger, étudiant en droit, et Raoul Rigault candidat à Polytechnique, qui organisa la participation des Parisiens au congrès.

Cinq ans après

En mars 1871, un peu plus de cinq ans plus tard éclatait la Commune de Paris. Parmi les Communards, on trouve dans le récent *La Commune de Paris 1871 (éd. de l'Atelier)* les noms suivants des participants français du Congrès de Liège :

– **Casse Germain** : Commandant de bataillon durant le Siègé, candidat malheureux aux élections complémentaires de la Commune le 16 avril, il était en fait à Bordeaux depuis mars, attaché à Paschal Grousset délégué aux Relations extérieures de la Commune. Il n'est pas poursuivi après la Commune.

– **Granger Ernest** : Commandant du 159^e bataillon de la Garde nationale durant le siège ; chargé par la Commune de ramener d'urgence à Paris Blanqui parti se reposer dans le Lot, il ne put y parvenir malgré tous ses efforts : Blanqui avait été arrêté d'ordre de Thiers, et Granger échoua à organiser son évasion.

– **Jaclard Victor** : chef de bataillon pendant le Siègé, élu adjoint au maire du 18^e, Clemenceau, il démissionne le 26 mars. Nommé chef de la 17^e légion fédérée en remplacement de Rossel, puis contraint à la démission, il est nommé Inspecteur général des fortifications. Combattant durant la Semaine sanglante, arrêté, condamné aux Travaux forcés à perpétuité par contumace, car évadé.

– **Lafargue Paul** : à Bordeaux pendant la Commune, sauf un bref passage à Paris en avril, il y fut candidat aux municipales sur un programme d'appui à la Commune. Il passa ensuite en Espagne.

– **Losson Edouard Auguste** : retourné à Lille après son exclusion de l'Université de Paris, il y crée en mars 1871 un Comité central républicain socialiste qui soutient la Commune, et est rédacteur en chef du Travailleur du Nord. Il est condamné à deux ans de prison.

– **Protot Eugène** : élu du 11^e arrondissement à la Commune, délégué à la Justice. Grièvement blessé durant la Semaine sanglante il parvint à gagner la Suisse.

– **Regnard Albert** : Chirurgien durant le Siègé, secrétaire général de la Préfecture de police pendant la Commune ; réussit à gagner Londres.

– **Rigault Adolphe** : Elu à la Commune par le 8^e arrondissement, délégué à la Sûreté générale puis procureur et à ce titre en charge des otages. Arrêté et exécuté le 24 mai rue Gay Lussac.

– **Tridon Gustave** : Député démissionnaire de l'Assemblée de Bordeaux, élu de la Commune (5^e arrondissement), malgré son état d'épuisement physique il participe à la Commission exécutive. Hospitalisé sous un faux nom après la Semaine sanglante, il parvient à gagner la Belgique où il meurt le 30 août.

II/ Des étudiants dans la Commune

Les étudiants pendant la Commune n'ont guère été étudiés, pas davantage semble-t-il que l'Université elle-

même dont on sait peu de choses sur la période. L'étude de Jean Claude Caron sur la « génération romantique » s'arrête en 1851¹, tandis que celle de Pierre Moulinier commence en 1881². Les lignes qui suivent sont donc une modeste ébauche d'une recherche à mener.

Déjà peu nombreux, les étudiants quittèrent pour beaucoup la capitale lors du siège, ce qui explique la notation ironique d'un bourgeois de Paris sur « dans le Quartier latin les veuves non inconsolables de messieurs les étudiants repartis en province.³ »

Au lendemain du 18 mars, on trouve des étudiants parmi les tentatives de conciliation avec Versailles. C'est ce que note le bourgeois de Paris, reprenant en 1895 ses souvenirs d'époque : « le 24 mars, trois cents étudiants rassemblés à l'École de médecine avaient voté une déclaration de guerre au Comité central, tout en prévenant *charitablement*⁴ l'Assemblée nationale qu'ils répudiaient toute complicité avec la réaction⁵. » Ce que confirme Bernard Noel dans son *Dictionnaire de la Commune* : « la jeunesse des Écoles, assemblée dans l'amphithéâtre de l'École de Médecine, considérant que le Comité central a porté atteinte au suffrage universel, déclare qu'elle fait cause commune avec les représentants et les maires de Paris, et qu'elle est prête à lutter avec eux par tous les moyens contre le Comité sans mandat populaire. Elle affirme en outre qu'elle répudie toute espèce de complicité avec la réaction, qu'elle entend repousser toute tentative de coup d'État venant du pouvoir et veut maintenir pleine et entière la République une et indivisible. Paris, le 24 mars 1871⁶. » On ignore s'il y eut une nouvelle prise de position au lendemain des élections organisées par la Commune le 26 mars.

Le bourgeois du Quartier latin nous apprend qu'en avril, tandis que l'École polytechnique s'apprêtait à fermer en la quasi-absence des élèves, les professeurs de l'École de médecine décidèrent de ne plus faire leurs cours, et que la Commune leur infligea un blâme dans *L'Officiel* du 18 avril. Selon notre auteur, « en même temps elle convoqua les étudiants pour aujourd'hui (24 avril) dans le grand amphithéâtre de l'École, afin d'avoir leur avis sur la réorganisation de l'enseignement médical ; ils accoururent tous, mais repoussèrent l'appel de la Commune aux cris de *Vive la République !*⁷ » Edouard Vaillant lui-même, délégué à l'Enseignement vint y présenter une « réforme démocratique des études médicales », nous indique la notice qui lui est consacrée dans le récent *La Commune de Paris 1871*.

Dans *Paris Libre* 1871, Jacques Rougerie mentionne une Association républicaine des écoles, née le 12 mai, soit assez tardivement. Celle-ci se fixe trois objectifs :

propager par l'action intellectuelle et morale les principes de la République, promouvoir la science et l'histoire et agir pour le relèvement du niveau de l'enseignement ; enfin organiser la fraternité et la solidarité matérielle entre les membres. C'est sans doute la même association que le *Cri du Peuple* de Jules Vallès appelle Fédération républicaine des écoles, dont il publie le 14 mai un manifeste daté du 8 mai. Le manifeste est adressé « *Aux Écoles de France* ». Il énonce d'emblée : « *dès la première heure nous avons songé à vous convier à une œuvre commune* », sans plus de précision ; la suite est beaucoup moins une apologie de la Commune qu'une dénonciation de Versailles, de son caractère non républicain et de sa volonté de vengeance. Après avoir évoqué les diverses tentatives de conciliation entre la Commune et Versailles, le manifeste appelait les étudiants de province à soutenir le mouvement, et concluait : « Mais si toute votre énergie et toute la force de patience et de résignation que vous puisez dans la sincérité de vos convictions politiques viennent se briser à leur tour contre l'entêtement de Versailles, eh bien alors, camarades, *aux Armes*, et que les Républicains ne commettent pas en combattant isolément les fautes de 1848 et de 1851 que la France et la liberté déplorent encore ! L'union fait la force ! Vive la République !⁸ » Suivait l'adresse de la fédération, « petit amphithéâtre de l'École de Médecine » ainsi qu'une liste de signataires, étudiants en pharmacie, sciences naturelles, de l'École des mines, de médecine, beaux-arts, et droit. Une confrontation de ces noms avec les notices du *Maitron* permet de repérer au moins des coïncidences :

A Carlevan de l'École de pharmacie, peut correspondre un Carlevan nommé le 17 mai aide-major au 217^e bataillon fédéré.

A Déviers de sciences naturelles peut correspondre Rémy Déviers aide-major du 13^e bataillon.

A Gadaud de l'École de Médecine peut correspondre Gadaud chirurgien à la 4^e légion.

A Masseron de l'École de Droit pourrait correspondre Masseron chirurgien-major du 1^{er} bataillon fédéré. Mais l'absence des prénoms, des dates de naissances et d'autres précisions interdit de conclure.

En revanche les choses semblent plus nettes s'agissant de l'étudiant de l'École des Mines, Firminhac : le *Maitron* mentionne en effet Eugène Hilaire Casimir Firminhac, né en 1850 à Decazeville, ex-élève de l'École des mines ; celui-ci, lieutenant d'état-major fédéré, fut en 1873 condamné par contumace à la déportation ; arrêté en 1875 il fut condamné à cinq ans de bannissement.

L'histoire des étudiants sous la Commune reste à faire, l'usage du *Maitron* se confirme un outil indispensable.

¹ J-C Caron, *Généralisations romantiques : les étudiants de Paris et le Quartier latin (1814-1851)*, A. Colin, 1991, 435 p.

² P. Moulinier, *Naissance de l'Étudiant moderne*, Belin, 2002, 330 p.

³ Henri Dabot, *Griffonnages quotidiens d'un bourgeois du Quartier latin*, Mercure de France 2011 (1895), p. 75.

⁴ En italique dans le texte.

⁵ H.Dabot, *op.cit.*, p 174.

⁶ Bernard Noel, *Dictionnaire de la Commune*, Fernand Hazan, 1971, p 155.

⁷ H.Dabot, *op.cit.* p 193.

⁸ Cité dans Bernard Noel, *op. cit.* p. 156.

L'UNEF, les étudiants et le 17 octobre 1961

Robi Morder

Paris a connu le 17 octobre 1961 la plus grande tuerie d'ouvriers depuis l'écrasement de la Commune de 1871. Les étudiants et l'UNEF de l'époque ont réagi avec leurs homologues des autres professions.

Depuis le 5 octobre 1961, un couvre-feu a été institué à l'encontre des seuls Algériens (pourtant citoyens français), Le préfet de police de Paris, Maurice Papon, précise pour le département de la Seine : « Il est conseillé de la façon la plus pressante aux travailleurs algériens de s'abstenir de circuler la nuit dans les rues de Paris et de la banlieue parisienne, et plus particulièrement entre 20 h 30 et 5 h 30 du matin ». Les « débits de boissons tenus et fréquentés par les Français musulmans » doivent fermer à partir de 19 h. Pour protester, la Fédération de France du FLN organise en guise de boycott du couvre-feu des rassemblements silencieux et pacifiques à la date du 17 octobre, ce sont ces rassemblements et manifestations qui sont l'objet d'une répression sanglante et dont témoignent des observateurs, ou des photographes, particulièrement Elie Kagan.

L'UNEF, malgré les menaces gouvernementales, la scission FNEF¹ organisée et soutenue par le Premier ministre Michel Debré, les coupures de subventions, l'interdiction faite à son président, Dominique Wallon, de se présenter au concours de l'ENA, s'engage aux côtés d'autres syndicats². Déjà les représentants des sections parisiennes des centrales ouvrières (CGT, CFTC et FO) et de la Fédération de l'éducation nationale avaient été présentes au meeting de protestation contre les sanctions visant l'UNEF tenu à la Mutualité le 25 octobre³. Le 30 octobre, un appel simultané émane des unions départementales de la Seine CGT, CFTC, et du bureau national de l'UNEF : « Pour protester contre les mesures discriminatoires dont ils sont victimes, les travailleurs algériens de la région parisienne ont manifesté pacifiquement le 17 octobre. Utilisant des méthodes inadmissibles, la répression policière a fait des morts et des centaines de blessés. L'Union des syndicats... tient à faire savoir qu'une répression policière analogue, nouvelle étape de l'installation d'un régime fasciste en France, déclencherait une réaction immédiate de l'ensemble des travailleurs de la région parisienne ».

On note bien d'autres réactions : « Des appels sont lancés par le bureau confédéral de la CFTC, par l'union des syndicats FO de la région parisienne, par l'UNEF ; des rassemblements sont organisés dans les banlieues par les unions locales de la CGT), des organisations religieuses et humanitaires (la LICRA, le

MRAP, le Secours populaire français, le Comité national de la fédération des déportés et internés résistants et patriotes, les étudiants de l'Institut catholique, l'Action catholique ouvrière, les paroisses du 13^e arrondissement, le Conseil national du Mouvement des ingénieurs et cadres catholiques, l'Union des sociétés juives de France, la Fédération protestante), des groupements d'intellectuels, d'étudiants et d'enseignants (le Comité Maurice Audin, « Quatre-vingt professeurs et membres du personnel du lycée Honoré de Balzac » et encore des étudiants et des universitaires qui se réunissent dans la cour de la Sorbonne et appellent les partis et les syndicats à organiser une riposte, ou bien quelques centaines d'intellectuels, dont Jean-Paul Sartre, qui se rassemblent Place Monge le 6 novembre et se dispersent juste avant que n'éclate une bombe). Mais on pourrait citer encore l'Union féminine civique et sociale, le syndicat de l'enseignement autonome de la région parisienne, le Conseil de l'Ordre des avocats, les Amis de Gandhi, etc. »⁴

Cet arc de forces ne va cesser au fur et à mesure de mobiliser pour les libertés publiques, contre les attentats de l'OAS, pour l'arrêt de la guerre. La manifestation du 8 février 1962 est appelée par CGT, CFTC, UNEF, SGEN, FEN et SNI, le PCF, le PSU et le Mouvement de la paix étant associés à l'appel. Jusqu'à une période récente, la répression et les morts de Charonne (février 1962) avaient fait passer au second plan, voir occulté, dans la mémoire collective le 17 octobre 1961.

Il demeure remarquable toutefois qu'aux obsèques des morts de Charonne, le 13 février, seuls les représentants de deux organisations évoquent le 17 octobre, ce qui est mentionné par Simone de Beauvoir. Il s'agit de celui la CFTC et de celui prononcé par Dominique Wallon, président de l'UNEF. En réalité Dominique Wallon avait complété à la main le texte dactylographié préparé au siège (voir illustration en début d'article), ce qui explique que le texte imprimé dans *L'Étudiant de France* est incomplet.

Nous reviendrons au printemps 2022 à l'occasion des 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie sur ces questions. En attendant, pour aller plus loin, voir :

- sur notre site, « étudiants et guerre d'Algérie. Éléments » <http://www.germe-inform.fr/?p=1250>

- sur le site de l'AAUNEF « L'UNEF et les morts de Charonne (février 1962), deux témoignages: Michel Langrognet et Dominique Wallon <http://aaunef.fr/lunef-et-les-morts-de-charonne-fevrier-1962-deux-temoignages/>

¹ Sur notre site: « Il y a 60 ans, la création de la FNEF »

² Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF*, Paris, PUF, 1983.

³ *Le Monde*, 27 octobre 1961.

⁴ Brigitte Gaïti, « Les ratés de l'histoire. Une manifestation sans suites : le 17 octobre 1961 à Paris », *Sociétés contemporaines* N°20, 1994.

Il y a quarante ans, le congrès de fondation de l'UNEF indépendante et démocratique

Robi Morder

Les 40 ans du congrès de fondation de l'UNEF-ID, dont les archives ont été traitées par la Cité des mémoires étudiantes, n'a pas donné lieu à des festivités ou à des moments de réflexion. La pandémie n'a pas permis que les 12^e JARME en traitent en 2020 comme nous l'avions prévu à l'origine. Cela a été toutefois l'occasion de revenir sur quelques éléments de ce qui a été désigné par les acteurs comme le « congrès de réunification », qui eut lieu du 3 au 5 mai 1980.

C'est en janvier 1980 que le MAS (Mouvement d'action syndicale) et l'UNEF-US (Unef unité syndicale, une des deux branches issues de la scission de l'UNEF de 1971) décident d'organiser un « congrès de réunification » en mai 1980.

L'accord de principe ne fut pas facile à conclure. Dans le MAS, dirigé depuis 1977 par la LCR (Ligue communiste révolutionnaire), existe une minorité autogestionnaire, la TSA (tendance syndicaliste autogestionnaire) qui réunit CCA (Comités communistes pour l'autogestion) et rocardiens. De son côté, l'UNEF-unité syndicale est dirigée par l'OCI (Organisation communiste internationaliste, dite « lamberliste ») mais une tendance socialiste (à majorité mitterrandiste mais avec une minorité rocardienne) y existe : la TRS (tendance reconstruction syndicale). TSA et TRS ont conclu un texte commun pour le congrès de réunification.

Une CPN (commission paritaire nationale), est mise en place à partir de janvier 1980 par l'accord MAS/UNEF-us, où siègent les représentants des bureaux nationaux et de chacune des tendances (TSA du MAS, TRS de l'UNEF-us), soit quatre composantes (puis cinq avec le MASE – tendance sortie du MAS en mars 1980 et soutenant le BN de l'UNEF-us). Dans chaque ville et université parisienne, des CPL (commissions paritaires locales) sont aussi mises sur pied. La référence commune est la « charte de réunification », dite aussi « charte de Paris », ratifiée par toutes les tendances, en dernier par les assises du MAS (14 mars 1980), et confirmée par le congrès de mai 1980. (Publiée en annexe de *100 ans de mouvements étudiants*, Germe, Syllepse 2007)

La dernière grande réunion de la « Commission paritaire nationale de réunification », avec les représentants de toutes les commissions paritaires locales de

ville et d'université, se tient au CHU de la Pitié. (Chaque CPL est composée d'un représentant par tendance). Cette réunion débute le samedi 6 avril 1980 où l'on compte 12000 adhérents, et se termine le lendemain où l'on compte près de 17000 adhésions (16172 selon le total indiqué sur le document dont nous disposons), base retenue pour les mandats au congrès, avec un délégué pour 27 et un par reste de 14. (à droite, début de la première page, puis signatures des représentants des tendances à la commission de validation)

Trois textes sont soumis pour le congrès : un du BN de l'UNEF-us, un du BN du MAS et un texte TSA-TRS. La dernière commission de validation des mandats, débute le 30 avril pour se terminer le 2 mai au matin, avec une interruption pour permettre la participation aux défilés du 1^{er} mai. Le 2 mai se tiennent les derniers congrès du MAS (à Dauphine) et de l'UNEF-us (à Nanterre). Le « congrès de réunification » doit commencer le 3 mai jusqu'au 5 mai. Il s'achèvera le 5 mai tard dans la soirée à Nanterre.

Voici la répartition par ville et AGE des voix et mandats qui se sont portés sur ces textes validés par la commission de validation des mandats. Nous avons mis en rouge quand il n'était pas indiqué dans le document le total des adhérents des AGE en multipliant le nombre de mandats par 25, ce qui nous donne un nombre total légèrement supérieur à 17 000.

En septembre 1980 l'UNEF-ID sort le premier numéro du journal *Etudiants de France*. En une la *dénonciation de la « carte universitaire »* mise en place par le ministère, ce qui va provoquer des mobilisations dans de nombreuses villes. L'UNEF-ID sera reçue en décembre, ce qui vaut en quelque sorte reconnaissance du nouveau syndicat par les autorités

Pour aller plus loin : voir sur notre site l'article « trois livres pour un enterrement », <http://www.germe-inform.fr/?p=694> et les références qui y sont données.

Page suivante : tableau à partir du document manuscrite signé par les représentants des quatre tendances. Coll. Robi Morder

CONGRES DE FONDATION DE L'UNEF INDEPENDANTE ET DEMOCRATIQUE

Commission de validation des mandats tenue du 1er mai au 2 mai 1980

ville ou AGE	cartes	mandats	Majorité	TRS TSA	MAS
Lyon	1277	47	31	16	0
Avignon	160	6	1	5	0
Besancon	181	7	5	0	2
Brest	100	4	0	3	1
Chambéry	220	8	8	0	0
Bordeaux	165	6	3	1	2
Clermont	1052	39	28	11	0
Dijon	940	35	23	12	0
Grenoble	1048	39	38	0	1
Le Havre	25	1	0	0	1
Le Mans	168	6	4	0	2
Lille	237	9	3	2	4
Limoges	302	11	4	7	0
Marseille	486	18	12	5	1
Montpellier	346	13	8	0	5
Perpignan	103	4	3	1	0
St Etienne	753	28	14	14	0
Rennes	305	11	5	4	2
Nîmes	118	4	2	2	0
Toulon	262	10	1	9	0
Tours	244	9	8	1	0
Caen	205	8	1	0	7
Nancy	248	10	6	0	4
Rouen	269	10	4	1	5
Nantes	306	11	7	3	1
Strasbourg	671	25	7	12	6
Toulouse	670	25	14	8	3
Nice	164	6	2	4	0
La Rochelle	50	2	0	2	0
Poitiers	101	4	1	1	2
Aix	700	26	9	12	5
Orléans	272	10	9	0	1
Amiens	493	18	10	2	6
Reims	133	5	0	4	1
Metz	303	12	6	3	3
Angers	250	10	5	5	0
Macon	25	1	0	0	1

PARIS ILE DE FRANCE

Paris I	703	26	19	2	5
Paris III	56	3	2	0	1
Paris IV	192	7	7	0	0
Paris V	40	2	1	1	0
Paris VI	536	10	8	1	1
Paris VII	300	12	8	3	1
Paris IX	34	1	0	0	1
Paris x	393	14	9	2	3
Paris XI	74	3	1	0	2
Paris XII	95	3	2	1	0
Paris XIII	158	7	5	0	2
Paris VIII	84	3	1	1	1
G.E.	125	5	4	1	0
Ch V	25	1	1	0	0
IUT Paris	25	1	1	0	0
BA Archi	150	6	4	0	2
Isc Po	100	4	0	2	2
AS Paris	50	2	2	0	0
Broussais	75	3	2	0	1
Pharma	75	3	3	0	0
Dentaire	75	3	3	0	0
St Antoine	75	3	3	0	0
Pitié	75	3	2	0	1
Necker	50	2	1	0	1
KB	25	1	0	0	1
Prepa	25	1	1	0	0
EHESS	25	1	1	0	0
Cochin	25	1	0	0	1
total	17017	629	373	164	92

OBSERVATOIRE DES MOUVEMENTS ÉTUDIANTS

Élections étudiantes : Résultats Cneser 2021

Inscrits 1973

Votants 1369

Blancs ou nuls 12

Exprimés 1357

Liste n°1 : UNEF 231 voix, 17,0 % 2 sièges (résultat précédent 2)

Liste n°2 : FAGE 626 voix 46,1 % 5 sièges (résultat précédent 6)

Liste n°3 : ANEE 116 voix 8,5 % 1 siège (résultat précédent 0 sièges)

Liste n°4 : L'UNION 233 voix 17,2 % 2 sièges (résultat précédent 2)

Liste n°5 : UNI 151 voix 11,1 % 1 siège (résultat précédent 1)

Note :

ANEE : Association nationale des élus étudiants : occupe la place de PDE.

L'UNION : liste commune FSE – L'Alternative – Solidaires étudiant-es.

Voter ou non aux élections étudiantes : intérêts et limites d'une enquête par questionnaire localisée

Tristan Haute, université de Picardie Jules Verne, CURAPP-ESS/CERAPS

Le vote aux élections organisées dans l'enseignement supérieur pour élire des représentants étudiants dans les instances des universités ou des CROUS (centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires) est une pratique de participation minoritaire, presque marginale. La mobilisation lors de ces scrutins est en effet historiquement faible depuis leur instauration par la loi dite Faure en 1968. Une seule exception est la participation enregistrée en 1969 (52 %)¹, au lendemain de la loi Faure et des événements de mai-juin 1968 qui l'avait suscité, et cela malgré l'appel au boycott de la majorité de l'Unef (Union nationale des étudiants de France), syndicat alors hégémonique, au nom du

« refus de la cogestion de l'université bourgeoise »². Dans les années 1970, la participation aux élections des conseils des unités d'enseignement et de recherche (UER) ne dépasse pas les 25 %³. De même, pour les conseils des universités, élus au suffrage direct à partir de 1984, la participation n'a jamais dépassé 20 % au niveau national : 17,27 % en 1984⁴, 13,9 % en 2002-2003⁵, 13,76 % en 2011-2012 et 12,31 % en 2013-2014⁶. Enfin, la participation aux élections dans les CROUS est comprise entre 5 % et 10 % depuis les années 1980⁷.

¹ Isabel Boussard, 1974, « La participation des étudiants aux élections universitaires en France (1970-1973) », *Revue française de science politique*, 1974/5, n°24, p. 940-965.

² Robi Morder, « Étudiants en élections », dans Jean-Philippe Legois, Marina Marchal et Robi Morder (dir.), *Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968*, Paris, Syllepse, 2020, p. 55.

³ Isabel Boussard, article cité, et aussi « Les étudiants et la participation : les élections aux conseils d'UER et d'universités », *Revue française de sociologie*, 1980/1, n°21, p. 77-96.

⁴ Thierry Côme et Robi Morder (dir.), *Les engagements des étudiants, formes collectives et organisées d'une identité*

étudiante, rapport pour l'Observatoire national de la vie étudiante, 2009, p. 17.

⁵ Florence Kunian, *Étude sur la participation des étudiants aux élections universitaires*, rapport du CIDEM, 2004, p. 33.

⁶ Tristan Haute, « Étudier les comportements électoraux des étudiants aux élections universitaires en France : un " vote de filière " ? Le cas des élections 2012 et 2014 », dans Jean-Philippe Legois, Marina Marchal et Robi Morder. (dir.), *Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968*, Paris, Syllepse, 2020, p. 85.

⁷ Christian Le Bart, 2001, « Élections étudiantes », dans Pascal Perrineau et Dominique Reynié (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, PUF, p. 364-365 ; Paolo Stuppia et Tristan

Si l'abstention aux élections étudiantes fait souvent l'objet de commentaires médiatiques et militants, elle n'a suscité que très peu de recherches scientifiques. Et pour cause, les matériaux disponibles sont très parcelaires. D'une part, les résultats des élections dans les universités et dans les CROUS ne sont pas centralisés et sont très rarement disponibles à une échelle très fine. D'autre part, les enquêtes « Conditions de vie des étudiants » menées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), si elles interrogent les étudiants sur leur adhésion syndicale ou sur l'éventuel exercice de fonctions électives, ne pose pas la question de la participation aux élections étudiantes¹.

Les rares travaux relatifs à l'abstention en milieu étudiant font toutefois état de conclusions convergentes. Tout d'abord, son caractère massif s'expliquerait moins par une « dépolitisation » des étudiants² ou par un rejet d'un mode de représentation électif que par une absence d'enjeu saillant, aux yeux des étudiants, et par une faible capacité des organisations étudiantes et des candidats à susciter la participation de leurs camarades³. Ces travaux soulignent également que, bien que massive, l'abstention étudiante n'en apparaît pas moins comme fortement dépendante de la filière d'étude. Ainsi la participation aux élections étudiantes est plus importante en santé et en sciences qu'en droit et surtout en lettres et sciences humaines⁴. Ces inégalités de participation selon la filière s'expliquent par deux phénomènes. D'une part, la participation électorale étudiante est en réalité surtout liée au sentiment d'intégration dans la filière⁵. Or, ce sentiment d'intégration varie très fortement entre les différentes filières de l'enseignement supérieur : alors que certaines filières, notamment les plus prestigieuses, suscitent et entretiennent ce sentiment, d'autres filières constituent un « moratoire » aux yeux des étudiants qui les fréquentent de manière toujours passagères⁶. D'autre part, les filières sont associées à des offres électorales très différentes. La question n'est pas tant celle de la « concurrence » que celle du degré d'implantation d'associations corporatives ou, dans une moindre mesure, de militants syndicaux qui incitent leurs camarades à la participation⁷.

Nous proposons de contribuer à ces recherches en analysant les résultats d'une enquête par questionnaire menée par les étudiants de la licence 2 de science

politique de l'Université de Picardie Jules Verne. Cette enquête a été menée du 22 octobre au 1^{er} novembre 2020 auprès d'un échantillon de 413 étudiants de la même université. La passation s'est déroulée en ligne, par téléphone ou en face-à-face. Le contexte sanitaire n'a pas facilité le recours à cette dernière modalité d'enquête et a pu impacter les résultats de l'enquête du fait de la plus difficile « intégration » des étudiants dans la vie universitaire dans une période marquée par l'alternance, depuis mars 2020, entre distanciel et présentiel restreint. Bien que très diversifié, l'échantillon n'est en rien « représentatif » des étudiants de l'université, au sens statistique. Plusieurs biais ont ainsi été observés. Les étudiants de droit, d'économie-gestion et, dans une moindre mesure, de science politique sont nettement surreprésentés (36,3 % des répondants contre 13,1 % des étudiants de l'UPJV) alors que les étudiants en sciences et technologies sont sous-représentés (12,3 % des répondants contre 28,9 % des étudiants de l'université). De même, les étudiants en master et, dans une moindre mesure, en première année de licence et de DUT sont sous-représentés dans l'échantillon. Pour autant, les étudiants boursiers sont à l'inverse plutôt bien représentés (45 % des répondants contre 40 % des étudiants de l'UPJV en 2012⁸).

La question suivante était posée aux enquêtés : « Avez-vous déjà voté à une élection étudiante ? ». 40,7 % d'entre eux ont répondu « oui », un taux qui peut paraître élevé, alors même que les élections aux conseils de l'université, reportées pour cause de crise sanitaire, n'avaient pas encore eu lieu au moment de l'enquête. On peut dès lors se demander si certains répondants, au-delà du risque d'incompréhension de la question, ont considéré l'ensemble des pratiques électives existantes dans le monde étudiant (élection d'un bureau des étudiants, élection de délégués de promotion...) et non les seules pratiques formalisées et institutionnalisées (vote à l'urne pour des instances officielles). 20,1 % ont répondu qu'ils se sont abstenus et 39,2 % ont répondu que, à leur connaissance, aucune élection étudiante n'avait eu lieu.

Malgré ces limites, il est donc possible de croiser la participation électorale des étudiants (vote, abstention ou non connaissance/non confrontation à un scrutin) avec la filière d'appartenance des étudiants, avec leurs caractéristiques sociales mais aussi avec leur rapport à la politique. Au-delà des analyses bivariées, un modèle

Haute, « La " démocratie de l'abstention " à l'université : constante historique ou nouvelle défiance envers la représentation étudiante ? », *Agora Débats/jeunesses* ; à paraître.

¹ Claire Thoury, 2016, « Engagements étudiants et sentiment d'intégration », OVE Infos, n°33, septembre 2016.

² Robi Morder R., « Un quart de siècle de mouvements étudiants : permanences et mutations », *Agora débats/jeunesses*, 2020/3, n°86, p. 137.

³ Paolo Stuppia et Tristan Haute, à paraître dans *Agora débats/jeunesses*.

⁴ Tristan Haute, « Étudier les comportements électoraux des étudiants aux élections universitaires en France : un " vote de filière " ? Le cas des élections 2012 et 2014 », article cité.

⁵ Christian Le Bart et Pierre Merle, *La citoyenneté étudiante : intégration, participation, mobilisation*, Paris, PUF, 1997.

⁶ Robi Morder R., « Un quart de siècle de mouvements étudiants : permanences et mutations », article cité, p. 137.

⁷ Isabel Boussard, « La participation des étudiants aux élections universitaires en France (1970-1973) » article cité, p. 89 ; Paolo Stuppia et Tristan Haute, article à paraître.

⁸ Joël Dekneudt et Virginie Bonduaux, « L'université de Picardie Jules Verne face aux défis de la formation supérieure », rencontre méthodologique PIVER Lille, 20 décembre 2012.

de régression multinomiale, non reproduit ici, a été réalisé avec, en variable dépendante, le vote à un scrutin étudiant et, en variables indépendantes, le genre, le secteur de formation, le niveau d'étude, le type de logement, le groupe socioprofessionnel d'appartenance des deux parents, l'intérêt pour la politique, la fréquence des discussions politiques entre amis et l'adhésion, passée ou actuelle, à une association étudiante, à un syndicat étudiant ou à un parti politique.

Deux résultats apparaissent particulièrement saillants. En premier lieu, la non confrontation à un scrutin apparaît autant liée à une faible intégration dans l'université (étudiants en L1 n'appartenant à aucune organisation collective) qu'à un rapport à la politique très distant, voire inexistant (étudiants pas du tout intéressés par la politique et ne parlant jamais de politique avec leurs amis). En second lieu, le fait de voter apparaît également dépendant du rapport à la politique et de l'intégration dans une vie étudiante, et notamment de l'engagement ou non dans une association mais aussi du milieu social d'origine.

1. La non confrontation à un scrutin : un rapport distant à l'université... et à la politique

Une analyse du profil des répondants qui affirment ne pas avoir voté car aucune élection n'a eu lieu à leur connaissance fait assez logiquement apparaître qu'il s'agit d'étudiants qui sont plus récemment arrivés à l'université. Ainsi 52,1 % des répondants en première année de licence ou de DUT déclarent ne pas avoir été confrontés à un scrutin étudiant. Cette proportion chute progressivement quand on avance dans le cursus pour atteindre 20 % parmi les étudiants en master 2 (voir tableau 1). Le coefficient V de Cramer fait toutefois état d'une relation relativement faible (0,17).

Tableau 1. Non confrontation à une élection étudiante selon le niveau d'étude (en %)

	n'ont pas voté car aucune élection n'a eu lieu à leur connaissance
L1 ou DUT 1	52,1
L2 ou DUT 2	37,6
L3	36,9
M1	30
M2	20
doctorant ou autre	40
ensemble	39,2

Source : enquête sur la participation politique des étudiant-e-s de l'UPJV, 2020

Champ : ensemble des répondants (n=413)

N. B. Khi-Deux significatif au seuil de 5 % ($p=0,03$) ; V de Cramer de 0,17.

Lecture : Le test d'indépendance du Khi-Deux indique la probabilité (ici inférieure à 5 %) que la relation observée entre les deux variables croisées soit liée au hasard et donc non significative. Le V de Cramer est

un coefficient variant de 0 à 1 et indiquant l'intensité de la relation statistique. En sciences sociales, on considère qu'un V de Cramer supérieur à 0,3 caractérise une relation forte, qu'un V de Cramer compris entre 0,2 et 0,3 caractérise une relation moyenne et qu'un V de Cramer compris entre 0,1 et 0,2 caractérise une relation faible.

L'implication dans des organisations collectives (association étudiante, syndicat étudiant ou parti politique) apparaît également comme une variable discriminante. Certes, l'adhésion à un syndicat ou à un parti politique sont des pratiques minoritaires : 3,4 % des répondants sont membres d'un syndicat étudiant et 6,3 % l'ont été par le passé tandis que 4,6 % des répondants sont membres d'un parti politique et 4,4 % l'ont été par le passé. Mais l'adhésion à une association étudiante est bien plus répandue : 20,2 % des répondants en sont actuellement membres et 10,1 % l'ont été par le passé. Or, comme le montre le tableau 2, les étudiants qui sont ou ont été membres d'une association étudiante, d'un syndicat étudiant ou d'un parti sont significativement moins nombreux à affirmer ne pas avoir été confrontés à un scrutin. Ainsi, seuls 26,2 % des membres actuels d'une association et 11,9 % des anciens membres déclarent ne jamais avoir voté faute de scrutin contre 47 % des répondants n'ayant jamais adhéré à une association étudiante. L'effet d'ancienneté mis en évidence plus haut explique sans doute que les anciens adhérents déclarent encore plus avoir été confrontés à un scrutin que les adhérents actuels. Les coefficients V de Cramer font état de relations un peu plus importantes que pour le niveau d'étude (0,20 pour l'adhésion à un parti, 0,23 pour l'adhésion à un syndicat, 0,25 pour l'adhésion à une association). L'importance des engagements étudiants, y compris associatifs, montre à quel point la pratique électorale étudiante est d'autant plus accessible que les étudiants sont déjà impliqués dans la vie étudiante, rappelant ici le rôle du « sentiment d'intégration » identifié par Christian Le Bart et Pierre Merle¹.

Tableau 2. Non confrontation à un scrutin selon l'adhésion à une organisation collective (en %)

	adhésion à une association	adhésion à un syndicat	adhésion à un parti
n'a jamais été adhérent	47	42,9	42,3
a été adhérent par le passé	11,9	0	5,6
est actuellement adhérent	26,2	14,3	10,5
V de Cramer	0,25	0,23	0,20

Source : enquête sur la participation politique des étudiant-e-s de l'UPJV, 2020

Champ : ensemble des répondants (n=413)

¹ Christian Le Bart et Pierre Merle, *op. cit.*

N. B. Khi-Deux significatifs au seuil de 0,1 % : $p=0,002$ pour l'adhésion partisane, $p=1,3e-5$ pour l'adhésion syndicale, $p=1,8e-06$ pour l'adhésion associative.

Lecture : 47 % des répondants qui n'ont jamais été membre d'une association étudiante déclarent ne pas avoir voté à une élection étudiante car aucune élection n'a eu lieu à leur connaissance.

Enfin, la non confrontation à un scrutin étudiant apparaît aussi lié à un rapport distant à la politique. Ainsi plus les étudiants se déclarent intéressés par la politique, moins ils déclarent ne pas avoir été confrontés à une élection étudiante : 59,3 % des étudiants déclarant ne pas être du tout intéressés par la politique déclarent aussi ne pas avoir voté faute d'élection étudiante contre 20,7 % des étudiants qui déclarent être beaucoup intéressés par la politique (voir tableau 3). La relation apparaît aussi robuste qu'en matière d'implication dans la vie de l'université (V de Cramer de 0,24). Ainsi, un faible intérêt ou une absence d'intérêt pour la politique peut conduire à une autoexclusion des procédures électorales étudiantes. Mais, au-delà de l'intérêt pour la politique, le poids des discussions politiques rappelle aussi l'importance des interactions sociales en matière de mobilisation électorale. En effet, comme l'illustre le tableau 4, 68,8 % des répondants qui ne discutent jamais de politique avec leurs amis indiquent ne pas avoir voté faute d'élection contre 39,2 % de l'ensemble des répondants.

Tableau 3. Non confrontation à un scrutin selon le niveau d'intérêt pour la politique (en %)

	n'ont pas voté car aucune élection n'a eu lieu à leur connaissance
beaucoup	20,7
assez	38,3
un peu	42,8
pas du tout	59,3
ensemble	39,2

Source : enquête sur la participation politique des étudiant·e·s de l'UPJV, 2020

Champ : ensemble des répondants (n=413)

N. B. Khi-Deux significatif au seuil de 0,1 % ($p=3,4e-5$) ; V de Cramer de 0,24.

Tableau 4. Non confrontation à un scrutin selon la fréquence des discussions politiques entre amis (en %)

	n'ont pas voté car aucune élection n'a eu lieu à leur connaissance
souvent	32,1
parfois	32,3
rarement	43,6
jamais	68,8
ensemble	39,2

Source : enquête sur la participation politique des étudiant·e·s de l'UPJV, 2020

Champ : ensemble des répondants (n=413)

N. B. Khi-Deux significatif au seuil de 0,1 % ($p=2,7e-5$) ; V de Cramer de 0,24.

On peut dès lors affirmer que le fait de ne pas avoir voté faute de scrutin à sa connaissance est certes le résultat d'une faible ancienneté, qui prive mécaniquement certains étudiants de possibilités de participation électorale, mais aussi le fruit de la conjonction d'une absence d'investissement dans la vie étudiante, notamment associative, et d'un rapport distant, voire inexistant, à la politique qui se matérialise par une absence d'intérêt pour la politique et de discussions politiques entre amis.

2. Les déterminants pluriels de la participation électorale étudiante

Si on s'intéresse à présent aux répondants qui déclarent avoir déjà été confrontés à un scrutin (n=258), on constate qu'une majorité d'entre eux déclarent avoir voté à au moins un scrutin (66,9 %), preuve sans doute de l'intermittence de la pratique électorale en milieu étudiant, à l'image de ce qui est observé dans le champ politique¹.

Dans la continuité de nos résultats en matière de non-confrontation à un scrutin, le rapport à l'université et à la politique apparaissent déterminants. Ainsi parmi les répondants confrontés à un scrutin, seuls 60,5 % de ceux qui n'ont jamais été membres d'une association y ont voté contre 74,2 % de ceux qui en sont actuellement membres et 81,1 % de ceux qui l'ont été par le passé (voir tableau 5). De même, toujours parmi les répondants confrontés à un scrutin, ceux qui ne sont pas du tout intéressés par la politique ne sont que 45,8 % à y avoir voté contre 66,9 % de l'ensemble des répondants (voir tableau 6). On notera toutefois que c'est moins le degré d'intérêt pour la politique que la présence, même marginale, d'un tel intérêt qui apparaît déterminant. En outre, les coefficients V de Cramer sont un peu plus faibles que ceux obtenus précédemment, preuve de relations un peu moins robustes. Enfin, ce n'est pas dans les filières où le niveau d'intérêt pour la politique est le plus élevé, comme la science politique, l'économie ou le droit (Michon, 2008), que la participation électorale est la plus importante.

Tableau 5. Participation à une élection étudiante selon l'adhésion à une association (en %)

	a voté
n'a jamais été adhérent	60,5
a été adhérent par le passé	81,1
est actuellement adhérent	74,2
ensemble	66,9

¹ Céline Braconnier, Baptiste Coulmont et Jean-Yves Dormagen, « Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale. Chute de la participation et augmentation des inégalités électorales au

printemps 2017 », *Revue française de science politique*, 2017/6, n°67, p. 1023-1040.

Source : enquête sur la participation politique des étudiant·e·s de l'UPJV, 2020

Champ : répondants ayant déjà été confrontés à une élection (n=258)

N. B. Khi-Deux significatif au seuil de 5 % ($p=0,02$) ; V de Cramer de 0,17.

Tableau 6. Participation à une élection étudiante selon le niveau d'intérêt pour la politique (en %)

	a voté
beaucoup	65,2
assez	67,6
un peu	73,6
pas du tout	45,8
ensemble	66,9

Source : enquête sur la participation politique des étudiant·e·s de l'UPJV, 2020

Champ : répondants ayant déjà été confrontés à une élection (n=258)

N. B. Khi-Deux significatif au seuil de 10 % (0,08) ; V de Cramer de 0,16.

Si la conjonction d'un intérêt, même minimal, pour la politique et d'un engagement, notamment associatif, dans la vie de l'université constitue une situation particulièrement propice à la participation électorale, nos données font aussi apparaître que la pratique électorale est socialement située. Certes, on n'observe pas de différence significative de participation, ou même de confrontation à un scrutin, entre les étudiantes et les étudiants, alors même que les premières sont significativement moins engagées dans les syndicats étudiants et exercent significativement moins de fonctions électives, en dépit de la parité instaurée dans la plupart des instances universitaires¹. Mais, comme le montre le tableau 7, la participation électorale n'est pas exactement la même selon le groupe socioprofessionnel d'appartenance des parents. Si les écarts sont parfois faibles, et difficilement lisibles, le modèle de régression réalisé, mais non reproduits ici, fait apparaître que, à rapport à l'université et à la politique égal, les répondants confrontés à un scrutin dont le père est cadre ont significativement plus de chances d'avoir participé à un scrutin que l'ensemble des répondants (74,5 % contre 66,9 %). Une relation inverse est observée pour les répondants dont la mère n'a jamais exercé d'activité professionnelle, preuve que certains milieux sociaux sont plus propices au développement de prédispositions au vote.

Tableau 7. Participation à une élection étudiante selon le groupe socioprofessionnel des parents

	GSP du père (ou parent 1)	GSP de la mère (ou parent 2)
artisans, commerçants, chefs d'entreprise et agriculteurs	65,8	72,2
cadres et professions intellectuelles supérieures	74,5	68,8
professions intermédiaires	53,3	77,8
employés	55,2	61,6
ouvriers	66,7	50
inactifs n'ayant jamais travaillé	71,4	59,4
V de Cramer	0,17	0,16

Source : enquête sur la participation politique des étudiant·e·s de l'UPJV, 2020

Champ : répondants ayant déjà été confrontés à une élection (n=258)

N. B. Khi-Deux non significatif.

Lecture : Parmi les répondants confrontés à un scrutin, 59,4 % de ceux dont la mère n'a jamais exercé d'activité professionnelle ont voté à une élection étudiante contre 71,4 % de ceux dont le père n'a jamais exercé d'activité professionnelle.

Un autre résultat apparaît instructif en matière de participation : la plus grande propension des étudiants logés dans une résidence étudiante du CROUS à participer. En effet, parmi les répondants confrontés à un scrutin, 79,3 % de ceux en logement CROUS ont déjà voté à une élection étudiante contre 66,9 % de l'ensemble des répondants (voir tableau 8). Deux pistes explicatives peuvent être avancées. D'une part, pour ces étudiants, les enjeux des élections étudiantes, notamment dans les CROUS, peuvent paraître plus saillants puisqu'ils sont en contact quotidien avec l'institution. D'autre part, ces étudiants, parce qu'ils se concentrent dans un même endroit, sont aussi davantage la cible des stratégies de mobilisation déployées par les organisations étudiantes et par les candidats en période électorale, ce qui renvoie à l'importance des interactions sociales comme facteur de mobilisation électorale.

Tableau 8. Participation à une élection étudiante selon le type de logement

	a voté
logement seul (hors CROUS)	60,2
colocation	65,2
logement étudiant du CROUS	79,3
logement parental ou familial	71,2
autre situation	80
ensemble	66,9

¹ Claire Thoury, « Engagements étudiants et sentiment d'intégration », *op. cit.*

Source : enquête sur la participation politique des étudiant·e·s de l'UPJV, 2020

Champ : répondants ayant déjà été confrontés à une élection (n=258)

N. B. Khi-Deux non significatif ; V de Cramer de 0,14.

Pour terminer, la filière d'étude ne semble pas, en termes de participation ou de confrontation à un scrutin, être une variable déterminante. La seule différence conséquente concerne la moindre confrontation des étudiants de santé et de STAPS à un scrutin : 49,4 % n'ont pas voté faute d'élection organisée à leur connaissance contre 39,2 % de l'ensemble des répondants. Mais cette différence disparaît quand on tient compte du rapport différencié à la politique et à l'université des répondants. Ce résultat contradictoire avec ceux obtenus au niveau agrégé¹ peut s'expliquer soit par la taille réduite des échantillons pour chaque filière, soit par des biais d'échantillonnage (voir supra).

On constate toutefois que les deux principales variables identifiées, à savoir l'intérêt pour la politique et l'adhésion à une association étudiante, n'ont pas un rôle déterminant quelle que soit la filière d'étude. En effet, l'absence d'intérêt pour la politique apparaît déterminant d'une exclusion massive de la pratique électorale pour les étudiants des secteurs « droit, économie, gestion » et « arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales » : les étudiants de ces deux secteurs pas du tout intéressés par la politique sont respectivement

27,3 % et 15,8 % à avoir voté lors d'une élection étudiante contre respectivement 46,8 % et 56 % des étudiants de ces deux secteurs beaucoup intéressés par la politique (voir tableau 9). Le constat est encore plus flagrant parmi les étudiants du secteur « santé et sports » : plus ils sont intéressés par la politique, plus ils ont déjà voté à une élection étudiante. Mais, pour les étudiants du secteur « sciences et technologies », l'intérêt pour la politique ne semble pas être une variable déterminante : en effet, les étudiants de ce secteur beaucoup (50 %) et assez (20 %) intéressés par la politique ont moins voté à une élection étudiante que les étudiants qui sont seulement un peu intéressés par la politique (52,2 %). S'agissant de l'engagement associatif, celui-ci est déterminant quelle que soit la filière d'étude, même si son poids apparaît moindre dans le secteur « droit, économie, gestion » où seuls les anciens adhérents sont significativement plus participants électoralement que le reste des répondants. À l'opposé, en sciences et technologies, où l'intérêt pour la politique n'est pas une variable déterminante, l'adhésion associative est le principal moteur de la participation électorale : deux tiers des adhérents ou anciens adhérents ont déjà voté à une élection étudiante contre moins d'un quart (23,3 %) de ceux qui n'ont jamais été adhérents d'une association étudiante (tableau 10). On peut donc conclure que, si il n'y a pas d'effet filière direct, les déterminants pluriels de la participation électorale étudiante varient en fonction du contexte d'étude.

Tableau 9. Vote aux élections étudiantes selon l'intérêt pour la politique et le secteur de formation (en %)

secteur de formation	intérêt pour la politique	a voté	s'est abstenu	n'a pas été confronté à un scrutin
droit, économie, gestion	beaucoup	46,8	29,8	23,4
	assez	40,4	26,9	32,7
	un peu	42,5	22,5	35
	pas du tout	27,3	18,2	54,5
arts, lettres, langues et SHS	beaucoup	56	24	20
	assez	51,9	7,4	40,7
	un peu	46,2	13,5	40,4
	pas du tout	15,8	15,8	68,4
santé et sports	beaucoup	66,7	33,3	0
	assez	42,3	15,4	42,3
	un peu	29,7	10,8	59,5
	pas du tout	5,9	29,4	64,7
sciences et technologies	beaucoup	50	16,7	33,3
	assez	20	30	50
	un peu	52,2	13	34,8
	pas du tout	33,3	25	41,7
ensemble		40,7	20,1	39,239,2

Source : enquête sur la participation politique des étudiant·e·s de l'UPJV, 2020 Champ : ensemble des répondants (n=413)

¹ Tristan Haute, art. cité.

Tableau 10. Vote aux élections étudiantes selon l'adhésion à une association étudiante et le secteur de formation (en %)

secteur de formation	adhésion à une association étudiante	a voté	s'est abstenu	n'a pas été confronté à un scrutin
droit, économie, gestion	jamais	35,6	28,7	35,6
	par le passé	83,3	11,1	5,6
	actuellement	38,7	25,8	35,5
arts, lettres, langues et SHS	jamais	36,5	16,5	47,1
	par le passé	63,6	18,2	18,2
	actuellement	63	7,4	29,6
santé et sports	jamais	25,4	16,9	57,7
	par le passé	57,1	28,6	14,3
	actuellement	63,6	18,2	18,2
sciences et technologies	jamais	23,3	16,7	60
	par le passé	66,7	16,7	16,7
	actuellement	66,7	26,7	6,7
ensemble		40,7	20,1	39,2

Source : enquête sur la participation politique des étudiant-e-s de l'UPJV, 2020 Champ : ensemble des répondants (n=413)

Conclusion

Une analyse de la participation aux élections étudiantes au niveau individuel, malgré les limites de l'enquête mobilisée, permet de mettre au jour les déterminants pluriels de la participation que recouvre souvent artificiellement un « effet filière ». D'une part, la conjonction d'un investissement faible, voire nul, dans la vie étudiante, notamment associative, et d'une absence d'intérêt pour la politique semble éloigner les étudiants des urnes. D'autre part, si notre enquête ne posait pas la question du « sentiment d'intégration » dans la filière et dans l'université, force est de constater que l'intégration objective dans celle-ci, qu'il s'agisse d'appartenir à une association étudiante ou même de loger dans une résidence étudiante, semble favoriser la participation électorale des étudiants. À ce titre, et même si la participation apparaît comme une pratique située socialement, le poids des interactions sociales apparaît déterminant comme l'illustre la relation entre la confrontation à un scrutin et l'existence, même rare, de discussions politiques entre amis. Comme le souligne Frédéric Lebaron, ce sont ces influences, celles des amis ou des candidats, « plus ou moins diffuses, qui "activent" de façon variable la norme civique

dans des contextes précis ; le fait de voter dépend ainsi avant tout de l'état de l'organisation collective du groupe [...] et de la mobilisation de celui-ci »¹.

Le recours croissant au vote électronique lors des élections étudiantes, qui s'est particulièrement accéléré en raison du contexte de crise sanitaire, pourrait modifier l'équilibre entre ces déterminants pluriels. En effet, si la participation ne semble pas avoir significativement diminué lors du passage au vote en ligne, descendant rarement au-dessous des 10 %, on peut se demander si un vote par Internet et non plus physique, a fortiori en période de confinement où les interactions sociales entre étudiants sont plus que réduites, n'a pas engendré une démobilisation électorale des étudiants appartenant à des filières où le sentiment d'intégration est davantage répandu et où des organisations corporatives mobilisent plus massivement les étudiants et, au contraire, la remobilisation d'étudiants qui, quoique moins intégrés dans leur filière, ont un rapport moins distant à la politique. Se pose à ce titre la question de la capacité des organisations étudiantes à transposer en ligne des stratégies de mobilisation électorale qui, jusqu'ici, étaient principalement déployées hors ligne (distributions de tracts, interventions dans les cours, porte-à-porte dans les résidences universitaires...).

¹ François Lebaron, 2012, « L'abstention est-elle une "pathologie sociale" ? », *Savoir/Agir*, 2012/1, n°19, p. 103.

L'UNEF menacée de dissolution : ce n'est pas une première

Robi Morder

(Publié en premier sur le site *The Conversation* le 31 mars 2021)

L'Union nationale des étudiants de France (UNEF) est depuis quelques semaines au centre de polémiques qui ont dépassé les limites de l'Université pour devenir des enjeux politiques entre gauche et droite, mais aussi à l'intérieur de la gauche.

Rappelons-en rapidement la chronologie. Début mars, à Grenoble, l'UNEF locale reproduit sur son fil Twitter une photographie d'une inscription – qui n'émane pas de l'UNEF – ornant un mur de l'Institut d'études politiques. Deux noms d'enseignants sont accolés aux mots « démission » et « l'islamophobie tue ». L'image est rapidement retirée et le bureau national se démarque de sa section locale qui s'est fait le relais de cet affichage, en qualifiant l'initiative de « maladroite et dangereuse ». Mais l'affaire est déjà devenue médiatique, dans un contexte marqué par l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty d'une part, et de la dénonciation d'un « l'islamo-gauchisme » universitaire.

Quelques jours plus tard, Mélanie Luce, présidente de l'UNEF, invitée sur Europe 1 pour parler de la situation étudiante, particulièrement de la précarité, est fortement interrogée sur la tenue à l'UNEF de réunions dont les « blancs » seraient exclus. Mélanie Luce explique qu'il y a des réunions en non-mixité – sans parler d'exclusion – qui se tiennent deux à trois fois par an dans le syndicat.

Mélanie Luce, présidente de l'UNEF, répond aux questions de Sonia Mabrouk sur Europe 1, le 17 mars 2021.

Aussitôt des députés et sénateurs, notamment des partis Les Républicains et Rassemblement National, demandent la dissolution de l'UNEF, le ministre de l'Éducation nationale dénonçant ce type de réunions qui, d'après lui, « ressemblent au fascisme ». L'on exhume alors d'autres incidents qui ont peu de lien entre eux : le voile porté par Maryam Pougetoux, présidente de l'UNEF Sorbonne en 2018 fait scandale, considéré comme contradictoire avec la laïcité dont se réclame le syndicat étudiant, la demande d'interdiction des *Supplantes* d'Eschyle en mars 2019 à la Sorbonne, demande soutenue par l'UNEF, des déclarations après l'incendie de Notre-Dame émanant de deux responsables, l'une d'Amiens, l'autre de Rennes, qui ont très rapidement quitté l'UNEF et avaient d'ailleurs été désavoués par le bureau national.

Au total, six incidents en quatre ans, dans quatre établissements universitaires pour toute la France, provoquent des demandes de dissolution, qui ont juridiquement peu de chances d'aboutir en l'état du droit, et de suppression des subventions, menace bien

plus crédible. Toutefois, depuis la loi Jospin de 1989, les subventions de l'État étant attribuées aux organisations nationales en fonction du nombre de sièges obtenus au CNESER et au CNOUS, le fondement juridique d'une telle suppression sur ce chapitre budgétaire sera difficile à trouver.

Menaces de dissolution : les précédents

Ces menaces marquent-elles un tournant dans l'histoire du syndicalisme étudiant ? En réalité, l'UNEF a déjà été confrontée à des menaces de dissolution au cours de son histoire, depuis sa création en 1907. Sous Vichy, l'UNEF était mal vue par le régime de la Révolution nationale tant l'association étudiante était marquée « Troisième république ».

Le projet de « Jeunesse unique » avec une « Corporation étudiante », porté par les partis collaborationnistes de Doriot et Déat, aurait abouti à fusionner de manière autoritaire toutes les organisations de jeunesse et d'étudiants. Ce projet va échouer par la résistance de l'Église catholique, mais aussi des autres confessions, soucieuses de conserver leurs mouvements de jeunesse propres d'une part, et la réticence des autorités d'occupation, la division de mouvements affaiblis leur convenait bien. L'UNEF sauve ainsi son autonomie en négociant des compromis.

La reconstruction syndicale de l'UNEF donne un coup de fouet à l'organisation, qui regroupe après la Libération 25 % des étudiants. Elle s'engage au fur et à mesure contre la guerre en Algérie après 1956. En 1960/1961, la dissolution de l'UNEF, « syndicat unique de la classe étudiante », (l'UNEF syndiquait un étudiant sur deux) est envisagée par le Premier ministre, Michel Debré. Déjà, le président de Gaulle, rompant avec la tradition antérieure, avait à son accession au pouvoir en 1958 répondu vivement à une lettre du président de l'UNEF à propos de la situation universitaire par une fin de non-recevoir : « Je ne saurais admettre que le président de l'UNEF vienne, à cet égard, me parler de carence ».

Organisant la grande mobilisation étudiante contre la suppression des sursis militaires, l'UNEF devait être punie pour avoir osé rétablir des liens avec les étudiants algériens et leur union (l'UGEMA, dissoute par le gouvernement français en 1956), en rendant public un communiqué commun UNEF/UGEMA en juin 1960. Le ministère demanda à l'UNEF d'adopter une charte de l'apolitisme, à défaut il se chercherait « d'autres correspondants ».

La menace fut suivie d'exécution, les pouvoirs publics soutinrent la scission minoritaire de la FNEF qui se fit attribuer d'office 3 des 11 sièges que l'UNEF détenait Centre national des Œuvres. Son président, Dominique

Wallon, fut interdit de passer le concours de l'ENA. La subvention annuelle ainsi que celle du festival culturel étudiant furent supprimées.

Après mai et juin 1968, c'est la crise de l'UNEF, et sa scission en 1971, qui amène la question devant les tribunaux. Le précédent de la mise sous administration judiciaire de l'AFGES (nom de l'UNEF à Strasbourg) après la prise du pouvoir par les Situationnistes en 1967 ne fut finalement pas imité par les tribunaux parisiens. Il est vrai qu'en 1979 toutes les parties avaient renoncé à continuer la procédure.

Questions d'influence

En 1961, la scission de la FNEF met fin à l'exception unitaire que constituait le syndicalisme étudiant dans le syndicalisme français, alors que l'UNEF est à son zénith, syndiquant presque un étudiant sur deux. Privée de « grain à moudre » par l'ostracisme gouvernemental à son encontre, la fonctionnalité syndicale traditionnelle s'amenuise alors que l'université se massifie.

En 1968, avec 50000 adhérents revendiqués, l'UNEF ne regroupe que 10 % des étudiants. Le chiffre décroît : en 1971, les deux UNEF ne rassemblent pas plus de 20000 adhérents, entre 1980 et 1984, l'UNEF indépendante et démocratique, présidée par J-C. Cambadélis, compte en moyenne 10000 à 11000 adhérents pour un million d'étudiants, en 2007, au congrès du centenaire, l'UNEF réunifiée depuis 2001, qui sort victorieuse du conflit du CPE (Contrat première embauche) en compte 13000.

Nous ne disposons que des chiffres officiels de l'UNEF actuelle, qui proclame 30000 adhérents, ce

qui en tout état de cause ne change guère la proportion de syndiqués constatée depuis 40 ans, entre 1 et 2 %. Quant à la FAGE, le système est différent, puisque ce sont des associations qui adhèrent à la FAGE, sans que leurs membres le sachent forcément. Elle affirme avoir autour de 200000 inscrits dans ses associations membres, mais aux élections universitaires ou aux CROUS elle récolte au maximum 100000 voix.

En effet, si le nombre d'adhérents est un indicateur, il n'est pas le seul permettant de mesurer l'influence d'un syndicat. Celle-ci peut être électorale puisque, depuis la loi Faure de 1968, les étudiants peuvent voter pour désigner leurs représentants dans les institutions universitaires. Or, la participation électorale est faible, variant entre 10 à 20 % de moyenne nationale depuis une quarantaine d'années, alors que les étudiants votent beaucoup plus aux élections présidentielles ou législatives.

L'influence se manifeste sur un autre terrain aussi, dans les mobilisations, par les discussions et décisions des assemblées générales de grévistes, et les coordinations des délégués élus par ces assemblées.

Jusqu'aux années 1960, l'UNEF et ses AGE (sections locales) étaient multifonctionnelles : rôle de représentation auprès des autorités, dimensions revendicatives, lieux de sociabilité gérant divers services : cafétérias, ciné-clubs, photocopies ; la division et les changements institutionnels ont changé la donne. Représentativité, changements des conditions de travail, redéfinition d'identités collectives : en réalité, les syndicalismes étudiants sont confrontés aux mêmes problèmes généraux que ceux du syndicalisme français.

Questions pour mieux comprendre «l'affaire» Avenir lycéen

Robi Morder

(Publié en premier sur le site *The Conversation* le 1^{er} décembre 2020)

Soupçonné d'avoir dilapidé une part des 65 000 euros de subventions publiques perçues en 2019, le jeune syndicat Avenir lycéen, créé en 2018 en période de contestation de la réforme du bac, se voit reprocher d'avoir été piloté par l'entourage du ministère de l'Éducation, afin de servir sa communication.

Cette affaire, dont les détails ont été donnés principalement par *Mediapart* et *Libération*, peut paraître à la fois familière et inédite. Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement soutient, voire finance, une organisation étudiante : ce fut le cas en 1961 pour la FNEF (Fédération nationale des étudiants de France, scission minoritaire de l'UNEF, mais qui obtint immédiatement du gouvernement Michel Debré reconnaissance et attributions de sièges au CNOUS) et en 1969 pour l'UNI (Union nationale interuniversitaire, dont la création fut décidée à l'Élysée, dans les bureaux de Jacques Foccart) Toutefois il s'agissait alors non de création ex

nihilo de « syndicats maison » mais d'appuis à des courants disposant déjà d'une base réelle, structurés et ayant développé des activités publiques par tracts, journaux, réunions, manifestations.

Nul besoin de s'attarder en coulisses, Avenir lycéen s'est explicitement fondé en opposition aux autres syndicats lycéens et à leurs méthodes de lutte, et a pris parti pour la réforme du gouvernement.

Saisissons l'occasion pour revenir sur l'histoire et les enjeux du, ou plutôt des, syndicalismes dans les lycées.

Quand ces syndicats sont-ils apparus ?

Des lycéens en mouvement, il y en eût toujours, mais souvent confondus, noyés, parmi les étudiants. Ainsi, la manifestation étudiante du 11 novembre 1940 – où plusieurs milliers de jeunes ont bravé l'interdiction de l'occupant allemand pour commémorer l'armistice ce

1918 – était majoritairement composée d'élèves des lycées parisiens.

C'est avec les « années 1968 » qu'émerge et se consolide un mouvement lycéen qui passe de la dépendance à l'autonomie. Les Comités d'action lycéens (CAL) sont créés début 1968, mais disparaissent en une année. En revanche, toute la décennie est marquée par des mobilisations lycéennes qui se dotent ponctuellement de coordinations formées d'élus des assemblées générales des lycées. Une tentative de syndicat en 1979 (la coordination permanente lycéenne) est une expérience qui ne dure que quelques années. Il est vrai que l'enseignement secondaire s'est profondément transformé dans le dernier tiers du siècle dernier.

C'est en réalité après le mouvement contre le projet de loi Devaquet de 1986 (qui prévoyait de sélectionner les candidats à l'entrée en université) que commence un nouveau cycle, avec la création de syndicats lycéens.

La FIDL (Fédération indépendante et démocratique lycéenne) est créée en 1987, l'UNL (Union nationale lycéenne), en 1994, le SGL (Syndicat général des lycéens), en 2009, le Mouvement national lycéen (MNL), créé en 2016, est une scission de l'UNL.

Quelles sont leurs spécificités de fonctionnement ?

Un certain nombre de difficultés sont communes aux organisations de représentation lycéennes et étudiantes. Les rotations des équipes d'animation et militantes sont fréquentes – être lycéen ou étudiant n'est qu'un état provisoire –, la modestie des revenus ne peut garantir que de faibles cotisations.

La précarité de la condition militante lycéenne est encore plus évidente : on n'est censé rester au lycée que trois ans, éventuellement un an de plus si l'on redouble, alors qu'à l'université, hors filières courtes, les cursus sont de 5 ans, et souvent on peut prolonger par un changement de filière ou la poursuite en troisième cycle.

Certes, l'on peut rester dans un lycée après le bac – c'est le cas des élèves de BTS ou des prépas – mais le statut est hybride. En 1974, parmi la douzaine de membres du collectif de coordination du mouvement lycéen contre la réforme du ministre Fontanet, on comptait 4 élèves de prépas, qui avaient au surplus l'expérience de la direction du grand mouvement lycéen de défense des sursis du printemps 1973.

D'une année sur l'autre, un syndicat lycéen peut disparaître d'un établissement, et naître dans un autre, et à l'échelon national les successions d'équipes sont parfois difficiles, encore plus à l'échelon national. Rares ont été les présidences assumées par des lycéens « en exercice », en général ce mandat – vorace en temps – est occupé par des élèves qui ont obtenu leur bac et restent à ce poste une année.

L'on comprend mieux les brusques changements de représentativité au niveau des instances nationales, par exemple le Syndicat général des lycéens, qui n'avait aucun siège en 2013 au Conseil supérieur de

l'éducation, en rafle 3 sur 4 en 2015, 4 sur 4 en 2017, et retombe à nouveau 0 en 2019, là où Avenir lycéen en emporte 2 – quelques mois après sa création. Dans les universités, les évolutions sont plus lentes, et les retournements aussi brusques inexistant.

Comment sont-ils financés ?

Le temps des études laisse en fin de compte peu de place au temps nécessaire à l'action collective : entre 30 et 40 heures de cours hebdomadaires selon les filières, sans compter le travail scolaire à domicile, et parfois même le cumul avec un travail salarié.

Le « temps des études » dans les universités laisse plus de marges, avec une assiduité non obligatoire, hormis en travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP), même s'il convient de nuancer selon les filières. La sociabilité lycéenne ressemble, dans une certaine mesure, à la sociabilité dans les entreprises : l'on est en classe avec les mêmes toute l'année, comme dans un bureau ou un atelier. Le militant, la militante sont bien plus sous « contrôle » de leurs collègues élèves au quotidien, et en partagent la même condition.

Ces organisations dotées d'un appareil militant faible agissent dans un milieu éparpillé. Il y a 4300 lycées, dont 1700 professionnels, installés dans plusieurs centaines de villes. Il y a 73 universités, mais en réalité il y a quelques centaines d'implantations, en tout cas beaucoup moins que dans le secondaire. L'AVUF (Association des villes universitaires de France) réunit 92 collectivités territoriales.

Il faut des moyens financiers, matériels, humains pour les faire vivre : locaux, ordinateurs, reproduction, journaux, affiches et tracts, billets de train ou d'avion pour les réunions nationales ou les déplacements des membres de directions pour l'animation des structures locales. Et ce qui vaut pour « le national » vaut aussi pour l'activité des sections locales.

Comment assurer une autonomie sans indépendance financière ? Les ressources des syndicats lycéens ne proviennent ni exclusivement, ni, sans doute, majoritairement des cotisations. Il reste le chemin des subventions et, pour ne dépendre d'aucun financeur en particulier, il faut les diversifier. En réalité, ce sont les subventions sur projet, cela peut aller du lycée, à la municipalité ou la région, jusqu'au niveau national.

Un congrès national peut être soutenu par la collectivité territoriale d'accueil : villes, départements, régions disposent de salles de réunions, les hébergements peuvent se faire en cité universitaire, des stands dans les halls loués à des organismes intéressés (mutuelles, institutions de formations), des publicités commerciales dans les cahiers des délégués et, bien sûr, le cas échéant, des subventions ministérielles.

Le mécénat ne doit pas être oublié. Quand les Comités d'action lycéens (CAL) furent créés en 1968, des artistes ont donné des œuvres pour une vente aux enchères devant servir à financer les premiers pas du jeune organisme lycéen. Les « anciens » bien placés dans leurs entreprises peuvent servir de lien mais, en réalité, ce type de réseau est informel et peu organisé,

à la différence des réseaux *d'alumni* et d'anciens élèves des grandes écoles.

La solidarité intersyndicale est également en œuvre, les syndicats professionnels pouvant obtenir pour des réunions des locaux dans les bourses du travail, laisser à disposition du matériel de reproduction et du papier pour des tracts, des affiches. On n'a pas constaté, dans la majorité des cas, de contrôle – ni de réécriture – des publications.

Enfin, le financement par les partis politiques – eux-mêmes relativement pauvres – relève de l'exception occasionnelle. En revanche, des députés ont – jusqu'à la réforme du système – pu utiliser leur « réserve parlementaire », dont le détail était publié chaque année.

Comment évaluer leur légitimité ?

La plus grande difficulté ne réside pas dans la diversité des modes de financement, mais parfois dans l'obscurité qui les entoure, ne permettant pas un contrôle intégral par les adhérents eux-mêmes. Et si l'on ne peut enfermer l'imagination des projets soumis à subvention dans un cadre bureaucratique, on ne peut que constater l'absence de critères pouvant servir de guide aux personnes publiques.

Dans les universités, depuis la loi d'Orientation Jospin de 1989, il y a certains financements qui sont repartis entre organisations étudiantes selon les résultats électoraux.

La légitimité des organisations lycéennes relève de plusieurs niveaux : il y a le critère électoral, mais aussi l'influence, l'activité. L'on pourrait s'appuyer sur l'histoire du droit du travail en matière de représentativité syndicale comme approche de la représentation lycéenne, ou étudiante.

Le système national est celui d'un suffrage indirect : outre des délégués élus par classe, chaque année des élections renouvelant la moitié des représentants lycéens au CVL (Conseil de la vie lycéenne) par établissement, un CAVL (conseil académique), élu par les membres des CVL, et enfin le CNVL (conseil national) élu par les membres des CAVL.

Le rôle des élus au conseil de la vie lycéenne (Académie de Créteil/2018).

Nous ne disposons pas des procès-verbaux ni des résultats, lycée par lycée – ce qui nous permettrait de connaître le taux d'abstention d'une part et, d'autre part, des professions de foi des candidats et des listes afin de savoir si les élus se réfèrent, ou non, à des organisations nationales.

Et – comme dans d'autres secteurs de la société – dans des moments de crise ou de mobilisations, émergent des assemblées générales une représentation tout aussi légitime, du moins conjoncturellement, avec des représentants qui peuvent être en même temps des élus, des syndicalistes. Il n'y a pas forcément opposition mais complémentarité entre ces différents types de légitimité.

LIVRES, THÈSES, MÉMOIRES

Lectures : l'historien, le témoin et les archives orales. - Joël Fallet, *Les maos de l'UCF : une histoire politique, 1970-1984* ; Philippe Buton, *Histoire du gauchisme : l'héritage de Mai 68*.

Ces deux livres abordent l'histoire du gauchisme et utilisent des archives orales : c'est ce point méthodologique que nous avons voulu aborder ici.

Joël Fallet, *Les maos de l'UCF : une histoire politique, 1970-1984*, Paris, L'Harmattan, 2021, 421 p.

Le livre de Joël Fallet se veut d'abord un témoignage « rigoureux » et non « hagiographique », avec, dès les premières pages, un avertissement emprunté à Daniel Bensaïd : « Il y a aussi le risque à raconter ses souvenirs, de chaparder ceux des autres et de s'approprier indûment une expérience partagée »¹. Ce travail de mémoire s'est fait à partir de témoignages (une trentaine de recueillis) et de documentation militante (archives privées de l'auteur et de quelques autres militant·es, dont 1283 tracts, p. 378) et c'est à la demande de ses deux enfants que l'auteur a entamé ce travail (p. 7) au moment de sa retraite et de son retour à Reims. Il a entamé un doctorat d'histoire, mais n'a pas pu accéder aux fonds d'archives publiques concernés (p. 413) et a renoncé à soutenir suite à « des différends avec [son] directeur de thèse » (p. 7).

Il est composé de quatre parties : de mai-juin 1968 à l'adhésion du témoin à l'UCF (1974) ; son « établissement » et son intervention dans l'art et la culture (1975-1984) ; « gens des quartiers des campagnes » et « La figure du militant ».

Avant d'aborder ces différentes parties, rappelons ce qu'est l'UCF ml : l'Union des communistes français marxistes-léninistes, créée en mai 1970 (p. 33) ; en 1973, l'adjectif français devient « de France » (à lier au concept de « prolétariat international de France » (note 56, p. 33) ; en 1984, l'UCF devient « L'organisation politique » qui disparaît en 2007.

Lycéen à Roosevelt (Reims), fin mai 1968, il passe 4 jours à Paris en pleine « tempête révolutionnaire » (titre de *Pékin Information*, p. 22-23). Aussi, à la rentrée 1968, sa dernière année au lycée (bac D), il devient militant, fait la grève de la faim plusieurs jours, avec une dizaine de camarades, pour de « meilleures conditions de vie » en janvier 1969. animateur du club UNESCO, depuis 2 ans, il participe au congrès national de Béziers en mars-avril. A la rentrée 1969, il s'inscrit en histoire à la faculté des lettres de Reims, située pour une dernière année rue d'Anjou (près de la cathédrale) avant de gagner le nouveau Campus Croix-Rouge. La première partie de l'ouvrage va jusqu'à l'« unification » de J. Fallet, c'est-à-dire son adhésion à l'UCF.

Aussi, dans cette partie, l'auteur confronte surtout son observation extérieure aux mémoires des militant·es, dont trois des 4 fondateur·es : Alain Badiou, venant du PSU (secrétaire fédéral de la section de Reims du Parti socialiste unifié) ; Sylvain Lazarus et Natacha Michel, issus de la GP (Gauche prolétarienne, fruit de la réunion d'anciens de l'UJCml et du Mouvement du 22 mars-seconde période). La préparation du 6^e congrès du PSU, à Dijon, en mars 1969², occasionne un premier texte « marxiste-léniniste » autour d'A. Badiou³. Des témoignages d'anciens des sections de Reims (refus de coller des affiches pour la candidature de M. Rocard aux élections présidentielles) et de Marseille complètent ce volet PSU. En septembre 1969, Alain Badiou signe un texte préparé par S. Lazarus et N. Michel et se lance dans la constitution du « Groupe pour la fondation de » l'UCFml.

Sur Reims, les luttes se poursuivent et s'étendent : grève à Chausson (automne 1970), avec création d'une « caisse de solidarité », dans les quartiers avec la « lutte d'avril 71 » (terrain de jeux du Chemin Vert, 3 militants arrêtés, manifestations violentes notamment devant le Palais de Justice) et à l'université, principalement sur le nouveau campus Croix-Rouge (grève contre le projet Guichard de Centres de formation professionnelle des maîtres et « séquestration » du recteur Gay, le témoin faisant partie des signataires « étudiants maoïstes »- qui ont abandonné l'AGER-UNEF aux communistes qui critiquent cette dernière action contrairement aux trotskistes de la Ligue communiste) sans oublier la manifestation de protestation après la mort de Pierre Overney (p. 60 et p. 51 sq). D'autres mouvements s'organisent sur le plan national, notamment en solidarité avec les travailleurs immigrés (mais aussi Lip, Chili, Larzac, Portugal) ; l'auteur en parle à travers d'autres témoins-acteurs.

C'est à la rentrée 1974, après avoir soutenu sa maîtrise sur le Front populaire dans la Marne et avoir vu sa nomination comme maître auxiliaire d'histoire au lycée Clémenceau annulée par le recteur, qu'il « s'établit » dans l'usine « Eau et feu » (tuyaux et mousse pour incendie) jusqu'en 1980 -sans obligation de l'organisation, comme le confirment d'autres témoignages (p. 135-138).

Il milite donc dans un « noyau ouvrier », c'est-à-dire un groupe militant autour d'ouvriers de la même usine et de militants « extérieurs » établis ailleurs (là, l'auteur et son « équipe usine » SGF), avec une « école ouvrière » (p. 143-144). C'est le 6 juin 1977, pour la manifestation contre l'assassinat de Pierre Maître, qu'il affiche son militantisme, appelle à faire grève et à manifester avec tout le « pôle maoïste » de l'UCF sous la banderole « Contre les fascistes, Force

¹ Daniel Bensaïd, *Une lente impatience*, Paris, Stock, 2004, p. 7. Cité page 9.

² Et non « prévu en juin » comme l'écrit J. Fallet, p. 28. Cf. le site de l'Institut de Tribune socialiste.

³ Alain Badiou, Harry Jancovici, Denis Ménétreay et Emmanuel Terray, *Contribution au problème de la construction*

d'un parti marxiste-léniniste de type nouveau, Paris, Maspero, 1969, 56 p. Consultable sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4808769m> (consulté le 8 septembre 2020).

révolutionnaire du peuple, Les maoïstes de l'UCFML » (p.133 et photo de la couverture). En 1980, s'ajoute la décomposition du noyau, qui, après avoir compté jusqu'à 12 membres en 1978, n'en a plus que 4 (p. 152-153). Après une petite année de maître-auxiliaire au LEP Yser, il intègre, par concours, la CPAM de la Marne au printemps 1981 (p. 129). De 1974 à 1984, toujours sur Reims, il intègre le groupe d'intervention culturelle « Eugène Pottier » tout comme il existe, notamment sur Paris (et Vincennes), le groupe « Foudre » et, plus tard, sur Lille le groupe « Degeyter ».

La troisième partie traite notamment des CPAC (Comités populaires anti-capitalistes), et de celui de Croix-Rouge, des élections municipales de 1977, du Groupe Lutte Santé, de l'internationalisme et du « combat antiraciste », plus particulièrement avec les grèves des loyers dans les foyers Sonacotra.

La quatrième de « la figure du militant » réaborde « les aspects de son existence [la sienne et celle de son organisation] qui peuvent encore aujourd'hui servir de points d'appui pour comprendre notre présent » (p. 264). Voulant établir la « carte d'identité de l'UCF », une des trois caractéristiques de ce militantisme étant la « capacité à s'immerger dans les mouvements sociaux » (ou « travail de masse », p. 281 et sq), l'auteur revient sur le féminisme et son ouverture du cycle de films de femmes organisé à Reims par le groupe Pottier en juin 1978 : « J'ouvre le cycle qui commence par le film de Coline Serreau [*Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?*]. Mon entrée en matière est fracassante : "Nous, femmes marxistes-léninistes, trouvons que..." Eclats de rire multiples, dans une salle bondée (250 personnes), et si je n'avais eu la grande sympathie de la majorité du courant féministe rémois, alors présent, je ne sais ce que je serai advenu » (p. 301-302). Nous y reviendrons concernant le second ouvrage.

L'auteur écrit bien, dans sa conclusion, que « tout est vrai », « tout a bien existé » (p. 405), mais il est bien difficile de témoigner sans « célébration en fidélité » (ce que l'auteur veut voir dans *L'écharpe rouge* d'A. Badiou, mise en scène par Antoine Vitez en 1984, p. 205)¹. Là n'est pas le problème que pose cet ouvrage à nos yeux : la trentaine de témoignages recueillis et les archives privées de l'auteur... le restent. Or, un dépôt ou un don de ces archives, écrites et orales, en permettrait la découvrabilité, la citabilité, en un mot, l'accessibilité.

Philippe Buton, *Histoire du gauchisme : l'héritage de Mai 68*, Paris, Perrin, 2021, 553 p. -

Le livre de Philippe Buton se veut un livre d'histoire mobilisant et croisant différents types d'archives, publiques, privées et orales. Parmi ses remerciements, figurent « les témoins qui ont pris de leur temps pour me permettre d'aller au-delà de l'aride littérature militante

et me donner de la chair humaine à disséquer, selon les beaux mots de Marc Bloch² » (p. 549). Nous analyserons comment ces archives orales sont mobilisées, mais remarquons, en préambule, que l'auteur aspire à une certaine rigueur méthodologique, puisqu'à propos de la mort du lycéen Gilles Tautin (Flins, 10 juin 1968), il se permet une critique acerbe de l'ouvrage de Ludivine Bantigny : « [i]l est vrai que l'ouvrage tout entier n'est qu'une collation de faits méthodologiquement non critiqués et surtout non socialement hiérarchisés. Si l'historien ne réalise pas ces deux préalables méthodologiques, l'abondance des sources en histoire contemporaine permet de "démontrer" presque n'importe quoi, en l'occurrence un discours historico-militant préexistant » (note 46, p. 462). C'est donc aussi à l'aune de ces deux critères que nous proposerons de lire cet ouvrage.

Tout d'abord, quelques mots sur l'ensemble de l'ouvrage qui porte sur le gauchisme présenté comme se cachant « sous les pavés » [de Mai 68] en quatrième de couverture et qui définit celui-ci comme remplissant « une fonction sociale » de « porte-voix de la nouvelle génération qui frappe à la porte d'une société qui peine à lui octroyer sa place », d'une « jeunesse bouillonnante » (p. 7). Il s'inscrit dans une démarche historiographique et dans le régime de mémorialité (des années 1968) ouverts par l'ouvrage *Génération* d'Hamon et Rotman en 1987-88 : « différencier le gauchisme et l'extrême-gauche ou, pour le dire autrement, distinguer le gauchisme culturel du simple gauchisme politique des multiples groupuscules » (p. 8).

Voyons donc l'analyse proposée de l'ancrage social du phénomène. Dans le premier chapitre « sur l'apparition du gauchisme », si on peut être convaincu par l'argument d'une crise culturelle plutôt que d'un déclassement (p. 30-33, même si l'on peut retrouver des traces des problèmes étudiants de débouchés), si l'analyse de l'« insouciance géopolitique » (p. 40) est intéressante, on regrettera que la crise de l'université, ni celle du lycée, ne soit pas analysée en tant que telle. Dans le deuxième chapitre sur le profil psycho-sociologique des gauchistes, le verdict se veut sans appel : « le gauchisme est un pur produit de l'Éducation nationale » (p. 43) et le triptyque militant « s'engager, s'endurcir, s'éduquer » est décliné (p. 45 sq). Dans le répertoire spécial d'octobre 1968 qui recense 830 militant·es potentiellement « fauteurs de troubles », on trouve 302 étudiants, 228 enseignants, 66 ouvriers, 49 employés (p. 88). Dans le chapitre sur « la galaxie gauchiste », le « poids de l'Université » est répété dans « l'analyse des dynamiques d'implantation » (p. 116). Et, pourtant, on ne trouvera que quelques lignes sur l'UNEF, qui avait « maintenu la mystique unitaire pendant les années 1960 » (ce qui n'est vrai que pour la « mino » devenue majoritaire en 1956), et qui est « le premier mort politique de Mai 68 » (p. 131) ; quelques

¹ Page 82 (note 136), l'auteur mentionne « un ressenti assez différent du mien », celui de Francis Kuttan, *Les Cahiers du GERME*, n°31, 2016, p. 43-93. Ph. Buton le cite également (p. 120, note 38) pour sa « version peu romantique des événements » concernant une manifestation violente à Reims.

² Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1997 [1^{ère} édition, 1949], 160 p., p. 51 :

« l'objet de l'histoire est par nature l'homme. Disons mieux : les hommes. [...] Qui n'y parvient pas, ne sera jamais, au mieux, qu'un manœuvre de l'érudition. Le bon historien, lui, ressemble à l'ogre de la légende. Là où il flaire la chair humaine, il sait que là est son gibier. »

allusions aux deux UNEF nées de la scission de 1971, « Unité syndicale » et celle dite « Renouveau », mais uniquement vues dans les escarcelles des groupes dirigeants (pp. 140 et 174), une belle citation d'« un des délégués d'Aix-en-Provence, membre du PCMLF », lors du congrès de Marseille de décembre 1968, mais non sourcée (p. 177). Même dans le chapitre 6 consacré à « la forteresse universitaire » ou plus exactement « scolarisée », peu d'analyse de ces « bases rouges ». Les boycotts des premières élections étudiantes par les différents groupes gauchistes sont réduits au « constat » du « refus de la démocratie elle-même » (p. 175)¹. Pour se limiter à ce champ social, peut-on y lire des faits « socialement hiérarchisés » ?

Venons-en aux sources mobilisées. Pierre Mansat, président de l'Association Josette et Maurice Audin, en pointe dans le combat avec les archivistes et les historiens contre la tentative d'extension du secret Défense dans l'accès aux archives, a cité ce livre parmi ceux qui « ne pourrai[en]t plus [être écrits] », une fois la loi adoptée cet été². Et il est vrai que, dans son recours aux archives de répression (un grand classique de l'histoire sociale et politique !), Ph. Buton a, non seulement, utilisé celles des Renseignements généraux, du bureau de liaison national créé le 3 juin 1968, du 6^e bureau de la Direction centrale de la police judiciaire « spécialement chargé de lutter contre les gauchistes » créé le 18 avril 1970 (chapitre 3, pp. 85 et 95³), mais aussi ... des rapports de la Direction de la sécurité militaire : cette DSM suit évidemment la contestation antimilitariste dans les lycées (conférences boycottées, p. 178-180), pendant le mouvement contre la loi Debré (1973, p. 187-192) ou au long cours des années 1968 (chapitre 9, p. 241-253), mais aussi dans ses volets propagandiste et pratique de ses chapitres « Vers la guerre civile ? » (p. 254-302). On a même la surprise de voir la DSM s'intéresser aux généalogies et aux scissions de certains groupes d'extrême-gauche -comme les CCA (Comités communistes pour l'autogestion, p. 166) ou la GOP (Gauche ouvrière et paysanne, p. 168)- ou encore aux élections universitaires (p. 175). Un rapport d'août 1969 vise même à démêler l'« invraisemblable » « imbroglio gauchiste » sous le titre *Évolution des mouvements révolutionnaires depuis juillet 1968* (p. 130, note 1).

¹ Même son article dans le dossier sur « Les oppositions aux réformes éducatives de l'après-Mai 1968 » (coord. Yves Verneuil) se limite à un début d'analyse de ces nuances du boycott à partir de la presse militante : Philippe Buton, « Les gauchistes et la question de la participation dans les universités », *Histoire@Politique*, n° 37, janvier-avril 2019 [en ligne] (Consulté le 30 octobre 2021).

² <http://www.pierremansat.com/2021/06/moment-decisif-pour-l-acces-aux-archives-publiques-l-article-19-de-patrimoine-en-discussion-au-senat.html> (Consulté le 30 octobre 2021).

³ A voir notamment, p. 153, la note 66 concernant une note de cette Direction : *État des tracts du PCMLF diffusé sur l'ensemble du territoire depuis la loi d'amnistie du 30 juin 1969, transmis au parquet général de la Cour de sûreté de l'État* (AN19910607/50). On retrouve ici un des filons de l'exposition de 2018 des AN 68. *Les archives du pouvoir*.

⁴ Voir notamment Michel Auvray dans Dreyfus-Armand G., Paillard I., *Les Années 68. Un monde en mouvement*

Un dernier mot concernant l'antimilitarisme : l'auteur est parfois non seulement prisonnier de ses sources, mais en renforce le biais dans sa volonté louable de nous fournir des tableaux statistiques. Dans son annexe 8 (p. 443-445), on peut s'étonner de ne voir jamais apparaître la catégorie d'insoumis, alors qu'il mentionne à deux reprises le concert de Maxime Le Forestier à Angers en décembre 1974 dont les cachets sont « versés au Comité de soutien aux insoumis » (pp. 77 et 324), qu'il écrit bien que « les Témoins de Jéhovah refusent les modalités du statut [d'objecteur de conscience de 1963] et deviennent donc des insoumis, lourdement condamnés par la justice militaire » et qu'il cite un rapport mensuel de la DSM qui établit que ces Témoins de Jéhovah représentent 78% des 655 insoumis de 1974-75 (p. 243). Il est vrai que l'inventivité taxonomique de la Grande Muette est importante : la catégorie « illuminés » (p. 242) rivalise avec celle des « tarés », « la distinction entre récupérables et tarés [étant] faite sur dossier et [restant] extrêmement subjective. [...] [Est qualifié de taré le] personnel dont l'état d'esprit, la moralité générale, le défaut d'insertion sociale plus que l'état physique font des êtres marqués par la vie (par exemple délinquants, homosexuels)... », selon un officier de cette DSM (p. 244). Concernant les autres insoumis (non religieux), on se permettra de renvoyer vers les travaux de Michel Auvray⁴.

Arrivons-en à l'usage que fait l'auteur des archives orales. Philippe Buton, qui cite donc Marc Bloch, mentionne, parmi ses sources, plusieurs séries d'« entretiens » (p. 529-532), ceux « réalisés par divers chercheurs »⁵ et ceux « réalisés par l'auteur » (eux-mêmes présentés en 2 sous-séries, les « militants d'extrême-gauche » et les « autres »).

L'auteur cite beaucoup moins chaque témoignage que Joël Fallet, mais, de plus, il ne cite pas certains témoignages mentionnés à la fin de son ouvrage (dans la 1^{ère} série, 4 et 2 corpus de 18 et 5 entretiens ; dans la seconde, 3 dans la 1^{ère} sous-série et 4 dans la 2^e). Et il en cite d'autres qu'on ne retrouve pas dans la partie sources, notamment ceux recueillis par Aurélien

– *Nouveaux Regards sur une histoire plurielle (1962-1981)*, Paris et Nanterre, Syllepse, BDIC et musée d'Histoire contemporaine, « Utopie critique », 2008.

⁵ Mentionnons particulièrement les 2 travaux fortement mobilisés de Karim Landais (*De l'OCI au Parti des travailleurs : Analyses et interviews d'ex-militants trotskystes "lambertistes"*) et de Michel Côme (*La Section française de la Quatrième Internationale à Toulouse de 1968 à 1976*). Signalons également les témoignages de Nicolas Hatzfeld (*L'écoute, je crois, faisait partie du principe de l'établissement*, La Parole Errante, propos recueillis par Pierre Vincent Cresceri et Stéphane Gatti, rédaction et mise en forme par Benoit Francès) et Jean-Paul Cruse (**David** Hamelin, « Entretien avec Jean Paul Cruse », *Dissidences* [En ligne], 3 | 2012, mis en ligne le 03 novembre 2011, consulté le 04 novembre 2021. URL : <http://preo.u-bourgogne.fr/dissidences/index.php?id=234>).

Dubuisson¹, Hugo Melchior² ou Fanny Gallot³, voire encore Michelle Manceaux⁴... Et même 2 entretiens recueillis par l'auteur⁵. Un seul exemple de l'apport de ce type d'archives d'autant plus lorsqu'elles sont croisées avec d'autres, permettant de « critiquer » méthodologiquement les faits : le témoignage de Pierre Vidal-Naquet, cousin de l'historien antiquisant éponyme et militant maoïste, croisé avec les courriers-rapports du Préfet du Doubs dans les archives du ministère de l'Intérieur, permet de reconstituer la prise de l'AGE de Besançon, en janvier 1969, par les maoïstes par 115 voix contre 106 pour les militants communistes alors que ceux-là ne constituent qu'un noyau d'une petite dizaine. Pour autant, parmi les 25 témoignages recueillis par l'auteur, seuls 11 sont cités plus de 4 fois et seuls 6 sont retranscrits partiellement entre 1 et 9 lignes.

Au moins, 2 problèmes sont à signaler dans cette pratique : le statut de certains témoignages, entre « souvenirs » et interventions dans des séminaires ; et la composition du corpus. Un des témoignages les plus cités (17 fois), celui du militant maoïste Patrick Isnard, n'est mentionné que comme « souvenirs » (notamment p. 531) et, d'autre part, plusieurs témoignages sont cités au même titre que des interventions dans des séminaires à Sciences-Po Paris ou à l'Université de Reims ; c'est notamment le cas pour Alain Krivine (p. 495, 506 et 508), Nicolas Hatzfeld (intervention et « entretien » le 20 mars 2014, p. 495 et note 126)... et Joël Fallet (en plus des 2 dates d'entretiens, sont mentionnées des interventions dans les 2 séminaires et « les recherches en cours de Joël Fallet lui-même ancien établi de l'UCFml » le 20 juin 2013 et le 3 avril 2015, p. 495 et pp. 349 et 515). La citation déjà évoquée de J. Fallet à l'ouverture du cycle de films de femmes organisé à Reims par le groupe Pottier en juin 1978 est amenée ainsi à l'appui d'une caractérisation anti-féministe de l'UCFml : « Quoi de plus significatif... » (p. 349 et note 75, p. 515). Au-delà du problème d'interprétation, le dispositif d'entretien n'est pas du tout le même que celui d'une intervention dans un séminaire où le témoin est plus dans une logique de représentation et moins dans un dialogue producteur de connaissances.

Enfin, Ph. Buton a également construit son objet en construisant son corpus de témoins, mais il existe un hiatus, puisque l'auteur a dégagé 3 familles (maoïstes, trotskistes et anarchistes) et n'a aucun témoignage, direct ou indirect, de la mouvance libertaire ; et nous pourrions creuser encore d'éventuels déséquilibres internes de l'échafaudage de chacun des 2 autres corpus. Répétons-le donc : au-delà de leurs usages différenciés des archives orales, que ce soit pour le témoin Joël Fallet ou l'historien Philippe Buton, le dépôt ou le don des archives utilisées (orales, mais aussi écrites) apparaît comme une nécessité épistémologique pour en

permettre la découvrabilité, la citabilité, en un mot, l'accessibilité.

Jean-Philippe Legois

Roland – Sylvain Mominé, *La violence dans le mouvement étudiant en Côte d'Ivoire de 2000 à 2010*

Il s'agit d'un mémoire de Master 2 en sociologie. La période est donc celle de la violente décennie qui vit la Côte d'Ivoire en proie à une sorte de guerre civile, à laquelle le mouvement étudiant fut lié. L'étude repose pour l'essentiel sur onze entretiens menés à distance (par Skype) avec d'anciens responsables étudiants.

En fait le mémoire déborde largement de la période annoncée, commençant en 1998 et allant jusqu'en 2018. Au total, ce qui se dégage de l'étude est moins « la violence » en général que la dérive de la FESCI (Fédération des étudiants et scolaires de Côte d'Ivoire), organisation d'opposition démocratique devenue une milice auxiliaire du pouvoir se finançant par des procédés mafieux : prise de contrôle des gares d'autobus menant aux campus (et donc des tickets), des cités universitaires (et donc des loyers), des versements de bourses (donc taxées), etc...

La situation politique générale est sommairement évoquée sans que la problématique pose la question du rapport entre la violence au sein du mouvement étudiant et la violence régnant sur l'ensemble de la Côte d'Ivoire. Au vrai le monde étudiant n'est guère présenté au lecteur, qui se perd un peu dans la multiplicité des organisations étudiantes rivales. Un lecteur français superficiel pourrait s'amuser de la situation décrite de 2001 : deux congrès rivaux de la même organisation se tenant en parallèle et aboutissant à l'élection de deux présidents. Parallèle avec les congrès rivaux des deux UNEF en 1971, mais trompeur : dans le cas ivoirien il y a eu violences de masse et morts d'hommes, faisant suite à de multiples violences meurtrières chez les étudiants.

Au total, un aperçu partiel de certains aspects des années de plomb en Côte d'Ivoire.

Alain Monchablon

Axelle Hypolite Martin : *Histoire et mutations communicationnelles des œuvres universitaires : du CSO aux CROUS*. Thèse en sciences de l'information et de la communication. Université Montpellier 3, 2019.

Il s'agit d'une thèse en sciences de l'information et de la communication, soutenue à Montpellier. L'émetteur est, successivement, le Comité supérieur des œuvres en faveur des étudiants (CSO) créé en 1936 par Jean

¹ Aurélien Dubuisson, *Action Directe, les premières années*, Paris, Éditions Libertalia, 2018.

² Hugo Melchior, « Le militantisme révolutionnaire à l'heure de la clandestinité dans les années 1968. Le cas du PCMLF. », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°133, 2017, p. 39-54.

³ Fanny Gallot, « Le "travail ouvrier" de la LCR et de LO : le cas de Renault Cléon », *Dissidences*, n°6, avril 2009 (entretien avec François Sabado).

⁴ Michelle Manceaux, *Les maos en France*, Paris, Gallimard, 1972 (entretien avec Benny Lévy).

⁵ Celui avec Jean-Louis Panné le 15 juin 2015 (note 43, p. 468) et celui avec Jean Favreau [Jacques Lancier] le 16 janvier 2013 (note 30, p. 524).

Zay ministre de l'Éducation nationale du Front populaire, puis ses avatars sous Vichy soit principalement le Service national des étudiants et son antenne parisienne ; suit la Libération et la suppression des verrues vichystes au profit du CSO rebaptisé Comité supérieur des œuvres universitaires et scolaires ; enfin le CSO après des années d'incertitude statutaire devient en 1955 un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière ; sa gestion paritaire alors entre représentants des étudiants et l'administration, est à partir de 1963 reprise en mains par l'État au détriment de l'UNEF qui avait porté le projet de 1955.

Mais ce rappel institutionnel ne rend pas compte des intentions de cette thèse : celle-ci s'emploie à analyser les formes de communication institutionnelles du CSO : sont ainsi étudiés de près le *Courrier des Étudiants* ainsi que le timbre-poste à surtaxe émis en 1937 pour contribuer au financement des Œuvres ; sont examinés ensuite diverses publications et dépliants de Vichy à destination des étudiants. Sautant ensuite par-dessus la période qui suit la Libération, l'étude porte ensuite sur les TIC mis en œuvre ces dernières années par les CROUS et leur réception par les étudiants, notamment via un questionnaire auprès de plus de 3000 étudiants inscrits aux CROUS et ayant un compte Facebook.

(Axelle Hyppolite Martin a présenté le chapitre consacré au timbre pour les œuvres lors de notre séminaire du 12 mars 2020).

Alain Monchablon

Ludovic Bouvier, *La providence des étudiants parisiens : histoire administrative du Comité parisien des œuvres universitaires (CO-PAR) de 1936 à 1955, mémoire de M2 d'histoire contemporaine, sous la direction de Jean-Noël Luc. Paris-Sorbonne, 2013.*

« *La providence des étudiants parisiens* ». On ne sait malheureusement pas qui employa cette formule pour désigner le Comité parisien des œuvres sociales en faveur des étudiants, l'actuel CROUS de Paris, longtemps dit le COPAR. Si providence il y a eu, elle n'eut rien de céleste, mais s'inscrivit lentement (puisqu'il y fallut près de vingt ans) et très matériellement dans le paysage universitaire parisien. Ce mémoire de Master 2 en histoire administrative examine minutieusement l'installation de ce premier Centre régional des œuvres, en s'interrogeant sur ce qu'il représente comme élément de l'un État-providence en construction, et simultanément comme composante éventuelle d'une politique de la jeunesse. En fait ce centre parisien est beaucoup plus qu'une filiale régionale d'un centre national. Ce dernier, le Centre supérieur des œuvres en faveur des étudiants... a été créé par Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale du Front Populaire, dès juillet 1936. Remplaçant l'informel Comité des recteurs établi en 1930, il regroupe des entités déjà existantes : le BUS (Bureau universitaire de statistiques) qui est une association subventionnée, le Sanatorium des étudiants de France qui est une fondation

privée. Son originalité est d'avoir une direction ouverte aux représentants des étudiants eux-mêmes, soit les dirigeants de l'UNEF. Le décret créant le CSO prévoyait pour l'avenir des sections régionales, dont une seule vit le jour avant 1939, la structure dite COPAR, née d'un arrêté rectoral de décembre 1937. Cette précocité relative du comité parisien, son importance dans une Université de Paris qui rassemblait alors la moitié des étudiants français, explique que l'étude passe parfois du CSO au COPAR.

Ce qui frappe c'est le contraste entre d'une part la discontinuité juridico-administrative du comité parisien, et de l'autre la continuité voire le développement des services rendus par ledit comité.

Installé en 1937 dans des locaux neufs le Comité parisien n'a pas de statuts avant l'automne 1939. Il fonctionne comme une association subventionnée, dirigée par un secrétaire qui est en même temps le secrétaire du centre national ; cette situation d'association indépendante est tempérée par l'existence depuis novembre 1938 d'un contrôle financier de l'État. Contrecoup indirect de la manifestation étudiante du 11 novembre 1940, Vichy par son nouveau secrétariat général à la Jeunesse crée un Service des étudiants parisiens (SEP) dirigé par un brillant officier de cavalerie le commandant de Tournemire. A noter que le SEP est supposé anticiper un Service national des étudiants émanant de Vichy, mais qui n'a guère de développement hors de la capitale. Le COPAR subsiste au côté du SEP au sein d'un comité où de façon feutrée la question est de savoir qui dirige, de l'Université via le Recteur (ou son représentant) ou de la nouvelle administration du secrétariat à la Jeunesse. Dans les faits l'ensemble fonctionne, avec des incidents cocasses : en janvier 1943 le SEP ne peut recevoir la subvention étatique dont il est destinataire, et doit pour cela passer par le COPAR. La situation se complique avec la création de maisons de faculté qui menacent de doubler les associations d'étudiants. Qu'on y ajoute les projets – inaboutis – de corporation étudiante, et on comprend la formule de « cascade juridique » employée alors. La Libération venue, le SEP est dissous, mais le COPAR garde un statut juridique incertain, des arrêtés rectoraux fixant provisoirement son fonctionnement.

Il en est de même pour le Centre supérieur des œuvres, dont l'organisation est modifiée par un arrêté du 13 septembre 1946, annulé par un arrêté du 5 mars 1947, que vient annuler un arrêté du 24 mars suivi de la désignation d'une commission et d'un arrêté transitoire du 8 août de la même année. La loi finalement votée en avril 1954 met fin à ces incertitudes.

A l'inverse c'est la continuité, mieux, le développement continu qui prévaut dans le domaine des activités du COPAR. Ce dernier n'était avant 1939 que le bureau coordinateur des antennes locales d'œuvres nationales. Les événements en décidèrent autrement, aidés il est vrai par l'omniprésente personnalité d'Alfred Rosier : cet ancien président de l'Association générale des étudiants de Lyon, fondateur dès 1933 du BUS, membre en 1936 du cabinet de Jean Zay, secrétaire à la fois du COPAR et du CSO de 1937 à 1946 et au-

delà, s'était voué aux œuvres en faveur des étudiants. Il voulait dès 1937 constituer « quelque chose de solide au Quartier latin », et se trouve à l'origine de beaucoup des initiatives propres du COPAR. Ce dernier outre qu'il regroupe les diverses œuvres (Office du tourisme universitaire, BUS, Bureau des étrangers, Comité des étudiants d'outre-mer.) développe ses aides directes : le service médical aide financièrement aux consultations médicales, le secteur des restaurants universitaires passe de l'agrément à la gestion directe puis à la construction de véritables restaurants universitaires, tandis que le service du logement s'étend à la réservation d'hôtels, voire en envisage l'achat. Les initiatives culturelles (théâtre, chorales, orchestres) se développent également. Au point que le Ministre en 1946 donne en exemple aux recteurs de province les initiatives et réalisations du COPAR pour la mise en œuvre des futurs comités régionaux. Cette providence était une avant-garde.

Antonin Dubois, *Organiser les étudiants : socio-histoire d'un groupe social (Allemagne et France 1880-1914)* Éditions du Croquant, 2021, 368 pages.

Issue d'une thèse de doctorat, l'étude s'écarte d'une histoire événementielle qui au reste aurait été doublée entre mouvements étudiants en France et en Allemagne. Plutôt, il s'agit, en écho à l'étude fondatrice d'E.J. Thomson sur la formation de la classe ouvrière anglaise d'étudier comment s'est constitué le groupe social des étudiants dans la France de la III^e République et l'Allemagne du II^e Reich.

Trois grandes parties scandent l'ensemble : d'abord la genèse du groupe social constitué par l'action de l'Etat, qui en trace les contours par sa réglementation particulière concernant les Universités, puis par l'enregistrement statistique de ce groupe finalement reconnu dans les dernières années du 19^e siècle. Un parallélisme apparent rapproche les décrets de Carlsbad en 1819 qui surveillent étroitement les organisations étudiantes, et en France l'ordonnance de 1820 qui interdit les associations d'étudiants. En fait le parallélisme n'est qu'apparent, car les pays allemands sont dotés dès 1815 d'associations étudiantes, les *Burschenschaften*, tandis que l'Université française est un désert associatif jusqu'au décret de 1883 qui lève l'interdit sur les organisations étudiantes. Dès lors en France se constituent les AGE, associations générales d'étudiants, un temps modèle unique d'associationnisme alors que les Universités d'Outre-Rhin connaissent divers modèles dont se détachent les Corps au recrutement ultra-sélectif, et qui néanmoins s'affirment comme seuls représentants légitimes des étudiants.

Est ensuite présentée la fonction socialisatrice des associations étudiantes. Elle est certes plus intense dans les associations allemandes, du fait du recrutement strict (et donc des exclusions, visant le plus souvent les juifs et parfois les catholiques, amenés à créer leurs propres groupements) ; à quoi s'ajoutent les étapes initiatiques de l'adhésion, les rituels dont les duels (dans le cas des Corps) ; va dans le même sens l'influence

des *Alte Herren*, les Anciens, devenus adultes haut-placés ; l'antériorité des *Burschenschaft* assure leur prééminence. Le phénomène est bien moindre en France où les AGE, ouvertes à tous, cherchent surtout le patronage d'universitaires et d'hommes politiques, ce qui ne les empêche pas de proclamer leur apolitisme...républicain. Apolitisme affiché aussi en Allemagne, où la célébration de l'anniversaire de l'empereur ou de Bismarck n'est que pur patriotisme. Ce sont là les seules manifestations de rue chez les étudiants allemands, alors que les Français ont déjà un autre répertoire d'action, fait de manifestations de protestation et grèves des cours. Autre forme de socialisation, l'hostilité manifestée envers d'autres ; c'est le cas pour les étudiants étrangers, nombreux à Paris (18,8% des effectifs en 1913) et dans les grandes universités du Reich ; mais pour l'auteur il s'agit dans le cas français d'une crainte préprofessionnelle pour les débouchés, tandis que du côté allemand c'est pure xénophobie anti-slave et antisémite. L'auteur passe ensuite rapidement sur le cas des étudiantes, finalement (1914) presque aussi nombreuses en Allemagne qu'en France. Il insiste davantage sur l'auto-affirmation masculiniste et sociale que constitue l'attitude face au service militaire : dans les deux pays les étudiants ont un statut particulier dans l'institution militaire : en Allemagne l'engagement d'un an, avec équipement aux frais de l'intéressé, permet de devenir officier de réserve ; en France la législation évolue vers la généralisation à tous d'un service de deux ans (1905), mais les AGE obtiennent pour les étudiants le statut d'élèves officiers la deuxième année.

Au prix de certaines redites la troisième partie aborde la mobilisation politique chez les étudiants et leurs formes d'action. Dans les deux pays on assiste vers 1900 à une diversification des organisations étudiantes et par là d'une politisation plus ouverte, sinon du milieu dans son ensemble, au moins de diverses fractions.

En Allemagne les élections législatives de 1907 voient les *Burschenschaften*, supposée apolitiques dénoncer ouvertement le danger social-démocrate ; quelques années avant, de nouvelles exclusives avaient été lancées contre les associations catholiques. En même temps naissent de nouveaux groupements se voulant « modernes » c'est à dire débarrassés des traditions de duels et de beuveries (*Mensur* et *Kneipe*), et revient (sans succès) la revendication du droit d'association pour les étudiants.

Du côté français où apparaissent vers 1900 de nouvelles organisations politiques, dont l'Action française (l'auteur doute que celle-ci ait vraiment fait « main basse sur le Quartier latin ») les AGE sont concurrencées par de nouvelles venues, les associations corporatives (en Droit et surtout Médecine et Pharmacie). Celles-ci revendiquent des réformes des études, thème ignoré jusqu'alors (et absent en Allemagne) et utilisent pour cela l'outil du chahut. Le mot syndicat fait même son apparition.

Pour Antonin Dubois, en 1914 sont constitués de part et d'autre du Rhin des groupes sociaux différents l'un de l'autre mais ayant désormais en commun une forte

conscience d'eux-mêmes et une aussi forte reconnaissance sociale. Un siècle après, y a-t-il encore la capacité à faire exister le groupe social étudiant, se demande-t-il, et nous avec lui.

Alain Monchablon

Hugo Melchior, *Blouses blanches et Gwenn Ha Du: la grève oubliée des étudiants en médecine de Rennes*

La longue grève des étudiants en médecine de la faculté de Rennes s'est déroulée au début de l'année 1973, et elle aura duré 93 jours... Cet ouvrage, auto-édité, porte sur une page méconnue de l'histoire remuante et riche des mouvements étudiants en France depuis 1968. Il est composé d'une première partie où l'on trouvera plus de 60 photographies donnant à voir cette lutte collective et ses jeunes protagonistes, d'une longue analyse de cette grève remarquée et remarquable, mais également des entretiens avec d'anciens acteurs-témoins, alors étudiants en médecine à Rennes, sans oublier la préface de l'historien spécialiste de la Bretagne contemporaine, Christian Bougeard et la postface de Robi Morder.

Postface : Un mouvement peut en cacher un autre....

Le grand mérite du travail qu'Hugo Melchior met à disposition des lectrices et des lecteurs, au-delà du cas singulier de cette « grève oubliée » des carabins de Bretagne, c'est de rappeler que derrière un grand mouvement national – c'est le cas ici avec la protestation contre la Loi Debré et la réforme des DEUG – se déroulent une multitude de micro-mobilisations aux motivations différentes, hétérogènes. Et la convergence, si elle élargit un rapport de forces, peut aussi « noyer » les revendications spécifiques dans les revendications générales du groupe social qui les porte.

Pour ne prendre que 1973, dont la mémoire collective garde l'image de l'entonnoir qui couvre le chef de Michel Debré, l'histoire nous rappelle qu'il y eut également en février des grèves dans les IUT pour la reconnaissance des diplômes dans les conventions collectives, l'incendie du collège Pailleron à Paris et le début d'une mobilisation contre l'insécurité des bâtiments scolaires que la grève contre la Loi Debré a à la fois continué et effacé ; l'histoire nous rappelle – au travers notamment des photographies et des actualités filmées – que dans l'enseignement technique, outre les revendications spécifiques relatives à la reconnaissance des diplômes, la crainte du chômage (et oui, déjà !), contre « le CET usine », la sécurité des bâtiments et machines, les mots d'ordre et banderoles dénonçaient le racisme. Ils préfiguraient les problématiques touchant l'ensemble de l'enseignement secondaire actuel.

THÈSES (avec résumés)

Arsандаux, Julie, *L'estime de soi chez les étudiants à l'université : liens avec les comportements de santé et les problèmes de santé mentale et physique*, thèse de doctorat en Santé

L'auteur utilise l'image et des témoignages, bien souvent dévalorisés. Pourtant, ce qu'ils apportent, c'est au moins de l'épaisseur humaine. Quels habits, quelles coupes de cheveux, quelle largeur des rues dans lesquelles s'écoulent les cortèges, quels équipements des forces de l'ordre, etc. L'image nous dit beaucoup du climat d'une époque, d'un environnement. De même le témoignage, s'il est souvent peu fiable dans le détail des événements (confusions de dates, de lieux) rapporte une ambiance, un contexte. Evidemment, il faut recouper, éclairer les sources les unes par rapport aux autres. En allant à la recherche de ce que la mémoire efface, en mobilisant les sources et ressources : archives, presse, tracts, témoignages, photographies, et en les recoupant Hugo Melchior fait œuvre d'historien.

Ce n'est pas le premier mouvement des étudiants en médecine en France, ni la première mobilisation étudiante ou lycéenne, ni la première manifestation d'une spécificité bretonne, certes, mais en ces premiers mois de 1973 l'on a affaire à une véritable conjonction multisectorielle de mobilisations qui se nourrissent les unes des autres. Et Hugo Melchior montre bien comment, au travers des revendications manifestes l'on a de manière latente l'expression d'aspirations régionales qui peuvent servir de liant, de ciment, entre ces diverses arènes. Et dans ces secteurs, la répertoire d'action collective ne doit rien à la génération spontanée, sans non plus relever de la manipulation par des minorités : assemblées générales, coordinations, comités de grève, organisation des manifestations doivent à la rencontre entre l'expérience de militants, d'habitus collectifs – notamment renouvelés dans l'après 1968 – et aspirations démocratiques à la prise en main collective de ses propres affaires dans un milieu scolaire qui se sent apte, de par son niveau de connaissances, à contrôler les délégataires d'un pouvoir de représentation. L'auteur nous renvoie ainsi aux acquis de la sociologie politique.

Je ne peux conclure sans relever la brûlante actualité du livre d'Hugo Melchior sur deux plans : celui de l'usage de la manifestation comme du « maintien de l'ordre », mais, surtout la situation de la médecine et de la santé. Comment ne pas penser aux effets dramatiques du *numerus clausus* sur notre système sanitaire et hospitalier ? Ces carabins bretons nous font réfléchir : ils mobilisent leur corporation, mais sans corporatisme. En défendant leurs intérêts immédiats ils n'agissent pas pour des intérêts de caste, mais pensent à leur place dans la société, au service de la société reprenant, sans forcément y penser, ce que la charte d'Amiens dénommait la « double besogne quotidienne et d'avenir » du syndicalisme.

Robi Morder Paris, le 27 novembre 2020

publique Epidémiologie, sous la direction de Cédric Galéra. Bordeaux 2020

L'estime de soi est définie par le « sentiment que chacun a de sa propre valeur ». Elle se construit dans l'enfance puis évolue avec l'environnement social et les

événements de vie. Les études universitaires correspondent généralement à la période de jeune adulte et constitue une période développementale particulière en raison des modifications de l'environnement social et des problèmes fréquents de santé mentale et de consommation de substances. C'est aussi une période de vulnérabilité pour l'estime de soi. Les études universitaires pourraient donc représenter une période intéressante pour investiguer les liens spécifiques entre l'estime de soi et la santé. Cette thèse d'université avait pour objectif de mener des études épidémiologiques afin d'estimer les liens entre l'estime de soi et les comportements liés à la santé, la santé physique et la santé mentale chez des étudiants à l'université. Tout d'abord, une revue systématique de la littérature a permis de synthétiser les données empiriques sur les relations entre l'estime de soi et les comportements liés à la santé (i.e. consommation de substances, comportement sexuel, activité physique et nutrition). Une haute estime de soi était associée à une activité physique plus élevée et moins de comportements extrêmes liés à la santé (consommation extrême d'alcool, utilisation de préservatifs). Cependant, des résultats mixtes concernant la consommation d'alcool et nombre de partenaires sexuels et un manque de recherche pour la consommation de tabac, de drogues et la nutrition ont été mis en évidence. Ensuite, deux études ont été menées sur un sous-échantillon de la cohorte i-Share ; une étude française prospective longitudinale suivant près de 15000 volontaires étudiants à l'université depuis 2013. Ainsi, la deuxième étude de cette thèse avait pour objectif d'estimer l'association entre l'estime de soi et la santé perçue par l'étudiant un an après. Sur les 1011 participants inclus dans l'étude, 20% déclaraient avoir une santé moyenne ou mauvaise. Les étudiants avec une estime de soi plus élevée avaient une probabilité plus importante d'avoir une meilleure perception de leur santé (Rapport de côtes=1,4, intervalle de confiance à 95%=1,2 à 1,7). Une troisième étude avait pour objectif d'investiguer le rôle de médiateur de l'estime de soi dans le lien entre les symptômes du TDA/H et les pensées suicidaires. Parmi les 2631 participants inclus dans l'étude, 17% avaient déclaré avoir eu des pensées suicidaires lors du suivi à un an. Les symptômes du TDA/H étaient associés aux pensées suicidaires ($\beta=0,2$, intervalle de confiance à 95%=0,1 à 0,2). L'estime de soi médiait 44% de l'effet total et était impliquée dans 60% de l'effet total quand la dépression était également médiateur. L'estime de soi est un facteur d'intérêt dans le cadre de la santé des jeunes et des recherches interventionnelles pourraient cibler ce facteur psychologique. D'autre part, le concept d'estime de soi étant complexe et la population d'étude étant spécifique, des recherches pourraient être menées afin de confirmer ces résultats avec des échelles de mesure de l'estime de soi différentes (notamment pour capter l'aspect multidimensionnel) et sur des populations représentatives.

Bonnefoy, Lucie, *Devenir étudiant : étude des dynamiques vocationnelles et représentationnelles au cours de la transition lycée – université*, thèse de doctorat en Psychologie, sous la

direction de Isabelle Olry-Louis. Paris 10 Nanterre, 2020

Objet récurrent de mesures institutionnelles et de pré-occupations des acteurs de terrain, le passage du lycée à l'université, régulièrement placé au cœur de l'actualité, constitue aussi l'une des principales transitions vécues par les jeunes avant leur entrée dans la vie professionnelle. Marquant le passage entre plusieurs statuts identitaires – de lycéen à étudiant mais aussi d'adolescent à celui d'adulte en devenir – cette étape peut, comme toute transition, être perçue comme une mise en mouvement les rôles, des connaissances et des identités vocationnelles des étudiants. À partir d'une méthodologie mixte conjuguant recueil de données transversales et longitudinales quantitatives et qualitatives, nous posons l'hypothèse générale selon laquelle les dynamiques vocationnelles et représentationnelles de l'entrée dans l'enseignement supérieur évolueraient au cours de la transition. En donnant un sens et une valeur particulière à l'expérience de la transition, ces représentations sociales sont supposées participer à la formation des dynamiques vocationnelles. Au total, 1736 lycéens en terminale et étudiants en première année de Licence ont été sollicités par questionnaires et 14 par entretiens. Les résultats mettent en avant des anticipations lycéennes de l'entrée dans l'enseignement supérieur marquées par des ambiguïtés caractéristiques d'une période d'entre-deux. Les représentations sociales évoluent au cours de cette transition et se différencient en fonction des dynamiques vocationnelles, accréditant l'hypothèse de leur participation à la maturation vocationnelle. Cette dernière est attestée par une différence de certains des processus vocationnels (engagement, flexibilité de l'engagement, doute vis-à-vis de soi, exploration en profondeur) en fonction du statut, lycéen ou étudiant. Ces points sont discutés du point de vue des accompagnements susceptibles d'être mis en place pour faciliter cette transition.

Bordes, Étienne, *La Conférence des présidents d'université (1971-2007). Une socio-histoire du gouvernement des universités*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, Toulouse-Jean Jaurès, 2021.

Cette thèse propose une socio-histoire d'une organisation, la Conférence des présidents d'université, de sa naissance dans le sillage de la loi Faure en 1968 jusqu'à la loi LRU de 2007. Présidée par le ou la ministre durant cette période, elle se situe, par sa position, à l'interface entre le champ universitaire et le champ du pouvoir sur l'enseignement supérieur. Ce travail cherche en croisant une sociographie des présidents, une étude organisationnelle, et des points sur leurs mobilisations collectives permet donc de comprendre comment l'évolution de la capacité d'intervention de la CPU est corrélée à une transformation de la configuration universitaire française et la mise en avant en son sein de l'échelle de l'établissement comme pivot de l'action publique.

La première partie de la thèse propose une réflexion sur la position singulière de cette organisation et le lien qu'elle incarne au fond entre deux écologies pour

reprendre la formulation d'Andrew Abbott. À travers une analyse de sa genèse, l'étude de ses structures internes, celle de ses séances, la CPU apparaît au prisme de ses fonctions structurelles. Elle est fondamentalement une organisation faible, minée par ses divisions internes et une rapide rotation de ses membres, mais qui trouve dans ses usages sociaux et dans le travail de ses élites internes quelque source de cohésion. Elle représente en effet, parfois par les outils institutionnels qu'elle met en place pour les présidents, un lieu d'échanges (que ce soient de sociabilité, d'apprentissage, de transferts d'expertise) qui sert leur formation professionnelle. Pour de plus en plus de présidents, la conférence est également un espace de transition vers une carrière qui les spécialise dans des fonctions administratives. De l'autre côté pour le ministère, elle tient une position de corps intermédiaire pouvant selon les circonstances servir de vivier à certaines nominations dans la haute-fonction publique.

La seconde partie revient sur les transformations sociales des présidents et leurs rôles dans l'évolution de la CPU. Trois grandes périodes ont été dégagées. La première suit les pas des fondateurs et de leur volonté de légitimer leur fonction et leur place dans la nouvelle configuration universitaire née de la loi Faure. Le second temps amène à évoquer la période 1976-1989 et ce moment d'intense politisation des présidents et de leur conférence pour en mieux comprendre les ressorts et la fonction.

Enfin, la troisième explore le temps des présidents de contrats et la manière avec laquelle ils ont veillé à professionnaliser la CPU, à en faire un décalque de l'image de la transformation que connaissait leur fonction dans leurs établissements.

Chevrier, Basile, *Approche longitudinale de l'ajustement psychosocial des étudiants primo-entrants en contexte universitaire : une question de transition vers l'âge adulte*, thèse de doctorat en Psychologie Sous la direction de Roely-Ida Lyda Lannegrand-Willems. Bordeaux, 2019

L'entrée à l'université représente une période de transition majeure jalonnée de différents changements de rôles, de statuts et de milieux. Cette période de transition correspond aux débuts du devenir adulte. Au cœur de ce défi développemental se situent les questions d'autonomie et d'indépendance. L'autonomie et l'indépendance s'acquièrent de manière progressive et s'expriment au travers des représentations que les jeunes adultes ont du fonctionnement de leur système familial et de leur propre fonctionnement. Ainsi, l'environnement familial, les représentations d'attachement, la transition d'habitation et les processus d'autodétermination sont des expressions du devenir adulte progressif des individus qui vont être particulièrement questionnées lors de cette transition majeure. En adoptant une vision holistique-interactionniste, ce travail de recherche s'est donné pour objectif d'interroger le développement psychosocial des jeunes adultes entrant à l'université en tenant compte des spécificités propres à leur période de développement. Notre population d'étude se compose d'étudiants

primo-entrants. En suivant une approche longitudinale, ce travail de recherche comportait trois temps de mesure et a donné lieu à la réalisation de deux cohortes successives. Le premier temps de mesure a eu lieu lors de la rentrée universitaire, en septembre/octobre (N = 1 142) ; le deuxième temps en milieu d'année universitaire, en février/mars (N = 248) ; et le troisième temps en fin d'année universitaire en juin/juillet (N = 101). À chaque temps de mesure, les participants ont été invités à répondre à un questionnaire qui évaluait leurs perceptions de leur environnement familial (i.e., relation parents-enfant et relations familiales), leurs représentations d'attachement, la transition d'habitation qu'ils vivaient, leurs processus d'autodétermination (i.e., motivation à la poursuite d'études et besoins psychologiques de base) et leur ajustement psychosocial (i.e., bien-être psychologique, estime de soi globale, dépressivité et résultats académiques). Les données ont été analysées en adoptant une approche à la fois centrée sur les personnes et sur les variables ainsi qu'en considérant les différentes formes de variabilités. Nos résultats soulignent l'hétérogénéité et la multiplicité des profils d'environnement familial, d'attachement et d'autodétermination, des classes de transition d'habitation ainsi que des patterns de développement lors de l'entrée à l'université. Ces différents profils d'environnement familial, d'attachement et d'autodétermination présentent une évolution singulière au cours de la première année universitaire. Au niveau de l'ajustement psychosocial, nos résultats montrent que les caractéristiques personnelles (i.e., attachement et autodétermination) ont un effet sur l'ajustement au cours de la première année contrairement aux contextes dans lesquels évoluent l'individu (i.e., environnement familial et transition d'habitation). L'évolution de l'ajustement psychosocial au cours du temps s'avère positive et stable pour les profils positifs d'environnement familial, d'attachement et d'autodétermination alors qu'il est instable pour les profils négatifs. Enfin, nos résultats conduisent à considérer les besoins psychologiques de base comme des leviers permettant une meilleure adaptation en période de transition. Ces différentes observations apportent un regard complémentaire à la littérature et permettent de venir discuter des applications possibles dans l'accompagnement des adultes en devenir en contexte universitaire.

Crouillebois, Olivier, *La loi Devaquet, raisons et sens d'un échec*, thèse de doctorat en Histoire moderne et contemporaine, sous la direction de Olivier Dard et de Gilles Richard. Sorbonne université, 2020

À l'issue de la victoire des droites à l'élection législative de mars 1986, la France se trouve dans une situation politique inédite avec un exécutif dont les deux têtes n'ont pas la même couleur politique : c'est la première cohabitation. Le gouvernement décide d'abroger la loi sur l'enseignement supérieur en vigueur depuis 1984. Alain Devaquet, le jeune ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche propose un nouveau texte. Mais sa propre majorité ne le considère pas comme suffisamment audacieux et ne s'inscrit pas dans la logique libérale du nouveau

gouvernement. Le projet prend du retard et n'est présenté au Sénat qu'en octobre 1986. Peu offensifs depuis le printemps les étudiants et le principal syndicat, l'UNEF-ID dénoncent le texte et déclenchent un mouvement de contestation. Deux très grandes manifestations s'organisent en novembre et décembre. Des heurts violents entre les forces de l'ordre et les étudiants font basculer le mouvement dans une nouvelle dimension politique. Dans la nuit du 5 au 6 décembre, le jeune Malik Ousseki est frappé à mort par des policiers. L'opinion publique prend fait et cause pour les étudiants. Redoutant une crise politique majeure, le gouvernement retire le projet de loi le 10 décembre. On aura retenu de cette crise que la phase la plus aigüe, mais il s'avère que ce projet de loi possédait les germes son propre échec à sa création. Mais au-delà de la crise estudiantine, la situation cohabitationniste tout d'abord, mais surtout les antagonismes persistants entre les deux partis de la coalition de droite, le RPR et l'UDF fragilisé le bon déroulement de l'élaboration et la mise en place du projet de loi Devaquet.

Faure, Corinne, *L'engagement des diplômés dans les écoles de management françaises : une approche par le don*, Thèse de doctorat en Marketing, sous la direction de Laurent Bertrandias. Toulouse 1, 2021

Les diplômés constituent une ressource précieuse pour les institutions de l'enseignement supérieur. Véritables ambassadeurs, ils peuvent apporter un support important pour soutenir le développement et le rayonnement de leur école. Si les pays anglo-saxons ont depuis longtemps compris et exploré cette ressource, comme en témoignent les nombreux travaux sur ce thème, peu de choses sont connues dans l'écosystème français. En particulier peu de travaux existent sur l'engagement des diplômés dans les grandes écoles françaises, qui ont été parmi les premières à créer des associations d'anciens élèves. L'objet de ce travail doctoral est de mieux comprendre quels sont les mécanismes générateurs à l'origine de cet engagement : sont-ils les mêmes que ceux décrits dans le monde anglo-saxon ? Sont-ils les mêmes pour toutes les écoles ou diffèrent-ils selon l'établissement ? Pour répondre à ces questions, nous utilisons la théorie du don contre don, véritable paradigme qui permet de revisiter les relations sociales. Nous avons identifié le mécanisme générateur du don comme étant à l'origine de l'engagement des diplômés. Cet engagement permet de construire une relation durable entre deux partenaires. Cette relation est à la fois empreinte de liberté et d'obligation, d'intérêt pour soi et pour l'autre. Ce mécanisme générateur est articulé autour d'une valse à quatre temps : demander-donner-recevoir et rendre. L'engagement des diplômés est renforcé par une identification forte avec l'école et la perception des bénéfices du réseau d'alumni. En cas de perspective de menace sur la valeur du diplôme, cet engagement se délite plus facilement. Notre démarche est originale car nous avons recours à une approche de type réaliste critique, peu usitée en marketing. Il s'agit là d'un apport méthodologique de notre travail. Par ailleurs, d'un pont de vue managérial, nous proposons plusieurs pistes pour que les institutions françaises

s'inspirent de leurs consœurs américaines, expertes dans la relation alumni. Enfin, d'un point de vue conceptuel, notre travail a contribué à mieux définir l'engagement des diplômés.

Gabay-Mariani, Laëtitia, *Le processus entrepreneurial à l'épreuve de l'engagement : contributions théoriques et méthodologiques à l'analyse de l'engagement des entrepreneurs naissants : une application au contexte de l'entrepreneuriat étudiant*, thèse de doctorat en Science de gestion, sous la direction de Jean-Pierre Boissin. Grenoble, 2020.

Depuis quelques années, les incitations à entreprendre se sont multipliées dans les discours médiatiques, et ont projeté les pouvoirs publics dans une dynamique de promotion et de soutien à l'entrepreneuriat, notamment chez les jeunes. Malgré le foisonnement des initiatives publiques et privées allant en ce sens, le passage à l'acte entrepreneurial demeure problématique, 5% de la population française étant impliqué dans des activités de création (GEM, 2018-2019). Et quand des actions sont effectivement réalisées en vue de créer une activité nouvelles, elles ne présument en rien de la poursuite, ni du succès futur du projet. Il y a donc un enjeu à mieux comprendre ce qui peut encourager, renforcer et infléchir les trajectoires des entrepreneurs naissants. Ce questionnement rejoint des appels récents de la littérature entrepreneuriale à investiguer le passage de l'intention à l'action entrepreneuriale, pour mieux comprendre la phase dite volitionnelle du processus entrepreneurial, notamment les mécanismes d'auto-régulation qui s'y jouent. Ce travail doctoral s'inscrit dans la continuité de ces efforts, en s'intéressant au rôle du profil d'engagement de l'entrepreneur naissant dans cette phase cruciale du processus entrepreneurial. Il propose d'opérationnaliser le modèle d'engagement organisationnel développé par Allen et Meyer (1990), différenciant les engagements affectif, normatif et calculé, au contexte de l'entrepreneuriat naissant. Il questionne les formes que peut prendre l'engagement dans ce contexte spécifique de création et d'émergence, les facteurs favorisant leur développement et mais également leurs conséquences en termes de comportement d'investissement (ressources personnelles, surinvestissement). Le protocole qui sous-tend cette thèse mêle enquêtes qualitatives par entretien et focus groups et trois enquêtes quantitatives par questionnaire sur des populations d'entrepreneurs naissants issus de l'observatoire d'impact de la Chaire Pépite France. Il a permis de tester et de valider deux nouvelles échelles de mesure : une échelle de l'engagement entrepreneurial à deux dimensions (affective et instrumentale) et une échelle de sept paris subsidiaires (side-bets) inspirée des travaux d'Howard Becker (1960). En cela, ce travail remet en cause la structure factorielle tridimensionnelle classique des modèles d'engagement, et met en lumière les spécificités de la situation entrepreneuriale, par rapport au contexte organisationnel dans lequel la plupart de ces modèles ont été forgés. Il a également permis d'identifier les facteurs – individuels, sociaux et liés aux ressources – et conséquences comportementales

des différentes formes d'engagement entrepreneurial. Enfin, il a abouti à la construction d'une taxonomie différenciant trois profils d'engagement chez les entrepreneurs naissants : les faiblement engagés, les affectivement engagés et les complètement engagés. Celle-ci s'est révélé discriminante quant aux niveaux d'avancement et d'investissement des entrepreneurs naissants issus de chaque groupe. Les résultats de ce travail permettent de défendre la thèse selon laquelle le profil d'engagement de l'entrepreneur naissant joue un rôle crucial dans la manière dont le processus entrepreneurial sera conduit, poursuivi et mené à son terme. Ils affinent notre compréhension de la manière dont les entrepreneurs naissants peuvent se sentir liés à leur projet, mais également au processus plus global par lequel ils deviennent entrepreneurs. En cela, ils sont d'intérêt pour les pouvoirs publics et professionnels de l'accompagnement cherchant à consolider les carrières entrepreneuriales, en particulier chez les étudiants et jeunes diplômés.

Gaïde, Aden, *Les étudiant-e-s parents : enquête sur la norme de jeunesse dans l'enseignement supérieur français*, thèse de doctorat en Sociologie, sous la direction de Agnès Van Zanten et de Anne Revillard. Paris, Institut d'études politiques, 2020

Qui sont les 4,4% d'étudiant-e-s qui sont parents en France ? Comment expliquer leur situation a priori paradoxale, à la fois jeunes (car étudiant-e-s) et adultes (puisque parents) ? À partir d'une pluralité de matériaux (80 entretiens semi-directifs avec des étudiant-e-s parents, une étude de cas, des sources écrites et l'exploitation de l'enquête OVE 2016), cette thèse adresse ces questions en trois volets complémentaires : les politiques publiques visant les étudiant-e-s parents, leurs parcours et leur quotidien. L'analyse met au jour une norme de jeunesse produite par la politique de l'enseignement supérieur et les établissements. Cette norme assigne aux étudiant-e-s une place de jeunes et non d'adultes, ce qui engendre le paradoxe des étudiant-e-s parents. L'étudiant pris comme modèle pour élaborer les politiques de l'enseignement supérieur et les modalités d'enseignement au sein des établissements est un étudiant jeune : financièrement dépendant, disponible à plein temps pour ses études et placé sous l'autorité des enseignant-e-s. Face à cette norme, les étudiant-e-s parents se situent dans des configurations hétérogènes qui leur permettent de correspondre plus ou moins bien aux attentes du supérieur, malgré leurs responsabilités familiales. Les pères étudiants issus de classes supérieures atteignent plus facilement la trajectoire linéaire valorisée car ils ont les moyens matériels d'y correspondre. Cette réussite repose largement sur l'exploitation de leur conjointe qui prend en charge le travail domestique, le travail de care et la charge mentale.

Haute, Tristan, *Les salarié-e-s aux urnes : contribution à l'étude des ressorts collectifs et individuels des votes des salariés aux scrutins professionnels dans le secteur privé en France*, thèse de doctorat en Science politique, sous la

direction de Jean-Gabriel Contamin. Lille, 2019

Alors que le vote connaît un poids symbolique croissant dans le système français de relations professionnelles, notamment depuis la réforme de la représentativité syndicale de 2008, la science politique et la sociologie des relations professionnelles ne se sont que très marginalement intéressées à la pratique électorale dans le champ professionnel. Au croisement de ces deux disciplines, ce travail de thèse a pour ambition, en s'appuyant sur les modèles explicatifs du vote proposés par la sociologie électorale, de restituer les logiques individuelles, contextuelles et environnementales de la mobilisation et du choix électorale des salariés lors des scrutins professionnels. Pour ce faire, notre travail, qui se concentre sur les salariés du secteur privé, mobilise et croise des matériaux quantitatifs et, dans une moindre mesure, qualitatifs, collectés à plusieurs niveaux : la base de données électorales MARS (Mesure d'audience pour le calcul de la représentativité syndicale), les données des enquêtes REPONSE (Relations professionnelles et négociations d'entreprise) et SRCV (Statistiques sur les ressources et conditions de vie) ainsi qu'une enquête par questionnaire réalisée auprès d'agents de Pôle Emploi. À la lumière de ces matériaux, il apparaît que les comportements électoraux des salariés aux scrutins professionnels, loin d'être inexplicables, dépendent de logiques sociales. Toutefois, si les modèles proposés par la sociologie électorale s'avèrent relativement pertinents, il apparaît nécessaire de les adapter aux spécificités du champ professionnel. Ainsi, à l'image de ce qu'observe Daniel Gaxie dans le champ politique, un « cens caché » de la « démocratie sociale » apparaît. Mais les barrières invisibles mises en évidence sont bien plus liées aux conditions et aux contextes de travail des salariés qu'au capital scolaire dont ils disposent : ce sont les salariés les plus précaires, les moins intégrés professionnellement, les plus jeunes ou encore les salariés des petites entreprises qui sont à la fois moins confrontés au vote et qui, lorsqu'ils peuvent effectivement voter, s'abstiennent significativement plus. De la même manière, si la mobilisation et le choix électorale des salariés dépendent des contextes dans lesquels leurs votes sont produits, ce sont les interactions nouées dans le travail, entre les salariés et leurs représentants ou entre les salariés eux-mêmes, qui sont déterminantes. Mettre ainsi au jour les ressorts des votes des salariés aux scrutins professionnels permet de contribuer non seulement à l'étude des relations professionnelles, mais aussi aux discussions autour des modèles explicatifs du vote en sociologie électorale, d'autant plus que la participation aux scrutins politiques et la participation aux scrutins professionnels s'articulent fortement.

Hyppolite Martin, Axelle, *Histoire et mutations communicationnelles des œuvres universitaires : du CSO aux CROUS*, sous la direction de Gérard Régimbeau, thèse de doctorat en Sciences de l'information, de la communication et de la documentation. Montpellier 3, 2019

Cette thèse, qui associe des approches historique et communicationnelle, se propose d'observer l'évolution de la communication dans le milieu étudiant, non pas sous l'angle de l'histoire de l'enseignement ou de l'institution universitaires mais pour éclairer la genèse et l'évolution des œuvres universitaires. Notre étude, à travers des documents d'archives et un état de la littérature, débute par la mise en récit de l'histoire tant organisationnelle que communicationnelle de ces organismes dont les origines remontent au lendemain de la Première Guerre mondiale bien au-delà de la loi du 16 avril 1955 qui en fait des organismes reconnus de l'État, plus connus sous l'appellation CROUS (Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires). Nous observons ensuite, en nous appuyant sur des documents historiques et sur une enquête par questionnaire auprès de plus de trois mille étudiants, ce que devient la communication organisationnelle, du CSO (Comité supérieur des œuvres) aux CROUS actuels, à l'ère d'internet. Les applications numériques provoquent un certain nombre de mutations dans la « mise en public » des informations qui ont notamment amené les CROUS à se familiariser avec la « communication-marketing » pour assurer leur visibilité dans un environnement concurrentiel. Parallèlement à cela, les pratiques communicationnelles de leur cible principale – les étudiants – ont changé. Ces derniers ont investi les réseaux sociaux dont les modalités de mise en relation invitent les CROUS à revoir encore leur façon de communiquer.

Kiapekako, Angeliki, *Les programmes de mobilité dans le discours des jeunes Grecs : motivations, effets, place des langues étrangères*, Thèse de doctorat en Études néo-helléniques, sous la direction de Irini Tsamadou-Jacoberger. Strasbourg, 2020

Le présent travail de recherche a pour sujet principal les programmes de mobilité, et plus précisément leur présence dans le discours des jeunes Grecs qui y ont participé. Il vise à explorer, d'une part, leur perception de ces programmes, leurs motivations à y participer et les effets de cette participation, et, d'autre part, le rôle des langues étrangères dans leur parcours de mobilité. Le but de cette recherche est de donner un aperçu général de la mobilité des jeunes Grecs dans ce cadre, de leur motivation et de l'influence de cette expérience à différents niveaux et dans plusieurs domaines. Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes focalisée sur les programmes européens de mobilité. Le public cible est constitué d'anciens participants aux programmes de mobilité suivants : Erasmus (1987-2013), Programme tout au long de la vie (2007-2013), Erasmus+ (2014-2020). Cette recherche se caractérise principalement comme une étude qualitative, avec certains traits d'une étude quantitative. Le corpus est constitué de 164 réponses à un questionnaire, 54 Histoires de succès et 12 entretiens semi-directifs. Notre cadre théorique est établi à partir de différents contextes épistémologiques. Dans un premier temps, nous mettons l'accent sur des termes liés à l'expérience de mobilité, et plus particulièrement la motivation, l'altérité et le stéréotype. Ensuite, nous développons la notion

d'identité pour amener celles d'identité et de citoyenneté européennes. En outre, dans le contexte du plurilinguisme, nous étudions la politique linguistique au niveau national et européen. L'interprétation de nos résultats permet de proposer une image claire de l'expérience de mobilité, ainsi que de déterminer son impact à différents niveaux et dans plusieurs domaines, tels que le répertoire linguistique, les représentations et l'identification des participants.

Lin, Xia, *Stratégies et compétences des étudiants chinois en situation de mobilité en France et conception d'une formation pour leur intégration universitaire*, thèse de doctorat en Sciences du langage : linguistique et didactique des langues, sous la direction de Geneviève Zarate. Paris, INALCO, 2020

Ce travail de recherche s'inscrit dans le domaine de la didactique des langues et des cultures en empruntant les notions et les méthodes des autres champs de recherche : la sociologie et les sciences de l'éducation. Elle est basée sur une enquête par entretiens semi-directifs auprès des étudiants chinois de cinq établissements supérieurs à Paris (Paris 3, Paris 5, Paris 8, Inalco, Sciences Po). Le traitement des données recueillies par les entretiens est réalisé par une double analyse : l'analyse biographique et l'analyse thématique. D'après les interviews effectuées avec les étudiants chinois, quatre types de parcours d'études ressortent des quarante entretiens, et des liens entre les stratégies, les compétences et l'habitus académique des étudiants chinois ont été trouvés. Une formation adaptée aux profils des étudiants chinois a été conçue pour leur intégration universitaire en France.

Milon, Anaëlle, *La relation à l'apprendre des étudiants handicapés à l'université : sens des études, socialisation, temporalités*, thèse en sciences de l'éducation, sous la direction de Saeed Paivandi. Université de Lorraine, 2020.

Depuis la loi de 2005 en France, les étudiants reconnus handicapés sont chaque année plus nombreux à poursuivre des études supérieures. En quinze ans, leur nombre a été multiplié par quatre. Leur arrivée progressive à l'université semble s'inscrire dans le contexte de massification de l'enseignement supérieur et d'hétérogénéité croissante du public étudiant, ainsi que dans la volonté des pouvoirs publics de passer d'une logique d'intégration scolaire à celle d'une éducation inclusive. Cette recherche étudie l'apprentissage universitaire des étudiants handicapés dans ses dimensions épistémique, identitaire et sociale, en envisageant le handicap comme étant produit dans l'interaction entre l'étudiant et son environnement d'études. Il s'agit de comprendre en quoi l'acte d'apprendre et l'expérience universitaire engendrent des transformations cognitives mais aussi identitaires, par les processus de cognition et de socialisation sous-tendus par l'acte d'apprendre. Ces transformations et ces évolutions se réalisent dans l'articulation de multiples temporalités et en étroite relation avec le contexte universitaire et disciplinaire. Selon une approche

compréhensive et qualitative qui examine la relation à l'apprendre à partir d'expériences singulières, la méthode de l'enquête longitudinale est déclinée en une série d'entretiens compréhensifs auprès d'étudiants reconnus handicapés par l'institution universitaire. Analyser l'interaction entre le projet de l'étudiant, ses expériences socialisatrices et sa perspective d'apprentissage permet de saisir la manière dont l'étudiant construit un sens vis-à-vis de son apprentissage universitaire, de ses études et de sa présence à l'université. Les données de l'enquête révèlent la diversité des expériences vécues et la variabilité de ce que peut signifier « apprendre » et « réussir » dans l'enseignement supérieur pour les étudiants interrogés. Les limitations qui persistent dans l'accessibilité au savoir et à l'apprentissage questionnent la manière dont les situations de handicap pèsent sur les parcours des étudiants ainsi que sur les possibilités, offertes objectivement par le contexte pédagogique et perçues subjectivement par les acteurs, d'apprendre à l'université.

Nzaramba, Ernest, *Représentations sociales et risques vus par les étudiants d'Afrique Centrale qui font leurs études en France : normes et Algèbre de Boole*, thèse de doctorat en Psychologie sous la direction de Sandrine Gaymard. Angers, 2020

Ce travail de recherche s'inscrit dans le cadre de la théorie des représentations sociales et vise à expliquer comment les étudiants d'Afrique Centrale qui font leurs études en France construisent leurs représentations sociales sur les risques selon qu'ils ont un projet de s'installer en France ou qu'ils ont l'intention de retourner dans leurs pays d'origine. Notre population (N=90) divisée en deux groupes : le groupe d'étudiants qui a comme projet de s'installer en France (N=45) et le groupe d'étudiants qui veulent retourner chez eux (N=45). L'hypothèse de départ postule que « Les représentations sociales sur les risques chez les étudiants qui veulent rester en France, diffèrent de celles des étudiants qui veulent retourner dans leurs pays d'origine ». Grace aux données recueillies au travers des associations libres et du questionnaire de caractérisation, nous trouvons d'une part, que les réponses des étudiants qui veulent rester en France mettent l'accent sur les risques en rapport avec l'aspect socio-économique et sécuritaire en Afrique Centrale. D'autre part, les étudiants qui ont comme projet de retourner dans leurs pays mettent en évidence l'isolement, la solitude, la dépression, la pauvreté et le chômage ; ce sont les principales caractéristiques des risques en France. Les représentations sociales sur les risques de ces deux groupes montrent des représentations différenciées dans les deux environnements. L'utilisation de méthodologie spécifiques comme l'Algèbre de Boole montre l'importance des aspects normatifs et des stratégies compensatoires dans l'étude des représentations sociales. Cette méthodologie confirme sa pertinence dans les problématiques culturelles.

Ochiel, Joséphine, *A social identity examination of the attitudes of Muslim and Christian students towards terrorism in Kenya : a case of*

***two public universities*, thèse de doctorat en Psychologie sociale, sous la direction de Jean-François Verlhac. Paris 10 Nanterre, 2021**

Un examen de l'identité sociale des attitudes des étudiants musulmans et chrétiens à l'égard du terrorisme au Kenya : un cas de deux universités publiques

La recherche, composée d'une expérience et d'une enquête de terrains, a été guidée par la théorie des représentations sociales développée par Serge Moscovici. Les participants chrétiens étaient plus susceptibles que les musulmans de percevoir le terrorisme comme perpétré par des musulmans et les chrétiens comme les cibles d'attaques terroristes. Les chrétiens étaient également plus susceptibles que les musulmans de préférer des mesures antiterroristes drastiques. Les chrétiens de MMUST étaient plus susceptibles de préférer des mesures antiterroristes drastiques par rapport aux Chrétiens de l'Université de Garissa. Les étudiants de l'université de Garissa étaient plus susceptibles que ceux de l'université Masinde Muliro de se percevoir comme les cibles d'un terrorisme perpétré par des musulmans. Cependant, les répondants musulmans de Garissa étaient moins susceptibles que leurs homologues chrétiens de préférer des mesures drastiques contre le terrorisme. L'enquête a révélé certaines corrélations entre les variables. Tout d'abord, il a été observé que plus l'engagement des participants envers la religion est fort, moins ils ont tendance à préférer des mesures antiterroristes drastiques. Par ailleurs, plus le dévouement des répondants à la religion est élevé, plus leur estime de soi est importante. Il a également été observé que plus la tendance des personnes interrogées à lier le terrorisme aux musulmans et à considérer les chrétiens comme ciblés était élevée, plus leur tendance à préférer des mesures antiterroristes drastiques l'étaient également. Le projet souligne l'importance de mettre en place des mesures de prévention et de réduction de l'islamophobie, et d'incitation à l'implication de la communauté musulmane dans la lutte contre le terrorisme, et à la prise en compte des réticences perçues envers les communautés somaliennes et l'implication des communautés dans la formulation des politiques de sécurité.

Pierrel, Arnaud, *Des amphis d'apprentis. Genèses, structurations et composition sociale des formations en apprentissage dans l'enseignement supérieur*, thèse en sociologie, sous la direction de Gilles Moreau, Université de Poitiers, 2020.

Cette thèse de sociologie interroge le développement des formations en apprentissage dans l'enseignement supérieur. Cantonné à la préparation des CAP jusqu'en 1987, ce mode de formation a connu depuis lors une « aspiration vers le haut », de telle sorte qu'à la fin des années 2010 près de quatre apprentis sur dix préparent un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette implantation progressive de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur remodèle les contours de celui-là tout autant qu'elle constitue un miroir grossissant des recompositions qui affectent celui-ci : hausse du taux

d'accès sous régime de démocratisation ségrégative, contraintes de financement, injonction à la professionnalisation des formations et nouvelles formes de sélection à l'entrée de ces dernières. S'appuyant sur des matériaux d'archives, statistiques et ethnographiques, cette thèse montre que le développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur constitue un poste d'observation privilégié de la production et de la perception des différentes composantes de la valeur des diplômes. Par extension, sont analysées les sources et formes de l'hétéronomie relative du monde académique, dimension souvent oubliée au profit de son pendant autonome. La mise en évidence de la pluralité de la valeur des diplômes et de l'hétéronomie relative s'effectue en trois temps, constituant autant d'étapes méthodologiques d'une étude globale des formations en apprentissage de l'enseignement supérieur. La première partie explique, dans une perspective sociohistorique, comment l'apprentissage "arrive" dans l'enseignement supérieur avec, dans ses bagages, son passé de mode de formation associé à la qualification ouvrière, le remodelage progressif de la morphologie apprentie consécutif de cette arrivée et la ramification de l'offre de places qui sous-tend le développement du mode de formation. La deuxième partie rend compte, à l'échelle des établissements, de la diversité des formes institutionnelles que revêtent les centres de formation d'apprentis, leurs positions au sein de l'espace de l'enseignement supérieur et les rapports d'homologie entre ces positions et celles occupées sur le marché de la collecte de la taxe d'apprentissage, source financière au cœur de leur fonctionnement. Une fois mises au jour les logiques d'appropriation du mode de formation et les configurations institutionnelles dans lesquelles il est pris, la troisième partie donne à voir qui sont les apprentis de l'enseignement supérieur, d'abord comme groupe construit par ses modalités de recrutement, puis comparativement aux étudiants sous statut scolaire et enfin eu égard à leur spécificité d'être préclassés dans les rapports sociaux de production.

Richeux, Nadine, *Regard sur l'insertion professionnelle des étudiants de l'enseignement supérieur : l'apport de la psychologie positive : dispositif longitudinal d'observation de trajectoires et mise en œuvre d'un programme d'intervention au service de l'insertion*, thèse de doctorat en Psychologie, sous la direction de Alain Somat. Rennes 2, 2020

Depuis la loi LRU (2007), l'insertion professionnelle est une mission des universités. Dix ans après, les faits témoignent de certaines difficultés pour les jeunes diplômés. Cette thèse a tenté d'explorer les moyens d'innover en matière d'accompagnement à l'insertion. L'analyse des dispositifs existants a permis d'identifier deux axes d'intervention potentiels : préparer les étudiants à mieux répondre aux attentes sociales et leur donner accès à des ressources pour faire face aux aléas de la recherche d'emploi. La psychologie positive fait converger ces deux ambitions : des dimensions positives sont valorisées socialement tout en permettant une flexibilité psychologique utile pour s'adapter aux événements de vie. Nos objectifs ont été de vérifier si

des dimensions positives sont bien en lien avec des trajectoires d'insertion réussies, d'observer leur évolution dans le temps et d'identifier un programme d'intervention permettant de les développer. Une étude longitudinale auprès d'étudiants en fin de cursus a été menée. Un questionnaire a permis d'identifier les variables les plus prégnantes en lien avec les trajectoires : pleine conscience, espoir, sens et compétences émotionnelles. Des modélisations spécifiques ont confirmé des variations intra-individuelles sur ces dimensions dans le temps et des différences interindividuelles dans ces évolutions. Dans une deuxième étude, un programme de psychologie positive a été mis en place auprès d'étudiants. Les résultats confirment l'intérêt du dispositif pour développer les dimensions en lien avec l'insertion professionnelle. A partir de ces résultats, des pistes d'intervention pour les universités ont été formulées.

Sadoun, Lamia, *Compréhension du bien-être alimentaire des étudiants dans des environnements physiques et numériques*, thèse de doctorat en Sciences de gestion, sous la direction de Pascale Ezan et de Valérie Nicolas-Hemar. Université de Caen en partenariat avec Université du Havre, 2020.

Cette thèse a pour objectif de comprendre le concept de bien-être alimentaire d'un point de vue des étudiants. Elle contribue à enrichir le cadre conceptuel issu de la littérature en psychologie et en marketing et ce, sur la base de trois études qualitatives, réalisées dans des environnements physiques et numériques. Elle combine quatre types de données : des entretiens, des observations (participantes et non participantes), une étude de cas et une netnographie réalisée sur Instagram. En suivant un processus d'analyse fondé sur la Grounded Theory (Glaser et Strauss, 1967), nos résultats permettent de définir le bien-être alimentaire comme un état psychologique de bien-être ressenti par l'étudiant dans le domaine alimentaire. Ce bien-être peut être à la fois hédonique et eudémonique. Ce travail montre également les différents facteurs favorisant ou dégradant ce bien-être. Enfin, cette recherche propose des contributions managériales qui peuvent s'adresser aux pouvoirs publics, aux industries agro-alimentaires et aux associations étudiantes.

Testi, Julie, *La reconnaissance pédagogique des engagements bénévoles et militants : étude d'une politique universitaire qui fait long feu*, thèse de doctorat en Science politique. Paris 10 Nanterre, 2021 sous la direction de Sophie Duchesne

Les dispositifs de reconnaissance pédagogique des engagements étudiants se sont progressivement généralisés dans les universités en dehors d'un cadre législatif contraignant, avant que le principe en devienne obligatoire. Ils n'ont pourtant touché qu'une infime partie des étudiant-e-s bénévoles ou militant-e-s. Entreprise alors que différentes politiques semblaient converger pour donner de l'importance aux engagements des étudiant-e-s dans leur évaluation, la thèse étudie

l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique qui s'est avérée finalement de très faible envergure, dans un contexte de transformation du rôle des universités. Les dispositifs de reconnaissance des engagements étudiants – élu-e-s, bénévoles, etc. – sont peu à peu rendus possible par les textes européens et nationaux qui concernent à la fois la réussite des étudiant-e-s, la professionnalisation des cursus, la formation continue, le développement de la vie étudiante, l'internationalisation des universités, mais aussi la promotion de l'engagement citoyen. Ainsi, à partir d'une enquête multi-niveaux – depuis les institutions internationales et européennes, l'État et ses acteurs, les configurations locales d'acteurs au sein d'universités et enfin par l'étude d'une association engagée dans la conception et la mise en œuvre de ces dispositifs – cette thèse se propose d'analyser les multiples dimensions que ceux-ci peuvent revêtir. Cette recherche s'intéresse donc aux processus d'adhésion et de résistance des différents types d'acteurs universitaires. Elle s'attache à observer les transformations des rapports de pouvoir au sein des universités, à partir notamment de l'étude de l'irruption des associations comme nouveau type d'acteur dans la formation universitaire.

Vial, Benjamin, *L'expérience du non-recours dans les parcours d'insertion des jeunes peu ou pas diplômés*, thèse de doctorat en Sciences politiques sous la direction de Philippe Warin. Université Grenoble Alpes : 2020

Cette thèse porte sur le non-recours des jeunes à l'aide publique en France. Elle s'intéresse plus spécifiquement à l'expérience du non-recours dans les parcours d'insertion des jeunes peu ou pas diplômés. Elle s'appuie notamment sur une cinquantaine d'entretiens avec des jeunes ni en emploi, ni en formation, ni dans le système scolaire (NEET). Elle mobilise également de nombreux travaux en sociologie de la jeunesse et en sociologie des parcours de vie. Elle s'inscrit dans le champ de la littérature scientifique sur le non-recours aux politiques sociales. Elle est une contribution à l'analyse de la réception des politiques par les publics. L'analyse des situations de non-recours vécues par les individus met en lumière l'importance du non-concernement des jeunes peu ou pas diplômés vis-à-vis des institutions d'insertion. Le non-concernement renvoie au fait pour les individus de ne pas se sentir concernés par les droits et les services auxquels ils peuvent prétendre. Ce phénomène est à la fois le signe d'un manque d'information sur les droits sociaux et la marque d'un désintérêt à l'égard des institutions d'insertion. Il est lié à la régulation par les institutions de l'accès des jeunes à l'information sur les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle. Il reflète également les rapports distants, voire conflictuels, que les jeunes construisent avec l'offre publique. Les jeunes peu ou pas diplômés peuvent toutefois décider de (re)venir s'inscrire dans une institution d'insertion. Certains racontent avoir fait l'expérience d'un « déclic » dans leur

parcours de vie. D'autres se résignent à l'idée de solliciter l'aide publique, faute de pouvoir se débrouiller par leurs propres moyens. Une analyse sociologique des parcours de vie permet de distinguer trois cheminementstypiques de retour vers les institutions d'insertion : « l'envie d'une autre vie » ; « la réaffiliation institutionnelle » ; « le retour à la case départ ». Cette typologie éclaire la dimension identitaire au cœur de l'expérience du non-recours. Elle montre la puissance sociologique des normes sociales liées à l'âge dans les cheminementstypiques de retour vers les institutions d'insertion. Si les jeunes peu ou pas diplômés reviennent vers les institutions d'insertion, c'est avant tout parce qu'ils espèrent pouvoir devenir des adultes comme les autres. Les difficultés qu'ils rencontrent pour accéder à la citoyenneté socio-économique rappellent à ce titre les limites des politiques publiques qui leur sont destinées, et en particulier les conséquences des restrictions d'accès à un revenu minimum pour les moins de 25 ans. Cette expérience des difficultés d'accès aux droits sociaux, conjuguée à la précarité socio-économique, pourrait participer à la montée des valeurs conservatrices et des idées populistes.

Zhou, Zhe, *Les hôtes du Fort St-Irénée : les étudiants chinois de l'Institut Franco-Chinois de Lyon (1921-1950)*, thèse de doctorat en Histoire et civilisations, sous la direction de Nancy L. Green. Paris, EHESS, 2021

Entre 1921 et 1950, 473 étudiants chinois sont inscrits à l'Institut Franco-Chinois de Lyon, afin de poursuivre leurs études supérieures en France. Situé au Fort Saint-Irénée de Lyon, l'Institut Franco-Chinois de Lyon (IFCL) a été fondé sur l'idée d'une coopération éducative entre les deux pays ; il était la première institution chinoise qui accueillait uniquement les étudiants chinois à l'étranger. Financé principalement par la Chine, il était géré par l'Association Universitaire Franco-Chinoise, dont les membres français occupaient le rôle important de la direction administrative. Les étudiants vivaient dans le cadre de l'Institut où on préparait leur intégration dans les institutions supérieures françaises. S'ils semblaient avoir le privilège de pouvoir loger dans un campus chinois en France, ils devaient respecter la discipline imposée par le règlement interne de l'IFCL, qu'ils cherchaient à contourner tout en gardant leur qualité de boursier. Par rapport à leurs 2000 compatriotes du Mouvement travail-études (1919-1920) dont plusieurs membres sont devenus de grandes figures du parti communiste chinois, les 473 étudiants de l'IFCL n'ont pas reçu une attention suffisante de la part du public d'aujourd'hui. Cette étude, tout en traversant l'évolution de l'IFCL, vise à montrer leur image en tant que migrants étudiants au niveau tant de leur vie quotidienne que de leur situation intellectuelle pendant leur séjour en France, ce qui conduit à une observation et une analyse approfondies sur leur statut d'« hôte » à l'IFCL en double sens : « chez vous » et « chez nous » ?

MÉMOIRES

Bouquerelle, Julien, *Une captation en politique, Entre production et mise en scène de la resectorisation d'une crise : « l'affaire Malik Oussekin » et le champ politique*, mémoire de recherche de Master 2 de science politique : Sociologie politique/Sociologie politique de l'international. Université Paris 10 Nanterre, 2019

Caugant, Maëlle, *Chroniques du féminisme autonome bolonais Naissance, développement et déclin du mouvement féministe autonome à Bologne de 1971 à 1986*, mémoire de recherche, Master 2 histoire, Université de Bourgogne -Franche-Comté 2020

LIVRES À SIGNALER

Aguilera Morales Silvia, Beatriz Navarrete Sepúlveda et Diana Bravo Barriga, ***Que todo el territorio se vuelva feminista : las protagonistas de las tomas universitarias del 2018***, Santiago du Chili, Lom, 2021. Baptiste, José, Baimbridge cho, ***Mouvement lycéen et étudiant de 1971 : une révolte brisée***, Éditions Nestor, 2020. Barrand, Christophe, ***Monsieur le proviseur***, Bernard Grasset, 2020. Par le proviseur (retraité) du lycée Turgot, qui nous avait accueilli pour les 50 ans de 1968 dans son établissement. Barreira Caroline et Patrick Ferté (dir.), ***Histoire de l'université de Toulouse***. Trois volumes de l'Histoire de l'université de Toulouse. Volume 1 - Moyen Age (Jacques Verger et Patrice Foissac) Volume 2 - Période moderne (Patrick Ferté) Volume 3 - Période contemporaine (Véronique Castagnet-Lars (dir.), Les Associations d'élèves et d'étudiants : Entre socialisation et apprentissages (XVIe-XXe siècle), Presses universitaires du midi, Toulouse, 2020. Beaud Stéphane, Matthias Millet, (dir.), ***L'université pour quoi faire ?*** Paris, Puf/Vie des idées, 2021. Becquet Valérie et Paolo Stuppia, ***Géopolitique de la jeunesse ; engagement et (dé)mobilisations***, Paris, Le Cavalier Bleu, 2021. Bettahar Yamina (dir.), ***Circulations internationales étudiantes et scientifiques d'hier à aujourd'hui***, Actes du colloque de Nancy des 17 et 18 octobre 2017. Avec les contributions de Robi Morder, « Étudiants étrangers : des mobilités à la mobilisation », et de Ioanna Kasapi et Jean-Philippe Legois, « 150 ans d'engagements étudiants à l'international et 140 ans d'AGE (Associations générales des étudiants) : histoire croisée & jeux d'échelles? ». PU Nancy, 2019. Castagnet-Lars Véronique (dir.), ***Les associations d'élèves et d'étudiants : entre socialisation et apprentissages (16^e-20^e siècle)***, Presses universitaires du midi, Toulouse, 2020. Cordazzo Philippe (cord.), ***Parcours d'étudiants. Sources, enjeux et perspectives de recherche***, Paris, INED 2020. Cet ouvrage dresse un état des savoirs sur les parcours étudiants en s'appuyant sur différents travaux qui analysent ces trajectoires, à un âge où se cumulent, souvent, des périodes clés de la vie. En effet, l'entrée dans la vie adulte, le départ du foyer parental, la mise en couple, la parentalité, la mobilité interne et internationale, la construction du parcours de formation, les conditions de vie, la transition entre la fin des études et l'entrée sur le

Guichard, Hadrien, *Socialisation à l'alcool et par l'alcool : la fabrication des élites managériales en grande école de commerce*, mémoire de Master 1 en sociologie, Paris 10 Nanterre, 2020.

Solchany, Sarah, *le soutien scolaire entre privatisation et uberisation*, mémoire de master 1 en action publique et régulation sociale, Université de Paris Dauphine, 2019.

Wieworka, Capucine, *La propagande à l'Ecole pendant le régime de Vichy : l'apprentissage de la virilité dans un pays vaincu et occupé*, mémoire de master 2 en histoire, Paris 1, 2020

marché du travail sont autant d'aspects qui sont pris en compte pour analyser la complexité des parcours et le devenir étudiant. Della Porta Donatella, Lorenzo Cini et César Guzmán-Concha, ***Contesting Higher Education, Student Movements against Neoliberal Universities***, Bristol University Press, 2020. Delpy Jacques, ***Les étudiants socialistes, l'UNEF, la SFIO et la guerre d'Algérie, 1952-1958***. 108 p., imprimerie Polyprim, 2021. Fallet Joël, ***Les maos de l'UCF : une histoire politique : 1970-1984***, Paris : L'Harmattan, 2021. Galfré Monica., ***La scuola é nostro Vietnam: il '68 e l'istruzione secondaria italiana***, Viella, 2019. Hetemi Atdhe, ***Student movements for the Republic of Kosovo : 1968, 1981 and 1997***, Palgrave Macmillan, [2020]. Hoibian Olivier (dir), ***Le mai 68 des sportifs et des éducateurs physiques***, Presses universitaires de Rennes, 2021. Legois Jean-Philippe et Jean-Louis Violeau (dir.), ***Institution universitaire et mouvements étudiants : entre intégration et rupture ?***, Paris, L'Harmattan, 2020. Legois Jean-Philippe, Marina Marchal et Robi Morder (coord.), ***Démocratie et citoyennetés étudiantes en France depuis 1968***, Paris, Syllepse (collection Germe), 2020. Marmoz Raoul, ***SOS Racisme : un mouvement collectif et des trajectoires individuelles***, Paris, L'Harmattan 2020. Melchior Jean-Philippe et Philippe Tétart (dir), ***Mai 68, cinquante ans après : Mémoire[s], trace[s] & représentation[s]***, Etival-lès-Le Mans : Eric Jamet Editeur, DL 2020. Mercer Ben, ***Student revolt in 1968 : France, Italy and West Germany***, Cambridge University Press, 2020. Musailwa Déogratias Kimenya, ***Le bizutage dans l'université africaine : la violence au coeur de l'intégration des nouveaux étudiants à l'université de Kisangani, RDC***, Paris, L'Harmattan, 2020. Nous Camille (coord.), ***Documenter l'université qui lutte***, Tracés, Lyon : ENS Éditions, 2020. Obergöcker Timo et Jean-Frédéric Hennuy, ***Mai 68 : Une approche transatlantique***, Berlin, Peter Lang, Allemagne 2021. Stuppia Paolo, ***2006 : une victoire étudiante ?*** Paris, Syllepse (collection Germe), 2020. Vallot Pauline, ***Une immigration déqualifiée : diplômés.e.s d'études longues à la périphérie des professions supérieures françaises et allemandes***, thèse de doctorat de sociologie Paris 1/ Gottingen (Allemagne), 2020.

RAPPORTS

Belghith Feres, Ferry Odile, Patros Théo, *Les conditions de vie des étudiants 2020. Données académiques et sociodémographiques*, Paris, OVE, 2020

La santé des étudiants une étude de l'OVE: Belghith Feres, Beswick Claire, Bohet Aline, Briffaux Amélie, Chaumette Boris, Comoretto Géraldine, Gierski Fabien, Mignon Doriane, Morvan Yannick, Régnier-Loilier Arnaud, Rosenbacher-Berlemont Martine, Tenret Élise, Verley Élise, Véron Bérangère

Enquête OVE, complétée covid http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2021/01/Brochure_Reperes_2020.pdf

Enquête OVE sur la transition du secondaire au supérieur <http://www.ove-national.education.fr/enquete/enquete-nationale-sur-la-transition-du-secondaire-au-superieur/>

Assemblée nationale, 16 décembre 2020. **Rapport fait au nom de la commission d'enquête pour mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse.** https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/ceco-vidj/115b3703_rapport-enquete.pdf

REVUES

Administration & Éducation, 2021/2 (N° 170). Stéphane Kesler, Denis Rolland (coord), « La France et l'internationalisation de l'enseignement ».

Agora débat jeunesse, n° 86, spécial 25 ans de la revue, Robi Morder « Un quart de siècle de mouvements étudiants : permanences et mutations ». N°88 (2021/2), Paolo Stuppia, Tristan Haute « La « démocratie de l'abstention » à l'université ». Dans ce même numéro d'*Agora*, un dossier « Étudiants en mobilité internationale : s'installer en France ou rentrer au pays ? ».

Alternatives économiques. Février 2020, dossier d'Alternatives économiques de février 2020 « les jeunes sont-ils sacrifiés? ». 27 11 2020 : « Pauvreté: les jeunes vont payer l'addition de la crise sanitaire ».

Bref Cereq, n° 382, Octobre 2019, Epiphane Dominique, Mazari Zora, Olaria Manon, Sulzer Emmanuel, « Des débuts de carrière plus chaotiques pour une génération plus diplômée - Génération 2010 ». N° 399, Décembre 2020, Merlin Fanette « Une insertion plus difficile pour les jeunes « recalés » à l'entrée du supérieur ». N° 408, Juin 2021, « Le rôle des compétences transversales dans les trajectoires des diplômés du supérieur ».

Commentaire, 2021/2 (Numéro 174), Philippe Raynaud, « Islamogauchisme et islamophobie : les mésaventures de la liberté académique ».

Contretemps, n° 47, décembre 2020, Syllepse Dossier « L'Université et la recherche en lutte: de mai 68 à la LPR ».

Economie et Statistique, n°514-516, 2020 « Jeunes et transitions vers l'âge adulte ».

La validation des acquis de l'expérience dans les établissements d'enseignement supérieur en 2019.

Note d'Information n° 17 - Décembre 2020 <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155793/la-validation-des-acquis-de-l-experience-dans-les-etablissements-d-enseignement-superieur-en-2019.html>

Rapport du Comité stratégique **Diversité sociale et territoriale dans l'enseignement supérieur**. Rédigé à la demande de Madame Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 8 décembre 2020 https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Media-theque/98/3/rapport_comite_strategique_diversite_sociale_territoriale_enseignement_1360983.pdf

Rapport INJEP : **Les étudiant-e-s et leurs engagements temporels** https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/11/rapport-2020-13_Engagement_temporel.pdf

les résultats de l'enquête 2019, de la LMDE (5ème Enquête nationale sur la santé des étudiants) https://www.lmde.fr/?gclid=Cj0KCQiA7aPyBRChARiAJfWCgJX8iV_KY2fu1fE9RBT0_i7pzUZb5yK-tlUJr299coeUTwV37Iyd0ZlaAr9SEALw_wcB

Études, 2021/3, Benjamin Sèze, « Précarité étudiante : vers l'autonomie sociale des jeunes ? ».

Genèses, 2020/2 (n° 119), dossier « Pour l'université, pour la recherche ».

Gestion et management et management public, 2019/2, Isabelle Bories-Azeau, Fatiha Fort, Florence Noguera, Catherine Peyroux « Les nouveaux défis des universités dans l'écosystème entrepreneurial ».

Guerres mondiales et conflits contemporains, 2020/4 (N° 280), Pierre Journoud, « À l'ombre de la protection gaullienne ? L'exil en France des déserteurs américains de la guerre du Vietnam ».

histoire-politique.fr/ n° 42, « Nouvelles gauches et extrêmes gauches européennes à l'épreuve des années 1970 », Coordination : Lucia Bonfreschi et Frank Georgi.

L'espace géographique, 2020/1 Olivier Orain « Bibliographie indicative sur les « années 68 » et la géographie ».

La Pensée, 2020/3 (N° 403), Saeed Paivandi, « État islamique et monde académique en Iran?: la longue bataille continue ».

La Revue historique, 2021/1 (n° 697), Hugo Melchior, « La grève oubliée des étudiants en médecine de Rennes ».

La Revue Nouvelle, 2021/3 (N° 3), Mathilde Fraipont, Henry Maes, Précarité étudiante et Covid-19 : catalyseur plus que déclencheur.

Le Monde diplomatique, janvier 2020, Aurélien Casta, « En 1951, l'Assemblée faillit adopter le salaire étudiant ».

Les Cahiers du droit, Volume 53, numéro 4, Décembre 2012, Christian Brunelle, Louis-Philippe Lampron et Myriam Roussel « La liberté d'expression en contexte de crise : le cas de la grève étudiante ».

Matériaux pour l'histoire de notre temps, 2^e semestre 2020, Ioanna Kasapi, « Compte-rendu des journées d'étude « Pratiques contemporaines de l'histoire orale : de l'entretien aux archives orales ».

Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle, 2020/1 (n° 38), Patrizia Dogliani, « Les Internationales de la jeunesse et la naissance des partis communistes (1919-1921) ».

Monde(s), 2020/2 ; Mathieu Gillabert, « Varsovie 1955 et la Guerre froide globale : l'internationalisation de l'Europe centrale au prisme du 5e Festival mondial de la jeunesse et des étudiants ».

Morvan, Y., & Frajerman, A. (2020, August 1). La santé mentale des étudiants : mieux prendre la mesure et considérer les enjeux. <https://doi.org/10.31234/osf.io/8rkuq->.

Mots. Les langages du politique, 2021/1 (n° 125), Simon Ridley « Les discours de haine et l'université : des flame wars à l'alt-right ».

Mouvements, 2020/3 (n° 103), dossier « Grèves générales », Robi Morder, « Lycéennes et lycéens en grève ».

Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels 2021/66 (Vol. XXVI) Article introductif – Éthique, Diversité & Inclusion : défis sociétaux et pratiques innovantes dans l'Enseignement Supérieur, Maria Giuseppina Bruna, Zahir Yanat, « Les grandes institutions publiques françaises d'enseignement face au défi de l'égalité des chances. Le cas de l'Institut pratique du journalisme de l'université Paris-Dauphine | PSL » Pascale Colisson, Jean-François Chanlat, « Éveiller à l'éthique pour former des managers inclusifs ». Maria Giuseppina Bruna, Abderrahman Jahmane, « Entre mission et marché : la diversité, enjeu stratégique des grandes écoles de management françaises ? » Maryline Meyer, Cédrine Joly, Mélanie Jaeck, Magalie Marris, « Réflexions autour d'actions de chercheurs d'une université, pour favoriser l'inclusion au sein de leur communauté » Marie-Noëlle Albert, Nadia Lazzari Dodeler.

OVE infos n° 40, « étudier en France ou en Europe », n°41, Les hommes en formation « féminine » : le poids du genre dans l'enseignement supérieur, n°42, « La vie quotidienne des étudiants au temps de la pandémie de covid-19 », n°43, « Être étudiant en 2020 : entre incertitudes et fragilités », n°44, « Vivre dans une résidence écoresponsable quand on est étudiant ».

Plein droit, 2020/4 (n° 127), Marie-Pierre Dausse, Claire Lévy-Vroelant, « Étudiant-es recherchent papiers désespérément ».

Pôle Sud, 2020/2 (n° 53), Farah Ramzy, « La répression des étudiants en Égypte : expansion et diversification d'un dispositif historique ».

Psychologie Française, Volume 65, mars 2020, Veron L et al. « Risque suicidaire et dépression : diagnostic en porte-à-porte auprès d'étudiants français vivant en résidence universitaire ».

Recherche en soins infirmiers, 2019/4 (N° 139), Michel Poisson, « L'École internationale d'enseignement infirmier supérieur (1965-1995). Un lieu de production, de diffusion et de développement des savoirs des soins infirmiers en France dans la seconde moitié du XX^e siècle ».

RECMA, 2021/2 (N° 360), Élodie Ros, Lamia Bouadi, Carole Brunet, « Vers de nouvelles formes d'ancrage de l'économie sociale et solidaire au sein des universités françaises ».

Revue d'histoire de l'Amérique française, Numéro 3, Hiver 2019, Daniel Potras, « Mettre en scène l'exclusion de l'histoire. Les femmes à l'université et le concours Miss Quartier latin (1950-1963) ».

Revue de l'OFCE, 2020/3 (167), Joël Zaffran, Maud Aigle, « Qui décroche de l'université ? Mise en perspective nationale et analyse d'une enquête en région Aquitaine ».

Revue d'économie industrielle, 2020/2 (n° 170), Jordan Moureaux, Gabriel Figueiredo De Oliveira, Alexandra Schaffar, « L'(in)efficacité des universités françaises dans un contexte de forte compétition nationale : une analyse semi-paramétrique ».

Revue française de pédagogie, 2020/1 (n° 206), Viviane Isambert-Jamati, « Que devient la sociologie de l'éducation en France ? ».

Revue française de pédagogie, 2020/2 (n° 207), Frédérique Letourneux, Juliette Mengneau, Anna Mesclon, Daniel Veron « Penser une réussite alternative à l'université. Requalifier les expériences enseignantes et étudiantes à partir de l'auto-socioanalyse ».

Revue STAPS, 2019/4, numéro spécial Mai 68.

Savoir/Agir, 2020/3 (N° 53), dossier « Un modèle britannique d'université ? ».

Savoirs, 2019/3 (N° 51), « Ethnographie d'un conseil d'administration universitaire : un cas de professionnalisation conjointe » Olivier Marty, Richard Witorski.

Travail, genre et sociétés, 2020/2 (n° 44), Fanny Gallot et Rachel Silvera, « Maryse Dumas, une dirigeante syndicale aux côtés des femmes ».

Vie sociale, 2020/1 (n° 29-30) Olga Kasatkina, Laurent Lima, Nadia Nakhili, « La réussite académique à l'université dépend-elle des études supérieures de ses parents ? »

À VOUS DE METTRE EN SCÈNE,



EN MOUVEMENT, LA RECHERCHE SUR LES MOUVEMENTS ÉTUDIANTS!

153, rue Danielle Casanova, 93300, Aubervilliers
M° : Fort d'Aubervilliers. Bus : ligne 173, arrêt Balzac
Mel : info@citedesmemoiresetudiantes.org
Site Internet : www.citedesmemoiresetudiantes.org

SOUTENEZ LA CITÉ !
Chèques à l'ordre du : Fonds
de dotation « Cité des mémoires étudiantes »
Avec vos coordonnées, un reçu

**La Cité
des mémoires
étudiantes**